3 1761 0.... J5

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

BINDING LIST AUG 15 1923.

MÉMOIRES

DU

ROI JOSEPH

—

TOME III

L'Auteur et l'Éditeur déclarent réserver leurs droits à l'égard de la traduction en langues étrangères, notamment pour les langues allemande, anglaise, espagnole et italienne. Ce volume a été déposé au Ministère de l'intérieur (direction de la librairie), le 17 août 1853.

Paris. – Typographie de Firmin Didot frères, rue Jacob, 56

F.B
6983m

MÉMOIRES

ET CORRESPONDANCE

POLITIQUE ET MILITAIRE

DU

ROI JOSEPH

PUBLIÉS, ANNOTÉS ET MIS EN ORDRE

PAR A. DU CASSE

AIDE DE CAMP DE S. A. I. LE PRINCE JÉRÔME NAPOLÉON

TOME TROISIÈME

La figure de Joseph était gracieuse, et ses manières élégantes ..... Aux habitudes de sa vie, et à la manière dont il tenait sa cour, on l'eût pris pour un Roi des anciennes races; mais sa conversation méthodique et riche d'observations indiquait une habitude de la parole et une connaissance des hommes qui ne s'acquièrent qu'au sein de l'égalité.

Le général Foy.

170620.
18.4.22.

PARIS

PERROTIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

41, RUE FONTAINE-MOLIÈRE

1854

17646.
15.4.22.

MÉMOIRES

ET CORRESPONDANCE

POLITIQUE ET MILITAIRE

DU

ROI JOSEPH

NAPLES

LIVRE QUATRIÈME

RELATION DU SIÉGE DE GAËTE.

(DU 13 FÉVRIER AU 18 JUILLET 1806.)

Le prince de Hesse-Philipstadt, gouverneur de Gaëte, refuse de reconnaître le traité fait par la régence. — Le général Lacour prend le commandement des troupes de siége. — Reconnaissance de la place. — On espère l'intimider par un bombardement (6 mars). — Le prince Joseph se rend au camp devant Gaëte (18 mars). — Le feu commence le 21. — Le bombardement est inefficace. — Ouverture de la tranchée (nuit du 9 au 10 mars). — La place reçoit par mer des renforts et des approvisionnements (du 10 au 11 avril). — Sortie des assiégés (25 avril). — Une escadre anglaise approvisionne de nouveau Gaëte (4 mai). — Nouvelles sorties (13 et 15 mai). — Le général Gardanne prend le commandement des troupes (17 mai). — Le maréchal Masséna vient visiter les travaux. — On

se décide à pousser vigoureusement les travaux du siége (premiers jours de juin). — Plusieurs généraux français arrivent pour y prendre part. — Le feu de la place devient plus sérieux. — Les batteries des attaques sont armées. — Mort du général Valongue (11 juin). — Opérations des flottilles ennemies. — Le maréchal Masséna prend la direction du siége (28 juin). — Le roi se rend de nouveau au camp. — Une nouvelle impulsion est donnée. — Le feu est ouvert le 7 juillet, à trois heures du matin, en présence du roi. — Il dure jusqu'au 18, à midi. — Capitulation de Gaëte. — Réflexions sur ce siége mémorable.

On a vu, dans le livre premier, que le général Reynier, en passant à la vue de Gaëte, avait essuyé une canonnade assez vive de la part des chaloupes armées de cette place; le général Grigny avait été tué par un de leurs boulets, au moment où il faisait avancer sur la plage quelques pièces de campagne pour les repousser.

Le 6^{e} régiment d'infanterie de ligne, fort d'environ quinze cents hommes, était resté à Mola et dans les environs, pour observer la garnison, la contenir, et commencer le blocus.

Les choses étaient dans cet état lorsque M. Tascher, aide de camp du prince Joseph, arriva, le 13 février au soir, sous les murs de cette forteresse, porteur de la capitulation signée par la régence.

Cet officier était accompagné du commandant Lamy, aide de camp du général Reynier, et du capitaine commandant le poste avancé; un tambour, à défaut de trompette, le précédait.

L'heure indue de la tombée du jour, l'irrégularité dans les formes, l'inexpérience de la garnison, lui firent prendre le change, et la place fit feu, croyant

être attaquée. Le chef d'escadron Lamy fut la malheureuse victime de cette erreur, et son corps, mutilé par la mitraille, resta sur les glacis. Le lendemain, le gouverneur le renvoya, en témoignant tous ses regrets de cette méprise.

Le général de brigade Lacour, qui avait été envoyé avec le capitaine d'artillerie Lacoste et les officiers du génie Nempde et Laforcade pour prendre possession de la place, rappela alors au parlementaire l'objet de la mission de M. Tascher, objet qui n'avait pu être rempli, et demanda à avoir une entrevue avec le gouverneur, espérant lever les difficultés qu'on lui faisait déjà pressentir.

Le prince de Hesse-Philipstadt, lieutenant général, à qui la défense de Gaëte était confiée, n'était pas disposé à rendre sa place sur la décision d'une régence : cependant, peut-être, en flattant son amour-propre, n'était-il pas impossible de l'amener à un accommodement. Sa garnison était faible et mal composée. Deux mille neuf cents hommes de différents régiments, et environ deux mille galériens, réunis sous le nom de *corps franc*, étaient toute sa force. Les officiers, par l'espoir de l'avancement, les forçats, par celui de la liberté, et les habitants, par la crainte d'un siége, paraissaient disposés à se rendre.

Tout semblait donc favoriser la négociation. Le 15 février au matin, on entra en pourparler dans la maison du consul ottoman, située dans le faubourg. Le prince de Hesse, prétextant une légère indisposition, ne vint pas; il se fit représenter à cette

conférence par Andrea Angelloti, son premier aide de camp.

Là, tout se passa fort bien; on convint d'un armistice jusqu'à l'arrivée de nouvelles instructions de Sicile, et la position respective des postes fut fixée très-avantageusement pour les Français. Ils devaient occuper la moitié du faubourg, et s'étendre de là parallèlement à la place jusqu'à la plage de Sérapis; mais ces mesures pacifiques furent de peu de durée : quelques malentendus les firent annuler au bout de deux heures. Les Français s'occupèrent alors immédiatement à reconnaître la place, et à la serrer de plus près. La garnison se mit en défense, et ouvrit son feu.

Le gouverneur n'ayant jamais tenu de troupes hors de son chemin couvert, il n'était pas difficile au général Lacour, qui avait conservé le commandement des opérations, de se porter en avant; mais c'eût été montrer peu de prudence : aussi se contenta-t-il d'occuper l'entrée du faubourg. Il établit son camp derrière la hauteur dite *des Capucins;* les troupes qui, dans la suite, arrivèrent au siége, campèrent en arrière de cette position, et sur le revers du plateau. On choisit pour l'emplacement du parc la position située à droite du chemin d'Itri à Castellone, près du tombeau de Cicéron.

Gaëte est située à l'extrémité d'une presqu'île, entre Terracine et Naples. Quoiqu'elle fût à une lieue environ de la grande route, elle l'embrassait tellement par le moyen de sa marine, particulièrement dans la partie de Mola, qu'elle pouvait gêner

beaucoup les communications. A cette époque, elle était défendue du côté de terre par des fortifications taillées dans le roc, régnant au pied de la montagne d'Orlando, et coupant l'isthme dans sa partie la plus étroite (1); le reste de son pourtour était bordé d'escarpements inabordables dans la portion battue par la mer, fermé par des murs, et défendu par des batteries dans la partie qui forme le port et la rade. Les établissements militaires étaient en assez bon état; l'armement et les approvisionnements de guerre et de bouche suffisaient pour les premiers moments; et la garnison, étant maîtresse de la mer, pouvait à son gré les renouveler. Il y avait dans le port une frégate, dix à douze chaloupes canonnières ou bombardes, et beaucoup de bâtiments de transport.

Le 18 février, le général du génie Valongue et le colonel Lazousky, de la même arme, firent la reconnaissance de la place. Le manque absolu de moyens maritimes, et les ressources que l'ennemi avait au contraire de ce côté-là, réduisaient nécessairement les attaques aux seuls fronts de terre.

Toute la partie depuis la pointe di Transilvania jusqu'au bastion de la Breccia était relevée sur un escarpement inabordable, dont les deux tiers étaient encore battus par la mer. On ne pouvait rien tenter par là.

(1) Cette position avait bien l'avantage de resserrer l'assiégeant dans ses attaques, mais elle avait aussi l'inconvénient de gêner l'assiégé dans ses sorties; en sorte qu'avec peu de monde le premier pouvait tenir le second enfermé dans ses ouvrages.

Le bastion de la Breccia, ainsi appelé parce que les Autrichiens le battirent en brèche en 1707, et pénétrèrent par là dans la place, présentait quelques difficultés de moins. Il était construit presque tout entier en maçonnerie, derrière laquelle il y avait une certaine épaisseur de remblai. Il était en outre coupé dans sa hauteur par une espèce de fausse braie. Bien qu'il fût très-élevé, défendu et un peu couvert par un petit ouvrage en avant de son fossé, bien qu'il eût sa gorge fermée par un retranchement, les cheminements pouvaient se faire avec assez de facilité d'un des jardins à droite du petit mamelon nommé le Monte-Secco ; et ils se trouvaient ainsi défilés d'une partie des feux de la place.

La courtine Saint-André, le bastion Saint-Giaccomo et les bastions du Ficco avaient leurs revêtements taillés dans le roc; ils étaient inabordables.

Les batteries de Conca et de Capelleti, un peu moins avantagées par la nature du sol, avaient un relief effrayant (1). Les ouvrages de la citadelle étaient tous revêtus en maçonnerie. Elle était située dans un terrain bas et abordable; aussi, bien que placée dans un rentrant et soutenue par l'ouvrage avancé de la porte, c'était encore un point où une attaque pouvait réussir. Les approches étaient assez bien indiquées par le faubourg et par le flanc gauche du Monte-Secco, qui divisait aussi les feux de la place de ce côté. Tous ces ouvrages, tracés sur une ligne

(1) En 1734, les Espagnols firent une brèche à la première batterie dite *de Conca;* mais les défenseurs de la place n'ayant pas attendu l'assaut, on ne peut savoir si elle était praticable.

droite, se refusaient au ricochet, et présentaient un développement double de celui que l'assiégeant pouvait donner à ses attaques ; mais, par contre, les accidents du terrain rompaient l'ensemble de leurs feux, et en annulaient une partie. De plus, les coups directs, toujours d'un grand effet sur des parapets en maçonnerie et à embrasures, et sur des murs qui se découvrent jusqu'à leur pied, devaient faire souffrir beaucoup la place.

Le prince de Hesse-Philipstadt ayant négligé, dans les commencements, de couper les arbres et d'abattre les murs et les maisons qui masquaient les feux de ses remparts, il était facile de s'approcher de très-près sans beaucoup de danger. Le plateau de la Tralina, à six cents mètres des ouvrages et au niveau des plus élevés, excepté de la batterie de la Reine, pouvait être occupé de prime abord : c'était un emplacement des plus heureux pour les premières batteries. Enfin, le mamelon du Monte-Secco, quoiqu'un peu plus bas, était susceptible de servir pour l'établissement des batteries à élever par la suite, sa partie la plus avancée n'étant pas à plus de cent cinquante mètres du chemin couvert.

Ces quelques légers avantages étaient bien compensés par d'autres difficultés : ainsi, les communications depuis Mola jusqu'au faubourg ne pouvaient se faire que le long de la plage et à découvert; il était indispensable d'écarter les chaloupes canonnières par des batteries. On ne trouvait point dans les environs de bois propres aux fascines et aux gabions; l'endroit le plus proche et le plus conve-

nable était à cinq ou six lieues, et les moyens de transport étaient fort difficiles à se procurer, puisqu'on n'avait pas d'équipages militaires, et qu'on ne voulait point faire de réquisition dans le pays.

Les fortifications de Gaëte ne présentaient donc que deux points attaquables. L'un et l'autre pouvaient être battus des mêmes positions; le manque de données ne permettant pas de faire un choix avec connaissance de cause, on résolut de laisser au temps à éclairer la question, et les premiers travaux devaient être dirigés dans ce double sens. Cette méthode, d'ailleurs, en partageant l'attention de l'ennemi, doublait ses inquiétudes, et n'augmentait que de fort peu le travail.

Le général Valongue remit au prince Joseph un mémoire détaillé sur la reconnaissance de la place; il y joignit un état des troupes et des besoins qu'exigeait un siége en règle ou un simple bombardement. Joseph, en voyant la difficulté qu'il y avait à se procurer ce qu'il fallait pour le siége, et en réfléchissant qu'une brusque tentative pouvait dans ce premier moment amener la reddition, résolut d'essayer l'effet que produirait une démonstration.

Il réunit les généraux en conseil le 1er mars. Là, il fut arrêté qu'une première épreuve serait faite avec quatre ou cinq mortiers bombardant la ville, et autant de canons tirant à boulets rouges pour incendier le port.

On travailla dès le 6 mars à la batterie de mortiers; on désigna son emplacement dans le jardin des Augustins, à couvert de la place par le mur de clô-

ture; et celle de canons (*d*), à l'entrée du faubourg au pont Calegno. Elle tira d'abord à découvert; et, pour ne pas donner l'éveil à l'ennemi, elle fut dans la suite abritée par un faible parapet, seulement pour cacher les manœuvres, attendu qu'elles n'étaient vues que de deux pièces de Sainte-Marie, distantes de plus de deux mille mètres.

Le 18, le prince Joseph, accompagné par le maréchal Masséna et les généraux en chef d'artillerie et du génie, vint voir où en étaient les travaux. Il insista sur la prompte exécution des batteries, et laissa les généraux Dulauloy et Campredon.

Le 21 mars, les deux batteries armées, l'une de six mortiers, l'autre d'une pièce de 24, firent feu à la pointe du jour. A neuf heures, elles avaient tiré ensemble quatre-vingts coups sans produire un effet sensible : les trois quarts des bombes et des boulets étaient tombés dans l'eau ou dans des endroits insignifiants. Ce léger bombardement avait été précédé d'un brûlot qui n'avait pu pénétrer dans le port, et qui n'avait servi à rien.

Quoique la place eût ce jour-là quatre-vingts pièces sur ses remparts, et qu'elle en dirigeât près de la moitié contre la batterie de mortiers, elle n'y fit d'autre mal que de ruiner un peu son parapet et de maltraiter les murs du couvent situé derrière : il n'y eut qu'un seul homme de blessé, et le feu ne cessa que parce qu'on le crut suffisant pour l'objet qu'on se proposait, et que les affûts des mortiers, à cause de leur vétusté, étaient hors de service.

Le gouverneur fut sommé de rendre la place;

il répondit qu'il donnerait sa réponse sur la brèche. On continua à faire jouer un mortier à la Gomer encore en état, ainsi que la pièce de 24 du pont de Calegno, à laquelle on en ajouta cinq autres la nuit suivante (1).

Gaëte était alors le seul point du continent où le canon se fît entendre : cette particularité était bien faite pour enorgueillir le prince de Hesse, et pour le maintenir dans ses résolutions de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Il se regardait comme l'unique appui de son roi, et il voyait avec plaisir l'Europe entière ayant les yeux sur lui.

Malgré cela, on doutait de la sincérité de ses intentions, et l'on espérait encore pouvoir l'ébranler. Le capitaine des ports, passé dans nos rangs, contribuait à nourrir cet espoir, en faisant des rapports sur le mécontentement général qu'occasionnait la conduite sévère du prince-gouverneur (2). On renouvela donc l'épreuve le 5 avril, en joignant aux premières batteries celle du faubourg (*f*), qui fut faite en une nuit ainsi que sa traverse. Cette batterie, armée d'un mortier de trois pouces et de deux pièces de 24, et située à moins de mille six cents mètres du port, ne produisit pas plus d'effet, et ne put tirer qu'une trentaine de coups, bombes

(1) Cette batterie et celle de la plage, à l'extrémité du faubourg, tirèrent constamment contre le port jusqu'à la fin du siége, et forcèrent l'ennemi à tenir au large ses chaloupes et ses gros bâtiments ; tout ce qui se plaça à leur portée fut brûlé et détruit.

(2) Le prince de Hesse avait fait mettre en prison plusieurs individus dont il se défiait, et pendre quelques soldats du corps franc qui voulaient se révolter.

ou boulets. Elle eut en très-peu de temps une pièce démontée, cinq canonniers blessés, et elle fut promptement abîmée par les feux trop supérieurs des ouvrages de Sainte-Marie de Vico et de Saint-Antoine. L'ennemi, découvrant des autres parties de la place le haut des maisons qui l'entouraient, les écrasa à coups de canon, et rendit ainsi d'abord le service meurtrier, puis impossible. Cette batterie fut désarmée le soir même.

Ce nouvel essai ne servit qu'à encourager la garnison, en lui donnant des moyens de l'assiégeant une idée de faiblesse bien rassurante pour elle, et les sommations furent encore moins écoutées que la première fois.

Le récit de ces demi-mesures nous a écarté de l'ordre progressif des événements; revenons au 18 février, jour où nous avons laissé l'historique du siége.

Ce jour même, le 6^{e} de ligne avait été relevé par le 62^{e}, à peu près de la même force; et on avait retenu à son passage à Mola sa première compagnie, pour l'employer à la confection des gabions et des fascines.

Les première et troisième compagnies du 3^{e} bataillon de sapeurs arrivèrent au camp, du 25 au 30; elles conduisaient avec elles deux fourgons d'outils. Elles furent successivement suivies d'un bataillon incomplet de la légion corse, d'une compagnie du 30^{e} de dragons, et des troisième et dix-neuvième compagnies du 2^{e} régiment d'artillerie à pied. On reçut aussi quelques pièces de canon,

dont on garnit la plage, pour assurer cette communication.

Le général Salva avait pris le commandement de l'artillerie ; mais étant mort de maladie peu de jours après son arrivée, il fut remplacé par le chef de bataillon Sappel. Le chef de bataillon Corda fut nommé directeur du parc, le colonel Lazousky commandant le génie.

Les troupes assiégeantes furent encore renforcées dans le courant de mars par le 2^{e} de ligne, les troisième et cinquième compagnies du 2^{e} bataillon de pontonniers, les deuxième, sixième, quinzième et seizième compagnies du 2^{e} régiment d'artillerie à pied, et une portion du 4^{e} bataillon du train, 4^{e} *bis* et 7^{e} de la même arme. Si l'on ajoute à cela un débris du premier bataillon des pionniers noirs, qui arriva le 16 avril, et une compagnie de canonniers napolitains, on aura la totalité des forces employées devant Gaëte et aux environs jusqu'au 15 mai. Ce total, à cette époque, s'élevait à quatre mille hommes.

Les officiers d'état-major, du génie et de l'artillerie étaient en nombre suffisant pour les besoins du service.

Enfin, dans la nuit du 9 au 10 (après avoir les jours précédents préparé les débouchés du faubourg et les rampes n^{os} 1 et 2), on ouvrit la tranchée par deux communications (n^{os} 3 et 4) sur le plateau de la Tralina, et l'on commença la batterie *c*. Ces travaux tenaient au plan enfin adopté en principe pour faire le siége en règle ; on les entreprenait alors, quoi-

que la difficulté présumée d'avoir le nombre nécessaire de troupes présageât la lenteur de leur exécution, lorsque le moment en serait venu.

L'obscurité de la nuit, et la distance à laquelle on se trouvait de la place, favorisèrent ces premiers mouvements de terre; on les déroba entièrement à l'ennemi; et comme ils étaient couverts par des arbres, il ne les reconnut que très-imparfaitement au jour.

On traça le lendemain la batterie *c*, et, en attendant de nouvelles instructions, on continua avec peu de monde le travail commencé, qui fut constamment contrarié par les pluies.

Le feu de la place, fort irrégulier et souvent très-vague, était peu meurtrier, quoique parfois très-vif.

A cette époque, on établit dans les bois de Fondi des ateliers nombreux et actifs de fascines et gabions, et on s'occupa des approvisionnements nécessaires pour les opérations ultérieures. Il y avait déjà au parc onze pièces de 24, huit de 16, cinq mortiers de 12 pouces, et cinq de 9; neuf mille cinq cents livres de poudre, cent cinquante mille cartouches d'infanterie, sept mille sept cents boulets et quinze cents bombes.

Le 14 mars, le brick français *l'Endymion* vint mouiller dans la rade de Mola. Dès son arrivée, et avant de jeter l'ancre, il alla, par ordre du général Lacour, donner chasse aux chaloupes canonnières de la place, qui, malgré leurs gros calibres, reculèrent devant ses petits boulets de 8. La nuit fut

extrêmement orageuse et obscure ; le brick, obligé de filer sur ses câbles, échoua sur la côte au milieu des récifs. Il parvint, à force de peine et de temps, à se dégager; mais il ne put être d'aucune utilité, et fut contraint, dans la suite, d'aller à Naples réparer ses avaries.

Pendant que cela se passait devant Gaëte, l'armée française avait parcouru rapidement les provinces du royaume, et ses drapeaux flottaient sur les murs de Reggio et de Scylla.

L'espoir que le succès de cette expédition engagerait le gouverneur de Gaëte à écouter de nouvelles propositions, et plus encore l'assurance que la conquête de la Sicile (à laquelle on se préparait) ferait infailliblement tomber cette place, étaient autant de causes pour qu'on ne prît aucune résolution bien définitive pour pousser vigoureusement les travaux du siége. Cependant le général Valongue, qui avait été remplacé dans le commandement en chef du génie, à l'armée, par le général Campredon, était venu le 16 mars prendre la direction des opérations contre Gaëte. Il ne voulait pas rester inactif devant une place qui, jouissant de la sécurité la plus parfaite, s'amusait à tirer au blanc avec du canon de 33 sur le premier soldat qu'elle apercevait. Il crut devoir la resserrer par quelques ouvrages, de façon à s'en approcher d'assez près pour inquiéter ses chemins couverts avec la mousqueterie. C'était aussi un moyen infaillible de faire user à l'ennemi ses munitions, tout en détériorant ses pièces. Il n'était peut-être pas non plus sans

nécessité de rétablir notre réputation de puissance par quelque opération vigoureuse, afin d'arrêter les mouvements séditieux qui se laissaient déjà soupçonner. Le fameux Fra Diavolo, qui prenait le titre de colonel, à la tête de quelques brigands, pillait et ravageait les campagnes, infestant la province de Labour, et se réfugiant au besoin dans la place.

L'avis du général Valongue fut approuvé, et l'on ouvrit, dans la nuit du 25 au 26 mars, une grande communication vers la droite (n° 5), pour arriver sur la plage de Sérapis, et y établir une batterie qui pût éloigner les chaloupes canonnières. Elle fut prolongée et perfectionnée les jours suivants.

L'ennemi ne se douta pas de ce travail, et il ne le reconnut que fort tard le lendemain. Le surlendemain seulement, il commença à l'inquiéter, principalement au moyen de ses chaloupes qui le prenaient en flanc. Depuis, il tira constamment avec fureur contre une partie de cette communication, que, jusqu'à la fin du siége, il prit pour l'emplacement d'une batterie.

La batterie *e*, sur le bord de la mer, fut commencée le 31, achevée le 2 avril, et armée le 5 d'un obusier de 6 pouces et d'une pièce de 16.

Les assiégeants étaient peu nombreux, et ne pouvaient fournir beaucoup de travailleurs; le nombre n'en excédait jamais cinq cents, outre le génie et l'artillerie. Ils étaient encore affaiblis par les détachements qu'ils étaient obligés de fournir sur les routes et au pont du Garigliano. Le général Valentin, avec les compagnies de grenadiers, était à la

recherche de Fra Diavolo. Les subsistances étaient mal assurées, et n'étaient pas distribuées exactement; le soldat paraissait mécontent, et les travaux marchaient lentement; l'artillerie surtout trouvait beaucoup de difficultés dans l'exécution des deux grandes batteries du plateau; il fallait y porter la terre, et on l'épuisa jusqu'à plus de trois cents mètres en arrière.

On pratiqua cependant, le 28 mars et le 1er avril, les communications nos 6 et 7 à travers les maisons du faubourg, pour arriver à couvert à l'emplacement de la batterie *f*, et au débouché convenable pour les tranchées de gauche. Le 31, on jalonna une longue route, n° 8, passant par le coteau des Récollets; elle partait du pont Calegno, et venait aboutir à la queue de la tranchée de droite, ayant pour objet de suppléer celle du faubourg, que les ruines des maisons ne pouvaient manquer de rendre en peu de temps difficile et dangereuse. Le capitaine du génie Maillard, chargé de ce dernier travail, y fut blessé au genou, à une distance très-considérable de la place.

Vers la même époque, les Calabres étaient inquiétées par des brigands; Civitella del Tronto, à l'imitation de Gaëte, refusait de se rendre, et les Anglais se montraient sur les côtes. Ces circonstances firent enfin comprendre la nécessité d'activer les travaux; des ordres plus pressants, plus positifs, furent donnés, et le siége fut poussé avec plus de vigueur.

L'opinion de l'Empereur était de réunir de grands moyens d'artillerie, et de les employer simultané-

ment. Il n'y avait encore au parc ou en position que vingt-trois pièces du calibre de 24, de 16 et de 12, et huit mortiers (1). L'approvisionnement de ces diverses bouches à feu était à peu près aux deux tiers, mais la poudre était de médiocre qualité et en partie avariée; on avait en préparatifs de travaux quatre à cinq mille gabions, huit à dix mille fascines ou saucissons, et trente mille sacs à terre. On s'occupa de porter tous ces matériaux au complet.

Dans la nuit du 6 au 7 avril, on ouvrit sur la droite le boyau n° 9; et dans celle du 7 au 8, on fit, par un retour à droite et à gauche, les portions de première parallèle, n^os^ 10 et 11. La partie 11 fut dans la suite séparée; elle devint un simple boyau de communication. Dans la nuit du 10 au 11, on déboucha du faubourg par le boyau n° 12 et par la portion de gauche de la première parallèle, qu'on poussa jusqu'à celle commencée à la droite. On continua ces ouvrages les jours et les nuits suivants. Le manque de bras et les accidents du terrain en rendaient le perfectionnement long et pénible. Il fallait porter en partie la terre sur la croupe du Monte-Secco, ou y suppléer par des fascines; on fut même obligé de faire jouer la mine pour abattre les aspérités du rocher, de renverser beaucoup de murs, et de faire de grands déblais et remblais pour gagner les différences du niveau. L'ennemi, à qui

(1) On avait renvoyé à Naples quelques pièces et quelques mortiers en mauvais état, ce qui explique les différences en moins avec l'armement du 10 mars.

l'on dérobait toujours le travail de nuit, tirait beaucoup pendant le jour ; mais son feu, quoique assez bien dirigé, produisait peu d'effet; il n'avait détruit aucun ouvrage, et, depuis le commencement des opérations, l'on n'avait perdu que quarante-cinq morts ou blessés.

Les 10 et 11 avril, la place avait reçu par mer des munitions de guerre et de bouche, ainsi qu'un renfort de soixante-quatorze canonniers ou sapeurs et deux cents hommes d'infanterie. Une frégate anglaise croisait dans le golfe, pour faciliter les secours et intercepter les nôtres. Cette frégate vint, le 11, lâcher sa bordée sur le brick français, mouillé sous la protection d'une batterie de gros calibre ; on lui riposta vivement, et elle se retira aussitôt, ayant été atteinte de trois boulets. Le brick, ne se croyant pas en sûreté, se retira pendant la nuit, profitant de l'obscurité et du gros temps.

Quelques jours après, la corvette *la Bergère*, faisant partie d'une petite flottille qui se rendait à Naples, fut prise dans les eaux de Terracine, après un combat très-opiniâtre ; les assiégeants durent perdre toute espérance de voir les travaux appuyés par quelques attaques sur mer.

De nouvelles circonstances, cependant, avaient changé la face des affaires, et auraient amené tout autre que le prince de Hesse à un accommodement.

Le prince Joseph venait d'être proclamé roi des Deux-Siciles; les Calabres étaient pacifiées; la bande de Fra Diavolo était dissipée, et le peuple donnait partout des preuves de soumission. Le gouverneur

de Gaëte n'en continuait pas moins à se défendre. Il avait fait une longue traverse dans le bastion de la Breccia pour se parer des bombes; il avait réparé la batterie San-Andrea, et y avait placé quatre mortiers. Il avait, de plus, armé la pointe di Transilvania pour battre la batterie *e*, et prendre d'écharpe la partie n° 11 de la parallèle. Cette parallèle était achevée, mais elle était trop loin pour inquiéter sérieusement ses chemins couverts. La défense conservait donc encore toute sa supériorité sur l'attaque. Deux corsaires qui suivaient les côtes fournissaient la place de vivres frais et faisaient l'espionnage (1).

Le général d'artillerie Dedon, qui, depuis le 8 avril, commandait son arme devant Gaëte, les généraux du génie Campredon et Valongue, ayant étudié le terrain avec beaucoup de soin, réglèrent approximativement la position des batteries et le tracé des attaques; ils résolurent de les diriger en même temps, par la droite et par la gauche du Monte-Secco, contre le bastion della Breccia et contre la citadelle, jusqu'à ce que les premiers feux fissent connaître lequel de ces deux points était le plus favorable pour entrer dans la place.

Leur intention, d'accord avec celle du général en chef, était de pousser les travaux aussi vivement que possible, afin d'être à même, avant l'arrivée de

(1) Un de ces corsaires enleva, le 26 mai, M. Lauzella, capitaine du génie napolitain, qui faisait une reconnaissance du cap Licose. Cet officier fut conduit prisonnier à Gaëte et de là à Palerme, où on le traita comme un criminel d'État; on le mit au cachot.

l'escadre du vice-amiral Sidney Smith (qu'on annonçait déjà), de profiter des points faibles de la place, si on parvenait à en découvrir. Une reconnaissance, faite par MM. les officiers du génie Laforcade et Paulin, donnait quelque espérance du côté de la batterie Cinque-Piani; il n'était pas difficile de ruiner cette batterie, ainsi que le bastion Piattaforma au-dessus, et les accès de ces ouvrages ne paraissaient pas absolument impossibles.

La nuit du 16 au 17 avril, on déboucha de la gauche de la parallèle par le boyau n° 13; on le poussa très en avant sur le flanc de Monte-Secco. Quoique la place dût nécessairement entendre les travailleurs qui piochaient dans un terrain rocailleux, elle resta tranquille toute la nuit; mais la proximité de l'ouvrage et sa position élevée et découverte lui donnant des inquiétudes, elle fit pendant le jour un feu plus vif, et tira près de douze cents coups. On suspendit les travaux de la tête, qui était la partie la plus exposée, et le résultat de ce grand bruit fut trois hommes blessés.

La nuit du 18 au 19, on fit sur la droite l'ouverture des trois boyaux n^{os} 14, 15 et 16, qui ne furent connus et inquiétés que le lendemain. Les jours suivants, jusqu'au 23, furent employés à achever les ouvrages commencés; et, dans la nuit du 23 au 24, on donna une nouvelle direction à la droite de la parallèle, qu'on porta vers l'emplacement de la batterie de mortiers *m*, derrière un grand mur terrassé.

L'artillerie continuait les deux batteries du plateau, fort dangereuses à construire. Celle de gauche était déjà très-avancée; elle avait dégagé sur la gauche l'épaulement de la pièce de 16 de la batterie *e*, pour contre-battre la pointe di Transilvania, et avait monté au dépôt quatorze pièces de 24 et trois mille bombes et boulets.

La place n'avait pas encore fait le moindre mouvement; on était sans défiance, et l'on se contentait d'assurer les tranchées par quelques petits postes en avant, et par quelques sentinelles prises parmi les travailleurs.

Cependant la garnison s'était peu à peu aguerrie et accoutumée à ne plus nous craindre. Le 25, à quatre heures du matin, cent cinquante assiégés, se glissant le long des dunes de la plage de Sérapis, vinrent enclouer la pièce de 16 (1) de la batterie *e*. Cette sortie était soutenue sur le flanc par le feu d'une frégate, et par celui de quelques chaloupes canonnières.

Les travailleurs étaient disséminés sur différentes parties des ouvrages; ils n'étaient pas en force, et ils n'avaient pas de point de ralliement; ils se replièrent sur la gauche, en suivant la parallèle.

L'ennemi, ne trouvant point d'obstacles sur sa route, s'avança par la grande communication n° 15, pour se porter sans doute sur le plateau, et y dé-

(1) Le 12 avril, on avait retiré l'obusier de cette batterie, et on n'y avait laissé que cette pièce de 16. Elle fut désenclouée facilement et sans aucun dommage.

truire les deux batteries *b* et *c ;* mais la légion corse, qui était campée sur le revers de ce plateau, avait pris les armes et marchait à sa rencontre. Les deux colonnes se joignirent à peu près vers le milieu de la communication ; elles se mirent en bataille dans les jardins, et, après la première décharge, l'ennemi se retira précipitamment par les boyaux de droite, emportant avec lui quelques outils qui y étaient restés. Chaque parti eut dans cette rencontre quatre ou cinq hommes tués, sept à huit blessés. Les blessés, ainsi que deux prisonniers, nous restèrent. Le chef de bataillon corse Gentili fut blessé près de l'œil, et un de ses capitaines fut tué.

Les troupes du camp accouraient, brûlant du désir de se mesurer avec un ennemi qui se montrait pour la première fois ; mais les assaillants étaient déjà rentrés dans les chemins couverts de la place.

Le lendemain 26, un brick anglais vint louvoyer devant la batterie *e*, et lui tira quelques coups, pour s'assurer si la pièce était désenclouée. On était en mesure ; on lui répondit, et il se retira presque de suite, ayant eu sa carcasse traversée d'un boulet, et sa mâture endommagée.

Cet événement donna plus de prudence aux troupes du siége ; les tranchées reçurent un bataillon de soutien, commandé par un colonel ; et l'on porta pendant la nuit les sentinelles jusqu'au pied des glacis. On garnit de sacs à terre les ouvrages les plus avancés, pour couvrir les travailleurs. Deux jours après, dans la nuit du 27 au 28, on ouvrit le boyau de communication n° 17 ; et dans celles des

1er au 2 et 3 mai, on prolongea la droite de la parallèle, et on la termina par une place d'armes sur le bord de la mer, afin de barrer totalement le passage. On poussa aussi le boyau n° 16, et l'on fit également une place d'armes à son extrémité.

Deux pièces de 24 furent conduites à la batterie *e;* l'on en tira celle de 16, et on en plaça une troisième dans une nouvelle batterie *g*, faite sur le revers d'une dune en arrière, mais plus près de la mer. On travailla en même temps à la longue communication n° 8, à laquelle on ajouta un embranchement n° 18, pour pouvoir amener de l'artillerie au cap de la Madona della Catena; l'on fit à ce cap une batterie *h*, qui fut armée, le 10 mai, d'une pièce de 12; enfin, on construisit une tête de pont au passage du Garigliano, pour prévenir toute tentative de ce côté, et l'on y envoya un obusier de 6 pouces.

Mais bientôt d'autres combinaisons engagèrent le général Lacour à réduire tellement les travailleurs, qu'il ne fut plus possible de rien entreprendre, et qu'on dut s'en tenir à achever ce qui était déjà commencé. Les instructions du maréchal Masséna portaient de ne pas pousser plus avant les travaux, de perfectionner ce qu'il y avait de fait, et de se fortifier sur les côtés contre les tentatives de mer. Telle était l'intention formelle du roi.

Sidney Smith était arrivé à Messine sur la fin d'avril, et avait canonné la ville de Reggio; on s'attendait à le voir paraître de jour en jour devant Gaëte.

On n'était pas en mesure de continuer ce siége (ou plutôt ses préparatifs), si les Anglais se mêlaient de la défense de la place, et ajoutaient à ses moyens, déjà considérables, ceux si puissants d'une escadre nombreuse. Dans la circonstance critique où se trouvait l'armée française du royaume de Naples, il n'était pas prudent de tirer des troupes de la Calabre. Toute l'attention était alors tournée vers l'armement des points principaux de la côte du royaume; on employait pour cela tout ce qui restait d'artillerie. Le général Dedon, qui était chargé de cette opération, avait quitté le camp, et avait remis son service au lieutenant-colonel Sappel. Les transports au parc étaient suspendus, et l'on n'était pas même éloigné de renvoyer à Naples les pièces qui n'étaient pas en batterie : le siége était, par le fait, converti en blocus.

La timidité de ces dispositions fut encore augmentée par l'apparition de l'escadre anglaise, et l'on s'efforça de mettre les batteries à l'abri des sorties.

Le 4 mai, il était arrivé dans la place un vaisseau, deux frégates, un brick, et dix transports ou chaloupes; ces bâtiments furent suivis d'un vaisseau à trois ponts et d'une frégate, et, le 7, de deux autres vaisseaux. Le convoi avait porté des munitions et deux mortiers à semelle, et Sidney Smith avait fait cadeau au prince de Hesse de trois belles pièces de 30, avec deux mille boulets de calibre.

Le prince, exalté par ces nouveaux secours, commença un feu très-vif, et lança pendant plusieurs nuits des pots à feu et des fascines goudron-

nées; il tenta même un petit débarquement du côté de Fondi pour faire du bois, peut-être même dans l'espoir de brûler les approvisionnements de gabions. Il fut promptement repoussé, et il se rembarqua sans avoir exécuté son projet.

Les troupes du siége, de leur côté, voyant que l'ennemi ne faisait aucune démonstration qui présageât une attaque sérieuse, prirent de l'assurance, et crurent devoir essayer, à leur tour, d'intimider la garnison en lui prouvant leur sécurité. En conséquence, dans la nuit du 7 au 8, en présence de toutes ses forces réunies, on ouvrit les deux longs boyaux n^os^ 19 et 20 : cependant on était prêt à tout événement, les troupes étaient sous les armes jour et nuit. On avait fait une nouvelle batterie sur la plage de gauche, et l'on avait renforcé les autres, ainsi que celle de droite, à laquelle on avait ajouté une seconde pièce de 24.

La place continuait toujours son feu; mais le prince de Hesse, jaloux de sa gloire, voyait avec peine les Anglais entrer pour quelque chose dans sa défense; il ne voulut pas conserver plus longtemps quelques canonniers que Sidney Smith avait mis à terre, et il ne fit aucune sortie, parce que ses auxiliaires demandaient d'y prendre part.

L'amiral anglais, voyant sans doute jour à faire quelque autre expédition, quitta la rade de Gaëte le 9 mai, et cingla vers le sud-est, ne laissant devant la place que deux frégates pour assurer les convois et le tenir au courant des opérations. Il s'était montré devant Reggio pour y attirer une partie

des forces des Français; il avait aussi pour le même motif conduit son escadre à Gaëte, espérant ainsi faire dégarnir de troupes Naples et ses environs, et profiter des événements.

Le roi Joseph ne se laissa pas prendre à ces tentatives, bien que le peu de monde qu'il avait à sa disposition pour contenir et garder un royaume aussi étendu le mît dans l'impossibilité d'être en force sur tous les points. Les petites îles le long de la côte avaient de faibles garnisons. Capri, protégée en quelque façon par le canon de terre, était défendue seulement par cent hommes.

Cette île offrait aux Anglais une station favorable pour leur croisière, et leur donnait des moyens faciles de communiquer avec Naples et d'y travailler l'esprit public; Sidney Smith l'attaqua le 11 mai, et s'en empara sans beaucoup de perte.

Cependant le départ de l'escadre anglaise avait donné un peu de répit aux troupes du siége; elles avaient pu diminuer le service, et, en attendant qu'on prît une décision favorable sur les opérations devant Gaëte, on assura la tête des tranchées, et on s'occupa à consolider tous les ouvrages.

Le prince de Hesse, débarrassé de ses gênants alliés, voulut montrer qu'il n'avait pas besoin d'eux pour tenir tête à ses adversaires. Il fit sortir, le 13 mai, une centaine d'hommes du corps franc, qui débarquèrent entre Sperlonga et le cap San-Agostino, et se répandirent dans le pays pour y commettre des brigandages. Quelques-uns d'entre eux, conduits par une femme qui connaissait les

localités, tombèrent à l'improviste sur la batterie *h*, et y enclouèrent la pièce de 12 (1). Le poste placé en arrière accourut aux cris des sentinelles; mais ce parti, dont l'objet était de surprendre et non de se battre, s'échappa sans bruit comme il était venu, et rejoignit ses camarades.

Cette troupe, échappée des galères, s'établit en bande de brigands sur la route d'Itri, et y commit tous les excès imaginables sur les voyageurs. Les paysans, révoltés de leurs cruautés, en arrêtèrent plusieurs, et les autres, trop faibles pour se soutenir contre les détachements qui étaient à leur poursuite, se livrèrent d'eux-mêmes, après s'être saisis de quatre ou cinq prêtres, leurs agents et leurs fauteurs, qu'ils offrirent comme victimes expiatoires du mal qu'ils avaient fait. Un lieutenant, l'émule et le commandant de ces assassins, trouva le moyen de s'embarquer, et rentra dans la place avec trois de ses compagnons (2).

Le prince était bien servi par ses espions; il sut que le 62^{e} régiment, incommodé du feu de la place, reculait son camp, et que, pour donner du repos aux troupes, on ne laissait plus dans la journée qu'une faible garde à la tranchée. Profitant de cette circonstance doublement favorable, il ordonna une troisième sortie, plus forte et mieux combinée que les premières.

(1) Cette pièce fut retirée pour être conduite au parc et désenclouée, ce que l'on n'avait pu faire sur place.

(2) Il faut rendre justice au prince de Hesse : indigné de la conduite de cet officier, il le fit jeter en prison.

Le 15, entre neuf et dix heures du matin, environ quatre cents hommes, conduits par ses aides de camp et un ingénieur, franchirent les palissades des chemins couverts, et se portèrent au pas de course sur le milieu de la parallèle, en suivant la crête du Monte-Secco, et sur les ouvrages de droite à travers les dunes. Cette manœuvre était ingénieuse. La crête du Monte-Secco, imparfaitement vue par la parallèle (couverte dans cet endroit par un ressaut du terrain), était la portion des ouvrages la moins garnie de feux, et de là on plongeait dans les boyaux de droite et de gauche, de manière à les rendre intenables. La place faisait jouer toute son artillerie, et ses chaloupes canonnières tiraient sur les flancs, pour empêcher les secours d'arriver. Cent grenadiers de garde à la tranchée occupaient la partie attaquée de la parallèle; soixante et quinze Corses étaient répartis en tirailleurs dans les dunes et dans les ouvrages les plus avancés; les travailleurs, divisés en plusieurs ateliers, se tenaient sur le plateau dans les boyaux nos 13, 16, 19 et 21, et dans la place d'armes à l'extrémité de la parallèle; l'officier supérieur de service était le colonel Lazousky.

Les travailleurs, se voyant dépassés, se retirèrent sous la conduite des capitaines Martin et Grandjean, et se portèrent dans la communication n° 5, pour protéger les batteries *e* et *g* qui étaient menacées. Les Corses allèrent se rallier devant leur camp; les grenadiers, restés seuls, se replièrent vers le plateau, en défendant pied à pied le terrain. Leur capitaine, M. Morizot, fut tué et deux de leurs officiers blessés;

le colonel Lazousky, qui les commandait, eut ses habits percés de balles; et le capitaine du génie Nempde, qui lui était adjoint, fut fait prisonnier, après avoir reçu trois blessures dangereuses (1).

L'ennemi occupa d'abord tous les boyaux jusqu'à la première parallèle, fit entrer du monde dans le faubourg, s'empara des deux batteries *e* et *g*, encloua les quatre pièces dont elles étaient armées, tandis que des travailleurs qui l'avaient suivi détruisaient la tête des tranchées, et ramassaient les outils qu'on y avait abandonnés.

Dès les premiers coups de fusil, les Noirs, barraqués près de la Torre, avaient couru aux armes. S'étant joints à quelques travailleurs, ils se préci-

(1) Le capitaine Nempde se trouvait ce jour-là de service comme commandant du génie à la tranchée, et comme adjoint auprès du colonel Lazousky. Au moment de la sortie, il était occupé à tracer une place d'armes fermée à l'extrémité de droite de la parallèle ; après s'être assuré que les travailleurs se retiraient en bon ordre, il courut joindre le colonel, qui était avec les grenadiers.

La fusillade était déjà engagée, et la parallèle était prête à être emportée. Dans cette occurrence, M. Nempde s'élança dans l'espèce de cabane qui servait de quartier général de la tranchée, pour y prendre un croquis des ouvrages, qui y était déposé. A peine eut-il le temps de s'en saisir et de le déchirer. L'ennemi, qui l'avait vu entrer, dirigea contre lui une vingtaine d'hommes, qui, après une décharge meurtrière, l'enveloppèrent en lui coupant la retraite. Le capitaine Nempde, aidé de quatre ou cinq soldats, chercha à se faire jour avec son sabre; une seconde décharge lui tua trois des siens, et une balle lui traversa le bras droit. Il se défendit encore quelque temps, dans l'espoir d'être secouru ; mais, percé de deux coups de baïonnette, et épuisé par la perte de son sang, il fut fait prisonnier. Transporté d'abord à Gaëte, cet officier fut ensuite envoyé à Palerme, où il fut détenu pendant dix-sept mois dans un château sur la mer. Pendant cette longue captivité sa vie fut plusieurs fois menacée : on voulut le faire pendre en représailles de Fra Diavolo, justicié à Naples.

pitèrent à la baïonnette sur l'ennemi. Celui-ci, formé en bataille sur les revers des parapets des batteries *e* et *g* et de leurs communications, n'opposa qu'une faible résistance, puis lâcha pied. Une trentaine des siens, coupés, cherchèrent en vain à s'échapper à travers champs. Poursuivis par les Corses, ils furent tous tués ou pris. Les pièces furent désenclouées de suite, et tirèrent aussitôt. Tout était terminé avant l'arrivée des troupes du camp (1).

Le résultat de cette affaire fut, pour l'ennemi, de nous tuer un officier, d'en blesser six, et d'en faire un prisonnier; de nous mettre hors de combat quarante soldats, et d'en prendre cinq; enfin, d'enclouer les quatre pièces des batteries *e* et *g*, de briser quelques manœuvres, de renverser quelques gabions du boyau n° 19, et d'emporter soixante pelles ou pioches. Sa perte sur le champ de bataille, en morts ou blessés, fut à peu près la même que la nôtre, et nous lui fîmes quinze ou vingt prisonniers.

Le mal n'était pas grand, il n'était quelque chose que par l'opinion; mais tout cela n'aurait pas eu lieu, et l'ennemi n'eût point pénétré dans nos tranchées, sans un malentendu qui ne pouvait pas être prévu. Le général Lacour, averti par le colonel Lazousky des mouvements des assiégés, qui faisaient avancer les chaloupes canonnières sur les flancs, avait prescrit de maintenir à la tranchée un bataillon du 62^{e} qu'on relevait. L'ordre fut remis au

(1) Le 10^{e}, dont le camp était sur le revers du coteau des Récollets, descendit en toute hâte; il perdit quelques hommes par le feu de la place qui l'aperçut, et tira vivement sur lui.

colonel du corps, au lieu d'être porté au colonel de service; en sorte que le bataillon était parti, suivant ses premières instructions, lorsque l'ennemi se présenta.

Cette sortie coïncidait avec un débarquement du côté de Fondi, qui n'eut aucune suite, et avec un autre au Garigliano, qui ne reçut pas même un commencement d'exécution. Des chaloupes canonnières inquiétaient en même temps le bourg de Mola et la route qui longe la mer; deux pièces de 12 de bataille y furent conduites, et les tinrent éloignées. Toutes ces mesures, qui avaient pour objet de diviser notre attention, et d'empêcher de tirer des renforts des derrières, étaient exécutées sur une échelle trop petite, et ne pouvaient avoir de résultat qu'autant que la sortie principale eût été assez vigoureuse pour pouvoir tenir en échec les forces du camp le temps nécessaire pour détruire les ouvrages et enclouer les pièces.

Le prince n'en fit pas moins un pompeux bulletin, dans lequel il présentait cette action comme décisive.

Le gouvernement de Sicile, profitant de cette apparence de succès, ne cessait de répéter que nous ne prendrions jamais Gaëte; il faisait valoir les secours qu'il y envoyait, et annonçait une expédition importante, prête à reconquérir le royaume (1). Ces nouvelles erronées s'accréditaient tous les jours,

(1) En réalité, la cour craignait par-dessus tout un débarquement en Sicile; elle cherchait à se rattacher l'esprit public, mais tout était préparé pour la fuite.

et diminuaient sensiblement les dispositions favorables de nos partisans. Le peuple se rappelait avec fierté les Vêpres siciliennes, et on lui présentait ce trait honteux comme un modèle à imiter.

L'expérience nous prouvait pour la troisième fois qu'il ne faut jamais s'endormir devant l'ennemi le plus tranquille, et qu'il y a toujours du danger, à la guerre, à n'être pas sur ses gardes.

Le roi, informé de tout ce qui se passait, donna des ordres pour renforcer les troupes du siége.

Le 17 mai, le général de division Gardanne vint prendre le commandement du siége (1). Le maréchal Masséna visita de nouveau les ouvrages, se fit rendre compte de ce qui restait à faire, et des besoins en tout genre qu'ils entraînaient. L'artillerie, le génie et le général commandant furent d'accord qu'il fallait, vu les circonstances, augmenter les assiégeants de trois mille hommes d'infanterie et de quatre compagnies d'artillerie. Ils demandèrent 40 pièces de gros calibre, 16 mortiers pour les attaques, 25 pièces pour les batteries de la plage, 15 canons et 4 mortiers pour le parc de réserve; enfin, 64 mille boulets, 700 milliers de poudre, et 500 mille cartouches; plus, 350,000 francs pour achat de bois, payement de journées de travailleurs; 1,000 voitures pour les transports. A défaut d'autres moyens maritimes, ils demandèrent une trentaine de barques qu'on aurait montées et armées de quelques soldats pour éclairer les mou-

(1) C'était, au reste, à Naples qu'on arrêtait les opérations, même la marche des attaques du siége.

vements de la garnison, et porter, dans l'occasion, des hommes sur les parties des fronts de mer que le canon viendrait à miner.

Il y avait alors sur les lieux trente-deux pièces de gros calibre, deux pièces de 12 de bataille, deux obusiers de 6 pouces, et seize mortiers ; on avait en approvisionnements : 20,000 boulets, 5,000 bombes ou obus, 19 milliers de poudre et 39,000 cartouches (1) ; on pouvait, de plus, ramasser environ 6,000 boulets de ceux lancés par l'ennemi (2). La lenteur apparente des travaux, la difficulté de leur exécution, et les petits désavantages qu'on avait eus déjà, faisaient douter quelques personnes de la possibilité de réduire Gaëte avec les moyens dont on pouvait alors disposer. On mettait en balance les résultats plus positifs de l'expédition de Sicile, et on n'osait pas se décider à poursuivre, coûte que coûte, un siége qui allait épuiser toutes les ressources, et laissait toujours à faire l'expédition majeure. Après quelques tergiversations, les opinions se réunirent enfin pour prendre Gaëte à quelque prix que ce fût ; et vers les premiers jours de juin les ordres furent donnés de presser la confection des batteries, pour commencer le feu à la fin du mois.

A dater du 18 mai jusqu'au 6 juillet, il arriva peu à peu et par détachements trois cents grenadiers de la garde royale, les 7^{e}, 8^{e} et 11^{e} compagnies du 2^{e} régiment d'artillerie à pied, les 3^{e} et

(1) Les corps étaient fournis de cartouches.

(2) On ramassa pendant le siége au delà de *dix-neuf mille* projectiles de l'ennemi.

5e compagnies du 1er d'artillerie à cheval, les 4e et 6e compagnies du 6e bataillon principal du train, et les 2e, 3e et 5e du 6e *bis* d'artillerie ; cent vingt-cinq recrues de sapeurs, le 1er bataillon du 32e d'infanterie légère ligurienne, le 1er régiment d'infanterie légère *idem*, cent cinquante hommes de choix de la garnison de Naples, le 2e régiment de ligne italien, le 2e bataillon du 3e de ligne *idem*, les 2e et 3e bataillons de la légion corse, cent soixante-dix-sept recrues des Noirs, le 1er régiment de chasseurs napolitains, une compagnie du 4e de chasseurs français, le 14e de chasseurs *idem*, deux petits détachements du 25e de chasseurs, du 24e de dragons, enfin les 28e et 30e de dragons. Tout cela fut réparti au camp de Gaëte et dans les postes de Sperluga, Rocca, Gullielmo, Mola, Castellone, Fondi, Itri, Mondragone, et du Garigliano. Ces postes formaient une espèce d'armée d'observation ; celui du Garigliano avec ses dépendances fut porté jusqu'à onze cents hommes, et il fut armé de deux pièces de 12 de bataille et de deux obusiers.

Il était arrivé, du 21 au 27 mai, les généraux Dedon et Donzelot; un peu plus tard, le maréchal Masséna et les généraux Mossel, Campredon, Chambarlhiac, Franceschi, Lamarque, Lanchantin et Caraccialo, ainsi que plusieurs officiers de l'état-major du génie et de l'artillerie.

Le 22, l'artillerie commença à recevoir l'armement et l'approvisionnement demandés ; les envois continuèrent sans interruption, mais ils étaient peu considérables, et ils se prolongèrent jusqu'à la fin du siége.

En moyens de mer, on obtint vingt-quatre chaloupes canonnières, et l'on prit quelques barques de la marine de Mola, qu'on fit conduire par les Noirs.

Après l'affaire du 15 mai, ne pouvant pas calculer combien de temps encore les choses resteraient dans l'état de stagnation dans lequel elles étaient, on avait cru devoir se précautionner contre les sorties. A cet effet, du 17 au 20, pendant la nuit, on prolongea le boyau n° 15 ; on commença un épaulement dans l'emplacement réservé aux batteries de brèche *o* et *t*, afin d'éclairer le terrain irrégulier de la tête du Monte-Secco ; l'on fit une espèce de réduit n° 21 pour défendre les approches de la droite de la parallèle, marquée en cet endroit par un long mur. On fit ensuite des banquettes aux ouvrages favorables à la fusillade ; on lia par une communication n° 22 les deux batteries *e* et *g*, et l'on tint de fortes gardes dans les tranchées. On assura aussi les flancs par une nouvelle batterie sur la droite *i*, intermédiaire entre celle du promontoire et les attaques ; on prépara pour une autre (*n*) à la gauche le sol du magasin au sel, et l'on rétablit celle de mortiers *a*, à laquelle on ajouta une traverse.

La batterie du promontoire fut augmentée et armée d'une pièce de 16 ; on plaça deux pièces de 33 à la batterie *i*, et l'on conduisit toutes les nuits à celle *f* un obusier qu'on retirait avant le jour.

L'ennemi, ignorant les motifs de ces préparatifs, craignait une surprise ; il était sur le qui-vive, et se tenait en force dans ses chemins couverts ; la plus petite chose lui donnait l'éveil, occasionnait

une vive fusillade, et amenait, par contre-coup, l'alerte au camp. Pendant la nuit, il faisait sortir des patrouilles pour observer le pied des remparts contre le bastion della Breccia et celui di Cinque-Piani; il n'avait jamais poussé sa surveillance si loin. Une d'elles rencontra, dans la nuit du 25 au 26, M. le capitaine du génie Lesage, qui était en reconnaissance; elle lui lâcha quelques coups de fusil, et ils furent à l'instant suivis d'une décharge générale d'artillerie et de mousqueterie.

La place continuait de faire un feu soutenu, qui commençait à inquiéter plus sérieusement les travaux; elle écrasait le camp des Noirs, dont la position lui était connue, espérant les amener à la désertion. On fut obligé de le reculer. Le prince tourmentait avec intention ces malheureux; il leur avait fait parvenir dans une bombe une proclamation pour les engager à se rendre dans la place. Les Noirs furent outrés de ces propositions; ils voulaient faire eux-mêmes la réponse, et auraient été la jeter dans les chemins couverts, si on le leur avait permis.

Les chaloupes canonnaient souvent nos batteries de côte; le 18, une d'elles avait été démâtée, et, le 28, elles lancèrent des bombes sur la maison du général commandant, qui envoya un parlementaire pour se plaindre de ce mauvais procédé. Le prince rejeta les torts sur le capitaine anglais, qui conduisait les mouvements de mer. Dans la conversation familière que le parlementaire eut avec le gouverneur, il lui fut aisé de découvrir que ce général était mécontent de la présence de ses fiers alliés, qui l'é-

piaient et le gênaient dans toutes ses actions, et qu'il avait l'âme aigrie de ne pas recevoir de Palerme des secours plus efficaces. Cela s'accordait assez avec le rapport des déserteurs et des espions. Tous déclaraient qu'il se méfiait d'une partie de ses troupes, ne comptait que sur le corps franc, et avait juré de rendre la place sous peu, si on ne lui envoyait de Sicile ce qu'il avait demandé.

C'était le moment de tenter quelques propositions indirectes; mais ces dégoûts ne furent que passagers, et l'on manquait dans la place de gens dévoués assez adroits pour bien conduire cette difficile négociation. On y renonça donc, pour ne plus songer qu'aux moyens de vigueur.

Le siége était définitivement résolu; les généraux Dulauloy, Dedon, Campredon et Valongue avaient fixé l'armement et désigné les positions de toutes les batteries; déjà les travaux préparatoires du génie et de l'artillerie étaient terminés.

Dès la nuit du 5 au 6 juin, on augmenta la batterie *e*, pour y placer trois pièces. Du 6 au 7, on fit quelques barrages à la tête du faubourg; du 7 au 8, on commença la batterie *o* de la crête du Monte-Secco. Les officiers du génie, pour soulager ceux d'artillerie, trop peu nombreux pour leur service, s'étaient chargés de cette batterie, ainsi que de celles *n* et *v*, et ils travaillèrent de concert avec eux aux trois autres *f*, *u* et *x*.

Dans la nuit du 8 au 9, on entreprit les batteries *p* et *q* sur le flanc du Monte-Secco; et, dans celle du 10 au 11, on fit, dans la partie avancée du faubourg

sur la plage, une traverse qui devait être armée au besoin. Du 11 au 16, on n'entreprit rien de nouveau; on perfectionna les travaux. Les batteries *l* et *o* étaient achevées; des bombes, tombées à plusieurs reprises dans l'épaulement de cette dernière, y avaient nécessité de fréquentes réparations.

Dans les nuits des 16 au 17 et 18, on ouvrit le boyau n° 13, et deux amorces de la seconde parallèle n° 24, à la droite et à la gauche.

Dans la nuit du 18 au 19, on commença la grande batterie de mortiers *f*, et l'on prolongea la gauche de la seconde. Cette partie était faite sur le rocher à nu avec de la terre portée dans des sacs, et vidée sur place dans des gabions; c'était une espèce de sape pleine, aussi pénible que périlleuse.

Dans la nuit du 20 au 21, on ouvrit la petite communication n° 25 pour le service de l'artillerie, et l'on fit une place d'armes à l'extrémité de droite de la seconde parallèle. Du 22 au 23, on entreprit la seconde batterie de la crête du Monte-Secco *f*, et l'on acheva celle de mortiers *s*.

Dans la nuit du 28 au 29, on augmenta la batterie *i*, pour y pouvoir mettre une pièce de plus. Celles *p* et *q* furent terminées; les embrasures de ces dernières, ainsi que celles des batteries *b*, *c*, *l* et *o*, étaient dégorgées, mais elles étaient masquées avec des claies recouvertes de terre.

Les deux nuits suivantes, on finit la batterie *l*, et on commença celles *u* et *v*, qui furent achevées le 2 juillet. On restaura en même temps l'ancienne batterie *s*.

L'artillerie s'occupa dès ce moment de conduire les canons dans les batteries (1), et de placer les plates-formes qu'on n'avait pas cru prudent de poser plus tôt dans celles du Monte-Secco, à cause de la justesse et de la proximité du feu de la place.

Le génie, pendant ces derniers jours et jusqu'au 6 juillet, avait continué la communication n° 8 par derrière le faubourg, et avait mis en état toutes les rampes et débouchés ; il avait aussi réuni la droite et la gauche de la seconde parallèle ; mais cet ouvrage était à peine ébauché, et pendant plusieurs nuits encore on y vida beaucoup de sacs à terre, pour épaissir son parapet.

Le prince de Hesse n'était pas resté spectateur oisif des travaux ; il avait prolongé la gauche de la batterie de la Reine, et avait fait plusieurs changements dans l'armement général. Le 15 juin, à trois heures après-midi, il avait hasardé une nouvelle sortie de cent cinquante hommes contre la droite de nos attaques, mais elle avait été repoussée aussitôt par la garde de tranchée, qui franchit les parapets, et la mena jusque sur les glacis.

La place et les chaloupes n'avaient cessé de tirer ; leur feu, moins vague que dans les commencements, avait fait plus d'effet. Les batteries du plateau et du Monte-Secco avaient été souvent endommagées. Le 11 juin, un affût de celle *g* avait été brisé ; le 16, une pièce de celle *i* avait été touchée ; et,

(1) On ne pouvait conduire les pièces aux batteries qu'à force de bras ; elles s'enfonçaient jusqu'au moyeu en passant sur leurs affûts dans les tranchées de sable.

le 21, une autre pièce de la même batterie avait eu le tourillon forcé et l'affût cassé. Le 11, les généraux Dedon et Valongue, et le colonel Lazousky, étaient dans la batterie *o;* ils y réglaient ensemble quelques détails de service, lorsqu'une bombe tombant près d'eux éclate, et l'un de ses débris frappe d'un coup mortel le brave général Valongue. La tête fracassée, une partie du crâne enlevée, il vécut encore quatre jours dans des douleurs aiguës; il expira, la nuit du 17 au 18, dans les bras de ses amis à Castellone, et ses dernières pensées furent toutes à la gloire et à son noble métier (1).

Sa mort privait les troupes d'un officier distingué, qui avait jusqu'à ce moment conduit les attaques avec autant de zèle que d'intelligence; mais les travaux n'en souffrirent pas, le général Campredon étant venu les diriger en personne.

Il est à regretter que le général Valongue n'ait pu vérifier et communiquer une idée qu'il avait conçue dans les derniers temps; il écrivait, le matin du jour de son accident : « J'ai cru reconnaître un endroit « faible de la place, par où nous pourrions facile- « ment l'ouvrir, et décider la question; mais il nous « faudrait quelques barques, comme je l'ai demandé.

(1) Le général Valongue avait fait toutes les campagnes de la révolution, celle d'Égypte et celle de la grande-armée en l'an XIV, sans jamais avoir été blessé; il avait été nommé général après la bataille d'Austerlitz. Il ne jouit que six mois de ce nouveau grade, et il finit sa vie au moment où sa carrière militaire commençait à devenir belle. Il fut enterré près du tombeau de Cicéron; depuis, le roi ordonna l'exécution d'un monument à sa mémoire dans le lieu même où il avait reçu le coup mortel.

« J'examinerai davantage les localités, et je ne par-
« lerai de cette nouvelle idée que lorsque le temps
« en sera venu, et que j'y verrai une certitude de
« succès. Si mon aperçu se vérifie, j'espère éviter
« beaucoup de peines et plusieurs jours de feu. »

Plusieurs officiers pensèrent que le général Valongue avait projeté d'attacher le mineur dans quelques parties franches du rempart; la demande qu'il faisait des barques, et ce qu'il disait dans une autre occasion après la reconnaissance des capitaines Laforcade et Paulin, pourraient faire croire qu'il avait jeté les yeux sur le bastion della Trinità, dont le mur n'était pas terrassé, ou sur l'ouvrage di Cinque-Piani et ses adjacents, qui n'étaient pas tout à fait inaccessibles.

Cet officier n'était pas le seul dont les troupes du siége avaient eu à regretter la perte : dans les derniers jours de mai, un capitaine corse avait été tué et un lieutenant de la légion avait été blessé; le 19 juin, le lieutenant de mineurs Augoyat (1) avait eu les deux cuisses traversées par un biscaïen.

Les bombardes et les canonnières venaient habituellement, matin et soir, nous harceler sur nos flancs. Le 11 juin, elles s'étaient embossées vis-à-vis les batteries du promontoire, contre lesquelles elles tirèrent longtemps sans succès. Le 2 juillet, elles

(1) Ce brave officier, parvenu par son mérite aux grades supérieurs dans l'arme du génie, existe encore. Longtemps professeur de fortification dans les écoles d'application d'état-major et de Metz, il est maintenant conservateur des plans et reliefs à l'hôtel des Invalides. C'est un des officiers à qui les sciences et la littérature militaire doivent le plus d'ouvrages aussi remarquables qu'impartiaux.

lancèrent des bombes sur le parc, et ne tardèrent pas à se retirer sans avoir fait aucun mal. Cependant, une bombe tombée près du petit dépôt de poudre fit porter la précaution jusqu'à reculer du côté d'Itri ces magasins. Les munitions étaient alors fort nécessaires et très-rares.

Le 4, la flottille ennemie, composée de vingt-six voiles, vint attaquer la première division des chaloupes, arrivée la veille, et mouillée à droite de Castellone. Les douze chaloupes répondirent avec vigueur; elles furent bien soutenues par les batteries de côte, et la flottille ennemie fut contrainte de s'éloigner. Bientôt après, toutes les embarcations des assiégés s'avancèrent de nouveau pour tenter l'abordage; mais la mousqueterie des chaloupes, la mitraille des batteries et le feu de l'infanterie, qui se mit dans l'eau jusqu'à la ceinture, les forcèrent à la retraite après les avoir maltraitées. Cette petite affaire dura environ cinq quarts d'heure; l'ennemi lança trois cents bombes et cinq cents boulets, et tua ou blessa cinq à six hommes, sans avoir pu atteindre une seule des chaloupes; il perdit quatre fois plus de monde, et plusieurs de ses bâtiments furent percés de part en part.

Le même jour et au même instant, quatre chaloupes canonnières s'étaient approchées du poste du moulin, entre Mola et le Garigliano, et avaient eu l'air de vouloir débarquer; mais les mouvements des troupes qui défendaient la rive les empêchèrent d'exécuter leur projet.

Le 6 au matin, la seconde division des chaloupes,

de la même force que la première, arrivait de Naples et venait jeter l'ancre à l'embouchure du Garigliano, pour éviter la croisière anglaise, qui l'avait aperçue. Les canonnières de la place accoururent, et quatorze d'entre elles se présentèrent aussitôt à portée de pistolet. La division riposta vivement, et soutint le combat. Deux pièces de 12 de campagne manœuvraient sur les flancs. Deux canonnières ennemies furent coulées bas; les autres se retirèrent, faisant place à dix nouvelles embarcations. Elles ne tinrent pas plus longtemps, et abandonnèrent aussi bientôt la partie, après avoir démâté une chaloupe.

Cependant la petite flottille française ne pouvait continuer sa route à la vue de celle de l'ennemi; elle remonta le Garigliano jusqu'au pont, et y attendit vainement, pour partir, que la frégate et les quatre canonnières restées dans ces parages se fussent éloignées.

Les chaloupes de Castellone n'étaient pas assez en force pour oser tenir le large, si les autres ne venaient les joindre; elles restèrent à la côte, et ne furent, jusqu'à la fin du siége, d'aucune utilité; elles ne servirent qu'à attirer plus souvent le feu sur la plage, au détriment des communications, et sans aucun avantage pour les autres parties des attaques.

Malgré le feu continuel des assiégés et le silence absolu des assiégeants, la garnison n'était plus aussi rassurée; le moment décisif où les Français allaient démasquer leurs batteries approchait... D'un autre côté, la ration était réduite dans Gaëte; la viande manquait; elle était remplacée par de mauvais

stock-fich, et les privations amenaient le dégoût. Il y avait beaucoup de malades, le nombre en augmentait chaque jour, et le service devenait de plus en plus fatigant et dangereux.

Les soldats désertaient par escouades; et les compagnies entières seraient passées dans le camp sans l'extrême méfiance du prince, qui avait ses espions partout. Les déserteurs se laissaient glisser dans la mer le long de la branche droite du bastion de la porte de terre; ils ne trouvaient en cet endroit et jusqu'à la tête du faubourg que soixante à soixante-dix centimètres de hauteur d'eau (1).

Cette particularité favorisait singulièrement les attaques de gauche, et dispensait de prendre les ouvrages extérieurs; on pouvait aisément ruiner le flanc gauche du bastion de la citadelle, et arriver par là à la brèche. Un nouvel examen fit bientôt renoncer au projet d'ouvrir la place par la citadelle ; ses voûtes épaisses se présentant de face auraient été trop difficiles à renverser. Au raccordement du petit ouvrage bas de gauche de la citadelle avec la branche droite de la batterie Capelleti, le mur avait une épaisseur et un relief médiocres, et il soutenait une rampe à terre qui lui était adossée; il était présumable qu'il ne résisterait pas longtemps au canon, et l'on avait lieu d'espérer d'obtenir en cet endroit une brèche praticable (2).

(1) On avait soupçonné dès le commencement qu'il n'y avait que très-peu d'eau le long des ouvrages de mer, mais jusque-là il n'avait pas été possible de s'en assurer.

(2) La place avait, le 10 juin, reçu de nouveaux secours; dix bâ-

Le 3 juillet, il était encore arrivé 3 vaisseaux, une frégate et 7 transports; ils avaient débarqué de nouvelles provisions et 400 soldats.

Avec ces divers renforts, la garnison était, au 7 juillet, de 6,200 hommes; il y avait dans la place 178 bouches à feu, dont 107 en batterie contre les travaux de l'assiégeant. On comptait dans la rade 2 vaisseaux, 3 frégates ou corvettes, et 24 chaloupes canonnières armées : une frégate et 4 canonnières croisaient toujours à l'embouchure du Garigliano.

Les Français avaient armé leurs batteries, les avaient approvisionnées sur les lieux de 300 coups pour les pièces de 24, de 400 pour celles de 16, de 150 pour les mortiers de 12 pouces, et de 300 pour ceux de 9 pouces. Il y avait au camp et au Garigliano 8,500 hommes de toutes armes; 800 à 900 depuis ce poste jusqu'à Terracine (1); 12 chaloupes étaient mouillées devant Castellone, et 12 autres au Garigliano.

On avait mis 1,200 hommes à la disposition de l'artillerie pour les travaux et les manœuvres, et on lui avait formé pour le service des pièces 4 compagnies d'auxiliaires de 100 hommes chacune, qui, depuis un mois, s'exerçaient deux fois par jour.

Le maréchal Masséna commandait en personne

timents de transport, escortés d'un vaisseau, avaient débarqué des vivres, des munitions, et 600 hommes.

(1) Le 9 juillet, deux jours après l'ouverture du feu, le 3e italien, fort de 500 hommes, fut envoyé au Garigliano; et il arriva avant la fin du siége environ 200 hommes qui ne sont pas compris dans ces aperçus.

le siége depuis le 28 juin. Il fit au prince de Hesse de nouvelles propositions, mais celui-ci fut inébranlable.

Les embrasures étaient dégorgées; tout était prêt pour commencer le feu, et il était urgent de ne pas le retarder d'un instant. Le soldat ne pouvait résister à la chaleur de ces sables brûlants et de ces rocs pelés, malgré les puits et les abris qu'on avait faits dans différents endroits, et les maladies nous enlevaient chaque jour 20 à 30 hommes.

Malheureusement, ainsi qu'on l'a vu plus haut, le 3 juillet, les Anglais, unis aux Siciliens, avaient fait dans le golfe de Sainte-Euphémie un débarquement; ils étaient soutenus par des paysans armés. Le 4, le général Reynier, après un combat très-opiniâtre, avait été obligé de se replier. Les Calabres étaient entièrement soulevées, les communications avec le troisième corps d'armée étaient coupées (1), et l'esprit public était généralement incertain dans tout le royaume.

Telle était la situation dans laquelle on se trouvait. Le siége de Gaëte était devenu le thermomètre de l'opinion.

Le 7 juillet, à trois heures quarante minutes du matin, en présence du roi (2), une bombe lancée des batteries du plateau donna le signal, et à l'instant 89 bouches à feu, dirigées contre la place, y font

(1) Le premier corps d'armée occupait la Terre de Labour, les deux Principautés et la Basilicate; le second, la Pouille, les Abruzzes; et le troisième, les Calabres.

(2) Le roi était encore venu le 28 juin visiter les travaux.

pleuvoir une grêle de bombes et de boulets. Plus le coup avait été retardé, plus il était terrible ; l'ennemi en fut atterré. Il abandonna ses remparts et ses chemins couverts, et, pendant deux heures, il n'osa se montrer. Il revint peu à peu de sa stupeur, et fit avancer ses chaloupes sur les flancs, nous répondit d'abord avec une quinzaine de pièces, et en fit jouer après jusqu'à trente.

Les chaloupes se retirèrent presque aussitôt, deux d'entre elles ayant été atteintes par des boulets. Toute la journée, le feu des assiégeants conserva une supériorité marquée sur celui de la place, qui, le soir, était presque éteint. La nuit, on fit feu de quatre en quatre heures; l'ennemi ne répondit presque pas; il réparait les désastres de la journée. On profita de cette tranquillité pour en faire autant, et pour renouveler l'approvisionnement des batteries.

Les troupes du siége avaient dirigé leur feu contre les défenses et les pièces; suivant le rapport du capitaine du génie Baudrand, 6 canons étaient démontés, les merlons étaient presque tous ruinés, les bombes avaient mis trois fois le feu aux gabions de la batterie de la Reine, et avaient fait sauter cinq petits dépôts de munitions.

La mitraille de l'ennemi maltraita un peu les travailleurs qui étaient à la tête des tranchées; il tomba quelques bombes dans les batteries; elles firent peu de mal : il y eut deux pièces démontées, et un drapeau mis hors de service. Une partie des maisons du faubourg furent renversées, et leurs dé-

combres obstruèrent pour quelque temps l'intérieur des batteries du quai et la grande rue qui servait aux communications. Dans les vingt-quatre heures, 5 hommes furent tués et 37 blessés.

La tranchée avait été commandée par le général Valentin, ayant sous ses ordres le colonel Guyard, 3 bataillons de garde, 400 canonniers ou auxiliaires, et 600 travailleurs.

Cet ordre de service varia peu jusqu'à la fin du siége; il était réglé de manière que le soldat avait un jour de repos, et un de garde ou de travail. Le commandement de la tranchée roula entre les généraux Donzelot, Lacour, Valentin, Lamarque, Lanchantin et Caracciolo; et en second, les colonels Dufour, Soulier, Cardeneau, Guyard, Foresti, Ruffini et Pignatelli.

Le 8, à la pointe du jour, le feu reprit avec vigueur, et se soutint de même toute la journée; il fut plus réglé que la veille; les batteries *o*, *p*, *q*, *r*, *t* et *v* battaient en brèche la rampe des Capelleti et les bastions de la citadelle et della Breccia, et ruinaient l'ouvrage di Cinque-Piani; les autres cherchaient à démonter les pièces et à détruire les parapets.

L'ennemi avait monté 4 canons et 4 mortiers à la batterie de la Reine pour remplacer ceux qui étaient hors de service, et pour renforcer cette batterie, dont la position lui était si avantageuse. Il ne commença son feu que sur les huit heures du matin, et il l'interrompit de deux à six heures du soir; il tira beaucoup à mitraille, du bastion Piattaforma, contre les travaux de droite, où l'on avait quelques

travailleurs. Deux de ses canonnières s'avancèrent le matin vis-à-vis le faubourg, mais elles s'éloignèrent aux premiers coups qui leur furent tirés.

La nuit, on répara les dégâts du jour, ce qui fut fait régulièrement jusqu'à la fin; et l'on ouvrit à la gauche les boyaux n° 26, et à la droite ceux n^os^ 27 et 28, pour porter les cheminements le plus près possible des brèches, et faciliter l'assaut. Les boyaux de droite se faisaient couramment dans le terrain franc; celui de la gauche fut tracé à la sape volante; on trouva à peine dans toute sa longueur la terre nécessaire pour couvrir les gabions; celle qu'il fallut pour achever son massif était portée dans des sacs qu'on remplissait le jour et qu'on vidait la nuit.

Le résultat de cette seconde journée fut de commencer trois brèches, de démonter cinq pièces à l'ennemi, et de mettre le feu à un dépôt de bombes et aux gabions de la batterie de la Reine; deux plate-formes, trois affûts et cinq roues furent brisés aux batteries, 7 hommes tués et 43 blessés, parmi lesquels le colonel Foresti.

Le 9, le feu, dirigé et continué comme le jour précédent, commanda celui de la place. L'ennemi manquait de canonniers; il en avait perdu beaucoup par suite de l'évasement de ses pièces; les Anglais lui en fournirent quelques-uns, qui furent particulièrement affectés au bastion Piattaforma. Les bombardes s'approchèrent deux fois du faubourg; elles tirèrent quelques coups sans aucun ef-

fet : une d'elles fut touchée, et elles reprirent leur station ordinaire.

Pendant la nuit on prolongea le dernier boyau de la gauche, on en ouvrit à sa droite deux nouveaux, n^os^ 29 et 30. Le général Campredon assista lui-même à ce travail.

L'ennemi eut ce jour-là plusieurs pièces mises hors de service, et le feu prit à un de ses dépôts de bombes; il brisa un des affûts des batteries de siége, tua 7 hommes et en blessa 28, parmi lesquels les capitaines Montigni et Lesage : le premier, de l'état-major; le second, du génie. Un poste entier de 13 hommes déserta de la place.

La brèche, au grand bastion, se formait assez promptement, et l'on découvrait déjà la terre dans les parties supérieures; celles de Capelleti et du flanc du bastion de la citadelle étaient aussi très-prononcées; cependant il était indispensable d'avoir des feux plus rapprochés : les coups n'avaient point assez de force pour achever de ruiner ces épaisses maçonneries. Il fut arrêté qu'on ferait une nouvelle batterie sur le Monte-Secco, à la hauteur de la seconde parallèle, et, si le cas l'exigeait, qu'on en placerait une autre à l'extrémité du boyau n° 26.

Le 10, on tira sur les mêmes points que la veille, mais le feu fut moins nourri; l'ennemi aussi ne riposta qu'à de longs intervalles; il fit un coup d'embrasure à la batterie *o*, et brisa une pièce de 24.

La nuit, on chemina à la droite par une sape debout, n° 31, et l'on commença la batterie *x* en avant de la seconde parallèle. Ce dernier travail avança

peu; la place y dirigea constamment la mitraille et la mousqueterie; on plaça deux obusiers dans la batterie *o*, on ajouta un mortier à celle *r*, et on enleva plusieurs procès du plateau pour changer celles du Monte-Secco qui étaient hors de service. Huit hommes furent tués et 40 blessés, entre autres le lieutenant d'artillerie Thomassin (1), et le lieutenant du génie Mitiffiol. Huit déserteurs passèrent dans les ouvrages avancés; ils annoncèrent que le prince de Hesse avait été blessé dangereusement: un éclat de maçonnerie lui était tombé sur la tête, au débouché de la poterne du bastion della Breccia, dans la fausse braie San-Andrea, et lui avait enlevé toute la partie supérieure du crâne.

Cet événement pouvait influer beaucoup sur la suite du siége, et même amener une conclusion; en conséquence, le 11, on fit un feu plus vif et l'on jeta beaucoup de bombes dans la ville; l'ennemi, au contraire, tira moins que de coutume. Les points de mire furent toujours les mêmes; les brèches furent très-élargies; la rampe des Capelleti était entièrement à découvert, et cette communication était totalement interceptée; il y eut de part et d'autre quelques pièces démontées.

La nuit, on fit à la droite un retour n° 32 en sape pleine, et l'on continua la batterie avancée *x*.

Cinq hommes furent tués et 26 blessés. Le capitaine d'artillerie Augé, et le lieutenant de la même arme Audry, furent du nombre des blessés.

(1) Cet officier mourut quelques jours après, de sa blessure.

Quelques déserteurs confirmèrent ce que l'on savait de la blessure du prince ; ils ajoutèrent qu'on le croyait mort, ce qui n'était pas.

Sans prêter beaucoup de foi à ces rapports, on se détermina à faire une sommation. La garnison pouvait sans doute accepter une capitulation ; elle manquait de poudre (1); son artillerie avait beaucoup souffert, et il y avait peu de canonniers pour la servir; la place était ouverte en deux endroits; enfin l'assiégeant était au pied des glacis.

On était disposé à faire un pont d'or à l'ennemi, ne voulant que Gaëte ; et c'était beaucoup que de l'avoir quelques jours plus tôt. On avait tiré, depuis le 17, 33 mille coups; les projectiles de calibre commençaient à manquer, une grande partie des affûts étaient dans le plus mauvais état, beaucoup de pièces avaient la lumière tellement évasée que le service en était dangereux, et que leurs coups ne faisaient plus d'effet.

D'après cela, le 12, à huit heures du matin, le maréchal Masséna écrivit une lettre au gouverneur pour l'engager à se rendre; il la fit porter par le général Donzelot, qui prit avec lui comme aide de camp le lieutenant-colonel du génie Constanzo (2).

(1) On débarquait des poudres de la flotte anglaise au fur et à mesure de la consommation.

(2) Cet officier était Napolitain ; il devait adroitement lier conversation avec les officiers et les habitants qu'il aurait l'occasion de voir, apprendre d'eux tout ce qu'ils pourraient savoir, et leur faire part de l'avancement et de la fortune de leurs amis. Il s'acquitta très-bien de cette mission; il sut tirer parti des regrets de chacun pour ranimer les espérances de tous, et pendant douze heures qu'il fut en conférence il fit beaucoup de partisans à la cause française.

Les parlementaires furent reçus hors de la porte de mer ; on leur dit que le gouverneur ne pouvait leur parler, qu'on lui remettrait de leur part la lettre dont ils étaient porteurs, et qu'ils étaient libres d'en attendre la réponse. Le prince de Hesse, après sa blessure, avait été transporté à bord d'une frégate, et l'on désespérait de sa vie ; le colonel du Royal-Presidio, M. Holtz, avait pris le commandement. On voulait cacher ces faits ; aussi ne laissa-t-on point entrer les parlementaires dans la ville ; mais les habitants en sortaient librement, et la précaution fut inutile.

Le colonel Holtz convoqua un conseil de guerre pour savoir ce qu'il avait à faire ; l'opinion de la majorité fut que la place pouvait encore tenir de quinze à dix-huit jours, pendant lesquels il était possible qu'il survînt quelque heureux changement ; et la réponse fut basée là-dessus.

Elle était positive ; il fallait songer à faire une brèche praticable, et menacer de l'assaut ces gens si tenaces, que l'ombre du prince de Hesse semblait guider encore ; c'était le seul moyen de les chasser de leurs ruines.

Le feu, qui avait été suspendu pendant les pourparlers, reprit avec vigueur à huit heures du soir, et continua de même toute la nuit. On travailla avec ardeur à la batterie *x*.

La garnison ne connaissait que très-imparfaitement la situation des Calabres ; les brigands, qui assassinaient indifféremment les Anglais, les Siciliens et les Français, l'empêchaient d'en recevoir des

nouvelles exactes, et elle croyait le général Reynier en force et prêt à attaquer de nouveau ; elle ne voyait dans le refus d'ouvrir les portes qu'une prolongation inutile de fatigues et de dangers, et elle était fort mécontente. Il déserta pendant la nuit 26 hommes ; beaucoup d'autres auraient suivi leur exemple, s'ils avaient pu parvenir à s'échapper.

Le 13, le feu fut de part et d'autre vif et soutenu, sans produire beaucoup d'effet; la place semblait ranimer le sien, comme pour montrer les ressources qu'elle avait encore ; les bombardes vinrent inquiéter le faubourg, et jetèrent quelques bombes. On continua les travaux commencés, et l'on conduisit une troisième pièce à la batterie *r*, d'où l'on retira le mortier.

Le 14, le feu et celui de l'ennemi se maintinrent comme la veille ; il n'y eut également rien de particulier; mais à la longue les batteries se déformaient et l'artillerie se détériorait. On changea, aux dépens des batteries du plateau, cinq pièces à celle *g*, deux à celle *r*, et une à celle *l*; plusieurs autres encore étaient en mauvais état, on n'avait pas de quoi les remplacer.

La dernière batterie de brèche n'avançait pas ; on éprouvait les plus grandes difficultés à donner à son épaulement le relief nécessaire ; on décida de la reculer un peu, et de la porter dans la parallèle ; on s'occupa de ce travail pendant la nuit.

Il y eut dans les vingt-quatre heures 5 hommes tués et 17 blessés.

Le 15, les batteries les plus rapprochées, qui

avaient été en partie réarmées, tirèrent avec une espèce d'acharnement, et réduisirent au silence celles de la place.

Les brèches, considérablement augmentées, étaient presque praticables; l'ennemi, pendant la nuit, en déblaya le pied, que l'on ne pouvait découvrir, et les bombes et obus ne purent l'en empêcher. On continua la nouvelle batterie, et on poussa sur la droite une autre portion de sape debout, n° 33.

Il déserta de la place un lieutenant du corps franc, un sergent et un soldat; ils donnèrent quelques détails sur ce qui s'y passait.

Le 16, le feu maintint sa supériorité sur celui de la place; l'ennemi ne pouvait plus tenir dans aucun point du front; tous les parapets en étaient détruits, et les terre-pleins bouleversés. On commença dans la journée le relèvement de la batterie *x*, et l'on prépara à celle *r* l'emplacement d'une quatrième pièce pour achever la seconde brèche de gauche. La nuit, on continua ces travaux, et l'on fit en sape pleine le dernier boyau n° 34, qu'on porta jusqu'à la porte des Jardins, au pied des glacis : il y eut 6 hommes tués et 18 blessés.

Le 17, l'ennemi, qui avait conduit de nouvelles pièces à la courtine de Tre-Croci, tira beaucoup de là et de quelques points éloignés sur les batteries du Monte-Secco; ni le feu ni les travaux n'en furent ralentis; les brèches furent rendues praticables, et la batterie *x* fut terminée.

Deux vaisseaux et une frégate arrivèrent ce jour-

là dans la rade. Les Anglais, instruits du déplorable état de Gaëte, vinrent offrir à la garnison des moyens de retraite, à défaut de ceux de défense.

Le gouverneur était assuré qu'il ne pouvait plus espérer de secours; il savait que les troupes débarquées à Sainte-Euphémie s'étaient bornées à occuper la pointe depuis Monteleone jusqu'à Reggio, et que l'influence de cette expédition n'avait pas dépassé les Calabres : rien ne pouvait d'ailleurs lui faire soupçonner l'embarras général dans lequel on se trouvait.

Dans cette occurrence, la place, qui ne voulait pas attendre le dernier moment pour entrer en négociation, devait profiter de la flotte qu'elle avait à sa disposition pour se faire transporter à Palerme : il y avait alors en rade 4 vaisseaux, 5 frégates, 28 chaloupes, et plusieurs bâtiments marchands.

Le 18, le feu continua avec vigueur ; c'était, en quelque façon, le dernier effort; l'ennemi, occupé à se consulter, répondait très-mollement.

La batterie x était armée, ses embrasures allaient être démasquées, et elle devait tirer pendant trente-six heures pour achever la grande brèche; la seconde parallèle et les boyaux en avant étaient garnis de banquettes, les débouchés étaient préparés, le terrain bien reconnu; le passage de gauche dans la mer avait été sondé jusqu'à la première brèche par le capitaine du génie Martin, et se trouvait tel que l'avaient dépeint les déserteurs : tout était donc prêt pour donner l'assaut le 20 au plus tard; les troupes étaient déjà commandées, et l'ordre d'atta-

que arrêté. Deux officiers du génie, avec leurs sapeurs, devaient marcher à la tête des colonnes, lorsqu'à trois heures après-midi le drapeau blanc fut arboré sur les deux brèches et sur la porte. Le feu est à l'instant suspendu, un parlementaire se présente, apportant les conditions auxquelles le gouverneur consentait à se rendre.

Le maréchal ne put accepter sans quelques modifications les propositions qui lui étaient faites; il envoya dans la place le général Franceschi, chef d'état-major de son corps d'armée, afin de traiter plus promptement les points de discussion, et le munit de pleins pouvoirs pour conclure cette importante capitulation.

Le conseil de guerre fut assemblé, le général y fut admis, ainsi que le colonel Franceschi, premier aide de camp du maréchal, et le lieutenant-colonel du génie Constanzo, qui l'avait accompagné. Après quelques objections de part et d'autre, les articles furent arrêtés et signés à onze heures du soir (1).

Les troupes françaises entrèrent dans la place le 19 juillet; plusieurs corps pénétrèrent par les brèches; on y trouva 150 canons, 21 mortiers, 3 pierriers, 7 obusiers, 1,850 fusils, 450 piques ou faux, 5,500 livres de poudre et 70 mille cartouches. Il y restait peu de projectiles, et ils étaient tous de calibres imparfaits; les vivres étaient aussi en très-petite quantité.

La garnison s'embarqua dans le temps prescrit,

(1) Voir la note A, à la fin du volume.

et fut transportée à Palerme (1); plusieurs officiers et soldats restèrent, et prirent service dans les régiments du roi.

Ce siége célèbre, si longtemps suspendu, se termina après cinq mois de blocus, quatre mois de tranchée ouverte, et onze jours de feu (2). Les assiégeants eurent 790 soldats et 29 officiers tués ou blessés (3). L'ennemi perdit à peu près le même nombre d'hommes, et il lui en déserta 152. Les Français tirèrent 68,700 coups de toute espèce, les assiégés plus de 100 mille; les premiers consommèrent 500 milliers de poudre (y compris 380 mille cartouches délivrées aux corps), les seconds, deux fois autant.

On employa pour les travaux 171 mille sacs à terre, 9 mille gabions, 32 mille fascines ou saucissons, tous les tonneaux et toutes les portes et planches du faubourg; et l'on dépensa pour la construction ou l'achat de ces divers objets, 430 mille francs (4).

Si l'on considère la nature des fortifications de Gaëte et de ses approches, la disposition des troupes

(1) On a contraint dans la suite cette troupe à se battre contre les Français, malgré les termes de la capitulation; la majeure partie fut prise à l'affaire de Milet le 28 mai 1807, et la bonté seule du roi les sauva de la rigueur des lois militaires.

(2) Du 7 juillet à trois heures cinquante-deux minutes du matin, au 18 juillet à trois heures du soir, il y a à peu près onze jours et demi. Le feu fut suspendu douze heures le 12, pendant les pourparlers. Ainsi les batteries n'ont tiré que onze jours.

(3) Dans le nombre des tués et blessés il y a 110 hommes de l'artillerie et 63 du génie.

(4) Ajoutant à cette somme de 430 mille francs celle de 800 mille

de l'assiégeant avec celles de l'assiégé, l'armement de la place et ses ressources en ce genre, les difficultés qu'on eut pour se procurer l'artillerie nécessaire pour les attaques, enfin les circonstances défavorables pendant lesquelles on fit le siége, on comprendra sans peine que ce fait d'armes est considéré à juste titre, sinon comme l'un des plus brillants, du moins comme l'un des plus pénibles et des plus périlleux des guerres modernes (1).

Pendant plus de quatre mois, 3 à 4 mille hommes, excédés de fatigue et mal nourris, résistent seuls à 5 mille qui ne manquent de rien; travaillant jour et nuit sous le feu constant de bouches à feu, auxquelles ils ne peuvent opposer que le feu presque impuissant de la mousqueterie.

Les troupes françaises se surpassèrent. Leur courage, leur patience soutenue, si difficiles à allier avec leur bouillant caractère, méritent l'admiration de la postérité. En effet, au dernier moment même, lorsqu'on fut parvenu à réunir tous les moyens d'action (2), on était tout au plus égal en force à la garnison, qui, de son côté, avait reçu des renforts. L'artillerie, inférieure en nombre à celle de l'ennemi,

pour les dégâts faits à la campagne, au faubourg, à la ville et aux fortifications, et celle de 5 millions 565 francs pour les munitions et les projectiles consommés par les deux partis, on voit que le siége coûta 6 millions 730 mille francs, non compris les frais de transport et les dépenses extraordinaires pour les troupes et pour l'espionnage.

(1) Voir, comme point de comparaison, la note C, contenant des détails curieux sur le siége de Gaëte par les Autrichiens, en 1707.

(2) Voir la note B, placée à la fin du volume.

manquait de rechange, et les approvisionnements étaient incomplets.

Cependant le dévouement et le courage suppléèrent à tout ; vingt-huit batteries furent construites et armées, onze jours de feu ouvrirent la place en deux endroits, et la réduisirent à capituler au moment où elle allait infailliblement être emportée de vive force.

Mais c'est dans les détails de leur service qu'il faut suivre ces admirables soldats, luttant contre la nature et l'art réunis, élevant pour ainsi dire une nouvelle forteresse devant ces murs à l'abri desquels les défenseurs les bravent, enlevant les rochers, aplanissant le sol, le couvrant de terre et de fascines, reconstruisant les épaulements détruits vingt fois par le canon ; enfin, malgré mille obstacles qui paraissent invincibles, arrivant jusqu'au pied des remparts.

Ces fatigues eussent exigé un peu de repos ; mais une poignée d'hommes devait suffire à tout : le soldat ne quittait la pioche que pour prendre le fusil, il n'achevait sa garde que pour aller à la corvée, et il ne mangeait et ne dormait qu'à la dérobée (1).

Les vivres se distribuaient à une lieue et demie du camp ; ils manquèrent souvent dans les premiers mois ; ils furent toujours de mauvaise qualité, et

(1) Il y avait par jour, avant l'arrivée des dernières troupes, 1,200 hommes pour la garde de la tranchée, 300 pour la réserve, 1,200 pour les travailleurs de jour ou de nuit, et 1,100 pour occuper les postes des environs.

sur la fin on donnait du vieux biscuit au lieu de pain.

Aux pluies continuelles du printemps succédèrent les chaleurs suffocantes de l'été; les maladies se déclarèrent d'une manière alarmante, et les faibles renforts qu'on recevait couvraient à peine le déficit journalier.

On ne peut se faire une idée des difficultés qu'on éprouvait dans l'exécution des travaux; on ne trouvait presque partout que le sable et le roc; la longueur des jours et le brillant éclat de la lune privaient de l'avantage ordinaire des nuits. Dans les deux batteries du plateau, on vida une énorme quantité de sacs à terre; dans plusieurs endroits, il fallut jusqu'à six mètres d'élévation pour mettre les cheminements à couvert des feux presque verticaux de la place.

Ce n'est encore rien comparativement à la peine qu'on eut pour réunir l'artillerie et les munitions nécessaires; tout ce qui était dans les places et dans les arsenaux ne suffisait pas pour armer en même temps les côtes du royaume et fournir le parc de siége; on dut couler des canons et des mortiers, refaire les affûts, et tirer des poudres de l'État romain.

D'après ce que l'on vient de lire, il est aisé de voir pourquoi ce siége traîna en longueur; et l'on en déduit facilement les motifs qui ont fait commencer et continuer les travaux si longtemps avant que l'artillerie fût en état d'agir. Ce n'est donc pas par suite d'aucun système qu'on porta les che-

minements jusqu'au pied des glacis, avant d'avoir éteint une partie des feux de la place; et l'on était bien loin d'avoir l'audacieux projet de prendre Gaëte par la mine sans tirer un seul coup de canon, ains que cela fut dit.

Si cette marche, en donnant au blocus l'apparence d'une attaque, eut le désavantage de relever aux yeux du public la défense du prince de Hesse et de favoriser par là les insurrections des provinces, elle fit consommer inutilement à l'ennemi des munitions dont la pénurie dans les derniers moments hâta la reddition de la place. Du reste, cette manière d'agir ne nécessita pas l'augmentation du nombre des troupes; elle n'empêcha pas de fournir à l'artillerie tous les travailleurs qu'elle pouvait employer; elle ne fit pas tuer un homme de plus, et elle ne coûta ni plus d'argent ni plus de peine; au contraire, elle fournit les moyens de faire des travaux immenses avec un faible corps qu'on aurait cru à peine suffisant pour se garder; et, en accoutumant peu à peu les soldats à un genre de service qui leur était inconnu, elle en fit autant des sapeurs, sans la pratique et l'intelligence desquels les ouvrages du Monte-Secco étaient impossibles.

La défense de Gaëte fut sans nul doute belle et vigoureuse; cependant elle n'est pas exempte de reproches : ainsi, sans parler du tort qu'a eu la garnison de ne pas avoir détruit, à six cents mètres au moins de ses palissades, tout ce qui pouvait gêner le tir de ses batteries; sans reprocher au prince de

PLAN DES ATTAQUES CONTRE GAËTE, 1806.

Légende

A *Bastion et Batterie di Transilvania.*

B *Bastion ladrone ou della Trinita.*

C *Bastion di Secco.*

D *Batterie de tre Croci.*

E *Bastion Piattaforma.*

F *Batterie Cinque Piani.*

G *Bastion della Breccia.*

H *Grande traverse en terre dans le Bastion della Breccia.*

I *Retranchement della Breccia.*

K *Batterie de la Reine*

L *Batterie de Mortiers S. Andrea.*

M *Courtine S. Andrea*

N *Fausse Braie della Breccia.*

O *Demi-lune S. Andrea.*

P *Contregarde S. Giacomo.*

Q *Bastion S. Giacomo.*

R *Batterie del Fico.*

S *Batterie di Conca.*

T *Batterie Capelleti.*

U *Flancs de la Citadelle.*

V *Citadelle.*

X *Bastion de la Citadelle.*

Y *Bastion de la Porte de terre.*

Z *Porte de terre et Ouvrage avancé du Bastion de la Breccia.*

A' *Batterie S. Antonio.*

Échelle en mètres

0 50 100 200 300 400 500 M.

Gravé par Regnier et Dourdet, 8 Passage Ste Mie

Lithie de Grattia à Paris

Hesse de n'avoir point, dans le commencement, tenu la campagne, et défendu le plateau ni même Monte-Secco, s'il n'était pas sûr de ses soldats et s'il craignait de les voir déserter, au lieu de combattre; pourquoi, quand ses troupes ont été aguerries, n'a-t-il pas fait de plus fréquentes et de plus fortes sorties, au lieu d'user sans succès ses munitions et de détériorer ses pièces, en faisant feu jour et nuit sur des monceaux de terre? Quel parti a-t-il tiré de sa marine nombreuse? Avec de tels moyens, il pouvait nous enlever les établissements de Fondi, de Mola et du Garigliano; obliger son ennemi à porter sur les flancs toute l'artillerie destinée aux attaques, et lui échapper quand il aurait voulu, sans traité ni conditions (1).

(1) Le siége de Gaëte ayant duré une grande partie de l'année 1806, la correspondance relative à l'attaque et à la défense n'a pu être classée à part; il est question de cette place dans presque toutes les lettres de Napoléon et de son frère, de la fin de février au commencement d'août.

LIVRE CINQUIEME.

DU COMMENCEMENT D'AOUT A LA FIN DE L'ANNÉE 1806.

Masséna en Calabre. — Retour de Joseph à Naples. — Succès du maréchal. — Résumé de son expédition. — Le roi s'occupe activement de l'organisation intérieure de ses États. — Organisation municipale; — judiciaire. — Impôts. — Caisses de rentes; — d'amortissement. — Banque. — Contributions. — Terres communales. — Instruction populaire. — Contrôle exercé par Joseph. — Conseil d'État. — Petites rivalités. — Loi de finance. — Séances des 15 et 16 décembre. — Réorganisation de l'université. — École des arts et métiers et des sourds et muets. — Suppression de certains bénéfices accordés par l'ancienne cour; abolition de différents abus. — Travaux d'utilité publique. — Assassinat du colonel Bruyère, aide de camp de Joseph, le 23 octobre. — Masséna quitte le royaume de Naples. — Blocus continental.

I.

La préoccupation constante du roi Joseph était de préparer un heureux avenir à ses sujets; mais ces derniers, en persistant dans leur belliqueuse effervescence, retardaient le moment où le royaume pourrait enfin, par les nouvelles institutions dont on voulait le doter, sortir du triste état où il était plongé. Il fallait songer avant toute chose à comprimer l'insurrection des Calabres.

Le maréchal Masséna venait d'obtenir des succès dans ces provinces (1). Après avoir fait dissiper par

(1) Nous ne donnons qu'un court résumé de la brillante, difficile et pénible expédition de Masséna dans les Calabres. Cette expédition,

la légion corse un rassemblement de 3 à 4 mille hommes formé dans les montagnes voisines de Castrovillari, il marcha sur Cosenza. La division du général Reynier s'avança jusqu'à Seminara, en vue de Messine. Le général Stuart, qui n'avait dû la victoire de Sainte-Euphémie qu'à la grande supériorité du nombre et à l'avantage de sa position, ne voulut point s'exposer à combattre des forces devenues moins inégales : il sauva le corps qu'il commandait en s'embarquant pour la Sicile.

La ville d'Amantea, défendue par une forte muraille, ne céda point aux premières attaques du général Verdier; il fallut en faire le siége. Sur tous les autres points, les insurgés furent battus et dispersés. Ceux de la Basilicate, qui s'étaient portés sur Lagonegro, poste fortifié, pour maintenir les communications avec Naples, avaient été repoussés après avoir perdu 600 hommes. Les troupes, distribuées avec intelligence dans toutes les directions par le maréchal Masséna, poursuivirent à outrance les bandes armées, les empêchèrent de communiquer avec les bâtiments en croisière, et sévirent contre les villes et les villages qui voulurent résister. Les cruels excès des insurgés amenaient des représailles non moins cruelles ; à chaque pas s'offraient le pillage, l'incendie et la mort. Cet infortuné pays, désolé tour à tour et par les vainqueurs et par les vaincus, était dans l'état le plus épouvantable.

dont on aura la plus juste idée en lisant la Correspondance officielle placée à la suite de ce livre, est relatée avec beaucoup de soin dans l'ouvrage du général Koch. (*Mémoires de Masséna.*)

L'escadre anglaise menaçait continuellement le littoral des golfes de Salerne et de Naples. Sir Sidney Smith se présenta avec 22 bâtiments devant l'île de Procida ; il y fut moins heureux qu'à celle de Capri ; une forte garnison et une bonne artillerie répondirent à son attaque, et le contraignirent à renoncer à ses projets : il réussit mieux à seconder les instructions de la cour de Palerme, en jetant sur les côtes des bandes enrégimentées, commandées par des chefs entreprenants. *Fra Diavolo* (1), *Sicabolone*, etc., étendirent aux provinces du nord, jusque-là si paisibles, les calamités qui ravageaient le fond de la Péninsule. Ces bandes étaient les mêmes dont le débarquement à Capri avait décidé Joseph à revenir de Lagonegro à Naples. La plus forte, conduite par Fra Diavolo, connu pour joindre la ruse à l'audace, s'étant emparée de Sora, coupa les ponts sur le Garigliano, établit une batterie au seul gué praticable, et se retrancha dans la ville. Attaquée par l'infanterie aux ordres du général Espagne, que soutenait le général Cavaignac avec un régiment de dragons, elle se défendit avec opiniâtreté. Sora fut emportée, et une partie de la bande passée au fil de l'épée. Fra Diavolo disparut avec le reste, et se sauva dans les montagnes. Différents corps furent échelonnés de manière à ne pas le laisser échapper, non plus que les bandes éparses dans les contrées voisines.

(1) Ce fameux bandit, qui joua un certain rôle dans cette guerre de brigands faite à l'armée française, se nommait Michel Pezza ; il s'était fait surnommer Fra Diavolo (Frère du Diable).

Le major Hugo, à la tête d'un détachement de huit à neuf cents hommes, combattit ces bandes, et les poursuivit avec autant d'intelligence que d'activité. Dans son détachement se trouvaient les grenadiers d'un nouveau régiment napolitain, qui pour la première fois affrontaient l'ennemi : ils se conduisirent avec courage. Les gardes civiques du comté de Molise, descendants des anciens Samnites, se montrèrent dignes de leurs ancêtres, et firent un noble usage des armes qui leur avaient été confiées, en aidant à purger leur territoire des brigands qui s'étaient flattés d'y propager l'insurrection. Ces brigands, toujours harcelés, attaqués et battus lorsqu'on pouvait les joindre, s'éparpillaient dans les bois, où on les pourchassait sans cesse : presque tous furent enfin détruits. Au bout de quelque temps, Fra Diavolo, las d'errer seul et déguisé dans les montagnes, descendit à Baronisi, espérant gagner la côte et s'embarquer : saisi par la garde civique, il fut reconnu, livré aux tribunaux, et condamné à mort. Le major Hugo voulut implorer la grâce de ce fameux chef de bandits; mais il est des circonstances où la bonté devient faiblesse, et la clémence un crime. Fra Diavolo s'était souillé de nombreux assassinats : il fut exécuté.

Joseph témoigna aux habitants du comté de Molise la satisfaction que lui inspirait leur conduite. Ce pays fut érigé en province avec une administration séparée de celle de la *Capitanate*, dont il avait fait partie. Les citoyens qui avaient le plus signalé leur zèle en réprimant les bandes, en trouvèrent la

récompense dans des emplois qui leur furent confiés, et où ils purent donner de nouvelles marques de leur sympathie pour le nouveau gouvernement.

Laissons pour un instant le récit de la guerre difficile contre les Anglo-Siciliens, et celui des expéditions aussi dangereuses que cruelles contre les brigands répandus dans la majeure partie des provinces du royaume, et revenons à l'histoire de l'organisation intérieure du pays.

Le roi Joseph, dont nous avons vu le départ pour les Calabres, se trouvait à Lagonegro lorsqu'il apprit que l'escadre anglaise avait débarqué 4 à 5 mille hommes dans l'île de Capri; il s'empressa de revenir sur ses pas, portant successivement son quartier général à San-Lorenzo di Padula et à Nocera, se rapprochant de Naples, point le plus important, et où des tentatives sérieuses de l'ennemi auraient pu compromettre le salut du royaume. L'expérience lui avait au surplus démontré l'inconvénient d'une longue absence. Il arriva dans la capitale assez à temps pour éteindre un brandon de discorde qui venait d'y être jeté. On avait publié un ouvrage intitulé *Mémoire pour les Napolitains Bourbons, par un ami de la vérité*. Le ministre de la police en avait autorisé la publication; il fut vivement réprimandé, et la circulation de l'écrit arrêtée avant qu'il eût eu le temps de rallumer des haines et des dissensions faiblement assoupies. L'auteur, Catalani, Napolitain, recommandé à M. Salicetti par MM. Thibaudeau et Fourcroy, s'était ex-

posé à des poursuites judiciaires; il craignait d'être puni. Il le méritait sans nul doute; mais, en prohibant l'ouvrage, on respecta l'écrivain.

II.

Les mesures d'administration intérieure préoccupaient toujours vivement Joseph : ce n'était pas assez d'avoir détruit la féodalité, il restait encore à déblayer le terrain jonché de ses débris, pour y semer des germes qu'elle ne devait plus étouffer. En vain les préjugés, qui manquent rarement d'auxiliaires quand ils s'appuient sur de longues habitudes, faisaient entendre leurs murmures : la raison devait être plus forte, et son triomphe irrévocable. Ce triomphe fut signalé par des lois fondamentales qui avaient déjà été discutées au conseil avant le départ du roi. Toutes étaient fondées sur le principe qu'il ne perdit jamais de vue, celui de l'égalité des droits des citoyens, principe jusqu'alors inconnu à Naples. Cette classe moyenne, que l'on voit ailleurs vivifier l'État par son industrie et ses travaux, qui sont sa dignité, était peu nombreuse; il n'y avait presque point de gradations, d'intermédiaires, entre l'extrême opulence des familles privilégiées et l'extrême indigence de la multitude prolétaire. Autrefois, ces familles étaient tout; le peuple n'était rien. La nature du climat portait d'ailleurs cette multitude à la paresse : l'homme du peuple travaillait peu, parce qu'il avait peu de besoins; il végétait dans la misère sans inquiétude, sans nul

souci de l'avenir. Joseph nourrissait l'espoir de combattre cette fâcheuse apathie ; il avait pensé que le meilleur moyen d'inspirer l'amour du travail était de multiplier les propriétaires par la répartition des biens nationaux mis en vente. L'homme qui possède un champ le cultive, et ne met plus son bonheur à rester oisif (*il dolce far niente*). Si l'autorité l'appelle à participer à l'administration, il devient citoyen, et prend un plus vif intérêt au sort de la patrie. Guidé par ces considérations, le roi eut l'idée d'établir un bon système municipal en organisant l'administration civile.

Le comte Miot, ministre de l'intérieur, qui en avait rédigé le plan, lut son rapport au conseil : il fit ressortir cette vérité, qu'il n'existait point de véritable administration dans le royaume. C'était chose incontestable; mais les Napolitains, surtout l'archevêque de Tarente, M^gr^ Caperelatro, en furent choqués. Ce prélat parla longtemps pour tâcher de prouver le contraire; d'autres orateurs, sans nier les avantages de la loi proposée, laissèrent percer dans leurs discours le regret de voir cette loi présentée par un ministre français. Une triste réflexion s'offrait à l'esprit du roi : c'est que des hommes d'État peuvent souvent sacrifier à des vues d'intérêt personnel, ou seulement d'amour-propre, l'intérêt national, seule considération sur laquelle il basait, lui, sa conduite. Il agit, ne consultant que son devoir, se montra le défenseur du peuple, et ne le fut pas en vain.

La loi déterminait une nouvelle division du ter-

ritoire en provinces et districts, dont elle fixait les arrondissements et les limites.

Chaque province était auparavant gouvernée par un *préside*, qui réunissait dans ses mains l'autorité militaire, administrative et judiciaire. Cette étrange confusion cessa, les pouvoirs furent divisés; au *préside* succéda un intendant chargé uniquement des fonctions administratives; sous ses ordres fut placé, dans chaque arrondissement ou district, un sous-intendant, et, dans les communes, des *décurionats* ou municipalités. Près de l'intendance on établit un conseil dont les membres, nommés par le roi, prononçaient sur les affaires purement administratives, qui, jadis, entraînaient de longs et dispendieux procès devant des tribunaux éloignés. Les communes n'eurent désormais la faculté d'en intenter aucun, sans l'autorisation préalable du conseil d'intendance, pour les affaires litigieuses en dehors de son ressort.

Les décurions durent être élus en assemblée publique par les chefs de famille inscrits au rôle des contributions; mais l'intrigue et l'influence locale se firent sentir dans les élections. Elles tendirent à replacer les communes sous le joug de leurs adversaires naturels. Ceux qui ne pouvaient plus dominer voulurent administrer, et envahir de fait une autorité qui, de droit, n'existait plus : tant la féodalité est vivace, et habile à profiter de la maladresse ou de l'apathie de ceux qu'elle opprime! On fit tout pour paralyser ce dernier effort.

Les décurions furent désignés par le sort entre

les propriétaires qui avaient un revenu annuel de vingt-quatre ducats.

Les *décurionats* devaient choisir, en dehors de leurs membres, et les administrateurs des communes, et les commissaires chargés d'en vérifier les comptes; ils avaient en outre le droit de proposer les candidats pour les conseils des districts et pour les conseils généraux des provinces.

Les conseils généraux durent se réunir une fois par an, à l'époque prescrite par le roi. La durée de leurs fonctions était fixée à quatre ans, et celle de leurs sessions annuelles à vingt jours.

Indépendamment de la répartition des impôts qui leur était confiée, de la vérification des comptes rendus par les intendants de l'emploi des fonds mis à leur disposition, et dont ces conseils transmettaient le résultat au ministre des finances, ils étaient spécialement chargés de recevoir des administrés les observations, les plaintes, les réclamations, qu'ils devaient envoyer au ministre de l'intérieur avec leur avis, et leurs propositions sur les moyens les plus propres, d'après eux, à amener des améliorations.

Le roi pouvait choisir, parmi les propriétaires qui habitaient la province, les présidents de ces conseils généraux et de ceux des districts, qui se rassemblaient après la session des premiers, pour la répartition des impôts entre les communes.

C'était la base d'une représentation nationale, dérivant d'une élection populaire, organe des provinces, dont elle pouvait aisément faire connaître au roi les vœux et les besoins.

III.

L'ordre judiciaire n'était pas moins vicieux que l'ancienne administration, dont il avait si longtemps éprouvé l'influence. Tous les tribunaux étaient concentrés dans la ville de Naples; diverses juridictions s'y étaient multipliées et compliquées tellement, que le point le plus difficile n'était pas de juger une affaire, mais de reconnaître, dans ce dédale obscur, quel était le juge compétent. Il s'ensuivait des hésitations et des délais interminables.

Les différentes classes des citoyens, et même des individus isolés, avaient un *forum* particulier. Ce n'était pas tout : chaque ministre ou secrétaire d'État, sous prétexte de veiller dans son département à l'exécution des lois, trouvait bon de s'immiscer dans les arrêts des tribunaux, et avait la faculté de faire pencher la balance en faveur des personnes qu'il protégeait. Cet arbitraire disparut, ainsi que les tribunaux mixtes, ecclésiastiques, les *juntes de question*, *de poisons*, *de délits atroces*, etc. Les attributions judiciaires furent soumises à un seul ministre, qui eut mission de surveiller, mais sans pouvoir détourner le cours de la justice. Joseph nomma des comités, où furent appelés des jurisconsultes célèbres, pour reviser la procédure criminelle et refondre les lois civiles, de manière à les mettre en harmonie avec le code Napoléon, l'un des nombreux titres de gloire de son immortel auteur.

Quand il s'agit d'un objet qui touche de si près

au bonheur des peuples, on ne saurait trop tôt leur en assurer la possession. On s'en occupait sans cesse : chaque article, mûrement médité à l'avance, était discuté au conseil. Cependant on ne pouvait guère offrir à la nation le bienfait de la législation nouvelle avant le retour de l'ordre et de la paix dans les provinces. Le roi affectait de croire que l'un et l'autre étaient rétablis ; il devait politiquement accréditer cette opinion, mais il ne sentait que trop qu'elle était loin de la réalité. En attendant, on eut soin que les individus qui avaient encouru la rigueur des lois ne fussent plus exposés à rester indéfiniment plongés dans les prisons. Les quatre commissions judiciaires que Joseph institua pendant son voyage en Calabre, au mois d'avril 1806, avaient jugé, dans l'espace de trois mois qu'il leur avait fixé, environ cinq mille personnes, dont plusieurs étaient, comme on l'a vu, détenues *depuis vingt ans !*

La nécessité de réprimer les délits qu'entraînait le brigandage à main armée pouvait seule vaincre la répugnance qu'inspirait au roi l'établissement de tribunaux extraordinaires. Il en fut créé quatre, qui succédèrent aux commissions judiciaires, dont la tâche était remplie. En effet, si l'on eût laissé aux tribunaux ordinaires le soin de juger ces délits, il en serait résulté des lenteurs dont nous venons de citer un si triste exemple ; lenteurs également contraires à la sûreté publique et à l'intérêt des accusés, s'ils étaient innocents. Aucune précaution ne fut toutefois négligée pour garantir aux inculpés

une juste impartialité. La publicité des débats formellement prescrite, et surtout la peine du talion infligée aux calomniateurs qui auraient provoqué d'injustes arrestations, adoucirent ce qu'il y avait de sévère et d'inquiétant dans ce genre de procédure, qui ne fit naître aucun sujet de plainte. Il devait, d'ailleurs, cesser aussitôt qu'il serait possible de mettre en vigueur la législation nouvelle, et d'organiser définitivement les tribunaux ordinaires.

IV.

Mais si la sagesse impose de longs délais pour procéder avec la maturité convenable à la discussion des lois, l'humanité n'en devait souffrir aucun pour l'amélioration du sort des malheureux entassés pêle-mêle dans des réduits obscurs, étroits, humides, où les hommes arrêtés pour les causes les plus légères étaient confondus avec les assassins, et tous exposés aux maladies contagieuses dont quelques-uns d'entre eux étaient infectés. Abandonner les prisonniers à l'insalubrité de l'air, qui leur coûte la santé et quelquefois la vie, c'est commettre le crime au lieu de le punir; c'est une insouciance homicide que Joseph n'eut pas à se reprocher. Un règlement transféra les prisonniers dans des appartements spacieux et bien aérés, les divisa suivant la nature des délits dont ils étaient accusés, assigna des édifices distincts aux femmes condamnées à la réclusion, établit pour les malades des deux sexes des infirmeries séparées, et assigna aux convalescents

un vaste local, où leur furent prodigués tous les soins qui pouvaient hâter leur retour à la santé.

V.

La restauration des finances n'exigeait pas moins de changements. Le royaume payait, sous l'ancienne dynastie, 12 à 13 millions de ducats (environ 50 millions de francs).

Le peuple payait de plus aux feudataires des contributions excessives, outre des services personnels non moins humiliants qu'onéreux. La moitié des impositions dues au gouvernement était cédée à ses créanciers.

Une partie de ces impositions aliénées consistait en droits sur les objets de consommation, désignés sous la dénomination d'*azzendamenti*, et qui formaient une branche considérable du revenu public. Ils avaient été vendus dès le temps où Naples dépendait de la monarchie espagnole ; ils étaient recouvrés directement par les agents des personnes qui en avaient obtenu la cession, et qui se divisaient en plusieurs classes distinctes.

On voyait à Naples jusqu'à huit bureaux différents, dont le commerce et les voyageurs avaient à subir la visite et la perception ; l'ancien gouvernement avait désiré, mais n'avait pas osé réformer cet abus, consacré par le temps.

Une autre partie des mêmes impositions, qui se rattachait à la contribution directe, était perçue par les receveurs du trésor royal au profit des particuliers qui en avaient acquis la propriété.

Le reste provenait de droits inhérents aux offices ou emplois rendus ; ces droits étaient exigés par les titulaires de ces offices, qui, sans aucun but, et même sans aucune apparence d'utilité publique, ne s'occupaient que du recouvrement qui les intéressait.

Il s'ensuivait une espèce d'anarchie dans la perception des impôts, perception qui plaçait sous les ordres de particuliers une force armée permanente, des administrations très-nombreuses, indépendantes du gouvernement, véritables arbitres des servitudes et des tributs qu'elles imposaient aux citoyens.

Le roi mit fin à cette anarchie, incompatible avec les intérêts du peuple autant qu'avec la dignité du trône.

La perception des impôts fut réintégrée à la souveraineté, dont elle est un droit inaliénable, et s'opéra pour le compte du Trésor.

Les créanciers furent appelés à justifier de ce qui leur était dû devant le conseil récemment institué pour la liquidation de la dette nationale.

On leur offrit trois moyens de remboursement : ou des biens-fonds, ou de l'argent, ou des rentes au grand-livre, qui devait s'ouvrir sous la double garantie d'une caisse établie pour acquitter ces rentes, et d'une caisse d'amortissement dotée de manière à éteindre successivement le capital de la dette consolidée.

VI.

Il n'existait dans le royaume ni constitution ni

pouvoirs intermédiaires qui ailleurs, en assurant la sage administration de la fortune publique, sont le plus solide fondement du crédit : Joseph y suppléa en ordonnant que ces deux caisses fussent absolument séparées du Trésor, indépendantes du ministre des finances, qui n'avait que le droit de les surveiller ; préservées dès lors de toute velléité d'y puiser des secours pour les besoins du service courant; enfin, gérées par des hommes dont l'opulence, le rang, la réputation, inspiraient une haute confiance. Ils rendaient compte directement au roi de leurs opérations (1). Le résultat en fut tel qu'on aurait pu l'espérer dans les pays où se fait le plus régulièrement sentir la balance des pouvoirs qui manquaient à Naples. Telle fut l'origine du crédit, qui n'a pas été depuis ébranlé, même par les violentes commotions politiques.

VII.

Les contributions directes présentaient une bigarrure et une complication singulières ; il y en avait cent quatre d'espèces différentes, réparties en vingt-trois divisions qui n'atteignaient pas certaines classes de la population, tandis que d'autres se trouvaient

(1) Le prince de Bisignano, lorsqu'il fut remplacé au ministère des finances par le comte Rœderer, ne répugna point à se charger de la caisse des rentes.

La caisse d'amortissement fut confiée au prince de Gérace, premier chambellan du roi.

Celle de la Banque demeura sous la direction du prince Pignatelli, qui depuis longtemps était à la tête de cet établissement.

grevées, non-seulement dans leurs biens, mais encore dans leurs personnes et leur industrie.

Ces divers impôts furent tous abolis, pour être remplacés par une seule contribution foncière moins onéreuse pour le peuple, plus productive pour le Trésor, et qui pesait également sur toutes les propriétés, sans autres exceptions que celles reconnues indispensables pour les encouragements à donner à l'agriculture.

On trouvait presque partout des priviléges ; les impôts indirects n'en étaient pas exempts : ils en furent affranchis, et réunis sous une administration centrale, dont les attributions comprenaient les douanes, la loterie, le timbre, le *protomédicat*, la *crociata*, impôt jadis affecté aux croisades, et que l'on continuait de lever depuis qu'elles avaient cessé. Ces attributions furent déterminées dans un sens favorable à l'industrie nationale.

Une autre administration fut créée pour la direction des domaines.

Les revenus publics, dégagés des filières qui en absorbaient une grande partie, rentraient dès lors à un centre unique, d'où ils allaient circuler avec plus d'ordre et de régularité dans toutes les ramifications de l'État.

Le mode à suivre pour l'exécution de la loi relative à la contribution foncière devait être, d'ailleurs, réglé le plus tôt possible, en sorte qu'elle fût en pleine vigueur en moins de quatre mois, vers le commencement de l'année 1807.

Mais les dispositions concernant l'administration

civile et l'organisation provisoire des tribunaux extraordinaires furent exécutées sur-le-champ, et les nouveaux fonctionnaires qu'elles instituaient, aussitôt nommés par le roi, se rendirent à leurs destinations respectives.

VIII.

La division des terres communales fut le complément des lois, conséquences naturelles de la destruction du système féodal. Ces terres, d'une vaste étendue, étaient abandonnées et stériles : distribuées entre une foule d'habitants qui en firent l'acquisition moyennant une rétribution annuelle au Trésor, leur culture et leur fertilité favorisèrent à la fois l'intérêt individuel et l'intérêt général.

Le roi tournait en même temps ses regards vers l'instruction publique. Il ne partageait point l'opinion des hommes qui placent le bonheur des nations dans l'ignorance ; Joseph la regardait comme un vrai fléau pour elles. L'esprit vif et pénétrant des Napolitains avait souvent suppléé aux institutions, et produit des savants justement célèbres. De tous les souverains qui l'avaient précédé, Frédéric II avait seul pensé à fonder une université d'après un plan dont on ne pouvait contester la sagesse, en se reportant au siècle où ce plan avait été conçu. Ce monarque avait créé plusieurs autres établissements qui honoraient sa mémoire ; mais le temps les avait altérés, et ils n'étaient plus en rapport avec les progrès des connaissances humaines.

Le dernier gouvernement avait d'abord paru disposé à protéger les sciences et les arts; malheureusement la cour, changeant tout à coup de système, s'était mise en guerre ouverte avec les sciences, prohibant l'introduction des meilleurs ouvrages étrangers, et faisant succéder les ténèbres aux lumières qu'elle se repentait d'avoir invoquées.

Les établissements d'instruction qui restaient dans le royaume furent soigneusement conservés par Joseph, en attendant qu'il en pût être créé de nouveaux pour donner aux sciences et aux lettres une salutaire impulsion.

La méthode suivie dans les écoles normales fut particulièrement encouragée, et un fonds spécial accordé pour soutenir et protéger ces écoles.

Ce n'était pas assez pour extirper l'ignorance à laquelle étaient livrées les classes inférieures de la société. Un décret obligea toutes les communes à entretenir sur le produit de leurs revenus, jusque dans les hameaux, un instituteur pour apprendre aux enfants les premiers éléments de la doctrine chrétienne, et une maîtresse d'école qui, indépendamment des mêmes leçons, enseignât aux jeunes filles les arts propres à leur sexe.

Dans les communes dont la population était au-dessous de trois mille âmes, il était permis de suivre l'ancienne méthode; partout ailleurs, on devait adopter la méthode normale. Le premier élan une fois imprimé, ces diverses innovations plurent aux Napolitains. Des hommes instruits en proposèrent d'autres également avantageuses; de bonnes idées

germaient de toutes parts; Joseph en acquit la preuve dans une longue discussion qui eut lieu au conseil d'État au sujet du projet de la loi judiciaire; mais il reconnut aussi que l'amour-propre des indigènes était quelquefois un peu blessé du concours des étrangers appelés à des places importantes. Ce sentiment se traduisait par une petite et sourde résistance, qui ne laissait pas que d'entraver un peu dans leurs opérations les ministres français. C'est là, du reste, un sentiment national qu'on retrouve, plus ou moins vif, dans tous les pays. Joseph avait à cœur de ne point aigrir cet amour-propre, et de se faire des partisans dans la nation qu'il avait à gouverner; il ne voulut ni le blesser ni lui céder: il tint d'une main ferme la balance entre les deux partis.

IX.

Pour s'assurer de l'exactitude que l'on mettrait à remplir ses instructions, il prescrivit à chaque ministre de lui présenter le résumé de ce qu'il avait fait depuis le 18 février 1806, en lui rendant compte des causes qui avaient occasionné quelque retard ou quelques difficultés dans l'exécution des lois nouvelles; un semblable résumé devait ensuite lui être soumis le premier et le quinze de chaque mois.

Tous les quinze jours, il réglait lui-même la répartition des fonds qui devaient être affectés aux diverses branches d'administration, en vérifiant les sommes recouvrées et celles payées pendant les quinze jours précédents.

Ainsi, rien n'échappait à sa surveillance. Celle du souverain est toujours utile; elle était surtout indispensable à une administration naissante, et souvent contrariée dans sa marche encore mal assurée. Quelle que fût la confiance de Joseph dans ses ministres, il observait avec attention leurs travaux, en s'efforçant de substituer à une rivalité qui pouvait nuire, une émulation qui fût dirigée uniquement vers le bien public.

Ainsi qu'on le voit, le roi Joseph ne perdait pas un moment pour continuer la régénération qu'il avait commencée.

X.

Il rencontra dans le sein même du conseil d'État des contrariétés auxquelles il était loin de s'attendre. L'esprit de rivalité que manifestaient les ministres napolitains contre les ministres français y avait pénétré : ce corps, au lieu d'être un auxiliaire utile, commençait à devenir un adversaire, surtout lorsqu'il était question de finances. Une opposition, qui d'abord était presque imperceptible, se montra au grand jour lorsqu'il y eut à délibérer sur la loi par laquelle devait être réglée l'exécution de celle rendue relativement à la contribution foncière.

Dans le conseil, les ministres Salicetti et Rœderer (1) étaient rarement d'accord : le premier lais-

(1) Rœderer n'avait pas encore le titre de ministre des finances, mais il l'était de fait; il le devint peu de temps après.

sait percer une sorte de jalousie, et ne laissait passer aucune occasion pour attaquer ce que faisait le dernier.

Salicetti avait d'ailleurs une arrière-pensée, celle d'établir sa famille à Naples; et il cherchait à se lier au parti napolitain, dont le but était évidemment d'éloigner les ministres français. Vers le milieu de décembre, lors de la présentation de la loi sur les finances, il sembla vouloir lever le masque et combattre ouvertement le projet. M. Rœderer le défendit avec cette supériorité de talents qu'il avait déployée à l'assemblée constituante. Le 15, dans une séance fort importante, il soutint son projet contre plusieurs éloquents antagonistes. Salicetti, réduit au silence, se borna dès lors à des signes d'improbation, que les Napolitains avaient parfaitement compris. De là des arguments sans fin : chacun déroulait successivement de longues séries d'objections qui lui semblaient péremptoires. Tous croyaient avoir accablé Rœderer et convaincu le roi. Celui-ci laissait patiemment épuiser la faconde des orateurs : si elle eût montré le désir d'améliorer le plan proposé, l'opposition eût été sûre de plaire à Joseph; mais elle essayait de dévoiler les prétendus inconvénients d'une méthode administrative, sans en mettre aucune à sa place : elle ne proposait rien, elle repoussait tout. Ainsi la plupart des hommes dont le roi s'était entouré pour donner du ressort au gouvernement, et pour faciliter le jeu des rouages de l'administration nouvelle, étaient les premiers à tâcher d'en paralyser l'action. Joseph, qui, durant plu-

sieurs séances, avait observé les progrès de cette force d'inertie tendant à rester stationnaire au milieu des ruines de l'ancien système, prit enfin la parole dans la séance du 16 :

« J'ai suivi attentivement, dit-il, une discussion « qui se rattache si éminemment aux causes de l'in- « térêt public; j'espérais entendre des raisons, je « n'ai entendu que des passions. Je cherche en vain « quelques indices de l'amour de la patrie dans les « objections des adversaires du projet de loi : je « dois le dire, je n'y vois que l'esprit de parti. »

Il résuma l'une après l'autre ces objections, et démontra combien elles étaient frivoles.

« Croyez-vous, messieurs, poursuivit-il, que je « veuille soutenir ici les priviléges? N'avons-nous « détruit que pour les reproduire sous d'autres « formes, de gothiques institutions, restes de bar- « barie? Et quelqu'un de vous aurait-il donc pensé « que cette résistance, qui a droit de me surprendre, « me porte jamais à rétrograder vers un système « réprouvé par l'esprit du siècle? Non! Trop long- « temps le peuple a gémi sous le poids d'intoléra- « bles abus; il en sera délivré, et si des obsta- « cles s'élèvent, n'en doutez point, je saurai les « écarter. »

La chaleur et la fermeté avec lesquelles le roi venait de parler, frappèrent les membres de l'opposition. La discussion changea d'aspect; la raison prévalut, la loi fut adoptée; et, pour justifier aux yeux du peuple cette loi contre les spécieuses assertions par lesquelles ses adversaires avaient espéré la dé-

créditer à l'avance, on en rappela les avantages dans un préambule ainsi conçu :

« Par la loi du 8 août dernier, nous avons sup-« primé vingt-trois impôts qui se percevaient à titre « de contributions directes, une partie desquelles, « sans atteindre les biens féodaux, pesaient surtout « sur le peuple. L'impôt qui retombait sur lui était « inégalement réparti entre les différentes provinces, « et, dans chaque province, inégalement divisé en-« tre les contributions.

« Le mode de perception était aussi vicieux et « inégal que l'imposition elle-même. Dans quelques « lieux, elle se percevait d'après les cadastres exis-« tants; dans d'autres, par contributions extraordi-« naires sur les denrées de consommation; dans d'au-« tres, sur le produit des biens communaux; dans « d'autres enfin, par le moyen de répartitions faites, « comme on dit, *à bataillon*. Une grande partie de « ces impôts pesait sur l'industrie la plus nécessaire « de la société, et l'autre sur le peuple, comme un « signe de servitude personnelle.

« Les biens féodaux, exempts de quelques char-« ges ordinaires et communes, sans l'être de quel-« ques autres impositions particulières, étaient d'ail-« leurs sujets à des éventualités contraires au droit « de propriété; les biens des barons absents étaient « soumis à des taxes particulières ou pénales. La loi « de *dévolution* dépouillait les familles de leurs pos-« sessions lorsqu'elles manquaient d'héritiers capa-« bles de succéder aux fiefs; le droit de *relief* gre-« vait outre mesure le successeur de la mort du feu-

« dataire. Nous avons aboli toutes ces institutions « par la loi qui a détruit la féodalité; nous avons « donné au peuple l'égalité des droits, aux ex-feu- « dataires la plénitude de leurs propriétés, et nous « avons ainsi posé les vraies bases de la félicité pu- « blique. Pour assurer par de sages dispositions « l'exécution de la loi précitée, après avoir entendu « notre conseil d'État, nous ordonnons, etc. »

Ces dispositions prescrivaient un travail préliminaire pour l'évaluation du revenu des immeubles de toute nature, afin d'éviter ou l'injustice ou l'erreur dans la répartition à faire par les communes, sous la surveillance des intendants et des conseils de province. La contribution ne pouvait excéder le cinquième du produit net, mais elle atteignait même les terres incultes. C'était réveiller l'émulation de ceux qui les possédaient, en les portant à ne point laisser en friche un sol dont la culture accroissait leur revenu. Seulement l'impôt sur ces terres était modéré, et il ne pouvait être augmenté pendant cinq ans, quelque élevé qu'en fût le produit, par suite des améliorations qu'y feraient les propriétaires.

La loi nouvelle tranchait une question qui n'a pas été abordée dans d'autres États où les capitaux se concentrent dans des acquisitions ou spéculations de fonds publics, parce qu'ils sont exempts d'impôts. On pensa que l'ordre et l'économie, surtout la fidélité à remplir les engagements contractés pour la garantie de la dette nationale, suffiraient au maintien du crédit, et qu'il était juste d'assujettir à

la contribution directe les rentes des créanciers de l'État qui ont un revenu certain, tandis que celui des terres, qui n'est arraché qu'à force de travail, est exposé à des variations infinies par l'intempérie des saisons. On ne se dissimulait point combien cette question était grave, et combien il y aurait à dire pour ou contre ; mais la théorie la mieux combinée est toujours incertaine, si elle n'est appuyée sur l'expérience : on fit un essai dont on ne pouvait bien voir les effets qu'au bout de quelques années, après la parfaite restauration des finances. Joseph n'eut pas le temps d'en juger avec une entière connaissance de cause.

XI.

L'impulsion donnée à l'éducation primaire, en l'étendant jusque dans les hameaux, avait été couronnée d'un rapide succès dans les provinces. A Naples, les écoles gratuites récemment fondées attiraient un concours tel, que l'on dut en augmenter successivement le nombre.

Après avoir jeté les premiers fondements de l'instruction, Joseph en reconstitua les parties les plus élevées. L'université des études était parvenue au dernier degré de la décadence. Il lui avait accordé des secours. C'était assez pour la soutenir provisoirement, trop peu pour la rétablir. Dix-neuf chaires étaient vacantes ; les autres étaient occupées, mais négligées. Cette université fut réorganisée d'après un plan plus conforme aux progrès actuels des

sciences et des lettres. De nouvelles chaires furent instituées à la place de celles devenues inutiles; de savants professeurs furent choisis dans le royaume, quelques-uns appelés du dehors, et tous assurés d'une existence honorable. Partout se manifestait la soif de l'instruction : la foule se précipitait vers la source qui depuis si longtemps en était presque tarie, et qui reprenait enfin son cours. Le moment n'était pas éloigné où de nouveaux établissements seraient fondés pour propager les connaissances convenables aux différentes carrières sociales : on préparait déjà l'organisation. Nous en parlerons en arrivant à l'époque où elle fut réalisée.

XII.

Les beaux-arts languissaient, à défaut d'encouragement; mais le goût s'en était conservé sous un ciel qui lui est si favorable. Il fut ranimé sous la direction de maîtres habiles : dessin, peinture, sculpture, gravure, tout prit un nouvel essor.

Pour faciliter celui des professions moins brillantes mais utiles, et que Joseph voulait élever au niveau des progrès qu'elles avaient faits en France, une école des arts et métiers fut créée dans la ville de Nola, située à quelques lieues de Naples, et abondamment pourvue de tout ce qui pouvait la faire prospérer. Indépendamment des élèves entretenus aux frais du gouvernement, tous ceux qui se présentaient, en payant une somme annuelle égale à celle qu'on avait allouée pour chacun des premiers,

y étaient admis comme eux, et instruits avec les mêmes soins.

Des êtres d'autant plus intéressants qu'ils sont cruellement disgraciés par la nature, ne furent pas oubliés : l'école des sourds et muets avait été dissoute, elle fut rétablie.

Un art ou plutôt une passion qui semble innée parmi les Napolitains, avait porté la musique au plus haut point de perfection; mais cette passion, ordinairement si douce, avait fait naître une coutume barbare, et qui n'était même pas sans défenseur. Dans un ouvrage dont l'auteur réfutait celui publié par Kotzebue, après le voyage qu'il fit à Naples, il y avait des passages qui repoussaient avec indignation l'idée de renoncer à cette barbarie honteuse. On recherchait avec avidité, et l'on trouvait jusque dans les lieux saints, le profane plaisir d'entendre les chants aigus des *soprani*, que multipliait la cupidité de parents dénaturés. Un décret de Joseph arrêta les effets de cette cupidité criminelle, et l'humanité cessa d'avoir à gémir. Des deux anciens conservatoires on en forma un seul, et un nouvel établissement de musique fut fondé pour le sexe auquel la nature a réservé le genre de voix qu'on la forçait naguère, en l'outrageant, de donner à l'autre. Ces établissements furent dirigés par les célèbres Paisiello et Fenaroli, dont les leçons devaient rendre bientôt leurs élèves dignes de si grands maîtres.

Joseph étendit sa sollicitude aux vieux militaires qui, incapables de servir dans l'armée, n'avaient

pu être admis aux régiments qu'il avait fait organiser. Il les fit recueillir dans un corps de vétérans qui eut de l'artillerie, et fut employé au service des places de l'intérieur.

XIII.

Des abus survivaient encore à ceux auxquels Joseph avait remédié : ils étaient détruits aussitôt que reconnus.

La restauration de 1799 avait été suivie de profusions envers des gens habitués à se faire payer leur zèle exagéré comme leur salaire.

Il était naturel que la cour eût largement récompensé ceux qui l'avaient servie, sinon au delà de ses désirs, du moins au delà de ses espérances; mais le souverain qui lui succédait n'héritait ni de sa reconnaissance ni de ses rigueurs; il devait ne consulter que la justice : aussi toutes les donations, soit de propriétés, soit d'usufruit, soit de bénéfices ecclésiastiques qu'elle avait faites en faveur d'étrangers ou de favoris émigrés depuis avec elle, furent annulées, sauf les exceptions auxquelles auraient droit les individus qui, rentrant dans leur patrie, prouveraient l'équité de leurs réclamations.

L'ancien gouvernement, si libéral envers quelques-uns, pour d'autres avait été sévère. Il s'était emparé, au mépris d'un article du traité de paix conclu à Florence, de troupeaux considérables appartenant au prince de Torrella et au duc d'Andria. Les demandes qu'ils avaient présentées, toujours

infructueuses, furent accueillies par Joseph, et les troupeaux rendus à leurs propriétaires légitimes.

Un usage avilissant dégradait la magistrature. Les gouverneurs civils, qui, plus tard, eurent le titre de juges de paix, plus analogue à leurs fonctions, étaient autorisés à recevoir une rétribution des personnes intéressées aux affaires sur lesquelles ils avaient à prononcer. Joseph accorda des appointements convenables à ces gouverneurs, en leur défendant de rien percevoir en sus à l'avenir, sous peine d'être poursuivis comme coupables de concussion.

Le nombre des prêtres s'était accru au delà de toute proportion avec les bénéfices et les besoins de l'Église. Si l'opulence est inutile à l'humble modération des ministres des autels, il est juste de leur fournir et le nécessaire pour eux-mêmes, et le moyen de faire des aumônes. Un traitement fixe fut assigné aux curés, mais on mit des bornes à la facilité avec laquelle on prodiguait les accessoires.

L'ordination dans chaque diocèse fut réglée de manière qu'il ne pût y avoir plus de cinq prêtres par six mille âmes; elle ne devait même être accordée qu'à ceux qui, participant au culte divin dans les paroisses, s'y rendaient utiles et y trouvaient des moyens d'existence.

Les fils uniques avaient, d'après une ancienne loi, la faculté de se vouer à l'état ecclésiastique : cette loi fut abrogée par le roi, qui jugea que leur première obligation était de ne pas abandonner les familles dont ils étaient l'appui.

Des juridictions ecclésiastiques avaient le droit

d'exercer des contraintes envers les hommes qui négligeaient de faire célébrer leur mariage à l'Église : ce droit fut restreint à celui de recourir à la voie de la persuasion et des admonitions canoniques, pour engager les récalcitrants à remplir le devoir que la religion mpose.

XIV.

Divers travaux dans la capitale conciliaient l'utilité publique avec les besoins de la classe indigente.

La sécurité de la navigation exigeait un phare au port de la Barletta; ce phare fut élevé.

Joseph portait surtout son attention vers les routes, ces grands moyens d'action sur le commerce et la civilisation des peuples. Il avait ordonné la construction de l'antique route *Egnazia* (*via Egnazia*), qui de Naples conduit à Bénévent, et de là dans la Pouille ; de celle qui, du *Sperone,* traversant *Somma*, conduit à *Ottajano.* Outre celle qu'il avait fait commencer de *Lagonegro* à *Reggio*, il prescrivit d'en ouvrir une autre sur-le-champ de *Lagonegro* à *Cassano*, et de la pousser avec une telle vitesse, qu'elle fût terminée dans quelques mois. Les habitants des communes qu'elle avait à traverser, ceux des cantons voisins, les troupes même dont on pouvait disposer sans inconvénients, devaient y concourir, et recevoir un salaire déterminé à l'avance. Deux camps protégèrent les ouvriers, dirigés par des ingénieurs et d'autres agents civils, sous les ordres d'un officier général du génie. Joseph accorda tous

les fonds nécessaires pour accélérer les travaux; il sentait que la facilité des communications dans les Calabres contribuerait aux moyens d'y étouffer la rébellion.

XV.

Revenons un instant sur nos pas... Tandis que le maréchal Masséna, les généraux Regnier, Verdier, Mermet activaient la guerre, et faisaient les plus grands efforts pour soumettre les Calabres et les provinces insurgées; tandis que le roi Joseph s'occupait nuit et jour à porter l'amélioration dans ses États, obéissant ainsi à cette bonté naturelle qui était le trait distinctif de son caractère, l'Empereur se portait vers le nord de l'Europe, où les affaires politiques avaient complétement changé de face depuis la fin du mois d'août.

La Prusse, ne pouvant obtenir la possession du Hanovre, promise par le traité du 15 février 1806, et disputée par l'Angleterre, espérant d'ailleurs être soutenue par l'armée russe, s'était laissé aller à déclarer la guerre à la France.

Joseph, impatient de connaître le résultat des événements du Nord, dont le contre-coup devait naturellement se faire sentir à Naples, s'était empressé d'envoyer au quartier impérial le colonel Bruyère, un de ses aides de camp. A son retour dans le royaume le 25 octobre, ce brave officier fut attaqué sur la route de Rome à Naples, entre Fondi et Itri, par des brigands. Il se défendit avec une va-

leur digne d'un meilleur sort. Plusieurs de ces misérables tombèrent sous ses coups, mais il succomba lui-même. Son courage, loin de subjuguer ses assassins, irrita leur lâche cruauté : ils déchirèrent son corps avec une férocité de cannibales. A cette nouvelle, le roi témoigna une vive douleur : il ordonna qu'un monument semblable à celui destiné au général Valongue, tué devant Gaëte, fût érigé à la mémoire du colonel Bruyère, moins heureux, mais non moins intrépide, et qui lui avait donné des preuves d'un sincère attachement. Il accorda une pension à la mère de ce brave officier, qui vint ensuite à Naples, où elle eut la triste consolation de voir sa douleur partagée par tous ceux qui avaient connu son fils.

Cependant les nouvelles que renfermaient les dépêches enlevées par les assassins du colonel Bruyère avaient transpiré dans la capitale. Le bruit se répandit que l'Empereur avait battu l'ennemi; mais on ne connut les brillants avantages qu'il avait remportés que par les journaux de Paris, qui annoncèrent, après plusieurs jours d'intervalle, la victoire d'Iéna et l'entrée des Français à Berlin. Ces triomphes, célébrés à Naples par le *Te Deum* et par des salves d'artillerie, y produisirent la plus favorable impression.

Les insurgés, poursuivis par les troupes françaises avec un infatigable acharnement, perdant enfin l'espoir d'être soutenus par les ennemis extérieurs, et n'étant plus aussi vivement excités par le fanatisme et la féodalité, sapés dans leurs bases, commen-

çaient à se lasser de cette guerre sans quartier. Les principaux chefs de bandes avaient été tués, pris, ou mis en fuite. Le découragement succédait à l'exaspération; le feu n'était pas éteint, mais l'insurrection se traînait péniblement. Malheureusement cette guerre terrible avait causé bien des ravages dans les rangs de nos braves soldats. Les marches forcées, les assassinats commis sur les hommes isolés, les embuscades, les attaques de fortes positions, avaient coûté des pertes sensibles à l'armée. Le climat n'était pas moins redoutable que le fer et le plomb : des fièvres endémiques régnaient dans les lieux qu'il fallait occuper, et les corps de troupes qui tant de fois avaient triomphé des armées régulières, périssaient sans combattre. Près de 2,000 hommes succombèrent ainsi à Cosenza, enlevés par la maladie.

Désolé de ces tristes nouvelles, Joseph envoya dans les Calabres des aides de camp qui méritaient toute sa confiance, pour vérifier si ses ordres étaient ponctuellement exécutés, non-seulement pour ce qui avait trait aux mesures de rigueur à prendre contre l'ennemi, mais surtout pour les mesures d'hygiène en faveur de ses malheureux soldats. Ses instructions avaient été suivies contre les brigands avec plus de rigueur peut-être qu'il ne l'eût désiré, et ses généraux faisaient tout leur possible pour épargner les maladies à leurs troupes.

Vers la fin de septembre, Masséna, qui avait déjà à plusieurs reprises sollicité un congé, quitta les Calabres à peu près pacifiées, pour se rendre à

Paris et de là à la grande-armée, où il eut un commandement. Le roi voulut conserver à Naples le portrait de cet intrépide officier général, dont il appréciait les talents militaires (1).

Après le départ de Masséna, Joseph donna le commandement de l'armée des Calabres au général Reynier, lui recommandant d'agir avec modération, pour adoucir les calamités qui désolaient ces provinces. Espérant y hâter le retour de la paix, il alla jusqu'à accorder une amnistie aux rebelles qui déposeraient les armes.

D'un autre côté, le général Gouvion Saint-Cyr, qui depuis longtemps s'était emparé de la forteresse de Civitella del Tronto, avait réussi à préserver des malheurs qui pesaient sur les Calabres les provinces dont il avait le commandement, et où la paix ne fut point troublée.

Les victoires de Napoléon commençaient à retentir dans le royaume de Naples, et les nouvelles favorables ne contribuaient pas peu à éteindre l'insurrection.

On était à la fin de l'année 1806; tout annonçait à Joseph un règne moins orageux que pendant les dix mois qui venaient de s'écouler.

XVI.

Cependant, tandis que l'Empereur écrasait les ennemis qu'il pouvait atteindre, les Anglais seuls se flattaient de le braver impunément. Alors le

(1) Ce portrait fut exécuté par le peintre Wicar.

monde fut témoin d'un genre d'hostilité jusqu'alors inconnu, et qui donna une extension nouvelle aux désastres de la guerre. Maître de la mer, le cabinet britannique, violant le droit des gens reconnu par les nations civilisées, déclara qu'il considérerait comme prisonniers de guerre les équipages des navires marchands, les négociants, les voyageurs, qui seraient capturés par ses vaisseaux; il mit en état de blocus les ports, les baies, les embouchures des fleuves, des côtes immenses, des États tout entiers.

Napoléon usa de représailles : le blocus maritime était prononcé par les insulaires, il fit prononcer leur exclusion de la plupart des ports du continent, où leurs marchandises devaient être saisies et brûlées.

Et ce n'était point une vaine menace : l'aigle impérial planait sur une partie de l'Europe, qu'il était bien près de dominer tout entière.

Un pareil système ne pouvait être conçu que par le génie de l'Empereur, et soutenu que par sa puissance; il devait précipiter un jour l'Angleterre dans l'abîme qu'elle-même avait creusé, si elle ne parvenait pas à se défaire de cet homme prodigieux.

Un décret impérial, daté du 21 novembre 1806, de Berlin, annonçant au monde le blocus des îles Britanniques, fut notifié au ministre des affaires étrangères de Naples. Joseph donna des ordres pour en faire exécuter les dispositions, qui d'ailleurs étaient d'accord avec celles qu'il avait prises par son décret du 13 mars, en prohibant l'introduc-

tion dans les ports napolitains des objets provenant des manufactures anglaises.

Quoique le caractère du roi le portât à déplorer la nécessité de mesures violentes, provoquées d'ailleurs par le cabinet de Saint-James, et propres à faire triompher le grand système politique de l'Empereur, il y concourut de tous ses moyens; mais il ne crut pouvoir, sans porter une mortelle atteinte au commerce, ordonner que les marchandises anglaises fussent brûlées dans ses ports, et il ne l'ordonna point.

CORRESPONDANCE

RELATIVE AU LIVRE CINQUIÈME.

« Sire, je reçois les lettres de Votre Majesté du 28 et du 31 juillet. L'ennemi, instruit de ma marche rétrograde sur Naples, est parti ce matin, avec tous ses bâtiments de transport, vers le fond de la botte, laissant à Capri 3 mille brigands; il paraît avoir ramené avec lui tout ce qu'il avait de bonnes troupes, que l'on croit pouvoir se monter à 1,500 ou 2 mille hommes. J'ai sur-le-champ fait retourner à San-Lorenzo di Padula le 6^e^ de ligne, qui, avec 400 dra-

Jos. à Nap. Naples, 8 août 1806.

gons, dont la moitié à pied, et 400 Napolitains, forme l'échelon le plus rapproché du maréchal Masséna, qui a laissé du monde à Lagonegro. C'est le colonel Dufour qui commande cet échelon.

Le général Lamarque se porte à Laurino avec un bataillon du 14e d'infanterie légère, 400 dragons, 800 hommes du 1er léger napolitain, 2 pièces de canon.

J'ai laissé à Vietri, près Salerne, 2 mille hommes de ma garde, 400 dragons, 2 pièces de canon.

J'ai réduit le maréchal Jourdan à 1,500 hommes pour la police de la ville de Naples, et j'ai ainsi formé ces trois échelons, qui me donnent disponibles 6 mille hommes, avec lesquels je me porterai partout où il sera besoin.

J'ai trouvé ce soir, en arrivant, la ville en alarmes pour l'apparition de ces 5 à 6 mille hommes de débarquement. C'est une ville dont Votre Majesté n'a pas d'idée; il faut s'imaginer 60 mille hommes nus, toujours prêts à tomber sur les autres dès que la force publique est impuissante contre eux, ou qu'elle est employée ailleurs.

J'ai dit, et je le répète à Votre Majesté, que les grands seigneurs du royaume, qui sont les plus riches propriétaires, sont décidément pour le nouveau gouvernement; que presque tous les autres propriétaires sont aussi pour moi; que ces gens-là ont pris les armes pour moi, qu'aucun d'eux ne les a prises contre; qu'ainsi je ne puis pas me plaindre des propriétaires de la Calabre. Mais malheureusement ce nombre de propriétaires est petit, et pres-

que tous les autres s'arment contre l'ordre qui les protége, dès qu'une force étrangère les pousse et leur fait oublier leur pusillanimité naturelle : c'est la guerre des *pauvres contre les riches*. Nos soldats savent bien cela, et ils appellent leurs amis patriotes tous les propriétaires qui se battent avec eux, ou qui ne sont jamais contre eux.

Le gouvernement passé se soutenait par les moyens que l'on emploie pour détruire tous les autres gouvernements : il excitait le peuple pauvre contre les riches, et ce n'est qu'en se faisant chef d'émeute que la reine faisait oublier tous ses excès et tous ses crimes.

Votre Majesté ne me connaît pas quand elle dit que je pourrais devenir roi fainéant, que je suis faible. Je la prie de se rappeler que toutes les sensations qu'elle éprouve, je les éprouve au même degré; que le temps, les peines, les sacrifices ne sont rien pour moi au prix d'un sentiment généreux, qui les transforme pour moi en plaisirs; que je me porte mieux dans l'activité de l'âme et du corps que dans la retraite, dont je m'étais cependant fait une si douce habitude.

J'ai mis l'impôt foncier au cinquième du revenu. J'ai établi des tribunaux spéciaux. Depuis huit jours, plus de 600 brigands ont péri, fusillés ou pendus. Je n'ai d'autre repos que *huit* heures sur *vingt-quatre*. Je fais tout par moi-même, *comme je le sais et le peux*. Certes, je ne suis pas un grand militaire, mais je sais apprécier les conseils que Votre Majesté me donne; et si je ne les suis pas toujours,

c'est que souvent je n'en ai pas les moyens. Dans ses deux grandes lettres, Votre Majesté suppose que j'ai 25 à 30 mille hommes pour placer en échelons: je n'en ai que 6, sans le corps de Masséna; je n'en ai pas 15 avec son corps. J'ai 9 à 10 mille malades, et j'ai encore six semaines de maladies. Je remercie Votre Majesté des fonds et des hommes surtout qu'elle m'envoie.

Ceux qui crient contre Dumas, Sire, voudraient bien pouvoir crier contre moi. J'ai enchaîné leur cupidité; ce sont des voleurs, que Dumas a empêchés de continuer (1). La régie ne donne rien à personne, et tous les pensionnaires des fournisseurs crient tant qu'ils peuvent. Il y avait des généraux qui, de leur propre aveu, avaient 60 mille fr. par mois; ils sont réduits à leurs appointements, que je double à tous; mais cela ne fait pas leur compte. Votre Majesté est trop habile pour ne pas trouver que je lui en dis trop là-dessus; mais elle est trop juste, elle a l'âme trop élevée pour ne pas trouver digne d'elle que son frère défende ses bons serviteurs. Le général Dumas travaille du matin au soir; il fait tout ce qu'il peut. Je ne le crois pas non plus un grand guerrier; mais ce n'est pas lui non plus que je consulte. Lui, est un homme éclairé, et, ce qui vaut encore mieux, un homme *probe*. C'est encore pour le calomnier que l'on dit que l'on n'emploie pas les officiers napolitains venus d'Italie; je donne ma parole à Votre Majesté que tous ont eu

(1) Joseph n'a jamais abandonné les hommes honorables qui s'attachaient à lui. L'ingratitude lui était inconnue.

de l'emploi, et que j'ai formé des cadres de corps qui n'ont pas de soldats, ce qui est fort à charge à mes finances.

Si Votre Majesté vient ici, sans doute tout ira à son gré ; mais j'espère qu'elle rendra plus de justice à mes efforts et aux difficultés que j'ai eu à vaincre. »

« Sire, Votre Majesté trouvera ci-joint copie des lettres du général Reynier ; il doit avoir été rejoint par Verdier hier, et par Masséna aujourd'hui : le maréchal se trouverait ainsi à la tête de 15 mille hommes. Il n'aura aucune peine à balayer la Calabre citérieure ; et si les Anglais l'attendent, il est assez fort pour les culbuter dans la mer. Ses derrières se trouvent bien assurés par les dispositions que j'ai faites, conformément aux vues de Votre Majesté. Dès que j'aurai reçu les renforts de Civita-Vecchia et d'Ancône, je lui enverrai l'équivalent de ce qui m'arrivera. Si les Anglais faisaient mine de défendre la Calabre ultérieure, je m'y porterais moi-même avec les troupes que j'ai en échelons, ou je les enverrais en partie au maréchal, selon les circonstances dans lesquelles je me trouverais. Jos. à Nap. Naples, 9 août 1806.

Votre Majesté verra avec plaisir que ses vues sont remplies en partie. Je me suis occupé de finances aujourd'hui. Je vais au camp demain matin.

Votre Majesté verra, par l'état des troupes du gouvernement de Naples, qu'il y a à peine, pour la police de la ville, 1,500 hommes d'infanterie.

Je rappelle à V. M. les demandes que je lui ai faites pour donner de l'avancement et la décoration

à beaucoup de militaires de l'armée qui méritent bien la bienveillance de Votre Majesté; j'en ai envoyé les états à Votre Majesté et au ministre de la guerre. Depuis le commencement de la campagne de la dernière guerre, les troupes qui sont dans cette armée n'ont pas été comprises dans les distributions des aigles faites par Votre Majesté. Toutes ont beaucoup souffert et bien servi depuis qu'elles sont sous mon commandement; elles ont besoin d'être encouragées.

Votre Majesté verra, par la lettre du général Reynier, que la guerre des habitants des Calabres est celle des pauvres contre les riches, et que ceux-ci sont tous pour nous.

Je reçois du général Lemarois l'avis qu'il se rend à Pescara et à Chieti; mais il ne me parle pas des troupes que Votre Majesté lui a donné l'ordre de m'envoyer; je les lui demande.

Il paraît que les Anglais ont tenté en vain de prendre Scylla et Reggio. J'ai écrit au maréchal de tâcher de donner la main aux troupes qui sont restées dans ces mauvaises masures d'anciens châteaux, qui ne sont pas tenables huit jours, puisque ces troupes y étaient encore.

Le général Mermet, qui est resté quelques jours de trop dans le Cilento (1), y a fait de la bonne besogne. Il a délivré ce pays de beaucoup de brigands

(1) On appelle le Cilento une partie de la principauté citérieure du royaume de Naples, qui est voisine de la mer, et située entre le cap Licosa et le golfe de Policastro. Vallo en est le chef-lieu. La localité la plus importante est Camerotta, située dans une petite presqu'île, et très-forte par sa position. Tout ce pays est montagneux et sau-

qui étaient avec les Anglais dans les villages de la côte; il en a tué ou dispersé plus de 3 mille.

A Lagonegro, on a pris aux brigands 6 pièces de canon.

J'ai arrêté aujourd'hui la loi qui a pour objet de supprimer graduellement tous les religieux, qui se montent ici à près de 18 mille hommes; elle sera présentée dans deux jours au conseil d'État.

Je prie V. M. de me répondre si elle consent que je place aux finances M. Rœderer, qui accepte avec plaisir, si Votre Majesté le trouve bon. Il m'est bien nécessaire. »

Le général Reynier à Joseph.

« Sire, la lettre que le chef de l'état-major général m'a écrite le 16 de juillet m'est parvenue le 24 à Catanzaro, avec celles des 8 et 9.

J'avais pris position à Catanzaro, après avoir châtié en passant plusieurs pays révoltés, et qui avaient fourni le plus d'hommes armés. J'y étais entouré par des rassemblements de brigands dirigés par des officiers anglais et d'anciens chefs de masses, qui m'attaquèrent en m'envoyant les sommations les plus insolentes. Je les repoussais toujours et les faisais chasser assez loin, quoique je fusse fort gêné par la disette des munitions et la démoralisation de l'armée. Un renfort de 2 mille hommes qui me serait arrivé dans cette position aurait relevé l'esprit des troupes et de nos partisans dans le pays. Les ras-

vage : voisin des Calabres, facilement accessible à des débarquements; il prit une grande part à l'insurrection. (Voir, à ce sujet, le rapport du général Lamarque du 5 septembre 1806.)

semblements de brigands se seraient dissipés, et j'aurais pu me rapprocher de l'armée anglaise qui était occupée à faire le siége du château de Scylla, et qui paraissait disposée à repasser en Sicile après avoir rempli son but, qui était de détruire les préparatifs que nous faisions sur les côtes, et de faire une diversion en insurgeant le pays. Cette armée n'avait fait d'autre détachement que l'embarquement d'un régiment qui est venu sous l'escorte d'une frégate et de chaloupes canonnières, sur des bâtiments de transport, à la Marine de Catanzaro, afin de présenter une promesse d'appui aux brigands rassemblés autour de moi. Je crains que mon mouvement rétrograde ne les engage à étendre leurs projets, parce qu'il donne plus de consistance à l'insurrection du pays, et qu'il ne nous faille plus de forces et de peines pour nous bien rétablir en Calabre.

Le 26, je partis de Catanzaro. La frégate qui était à la Marine, avec deux chaloupes canonnières et six bâtiments de transport portant un régiment anglais, était aussi partie pendant la nuit, et chercha à inquiéter par son feu la marche des troupes. J'emmenai avec moi 200 malades ou blessés que j'avais à Catanzaro. Je couchai à Eutro.

Le 27, je fus à Cotrone. La flottille anglaise était armée dans la rade. Le château de cette ville étant assez bon, ayant un dépôt d'artillerie et de munitions nécessaires à l'armée lorsqu'elle marchait en avant, ayant beaucoup de malades et de blessés que je ne pouvais évacuer, je ne pouvais me dis-

penser d'y laisser une garnison; mais, pour en déterminer la force, je voulus faire une première marche fort petite, afin de voir ce que ferait la flottille anglaise. Je laissai le général Peyri avec les Polonais, et j'allai camper, le 28, à Rocca di Niclo.

La flottille anglaise n'ayant fait aucun mouvement, le général Peyri eut ordre de laisser à Cotrone deux compagnies de Polonais et de canonniers pour la garnison du château, et de venir me joindre sous Ciro le 29.

En arrivant à Strongoli, je trouvai le pays insurgé, et les hauteurs couronnées de paysans armés. Cette position était très-forte; je la fis attaquer par des voltigeurs qui eurent bientôt gravi la montagne et pris la ville, d'où les brigands et les habitants avaient pris la fuite. Comme la population de cette ville s'était armée contre nous et s'était défendue, les troupes la pillèrent; le feu y fut mis, tant par les gardes provinciales qui suivent l'armée que par les soldats, sans qu'il fût possible de l'arrêter lorsque je m'en aperçus, ni de préserver les moissons de plusieurs bons habitants auxquels j'avais donné des sauvegardes. On délivra dans le château 28 prisonniers polonais de différents corps qu'avaient pris les brigands, et qu'on menaçait chaque jour d'assassiner. J'allai camper au-dessous de Ciro, ville située sur une montagne, dans une position très-forte. Les habitants étaient sous les armes pour se défendre des brigands; ils accueillirent un détachement que j'y envoyai, et firent porter des vivres à mon camp.

Le 30, je marchai à Cariati : un rassemblement de brigands, uni à quelques habitants du pays, voulait défendre cette ville; mais, à la vue de l'armée, ils prirent la fuite. Les habitants restés dans la ville ouvrirent les portes, et je les fis respecter.

Le 31, on campa à Rossano : cette ville fournit les vivres nécessaires pour l'armée. Une partie des habitants était armée pour empêcher les brigands d'y entrer. Ils n'avaient cependant pu empêcher quelques chefs de masses d'y venir.

Le 1er août, arrivant près de Corigliano, mon avant-garde fut attaquée par un rassemblement de paysans armés, qui fondirent sur elle en lui criant de se rendre. Je les fis charger : la majeure partie fut tuée, et l'autre suivie jusqu'au-dessous de la ville. Je fis de suite marcher des troupes de chaque côté pour l'entourer. Deux brigands de cette ville, dont l'un officier napolitain prisonnier sur parole, avaient excité les habitants à prendre les armes contre nous, empêché de préparer les vivres que j'avais commandés, et fait venir des brigands des environs. Une partie prit la fuite dans les montagnes, lorsqu'elle vit la marche des troupes; l'autre fut tuée. Les habitants armés s'enfonçaient dans les maisons, et l'on était maître de la ville depuis deux heures, qu'on tirait encore par les fenêtres. On dut enfoncer toutes les portes pour trouver les hommes armés. La ville fut pillée, excepté les maisons de quelques habitants honnêtes, dans lesquelles j'eus le temps d'envoyer des sauvegardes. Mais le feu se déclara dans deux maisons; et comme l'une était

celle d'un chef de brigands, on croit qu'il avait été mis par des fugitifs qui suivent l'armée.

J'ordonnai d'éteindre le feu et de l'empêcher de se communiquer. Malheureusement le vent était fort : l'incendie se déclara dans plusieurs autres maisons de différents quartiers. Des gens du peuple mirent aussi le feu à des maisons de gens attachés au gouvernement, et notamment au palais du chevalier Solazzo. Des soldats enfin, se croyant tout permis, étendirent encore l'incendie, qu'il ne fut plus possible d'arrêter.

Le 2 août, je marchai à Oria.

Le 3, j'arrivai devant Cassano de bonne heure : il était occupé par des brigands commandés par le lieutenant-colonel Falfetti, principal chef de masse. Je fis marcher les troupes pour entourer la ville, afin que s'ils persistaient à la défendre, on pût les prendre tous, ou, s'ils se sauvaient, les joindre dans leur retraite, ce que je préférai pour pouvoir sauver la ville. Lorsqu'ils virent le mouvement, ils se sauvèrent sur la route de Castrovillari ; on en a cependant tué une centaine. La ville avait été abandonnée par les habitants ; je les ai fait rentrer ; leurs maisons ont été préservées. On a pris deux pièces de montagne qu'ils n'ont pas eu le temps d'emporter.

J'envoie demain le général Peyri, avec le bataillon suisse et les Polonais, attaquer les brigands à Rossetto ; il fera sa jonction avec le général Verdier, dont les troupes sont, dit-on, à la Rocca-Impériale. J'envoie à ce général cette lettre pour Votre Ma-

jesté, et l'ordre de venir sur-le-champ me joindre ici. J'espère qu'il m'apportera des lettres ou quelques nouvelles instructions de Votre Majesté, auxquelles je m'empresserai de me conformer. Si je ne reçois rien, je ferai de nouveau un mouvement pour soumettre le pays et secourir le château de Cotrone, de là remarcher aux Anglais, si le général Verdier amène des troupes suffisantes, et réoccuper les capitales des deux provinces.

Je suis depuis longtemps isolé, avec une très-petite quantité de munitions et sans aucune nouvelle, dans le pays habité par le peuple le plus abominable. La guerre des pauvres contre les riches s'est élevée depuis que les événements de la guerre, ont relâché les rênes du gouvernement. Le paysan ne respire que brigandage et assassinat. Les Anglais et les chefs de masses proclament l'oubli des vengeances et la défense des pillages; mais, sous main, ils leur permettent tout, à condition de se déclarer pour eux. Aussi n'est-il pas d'horreurs et de crimes que ces monstres n'aient commis.

Les chefs ne peuvent cependant pas former des corps considérables, capables d'opposer une grande résistance à l'armée. Les chefs particuliers de masses ont des bandes de 100, 200 hommes par village. Elles les suivent tant qu'on les paye ou qu'on leur donne à piller. S'ils ont une attaque à faire ou un pays à saccager, ils rassemblent la population de tous les environs et paraissent un moment avoir beaucoup de monde; mais ils se dissipent bientôt après.

Ils pourraient cependant devenir plus à craindre, s'ils allaient se grouper autour de détachements de troupes de ligne; mais les Anglais resteront en masse sur terre, et je n'ai pas su qu'il soit venu de troupes de ligne napolitaines, excepté un détachement qui doit être arrivé à Catanzaro avec le préside de Filipis.

Les Anglais ont sur les côtes beaucoup de bâtiments qui fournissent des munitions aux brigands.

J'attends avec impatience de nouveaux ordres, et les instructions que Votre Majesté doit m'avoir adressées. Je lui écrirai aussitôt que le général Verdier m'aura joint, et que j'aurai reçu de lui mes lettres et des nouvelles de ce qui se passe dans l'intérieur. »

Joseph à Reynier, Naples, 9 août 1806.

« Général, j'ai reçu votre lettre du 3, de Cassano. Je suis bien aise que vous y soyez arrivé; vous avez été rejoint par le général Verdier; le maréchal Masséna venait à votre secours avec un corps de dix mille hommes. Il doit être aujourd'hui à Castrovillari; d'après la nouvelle organisation de l'armée, j'ai dû vous mettre sous ses ordres. Je n'ai plus qu'un corps d'armée et une réserve, dont je me suis réservé le commandement.

Je vous sais gré de la contenance et de la persévérance avec laquelle vous vous êtes soutenu dans ces circonstances difficiles; il ne m'était pas possible de vous envoyer des secours avant la prise de Gaëte.

Il nous arrive des renforts de France en infan-

terie. Tout ceci se réparera. Comptez sur mon sincère attachement, mon cher général, et sur ma véritable estime. »

Jos. à Nap. Castellamare, 10 août 1806.

« Sire, je suis venu passer quelques heures ici, d'où je me rends au camp de Vietri.

L'ennemi est parti de Capri, où il n'a laissé que sa garnison habituelle.

La réunion de Masséna et de Verdier doit avoir eu lieu depuis hier, ainsi que celle de Reynier.

Je désire que Votre Majesté consente à me céder, pour mettre

A la tête du génie, le général Campredon ;

A la tête de l'artillerie, le général Dedon ;

A la tête des finances, M. Rœderer.

Je prie Votre Majesté de ne pas me refuser ces demandes, et surtout la dernière, et de me faire connaître le plus tôt possible sa volonté.

La confiance dans une extrême probité ne se commande pas; ces trois hommes ont la mienne sous ce rapport; ils ont aussi des talents que Votre Majesté apprécie. Il m'est impossible de les remplacer ici. »

Jos. à Nap. Vietri, 11 août 1806.

« Sire, je vais recueillir les mémoires que Votre Majesté demande par sa lettre du 1er août sur les fortifications du royaume, et sur une place capable de contenir 15 mille hommes.

Si Potenza n'était pas à trois jours de marche de Naples, ce serait, sans contredit, le point qu'il faudrait choisir. M. de Ségur peut donner tous les renseignements à Votre Majesté sur ce point, qui m'a-

vait séduit lors de mon premier voyage en Calabre.

Capoue n'est qu'à une petite journée de Naples; il y a déjà beaucoup de fait; elle contient plus de troupes que la capitale; elle est dans un pays plus riche, défendue naturellement par un fleuve considérable.

Naples ne me paraît pas offrir le local convenable pour une grande place; sur Naples et sur Capoue, le général Campredon peut en dire beaucoup à Votre Majesté, et, de tout ce qui est ici, son avis me paraît devoir avoir le plus de prépondérance.

Les garnisons de Reggio et de Scylla ont capitulé le 28. Il y avait 800 hommes; ils doivent être conduits à Toulon. Je ne sais ces nouvelles que par des espions, et par une gazette imprimée à Messine. Je sais, par la même voie, que quatre régiments anglais sont débarqués à Messine le 28; que le général Fox doit commander l'expédition à laquelle ils sont destinés du côté de Naples.

Nous sommes prêts ici et en Calabre, où le maréchal Masséna doit, à cette heure, avoir à sa disposition les troupes de Reynier et de Verdier. Je lui mande de ne rien donner au hasard, et d'attaquer cependant les Anglais, s'ils n'avaient pas été rejoints par les renforts nouvellement arrivés, et qu'il se crût bien en mesure; qu'il ne doit pas hésiter, s'il sait que l'ennemi ait tenté un débarquement considérable dans les environs de Naples. Cette idée d'un débarquement me tient ici. Je ne crois pas, d'ailleurs, devoir m'exposer à laisser la capitale sans avoir de mes nouvelles; ce qui arriverait, si, me portant avec tout mon monde en Calabre, je décou-

vrais mes derrières, qui seraient sur-le-champ coupés par les brigands. »

Jos. à Nap. Castellamare, 12 août 1806.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 2. Celle du maréchal Masséna vous instruira des progrès des affaires de la Calabre.

Lauria, dont il parle, était le foyer de la révolte du pays. Naples et ce pays-ci sont tranquilles, les Abruzzes, la Pouille aussi. Partout où le peuple n'a pas été encouragé par la présence d'une armée ennemie, et les villages forcés à se compromettre par les violences des brigands venus de la Sicile, la tranquillité n'a pas été troublée.

Le général Saint-Cyr a désiré faire un voyage en France et prendre les ordres de Votre Majesté, avant de retourner ici. Il n'est bruit dans la ville et dans les environs que d'un prochain débarquement. Nous sommes en mesure de recevoir l'ennemi.

J'ai donné l'ordre pour le plan des places et forts. Votre Majesté a Campredon ; c'est l'officier qui peut le mieux répondre aux questions. »

Masséna à Joseph. De la Rotonda, 9 août 1806.

« Sire, ainsi que j'ai eu l'honneur de l'annoncer à Votre Majesté, je suis parti le 7, à la pointe du jour, de Lagonegro. J'étais arrivé devant Lauria avant midi : cette ville, un des foyers de la révolte, était occupée par les brigands ; on y sonnait le tocsin depuis trois heures, et je reconnus bientôt qu'il fallait les forcer dans leurs retranchements. Nos dispositions furent faites en peu d'instants : je donnai ordre au général Gardanne d'attaquer la ville haute par les sommités qui la dominent, tandis que

je ferais tourner le bourg par quelques compagnies de voltigeurs. Les premières troupes qui se présentèrent aux portes furent accueillies à coups de fusil : on tirait sur elles des lieux élevés de la ville et des fenêtres de chaque maison. Elles parvinrent cependant à pénétrer dans la ville; mais toutes les rues, toutes les maisons étaient barricadées; il n'y avait d'autre moyen d'en chasser les brigands que d'y mettre le feu, et je fus forcé de recourir à ce parti extrême. L'incendie se développa bientôt; les rebelles cherchèrent à s'échapper, et il en périt beaucoup sous le feu de nos braves. Le bourg était déjà tourné par les hauteurs qui commandent le vieux fort, d'où l'étendard de la révolte fut rapidement enlevé. Nous entrions en même temps dans la ville haute; et, malgré la résistance opiniâtre des rebelles, nous nous rendîmes maîtres de tous les points qu'ils avaient occupés.

Je ne puis dissimuler à Votre Majesté que nos succès eurent des suites vraiment terribles : le feu gagna une grande partie de la ville, et il se commit des excès qu'il était impossible d'éviter dans la licence de la victoire. Mais, en gémissant de ces calamités, on ne peut douter qu'elles ne soient d'un exemple salutaire; et j'ai pu m'assurer dès aujourd'hui que c'est un coup décisif porté à la rébellion. Nous comptons de notre côté vingt-cinq hommes tués ou blessés.

Parti ce matin à cinq heures de Lauria, je n'ai trouvé aucune résistance à Castelluccio, ni à la Rotonda, d'où j'ai l'honneur de vous écrire. Les chefs

du pays sont venus protester de leur soumission à vos lois. Je les ai tranquillisés sur eux-mêmes, et les mesures les plus sévères ont été prises en effet pour maintenir le respect des personnes et des propriétés. Un certain nombre d'habitants ont quitté la ville, mais la confiance ne tardera pas sans doute à les y ramener.

Le général Mermet m'a rejoint dans ma marche de Castelluccio à la Rotonda ; mais, en arrivant ici, je reçois une lettre du général Reynier, qui m'annonce son arrivée à Castrovillari, et sa réunion au général Verdier dans la journée d'hier. Je lui réponds par la même voie, et je lui indique quelques mesures que notre position respective paraît exiger. Le point de Morano qui nous sépare est occupé par les troupes des rebelles. Je me propose de les attaquer demain par les hauteurs, et j'invite le général Reynier à se placer de manière à recueillir tout ce qui pourra s'échapper du côté de la plaine. J'espère que nous en ferons raison à Votre Majesté.

Mon chef d'état-major s'occupe à retracer dans un rapport plus particulier les événements de notre marche : je ne négligerai pas de signaler à Votre Majesté les traits de zèle et de bravoure auxquels nos opérations ont donné lieu. »

Le général de division Mermet à Masséna. Torre-Orsaya, 6 août 1806.

« J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Excellence de mon arrivée depuis le 4 au soir dans la vallée de Policastro ; elle en serait déjà informée, si je n'avais craint que ma lettre ne fût interceptée ; mais j'ai reçu des nouvelles du chef d'escadron

Martigues, à qui j'avais écrit hier matin : mon courrier passera aujourd'hui.

J'arrivai le 1er du mois à Vallo (1); j'y séjournai le 2, pour y recevoir les armes des insurgés du val de Novi qui se sont tous rendus, pour réunir nos amis et leur donner un peu de *ton*, en même temps pour avoir du pain.

Je fis fusiller deux chefs de ces insurgés; je renvoyai les misérables qui avaient été séduits dans leurs foyers, après en avoir formé une liste par commune.

Je me mis en marche le 3 à trois heures du matin, et je me portai sur Montano en passant par Cuccaro. Arrivé à Montano, où est l'embranchement entre les routes de Laurino et de Rocca-Gloriosa, je donnai ordre au chef de bataillon Gentile de se porter avec 400 Corses sur ce premier village, où je savais que se trouvait un parti de révoltés sous le commandement de Speranza, l'un des chefs, et qui est dudit pays; je continuai ma marche sur Rocca-Gloriosa avec le reste de ma troupe.

Le chef de bataillon Gentile avait ordre de s'emparer de Laurino, et d'y mettre le feu s'il y éprouvait de la résistance. Il rencontra bientôt l'avant-garde des brigands, qu'il poussa dans le village. L'ennemi se défendit avec opiniâtreté pendant une heure; il roulait de grosses pierres sur les assaillants, tirait des maisons, et faisait tout pour se maintenir. Le commandant Gentile le pressait de front, en même

(1) Chef-lieu du Cilento.

temps qu'il faisait filer à droite et à gauche deux colonnes pour se réunir au delà du village et lui couper la retraite. Cette manœuvre, bien exécutée, força les brigands à sortir du village et à se sauver à la débandade : il y eut beaucoup de tués, tant dans l'action que dans la poursuite. Huit Corses furent tués, et trois ou quatre blessés. Le village fut brûlé en partie ; le commandant Gentile continua sa marche pour se porter sur Torre-Orsaya.

Pendant que cela se passait à Laurino, je m'avançais vers Rocca-Gloriosa. Arrivé sur un plateau qui en est à deux milles, et d'où l'on découvre très-bien ce village, situé sur un rocher à pain de sucre, et dominé par un vieux château fort, je vis flotter le drapeau blanc sur ce château. D'après des renseignements que j'avais eus auparavant, je savais que Rocca-Stadali devait s'y trouver avec 700 hommes. Je fis aussitôt mes dispositions pour attaquer l'ennemi, à qui je voulais couper la retraite. A cet effet, deux colonnes marchèrent à droite et à gauche, ayant l'ordre de se porter au delà du village, et de se placer de manière à fusiller tout ce qui se présenterait armé pour se sauver. Une autre colonne attaqua de front ; elle arriva jusqu'au village sans éprouver de résistance ; mais à peine elle voulut pénétrer, qu'elle fut assaillie par une très-forte fusillade, fournie par les brigands retranchés dans les maisons et derrière les murs. La colonne de droite arriva à point au delà du village, et personne ne put se sauver de son côté sans être fusillé aussitôt. Celle de gauche éprouva des difficultés dans sa marche ; elle arriva un peu

tard, ce qui fit qu'une partie des brigands parvint à se sauver de ce côté, en se jetant dans les rochers.

La colonne du centre, composée du 102e régiment, ne fut point arrêtée par la résistance de l'ennemi; elle s'avança toujours en faisant un feu très-vif, et força les brigands à se retirer. Ils furent bientôt en pleine déroute; on les poursuivit avec une très-grande ardeur : soit dans le village, soit au fort, soit dans la poursuite, ils ont eu au moins 200 hommes tués; nous avons eu de notre côté 20 hommes tués ou blessés. Parmi les morts se trouve le capitaine Regnier, des voltigeurs du 2e bataillon du 102e. Nous avons perdu en lui un officier bien estimable, et qui est bien regretté de son régiment.

Le village fut livré aux flammes. A peine y était-il resté une centaine d'habitants, hommes ou femmes, qui furent respectés.

Je pris position en avant de ce village, et j'envoyai reconnaître le village de Bosco, où il y avait aussi des insurgés. Leur avant-garde fut rencontrée et mise en fuite. La nuit ne permit pas d'aller jusqu'au village.

Le chef de bataillon Gentile, ayant employé plus de temps qu'on n'avait calculé à Laurino, ne put arriver de jour à Torre-Orsaya : il vint se camper à un mille de moi, entre ce pays et Rocca-Gloriosa. Il entra à Torre le 4 au matin, et le trouva évacué par les insurgés. Il devait, après avoir traversé ce pays, continuer sa marche vers Policastro, et se réunir à moi en route. Notre réunion eut lieu

à trois milles de cette ville. Nous nous avançâmes dessus, précédés par les carabiniers corses et les voltigeurs du 102e. Arrivés sous les murs de la ville, que l'avant-garde avait déjà dépassés, nous aperçûmes à notre droite, derrière le promontoire, une escadre composée d'un vaisseau de ligne, 2 frégates, 3 bricks, et environ 20 chaloupes canonnières. Aussitôt que l'escadre eut entendu quelques coups de fusil tirés sur trois ou quatre brigands qui se trouvaient dans Policastro, quatre chaloupes canonnières manœuvrèrent pour venir tirer sur nous. Il n'y avait pas un habitant dans Policastro, pas un être vivant de qui on pût tirer le moindre renseignement sur la force et les dispositions de l'ennemi.

Dans cet état de choses, sachant que les brigands qui s'étaient sauvés s'étaient réfugiés sous la protection de la flotte, n'ayant pas de vivres et ne voyant pas de moyens d'en avoir à Policastro, je ne crus pas prudent de m'engager plus avant, d'autant plus que la route de cette ville à Sapri (1) est sur le bord de la mer, adossée à la montagne ; que j'aurais eu à essuyer tout le feu des canonnières ennemies sans pouvoir y répondre, ce qui m'aurait fait perdre du monde ; que la bande de Rocca-Stadali n'aurait pas manqué de se jeter sur mes derrières, et que d'ailleurs j'ignorais parfaitement ce qui se passait à Sapri, que je crois bien défendue.

Je me décidai à venir prendre position à Torre-Orsaya, 1° pour avoir du pain, 2° pour contenir les

(1) Petit port de la principauté citérieure, sur le golfe de Policastro.

brigands de la flotte, qui seraient revenus dans ce pays, 3° pour communiquer avec Torraca, et 4° pour faire rendre les armes aux insurgés dispersés, et les faire rentrer dans l'ordre. On m'en conduit aujourd'hui 150, des environs de Cuccaro.

Ci-joint la lettre que je viens de recevoir d'un ami du gouvernement; Votre Excellence verra que ce que j'ai dit plus haut est exact. Six autres espions que j'avais envoyés me donnent les mêmes renseignements, et ces renseignements sont d'accord avec ceux des reconnaissances que j'ai envoyées ce matin. L'officier de chasseurs commandant le détachement qui faisait partie de la reconnaissance a vu, à bord des canonnières, des soldats anglais.

Par la position que j'occupe, l'ennemi est acculé à la mer; il ne peut se retirer que du côté de Sapri; mais dans celle où il est placé, je ne puis gagner Sapri sans le laisser de nouveau maître de ce pays, où la présence des troupes a fait le plus grand bien; et, comme je l'ai déjà observé à Votre Excellence, ma marche le long de la mer me met à la merci des canonnières ennemies.

Je pense que Sapri doit être attaqué par Torraca : ce poste enlevé, la flotte quittera sa position de Policastro, et les brigands fuiront avec elle, ou se rendront. Je pourrais me rendre à Torraca; mais comme je me crois plus utile ici, je ne bougerai pas sans un ordre de Votre Excellence.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté, du 5; elle verra, par les actes que j'ai faits depuis que l'ennemi

Jos. à Nap. Naples, 13 août 1806.

est descendu en Calabre, où il a trouvé des appuis que je sais être vigoureux lorsque cela est nécessaire, et que je ne suis bon qu'autant que je puis l'être avec justice.

Les insurgés des Calabres sont des malheureux auxquels on faisait espérer le pillage des riches et de Naples. Presque tous les propriétaires sont voués à la colère de la reine, ainsi que nos partisans.

Il y a plus de victimes des événements en Calabre que Votre Majesté n'aurait désiré; mais j'en sens la nécessité, et je ne les plains pas.

Malgré la leçon donnée il y a huit jours par le général Mermet au *Cilento*, ce pays est encore en mouvement : 1,200 brigands viennent d'y débarquer depuis avant-hier; 8 mille sont encore débarqués de nouveau dans les Calabres; la garnison de Gaëte a été jetée avec des galériens sur ces côtes; tout le pays est infesté d'assassins et de galériens: la reine en avait près de 15 à 20 mille à sa disposition dans la Sicile et dans les îles adjacentes. Dans ce royaume, les meurtriers n'étaient jamais condamnés à mort; voilà pourquoi nous avons tant de scélérats. Il m'en reste encore plus de 8 mille dans les diverses villes du royaume. A la paix, je prie Votre Majesté de me désigner une colonie où je puisse en envoyer 20 à 30 mille.

Je resterai ici jusqu'à la fête de Votre Majesté, que je lui souhaite bonne ; je désire qu'elle éprouve encore un peu de plaisir à recevoir cette expression de ma tendresse. *Jamais ce glorieux empereur ne pourra m'indemniser de ce Napoléone que j'ai tant*

aimé, et que je désire retrouver tel que je l'ai connu il y a vingt ans, si l'on se retrouve aux champs Élyséens. »

« Sire, j'envoie à Votre Majesté la copie d'une lettre du prince de Castelcicala, dont l'original est entre les mains des juges; elle prouve jusqu'à l'évidence la scélératesse de la cour de Naples (1). Le procès des assassins des aveugles d'Égypte se poursuit avec beaucoup de succès. Je me suis convaincu ici que la reine Caroline avait puissamment contribué à la machine infernale, et il est possible que j'aie bientôt la lettre originale dans laquelle elle s'en vante. Jos. à Nap. Naples, 14 août 1806.

Masséna était, le 11, à Castrovillari; 1,500 brigands ont été battus et taillés en pièces par 400 Corses, qui ont perdu 20 hommes et le lieutenant Multiedo, jeune officier de la plus grande espérance. Le colonel anglais et le chef des brigands ont été tués.

Les Anglais sont entrés à Cotrone le 6, et l'ont évacué le 7, sur la nouvelle de l'approche de Verdier, qu'ils ont supposée plus prochaine.

Les bâtiments anglais n'ont pas quitté Sainte-Euphémie; leurs troupes sont sur le même rivage. »

« Sire, Votre Majesté verra par les lois ci-jointes que je prends tous les moyens qui peuvent m'assurer de bonnes finances et la tranquillité intérieure (2). Jos. à Nap. Naples, 15 août 1806.

(1) Cette pièce nous manque.

(2) Toutes ces mesures, toutes ces lois sont résumées dans le livre V.

C'est aujourd'hui la fête de Votre Majesté; j'ai dû être satisfait des sentiments que la ville de Naples a témoignés dans cette circonstance, et, à dire le vrai, je n'ai eu jusqu'ici qu'à me louer de cette ville. L'emprunt forcé que j'ai ouvert a été fourni avec beaucoup de zèle; la loi sur l'abolition de la féodalité n'a en rien diminué le zèle que les principaux barons n'ont cessé de me montrer depuis que je suis ici.

Masséna doit être aujourd'hui à Cosenza; Reynier, entre Cotrone et Catanzaro.

La ville de Lauria (1), de 7 mille habitants, n'est plus qu'un monceau de ruines : hommes, femmes, enfants, tout a péri dans les flammes; mais cet exemple terrible paraît avoir remis tout dans l'ordre.

Il n'y a eu aucun moyen que l'on n'ait employé pour tromper les Calabrois; on a été jusqu'à supposer des proclamations du roi Ferdinand, datées de Naples, d'où il était censé avoir chassé les Français. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 16 août 1806.

« Mon frère, vous trouverez ci-joint le travail du général Charpentier sur la formation du corps du général Lemarois. Je viens d'envoyer l'ordre que la première brigade, que commande le général Tisson, se rende à Pescara. Je compte qu'elle y sera rendue pour le 1er septembre. Dans ce cas, laissez-les reposer quelque temps à Pescara, et ne leur faites rejoindre leurs corps, surtout ceux qui sont en Ca-

(1) Ville de la Basilicate, qui prit une très-grande part à la guerre; elle fut entièrement détruite.

labre, qu'au mois d'octobre, sans quoi tout cela ira à l'hôpital. Si vous en avez besoin cependant, comme ce corps est bien organisé et en bon état, vous pouvez le faire venir d'abord à Naples, mais à très-petites journées; et vous ne devez l'incorporer dans les régiments, surtout pour ceux qui sont en Calabre, que dans le mois d'octobre (1). Dès que cette incorporation sera faite, vous aurez soin de renvoyer les officiers et sous-officiers à leurs dépôts dans le royaume d'Italie, afin qu'ils puissent s'occuper de l'organisation et de l'habillement des conscrits que je leur envoie. Ce n'est pas avec un grand nombre de troupes, mais avec des troupes bien organisées et bien disciplinées, qu'on obtient des succès à la guerre. Vous pouvez apprécier la différence qu'il y a à vous envoyer ainsi en masse un secours de 5 mille hommes, qui est une réserve avant d'être incorporée, à vous avoir envoyé des hommes isolés qui n'auraient fait que remplir vos hôpitaux. Je ne mets pas encore à votre disposition la deuxième demi-brigade, parce qu'il faut que je tienne en respect l'État romain, et que je n'ai pas d'autres troupes à y envoyer; car les dépôts, comme vous le verrez par la situation que je vous envoie, ne contiennent plus que des hommes hors d'état de servir. Je vous recommande surtout de renvoyer aux dépôts les officiers et sous-officiers; car je veux que vos quatorze dépôts me forment une réserve de

(1) Il est impossible de montrer à la fois plus de prudence et plus de sollicitude pour les soldats, ces instruments de gloire de la France.

14 mille hommes, réserve qui sera probablement destinée à renforcer vos cadres, ou à servir ailleurs, selon les événements. Par ce moyen, votre armée se trouvera, tous vos corps étant portés au complet de guerre, à l'effectif de 45 mille hommes. Vous sentez bien que si je ne portais pas ce soin à l'entretien de mon armée, quelque grande qu'elle soit, je ne pourrais suffire à tous mes besoins. Vous avez aujourd'hui beaucoup de malades. En octobre, tout va sortir des hôpitaux. Je vous recommande de bien ménager vos armes; songez que cela est rare, même en France. Organisez lentement vos troupes napolitaines. Ce sont de bons soldats qu'il vous faut, et non des soldats infidèles ou qui lâchent pied. Vous voyez que je ne presse pas pour mon armée italienne; je n'en ai encore jeté que le noyau. Il est vrai que j'ai en France trois régiments italiens qui sont beaux et instruits; mais j'en fais de la différence d'avec vos vieux cadres français. »

Jos. à Nap. Naples, 16 août 1806.

« Sire, les Anglais viennent de débarquer 1,000 hommes dans le Cilento; ils ont enlevé des blés, et insurgé quelques paysans. Je fais marcher contre eux.

Ils ont sur les côtes de Naples et du Cilento 2 vaisseaux de 74, 4 frégates et 10 chaloupes canonnières.

Reynier a rejoint Masséna avec 5 mille hommes, et Verdier avec 1,200. »

Nap. à Jos. Rambouillet,

« Mon frère, personne ne me dit du mal du général Mathieu Dumas; et puisque vous ne le croyez

pas un grand guerrier, pour la moralité et la probité, je pense tout comme vous sur son compte. Toute ma peur était que vous ne vous fissiez une trop grande idée de ses talents militaires. Vous m'avez donc, d'un seul mot, réconcilié avec lui. Je désirerais bien que la canaille de Naples se révoltât. Tant que vous n'en aurez pas fait un exemple, vous n'en serez pas maître. *A tout peuple conquis, il faut une révolte.* Je regarderais une révolte à Naples comme le père de famille voit la petite vérole à ses enfants : pourvu qu'elle n'affaiblisse pas trop le malade, c'est une crise salutaire. C'est donc dans cette vue que les châteaux doivent être armés et approvisionnés. La partie de votre royaume le plus près de la tranquillité, c'est la Calabre, si l'on fait une sévère justice. Je suis venu passer ces huit jours à Rambouillet. Je fais lever partout la conscription, et j'en fais diriger près de la moitié sur mes dépôts des armées de Naples et d'Italie. Ménagez vos fusils : avant la fin de novembre, 4 à 5 mille hommes vont vous sortir des hôpitaux, et si les corps n'ont pas eu soin de leurs fusils, vous en aurez une grande pénurie. Les négociations avec l'Angleterre continuent à se traîner. Je ne puis pas en dire plus que vous n'en aurez vu dans le *Moniteur*. Lord Yarmouth est rappelé, et lord Lauderdale reste seul chargé des négociations; mais les négociations en sont au delà de la Sicile (1), car je n'ai voulu entendre à aucun *mezzo termine* là-

17 août 1806.

(1) Consulter, pour ces négociations, l'*Histoire de la diplomatie de l'Empire*, par Bignon.

dessus. Paix ou guerre, vous aurez Naples et la Sicile. »

Jos. à Nap. Castellamarre, 17 août 1806.

« Sire, M. Blanc, consul général de Votre Majesté, a été employé utilement par moi dans le service de la marine. Il m'a toujours assuré qu'il n'entendait exercer que des fonctions provisoires, qu'il ne voulait pas perdre sa place de consul général de Votre Majesté; il n'a jamais voulu toucher un sou d'appointements, il craint d'être remplacé. Il est de mon devoir d'assurer Votre Majesté que M. Blanc m'a paru mériter toute sa confiance, et que les fonctions qu'il a remplies ici ont été provisoires. »

Nap. à Jos. Rambouillet, 18 août 1806.

« Mon frère, le 1^er régiment de ligne, qui est un des premiers régiments de l'armée, est à Pescara, où il ne fait rien : appelez-le à Naples sans délai. Comme il est déjà acclimaté, il vaut mieux que ce soit ce régiment qui fasse le chemin de Pescara à Naples que les quatre bataillons de la brigade du général Tisson. D'ailleurs, si les circonstances vous obligeaient à faire venir à Naples la brigade du général Tisson, celle du général Laplanche-Mortières, également composée de quatre bataillons, que je rends à Ancône, recevrait, dans ce cas, l'ordre de se rendre à Pescara. Voyez ce que c'est que le placement des troupes, et ce qu'aurait fait le 1^er régiment de plus du côté de Cosenza! Certainement il n'est que d'une utilité bien hypothétique à Pescara. La division des Abruzzes n'a point de solde depuis cinq mois. »

Jos. à Nap.

« Sire, les Anglais canonnent vivement la tour de

la Licosa (1); ils viennent de débarquer encore sur ce point 500 hommes; j'ai fait marcher deux colonnes mobiles qui traverseront le Cilento dans tous les sens, et tâcheront d'enlever les brigands que les Anglais y ont jetés. Castellamarre, 18 août 1806.

Les îles de Tremiti ont été débloquées; les Anglais se sont lassés de perdre tous leurs boulets sur ce rocher, qui a été défendu d'une manière bien brillante par un officier italien, M.... (2). Je demande pour cet officier la Légion d'honneur ou la Couronne de fer.

La masse des brigands se retire dans la Calabre ultérieure; quelques-uns se jettent sur les deux flancs du corps de Masséna, et viennent infester ensuite la Basilicate qui a été tranquille, et où 10,000 hommes se sont inscrits dans la garde provinciale, et ont pris les armes.

On m'annonce le général Marchand; je rappelle à Votre Majesté que j'ai assez de généraux, et que rien ne s'oppose plus à mes projets d'économie, dont je sens tant la nécessité, que l'arrivée de nouveaux officiers généraux. Votre Majesté verra que des généraux de division comme Frégeville, Espagne, Girardon, etc., commandent 600 hommes; il ne m'en faut pas davantage. »

« Sire, je rends compte à Votre Majesté de tout ce Jos. à Nap.

(1) Cette tour est située sur un cap du Cilento.

(2) Le nom manque dans la lettre, mais il se trouve plus loin, dans la lettre du 21 août; l'officier se nommait Neri, et n'avait que 45 hommes.

Castellamare, 19 août 1806.

qui me paraît mériter son attention ; il paraît qu'elle n'est pas contente de ma correspondance ; je la prie désormais de me faire des questions sur les objets que je néglige de lui présenter ; par ce moyen, je serai sûr d'avoir rempli entièrement ses vues par ma correspondance, chose à laquelle cependant je mets beaucoup de prix et de soin.

J'ai parlé à Votre Majesté de la désignation de 50,000 gardes provinciales qui auraient seules dans le royaume le droit de port d'armes, qui seraient choisies par les douze colonels des provinces, qui sont tous des hommes ayant eu leurs pères, leurs frères ou leurs enfants suppliciés par la reine, dont la plupart ont été en France pendant la persécution du parti français, ou ont été dans les cachots du royaume de Naples. Comme Votre Majesté pense que 50,000 hommes armés pourraient être trop, je vais les réduire de beaucoup, et, par là, m'assurer que ce seront des hommes absolument connus par leurs bons sentiments pour la France et leur haine pour la reine. Au reste, ce n'est pas sur ces troupes que je compte en cas de guerre, c'est seulement une méthode pour procéder au désarmement général, en ne laissant les armes qu'aux gardes provinciales, en ne nommant gardes provinciales que ceux que l'on croira plus sûrs, et en leur confiant la main-forte à donner à la gendarmerie à défaut d'autres troupes, ne leur imposant l'obligation de prêter main-forte aux troupes françaises qu'en cas de débarquement de l'ennemi, ou d'invasion de quelques troupes de brigands dans un poste particulier. Je suis encore

à temps de modifier, retarder, diminuer, au gré de Votre Majesté, cette institution, et ce n'est pas sans raison que je lui en ai écrit : je conviens que 12,000 hommes absolument sûrs valent mieux et donnent plus de garantie que 50,000 dont on ne peut pas être également certain. C'est d'ailleurs une manière de réveiller l'esprit militaire, et de préparer la conscription.

Votre Majesté verra, par les dispositions qui ont été faites, que ses vues ont été remplies autant que les circonstances le permettent.

Masséna, réuni à Reynier et Verdier, doit avoir 15,000 hommes. Ma réserve, dont le troisième échelon est plus près de Cassano que de Naples, le second à moitié chemin, et le premier à une journée de Naples, est de 5,000 hommes. Voici donc vingt mille hommes actifs.

Dans les îles de Naples, qui sont tous les jours menacées par l'ennemi, qui a des troupes de débarquement, et qui nous présente depuis quelque temps dans le golfe trois vaisseaux de 74, quatre frégates et quinze bâtiments de transport, bombardes et canonnières ; dans les îles de Naples, il y a 1,200 hommes, ils sont indispensables à leur défense ; dans les forts de Naples, il y a aussi 1,200 hommes. Votre Majesté sait que je n'ai pas de dépôt, mais on y met les troupes les plus fatiguées ; il y a pour la police de la ville, comme l'a désiré Votre Majesté, 1,500 hommes ; il y a, à quatre heures de Naples, sur la gauche du golfe, où sont nos établissements de poudre et d'armes et de construction mari-

time, 1,200 hommes, ce qui donne à Jourdan 5,100 hommes.

Il est difficile de diminuer la garnison de Gaëte, qui fournit des postes aux passages si difficiles de Fondi, d'Itri et du Garigliano, sans s'exposer à voir ce pays de nouveau infesté par les brigands, et ma correspondance avec Votre Majesté interceptée par eux; toutefois, je vais voir s'il serait possible de la diminuer un peu.

Je puis dire la même chose des Abruzzes et de la Pouille; si je diminue encore le nombre des troupes de ces provinces, je m'expose à voir les caisses pillées, et à ne plus rien tirer des contributions; j'ai toutefois placé les troupes de la Pouille de manière à pouvoir, à tout événement, en porter une partie vers Cassano.

A mesure que je recevrai des troupes, je les enverrai au maréchal Masséna, ou j'en fortifierai les échelons de la Padula et de Cassano. Le 2e bataillon suisse, parti le 14 d'Ancône, a eu l'ordre de se porter sur ce point.

Votre Majesté doit voir, par l'état de situation, que les dragons que j'ai sont placés utilement : il y en a au corps d'armée du maréchal Masséna; il y en a à ma réserve; le 30e est utile à Gaëte, d'où il se porte rapidement à Itri et Fondi et au Garigliano, endroits de mauvais air, et retourne à Gaëte. Ces courses ont jusqu'ici sauvé ce pays et les voyageurs, sans perdre les troupes. Tout ce qui a été à ces postes pendant le siége est malade, ou l'a été. Les chasseurs ne me rendraient pas les mêmes ser-

vices : les dragons mettent pied à terre dans les endroits périlleux.

Il est difficile de nourrir de la cavalerie dans les Calabres, et impossible dans quelques parties. Je prie Votre Majesté d'observer que, lorsque les Anglais ont débarqué à Sainte-Euphémie, il était possible au général Reynier de réunir toutes ses troupes, et qu'il avait dans les Calabres, sous son commandement, 10 à 11 mille hommes. Il a trop compté sur le petit nombre à la tête duquel il s'est trouvé. Ce n'est pas d'ici que je pouvais lui envoyer des troupes, ni de Cassano ; il était plus naturel de croire qu'il aurait réuni tout ce qui était sous sa main, mais il n'a pas osé prendre sur lui d'abandonner Reggio, Scylla, Monteleone, et j'avoue qu'il fallait beaucoup de décision pour cela. Tout le monde ne lève pas le siége de Mantoue comme Votre Majesté. C'est le caractère et non l'esprit qui fait ces opérations-là, et le caractère ne s'apprend pas.

J'ai écrit souvent à Votre Majesté pour ma garde ; elle m'a autorisé plusieurs fois, par des lettres que je conserve, à la former, et à prendre dans les corps français, sans trop affaiblir les cadres. J'ai toujours retardé jusqu'ici à me prévaloir de l'autorisation que Votre Majesté a bien voulu me donner ; j'en ai senti aujourd'hui la nécessité, et j'ai demandé aux différents corps un nombre de soldats, mais je n'ai pas exigé les vieux ; j'ai senti moi-même qu'il ne fallait pas affaiblir les corps qui sont si faibles : aussi j'ai pris dans les Corses, dans les Polonais, dans les Napolitains, pour rendre moindre

le contingent des troupes françaises; mais il m'eût été impossible de n'avoir pas de Français pour former le noyau principal. Pour ne pas appauvrir les corps d'hommes de haute taille, j'ai pensé à former un régiment de voltigeurs ou chasseurs à pied qui sont de la taille des voltigeurs, et qui, ajouté au régiment de grenadiers que j'ai déjà en grande partie depuis le commencement de la campagne, me formeront un corps de 3,200 hommes qui serait le modèle de l'armée. Il paraît impossible d'avoir moins de troupes. Il n'y a pas encore quinze jours que Votre Majesté m'a écrit : *Envoyez-moi l'état des officiers que vous aurez pris pour votre garde, afin que je les fasse rayer des contrôles.* J'ai donné les ordres en conséquence, et cette opération est bien près d'être terminée. Au reste, que Votre Majesté décide le nombre d'officiers, sous-officiers et soldats qu'elle consent à me laisser prendre dans les troupes françaises, infanterie, cavalerie et artillerie, et je me conformerai à ses ordres. Il me sera pénible d'être obligé de renvoyer des militaires que je me croyais autorisé à prendre : j'ai usé de cette permission avec discrétion. J'enverrai demain à Votre Majesté l'état des contingents qui ont été demandés à chaque corps. Votre Majesté fera ce qu'elle voudra, mais elle est trop juste pour ne pas sentir que je ne puis pas rester sans troupes françaises, exclusivement affectées à mon service, dans une ville conquise de 500 mille âmes, et dans un pays dont tous les éléments sont encore en fermentation, et où l'insurrection et l'assassinat sont

des armes usuelles. Je ne paye pas ma garde comme la garde impériale; je donne la moitié, et le soldat est content, ainsi que l'officier.

Il y a de Naples à Cassano soixante-six lieues, par des chemins difficiles, et non cinquante, comme le croit Votre Majesté.

Je ne demande pas mieux que d'avoir beaucoup de Corses, mais Votre Majesté sait qu'il n'est pas facile de les engager à sortir de leur pays; quant aux Suisses, je désire aussi que Votre Majesté m'envoie tous ceux dont elle peut disposer.

J'ai été obligé de donner du service à tous les officiers napolitains venant de France et d'Italie, et c'est ce qui m'a forcé à avoir des cadres de plusieurs régiments napolitains.

Je vais réitérer l'ordre pour que tous les détachements rejoignent leurs corps.

Votre Majesté ne me dit rien des négociations, ce qui me fait croire qu'elles traînent encore en longueur.»

Nap. à Jos. Rambouillet, 20 août 1806.

«Mon frère, j'autorise les généraux Dedon et Campredon à prendre du service chez vous : ce sont deux bons choix que ceux-là. Pour Rœderer, je ne le crois pas un grand financier; je crois que vous lui avez accordé une confiance beaucoup trop grande; il a la tête trop active pour être bon administrateur, je dirai même pour être constant dans ses affections. Prenez-le, mais souvenez-vous de ce que je vous ai déjà dit : je crois que vous vous en repentirez. Vous êtes un jeune homme : la nature

vous a fait trop bon. Il ne faut pas vous guider uniquement par la manière dont nous sommes frappés, il faut jeter les yeux sur le passé. Je ne puis vous en dire davantage, parce qu'il m'est revenu que mes lettres étaient vues par plusieurs personnes. Ce que je vous dis est certain, mes lettres ont été citées à Paris, et j'ai reconnu mes propres expressions. Puisque vous m'écrivez vous-même, vous devez lire seul mes lettres et les enfermer sous clef, afin que personne que vous ne puisse les lire. On vous reproche avec raison de parler trop de vos affaires à trop de monde. Dedon est un honnête homme, ainsi que Campredon. J'imagine que vous êtes sûr du consentement de ces deux individus. En général, vous pouvez déclarer que je verrai avec plaisir que des officiers de mes troupes entrent à votre service, et qu'ils reprendront leurs places, s'ils étaient obligés de quitter votre service par force majeure. Si vous pouviez vous attacher Masséna, ce serait un grand bien; sans avoir de grands talents militaires, c'est un homme vigoureux dont vous pouvez avoir besoin. »

Nap. à Jos. Rambouillet, 20 août 1806.

« Mon frère, le ministre de la guerre m'envoie un état de la nouvelle organisation de l'armée de Naples, que votre chef d'état-major lui a transmis. Je vois qu'il n'y a qu'un bataillon du 14^{e} régiment d'infanterie légère en Calabre. Tant pis; réunissez les deux; ne séparez point les bataillons sans une grande nécessité. Je vois que vous conservez dans la Calabre le 1er d'infanterie légère et le 42^{e}; c'est un mal;

il faut les faire revenir du côté de Naples, les encourager de votre personne, et en avoir soin. L'infanterie polonaise n'est pas propre à des expéditions de montagne aussi fortes; faites-la revenir pour la placer à Naples, à Tarente, ou dans les Abruzzes. Je vois avec peine que la cavalerie légère et les dragons ont mêlés : ce n'est point la même arme. Un régiment de dragons ainsi isolé ne peut rien faire; réunis en corps de 2,000 hommes, manœuvrant fort bien à pied, ils vous seront très-utiles. Le 1er régiment de ligne dans les Abruzzes est une chose qui jure : c'est un de vos meilleurs régiments. Le 24e dragons est inutile là. Le 1er bataillon du 3e de ligne italien, et les chasseurs royaux italiens dans les Abruzzes, suffiraient sur ce point. Le 5e de ligne italien et les dragons napolitains sont suffisants dans la Pouille. Vous pouvez retirer du côté de Naples le 6e de chasseurs. Vous trouverez ci-joint la distribution que je fais de votre armée pour menacer la Sicile, et être en mesure contre tout. Indépendamment des 5,000 hommes de vos dépôts que je vous envoie, du bataillon du régiment de la Tour d'Auvergne en marche pour Gaëte, des uhlans polonais et du bataillon suisse qui, d'Ancône, s'est rendu à Pescara, vous ne tarderez pas à recevoir les 2e et 3e bataillons du régiment de la Tour d'Auvergne, forts de 1,000 hommes chacun, qui sont à Gênes, ainsi que le bataillon suisse qui est en Corse et qui doit débarquer à Piombino, pour de là se rendre à Civita-Vecchia. L'armée une fois placée ainsi, pas un homme ne débarquera en Calabre, et vous pourrez punir sévè-

rement les brigands ; et cela est plus nécessaire que tout le reste. En mettant les Polonais à Naples, il sera convenable d'y placer le général Dombrowsky; vous en serez plus sûr d'ailleurs quand ce général sera là. Il ne vous manque pas de généraux ; mais un général de brigade suffit dans les Abruzzes : son premier soin est de garder Pescara, d'y rassembler des vivres et des munitions pour un mois. On serait d'ailleurs presque aussitôt prêt à secourir cette place, d'Ancône et de Rimini, que de Naples. J'ai donné des ordres en conséquence à Lemarois. Il faut que le général qui commandera à Pescara s'entende avec lui par des signaux et des petits postes de cavalerie, qui maintiennent une correspondance ouverte et fréquente. Aujourd'hui la question est tout entière dans la Calabre : il faut que tout le monde ait la conscience qu'on y est assis de manière à ne pouvoir y être ébranlé. Cela encouragera l'armée, commencera à influencer sur la Sicile, et même sur la négociation. Nommez un Corse pour commander la légion corse.

Projet de placement de l'armée de Naples, fait par l'Empereur.

AVANT-GARDE DE L'ARMÉE DE SICILE.

1re *division.* — Le général Reynier, commandant.

Les 14e et 23e d'infanterie légère, les 29e et 52e de ligne, le 6e de chasseurs.

2e *division.* — Le général Verdier, commandant.

La légion corse, le 22e d'infanterie légère, les 10e et 20e de ligne, le 4e chasseurs.

3e *division*, réserve. — Le général GARDANNE, commandant.

Le 1er régiment d'infanterie légère napolitain, le 101e et 102e de ligne, le 14e chasseurs; ces trois divisions sous les ordres d'un maréchal.

La première placée à Reggio, et depuis Sainte-Euphémie jusqu'à la marine de Catanzaro.

La deuxième à Cosenza, et depuis Cotrone.

La troisième à Cassano, jusqu'aux confins de la Calabre.

Réserve de dragons. — MERMET, général de division, commandant.

Les 7e, 23e, 24e, 28e, 29e et 30e, formant trois brigades, chacune commandée par un général de division, placés selon les détails des localités jusqu'aux confins de la Calabre; chaque brigade ayant deux pièces de canon et un détachement d'infanterie légère; et à cet effet le bataillon du 32e d'infanterie légère sera mis à la disposition du commandant de la réserve.

Tous les dragons à pied qui sont à Naples et ailleurs, rejoindront là. On aura soin que tous les dragons soient armés et aient 50 cartouches, que les maréchaux des logis aient leurs armes, et que les corps soient exercés plusieurs fois la semaine, à pied.

Par ces dispositions, la tête de ces 2 à 3,000 dragons pourrait être, dans un jour et demi de marche forcée, sur Cassano, et les brigades en échelons arriveraient en huit heures d'intervalle; en mouvement inverse, elles marcheraient sur Salerne et Naples; par un à droite elles se porteraient à la côte et écraseraient tout ce qui tenterait de débarquer; enfin, par une marche de gauche, elles pourraient se porter sur Matera et sur la Pouille, si les circonstances le voulaient.

A Salerne, serait placée une division sous les ordres du général Girardon, qui serait composée des 6e et 62e de ligne, du 2e d'infanterie italienne, et de la garde royale à cheval et

à pied. Ce corps serait cantonné de manière à pouvoir se réunir et manœuvrer.

A deux heures de distance de Naples, serait placée une autre division sous les ordres du général Espagne, composée des 1er et 42e de ligne, et du 1er d'infanterie légère. On choisirait une bonne position; et s'il y a des bois et une localité favorable, on la ferait camper.

Dans Naples on placerait les Polonais, le 1er régiment napolitain, le bataillon suisse qui est en Calabre, celui qui arrive d'Ancône, celui qui doit arriver de Corse (afin de reformer tout le régiment), et les 9e et 25e de chasseurs.

A Gaëte, on placerait les pionniers noirs et le bataillon de la Tour d'Auvergne; dans les environs les uhlans polonais.

A Pescara et dans les Abruzzes, le 3e de ligne italien et les chasseurs royaux italiens.

Dans la Pouille, le 5e de ligne italien, les dragons Napoléon, et le 1er chasseurs napolitains.

Il y aurait une correspondance établie entre Tarente et Cassano, de manière que de Cassano on puisse se porter sur Tarente, et *vice versâ* de Tarente sur Cassano.

A Capoue, le dépôt général de l'armée. A cet effet, chaque régiment d'infanterie enverra un capitaine, 2 lieutenants et 3 sergents.

Tous les hommes malades sortant des hôpitaux s'y réuniront. Il sera désigné 14 locaux pour les 14 régiments. Les malades sortant des hôpitaux se reposeront là une quinzaine de jours. On les ramènera, et ils ne rejoindront que lorsqu'il y aura 100 hommes en état de partir, afin qu'il n'y ait aucun homme isolé sur les routes, et qu'aux extrémités de la Calabre n'arrivent pas des hommes mal habillés, sans armes, et à demi malades. Ainsi, chaque détachement de 100 hommes marchera sous la conduite d'un officier, et sur une route tracée par l'état-major général. On leur donnera du vin, du pain blanc, et l'on imitera ce que j'ai fait en l'an .... sur l'Adda. On n'aura pas alors d'hommes assassinés ni compromis.

La correspondance des corps avec les dépôts en Italie se fera par Capoue.

MÉMOIRE.

Par le placement que l'on vient de donner de l'armée de Naples, on voit qu'il y a plutôt le tiers de troupes de trop que pas assez. L'ennemi débarquât-il avec 30,000 hommes, il ne débarquera nulle part impunément.

Le roi ne doit jamais coucher à Naples jusqu'à la paix; sa vraie position paraît être à Salerne. Enfin, demeurerait-il à Caserte ou à Portici, la ville de Naples serait facilement contenue dans le devoir, parce qu'alors deux pièces de canon et un régiment de cavalerie mettent partout la tranquillité. Il faut que le général qui commande la division de Labour ait des piquets de correspondance avec le général Duhesme, afin que ce général puisse se porter à son secours, si cela était nécessaire. Il faut que le général qui commande dans les Abruzzes et à Pescara ait également des postes et des signaux de correspondance avec Ancône pour le même objet. Une escadre anglaise se présente-t-elle devant Naples, veut-elle tenter un bombardement ou insurger la populace, les forts? les troupes suisses, napolitaines, etc., sont sur-le-champ secondées par la division qui campe à deux heures de Naples. Vingt-quatre heures après, tout le camp de Salerne peut y être rendu, et la réserve de dragons y arriver dans la nuit. Au même moment, toute la cavalerie de Gaëte se met en marche, et y arrive, ainsi que

tout ce qui est disponible. A Capoue, on se trouve sur-le-champ avoir 3,000 hommes de cavalerie, les 4,000 hommes de diverses troupes qui sont dans la ville, et 6 régiments français de bonne infanterie; ce qui fait plus de 15,000 hommes de toutes armes. Enfin, si le mouvement de l'ennemi était caractérisé, la réserve elle-même de l'armée de Sicile se met en mouvement de Cassano, et en six ou sept jours de bonne marche renforce l'armée de Naples. Mais cette hypothèse paraît fausse. Comment l'ennemi serait-il assez insensé pour faire un débarquement dans la capitale, n'ayant pas les forts, ou entre Salerne et Gaëte, ayant à sa gauche Capoue?... Ira-t-il à Tarente? la réserve de Cassano y est sur-le-champ; et sur les côtes de Naples il y a de petites places où 200 hommes peuvent se maintenir, témoin Reggio et Scylla, où il paraît qu'un petit nombre d'hommes se maintient depuis plus d'un mois. Quant à Gaëte, il faut prendre un parti. Cette place a l'inconvénient, une fois prise par l'ennemi, d'empêcher les communications avec Rome. Si le port de Gaëte ne tient pas de vaisseaux de guerre, il faut démolir les fortifications et en transporter l'artillerie à Capoue; mais il faut laisser la citadelle, de manière que 4 ou 500 hommes l'occupant ôtent à l'ennemi l'envie de venir s'emparer de cet isthme.

Moyennant les 5,000 hommes qui, à l'heure où l'on recevra cette lettre, arrivent à Pescara, chaque bataillon de guerre doit avoir un effectif de plus de 1,000 hommes. Les dépôts de dragons qui sont en Italie sont très-forts. Les 23^{e} et 24^{e} ont plus de 400 hom-

mes chacun. Le roi de Naples pourrait garder ces deux régiments ; mais, dans l'hiver, il serait convenable de renvoyer les deux premiers escadrons du dépôt. Dans le moment actuel, ce n'est pas le plus pressant.

Les dispositions qu'on vient de tracer paraissent avantageuses pour l'armée et sous tous autres points de vue. La seule connaissance les rendra redoutables à l'ennemi, qui concevra qu'on s'occupe sérieusement de la Sicile. Les troupes reprendront de la joie et de l'ardeur, parce qu'elles se sentiront en force et réunies. Quant aux petites insurrections partielles, il faut employer les Napolitains, les Corses et les Italiens. On perd dans ces escarmouches beaucoup de braves gens, qu'il faut garder pour des événements plus importants. Il faut rétablir les batteries de Reggio et de Scylla, fortifier ces deux points, afin que, dans le cas où l'armée serait obligée de se replier sur Naples, ils puissent défendre longtemps les batteries qu'on y aurait construites. »

Nap. à Jos Rambouillet, 20 août 1806.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 8 août, avec un état par lequel je vois que le 10^e^ de ligne est porté comme ayant 58 hommes hors du gouvernement de Naples ; le 52^e^, 145 ; le 101^e^, 15 ; le 1^er^ régiment napolitain, 668. Il faut faire rejoindre en détachements, et porter le plus grand soin à tenir vos corps réunis. Dans un pays comme Naples, ils se disséminaient selon la fantaisie des commandants de place, et vous n'auriez plus d'armée. Il y a trop d'infanterie à Naples, et pas assez d'un régiment de

cavalerie. Que faites-vous donc de toute votre cavalerie? Je pense qu'il est très-possible que les Anglais aient pris Reggio et Scylla, et se soient fortifiés dans une de ces deux places. Il serait aussi possible que lorsqu'ils connaîtront la force du maréchal Masséna, ils réuniront leurs forces; de sorte que je désire que vous ayez des échelons suffisants pour aller à son secours, si cela est nécessaire. Quand je vois que vous gardez un aussi beau régiment que le 1^er^ de ligne à Pescara, je pense qu'il est possible que vous en ayez du côté de Tarente qui ne font rien. Quelque chose que vous disiez, vous avez près de 40,000 hommes, en comptant les Napolitains. Vous avez 6,000 hommes de cavalerie, mais elle est disséminée et désorganisée; elle n'est point où elle doit être. Il est d'une importance majeure pour le succès des négociations que les Anglais soient chassés de Reggio et de Scylla, et que les apprêts du débarquement soient recommencés. Toute entreprise de l'ennemi sur la côte de Pescara ou de Tarente ne peut aboutir à rien : il ne peut faire que des opérations ayant pour but de défendre l'extrémité de la Calabre. Il faut donc avoir vos forces entre Naples et la Calabre; c'est désormais la grande affaire. Je n'ai pas encore reçu un rapport sur Gaëte, ni un plan entier qui me fasse connaître la nature de son port; du reste, tout va changer en votre faveur. L'automne va redonner de la vigueur et de la gaieté à vos soldats; vos malades vont guérir; l'agitation de la mer rendra les Anglais plus circonspects, et leurs opérations plus

difficiles. Enfin, je vous envoie un renfort assez considérable, puisque vos différents corps vont recevoir près de 5,000 hommes. Si vous ne partez pas du principe que tout point qui n'a pas de but, l'ennemi ne l'attaquera pas en force ; si vous gardez tous les points, vous n'arriverez à rien. Réunissez tous vos dragons, et faites-en une réserve. Je vous recommande de vous plaire à lire vos états de situation. La bonne situation de mes armées vient de ce que je m'en occupe tous les jours une heure ou deux; et lorsqu'on m'envoie chaque mois les états de mes troupes de terre et de mes flottes, ce qui forme une vingtaine de gros livres, je quitte toute autre occupation pour les lire en détail, pour voir la différence qu'il y a entre un mois et l'autre. Je prends plus de plaisir à cette lecture qu'une jeune fille n'en prend à lire un roman. C'est pour moi une chose horrible de voir dans vos états vos corps n'être pas réunis dans une même province. Vos 3e et 4e bataillons sont en Italie organisés. Vos deux premiers bataillons doivent être bien réunis ensemble. Il faut promptement donner l'ordre que tel ou tel détachement rejoigne son corps. J'attends avec impatience d'apprendre que Reggio et Scylla aient pu résister si longtemps. Je vous ai envoyé de vos dépôts près de cinq mille hommes. Il m'est impossible de vous en envoyer autant avant le mois de février, si toutefois cela devient nécessaire. Je vous recommande de nouveau d'avoir bien soin de renvoyer les officiers et sous-officiers des huit bataillons provisoires que je vous ai envoyés. Beaucoup de

bataillons de vos dépôts qui sont en Italie n'ont point leurs chefs de bataillon. Je ne sais d'où cela provient. Vous avez quatorze régiments français, mettez-en quatre de ceux qui ont le meilleur esprit et le plus de moral depuis Sainte-Euphémie jusqu'à Reggio ; quatre également de bonnes troupes entre Cosenza et Cassano. Formez de ces huit régiments deux divisions ; appelez-les l'avant-garde de l'armée de Sicile. Des six autres régiments français, formez-en deux divisions, chacune de trois régiments, savoir : une division que vous placerez à une demi-journée de Naples, et une autre à deux journées de Naples, sur le chemin de la Calabre. Donnez à chacune de ces divisions un régiment de cavalerie et de l'artillerie. Ensuite, réunissez tous vos régiments de dragons, formant 2 ou 3,000 hommes ; placez-les entre Lagonegro et Naples, en en composant trois brigades de deux régiments, chacune à une journée l'une de l'autre. Ayez soin que ces hommes s'exercent souvent à pied. Quant aux garnisons de Naples, des îles de Pescara, de Gaëte, de Capoue, de Tarente, mettez-y vos Polonais, les Italiens, les Napolitains, les Corses, les Suisses. Ce que vous avez de troupes auxiliaires pour garder Tarente peut se porter sur Cassano, si cela devenait nécessaire, et de même ce qui serait à Cassano se porter sur Tarente. Vos troupes ne se verraient pas plutôt réunies, qu'elles auraient une grande opinion de leurs forces qui se répandrait dans le royaume, opinion qui aurait plus d'influence sur l'aspect même des forces. Ce qui est nécessaire pour la politique générale, c'est d'être

maître de Reggio et de Scylla le plus tôt possible. Je pense que le 1er léger et le 42e doivent revenir du côté de Naples. »

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 12; je la remercie des nouvelles qu'elle veut bien me donner, et de l'empressement qu'elle a mis à me faire reconnaître par les puissances continentales de l'Europe. Jos. à Nap. Naples, 20 août 1806.

Je lui fais mon compliment sur la confédération du Rhin; cet événement mémorable doit assurer une prépondérance décisive à la France dans les affaires de l'Europe.

Dès que j'aurai reçu les troupes que Votre Majesté m'annonce, je me conformerai à ses intentions.

Je ne puis pas donner à Votre Majesté des nouvelles de la Calabre : quoique j'aie envoyé tous les jours une estafette au maréchal Masséna, je n'en ai pas de nouvelles depuis ses lettres de Castrovillari du 12; il doit être depuis longtemps à Cosenza.

L'ennemi s'est montré aujourd'hui dans le golfe avec trente-trois voiles, dont trois vaisseaux de 74, six frégates ou corvettes, six gros transports, des bombardes et des canonnières; il a fait mine de vouloir attaquer les îles d'Ischia et Procida. »

« Sire, Votre Majesté verra, par les pièces ci-jointes, que nous sommes arrivés à Cosenza sans éprouver de grands obstacles; que les Anglais ont quitté le continent, et se sont retirés en Sicile. Jos. à Nap. Naples, 21 août 1806.

Tous les rapports que je reçois portent que les villes considérables, et surtout les propriétaires, ont vu arriver les troupes avec une véritable satisfaction ; il y a beaucoup de traits qui font honneur à des habitants du pays qui se sont exposés pour sauver des Français.

Je suis retenu ici par les soins de l'administration ; je m'occupe du budget de l'an prochain, et des moyens de pourvoir à nos besoins d'argent.

Le commissaire ordonnateur Arcambal a écrit au ministre de la guerre pour soumettre à Votre Majesté le désir qu'il a d'entrer à mon service ; quand il en aura obtenu la permission, je le nommerai conseiller d'État.

L'armée est à peu près placée comme l'a voulu Votre Majesté. Pour lui donner une idée des pertes occasionnées par les maladies, elle observera que six régiments de dragons que Votre Majesté suppose au premier coup d'œil devoir me donner 3,000 combattants, m'en donnent 1871. Le 28e seul a 331 malades.

L'officier italien qui a défendu avec tant de succès les îles de Tremiti, et que Votre Majesté voudrait distinguer, s'appelle Neri ; il est lieutenant ; il n'avait avec lui que 45 hommes. »

Masséna à Joseph. Cosenza, 15 août 1806.

« Sire, les troupes que j'avais conservées avec moi ont quitté Castrovillari le 13, à quatre heures du matin. Nous sommes arrivés le soir à Tarsia, et le lendemain à Cosenza. Nous n'avons trouvé sur la route que quelques brigands dispersés, dont plusieurs

ont été pris les armes à la main et exécutés militairement.

Les rebelles occupaient Cosenza une heure encore avant notre arrivée. Ils étaient au nombre de six mille, commandés par les principaux chefs, Pane di Grano, Des Conflentis, et les autres. J'avais eu l'espoir qu'ils nous attendraient dans quelque position; mais à notre approche ils ont précipité leur retraite, et nous ont abandonné trois pièces de canon. Le corps le plus nombreux s'est retiré par la route de Scigliano : le reste a regagné les côtes vers Amantea.

Le général Reynier, dans sa marche de Cassano à Bisignano, a rencontré un parti de rebelles campé à San-Lorenzo; il leur a tué une centaine d'hommes, et s'est emparé de quelques armes et effets d'habillement, entre autres objets, d'une soixantaine d'uniformes destinés à un corps de cavalerie. Il m'écrit qu'après son passage, des brigands, de San-Lorenzo même, ont voulu attaquer le convoi qu'il faisait suivre; qu'il a renvoyé des troupes pour les châtier, qu'on a mis le feu à une église où ils s'étaient retranchés, et que la majeure partie d'entre eux a péri dans les flammes.

C'est à Cosenza que s'est effectuée la réunion des colonnes que j'avais fait marcher par différentes routes. Voici, d'après la direction que les rebelles ont suivie dans leur retraite, et d'après l'état des choses, les dispositions auxquelles j'ai cru devoir m'arrêter.

Le général Reynier est parti ce matin avec les

anciennes troupes pour se porter sur Cotrone; il sera demain à San-Giovanni di Fiore, où plusieurs bandes de rebelles se sont rassemblées : je compte qu'il pourra les joindre, et que ce ne sera pas sans succès. Sa marche doit être de quatre jours : s'il apprenait dans cet intervalle que Cotrone fût tombée entre les mains de l'ennemi, ses instructions sont de se rabattre sur Scigliano, où je lui adresserai des ordres pour déterminer ses mouvements ultérieurs.

Le général Verdier partira demain, 16, avec environ 1,500 hommes, pour se rendre sur les côtes et balayer le pays depuis Paola jusqu'au cap Scivero.

Je fais placer le général Mermet à 4 milles de Cosenza, à Caroléi; ses forces sont d'environ 1,500 hommes.

Deux régiments resteront à Cosenza, sous les ordres du général Gardanne. Je compte m'y fixer pendant quelques jours, pour ordonner de là les opérations que les circonstances rendront nécessaires.

Nous avons lieu d'être satisfaits des dispositions des habitants de Cosenza. La population en général paraît fort bonne; et, si l'on en excepte quelques hommes partis avec les brigands, on peut dire que l'immense majorité nous a reçus en libérateurs. Je veillerai à ce que cette ville intéressante puisse se ressentir des bontés paternelles de Votre Majesté.

Il s'est trouvé 25 Français dans les hôpitaux de Cosenza : leur conservation est due à l'oubli des brigands, ou plutôt elle est l'ouvrage de l'hu-

manité courageuse de quelques citoyens. Les rebelles ont entraîné par force avec eux plusieurs amis des Français, qu'ils ont prétendu garder comme otages.

Les fièvres ont fait déjà des progrès dans les troupes; je crains que le mal ne s'aggrave encore par l'effet des aliments. Les raisins et les figues y contribueront sans doute. C'est une observation dont il serait désirable qu'on pût profiter.

Je n'ai rien reçu de Votre Majesté depuis ses deux lettres du 9, qui m'ont été remises par son aide de camp, M. Clary.

P. S. Je reçois à l'instant la lettre que Votre Majesté m'a écrite de Castellamare en date du 10. Je regrette d'avoir à l'informer que Reggio et Scylla se sont rendus aux ennemis; j'espère qu'il n'en sera pas ainsi de Cotrone : on m'assure que la troupe tient encore. J'ai été obligé de faire arrêter le syndic de Cosenza, comme agent bien connu des rebelles.

Le grand nombre de nos malades m'a déterminé à établir un hôpital au couvent de Saint-François de Sales, et à faire une réquisition de fournitures de lits. Nous avons laissé 300 malades à Castrovillari, et nous en comptons 500 à Cotrone. »

« Sire, Votre Majesté trouvera ci-joint l'avis du général commandant le génie, Chambarlhiac, et celui du colonel du génie, d'Hautpoul, directeur des fortifications; je les ai consultés séparément : l'un et l'autre se réunissent en faveur de Capoue. J'ai con- Jos. à Nap. Naples, 22 août 1806.

sulté aussi le maréchal Jourdan et le général d'artillerie, Dulauloy : je n'ai pas encore leur avis.

Le maréchal Jourdan, qui a déjà fait quelques reconnaissances près de Naples, désirerait bien pouvoir se convaincre de la possibilité de faire une place considérable du fort Saint-Elme ou de Capo di Chino; mais il en désespère aussi, et il convient qu'il paraît qu'il faut se rabattre sur Capoue.

J'ai envoyé le général Lamarque dans le Cilento, où il a tué quelques brigands et dispersé le reste : il se loue des gardes provinciales.

Une colonne mobile, commandée par un chef de bataillon du 6e, s'est portée sur Viggiano, où s'étaient réunis 5 à 600 brigands; elle en a tué deux cents et pris 4 pièces de canon, et dispersé le reste des brigands.

Le colonel Pignatelli, avec une colonne mobile du 2e d'infanterie légère napolitain, a défait les brigands, leur a tué du monde, et a dispersé le reste.

Les Anglais sont en vue avec trente-trois voiles; ils ont 4 à 5,000 hommes de débarquement que l'on prétend arriver de Gibraltar; ils font mine de vouloir attaquer les îles, où nous avons 1,400 hommes et où nous sommes en mesure. »

Nap. à Jos. Rambouillet, 21 août 1806.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 12 août, avec le détail de la prise et du sac de la ville de Lauria; il faut surtout ordonner que les villages rebelles du côté de Sainte-Euphémie éprouvent le même sort, mais il faut qu'on s'attache à prendre les chefs. Par les détails officiels que les Anglais

répandent sur le continent, ils prétendent qu'ils n'étaient que 5,000 contre le général Reynier. Si ces rapports sont vrais, cela est bien extraordinaire, et fait voir ce que c'est que les troupes françaises, combien elles ont besoin d'être bien menées, soutenues et encouragées. Tous les dépôts qui sont en Italie envoient aux bataillons de guerre tout ce qu'ils ont de disponible en habillement; je vous ai écrit d'en faire un dépôt à Capoue. Faites envoyer dans cette place tous les effets, dont une bonne partie a besoin d'être confectionnée. Vous trouverez ci-joint l'état des effets qui ont été expédiés, et un état de situation de la masse de linge et chaussure.

Pescara paraît être dans le plus mauvais état de situation; envoyez-y un officier d'artillerie avec quelques petites sommes, pour réparer les affûts et rétablir un nombre suffisant de batteries, pour armer les bastions, et mettre la place à l'abri d'un coup de main. Il paraît que Reggio s'est rendu le 10 juillet. Le combat de Sainte-Euphémie a eu lieu le 4: ainsi, cette place s'est rendue six jours après. Je ne conçois pas qu'on ait pu laisser des troupes dans un poste si peu défendu, puisque l'ennemi n'a dressé aucune batterie contre. »

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté les rapports que je reçois du maréchal Masséna et du général Frégeville. Jos. à Nap. Capo di Monte, 24 août 1806.

Le général Lamarque écrit du Cilento que l'ennemi a débarqué quelques brigands; nous lui avons tué du monde, et, entre autres, un lieutenant-colonel an-

glais, qui a été tué d'un coup de fusil étant à bord.

Les Anglais ne sont rentrés à Messine que 6,000 hommes; ils ont perdu à Sainte-Euphémie, par les maladies, 1,200 hommes, dont deux colonels, trois majors, etc.

Entre les îles d'Ischia et de Procida, et le cap de Palinura, les Anglais ont trois vaisseaux de 74, six frégates et corvettes, et trente transports ou canonnières et bombardes. Jusqu'ici, ils n'ont rien tenté du côté d'Itri et de Fondi.»

Masséna à Joseph. Cosenza, 19 août 1806.

«Sire, j'ai reçu deux lettres, en date du 11 et du 12, que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'adresser. Le bruit d'un débarquement du côté de Naples s'est aussi répandu dans ce pays. J'ai su que M. Smith tenait fortement à cette expédition; mais il paraît qu'on y renonce, d'après les circonstances politiques. Je ne doute pas, au reste, que la manière dont les Anglais seraient reçus ne les dégoûtât pour longtemps de pareilles tentatives.

Votre Majesté offre de m'envoyer des troupes à mesure de l'arrivée de celles qu'elle attend. Je désirerais qu'en effet elle pût détacher en Calabre au moins trois mille hommes. Un tel renfort servirait à conserver l'entière liberté de toutes nos communications, et me mettrait à même de déployer partout des moyens imposants, et tels, que l'appareil seul jetât l'épouvante dans les masses des rebelles.

Il est venu à mon quartier général un parlementaire de M. le duc de la Floresta, commandant des troupes siciliennes en Calabre. Ce parlementaire est

un jeune homme de Nice, que j'ai connu, l'un des fils de l'ex-comte D... Je l'ai trouvé assez disposé à quitter le service de Ferdinand, et je l'ai engagé à rester, pour tirer de lui quelques renseignements. Il m'en a donné qui nous seront utiles; j'en mets un extrait sous les yeux de Votre Majesté. Ce jeune homme peut devenir un bon officier; je lui ai promis qu'il obtiendrait le grade de sous-lieutenant à votre service, grade qu'il a depuis quelque temps dans les troupes siciliennes, et je prie Votre Majesté de lui accorder en effet cette faveur.

Il y a aujourd'hui cinq jours que le général Reynier est parti pour Cotrone; je n'ai point encore eu de ses nouvelles, mais je suis sans inquiétude. Cotrone s'étant rendu aux ennemis, il se sera dirigé suivant les circonstances et d'après mes instructions.

Le général Verdier, depuis son départ, a eu tous les jours quelque affaire avec les brigands; il leur a tué beaucoup de monde; mais les montagnes leur offrent des retraites presque inaccessibles, et c'est ce qui redouble les difficultés de la guerre.

Le général Mermet a été attaqué hier dans son camp à Carolei par 1,500 brigands; on les a vivement repoussés : ils ont laissé des morts et des prisonniers sur le champ de bataille et dans leur fuite. Je recommande sans cesse aux généraux de s'attacher à prendre les chefs; mais quels moyens employer? Ces hommes perfides sont les premiers à fuir, et les paysans leur restent encore fidèles, par ignorance et par fanatisme.

J'ai formé trois colonnes mobiles de voltigeurs qui parcourent les casali de Cosenza, et ne laissent point de relâche aux brigands. J'ai défendu sévèrement qu'on mît le feu aux villages et aux maisons isolées.

Les brigands, dans leurs incursions, égorgent ce qui n'est pas pour eux ; ils pillent et incendient sur leur passage ; on ne peut se faire une juste idée des calamités dont cette guerre présente le spectacle.

Des commissions militaires sont en activité dans les divisions ; les coupables n'échappent pas à leur inflexible justice : malheureusement, ce ne sont guère jusqu'à présent que des coupables sans importance. Il nous faudrait atteindre les chefs.

Les cent mille cartouches que le général Reynier avait envoyé chercher à Roseto, et qui avaient été expédiées de Tarente, sont arrivées, non sans beaucoup de peine.

Les subsistances me donnent quelque inquiétude : nos communications ne sont pas constamment sûres, malgré les battues continuelles que je fais faire.

Le nombre des malades augmente tous les jours; je cherche à me procurer des ressources, et je fais de mon mieux. Nous manquons surtout d'officiers de santé.

Je prie Votre Majesté de m'envoyer tous les détachements restés en arrière des quatre corps que j'ai amenés de Naples ; ils pourront amener avec eux les officiers de santé qui nous sont destinés. Je désire aussi beaucoup que le payeur les suive avec les fonds nécessaires.

Je n'ai trouvé dans le pays aucune imprimerie ; il n'y en a point dans les Calabres. S'il était possible qu'il nous fût envoyé de Naples une presse et des caractères, nous aurions des moyens de communiquer avec les habitants, dont je suis persuadé qu'on tirerait parti. Les Anglais usent fréquemment de cette voie pour les avis et proclamations qu'ils font distribuer dans les campagnes. »

Le général Frégeville à Joseph. Matera, 19 août 1806.

« Sire, j'ai eu l'honneur de faire part à Votre Majesté que lorsque j'appris que le général Verdier avait amené avec lui toutes les troupes qui composaient la garnison de Rocca-Imperiale, je m'empressai de diriger sur ce point important le peu de forces qui restaient à ma disposition ici, prévoyant que l'ennemi aurait tenté un coup de main pour s'emparer de cette position. En effet, le 15 du courant, à onze heures du matin, on a vu côtoyer vers la plage de Rocca-Imperiale une frégate avec pavillon anglais, qui, deux heures après, a été jointe par deux gros bâtiments de transport siciliens, chargés de gens armés. La frégate a pris le large en se dirigeant vers Tarente, et les bâtiments de transport, suivis chacun de deux petits canots, ont jeté l'ancre sous le magasin de Rocca-Imperiale. M. Bouché, capitaine au 1er régiment d'infanterie légère napolitain, que j'ai chargé du commandement de ce fort, ayant aperçu les mouvements de l'ennemi, a détaché des dragons qu'il avait dans le fort, avec une vingtaine de gardes provinciales à cheval, pour aller s'opposer au débarquement qui

paraissait sur le point de s'effectuer. Le petit détachement est arrivé sur la plage au moment où un nombre considérable de brigands mettaient pied à terre, soutenus par l'artillerie des bâtiments. Malgré une décharge de mitraille, on a chargé ces bandits, qui se sont mis en fuite aussitôt qu'ils ont vu marcher contre eux les troupes de Votre Majesté. Les dragons et les gardes provinciales les ont poursuivis vigoureusement jusque dans la mer. L'on a aperçu plusieurs de ces brigands blessés grièvement. La nuit étant venue, le détachement est rentré dans le fort. Il est à présumer que les brigands ne seront plus tentés d'essayer un débarquement sur ce point, que je vais renforcer d'une partie des troupes qui composent la colonne mobile qui doit, dans peu de jours, avoir fini ses opérations.

J'enverrai aussi un détachement au fort de Roseto, situé dans les Calabres, où le général Verdier n'avait pu laisser personne.

La direction de la frégate sur Tarente, dont je n'ai pas reçu encore un seul rapport, m'engage à me rendre personnellement dans cette dernière ville, pour m'assurer des moyens qu'offre cette place importante pour se défendre des tentatives de l'ennemi. J'ai appris que dans Tarente l'esprit public n'est pas bon, et que, dans le moment de l'insurrection des Calabres, on a tenté de troubler la tranquillité.

J'ai fait opérer le désarmement dans plusieurs communes de cette province; plusieurs brigands ont été arrêtés par la colonne mobile, parmi lesquels

le nommé Basile Jula, déjà fameux comme chef de masse sous le cardinal Ruffo; il avait été dernièrement à bord du vaisseau amiral de Sidney-Smith, duquel il avait reçu des proclamations, des brevets, et des instructions de l'ex-roi. Pour faire un exemple, j'ai cru devoir livrer ce chef d'insurrection à une commission militaire, qui à l'unanimité l'a condamné à mort; il a été exécuté hier, ici. Le président de la commission militaire adressera au ministre de la police copie du jugement et la procédure de cette affaire. »

Nap. à Jos. Rambouillet, 23 août 1806.

« Mon frère, j'ai reçu votre lettre du 13 août. Je suis fâché que vous croyiez ne pouvoir retrouver votre frère qu'aux champs Élysées. Il est tout simple qu'à quarante ans, il n'ait pas pour vous les mêmes sentiments qu'à douze. Mais il a pour vous des sentiments plus réels et plus forts; son amitié a les traits de son âme.

Tous ces débarquements de troupes napolitaines dans la Calabre n'ont pas d'inconvénients. Ce sont de faibles ressources, et la saison qui va devenir fraîche mettra mes troupes à même d'en faire bonne justice, et de les poursuivre dans tous les points.

La brigade du général Tisson doit être arrivée à Pescara. Vous êtes le maître d'en disposer comme vous le jugerez convenable, puisqu'elle est sur le territoire occupé par votre armée. Vous pouvez renvoyer le général Tisson, ou le garder; mais renvoyez les officiers et sous-officiers des bataillons, dès qu'ils seront incorporés avec leurs régiments.

La brigade du général Laplanche-Morlières est en marche aussi pour Naples. Vous avez dû recevoir le bataillon suisse qui était à Ancône, et celui de la Tour d'Auvergne, qui était à Civita-Vecchia. Le 2e bataillon de la Tour d'Auvergne est en marche, ainsi qu'un autre bataillon suisse qui arrive de Corse, ce qui, en septembre et en octobre, doit porter vos présents sous les armes à l'armée à plus de 45,000 hommes. J'ai levé en France 50,000 hommes, et j'en envoie la moitié tant à vos dépôts qu'à ceux de l'armée de Dalmatie. »

Jos. à Nap. Capo di Monte, 25 août 1806.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 16. Je vois arriver avec plaisir le corps que commande le général Tisson; je le ménagerai tant qu'il sera possible. Je ne lève pas de nouveaux corps napolitains, mais j'alimente ceux qui existent, et dont tous les cadres sont formés par des officiers napolitains ayant servi en France et en Italie. Sans doute je préférerais des Français; mais il a bien fallu donner du pain aux militaires napolitains qui me sont attachés.

Le 1er bataillon de la Tour d'Auvergne est arrivé.

Les uhlans polonais sont aussi arrivés à Naples. Votre Majesté m'a écrit qu'elle faisait passer les Polonais à mon service. Je suis bien content de cette acquisition, surtout des uhlans. Leurs longues lances en imposent beaucoup à la populace, non familiarisée avec cette arme. »

Jos. à Nap. Naples, 26 août 1806.

« Sire, les nouvelles de la Calabre portent que les brigands sont battus sur tous les points et dans toutes les rencontres. Les Anglais sont en Sicile ou

sur leurs vaisseaux : ils ont entièrement évacué la Calabre depuis un mois.

Je m'occupe aujourd'hui, tant que je puis, des finances; c'est le côté difficile de mon administration, et ce n'est pas sans peine que je m'aperçois que Votre Majesté ne se décide pas à m'accorder la demande que je lui ai faite du sénateur Rœderer pour le mettre à la tête de mes finances. Il les connaît déjà; j'ai beaucoup de confiance en lui; il a des lumières et une probité au-dessus de l'ombre du soupçon; il a la bonne volonté de se fixer auprès de moi, si Votre Majesté le trouve bon; j'ai beaucoup d'amitié pour lui; il n'est pas utile à Votre Majesté à Paris. Quant aux services que Votre Majesté pourrait en tirer dans sa sénatorerie, un autre sénateur ferait la même chose; au lieu que je ne sache personne qui puisse le remplacer ici auprès de moi.

Messieurs Colin et Louis, que j'avais demandés à Votre Majesté, sont utiles à Paris. Votre Majesté ne me les envoie pas, c'est naturel. Votre Majesté est trop juste pour me refuser M. Rœderer, qui ne lui est pas utile, et qui ne pourra jamais me rendre les mêmes services tant qu'il ne sera pas définitivement placé aux finances. J'insiste tant, parce que je sens le besoin de mettre à la tête des finances un homme laborieux, zélé et instruit; tous les jours j'en sens davantage la nécessité.

M. de Jaucourt se rend à Paris, ses affaires de famille l'y appellent absolument; je le regrette. Je prie Votre Majesté de me répondre favorablement

pour M. Rœderer, qui voulait partir avec lui. Je l'ai retenu jusqu'à la réponse de Votre Majesté. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 27 août 1806.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 18 août. Je n'ai point envoyé des généraux à votre armée. Je ne sais ce que vous voulez dire en me parlant du général Marchand. Vous pouvez renvoyer tous les généraux et officiers qu'il vous conviendra de renvoyer : cela diminuera votre dépense, et je le verrai avec plaisir.

Les ratifications du traité avec la Russie ont dû être échangées le 15, et je reçois la nouvelle qu'on procédera à l'échange. Je vous dis cela, parce qu'on a voulu jeter des doutes sur cette ratification (1). Il ne faut pas non plus faire de cela une nouvelle. Les Anglais paraissent très-divisés sur la paix : ils ont montré beaucoup de mépris pour le roi Ferdinand et pour la reine Caroline. La Sicile paraissait déjà accordée, mais d'autres obstacles rendent douteuse l'issue des négociations. »

Jos. à Nap. Naples, 27 août 1806.

« Sire, les brigands, réunis au nombre de douze cents dans le Cilento, ont été enveloppés près de Piscicotta, tués ou pris. Les Anglais sont dans ces parages avec trente-deux voiles; ils ont encore quelques malheureux à jeter sur nos côtes; mais enfin ils n'en auront pas toujours à jeter ainsi au-devant de nos troupes. Déjà tout le continent est évacué

(1) La ratification du traité d'Oubril, signé le 20 juillet 1806, lequel en effet ne fut pas ratifié par Alexandre. Quant aux négociations avec l'Angleterre, elles échouèrent par suite de la mort de Fox.

par les troupes réglées anglaises et siciliennes. Reynier et Verdier doivent avoir fait leur jonction. Masséna était à Cozenza. »

« Sire, M. de Jaucourt retourne en France, où ses affaires de famille l'appellent; il pourra donner à Votre Majesté tous les renseignements qu'elle pourra désirer sur ce pays. Je prie Votre Majesté de me permettre de le recommander à son bienveillant souvenir, lorsqu'elle s'occupera de donner des sénatoreries : elle peut être bien certaine du dévouement de M. de Jaucourt.

Jos. à Nap. Capo di Monte, 27 août 1806.

M. Rœderer restera ici, si Votre Majesté le trouve bon; je désire beaucoup qu'elle veuille bien condescendre à mon vœu : M. de Jaucourt lui dira combien cela m'est nécessaire. »

« Mon frère, le vaisseau *le Vétéran*, que commande Jérôme, a mouillé il y a deux jours dans la baie de la Forêt, près de Quimper; il s'est séparé de son escadre il y a vingt-cinq jours, après une grande tempête. Le télégraphe, qui m'annonce cette nouvelle, m'apprend que Jérôme se porte bien : il n'y a pas encore d'autres détails (1). »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 28 août 1806.

« Sire, trente-deux voiles ennemies ont cherché hier à débarquer à Ischia sans avoir pu y réussir :

Jos. à Nap. Capo di Monte, 28 août 1806.

(1) C'est dans le petit port de Concarneau, non loin de Quimper, que le vaisseau *le Vétéran*, commandé par le plus jeune des freres de Napoléon, osa essayer d'entrer et entra en effet, au risque de se briser, pour échapper à une division anglaise de l'amiral Keith. Cette noble témérité est considérée comme un des beaux traits de la marine française.

vingt-cinq malheureux ont été faits prisonniers. Il leur conviendrait beaucoup d'avoir une de ces îles, où il y a de bons ports pour y passer l'hiver; mais elles sont bien défendues : j'y ai le général Merlin et 1,500 hommes.

Les Anglais ont deux frégates près de Tarente; elles ont été repoussées par les batteries du fort Saint-Paul.

Le continent est entièrement évacué par l'ennemi. Le général Verdier a battu les brigands à Fiume-Fuddo; le général Reynier, à Santa-Maria Inferiore; le général Lamarque, dans le Cilento. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 29 août 1806.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 19 août. Il est très-important que vous fassiez envoyer à mon ministre de la guerre l'état des officiers, sous-officiers et soldats que vous avez pris dans les différents corps de l'armée de Naples pour former votre garde. Il ne faut pas payer votre garde aussi chèrement que la mienne; c'est une dépense inutile. Je n'ai en vue que de récompenser l'armée, et, dans une armée aussi nombreuse, de fournir des récompenses à 5 ou 6 mille hommes. Vous n'avez pas le même objet. Traitez votre garde un peu mieux que les troupes de ligne, mais pas beaucoup mieux. Il n'y a pas de doute que je préfère que vous n'ayez que 12 à 15 mille hommes armés de la milice de Naples à ce que vous en ayez 50 mille. C'est à vous à juger vos affaires; mais ne perdez jamais de vue ceci : *Si l'on était battu sur l'Isonzo, et que l'ennemi fût à Milan, quel parti prendraient ces individus?*

Une grande quantité de recrues vont arriver à votre régiment suisse. Placez-en le dépôt à Capoue; le bataillon qui est en Corse va s'y rendre. Le bataillon qui est à l'île d'Elbe rejoindra aussi incessamment. Au moyen des précautions qui ont été prises, ce corps va bientôt être de 4 mille hommes.

Je vois avec plaisir arriver la bonne saison, où vos troupes acquerront de la vigueur et vos malades guériront. Les négociations traînent; l'issue en est très-douteuse. »

« Mon frère, pour terminer toute discussion, j'ai pris un décret pour fixer ce que chaque régiment doit fournir pour votre garde. Par ce moyen, aucun régiment ne sera trop affaibli. » Nap. à Jos. Saint-Cloud, 29 août 1806.

« Sire, Sidney-Smith vient d'écrire au général Berthier la lettre dont ci-joint la copie; c'est évidemment une réponse. Je n'ai pas été prévenu que le général Berthier eût écrit à l'amiral anglais; je le trouve mauvais, et Votre Majesté trouvera qu'un chef d'état-major doit communiquer des lettres semblables avant de les envoyer (1). Les principes dont Sidney Smith se targue sont bien loin d'être ceux de sa conduite; car voici le libelle qu'il envoie, en même temps qu'il répond par des compliments aux lettres du général César Berthier. J'ai la lettre originale du commandant anglais de Capri (2), qui envoie, Jos. à Nap. Capo di Monte, 29 août 1806.

(1) Cette lettre de l'amiral Sidney Smith au général César Berthier nous manque.

(2) C'était Hudson Lowe, devenu si malheureusement célèbre quelques années plus tard.

par les ordres de l'amiral, ce libelle dégoûtant. J'ai enjoint au général Berthier de ne plus correspondre avec l'ennemi sans mon ordre.

Les Anglais menacent les îles; ils ont trente-trois voiles grandes ou petites, 4 mille hommes de débarquement. Ils ont, à ce que l'on assure, dû débarquer à Sainte-Euphémie 4 mille Siciliens et Napolitains, 2 mille dans le Cilento et mille à Terracine : ce sont leurs derniers efforts avant que la saison des orages les force à s'éloigner de nos côtes.

J'ai reçu la lettre de Votre Majesté avec ses instructions. Je la remercie, je les mettrai à exécution : déjà j'ai donné l'ordre au 1er de ligne de se rendre à Naples.

Les îles de Tremiti sont approvisionnées jusqu'au mois de novembre. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 30 août 1806.

« Mon frère, la garnison française de Reggio, composée de 680 hommes, vient d'arriver à Gênes. J'ai donné ordre que chaque détachement rejoignît son dépôt dans le royaume d'Italie. Il est convenable que vous les fassiez échanger au plus tôt contre un pareil nombre d'hommes de la garnison de Gaëte : vous devez avoir un état nominatif des hommes de cette garnison. Faites écrire par votre ministre de la guerre, au commandant napolitain, que tels et tels de la garnison de Reggio sont échangés contre tels et tels de la garnison de Gaëte. Je sais que la garnison de Scylla est arrivée à la Ciotat : vous ferez la même chose pour les hommes qui composent cette garnison. »

« Mon frère, je reçois votre lettre. Je n'ai pas besoin de vous dire de quelle importance il est de s'emparer rapidement de Reggio et de Scylla. Chaque jour de retard est un mal, parce que l'ennemi en fera des forteresses qu'on aura ensuite beaucoup de peine à reprendre. Les chaleurs vont diminuer, la Canicule finit, et vos malades vont guérir. Toutefois je viens d'ordonner la formation d'un corps de 600 dragons, tirés des dépôts de vos six régiments qui sont en Italie, et composés de détachements de 100 hommes par corps; vous le recevrez à la fin de septembre, armé et équipé de tout. Cela réparera les pertes de vos régiments de dragons. Quoiqu'ils soient faibles, n'en exécutez pas moins l'idée que je vous ai donnée de les réunir en un corps; cela vous servira de réserve de cavalerie dans votre main, et de réserve d'infanterie. Mais qu'on ne perde pas de temps; que Reynier retourne s'emparer de Reggio et de Scylla. Nap. à Jos. Saint-Cloud, 30 août 1806.

Envoyez-moi donc vos états de situation tous les quinze jours. Jusqu'à cette heure, ceux que j'ai reçus ont été bien mal faits. Il est cependant bien important que je sois toujours au fait de la situation de votre armée.

Je vous ai recommandé l'établissement d'un grand dépôt de convalescents à Capoue, où vous enverrez tous les dépôts de vos corps. Cela est bien important, et vous épargnera bien du monde. Ne permettez pas qu'aucun homme isolé se rende en Calabre. Ordonnez que tous les hommes sortant des hôpitaux se rendent au grand dépôt à Capoue, et qu'après s'être reposés là pendant quinze ou vingt jours,

ils soient habillés, armés et dirigés par détachement d'une centaine d'hommes sous la conduite d'un officier, pour rejoindre leurs corps. J'ai fait capitaine et membre de la Légion d'honneur le lieutenant italien qui s'est bien conduit aux îles de Tremiti. Par le dernier état de situation que j'ai reçu de votre armée, il résulte que la force des régiments de dragons était celle-ci : le 23^{e}, 518 hommes; le 29^{e}, 473 hommes; le 24^{e}, 511 hommes; le 28^{e}, 773 hommes; le 7^{e}, 427 hommes; le 30^{e}, 425 hommes; total, 3,127. J'ai peine à croire, comme vous le dites, que ce soit réduit à 1800 hommes. Vous auriez donc 1,200 malades. C'est que plusieurs de ces régiments doivent être éparpillés. Il faut en réunir les détachements. »

Jos. à Nap. Naples, 31 août 1806.

« Sire, les Anglais ont toujours trente-trois voiles, dont huit vaisseaux ou frégates, dans le golfe de Naples; ils ont 4 mille hommes de débarquement. Ils auraient pu tenter de s'emparer de Procida, ce qui leur aurait assuré un bon port pour y passer l'hiver. J'ai redoublé de précautions, et j'ai, dans les deux îles de Procida et d'Ischia, près de 2 mille hommes. Votre Majesté, dans ses calculs, ne compte jamais ces deux garnisons, qui sont indispensables, parce que ces deux îles offrent de bons ports aux ennemis, et qu'elles sont presque à portée de canon des issues de la ville de Naples.

On m'assure que 4 mille Napolitains sont débarqués à Sainte-Euphémie, mille à Policastro et Sapri.

Ce qui me persuade que les Anglais ont perdu l'espoir de rentrer dans le royaume, c'est qu'ils font faire, depuis quelques jours, un genre de guerre dont ils ne s'étaient pas encore avisés : ils font incendier les meules de blé, de paille, de fourrages, les fermes, les maisons isolées.

J'ai envoyé le 1er bataillon du 14e en Calabre, où est le second; le 2e bataillon du 3e régiment italien à Pescara, rejoindre son premier; la Tour d'Auvergne à Gaëte; les Suisses viendront à Naples. Je remplirai les intentions de Votre Majesté autant que le temps et les lieux me le permettront.

Le 30e, le 23e, le 24e, le 28e dragons sont réunis à Nola, Salerne et Lautella.

Gaëte se trouve déjà réparée; elle est à l'abri d'un coup de main, 1,500 à 2 mille hommes suffisent pour la défendre. Je crois qu'il faut ajourner sa démolition au moment où nous aurions une place très-considérable à Capoue, et dans le cas que nous craindrions de ne plus avoir la supériorité du nombre de troupes. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 2 sept. 1806.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 22 août. Le général Campredon est entré à votre service, et va se rendre près de vous. J'ai vu que vos deux officiers du génie penchaient pour Capoue. Je ne me refuse pas à cette idée; mais je trouve qu'ils décident cette question un peu légèrement. Je ne regarde pas le voisinage de Naples comme un inconvénient. Je n'admets point l'idée d'être bloqué par cette immense capitale; j'aurais, au contraire, l'avantage

de plus de la contenir, et d'enfermer un port dans ma défense.

Voici les trois principaux objets que doit avoir la grande place que je veux établir, pour être la meilleure possible : 1° contenir la capitale de manière qu'on ne puisse s'en dire possesseur tranquille tant qu'on n'aura pas pris la place; 2° renfermer les arsenaux et les magasins de l'armée de terre; 3° réunir tout l'arsenal et les vaisseaux de la marine napolitaine. La place de Capoue n'a qu'une de ces propriétés; elle n'influe pas sur Naples, étant hors de la portée de la bombe; n'étant point port, elle ne peut contenir les arsenaux de mer. Elle ne peut donc contenir que les arsenaux de terre. Une place située à la portée de la bombe du centre de Naples, et qui en même temps enceindrait le port, aurait seule les trois propriétés. Une place située à Castellamare n'aurait point l'avantage de contenir Naples, mais aurait les deux autres propriétés, c'est-à-dire qu'elle pourrait contenir l'arsenal de terre et celui de mer. A Gaëte, elle aurait aussi le même avantage, si des vaisseaux de guerre peuvent entrer dans le port. Je désire que la place soit située sur la mer, parce qu'il n'est point prouvé que je serai toujours inférieur dans la Méditerranée, parce que, même inférieur, il est impossible d'empêcher une place maritime d'être ravitaillée en hiver. J'ai ravitaillé Malte; et si, au lieu du ridicule gouvernement de l'an VII et du temps malheureux de l'an VIII, elle eût été assiégée en l'an XII, elle ne se serait jamais rendue faute de subsistances; à plus forte

raison, une place située si près de la Corse, de Toulon, que le seraient Gaëte, Naples ou Castellamare. Il est ridicule qu'un officier du génie dise que Gaëte est difficile à approvisionner. Je ne sais pas qu'il existe au monde une plus grande rivière et plus praticable que la mer. Mais si même des frégates ne peuvent pas entrer à Gaëte, alors ce point n'offre plus d'avantages, et il faut chercher sur la côte un point où l'on puisse construire facilement un port, s'il n'y en a point, et où il y ait assez d'eau pour contenir six ou sept vaisseaux de ligne. Quant à la dépense, le royaume de Naples est assez riche pour permettre d'y employer pendant dix ans six millions par an ; et l'on aura une place comme Strasbourg, Alexandrie, etc., et capable d'une longue résistance, et obligeant l'ennemi à l'assiéger avec une armée considérable et des approvisionnements immenses. Les officiers du génie que vous avez consultés n'ont pas des idées assez grandes. Faites-leur tracer sur une carte le terrain autour du fort Saint-Elme, et entre le Vésuve et Naples. Faites-leur tracer sur ces deux points un cercle de 1600 toises de diamètre qui, par l'une de ses extrémités, ait un point de contact avec la mer, et par l'autre avec la ville, de manière que les ouvrages avancés se trouvent à 400 toises des maisons ; et qu'on me fasse connaître, non par des raisonnements ni par de hautes combinaisons, mais par les calculs qui appartiennent à l'art de l'ingénieur, les inconvénients de l'un et l'autre tracé. Chargez un autre officier du génie de faire la reconnaissance de Cas-

tellamare et de toute la presqu'île, dont l'isthme est de Castellamare à Amalfi. En construisant une place de 4 à 5 mille toises de développement autour de Castellamare, vous serez maître constamment du port; votre arsenal de terre et de mer sera à l'abri de tout événement. Quelques forts que l'on établirait à Castellamare et à Amalfi rendraient maître de la presqu'île. On établirait un bon fort sur l'île de Capri, et, avec 16 ou 20 mille hommes, on aurait plusieurs avantages. On se défendrait longtemps dans ce camp retranché, qui, selon ma carte, aurait quatre lieues de profondeur sur trois lieues de largeur, sans y compter l'île de Capri. Si l'armée ennemie avait une grande supériorité, il faudrait qu'elle s'emparât de l'île de Capri et des forts qui défendent l'isthme, non sans une grande quantité de munitions et sans une grande perte de temps. Quand elle en serait maîtresse, il faudrait qu'elle s'emparât du corps de la place. Et qui ne voit pas que des années s'écouleraient dans ce siége, et que l'ennemi y sacrifierait une immense quantité de moyens qui ne seraient pas employés ailleurs? J'ajoute à ces considérations que la position de Castellamare me rend un peu les avantages d'une place près de Naples. Située à quatre lieues de Naples par mer, le commerce de cette ville ne serait jamais en sûreté; tant qu'on serait maître de la presqu'île et de Capri, la navigation du golfe serait difficile, et il ne doit pas être possible dans un certain temps de louvoyer dans un golfe si étroit. On serait à la vue de Naples, et l'on pèserait sur cette capitale beaucoup plus que de

Capoue. Ainsi, abstraction faite du local que je ne connais pas, mais seulement par la position géographique et la position maritime, qui permettrait de faire ce port à quatre lieues de Naples, Castellamare serait mon lieu de choix. Au défaut de Castellamare, viendrait Gaëte. J'estime le voisinage de la mer utile, puisque, par ce moyen, près de la moitié de l'enceinte se trouve hors d'attaque. Si l'on prenait Gaëte, on considérerait les fortifications actuelles comme la citadelle, et la place serait établie dans l'isthme à un ou deux milliers de toises en avant, en l'entourant soit par de bons forts, soit par des enceintes contiguës, de manière que, avant de réduire la garnison, il faudrait faire trois ou quatre siéges, qui, exigeant chacun trente à quarante jours de tranchée ouverte, feraient qu'un roi déterminé se défendrait là, avec l'élite de ses sujets, pendant huit ou neuf mois de tranchée ouverte. Quant aux insultes du côté de la mer, cela ne peut compter pour rien : tant que l'ennemi brûle ainsi sa poudre, il n'y a rien à craindre. Vingt mortiers à grande portée, quelques batteries de pièces de 36, et quelques forts qu'on trouvera toujours moyen de faire à trente ou quarante toises, dégoûteront bientôt l'ennemi de ce jeu. Faites aussi voir ce que c'est que Pozzuoli. Il y a là une anse. Faites-vous-en faire un rapport. Ce point n'est qu'à deux lieues de Naples. On pourrait s'emparer de cette presqu'île et des îles d'Ischia et de Procida, ce qui ferait un autre système, mais combiné de manière que, ces îles prises, la place serait encore dans toute sa force. Une place de dépôt

n'est pas, comme un système de places, pour défendre une frontière. Qu'elle soit située du côté de Rome, de la Sicile ou de Tarente, cela m'est indifférent. Cependant je voudrais qu'elle fût le plus près possible de Naples. Quel est le but que l'on a en organisant cette place? C'est de rendre Naples indépendant des événements de la haute Italie. Je suppose les Autrichiens se relevant de leur abattement actuel et reconquérant l'Adige et le Piémont, je ne veux point que cela produise un sentiment d'alarme dans Naples. Si, envahissant ses frontières et se combinant avec des troupes de débarquement, une armée beaucoup plus forte que celle du roi de Naples l'oblige à abandonner la campagne, que ce prince ait son plan de campagne simple et ses mouvements naturels, qu'il se retire dans sa place forte avec ses richesses, ses archives, quelques sujets dévoués, et des otages pris dans le parti contraire. En calculant seulement la quantité effroyable de moyens que l'armée ennemie sera obligée de réunir, on voit combien soixante mille hommes auront de difficultés à s'emparer de Naples, lors même qu'il n'y aurait plus de Français en Italie. Quand les rois de Naples, militaires comme c'est le premier métier des rois, auront une place centrale dans laquelle ils sauront qu'ils doivent s'enfermer, et qu'ils sont chargés de défendre, ils augmenteront considérablement les fortifications.

Dans cette situation de choses, lorsqu'on verra ce système établi et un roi s'enfermer dans cette place, on le respectera, on fera la paix, et on ne s'engagera pas dans une lutte qui affaiblirait trop les moyens

des alliés, qui auront déjà la France en tête. Une place construite dans ce but mérite seule l'emploi de sommes considérables. Cinq millions par an employés à construire, non ce que le baragouinage des ingénieurs appelle des établissements, mais à construire des demi-lunes, rendront cette place redoutable dans cinq ans.

Ces quatre ou cinq premières années employées, on aura alors le temps de bâtir des casernes, de beaux magasins qui coûteront n'importe quoi, parce que tout est facile avec le secours des années et des siècles.

Il est une autre place qu'il est nécessaire de faire en Sicile, à Messine ou au Phare ; mais je crois utile qu'on travaille dès aujourd'hui aux fortifications de Scylla. Les trois cents hommes que vous y avez laissés s'y sont défendus quinze jours. Si l'on avait eu la précaution d'y travailler quatre ou cinq mois, ils s'y seraient défendus trois mois. Scylla est le point qui rend maître du détroit. Il ne s'agit pas de disséminer ses moyens de défense sur Reggio et Scylla. Si le général Reynier avait eu 800 hommes à Scylla avec son artillerie et ses magasins, au lieu d'éparpiller ses forces, il ne les aurait point perdus. Toutes les autres fortifications n'ont plus de but, non que je croie que les petits forts qui y existent défendant, soit un détroit, soit un mouillage, soient inutiles ; mais ils ne sont que secondaires. Tant que l'ennemi ne débarquera pas des forces supérieures à celles qu'on a dans le royaume, quelques forts peuvent être utiles ; mais l'ennemi ne tente pas de

faire un siége, lorsque tous les jours il peut être jeté dans la mer. A mon sens, ce qu'il y a d'important, c'est une place de dépôt à tracer dès le mois prochain. En supposant que le plan et l'ordre des travaux soit arrêté avant ce temps, l'ordre des travaux est de la plus grande importance. Il faut tracer un plan et en régler l'exécution, sans quoi les ingénieurs vous feront une place qui, après dix ans de travaux, ne se défendra pas contre un escadron, parce qu'elle ne sera pas achevée; au lieu que je veux qu'en 1808 elle soit susceptible d'un premier degré de résistance.

En dernière analyse, je désire que vous fassiez travailler à Scylla de manière que 7 à 800 hommes que vous laissez là, avec toutes les batteries qui protégeaient le détroit, ne puissent être enlevés par un coup de main, et tiennent quinze ou vingt jours de tranchée ouverte; que vous m'envoyiez des mémoires sur Gaëte et le terrain environnant, sur le pays entre le Vésuve, Naples et Portici, sur Castellamare et toute cette presqu'île. Pour tous ces travaux, je vous l'ai déjà dit, vous avez quatre ou cinq ans. Après cela, il faut que votre système soit combiné de manière que, quelle que soit la tempête qui arrive, vous ne soyez pas pris au dépourvu, et que vous soyez en règle.

Jos. à Nap. Capo di Monte, 2 sept. 1806.

« Sire, il paraît que le général Stuart est parti pour l'Angleterre; c'est le général Fox, et sous lui le général Moor, qui commandent les troupes anglaises. Les Anglais paraissent eux-mêmes avoir

été si étonnés du succès qu'ils ont eu à Sainte-Euphémie, qu'ils n'ont pas avancé d'un pas, et qu'ils s'en sont tenus à l'effet de deux décharges de mousqueterie et d'artillerie heureusement dirigées. Le général Compère avait été renversé à la première décharge avec deux chefs de bataillon : cet événement décida l'affaire, qui aurait pu avoir des suites bien plus fatales pour nous, si l'ennemi avait su profiter de ce premier succès, qui a été le seul qu'il ait obtenu. Aujourd'hui, les Anglais se contentent de jeter des brigands sur les côtes ; ces brigands incendient les meules de blé et de paille, saccagent tout ce qui s'offre devant eux, et se sauvent à la mer ou sur les hautes montagnes au premier aspect de nos troupes. Il y a dans ce moment un rassemblement de 1,500 hommes entre Lauria et Lagonegro, formé par des brigands échappés sur la gauche du corps de réserve, et par 500 hommes débarqués par les Anglais dans le golfe de Policastro. L'échelon de San-Lorenzo a marché contre eux. Si le temps qui agite la mer depuis hier continue, j'espère qu'il ne s'en échappera pas beaucoup sur les bâtiments qu'ils ont sur ces parages.

Les Anglais ont sur cette côte cinq vaisseaux de 74, six frégates et deux corvettes, quarante chaloupes canonnières siciliennes, huit bombardes, vingt bâtiments de transport.

J'ai envoyé à Pescara un officier d'artillerie : cette place est à l'abri d'un coup de main. Je vais écrire au général commandant dans les Abruzzes qu'en cas de besoin il pourrait demander du secours au

général Lemarois à Ancône, qui avait reçu les ordres nécessaires de Votre Majesté à cet égard.

Tous les ordres sont donnés à Capoue pour faire les dispositions convenables afin d'y recevoir les dépôts de l'armée.

Il ne serait pas possible, comme le voudrait Votre Majesté, que Reggio et Scylla pussent être mis en état de défense : les batteries qui existent sur ces deux points sont absolument ouvertes, ce sont des ouvrages en gazons et en fascines.

Les deux châteaux dans lesquels on a laissé des troupes sont deux masures ébranlées et ruinées par le tremblement de terre de 1783. Il n'était pas présumable que des troupes pussent s'y défendre un seul jour, surtout à Scylla, dont le château est bâti à l'extrémité d'un cap avancé : l'ennemi étant maître de la mer pourrait s'y soutenir quelque temps, jusqu'à ce qu'on eût porté du canon sur la montagne qui le domine du côté de la terre.

Les vaisseaux de guerre peuvent mouiller à Gaëte; ils s'approchent jusqu'au cap du Pavillon dans la ville même. Cette ville est à l'abri d'un coup de main; on répare les brèches, jusqu'à ce que l'élévation d'une place plus considérable près Capoue fasse adopter sa démolition. Dans ce cas, il serait indispensable de construire une petite citadelle à la Tour d'Orlando, local qui domine la ville, la mer, et les approches de terre. Pour construire une place à Capoue, il faudra beaucoup d'argent; l'état de mes finances n'est pas brillant, et quels que soient mes efforts, je ne puis pas faire l'impossible. Tous mes

impôts indirects sont réduits à néant; l'impôt foncier se paye difficilement, puisqu'on ne trouve pas à vendre les denrées : on les conserve donc forcément. Les ennemis les brûlent tant qu'ils peuvent. Le tiers du royaume est perdu pour l'impôt pendant longtemps. Au mal fait par les ennemis il faut ajouter celui que nous y faisons forcément. Je vis de ressources extraordinaires. Ce pays ne rend pas plus de 600 mille ducats par mois : le ministère de la guerre en consomme un million. Votre Majesté doit sentir les effets d'un semblable état de choses.

La ville de Naples a payé, il y a trois mois, un impôt extraordinaire de 2 millions de francs.

J'ai vendu dans la Pouille des terres de la couronne pour 1 million de francs.

Votre Majesté a envoyé 1 million, dont la moitié seulement est arrivée jusqu'à cette heure.

Naples vient d'être contraint à un emprunt forcé de 5 millions de francs, qu'il a payé en grande partie.

Voici donc 9 millions d'extraordinaire; j'ai déjà un arriéré d'une somme égale; 18 millions, dans huit mois : si je n'ai pas bientôt la paix, je ne puis pas soutenir cet état de choses. Ce pays est essentiellement dépendant de la mer; tout a toujours été calculé sur cette base : ainsi, point de chemins intérieurs; des magasins immenses de denrées sont sur les bords de la mer. Il y a des particuliers qui possédaient ainsi des valeurs pour plus de 800 mille francs, entre autres deux de mes ministres; tout cela est perdu pour eux : les Anglais ont fait un entrepôt d'huile, de soie, de blé, en Sicile, qu'ils ex-

portent aujourd'hui plus loin. Je ne puis pas demander des impôts à ces propriétaires : je suis obligé de faire donner des secours au duc de Monteleone, qui possède pour 2 millions de revenu. Si la guerre continue, il faut que Votre Majesté se persuade que ce pays lui sera fort à charge : il faut penser à payer l'armée, qui coûte 4 millions 500 mille francs : le pays pourra tout au plus fournir 1500 mille francs. Il faut que Votre Majesté fournisse un supplément de 3 millions par mois, sans quoi les peuples seront vexés par moi, pillés par les troupes, et ils s'insurgeront toujours contre nous et nous assassineront en détail. On ne peut pas longtemps faire la guerre dans ce pays, si l'on a les habitants contre soi et la mer contre soi.

Les révoltés ont toujours leur retraite assurée sur la mer, et même dans les montagnes ; et ce pays est tout montagne, puisque les montagnards ne sont pas plus craintifs ni moins vindicatifs que ceux qui habitent Vizzanova; mais ils sont susceptibles d'enthousiasme et de généreux sentiments. Pour exciter ces sentiments, il faut être juste, et ne pas trop exiger d'eux : les Napolitains de Naples ne ressemblent en rien à ceux des Abruzzes, des Calabres et de toutes les autres parties du royaume.

A la paix, Sire, tout est changé : j'ai des denrées, du commerce, des impôts, un gouvernement assis, de la confiance, et tous les moyens de succès et de prospérité, lorsque les plaies de la guerre civile, de la guerre étrangère seront cicatrisées, ce qui arrivera, j'espère, bientôt.

Je donne au maréchal Jourdan 100 mille francs, autant au maréchal Masséna. Ce dernier est médiocrement content de ce traitement. »

« Mon frère, je reçois actuellement la nouvelle que le changement de ministère a changé le système du cabinet, et que le traité conclu le 20 juin avec M. d'Oubril n'a point été ratifié. Il est inutile de divulguer cette nouvelle. Cependant prenez vos précautions pour Corfou, afin qu'aucun de vos bâtiments ne s'y trouve. Il vous est bien important d'être promptement maître de toute la Calabre. La saison qui arrive va rendre plus difficile le débarquement sur vos côtes, et, en guérissant vos malades, va mettre à votre disposition un plus grand nombre de troupes. Peut-être, du reste, jugerez-vous convenable de rester quelques jours sans publier cette nouvelle. La seule raison qu'en a alléguée l'empereur de Russie, est qu'il ne voulait pas faire la paix sans l'Angleterre. Nap. à Jos. Saint-Cloud, 3 sept. 1806.

Les deux bataillons de la Tour d'Auvergne ont déjà dépassé Sarrana, et vont vous arriver. S'il y a des bâtiments russes dans vos ports, séquestrez-les.

Vous pouvez d'abord donner des ordres pour que les bâtiments russes ne soient pas expédiés et ne quittent pas vos ports, afin de ne les prendre qu'à la dernière extrémité, pour que les Russes sachent le plus tard possible cette nouvelle. Il est possible qu'ils ne la sachent point de quelques jours, et ce retard de quelques jours est avantageux et surtout impor-

tant pour mon armée de Dalmatie et de Raguse : ne la divulguez qu'à la dernière extrémité. »

Jos. à Nap. Capo di Monte, 4 sept. 1806.

« Sire, les brigands, réunis au nombre de 1500, ont été battus près de Lauria par les troupes du général Debelle et par une colonne mobile commandée par le général Peyri, qui a marché sur eux de Castrovillari. Les Anglais ont encore beaucoup de ces gens à leur bord ; ils viennent d'en jeter encore près de Policastro. J'ai donné ordre à l'échelon qui était à San-Lorenzo de se porter sur Lagonegro, et aux trois régiments de dragons de se porter à la Padula. J'attends sous peu de jours le 1er de ligne et la brigade du général Tisson : je commencerai alors à exécuter les dispositions de Votre Majesté ; en attendant, on les prépare : déjà une partie a reçu son exécution. Le 24e de dragons arrive ici après-demain.

Les maladies diminuent à Naples ; elles augmentent en Calabre : les corps sont réduits à la moitié.

Le maréchal Masséna m'envoie la lettre ci-jointe de M. de Lacépède (1), en réponse à une lettre par laquelle je lui demandais sa liste de proposition des troupes qui avaient été au siége de Gaëte. Votre Majesté n'ayant pas eu l'intention de donner le commandement de son armée au maréchal Masséna, il serait bon qu'elle daignât donner ses ordres à ses ministres. Le général Dejean est tombé dans la même faute, ce qui est nuisible à l'unité nécessaire dans le commandement, et contraire à la volonté de Votre Majesté. »

(1) Grand chancelier de la Légion d'honneur, à cette époque. Cette lettre est sans importance.

« Mon frère, j'ai reçu votre lettre du 26 août. Prenez Rœderer, puisqu'il a votre confiance. La demande de M. Collin était ridicule. Pour l'abbé Louis, s'il avait voulu partir, je ne m'y serais pas opposé. Si vous voulez quelqu'un qui entende bien les douanes, il y a des seconds de M. Collin qu'on peut vous envoyer. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 1er sept. 1806.

« Mon frère, il y a 89 pièces de canon à Pescara. Il y a douze affûts qui ont besoin de réparation. Donnez des ordres pour qu'ils soient réparés. Envoyez dans cette place un commandant d'armes, un officier d'artillerie en résidence, une escouade d'artillerie, et faites-y passer une vingtaine d'autres affûts, pour la mettre à l'abri d'un coup de main. Elle paraît assez bonne. On pourrait la surprendre par un débarquement, ce qui ne manquerait pas d'avoir des inconvénients. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 4 sept. 1806.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté l'avis du général commandant le génie sur Gaëte; je partage sa manière de voir, et j'ai donné l'ordre de mettre cette place en état de défense. Capoue est le point auquel il faut s'attacher pour construire une place importante; mais Votre Majesté sait les dépenses énormes qu'exige Alexandrie, elle peut juger celles qu'exige la place de Capoue. »

Jos. à Nap. Capo di Monte, 5 sept. 1806.

« Sire, voici le projet d'armoiries qui a été adopté par mon conseil; les raisons sont détaillées dans le mémoire ci-joint. Le manteau et les armes principales sont celles des Normands. Si Votre Majesté les trouve

Jos. à Nap. Capo di Monte, 5 sept. 1806.

bonnes, je les adopterai. Il est indispensable que cette affaire se finisse pour les sceaux, au moment surtout où je dois envoyer des ministres à l'étranger (1).

J'attends toujours l'autorisation de Votre Majesté pour lui envoyer un ambassadeur. »

Jos. à Nap. Capo di Monte, 5 sept. 1806.

« Sire, Votre Majesté trouvera dans le rapport ci-joint les détails de l'expédition du Cilento. J'ai donné des ordres pour former des compagnies franches de gens du pays, afin d'épargner vos troupes.

Le départ du 1er de ligne des Abruzzes a été suivi d'un mouvement de rébellion qui s'est manifesté aussitôt. J'ai donné l'ordre aux corps des généraux Tisson et Laplanche de s'arrêter dans ces provinces jusqu'à ce que le mouvement fût apaisé.

Les Anglais ont bien combiné leurs moyens d'insurrection ; ils exposent peu leurs troupes. La saison vient à notre secours. J'espère que nous finirons cette guerre de brigands; mais ce ne sera pas sans peine. »

Rapport sur la prise de Camerotta.

Un nombre considérable de brigands, commandés par M. le duc de Poderia, fils du marquis de Camerotta, travaillait depuis plus de quatre mois à fortifier Camerotta; il s'était encore augmenté des fuyards de l'affaire de *Palinuro* (2), commandés par Guariglia, et par un détachement de la garnison de Gaëte, composé d'Albanais et de la garde palatine

(1) Pièce sans importance.

(2) Palinuro, cap de la principauté citérieure.

de Ferdinand, malgré la capitulation de Gaëte, d'après laquelle ces dernières troupes ne pouvaient servir pendant un an et un jour.

Camerotta est dans une position extrêmement forte : les deux tiers de son enceinte sont bordés par un précipice de plus de 400 pieds de profondeur; le reste, où l'on ne peut parvenir qu'en gravissant des rochers escarpés, était défendu par des murs crénelés et des tours carrées qui les flanquent; sept pièces de canon, dont deux de sept à huit livres de balles, défendaient ce front, qui est le seul attaquable.

Ayant réuni à Centola les divers détachements sous ses ordres, le général Lamarque marcha sur Camerotta le 1^er^ septembre. Arrivé à un mille de la place, des cris de *Vive Ferdinand!* accompagnés de coups de canon et d'insultes pour les Français, l'accueillirent. Il tombait de l'eau par torrents; mais après avoir déployé ses forces sur les hauteurs, le général Lamarque crut devoir profiter de la première impression que ce spectacle avait faite sur les brigands.

Il dirigea le colonel Dufour sur l'extrême gauche du village, où il y avait un mur de sept ou huit pieds de hauteur, qu'il jugea accessible; le colonel Goriz se porta sur la droite, où deux pièces de canon tiraient d'un jardin qu'on pouvait escalader; le chef de bataillon Capitaine, commandant un détachement de la garde, devait se porter avec 300 hommes, que précédaient des sapeurs munis de haches pour briser la seule porte que les brigands n'eussent pas murée.

Le chef de bataillon Lucas, qui s'est conduit très-bravement, commandait l'avant-garde ; deux détachements se portaient en même temps, l'un sur la *Marine* de Camerotta, et l'autre sur *Licosa*, pour couper de ce côté la retraite à l'ennemi.

Le feu des brigands fut extrêmement vif, et devenait meurtrier : la pluie tombait avec tant d'abondance, que les soldats ne pouvaient pas brûler une amorce ; et toute fusillade, dans la position où ils se trouvaient, eût été d'ailleurs très-désavantageuse. Le général Lamarque fit battre le pas de charge sur toute la ligne ; et quoique plusieurs braves succombassent, on arriva jusque sous les murs de la ville, et dans quelques parties on parvint à s'y maintenir. Dans cette position on cherchait à y pénétrer, lorsque le nommé Tarenne, grenadier de la garde et membre de la Légion d'honneur, s'est élancé dans la place par une croisée qu'il a escaladée; le grenadier Voisin, du 6^{e} régiment, l'a suivi ; le caporal Pictor, du 14^{e} régiment d'infanterie légère, pénétrait par une autre issue avec deux chasseurs, qui tombèrent morts à ses côtés. Bientôt on battit le pas de charge dans la ville ; on enfonça la porte à coups de hache, et toutes les troupes y entrèrent en bon ordre.

Notre perte s'élève à sept ou huit morts et une vingtaine de blessés. Parmi ces derniers sont le capitaine de la garde Montchoisy, qui, ayant reçu deux blessures, combattait encore ; le lieutenant Warnier (c'est la quatorzième blessure que reçoit ce brave) ; les sous-lieutenants Panachon et Dimay

(ce dernier a reçu trois coups de feu, à la tête des voltigeurs). Ces trois officiers distingués appartiennent au 6e régiment.

Parmi ceux qui se sont distingués, le général Lamarque cite les deux sergents Levrault et Jamel, qui ont été gravement blessés; le caporal Fossoyeux et l'intrépide grenadier Quantin, qui, au milieu d'une grêle de balles, ont porté sur leurs épaules deux officiers blessés.

Le colonel Dufour a déployé les talents et le courage qui le distinguent, ainsi que M. le colonel Goriz, commandant le 14e, et le chef de bataillon Lucas, capitaine commandant le détachement de la garde.

La perte de l'ennemi a été considérable : nos troupes, une fois entrées dans la ville, firent main basse sur tous les brigands qu'elles rencontrèrent; le peu qui échappa ne put le faire qu'en escaladant les montagnes. Environ deux cents cherchèrent à gagner la mer, pour s'embarquer sur les barques siciliennes qui suivent presque toujours nos mouvements; mais le capitaine Brigges, aide de camp du général Lamarque, ayant été chargé de les poursuivre, en a tué un grand nombre, et est parvenu à s'emparer de deux de ces barques qui, chargées de brigands et prêtes à prendre le large, ont été coulées bas, et tous ceux qu'elles contenaient ont été fusillés ou noyés.

Camerotta, que les brigands appelaient leur petit Gaëte, étant en notre pouvoir, l'on peut regarder l'expédition du Cilento comme terminée. Il ne reste

plus que quelques bandes de brigands qui fuient dans les montagnes; les garnisons que l'on y laisse, et, plus que cela, la saison des tempêtes qui s'approche, éloignant sous peu de jours les barques siciliennes, ce ne sera plus que guerre de gendarmerie.

Le général de brigade Lamarque, qui commandait l'expédition, a déployé dans cette circonstance l'activité, le sang-froid et la bravoure qui le caractérisent.

Environ 1,500 brigands, qui avaient fui de la Calabre et du Cilento, s'étant réunis à Lauria, étaient parvenus à couper les communications de l'armée d'expédition avec Naples; mais les généraux Debelle et Peyri ayant combiné leurs mouvements, ont marché contre eux, et les ont complétement défaits : quelques-uns n'ont échappé qu'en s'enfuyant dans les montagnes, et les communications ont été aussitôt rétablies. »

Jos. à Nap. Naples, 5 sept. 1806.

« Sire, M. le colonel Franceschi, premier aide de camp de M. le maréchal Masséna, qui arrive des Calabres et qui se rend à Paris, pourra donner à Votre Majesté tous les détails que Votre Majesté pourra désirer sur l'état de ces provinces.

Le colonel Franceschi a très-bien servi; c'est un bon officier, qui mérite la bienveillance de Votre Majesté. »

Jos. à Nap. Capo di Monte, 7 sept. 1806.

« Sire, l'ennemi vient d'effectuer un débarquement près de Terracine; on le porte à 1,200 hommes; j'ai fait marcher de différents côtés des forces

considérables; il sera bientôt culbuté. Il s'est avancé jusqu'à Itri, et a poussé des patrouilles près de Castellone : j'ai lieu de croire que c'est la troupe de Fra Diavolo. Les Anglais ont débarqué à la fois des brigands à Policastro, à Terracine, à Sainte-Euphémie, à Rocca-Imperiale; partout ils ont été battus, mais beaucoup s'échappent dans les montagnes et cherchent à y exciter du trouble; ils commettent beaucoup de crimes contre les gens du pays. Les mouvements excités dans les Abruzzes auront été réprimés par la présence des corps des généraux Tisson et Laplanche; le 1er d'infanterie de ligne n'est pas encore arrivé à Capoue. »

« Mon frère, je reçois votre lettre du 26 août. Je vois que Masséna est encore loin de Reggio; c'est donner le temps aux ennemis de s'y fortifier, et on perdra beaucoup de temps à le reprendre. On ne m'instruit pas si l'on est maître de Cotrone. » Nap. à Jos. Saint-Cloud, 7 sept. 1806.

« Sire, voici l'état des officiers que j'ai choisis sur leurs demandes pour entrer dans ma garde. Jos. à Nap. Capo di Monte, 7 sept. 1806.

Le chef d'état-major a envoyé l'état détaillé, au ministre de la guerre, des officiers, sous-officiers et soldats; la totalité ne s'élèvera pas à 3 mille Français. C'est beaucoup, mais cependant c'est là une défense nécessaire dans un pays populeux, où l'assassinat et la trahison sont fréquents. Il me faut des gens éprouvés; d'ailleurs, comme cette garde m'accompagne et que je me porte où le besoin l'exige, elle n'est jamais inutile; elle est toujours bien employée.

Elle est beaucoup moins payée que la garde impériale, et cependant officiers et soldats sont contents de leur sort. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 8 sept. 1806.

« Mon frère, je vois avec une extrême surprise que votre chef d'état-major, ou tout autre officier dans l'armée, ose correspondre avec l'ennemi sans votre autorisation? C'est une chose tout à fait étrange. Le général Berthier ignore donc le premier devoir de son métier? La réponse de Sydney Smith est impertinente, comme tout ce qui vient de cet officier. Vous auriez dû mettre le général Berthier aux arrêts pendant huit jours ; et, à la première récidive, le destituer. J'écris à son frère pour qu'il lui témoigne combien je suis mécontent de sa conduite. Défendez les parlementaires; ce sont des moyens dont nos ennemis se sont toujours servis contre nous. »

Jos. à Nap. Capo di Monte, 8 sept. 1806.

« Sire, les Anglais ont opéré des débarquements en même temps à :

1° Policastro, où 1,500 brigands, soutenus par un bataillon de troupes anglaises, ont été battus et dispersés ;

2° A Sainte-Euphémie, d'où ils se sont avancés jusqu'à Nicastro, au nombre de 2,600 ; ils ont été taillés en pièces par le général Reynier;

3° A la Torre di Mare, dans le golfe de Tarente : ils ont enlevé quelques blés, et ont laissé sur le champ de bataille 102 hommes ;

4° Sur la plage, près de Manfredonia : ils ont été contraints de s'embarquer ; quelques-uns ont gagné

les montagnes des Abruzzes, où ils avaient des intelligences, et un mouvement s'est manifesté en leur faveur : ce mouvement a été réprimé par les bons citoyens, et par l'arrivée de quatre brigades aux ordres du général Tisson;

5° Entre Fondi et Terracine : les Hanovriens les ont repoussés d'abord; ils ont depuis été taillés en pièces à Itri : le frère de Fra Diavolo, leur chef, a été pris, ainsi que son secrétaire; lui s'est échappé encore dans les montagnes;

6° Dans le Cilento : ils ont été battus et dispersés par la colonne du général Lamarque.

Masséna doit être aujourd'hui au Pezzo, où l'ennemi faisait mine de vouloir débarquer 6,000 hommes. Il nous menace d'un égal débarquement près de Naples. Nous sommes en mesure partout, et s'il se présente, je suis en état de le combattre partout avec avantage.

J'ai recommandé au maréchal Masséna de s'emparer des positions de Scylla et Reggio.

L'armée de Calabre a 1,500 malades sur 11,110 hommes : ils diminuent ici.

Les dragons sont réunis entre Lagonegro et Naples. Si la guerre continue, je rappelle à Votre Majesté qu'il faut de l'argent; sans quoi je ne puis plus répondre de rien. Si la paix se fait, ce pays change du tout au tout, et je suis en état de faire face à tous les besoins. »

« Sire, les brigands, débarqués sur six points du royaume, sont poursuivis avec ardeur. Jos. à Nap. Portici, 9 sept. 1806.

J'ai envoyé un de mes aides de camp au maréchal Masséna, avec l'ordre d'occuper incessamment Reggio et Scylla.

Je forme un régiment napolitain, commandé par le fils d'un général français qui est resté dans le royaume de Naples depuis le voyage qu'il entreprit avec les officiers que la cour de France y envoya il y a vingt ans à peu près; je mets dans ce corps tous les militaires napolitains qui ne me donnent pas la même garantie d'attachement; j'enverrai ce régiment à Ancône, et de là en France, si Votre Majesté le trouve bon; j'attends pour cela sa décision.

Je suis occupé de finances. Il m'est impossible de suffire aux besoins de la guerre par les moyens ordinaires : je soutiens une guerre d'un genre tout nouveau; je n'ai plus de douanes, plus de commerce; j'ai force brigands; l'armée est toujours en mouvement; les frais de cette guerre sont immenses, ils augmentent tous les jours; les ressources diminuent d'une manière effrayante. Je prie Votre Majesté de prendre en considération cet exposé. Si la guerre doit continuer, il faut envoyer tous les mois les deux tiers des sommes nécessaires pour payer l'armée, c'est-à-dire 3 millions de francs, sans quoi les services manqueront, le soldat ne sera pas payé, il se dégoûtera, et je ne le retrouverai plus dans le besoin; et Votre Majesté sera étonnée de sa conduite.

Dans un climat et un pays comme celui-ci, il faut que le soldat français soit traité mieux même qu'en France. Je n'épargne rien pour cela; mais à l'impossible nul n'est tenu. Votre Majesté est assez éclai-

rée pour démêler ma véritable position, et juger de la justesse de ces observations. »

« Sire, j'adresse à Votre Majesté une note contenant l'avis du général Dulauloy sur Capoue, Gaëte et Saint-Elme (1). J'ai ordonné la levée des plans des environs de Naples. Castellamare, dont j'ai parcouru avec beaucoup de détail les environs jusqu'à Amalfi, est dominé par des montagnes qui s'élèvent presque à pic sur la mer; leur hauteur commune est de six à huit cents toises; toute la presqu'île, jusqu'à la pointe des Campanelle, est semée de montagnes à pic, séparées entre elles par des ravins dont les niveaux sont ceux du pied des montagnes. Un terrain ainsi configuré n'est pas propre à une place forte; il y a des positions inexpugnables pour 50 hommes, mais il est impossible de réunir un bataillon nulle part. Il n'existe pas de route le long de la mer, ni dans l'intérieur de cette presqu'île. L'extrémité du mont Saint-Angelo, où j'ai été, est formée par un rocher dont le diamètre est de vingt toises; la hauteur, de cent; on y monte par un escalier pratiqué dans le roc. La plate-forme du rocher est aussi large que sa base; il ne se lie avec aucune position. Le reste du pays, le plus bizarrement configuré qui existe, est aussi peu susceptible d'être assujetti à un système de défense régulière. Jos. à Nap. Capo di Monte, 11 sept. 1806.

J'ai parcouru aussi la position de Capo di Chino et du mont Lautrec; c'est la position qu'a occupée

(1) Cette note, ou plutôt ce rapport, offre peu d'intérêt.

Lautrec, où il a été enterré. Cette position n'est pas dominée : elle domine Naples à une distance de quatre cents toises; la mer, dont elle est séparée par une plaine de six cents toises de diamètre, les eaux qui, de Caserte, alimentent les fontaines de Naples, passent par cette position, mais elles peuvent être facilement interceptées. Il n'y a, du reste, d'autre eau que celle des citernes. C'est le terroir le plus riche et le mieux cultivé qui soit au monde; l'acquisition du terrain seul serait un article de plusieurs millions. Ces données sont le résultat d'une première inspection ; j'ai donné l'ordre aux officiers du génie de voir en détail cette position, de la lever, et de me donner leur avis par écrit.

Fra Diavolo nous a tué à Itri 42 hommes, dont 12 malades; il a laissé sur le champ de bataille 160 des siens : je le fais poursuivre par deux colonnes mobiles, dont l'une remonte la gauche du Garigliano jusqu'à Ponte-Corvo, et l'autre longe la mer jusqu'à Terracine. Le général Duhesme a été averti pour former un cordon ; le général Tisson, dont les troupes sont en échelons depuis Venafre jusqu'à Capoue, a eu ordre de prendre un peu de repos pendant quelques jours, afin d'observer en même temps les mouvements des révoltés, et de leur couper la retraite de ce côté-là.

Dès que les corps qui sont à Naples auront reçu les renforts qui leur arrivent d'Italie, ils se mettront en marche pour la Calabre, où nous avons beaucoup de malades. Il est à regretter que l'importance que nous mettons à la prompte réoccupation de Scylla

et Reggio ne nous permette pas d'attendre la bonne saison.

Je laisse Girardon à Capoue; il est malade; il est d'ailleurs très-propre au service de détail qu'exigera cette place, dès qu'elle renfermera tous les dépôts de l'armée.

Le général Lamarque a de nouveau complétement battu les brigands à Santa-Marina, près de Sapri; il a laissé quelques détachements dans des postes inexpugnables du Cilento, entre autres à Camerotta, qui est un point fortifié, où il a laissé ses malades. Toutes les troupes qui marchent dans cette saison et dans ce pays tombent malades.

Le général Espagne commande les dragons réunis depuis Salerne jusqu'à San-Lorenzo.

Mermet est venu dans les Calabres; les autres mouvements ne peuvent se faire que peu à peu. Au reste, Votre Majesté aura vu que, dès aujourd'hui, l'état de son système de défense et d'attaque est suivi, et que l'ennemi, débarqué sur six points, a été battu complétement. Dans les Abruzzes, un des chefs, nommé Fontana, a été tué. Je n'ai aucune inquiétude : sur quelque point que l'ennemi débarque, je le battrai. Mais il nous faut de l'argent si la guerre dure, parce que ce pays n'a plus de numéraire. Il est bloqué de tous les côtés; il n'était alimenté que par le commerce maritime, et il ne sait que faire des denrées et des produits qui existent dans les provinces qui n'ont pas été ravagées comme les Calabres. Ces denrées acquièrent trop de valeur par le transport par terre, dans un pays où ni che-

mins ni moyens de transport n'ont été calculés pour cela. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 12 sept. 1806.

« Mon frère, j'ai nommé généraux de brigade les colonels Cavaignac et Blaniac, pour les bons services qu'ils m'ont rendus. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 12 sept. 1806.

« Mon frère, je vous ai mandé que la Russie n'avait pas ratifié. La Prusse arme d'une manière ridicule; toutefois elle désarmera bientôt, ou elle le payera chèrement. Rien n'est plus indécis que ce cabinet. La cour de Vienne fait de grandes protestations, auxquelles son extrême impuissance me fait croire. Quoi qu'il en soit, je pourrai faire et ferai face à tout. La conscription que je viens de lever est en marche de tous côtés; je vais appeler ma réserve; je suis muni de tout, et je ne manque de rien : guerre ou paix, je ne diminuerai pas votre armée. Il est possible que, dans peu de jours, je me mette à la tête de ma grande-armée. J'ai là près de 150 mille hommes, et je puis avec cela soumettre Vienne, Berlin et Saint-Pétersbourg. Il y aura dans le nord de l'Italie une armée assez formidable. Tenez secrètes toutes ces dispositions, qu'il est inutile de laisser connaître : il est bon qu'on ne les apprenne que par la victoire.

Poussez vivement vos ennemis; chassez-les de la presqu'île; reprenez Cotrone, Scylla et Reggio. Les négociations avec l'Angleterre continuent toujours; mais la paix ou la guerre sera décidée dans huit jours. Fox est tout à fait hors des affaires, accablé

par la maladie, qui le conduira probablement au tombeau. Jérôme est débarqué; je l'ai reconnu prince; je lui ai donné le grand cordon de la Légion d'honneur; j'ai arrêté son mariage avec la princesse Catherine, fille du roi de Wurtemberg. Comme, pour lui, je serai obligé de provoquer un plébiscite, c'est-à-dire la sanction du peuple sur son droit de succession à la couronne, je désirerais que Lucien ne laissât pas échapper cette occasion.

N'ayez sur les affaires politiques aucune inquiétude; marchez comme si de rien n'était. Si véritablement je dois encore frapper, mes mesures sont si bien prises et si sûres, que l'Europe n'apprendra mon départ de Paris que par la ruine entière de mes ennemis. Il est bon que vos journaux me peignent occupé à Paris de plaisirs, de chasses, de négociations. Si l'on parle des armements de la Prusse, qu'on laisse entrevoir qu'ils ont lieu d'accord avec moi; du reste, M. de Humboldt a dû recevoir ses ordres pour se rendre, comme ministre de Prusse, près de vous. Je ne poserai jamais les armes que vous n'ayez Naples et la Sicile. Je vous ai recommandé Pescara: qu'il y ait suffisamment de poudre, d'affûts, un commandant d'armes, un officier du génie, un d'artillerie, un garde-magasin, un commissaire des guerres, une garnison de 4 à 5 cents hommes, des vivres pour un mois. L'ordre aux troupes qui sont dans les Abruzzes de s'y renfermer en cas d'événements, en en faisant part au général qui commande à Ancône. Si l'ennemi parvenait à débarquer et à jeter un millier d'hommes dans cette

place, il se mettrait bientôt en état d'y soutenir un siége, et cela aurait beaucoup d'inconvénients.

Au milieu de ces événements, je ne néglige pas la mer; il est tels calculs qui peuvent, d'un mois à l'autre, me rendre maître de la Méditerranée. »

Jos. à Nap. Capo di Monte, 12 sept. 1806.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 3. Si la guerre se rallume, il faut compter sur une somme de 3 millions par mois pour subvenir aux dépenses qu'elle occasionnera. J'ai affaire à un ennemi qui dépense beaucoup, et suis dans un pays épuisé par la guerre, et réduit à la dernière détresse par le manque absolu de commerce.

Nous avons toujours beaucoup de malades dans l'armée des Calabres. Je viens de recevoir la nouvelle de la mort du général Vintimille, du colonel Cataneo du 102^{e}, et d'un de ses chefs de bataillon. Je regrette beaucoup cet officier. Voici ce que l'on m'écrit de Corfou, une note de ce qui se passe en Sicile, un précis des événements du mois dernier (1). »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 13 sept. 1806.

« Mon frère, tout annonce que M. Fox est mort. Lord Yarmouth a été reçu en triomphe à Londres, parce qu'on savait qu'il était du parti de la paix, et la maladie de M. Fox a consterné la nation. Les ministres ont paru enchantés de ces démonstrations, et l'espoir de la paix n'est pas encore perdu. Le ministre anglais, qui est malade à Paris à ne voir personne, n'a pu avoir de conférence depuis son der-

(1) Cette note et ces pièces nous manquent malheureusement.

nier courrier. *La Prusse me fait mille protestations : cela ne m'empêche pas de prendre mes précautions ; sous peu de jours elle aura désarmé, ou elle sera écrasée. L'Autriche proteste qu'elle veut rester neutre. La Russie ne sait ce qu'elle veut ; son éloignement la rend impuissante. Voilà, en deux mots, la situation des affaires.*

Mon idée est qu'avant dix jours la paix du continent sera plus consolidée que jamais. Quant aux affaires d'Angleterre, je ne puis rien conjecturer ; ce n'est pas par la politique que les affaires s'y décident, mais par tel ou tel imbroglio intérieur. Les dernières nouvelles portent M. Fox à l'agonie, mais pas encore mort ; mais ses amis le pleurent comme tel (1).

Jos. à Nap. Naples, 14 sept. 1806.

« Sire, Fra Diavolo est vivement poursuivi par deux colonnes mobiles ; il est parvenu à réunir 600 hommes, avec lesquels il a pillé quelques villages. Cette nuit, on a arrêté dans Naples même une douzaine de ses soldats qui se sont rendus ici isolément, les uns après sa première défaite à Itri, d'autres depuis. Deux d'entre eux ont déposé que la reine avait mis beaucoup de têtes à prix ; elle a bien voulu porter la mienne à 50 mille ducats, et la promesse d'être nommé brigadier à l'assassin. On a fait espérer leur grâce à ces brigands, qui doivent découvrir leurs complices dans la ville ; ils en ont déjà fait arrêter quelques-uns.

(1) Il mourut le 13 septembre 1806, le jour même où Napoléon écrivait cette lettre.

Le général Espagne est arrivé à Maratea, où il a attaqué et dispersé de nouvelles troupes débarquées dans le golfe de Policastro.

Dans toute l'expédition du Cilento, nous n'avons perdu que 50 hommes, mais nous avons beaucoup de malades; le général Debelle, le colonel Dufour retournent à Naples très-malades.

Le maréchal Masséna s'était mis en route pour Monteleone; la route des Calabres est libre.

Cent brigands se sont montrés sur les hauteurs de Caserte, où ils ont été poursuivis par une compagnie de voltigeurs de ma garde qui sont au palais de Caserte.

Je suis obligé de venir ici tous les dimanches, et une fois la semaine au moins pour le conseil d'État; je ne puis pas ne pas avoir de la garde sûre ici, à Portici, à Capo di Monte; il n'est pas prudent, dans ma position, de n'avoir pas beaucoup de Français auprès de moi. Votre Majesté m'a autorisé, par plusieurs de ses lettres, de prendre une garde dans l'armée française; dans une lettre, entre autres, elle me dit de former un régiment de grenadiers, un de chasseurs et un de hussards, une compagnie d'artillerie à cheval. Depuis quelques jours, je reçois des lettres de Votre Majesté qui me prescrivent de ne pas prendre tant de monde. J'avais déjà désigné près de 5 mille hommes pour en composer ma garde et l'élite de mon armée: heureusement elle n'est pas encore entièrement formée. J'ai seulement près de moi 1,800 hommes d'infanterie, 500 de cavalerie et 100 d'artillerie, tous de bonne volonté, et

qui seraient bien mortifiés d'être renvoyés. J'ai suspendu le départ des autres troupes de leurs corps; et si Votre Majesté persiste à ne vouloir pas que j'en prenne davantage, j'en resterai là, quoique dans une ville de 500 mille âmes, toujours exposée aux attaques intérieures et extérieures, cette garde soit très-faible pour un prince étranger et nouveau, obligé à beaucoup d'actes de rigueur et en butte à tous les dangers.

Le général Mermet est à toute extrémité; le général Girardon est malade; il en est ainsi des généraux Partouneaux, Digonnet, Franceschi. La marche que nous faisons sur Reggio est fatale à la santé de nos troupes; d'un autre côté, je conçois que Votre Majesté désire que nous occupions ces points : si cependant nous devions être attaqués dans la Pouille par les Russes, et dans la Calabre par les Anglais, et que je n'eusse pas plus de troupes, Votre Majesté ne pense-t-elle pas qu'il faudrait concentrer toutes mes forces de Cassano à Naples, et de Naples à Chieti, et abandonner la Calabre ultérieure? Ceux de Calabre ne peuvent pas se flatter d'arriver au secours de ceux de la Pouille, ni ceux de Naples au secours ni des uns ni des autres. Ce pays est si difficile, si malsain, si bizarrement configuré, habité par des hommes si mobiles, si inconstants, si passionnés et si braves, quoi qu'on en puisse dire, qu'on ne saurait prendre trop de précautions. L'ennemi qui nous assiége de la mer ne court aucun de ces risques. Sans le respect que j'ai pour l'opinion de Votre Majesté, je n'aurais pas hé-

sité à concentrer mes troupes dans ces positions, et j'aurais attendu là les événements que l'hiver aurait amenés. Nous ne trouvons plus rien en Calabre; ce pays est ravagé, dépouillé de tout. Pour se fortifier à Scylla d'une manière respectable, il faut beaucoup de temps, d'argent et d'artillerie; il est à craindre que ces trois éléments nous manquent.

Les biscuits que Votre Majesté a eu la bonté de nous envoyer sont détestables; ils sont pleins de toiles d'araignée, de vers et de sable; j'enverrai à Votre Majesté le procès-verbal d'expertise. Nous en avons reçu 500 mille rations; on nous en a annoncé 1,200 mille. Je prie Votre Majesté de ne pas nous en faire envoyer davantage; ils ne valent pas le transport. Dans la guerre que je fais, une paire de souliers ne dure pas plus d'un mois aux soldats; je suis obligé de les renouveler, et de les donner en gratification. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 15 sept. 1806.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 5 septembre. Je ne vois pas d'inconvénient aux armoiries que vous voulez prendre. Il paraît qu'il y a eu une insurrection du côté de Terracine qui a intercepté la communication, favorisée probablement par l'aspect de quelques bâtiments anglais. J'imagine que vous n'avez pas tardé à y mettre ordre. Au premier avis, le vice-roi a fait partir trois bataillons d'Ancône pour renforcer le général Duhesme. Comme ils sont tirés des dépôts de votre armée, donnez ordre qu'ils continuent leur route pour Naples, et qu'ils

ne restent pas à Civita-Vecchia, ni aux marais Pontins. »

« Sire, j'adresse à Votre Majesté les états des officiers français qui ont désiré entrer dans ma garde, que j'ai beaucoup restreinte, d'après les intentions de Votre Majesté. Jos. à Nap. Capo di Monte, 15 sept. 1806.

Je n'ai pas de nouvelles de Masséna, qui était en marche sur Monteleone; je viens de lui envoyer 1,500 hommes, qui disperseront les brigands qui se seront probablement réunis à Campo-Tenèse, et auront intercepté quelques courriers.

L'ennemi cherche à agiter la Pouille, qui jusqu'ici a été fort tranquille; il a jeté des brigands partout à la fois. On est à la poursuite de Fra Diavolo, qui jusqu'ici a échappé à nos recherches.

MM. Eliot, Damas, sont partis de Sicile avec la femme de l'ambassadeur de Russie; ils ont été à Trieste.

M. Acton est brouillé avec le roi et la reine Caroline. Sidney Smith est resté, Stuart a été rappelé.

Tous ces gens-là se sont brouillés avec le général Fox.

Les Anglais ont à Malte 2,500 hommes, 12 mille hommes en Sicile.

La saison est très-pluvieuse; les maladies continuent. Nos finances ne peuvent pas absolument se soutenir; tous les services souffrent.

Les denrées qui se vendaient l'an passé 30, se vendent aujourd'hui 10; aussi les impôts ne se

payent qu'avec beaucoup de peine, et ils ne peuvent pas suffire à nos besoins.

Ce coin de l'Europe a besoin des regards de Votre Majesté et de ses secours. A la paix il pourra se suffire à lui-même; aujourd'hui il soutient seul tout le poids de la guerre. Il y a neuf mois qu'elle dure.

Le payeur n'a encore reçu que 500 mille francs. »

Jos. à Nap. Capo di Monte, 16 sept. 1806.

« Sire, le maréchal Masséna est arrivé à Monteleone le 8. Je lui ai envoyé un aide de camp, avec l'ordre d'occuper Scylla le plus tôt possible. Outre les 1,500 hommes partis le 14, aujourd'hui je lui envoie encore 600 hommes : par ce moyen, les communications ne seront pas interceptées.

Les nouvelles de la Sicile, que renferme l'extrait ci-joint de la dépêche du maréchal Masséna, ne me sont pas parvenues par d'autres canaux; je ne les regarde pas encore comme bien certaines.

Le temps commence à devenir violent; cependant les Anglais ont jusqu'ici tenu la mer entre Capri et les îles. »

Masséna à Joseph. Monteleone, 9 sept. 1806.

« Je suis arrivé hier à Monteleone. Rien d'important n'a signalé notre marche; nous n'avons rencontré que des brigands dispersés par bandes, et qui fuyaient aux premiers coups de fusil. On en a cependant surpris et tué beaucoup, et plusieurs chefs sont de ce nombre. Scigliano et Nicastro nous ont reçus avec plaisir; les brigands remplissaient de terreur tout le pays. Une heure avant notre arrivée à Filladelfia, ils avaient pillé cette petite ville, et

nous avons trouvé partout des traces de leurs excès et de leurs violences.

Mais c'est surtout à Monteleone que la joie de notre arrivée s'est manifestée avec plus de vivacité.

La population entière semblait se porter au-devant de nous : clergé, autorités publiques, chaque classe d'habitants, rivalisaient de zèle et d'empressement.

Monteleone est la ville de Calabre la plus attachée aux Français, et où la présence de Votre Majesté a laissé de plus profonds souvenirs.

La veille de notre arrivée, Monteleone était occupée par 3 mille Napolitains, dont 5 à 600 hommes de cavalerie. Ils se sont retirés sur Palmi. Les brigands marchaient avec eux; mais il s'en est réfugié une partie dans les montagnes.

Ces troupes réglées sont à peu près tout ce qui en reste dans les Calabres. On s'accorde à dire qu'il y a fort peu d'Anglais; il paraît seulement que ces derniers ont fortifié Scylla, et qu'ils se proposent de défendre la place.

D'après les rapports que j'ai reçus, et qui me sont confirmés par un négociant parti de Messine il y a trois jours, il paraît certain que la Sicile a été définitivement cédée aux Anglais; qu'à la suite d'arrangements politiques, le ministre Acton a été arrêté; et que l'ex-famille royale doit s'embarquer le 11 de ce mois, pour se rendre directement en Allemagne. On assure aussi que M. Stuart est parti pour Malte, et qu'il est remplacé dans son commandement par M. Fox, dont les journaux ont en effet annoncé le départ d'Angleterre. Il y a en Sicile 8 ou 10 mille

Anglais : on y prépare une expédition dont la destination est ignorée, mais qui sans doute a pour objet d'inquiéter les côtes du royaume et de retarder l'agression de la Sicile. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 17 sept. 1806.

« Mon frère, je viens de recevoir la nouvelle que M. Fox est mort. Dans les circonstances actuelles, c'est un homme qui meurt regretté des deux nations (1).

Le commandant de Terracine paraît être Napolitain. Il a répandu par toute l'Italie qu'il n'y avait que deux jours de vivres à Gaëte. Il a fait l'important, et a jeté l'alarme à Rome et dans les environs. Tancez-le de ma part. Je ne sais ce que c'est que ce colonel ; il s'appelle L..... Vous ne feriez pas mal de vous défaire de pareilles gens. Comme s'il se pouvait qu'il n'y eût que deux jours de vivres à Gaëte, et qu'on n'en pût trouver, ne fût-ce que chez le bourgeois !

J'apprends de Pescara que le corps du général Tisson y a laissé beaucoup de malades, et que le général Dombrowsky les laisse dans la plus grande misère et dans un dénûment tel, qu'ils n'ont pas seulement de paillasses. Envoyez-y donc un commissaire des guerres, et mettez le général Dombrowsky à Naples avec les Polonais. C'est un homme incapable de commander une province. Un colonel ou un major français y vaudrait mieux. L'idée que des

(1) Un grand nombre de personnes est convaincu que Napoléon a toujours voulu la guerre ; cette correspondance, en ce qui touche le ministre Fox, ses regrets, ne prouvent-ils pas le contraire ?

malades sont ainsi abandonnés et manquent de tout, est terrible. Il est peut-être à regretter que ces troupes vous soient arrivées sitôt. Un mois plus tard, vous les auriez reçues en bonne santé. Il faudrait, à Pescara, un hôpital et un approvisionnement. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 18 sept. 1806.

« Mon frère, j'ai pris un décret qui a décidé le nombre d'hommes que j'accordais des régiments français pour votre garde. Je n'en accorderai pas davantage. Ne formez pas une garde trop nombreuse. Il est politique de ne pas donner de jalousie à la garde impériale : c'est en voyant de loin qu'on remédie aux inconvénients, et celui-là un jour pourrait en être un très-grand. Trois mille hommes? ma garde n'a pas davantage. Je suis obligé de renvoyer des officiers pour remplacer ceux que vous avez pris, et cela me fait un accroissement de dépenses considérable. Mes quinze gendarmes d'élite ne sont pas bien traités à Naples. Faites-les venir à Milan. Cela est très-important, parce qu'ils écrivent à leurs camarades ; et moi-même je suis porté à être blessé qu'on reconnaisse ainsi une preuve d'estime que j'ai donnée, en envoyant à Naples des hommes de ma garde. Ils avaient un service ; ceux qui le leur ont ôté et ceux qui les ont mis à pied ont mal fait, et n'ont aucune idée de ce qu'ils doivent aux convenances et à moi. On a eu tort de vouloir leur faire quitter ma garde sans m'en prévenir. Je ne puis savoir que mauvais gré aux officiers qui ont quitté leurs corps sans ma permission. Les généraux m'ont écrit, et se sont mis en règle avant ; les colonels et

les capitaines devaient en faire autant. Ce sont là des choses très-importantes, parce qu'après être passés ainsi à votre service, ils pourraient s'accoutumer à passer à un autre; au lieu que lorsqu'il a rempli toutes les formes, un honnête homme s'estime en règle. Quand vous recevrez cette lettre, vous ne serez pas loin d'octobre, qui est la saison où les malades guériront. Je pense qu'il est prudent de ne pas laisser de malades en Calabre, et de les évacuer sur Capoue. L'*horizon est un peu troublé en Europe. Il serait possible que j'en vinsse bientôt aux mains avec le roi de Prusse.* Je vous ai déjà écrit là-dessus. Occupez la Calabre, Scylla et Reggio sans bruit, et retirez-en tous vos malades; de sorte que si les circonstances le voulaient impérieusement, toutes vos troupes se concentreraient sans embarras devant Naples, sans que vous fussiez retardé par rien. *Cette disposition, vous seul la devez connaître;* elle doit s'exécuter comme une chose naturelle, et dans le fait elle est conforme aux principes de la guerre et aux dispositions militaires. Le fond de la botte prête le flanc: si les Anglais armaient considérablement, il serait bon que vos malades se trouvassent à l'abri dans une ville comme Naples ou Capoue. C'est, dans mon opinion, à Capoue que vous devez mettre tous vos malades. Vous n'avez pas actuellement d'autres mesures à prendre. D'abord, il est possible que, sous huit ou dix jours, tout s'arrange, ou que, si l'on ne s'arrange pas, *les Prussiens soient tellement battus aux premières affaires, que tout soit fini en peu de jours.* Toutefois,

exécutez à la lettre tout ce que je vous dis. Si Capoue est jugée en état de soutenir un siége, vous pouvez la faire armer, puisqu'elle contiendra vos hôpitaux, et qu'il serait impossible de les laisser exposés au pillage et à un coup de main. Vous pouvez commencer à y faire transporter l'artillerie, comme point central de vos moyens. *Je vous le répète, si cette lettre est lue par d'autres que par vous, vous gâtez vos affaires. J'ai l'habitude de penser trois ou quatre mois d'avance à ce que je dois faire, et je calcule sur le pire. Vous gâtez donc vos affaires, en laissant pénétrer que je vous écris ceci.* »

« Sire, nous sommes entrés à Cotrone; l'ennemi occupe encore Reggio et Scylla. Jos. à Nap. Capo di Monte, 18 sept. 1806.

La révolte était organisée dans les Abruzzes et la Terre de Labour; je viens d'y envoyer trois colonnes mobiles, qui en étoufferont les germes.

Le Cilento est apaisé. Le général Lamarque a bien servi; il se loue particulièrement du lieutenant-colonel *Capitaine,* du 102^{e}, que j'avais désigné pour entrer dans ma garde; mais comme le 102^{e} se trouve privé de ses trois chefs par la mort du colonel Catanéo et du lieutenant-colonel Prevost, je viens de faire donner l'ordre au lieutenant-colonel *Capitaine* de rejoindre son régiment, et d'en prendre le commandement. Si Votre Majesté juge à propos de le nommer colonel de ce corps, elle fera un bon choix; dans le cas contraire, il entrerait dans ma garde, pour ne pas priver ce bon officier d'un avancement. Plusieurs corps se trouvent manquer d'officiers; j'ai

donné l'ordre à l'état-major d'envoyer au ministre de la guerre l'état des places d'officiers qui se trouvent vacantes dans les différents corps français ; il est instant de les remplacer. Si Votre Majesté m'y autorise, je les ferai occuper par des officiers et sous-officiers des mêmes corps, qui méritent bien d'être avancés.

Votre Majesté ne m'a pas encore fait expédier le décret qui met à mon service les Polonais et les Suisses.

J'ai donné les ordres pour fortifier Pescara, Gaëte, Scylla; on s'occupe du projet pour une place aux environs de Naples. Je pourrai bientôt envoyer un travail sur cet article à Votre Majesté.

Je voudrais être autorisé à envoyer encore en Italie ou en France deux mille galériens ; j'en ai aujourd'hui près de dix mille qui me gênent beaucoup: ils pourraient être employés utilement à Alexandrie ou à Palma-Nova. Avant que ces deux mille soient sortis du royaume, ils seront remplacés par ceux que l'on prend tous les jours, et qui, jetés sur les côtes par les Anglais, viennent se rendre avec leurs armes. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 20 sept. 1806.

« Mon frère, les armements se poursuivent de part et d'autre avec activité ; donnez ordre au général du génie Chambarlhiac de se rendre en poste à Ulm, en Bavière, où il recevra de nouveaux ordres. Le général de brigade Montbrun vous est inutile et peut-être nuisible, et il me sera très-nécessaire pour la guerre légère; donnez-lui également l'ordre de se rendre à la grande-armée. Renvoyez

le général Laplanche-Mortières à Ancône, pour y commander. J'ai besoin de rappeler Lemarois près de moi. Mettez la plus grande célérité dans ces mouvements. Voilà le mois d'octobre ; les maladies vont finir. Les Anglais, ballottés par les tempêtes, ne pourront plus suivre les mêmes plans d'opérations. D'ailleurs, à force d'opérations inutiles, ils finiront par se dégoûter. *Lisez et relisez* les dernières lettres que je vous ai écrites, et exécutez-en les dispositions insensiblement, mais constamment. *Du moment que le bruit des armements sera parvenu à Naples, dites qu'on s'arrangera ; et, à la nouvelle des premières hostilités, dites qu'on agit de concert avec l'Angleterre pour obliger la Prusse à rendre le Hanovre. Cela paraîtra vraisemblable, lord Lauderdale étant toujours à Paris.*

Si vous n'avez pas besoin du général Espagne, renvoyez-le à Milan, où il fera partie de l'armée d'Italie. Si le général Dombrowski ne vous est pas utile non plus, envoyez-le à Paris, d'où je le ferai partir pour l'Allemagne. Ce général polonais pourrait ne pas m'être inutile. *N'ayez aucune inquiétude ; vous n'apprendrez mon arrivée à l'armée et le commencement des hostilités que par la nouvelle de mes succès.* La conscription marche à force ; 20 mille hommes passent les Alpes pour rejoindre vos dépôts ; 40 mille hommes remplissent mes cadres. Je vais appeler la réserve. Les gardes nationales sont partout sur pied. »

« Sire, voici le rapport que je reçois relative- Jos. à Nap

Capo di Monte, 20 sept. 1806.

ment au biscuit que Votre Majesté nous a fait envoyer.

Masséna me mande de Monteleone, du 11, qu'il comptait 3 mille malades dans son corps d'armée. Les 3 mille hommes de troupes réglées napolitaines qui fuyaient devant lui s'étaient réunis à 800 Anglais, et faisaient mine de vouloir défendre la position de Scylla : il me demande des renforts ; je lui ai envoyé 2 mille hommes. Votre Majesté verra, par la lettre ci-jointe d'un de mes aides de camp, quel est le pays qui nous sépare de Reggio, et combien peu on est assuré d'arriver à point nommé (1). Dès que les Abruzzes seront pacifiées, j'enverrai au maréchal les autres troupes qu'il demande. La Pouille est aussi en fermentation ; en général, tout le royaume est agité depuis que la guerre avec la Russie est rallumée. On craint beaucoup plus les Russes ici que les Anglais. Je suis obligé de faire exiger la rentrée des impôts avec une extrême sévérité ; et comme ils ne peuvent pas suffire à nos besoins, il se commet beaucoup de vexations, que le défaut de ressources semble excuser, et qui font naître le mécontentement que je remarque avec peine. La ville de Naples est parfaitement tranquille ; les impôts se payent, mais ils sont loin de suffire à nos besoins. Les plus riches seigneurs sont misérables aujourd'hui. Si Votre Majesté ne vient pas à notre secours par un versement régulier de trois millions par mois, il est impossible de calcu-

(1) Cette lettre nous manque.

ler le résultat des choses actuelles. Le papier de banque, qui ne perdait rien, depuis quelques jours perd six pour cent; on ne trouve plus à l'échanger pour de l'argent. Sans confiance, sans commerce, sans numéraire, sans marine, ce pays ne peut exister tel qu'il est, qu'autant que Votre Majesté concourra puissamment à l'entretien de son armée. Je prie Votre Majesté de croire qu'il n'y a aucune exagération dans cet exposé. Si elle veut m'envoyer un des seconds de M. Collin, il pourra m'être utile en étudiant le pays, et en préparant un système qui ne pourra être productif qu'à la paix. »

Jos. à Nap. Capo di Monte, 21 sept. 1806.

« Sire, j'ai reçu les lettres de Votre Majesté en date du 12. J'ai pris toutes les précautions possibles pour Pescara, Gaëte, Tarente; mais les fonds nous manquent absolument: l'état actuel ne peut pas durer plus longtemps sans avoir des résultats que je ne puis pas prévoir. Je suis dans l'impossibilité absolue de faire face à tous les besoins, et tous sont également importants; il faut que Votre Majesté vienne en partie au moins au secours de son armée. A la paix, je pourrai rendre tout ce qui m'aura été prêté; aujourd'hui, et durant la guerre, je serai très-pauvre. J'envoie à Votre Majesté le colonel Bruyère, mon aide de camp: c'est un officier instruit et intelligent, qui connaît ma position; il est dans le cas de répondre à toutes les questions que Votre Majesté pourrait lui faire: il est ancien colonel, il a fait deux fois le voyage des Calabres, le siége de Gaëte; je désire que Votre Majesté lui donne le grade de

général de brigade. Le papier de la banque perd aujourd'hui dix pour cent. »

Jos. à Nap. Capo di Monte, 22 sept. 1806.

« Sire, j'ai reçu votre lettre du 12. J'attends Lucien ; je ne négligerai aucun moyen pour remplir les intentions de Votre Majesté.

J'ai fait approvisionner les places; je m'occupe des finances, qui me donnent bien des embarras. J'ai écrit hier à Votre Majesté par un de mes aides de camp, que je lui ai envoyé pour entretenir Votre Majesté de ma position.

Les maladies continuent, surtout en Calabre. »

Jos. à Nap. Capo di Monte, 23 sept. 1806.

« Sire, voici la copie d'une lettre du commandant de Capri à un de ses espions de Naples.

Fra Diavolo est entouré dans Sora, où il s'est jeté avec 2 mille hommes, par trois colonnes mobiles de 600 hommes chaque. Il y a une seconde ligne destinée à recueillir les débris de ses troupes, et un régiment de cavalerie pour les poursuivre si elles se sauvent vers Frosinone, qui est en plaine. Dans cette ville des États du pape, Fra Diavolo s'est recruté de tous les prisonniers, qu'il a fait mettre en liberté.

Il est entièrement coupé d'avec Sciabolone, qui était chargé de l'insurrection des Abruzzes. Ce Sciabolone a demandé à se rendre, et j'ai autorisé la promesse de sa grâce.

Les Anglais ont débarqué, près de Fondi, 87 hommes; on leur a fait 8 prisonniers, tué quelques soldats; leurs bâtiments ont pris le large. »

« Mon frère, je pars cette nuit pour Mayence, où je serai rendu le 28. J'ai ordonné à M. l'archichancelier Cambacérès et au ministre Dejean de correspondre tous les jours avec vous, pour vous donner des nouvelles. » Nap. à Jos. Saint-Cloud 24 sept. 1806.

« Sire, Frà Daviolo s'était fortifié dans Sora, qui est très-forte par sa situation ; il y avait réuni 2 à 3 mille hommes ; il a déterré cinq pièces de canon qui étaient cachées depuis 1799. Il avait beaucoup d'argent, et payait en piastres d'Espagne toutes ses recrues. Je ne l'ai pas fait inquiéter les premiers jours, je me suis contenté de faire donner l'ordre aux généraux Dombrowski, Duhesme et Goulus de faire occuper tous les débouchés par où il aurait pu se retirer dans les Abruzzes pour se réunir aux révoltés de ces montagnes. Dans les États du pape, le général Tisson, sur la ligne d'Isernia à Capoue, a rempli le même but ; le général Valentin a fait occuper les débouchés d'Itri, Fondi, et a eu l'ordre de ne souffrir aucune barque le long de la mer. Ces dispositions faites, le chef de bataillon Forestier a eu l'ordre de se porter à Arpino avec 600 hommes ; le colonel Cavaignac, aujourd'hui général, s'est porté par Castel del Sangro sur Peschio-Asserolo avec 600 hommes. Jos. à Nap. Capo di Monte, 25 sept. 1806.

Le général Espagne, commandant la division de la Terre de Labour, s'est porté de sa personne à San-Germano avec 600 hommes du 10^{e}, commandés par le chef de bataillon Thomas, et le 4^{e} de chasseurs et quatre pièces d'artillerie. Le 24, il a fait attaquer

Sora par trois côtés à la fois: elle a été emportée après une assez longue défense. Nous avons perdu peu de monde; l'ennemi a été taillé en pièces: on croit Fra Diavolo au nombre des morts. Le général Goulus, entré à Celano et de là à Avezzano, a ramassé tout ce qui s'échappait de Sora : déjà il avait pris ou tué près de 200 hommes. Le général Cavaignac revient à Naples par Tagliacozzo et la vallée de Sulmona; le chef de bataillon Forestier, par Frosinone; et le chef de bataillon Thomas, par Capoue.

Une frégate et quelques bâtiments sont, depuis quelques jours, sur la côte de Terracine à Gaëte; ils ont débarqué avant-hier un officier et 30 Anglais, qui ont été faits prisonniers; ils cherchaient des nouvelles de Fra Diavolo, et n'ont trouvé que nos troupes.

Le général Espagne se loue de tout son monde, et surtout des jeunes conscrits, qui voyaient pour la première fois le feu à Sora, et qu'il avait peine à distinguer des braves du 10^{e}.

Les *noirs* et les militaires du 2^{e} italien se sont aussi très-bien conduits. Naples était déjà dans l'épouvante. »

Jos. à Nap. Naples, 27 sept. 1806.

« Sire, j'ai pris des informations sur les plaintes portées au nom des quinze gendarmes d'élite : ils sont contents ; ils continuent à faire très-bien le service intérieur du palais, qu'ils ont toujours fait très-bien ; ils n'ont été montés qu'en voyage ; alors ils courent même la poste. Il paraît que l'officier n'est pas content; il aurait voulu de l'avancement;

mais comme il est capitaine de six mois seulement, il m'a été impossible d'en demander à Votre Majesté, ou de lui en donner. Si Votre Majesté persiste, je les enverrai à Milan ; mais ils me sont utiles ici.

Quant aux officiers particuliers qui n'ont pas écrit, ce n'est pas leur faute, Sire ; ils se sont reposés sur moi. Je me suis cru autorisé par les lettres de Votre Majesté, qui me disent : « Prenez les officiers et soldats dans les régiments français, et envoyez-m'en le contrôle. » Je vais tâcher d'en diminuer le nombre, qui est, au reste, bien loin de 3 mille ; il ne s'élève pas à 2 mille.

Votre Majesté m'a autorisé nominativement pour le colonel Monserrat du 29e, et je le lui ai fait savoir dans le temps.

L'ennemi continue à nous harceler de tous les côtés à la fois, en Pouille, dans les Abruzzes, près de Naples, dans les Calabres.

Les Anglais ont sept bâtiments de guerre dans l'Adriatique. Ils ont recommencé à canonner Tremiti. Ils ont deux frégates et quinze canonnières seulement à Capri.

Je ne répète pas à Votre Majesté tout ce que je lui ai mandé par le colonel Bruyère; mais je sens tous les jours de plus en plus la vérité de ce que j'ai écrit à Votre Majesté. »

Jos. à Nap. Capo di Monte, 29 sept. 1806.

« Sire, j'ai écrit à Lucien ; mais il persiste dans la résolution de ne rien changer à ses rapports avec sa femme et ses enfants. Il me mande qu'étant inébranlable dans ce parti, il ne veut pas s'exposer à

me faire essuyer de sa part des refus auxquels il était décidé. Il est donc resté tranquille à Rome.

Les maladies, le manque d'argent, et les brigands épars sur tous les points du royaume, inquiètent les troupes. Partout où elles se présentent, elles battent l'ennemi ; mais elles ne peuvent pas être partout.

Les îles de Tremiti ont été attaquées de nouveau par des forces considérables, qui ont été obligées de se retirer.

Les 1,600 hommes que j'ai envoyés au maréchal Masséna avec mon aide de camp Clary sont arrivés à Monteleone; ils se sont souvent battus en route, et toujours ils ont fait bonne justice des insurgés, qui infestent le pays par troupes de 3 à 400 hommes. Je les fais poursuivre vivement par les compagnies franches que j'ai levées et par les troupes; mais nous avons beaucoup à faire; ils sont nombreux, et le pays est d'un difficile accès, coupé par des torrents et des ravins inaccessibles. »

Jos. à Nap. Naples, 1er octobre 1806.

« Sire, les maladies continuent toujours dans les Calabres : à Cosenza seulement, nous avons 2 mille malades. J'en fais venir le plus possible à Naples, où ils seront mieux. Le maréchal Masséna était encore à Monteleone le 20 septembre : ces deux provinces sont encore infestées de brigands. Les communications sont souvent interceptées.

Les Abruzzes sont aujourd'hui tranquilles ; voici le rapport du général Espagne sur l'affaire de Sora (1).

(1) Ce rapport est complétement résumé dans une lettre précédente du roi Joseph.

Il y a eu un mouvement de révolte à Bénévent : je viens d'y envoyer des troupes; il est déjà apaisé. On a supprimé tous les couvents à la fois dans cette ville : la prudence ne voulait pas une mesure aussi absolue, d'autant que cela fait supposer que le même sort attend les couvents du royaume de Naples, dont je n'ai supprimé qu'une partie.

Je vais faire partir le général d'artillerie Dulauloy, le général Dedon me suffit : le général du génie Chambarlhiac; le général Campredon me suffira aussi. Le général Verdier m'est inutile; les généraux Dombrowski, Montbrun vont aussi partir. Je vais aussi renvoyer deux régiments de cavalerie : non que je n'aie besoin de troupes; mais il est impossible de les faire vivre, surtout la cavalerie. Je ne dois pas cacher à Votre Majesté que l'armée n'est pas aussi bien qu'elle devrait être; mais je ne puis, avec 30 millions de contributions, nourrir et payer 90 mille hommes, et faire toutes les autres dépenses de l'État.

La marine, 12 mille galériens, quelques compagnies franches, des compagnies de canonniers gardes-côtes, des invalides réformés, etc., portent le nombre des militaires soldés par mon trésor à plus de 90 mille hommes. Les Calabres ne payent rien, le commerce des autres pays est nul. Je vais me voir obligé d'envoyer à Mantoue ou à Alexandrie, bien escortés, encore 2 mille hommes, qui seront partout moins dangereux qu'ici, où ils trouvent sur-le-champ à se mettre au service des Anglais et des brigands : il m'en restera encore plus de 10 mille. »

Nap. à Jos. Mayence, 1er octobre 1806. « Mon frère, je pars de Mayence pour Wurtzbourg, où je fais assembler toute l'armée. »

Nap. à Jos. Wurtzbourg, 5 octobre 1806. « Mon frère, je pars pour Bamberg, où mes armées sont en mouvement. Je me porte, du reste, fort bien, et j'ai bonne espérance de venir bientôt à bout de tout ceci. »

Jos. à Nap. Naples, 5 octobre 1806. « Sire, les ennemis continuent leur système de guerre partielle dans toutes les provinces; je fais poursuivre les brigands avec beaucoup d'ardeur. Les finances ne me permettent pas de soutenir l'état actuel des choses; je me détermine à renvoyer deux régiments de cavalerie en Italie, 2 mille galériens et 10 officiers généraux, 6 demandés par Votre Majesté, et de plus les généraux Dulauloy, Gardanne, Verdier, et l'adjudant-commandant Cacault.

Je ne veux pas ennuyer Votre Majesté de petits détails dans la situation actuelle des choses; mais elle sent bien que je ne me suis déterminé à ces mesures que forcé par la nécessité. »

Nap. à Jos. Bamberg, 7 octobre 1806. « Mon frère, je reçois votre lettre du 25 septembre. Je vois avec plaisir que vous vous êtes défait de ce misérable Fra Diavolo. La saison favorable arrive, vos malades vont guérir. Du moment que les Français cesseront d'être accablés par les chaleurs, ils prendront de l'énergie. Renvoyez les généraux dont vous n'avez que faire; cela vous consume beaucoup d'argent, et ne fait que vous embarrasser.

Les hostilités ont commencé hier. Je vous renver-

rai dans dix jours votre aide de camp, que j'ai vu aujourd'hui.

J'ai recommandé au prince Eugène et à M. Cambacérès de vous écrire par toutes les occasions. Jusqu'à ce que la nouvelle des premiers événements vous arrive, faites courir le bruit que la paix est faite, et qu'une entrevue qui a eu lieu entre les deux souverains a tout arrangé. *L'affaire de la Prusse est un véritable délire. C'est le parti de la guerre qui l'a emporté dans le cabinet.* »

« Sire, j'envoie à Votre Majesté, pour la prier d'agréer mes félicitations sur les événements mémorables de la campagne, quatre personnes auxquelles j'ai beaucoup de confiance : le duc de Monteleone, qui est le plus riche particulier de ce pays : tous ses fils se sont distingués en Calabre par leur bon esprit ; le prince Pignatelli-Strongoli : il est ardent et plein de zèle, il m'a bien servi dès mon entrée dans ce royaume ; le duc de Carignano, conseiller d'État, président du corps de la cité de Naples : c'est un homme instruit en administration et en finances, il parle bien ; le marquis Serra-Cassano : il a été élevé en France. Tous me sont fort attachés, et sont fort considérés ici. Je prie Votre Majesté d'agréer leur envoi, et leur faire donner les ordres qu'elle jugera convenables. » Jos. à Nap. Naples, 8 octobre 1806.

« Sire, voici l'état des officiers qui quittent l'armée de Naples et de ceux qui y restent : Votre Majesté verra que j'en conserve ici assez (1). J'ai fait Jos. à Nap. Naples, 15 octobre 1806.

(1) Voici les noms des officiers généraux et adjudants-comman-

partir trois compagnies d'artillerie et quatre régiments de dragons, qui achèveraient de se détruire ici cet hiver : le manque de fourrages et la pénurie des finances me forcent à ces mesures. Je pense, d'ailleurs, que Votre Majesté sera bien aise d'avoir ces forces de plus en Italie ou en Allemagne.

J'ai reçu la lettre de Votre Majesté du 1er octobre, de Mayence. Les Anglais continuent à nous envoyer des brigands. Les maladies ne cessent pas encore ; il fait encore chaud comme au mois de mai. »

Jos. à Nap. Capo di Monte, 20 octobre 1806.

« Sire, je reçois à l'instant la lettre de Votre Majesté, du 24 septembre. Tous les rapports affirment que 5,000 hommes viennent de débarquer en Sicile ; on prétend que ce sont des régiments anglais, et entre autres les gardes du roi d'Angleterre.

Je m'occupe à faire détruire les brigands. La révolte a été étouffée dans les Abruzzes. Dans les Calabres, les esprits sont continuellement agités par les débarquements que font à chaque instant les Anglais.

Les maladies continuent toujours. »

Jos. à Nap.

« Sire, j'ai reçu la lettre de Votre Majesté du 7.

dants qui étaient employés à l'armée de Naples : LL. EE. les maréchaux Masséna et Jourdan ; les généraux de division Maurice Mathieu, Mathieu Dumas, Saligny, César Berthier, Reynier, Partouneaux, Verdier, Frégeville, Mermet, Campredon ; les généraux de brigade Lamarque, Merlin, Lucotte, Goulus, Camus, Valentin, Lanchantin, Digonnet, Franceschi, Bron, Dedon, Radet, Donzelot, Lajouski, Ottavy, Severoli, Peyri ; les adjudants-commandants Dufresne, Sénécal, Dumarest, Fournier, Chavardès, Marchant.

On espère ici recevoir la nouvelle de la paix : je sais que les hostilités étaient commencées le 8. Portici, 23 octobre 1806.

J'ai fait partir pour leurs dépôts les 24e, 30e, 7e et 23e de dragons : ces corps sont abîmés par leur séjour dans les cantonnements de Salerne et de la côte. C'est un pays où des détachements entiers sont morts dans trois jours par le mauvais air. Le 7e, qui a été en Calabre, a encore plus souffert; leur séjour ici, l'hiver, les achèverait.

Je désire que Votre Majesté veuille m'autoriser à prendre à mon service, comme aides de camp écuyers, les généraux Lamarque, Merlin et Franceschi.

J'attends le colonel Bruyère, dont Votre Majesté veut bien m'annoncer le départ.

Les maladies continuent encore en Calabre. Le maréchal Masséna me presse absolument pour quitter ce pays, et je vais l'autoriser à se rendre à Cassano. Le général Reynier restera dans la Calabre, qu'il ne veut pas quitter. »

« Sire, le colonel Bruyère, mon aide de camp, a été assassiné par des brigands, hier, entre Itri et Fondi. L'empressement qu'il avait d'arriver ne lui a pas permis d'attendre que l'escorte fût à cheval; il a été assailli, seul, par quinze à vingt brigands; il en a tué un, blessé plusieurs, et a été égorgé par les autres. Les troupes, arrivées aux coups de fusil, sont arrivées trop tard; les assassins n'avaient eu le temps que de prendre ses lettres et quelques rouleaux de louis. On a trouvé tous ses effets, et une carte qui indique la position des armées en Alle- Jos. à Nap. Portici, 23 octobre 1806.

magne au 10 octobre. J'attends avec impatience l'estafette. J'ai fait une perte que je sens vivement : le colonel Bruyère était fort attaché à Votre Majesté; je le remplacerai difficilement. Les colonels Catanéo et Degiovani sont aussi deux pertes graves. Les brigands sont battus, tués, dispersés partout; mais il y en a tant, que c'est toujours à recommencer; les Anglais nous en jettent tous les jours de nouveaux; ils les payent beaucoup. Sidney Smith était en correspondance ouverte avec Fra Diavolo, qui est aujourd'hui réduit à se sauver avec quinze à vingt hommes. Les bandits de la Calabre et des Abruzzes sont à peu près dans la même position. Quelques officiers du pays me servent avec beaucoup de succès, entre autres les colonels Caracciolo, Pignatelli, qui étaient au service du royaume d'Italie, et le colonel Andrea Pignaletti, excellent officier qui commande à Lagonegro, qui s'est distingué à Gaëte, et qui a battu les brigands et les Anglais dans plusieurs rencontres. Il demande à venir dans la grande-armée avec son régiment, qui est de 2,000 bons soldats. Je demande à Votre Majesté la croix de la Légion d'honneur pour ces trois officiers. J'observe à Votre Majesté que la reine a fait mettre à prix la tête du colonel Pignatelli, qui a été à son service, pour cent mille francs. »

Nap. à Jos. Postdam, 25 octobre 1806.

« Mon frère, je vois avec plaisir que vous avez renvoyé deux régiments de cavalerie; renvoyez-en deux autres. Les régiments de cavalerie vous sont, à ce que je vois, peu nécessaires à Naples. J'aurais

bien quelque chose à dire à l'envoi des 2 mille galériens, dont je ne saurai que faire en France. Pourvu au moins qu'ils soient bien gardés, et qu'ils n'empestent pas le Piémont ! Prenez tous les moyens pour préserver vos troupes de maladies.

Je vois avec peine que vous ayez renvoyé *Verdier;* c'est un excellent officier. Vous avez peu d'hommes qui, dans des événements, pourraient vous rendre les services que vous deviez attendre de cet officier. Toutefois, renvoyez tous les généraux dont vous n'avez pas besoin, et gardez les bons, ceux qui ont l'habitude du feu et des armes.

J'ai écrasé la monarchie prussienne; j'écraserai les Russes, s'ils arrivent. Je ne crains pas davantage les Autrichiens. Je ne vous demanderai pas de troupes, je n'en ai pas besoin. Si cependant vous pouvez m'envoyer de la cavalerie, faites-le; car autant vous m'en enverrez, autant j'en retirerai d'Italie pour la grande-armée. C'est ici le pays de la cavalerie, et elle ne peut rien à Naples contre les brigands, et dans les rochers et les montagnes. J'ai ordonné à mon ministre du Trésor de vous envoyer encore 500 mille fr. en or. Si les pertes que vous avez faites en Polonais rendaient leurs cadres incomplets, envoyez-les à Landau, où ils feront partie des légions du nord. Ce sera un objet d'économie pour vous. »

« Sire, j'ai reçu les quatre premiers bulletins de la grande-armée; j'attends de les voir imprimés dans le *Moniteur*, pour les faire publier ici. Jos. à Nap. Portici, 28 octobre 1806.

Une lettre de M. de Talleyrand m'annonce la

victoire remportée par Votre Majesté à Weimar (1). Cet événement donnera la paix à l'Europe et la tranquillité à ce pays, qui est toujours agité par les débarquements de l'ennemi.

Cependant tous les chefs de masses des Abruzzes se sont soumis à mon autorité. La plupart d'entre eux sont à la tête de colonnes mobiles, et se battent très-loyalement contre les nouveaux débarqués et les insurgés non encore rentrés dans le devoir.

Je m'occupe tant qu'il est possible de l'armée et de l'administration intérieure. »

Nap. à Jos. Berlin, 30 octobre 1806.

« Mon frère, je reçois l'état des officiers que vous avez renvoyés. J'approuve fort ce que vous avez fait : ces officiers me seront plus utiles ailleurs ; peut-être en gardez-vous encore trop. Cependant je comprends bien qu'il faut organiser l'armée et le territoire, et qu'il faut pour cela un certain nombre d'individus. Si le général du génie Mossel n'avait pas encore dépassé Milan, donnez-lui l'ordre de se diriger par le Tyrol sur la grande-armée. Donnez le même ordre au général Debelle et au général Franceschi, si c'est celui qui était aide de camp de Soult. »

Jos à Nap. Portici, 30 octobre, 1806.

« Sire, j'envoie à Votre Majesté mon aide de camp Marius Clary. La nouvelle de la victoire d'Iéna a répandu dans le pays la plus grande joie : toutes les classes de la société désirent également l'affermissement de l'ordre actuel. Votre Majesté facilitera es-

(1) La bataille d'Iéna.

sentiellement ma position par des succès qui tiennent réellement du prodige.

Je fais tous mes efforts pour parvenir à payer toutes les dépenses de l'armée; à mesure que la confiance se rétablira, l'amélioration deviendra plus facile. Le malheureux Bruyère ayant emporté au tombeau tout ce que Votre Majesté a pu lui dire, Marius pourra me transmettre ses volontés : c'est un jeune homme d'une grande maturité d'esprit et d'une parfaite discrétion.

Les brigands des Abruzzes ont posé les armes. Le maréchal Masséna demande à venir à Naples; je laisse le commandement du corps d'armée des Calabres au général Reynier, qui désire rester dans le pays, et trouver l'occasion de faire oublier le malheur de Sainte-Euphémie. Si le maréchal Masséna peut être utile à Votre Majesté, il se trouve déplacé ici; il pourra trouver un plus grand théâtre ailleurs.

Si les événements qui se passent avec tant de rapidité étaient tels que Votre Majesté pensât que ma femme pût venir ici sans me trouver au milieu de la guerre, je charge Marius de recevoir les ordres de Votre Majesté et de les porter à Paris à ma femme. »

« Sire, les nouvelles de la bataille d'Iéna ont produit la plus agréable sensation; la difficulté de ma position financière diminuera par une augmentation de confiance. Jos. à Nap. Portici, 30 octobre 1806.

Les brigands des Abruzzes ont posé les armes; quelques-uns sont formés en compagnies franches, et marchent en Calabre.

Les Anglais ne font aucun mouvement en Sicile : quelques débarquements d'armes et de brigands sur les côtes de la Calabre, voilà à peu près à quoi se réduit aujourd'hui la guerre qu'ils nous font.

Le maréchal Masséna m'écrit qu'il désire absolument quitter les Calabres; je donne l'ordre au général Reynier de prendre le commandement de l'armée qui est dans ces provinces.

Les maladies continuent toujours dans les Calabres ; il fait encore chaud ici.

La cavalerie est abîmée ; j'ai fait partir quatre régiments de dragons pour leurs dépôts en Italie. »

Jos. à Nap. Portici, 31 octobre 1806.

« Sire, nous attendons les bulletins de la bataille de Weimar, dont l'effet se fait déjà ressentir dans ce pays, par la facilité de la confiance que je trouve dans les transactions avec les particuliers pour les besoins de mon gouvernement. Nous devons donc à Votre Majesté, non-seulement des félicitations, mais une reconnaissance déjà bien sentie pour les glorieux événements de cette campagne.

Il n'y a rien aujourd'hui qui mérite d'être mis sous les yeux de Votre Majesté. »

Jos. à Nap. Portici, 1er nov. 1806.

« Sire, les nouvelles contenues dans les dix premiers bulletins nous sont parvenues aujourd'hui; elles passent tout ce que nous pouvions espérer; leur influence sur les affaires du pays est déjà sensible.

Les bandes de brigands rendent les armes. Votre Majesté sera instruite du succès obtenu par son armée de Raguse sur les Russes et Monténégrins. »

« Sire, le fameux Fra Diavolo vient enfin d'être arrêté : une colonne mobile l'a poursuivi jusqu'à ce qu'il ne restât plus un seul homme à ce chef de brigands, qui a été pris au moment de s'embarquer.

Jos. à Nap. Portici, 3 novembre 1806.

Votre Majesté doit sourire que je lui parle de Fra Diavolo. Lorsqu'elle recevra cette lettre, Votre Majesté sera peut-être à Berlin (1).

Agréez, Sire, mes félicitations. Les Anglais font en Sicile les apprêts d'un débarquement considérable. »

« Mon frère, les bulletins vous auront instruit de ce qui se passe ici. J'ai fait 120 mille prisonniers. Parc, magasins, bagages, tout est tombé en mon pouvoir. Les trois places fortes de l'Oder ont capitulé. J'ai anéanti la puissance prussienne. L'Autriche a commencé à armer, sous prétexte de neutralité. Il est donc convenable que, dans l'Italie septentrionale, les préparatifs s'en ressentent. Si l'Autriche nous faisait la guerre, ma position a pour vous cet avantage que les Russes concentreront leurs forces en Pologne, et que les efforts des Anglais se dirigeront vers la Suède. Je vous laisserai toute l'infanterie que vous avez, mais il faut exécuter scrupuleusement les dispositions suivantes : 1° Renvoyer tous les officiers et sous-officiers appartenant aux 3e et 4e bataillons, à leurs dépôts. Je vous ai, il y a deux mois, envoyé 4 à 5 mille hommes de vos dépôts ; j'imagine que vous les avez incorporés dans les corps. 2° Renvoyez-moi exactement tous

Nap. à Jos. Berlin, 4 novembre 1806.

(1) L'Empereur y était en effet.

les officiers et sous-officiers, et les majors. 3° Renvoyez la cavalerie française et italienne, en gardant seulement quatre régiments de chasseurs ou dragons français. Vous en avez douze, c'est donc huit à renvoyer. Gardez à Naples les régiments polonais et le 1er de cavalerie italienne : renvoyez les deux autres. Cela est très-important. Je me trouve sur les confins de la Pologne; c'est avec de la cavalerie que l'on fait la guerre dans ce pays. Dans la confiance que vous renverrez la cavalerie, j'ai retiré huit régiments de cavalerie d'Italie; et si vous n'exécutiez pas ces dispositions, le nord de l'Italie se trouverait trop dégarni. Depuis deux mois, on arme et approvisionne mes places de l'Italie septentrionale. Je viens d'ordonner qu'avant le 1er décembre mon armée soit réunie; elle fera une force de plus de 60 mille hommes. J'espère que, vers cette époque, les huit régiments que je vous demande seront arrivés: après quelques jours de repos, ils seront dans le cas de se faire honneur. D'un autre côté, cela vous épargnera beaucoup d'argent. Avec l'économie que cela vous produira, vous pourriez lever quelques bataillons d'infanterie napolitaine, composés d'hommes qui vous soient affectionnés et sur lesquels vous puissiez vous fier; ils vous rendront plus de services que la cavalerie. Faites en sorte de renvoyer avec les régiments de cavalerie un escadron de votre régiment d'artillerie légère. Cette artillerie légère ne doit pas vous être indispensable; elle est ici de la plus grande nécessité dans les immenses plaines où il faut manœuvrer. »

« Sire, j'ai reçu le 14e bulletin de la grande-armée. Fra-Diavolo, dans ses interrogatoires, compromet beaucoup de monde ; il était l'agent direct de Smith. J'ai la satisfaction de voir qu'aucune des personnes que j'ai approchées de moi, ou que j'ai distinguées d'une manière quelconque, n'est compromise en rien. Jos. à Nap. Portici, 6 novembre 1806.

La tranquillité se rétablit tous les jours davantage. Je fais tous mes efforts pour pourvoir à tous les besoins de l'armée ; mais je ne puis pas suffire à tout. Je voudrais bien qu'elle fût mieux : cependant elle ne manque pas de l'indispensable ; je vais faire distribuer des capotes à tous les corps qui n'en ont pas.

MM. Strolz, major du 19e de cavalerie, et Jamin, chef d'escadron de cuirassiers, étaient mes aides de camp depuis le commencement de la campagne ; je les ai nommés, l'un commandant, et l'autre major dans la cavalerie de ma garde. J'avais déjà obtenu l'agrément de Votre Majesté pour qu'ils fussent mes aides de camp. Je prie Votre Majesté de trouver bon qu'ils continuent à servir dans ma garde ; je ne saurais comment les remplacer. Il est nécessaire que Votre Majesté signe le décret qui leur permet de passer à mon service.

Je fais la même prière à Votre Majesté pour les généraux Lamarque, Franceschi, comme aides de camp, et Merlin comme écuyer. »

« Mon frère, j'ai éprouvé de la peine de la perte du colonel Bruyère, votre aide de camp. C'était un Nap. à Jos. Berlin, 7 novembre 1806.

joli officier : encore s'il était mort sur le champ de bataille !

J'ai vu avec plaisir que vous renvoyiez cinq régiments de dragons ; je vous ai fait connaître que je désire que vous renvoyiez encore quelques régiments de cavalerie. Vous me proposez de m'envoyer un régiment napolitain ; vous êtes là-dessus le maître de faire ce que vous voudrez : un régiment de 2 mille Napolitains me serait fort agréable. Si vous prenez ce parti, vous le dirigerez sur Brescia, d'où j'aurai le temps de le faire venir sur Berlin. Quant aux généraux et adjudants-commandants, vous pouvez prendre ceux qu'il vous convient. Si décidément vous ne savez que faire du maréchal Masséna, envoyez-le à Berlin. Je tâcherai de lui donner le commandement d'un de mes corps d'armée. »

Jos. à Nap. Naples, 9 novembre 1806.

« Sire, la tranquillité intérieure se rétablit tous les jours davantage dans les Calabres et dans les Abruzzes.

J'ai passé aujourd'hui une grande revue, et j'ai été content de l'état des troupes ; je les ai trouvées très-bien et très-contentes.

Je n'ai pas de nouvelles de Votre Majesté depuis le 14^{e} bulletin. »

Nap. à Jos. Berlin, 11 nov. 1806.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 28 octobre. Je ne vois pas d'inconvénient à ce que vous fassiez imprimer les bulletins à mesure qu'ils vous arrivent : cela pouvait avoir du danger au commencement, mais à présent ce danger n'existe plus.

Je suis en Pologne. »

« Sire, j'ai reçu la lettre de Votre Majesté du 25, de Postdam. Jos. à Nap. Naples, 11 nov. 1806.

J'ai fait partir quatre régiments de dragons; je vais en faire partir encore deux.

Il est essentiel que Votre Majesté fasse donner l'ordre aux dépôts de cavalerie d'envoyer des conscrits; les régiments ont ici plus de chevaux que d'hommes.

Je garde Verdier, Partouneaux, Reynier. Les Anglais viennent de nous débarquer encore quelques centaines de brigands; on est à leur poursuite.

Je remercie Votre Majesté de l'ordre qu'elle a donné pour l'envoi de 500 mille francs à l'armée de Naples. »

« Mon frère, vos gazettes ne contiennent que de petits détails d'assassinats et de meurtres. Cela sert merveilleusement le but des ennemis, qui est de faire croire que tout est sens dessus dessous dans le royaume de Naples. Défendez qu'on imprime désormais que ce qui est important. » Nap. à Jos. Berlin, 12 nov. 1806.

« Sire, j'ai reçu le 17e bulletin. Quatre régiments de cavalerie sont partis, deux vont partir. Jos. à Nap. Naples, 12 nov. 1806.

Fra Diavolo a été exécuté aujourd'hui; les Anglais l'ont réclamé comme officier supérieur de leur allié.

Les maladies commencent à diminuer dans les Calabres.

Les nouvelles des victoires de Votre Majesté rétablissent peu à peu la confiance et le crédit public. »

« Sire, MM. le duc de Monteleone, le prince Pi- Jos. à Nap.

Naples, 14 nov. 1806. gnatelli, Carignano et Serra, partent aujourd'hui pour se rendre auprès de Votre Majesté. J'espère qu'elle daignera accueillir les félicitations et les vœux qu'ils sont chargés de porter à Votre Majesté.

Tous les quatre sont des hommes recommandables, et respectés dans le pays. »

Jos. à Nap. Naples, 14 nov. 1806. « Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 30 : les nouvelles qu'elle veut bien me mander achèveront de rétablir nos affaires partout.

Les Anglais ont débarqué 3 mille hommes à Reggio, et 3 mille sur les côtes de Maratea à Salerne; on est à leur poursuite. »

Nap. à Jos. Berlin, 15 nov. 1806. « Mon frère, votre aide de camp Clary arrive, et je reçois en même temps votre lettre du 30 par la poste de Mayence. Vous verrez par les bulletins que les affaires prospèrent ici; que mon armée est sur la Vistule; que la Pologne est animée du plus grand enthousiasme. Je suis maître de toutes les places fortes. J'ai fait, dans la campagne, 140 mille prisonniers, dont 20 mille de cavalerie. J'ai pris plus de 800 pièces de canon et 250 drapeaux et étendards. L'armée et la monarchie prussienne n'existent plus. »

Nap. à Jos. Berlin, 16 nov. 1806. « Mon frère, je donne ordre à M. Mollien de vous envoyer 500 mille francs en or, car votre aide de camp m'a dit que vous étiez pauvre. Je ne réponds pas encore à la question que vous me faites, si Julie doit venir vous rejoindre. Je me déciderai dans quelques jours. Je vais essayer de former ici

quelques régiments de Prussiens et d'Allemands pour votre service. Toutes les nouvelles actuelles ont porté la consternation à Londres. L'occupation de Hambourg que je viens d'effectuer, et la déclaration du blocus des îles Britanniques, accroîtront ce mal-être. Il paraît que les dernières élections sont dans le sens opposé au gouvernement. »

Jos. à Nap. Portici, 16 nov. 1806.

« Sire, j'ai fait partir le général de cavalerie Mermet pour Milan, où il attendra les ordres de Votre Majesté. Les dragons Napoléon et les chasseurs royaux italiens partent aussi ; il y a 6 régiments de cavalerie partis pour la haute Italie. Votre Majesté trouvera convenable d'ordonner aux dépôts des corps qui me restent d'envoyer des hommes pour remplir les cadres, au moins 100 hommes par régiment. J'ai ici plus de chevaux que de cavaliers ; Votre Majesté sait qu'il n'y a rien de si embarrassant pour la cavalerie.

J'envoie à Votre Majesté le tableau des officiers français passés dans ma garde, qui n'ont pas encore reçu le décret d'autorisation de Votre Majesté. La plupart étaient ou mes aides de camp, ou attachés aux généraux de ma garde. Le colonel Monserrat avait déjà obtenu l'agrément de Votre Majesté par une lettre qu'elle m'a écrite à son sujet; mais lui et tous les autres sont fort inquiets de ne pas se trouver compris dans le premier décret que nous avons reçu. C'est ici le pays de l'Europe où une garde est le plus nécessaire : j'ai aujourd'hui 2 mille hommes, le roi Ferdinand en a eu jusqu'à 6 mille.

On est à la poursuite des nouveaux débarqués à Scylla et dans le Cilento.

La ville de Naples n'a jamais cessé d'être bien; les autres provinces sont aujourd'hui tranquilles, à l'exception des Calabres, que parcourent les Anglais ou plutôt leurs agents, car il y a très-peu d'Anglais débarqués. »

Jos. à Nap. Naples, 18 nov. 1806.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 4. Ses ordres sont exécutés. Deux régiments de cavalerie étaient partis de ce pays il y a trois mois; les 7e, 23e, 24e et 30e de dragons sont partis depuis la nouvelle de la bataille d'Iéna; j'avais prévu moi-même que Votre Majesté pourrait les désirer. L'escadron d'artillerie légère est parti avec le général Dulauloy il y a un mois.

Les dragons Napoléon, les chasseurs royaux italiens, sont partis depuis quelques jours. Ces deux régiments sont les moins fatigués et les plus complets.

Je viens de donner l'ordre sur-le-champ au 6e et au 14e de chasseurs de se diriger sur Bologne.

Ainsi il ne me reste que six régiments de cavalerie, dont un polonais. J'ai fait partir dix régiments.

Les débarquements de l'ennemi sont partout culbutés. Il sera bon que Votre Majesté donne l'ordre pour qu'on alimente, des dépôts, les cinq régiments de cavalerie française qui me restent. »

Jos. à Nap. Naples, 22 nov. 1806.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 7. Tous ses ordres pour le départ de la cavalerie et de

l'artillerie légère sont exécutés : ces troupes arriveront à leur destination avant la fin de décembre.

Le général Saint-Cyr se propose, à ce que l'on m'assure, de retourner à Naples ; si Votre Majesté en a besoin, elle peut en disposer. Je suis obligé à beaucoup de réformes pour pouvoir subvenir aux dépenses les plus indispensables. Quant à moi, je n'ai jamais été aussi pauvre. Cependant, la tenue de l'armée est bonne. Si je pouvais obtenir un prêt de 10 à 12 millions, que je rendrais à la paix, cela me mettrait dans le cas de faire face à tout. Si Votre Majesté peut m'aider, je la prie de le faire ; avec de l'argent, je pourrais lever quelques troupes qui seraient bonnes pour la guerre que nous font les Anglais. Ils ont débarqué de nouveau dans le Cilento ; ils ont perdu quatre chaloupes canonnières sur ces côtes, et un vaisseau avec 450 hommes et 1 million près de Trapani. »

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 11. J'ai fait publier les nouvelles que Votre Majesté a bien voulu m'adresser. Jos. à Nap. Naples, 25 nov. 1806.

Les Anglais font publier en Sicile que les Prussiens nous ont battus ; il n'y a pas d'extravagances qu'ils n'emploient pour tromper les habitants des montagnes.

Les 1,500 hommes débarqués dans le Cilento ont été pris, tués ou dispersés ; les chefs ont été pris et fusillés ; ceux débarqués à Scylla ont eu le même sort.

J'ai donné le ministère des finances au sénateur

Rœderer. Le prince de Bisagnano est un excellent homme; mais il n'était plus propre à ce ministère.

Je m'occupe de mettre un régiment napolitain en état de partir pour Brescia.

Toute la cavalerie, excepté six régiments, est partie; je fais aussi partir un escadron d'artillerie à cheval. »

Jos. à Nap. Naples, 27 nov. 1806.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 11. La prise de Magdebourg a produit ici une grande sensation. Les Anglais et leurs alliés sont repoussés de toutes les côtes où ils ont voulu débarquer. Les choses vont bien ici. Si j'avais quelques millions d'avance que je pourrais rendre à la paix, je serais en état d'envoyer à Votre Majesté sous peu, ou dans la haute Italie, quelques régiments français ou napolitains. Il ne me serait pas difficile de trouver des soldats; mais je suis tellement gêné, que je ne puis pas dépenser cent louis au delà de ce que je fais. Votre Majesté fera ce qu'elle jugera convenable d'après cela.

Je vais faire diriger l'esprit des journaux dans le sens que Votre Majesté veut bien m'indiquer.

Je prie Votre Majesté d'accorder la décoration de la Légion d'honneur à M. Bernard Saint-Affrique, que j'ai nommé intendant dans ma garde, qui est sous-inspecteur au service de Votre Majesté, qui lui a permis d'entrer au mien. C'est le frère du général Maurice Mathieu, qui est un homme précieux.

Je prie Votre Majesté d'accorder la même grâce à mon chirurgien Paroisse, qui sert comme chirurgien

en chef depuis 1792, et qui m'a rendu beaucoup de services depuis que je suis ici.

Si Votre Majesté jugeait à propos de m'envoyer une douzaine de décorations, j'en ferais un bon usage. »

« Mon frère, je vois avec plaisir que les malades commencent à diminuer. Tout va aller de mieux en mieux de votre côté. Nap. à Jos. Posen, 29 nov. 1806.

J'occupe tout le pays en deçà de la Vistule. Je suis à Posen, capitale de la grande Pologne. Les Polonais de toutes les classes montrent le plus grand enthousiasme. Je désire toujours que vous fassiez passer le plus de régiments de cavalerie que vous pourrez en Italie : cette arme vous coûte beaucoup, et ne vous est plus utile, à ce que je vois. »

« Sire, j'envoie à la grande-armée quatre commissaires des guerres et deux sous-inspecteurs, qui ne me sont pas utiles ici. Jos. à Nap. Naples, 29 nov. 1806.

Le royaume est tranquille. Tous les assassins de Bruyère ont été arrêtés. Tous les jours on arrête et tue les brigands nouvellement débarqués.

La reine a écrit, dans des lettres qui ont été interceptées, qu'elle a renoncé à tout, et qu'elle demande à mourir tranquille. Elle correspond fréquemment par Livourne avec Vienne. »

« Mon frère, vous avez besoin d'un homme qui soit un peu vigoureux et qui ait du talent; je pense que Macdonald (1) vous conviendrait. Faites-lui-en Nap. à Jos. Posen, 3 décembre 1806.

(1) Macdonald était l'un des amis les plus dévoués de Moreau ; il

écrire à Paris; et s'il accepte d'entrer à votre service, c'est une chose avantageuse. Vous comprenez bien qu'il faut qu'une pareille chose vienne de vous. »

Nap. à Jos. Posen, 3 décembre 1806.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 17 novembre. Je vois que vous avez renvoyé deux régiments de cavalerie italiens et quatre régiments de dragons français. Il doit vous rester deux régiments de dragons, un italien, et cinq régiments de chasseurs. Comme je pense que vous gardez de préférence les chasseurs, je donne ordre qu'on vous envoie un renfort en hommes pour chacun de ces régiments. J'ai envoyé à M. Dejean la liste des hommes que vous prenez dans votre garde. Il me semble que j'ai nommé à la plupart de ces places. »

Nap. à Jos. Posen, 5 décembre 1806.

« Mon frère, je vous ai demandé la légion polonaise; il est urgent qu'elle arrive; je la suppose déjà à Milan. Faites partir en poste tous les officiers polonais que vous avez : ils ne sont pas tous nécessaires pour conduire la légion. La Pologne est en pleine insurrection, et on y lève des troupes de tous côtés. Je donne ordre en Italie qu'on vous envoie 600 hommes de chacun de vos dépôts, bien armés et bien habillés. Ils prendront les chevaux des hommes malades, ou vous leur en procurerez facilement. J'ai fait des préparatifs en Italie; j'ai formé deux camps, l'un à Vérone, l'autre à Brescia, parce qu'il

reçut le contre-coup de la condamnation de ce général, et resta en disgrâce pendant près de cinq ans. On voit que néanmoins Napoléon ne l'avait pas oublié, et désirait qu'il reprit du service. On sait qu'il fut nommé maréchal de France après la bataille de Wagram.

ne faut pas être pris au dépourvu, et j'ai fait approvisionner les places. Cependant l'Autriche, sur ma demande, a dissous son corps d'observation, et tout me porte à penser qu'elle veut rester tranquille.

Vous gardez encore trois régiments de dragons français : si vous pouvez les renvoyer en tout ou en partie, ce sera une chose avantageuse. Toutefois, ne vous désorganisez pas trop. Je suppose que vous êtes maître de Reggio et de Scylla. La saison actuelle doit être belle en Calabre pour les Français ; il faut profiter de ce temps pour bien pacifier le pays. Dans l'hiver, les Français sont susceptibles de toutes sortes de marches. Vous devriez bien connaître actuellement la situation de votre armée. Je désirerais en avoir un état frais, qui me fît connaître positivement les présents sous les armes et les absents aux hôpitaux, et qui me donnât une idée claire de la situation de vos troupes. J'avais conclu une suspension d'armes, que le roi de Prusse a été dans l'impuissance de ratifier, se trouvant déjà à la merci des Russes.

Votre jeune aide de camp est bien libertin, et finira par s'en trouver mal. Donnez des nouvelles de Borghèse à sa famille ; il se trouve à Varsovie, à la tête de son régiment. Toutes les places de la Silésie seront bientôt en mon pouvoir. Le prince Jérôme commande un corps d'armée allemand. Quoique les explications de l'Autriche soient pacifiques, cependant je n'ai pas voulu donner directement des ordres à la reine d'aller vous rejoindre à Naples. Vous êtes cependant le maître de faire là-dessus ce

que vous voudrez; mais elle est si bien à Paris, et il me répugne tant de voir des femmes et des enfants courir au milieu des séditions et des révoltes, qu'en vérité je ne vois pas pourquoi elle ne retarderait pas encore son voyage. Je lui ai écrit que vous l'avez appelée, mais que je pensais qu'elle devait encore passer une partie de l'hiver à Paris.

Actuellement que vous êtes plus tranquille, j'imagine que vous voyez la société et que vous animez le pays; cela est nécessaire pour la ville et pour vous. Il faut avoir grand cercle, et ne pas vivre trop sérieusement. »

Jos. à Nap. Naples, 5 décembre 1806.

« Sire, nous avons reçu la nouvelle de la suspension des hostilités. Je remercie Votre Majesté de ce qu'elle veut bien penser à me procurer en Allemagne quelques régiments; je la prie de ne pas perdre de vue la demande que je lui ai faite d'une avance de 10 millions: cette somme m'est nécessaire pour subvenir aux besoins les plus pressants. Je la remercie de l'envoi qu'elle a ordonné de 500 mille francs, le 16. Il faudrait que je susse d'avance quelle somme Votre Majesté peut me faire fournir tous les mois. Si elle ne peut pas me faire l'avance de 10 millions, il faudrait qu'elle m'envoyât tous les mois quinze cent mille francs; sans ce secours, je ne pourrai pas répondre aux besoins les plus indispensables de l'armée: le pays est bloqué, et les côtes des Calabres sont toujours exposées au pillage des Anglais, ce qui ruine tous les grands propriétaires.

Votre Majesté veut-elle me permettre de l'entretenir d'un objet particulier auquel je prends beaucoup d'intérêt? Je désirerais que le frère de ma femme, qui a été législateur, qui a été présenté par plusieurs départements pour le sénat, qui est père de six enfants que j'aime beaucoup, fût nommé sénateur par Votre Majesté. Je dois établir ces enfants ; il m'importerait que leur père eût déjà obtenu cette faveur de Votre Majesté, et qu'il fût ainsi fixé honorablement à Paris. Je compte les marier à Naples, à moins que Votre Majesté n'en ordonne autrement.

Votre Majesté se rappellera le colonel Somis, qui est aujourd'hui à Venise. Il est vieux; je le fixerai à Naples, si Votre Majesté ne veut pas le mettre au sénat : je préfère que Votre Majesté réserve cette grâce à Clary, à cause de ses enfants. En prenant M. Somis à mon service, je voudrais qu'il arrivât à Naples général, déjà nommé par Votre Majesté, et qu'il eût la permission de prendre du service ici.

Les ennemis ont été chassés et taillés en pièces sur tous les points de la côte qu'ils ont tenté de soulever. On est fort tranquille ici ; Naples ne l'a jamais été autant. »

« Mon frère, j'ai vu avec plaisir que vous aviez renvoyé en Italie des régiments de cavalerie. J'ai fait donner l'ordre qu'on vous envoyât 9 cents hommes de vos dépôts bien armés et bien habillés, pour renforcer les six régiments de cavalerie qui vous restent. »

Nap. à Jos. Posen, 7 décembre 1806.

Jos. à Nap. Naples, 10 déc. 1806.

« Sire, je n'ai pas reçu de lettres de Votre Majesté depuis celle du 16 novembre. Ce pays est tranquille; tous les brigands rejetés en Sicile sont de nouveau enrégimentés; 6 mille hommes sont nouvellement arrivés à Messine. Toutes les nouvelles que je reçois sont que l'ennemi veut tenter encore un débarquement; j'espère qu'il sera reçu d'une manière à l'en faire repentir. Voici la proclamation que vient de faire publier le roi Ferdinand; les Anglais font aussi circuler l'avis ci-joint (1). Il est à remarquer qu'il y a trois mois que l'article auquel ils répondent a été publié; ils ne s'en plaignent que dans ce moment. Je ne conçois pas quel peut être le but de cette nouvelle expédition, après avoir échoué dans toutes celles qu'ils ont tentées, à moins que la cour de Sicile ne fasse, par cette démarche, qu'obéir aux ordres de Vienne, qui auraient pour but d'occuper ici les troupes françaises. C'est ce que Votre Majesté pourra juger mieux que moi, et c'est pour cela que je me suis un peu étendu sur cet article.

Les Anglais font ici la guerre avec de l'argent; les brigands se vendent et se trahissent réciproquement en faveur de celui qui les paye. J'insiste toujours pour obtenir de Votre Majesté une avance de 8 à 10 millions; cette avance représentera ici des troupes : c'est surtout si la guerre se poursuit que Votre Majesté doit se rendre à ma demande. »

Nap. à Jos.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 22 novem-

(1) Pièces sans importance.

bre; je désire bien avoir un état qui me fasse connaître la situation des troupes françaises, italiennes et napolitaines que vous avez sous vos ordres. » Posen, 11 déc. 1806.

« Sire, je n'ai pas reçu de lettres de Votre Majesté depuis le 16 novembre. Je crains que Votre Majesté ne trouve mauvais que je lui envoie une commission avant d'avoir reçu son agrément; je l'ai fait de premier mouvement. Jos. à Nap. Naples, 13 déc. 1806.

Mille hommes débarqués par les Anglais sur les côtes s'étaient jetés dans un petit fort à moitié ruiné, qui est près de la mer, à Maratea; ils s'y étaient fortifiés; ils ont été investis et faits prisonniers.

Les Anglais disent qu'il leur arrive des renforts; que l'Angleterre fait au roi Ferdinand un subside de 200 mille ducats par mois.

Tout est tranquille ici; nous avons besoin d'une avance de 10 à 12 millions : avec de l'argent, je puis avoir des soldats et les ôter à nos ennemis. »

« Mon frère, je reçois votre lettre du 27 novembre. Si vous trouvez quelques milliers de Napolitains qui veuillent venir se battre à la grande-armée, réunissez-les en corps, et dirigez-les sur Augsbourg. Vous ne me parlez pas de la légion polonaise; c'est des officiers surtout que j'ai besoin. Si elle n'est pas partie de Naples, faites réunir tous les soldats dans un bataillon, et envoyez-moi les officiers et sous-officiers des autres bataillons. J'ai accordé les différentes décorations que vous m'avez demandées. » Nap. à Jos. Posen, 14 déc. 1806.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 29, Jos. à Nap.

Naples, 17 déc. 1806. de Posen. Mille hommes débarqués par les Anglais ont été faits prisonniers dans le fort de Maratea ; on y a trouvé des lettres de la reine et de Sidney Smith, des bulletins imprimés qui annoncent la défaite totale de l'armée française, l'arrivée prochaine des Russes à Tarente, l'arrivée de 10 mille Anglais de plus en Sicile, la prochaine entrée de Ferdinand à Naples : c'est avec beaucoup d'intrigues et d'argent qu'ils font la guerre. Tout va assez bien ici ; je le répète à Votre Majesté, pour qu'elle sache ce qu'elle doit faire. Avec de l'argent, je tournerai contre eux tous les brigands que les Anglais tournent contre moi ; ils aiment mieux me servir, parce qu'il y a moins de danger ; ils demandent à être soldés. Je suis absorbé par les besoins indispensables de la minute, et je n'ai pas un sol à employer d'une manière aussi utile. Je n'ai pas encore fait partir de régiments napolitains, parce que je n'ai pas encore eu les moyens de prélever sur mes besoins urgents ce qui est nécessaire pour le premier équipement d'un corps qui doit faire une si grande route. Si Votre Majesté peut m'envoyer de l'argent, c'est du sang français épargné ; car, quels que soient mes soins, je ne dois pas cacher à Votre Majesté que les marches et le genre de guerre que nous faisons nous font perdre souvent plus de braves gens que ne valent les coquins que nous tuons.

La reine Caroline a repris courage depuis quelques jours ; elle envoie de l'argent, des lettres à profusion ; elle se flatte que les Autrichiens vont bientôt réunir leurs forces aux Anglais et aux Rus-

ses; qu'ils préparent un grand embarquement à Trieste, entre autres le régiment Saint-Julien. »

« Sire, j'envoie à Votre Majesté un imprimé dont les Anglais cherchent à inonder le royaume; ils ont établi des recruteurs sur tous les points, quelques-uns sont déjà arrêtés; ils promettent beaucoup d'argent; je ne néglige rien pour annuler leurs efforts. La police tient déjà le fil de beaucoup d'intrigues; elles ne tendent pas à moins qu'au massacre général des Français. On écrit de Rome que le même projet y a transpiré; la cour de Rome se conduit très-mal; tout ce qui me revient de là est tout à fait hostile. Jos. à Nap. Naples, 20 déc. 1806.

Je désire que Votre Majesté puisse m'assigner un crédit fixe par mois sur son trésor à Paris; c'est le secours le plus efficace qu'elle puisse me donner sur-le-champ : je ne puis pas absolument suffire aux besoins de l'armée. Votre Majesté sait mieux que moi les suites funestes que peut avoir la pénurie dans laquelle je me trouve : les services languissent, le soldat se décourage; si je pressure les peuples, ils se mécontentent davantage; ils ont tant souffert par le passage continuel des colonnes mobiles, par les incursions des brigands, par le manque total de commerce, qu'il leur est impossible de faire davantage.

Je ne crois pas devoir me permettre un mot de plus; mais je puis assurer Votre Majesté, *sur mon honneur*, que j'ai le plus *extrême* besoin qu'elle m'autorise à tirer sur Paris au moins 2 millions

par mois, ou ce qu'elle jugera pouvoir me faire avancer.

Il est de fait qu'il y a en Sicile 20 mille Anglais, et qu'ils recrutent des Siciliens et des Napolitains à tous prix. »

Jos. à Nap. Naples, 21 déc. 1806.

« Sire, je reçois les lettres de Votre Majesté du 5 décembre. Il ne me reste aucun régiment de cavalerie italienne; deux viennent de partir, un était parti il y a six mois.

Les Polonais désirent beaucoup me quitter, mais il est convenable d'attendre que les régiments que Votre Majesté fait lever à Hesse-Cassel pour mon service soient en route; il n'est pas douteux que l'ennemi se renforce beaucoup en Sicile.

Je prie Votre Majesté de me fixer la somme qu'elle peut me faire payer à Paris ou à Naples tous les mois; je prendrai mes mesures en conséquence. Il est indispensable que je sache à quoi m'en tenir; mais il est de fait qu'il m'est impossible de me soutenir sans un secours en argent: ce pays est épuisé, bloqué, et l'armée n'est pas en proportion des finances de l'État. Jusqu'ici, je me suis soutenu par des moyens extraordinaires, j'ai vendu les biens qui pouvaient se vendre; je suis à bout de ces moyens. J'ai envoyé en Calabre les deux envois que Votre Majesté a bien voulu me faire faire; ce corps d'armée n'est pas payé de sa solde de six mois; j'ai fourni des traites pour les derniers 500 mille francs. Je crains bien que mon intendant ne puisse pas les payer, si Votre Majesté ne donne pas l'ordre à M. Mol-

lien de lui faire fournir cette somme en sus des 500 mille francs dont Votre Majesté a ordonné l'envoi le 16 novembre.

Les officiers, les corps même que je fais partir occasionnent des dépenses que l'on ne peut plus retarder : quel que soit le sacrifice que Votre Majesté peut faire pour son armée de Naples, il faut que je puisse y compter; je dois déjà 18 millions de francs. Votre Majesté sent que je ne puis plus trouver de crédit; et ce pays, si riche dans un temps tranquille, est le plus malheureux en temps de guerre, et surtout de guerre maritime. Après un an de paix, je serai dans le cas de faire restituer toutes les avances que Votre Majesté m'aurait fait faire pendant la guerre. Ce peuple-ci est très-corrompu et très-vénal : l'or est le mobile de tout; l'ennemi le sait, et s'en sert : quant à moi, il me suffirait d'avoir assez d'argent pour payer ceux qui se battent pour moi. Votre Majesté sent que je ne répéterais pas tous les jours la même demande, si je n'en sentais pas l'indispensable nécessité.

Quand je dis que je dois 18 millions, Votre Majesté sent que je ne parle que de ce que je dois aux services arriérés et aux troupes; car ce pays a d'ailleurs une dette de plusieurs centaines de millions.

Il me faudrait un emprunt de 10 millions, et un don de 1 million de francs par mois.

J'ai déjà beaucoup fait, mais il me reste bien plus à faire. Places, munitions, premières avances pour les corps, routes, tout est urgent, tout presse.

J'ai fait écrire au général Macdonald; le général

Saint-Cyr m'écrit qu'il désire se fixer à Naples, auprès de moi, si Votre Majesté l'approuve : tous les deux pourront être utiles, mais il faut, avant tout, que Votre Majesté me fasse connaître sa volonté sur la demande de fonds que je lui ai faite : c'est le fondement de tout. Si je n'ai pas de secours en argent, toutes les bandes qui ont posé les armes et qui me servent bien vont se réunir dans les montagnes des Calabres, où elles seront soldées par l'ennemi ; je serai probablement forcé alors à évacuer ces deux provinces, et à me concentrer autour de Naples et dans la Pouille ; quelques secours, au contraire, me mettraient dans le cas d'alimenter ces bandes, qui empêchent les autres de lever la tête dans les montagnes, et je resterai maître du pays.

Je ne demande, en dernière analyse, qu'une avance. »

Jos. à Nap. Naples, 22 déc. 1806.

« Sire, le 17 du courant, deux bâtiments russes ont débarqué à Manfredonia trois cents Français qui composaient la garnison de Curzola (1), qui a capitulé. Les Russes ont dans l'Adriatique trois vaisseaux de ligne, deux frégates, trois bricks, et des transports qui contiennent 3 à 4 mille hommes. Ils ont débarqué à Gallipoli 600 hommes, qui ont été culbutés par les troupes de ligne et les gardes civiques.

Les ennemis ont redoublé d'activité et d'intrigues dans l'intérieur du royaume : les Anglais parlent

(1) Curzola ou Corzola, l'une des îles de la Dalmatie, alors occupée par les Français.

beaucoup de leur prochain débarquement; ils seront, j'espère, bien reçus. »

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 7. J'espère que Votre Majesté aura donné des ordres pour me faire envoyer de nouveaux fonds, après ceux qu'elle a bien voulu me faire adresser le 16 novembre. Je ne néglige aucun moyen pour subvenir à tous nos besoins; mais il est impossible d'y parvenir. Jos. à Nap. Naples, 28 déc. 1806.

Le maréchal Masséna est arrivé ici hier, des Calabres; il se dispose à partir sous peu de jours pour la grande-armée; tout le monde voudrait s'y rendre. Je ne puis pas faire ici tout ce que je désirerais pour les militaires; ils me quittent volontiers. Je ne puis pas l'impossible.

Quatre vaisseaux anglais ont été signalés de Fondi, il y a deux jours.

Les Anglais cherchent beaucoup à engager des hommes des Calabres; les brigands préféreraient mon service, mais il faut de l'argent. »

« Sire, j'adresse à Votre Majesté l'état de situation de l'armée française et napolitaine. Votre Majesté verra d'un coup d'œil que le nombre des combattants ne s'élève pas à 30 mille hommes. Jos. à Nap. Naples, 29 déc. 1806.

Les ennemis ont dans l'Adriatique 18 bâtiments de guerre; ils ont 4 vaisseaux sur les côtes de l'État romain, dans la Méditerranée 80 transports, et 6 voiles de guerre en Sicile. Ils menacent Pescara et Manfredonia. Ces deux places sont en état de défense.

Je ne dois pas cacher à Votre Majesté que l'armée est dans le découragement : les officiers n'ont point obtenu d'avancement depuis la campagne dernière, je veux dire celle d'Austerlitz; très-peu de décorations de la Légion d'honneur ont été distribuées; il n'y a guère que quelques officiers du génie qui en aient obtenu ; ceux de l'artillerie, qui ont bien servi à Gaëte, n'ont rien obtenu. Votre Majesté verra, par les réponses que je viens de recevoir à des demandes que j'ai adressées au payeur de l'armée française, qu'elle est créancière de 4 millions; j'en dois le double aux fournisseurs. Ainsi, mon arriéré est de 12 millions pour l'armée seulement; cependant le pays paye plus qu'il n'a jamais payé, puisqu'il entre dans le Trésor, tous les mois, 1 million de ducats. L'ancien gouvernement ne retirait pas davantage, et il avait de plus que moi la Sicile, la possession paisible des Calabres, et le commerce libre. Votre Majesté est trop juste et trop clairvoyante pour ne pas venir à mon secours. Je demande :

1° A être autorisé à nommer aux places d'officier vacantes dans les corps, en prenant les officiers dans les mêmes régiments, ou bien que le ministre de la guerre de Votre Majesté m'envoie ces nominations;

2° De recevoir un prêt de 10 millions, que je rendrai un an après la paix;

Un secours de 1 million, payable par mois;

3° Que les régiments français reçoivent le contingent qui leur est nécessaire pour être portés au complet;

4° Que les généraux employés auprès de moi

continuent à être inscrits sur le tableau de l'armée française;

5° Que Votre Majesté m'autorise à prendre tous les ans, pour être admis dans ma garde, 100 conscrits français. Votre Majesté pourrait élever au grade de général de division le général Lamarque; il a sept ans de services comme général de brigade : je l'ai nommé mon aide de camp. Mais tous les officiers m'abandonneraient, s'ils devaient renoncer à compter dans les rangs de l'armée française.

Votre Majesté doit penser que tous les militaires qui sont ici regrettent de ne pas partager la gloire de la grande-armée; ils font un service très-pénible; ils méritent que Votre Majesté les indemnise de ne pas servir directement sous ses yeux.

Je prie Votre Majesté d'agréer mes vœux au renouvellement de l'année. »

LIVRE SIXIÈME.

DE JANVIER A LA FIN DE MAI 1807.

Succès de la grande-armée. — Leur retentissement à Naples (20 janvier). — Embarras financiers. — Demande adressée par Joseph à Napoléon. — Fixation des pensions de retraite. — Création d'un hôtel des invalides à Naples. — Mission du frère du général Reynier dans les Calabres. — Reddition d'Amantea. — Expédition du général Merlin contre l'île de Capri (3 mars). — Trahison d'un magistrat; bonté du roi. — Loi sur les ordres religieux (13 février). — Création d'hospices. — Abolition des *fidéicommis* (16 mars). — Fondation d'une académie d'histoire et d'antiquités. — Voyage du roi dans les provinces de la Pouille (du 21 mars au 12 avril). — Son départ de Naples le 21 mars. — Mesures justes et sévères de Joseph à l'égard de plusieurs fonctionnaires publics. — Différentes mesures prises par le roi pendant son voyage. — Il se rend à Tarente. — Son retour à Naples (12 avril). — Modifications et suppressions dans les ministères. — Mesures relatives aux consuls étrangers. — Affaire de M. Monglas. — Voyage dans les Abruzzes (du 12 au 26 mai). — Bonne administration de ces provinces. — Projets relatifs au lac Fucino. — Joseph revient à Naples le 26 mai.

I.

La fin de l'année 1806 avait été signalée par les victoires d'Iéna, d'Auerstadt, et l'occupation de la Prusse. La grande-armée, après avoir anéanti les armées de Frédéric-Guillaume, marchant aux Russes, les avait battus dans les journées des 27 et 28 décembre. Ces événements prodigieux avaient produit partout, et principalement en Italie, un immense effet. A Naples, le canon des forts annonça, le 20 janvier, les succès de Napoléon. Joseph jouissait

doublement de triomphes qui, tout en affermissant sur sa tête la couronne des Deux-Siciles, tout en lui étant d'un puissant secours pour aider à la pacification de ses États, ajoutaient à la gloire d'un frère bien-aimé et à la puissance de la mère-patrie.

Les forces militaires de l'ancienne cour n'étaient plus à craindre; chaque jour ses revers détachaient d'elle ses partisans naguère les plus chauds. Il lui restait très-peu d'amis; encore étaient-ils impuissants, et réduits, pour la servir, à des complots souvent infâmes, à ces moyens honteux et criminels rejetés par tout prince qui se respecte. Malheureusement il n'est point d'ennemi plus dangereux pour un gouvernement que le mauvais état des finances, et celles du royaume des Deux-Siciles étaient obérées. L'empereur n'envoyait à son frère aîné que des secours inefficaces, et c'était là une cause de graves embarras, contre lesquels Joseph avait à lutter sans cesse.

Suivant le compte présenté par le ministre Rœderer, les dépenses montaient à 1,200 mille ducats par mois, et les recouvrements ordinaires seulement à 600 mille ducats. Les ressources extraordinaires, qui se composaient d'un emprunt sur le commerce et d'une partie du revenu des biens séquestrés, pouvaient donner un supplément d'environ 200 mille ducats.

Il restait donc à combler un déficit de 400 mille ducats par mois, c'est-à-dire de plus de 21 millions de francs par an. Le roi se décida, dans une situation si critique, à la faire connaître à l'Empereur. Il

expédia près de lui, à la grande-armée, le général César Berthier, son chef d'état-major général, avec tous les documents propres à prouver les charges qui pesaient sur le royaume des Deux-Siciles; il le supplia de lui prêter la somme nécessaire pour le payement de l'arriéré, et de consentir à donner, de plus, 1 million de francs par mois, à valoir sur les dépenses de l'armée française.

En attendant une réponse, qu'on ne pouvait recevoir immédiatement, puisque la grande-armée s'éloignait chaque jour en poursuivant l'ennemi, Joseph songea à assurer la subsistance de la sienne. Elle se composait, outre les troupes françaises, des corps napolitains, dont la force augmentait progressivement, et formait un état militaire imposant, mais fort dispendieux.

Dans différentes provinces, plusieurs propriétaires proposèrent gratuitement des quantités considérables de grains. Ces offres furent acceptées; mais le roi ne voulut pas abuser d'une ressource émanant d'un noble sentiment de patriotisme, et qui ne pouvait amener, d'ailleurs, de bien grands résultats. Le ministre de la guerre eut l'ordre de faire acquitter le prix de ces grains aussitôt qu'il en aurait la possibilité. On mit tout en œuvre pour le recouvrement des impôts.

La fabrication des monnaies d'or et d'argent prit aussi une extension plus considérable. On les frappa à l'effigie de Joseph, avec les armes adoptées pour le royaume, et ces mots sur l'exergue de chaque pièce : *Custos regni Deus.*

II.

Quelle que fût la gêne du Trésor, le roi ne désespérait point de la faire cesser. Elle devait diminuer successivement après les dispositions déjà prescrites en faveur de l'agriculture et du commerce, et celles qu'on se disposait à réaliser encore. On n'en suivit donc pas moins l'exécution des grands projets d'amélioration intérieure.

Les pensions n'étaient pas régulièrement déterminées en raison de l'importance et de la durée des services; l'arbitraire distribuait la faveur, et le vrai mérite était souvent sans récompense. Une loi fixa les pensions de retraite pour les armées de terre et de mer; celles pour tous les emplois civils, pour les veuves et les enfants des hommes morts au service de l'État. Les employés subalternes dans les administrations participèrent aux bienfaits du gouvernement; et, dans le cas de blessures reçues ou d'infirmités contractées dans l'exercice de leurs fonctions, ils furent appelés à jouir des mêmes bénéfices que les militaires. Les droits de tous ainsi réglés, nul ne pouvait en être privé que par l'effet d'un jugement légal ou d'une démission volontaire.

Les passions qui s'étaient déchaînées en 1799 avaient présidé à la distribution des faveurs. Joseph porta un œil scrutateur sur les largesses de la cour à cette époque; il ne confirma que celles qui se trouvèrent fondées sur des motifs légitimes, mais il réintégra dans la jouissance de leurs pensions tous ceux qui en avaient alors été dépouillés.

On avait récemment admis dans le corps des vétérans les militaires qui pouvaient servir encore; beaucoup d'autres vieux soldats, dont les infirmités ne méritaient pas moins d'intérêt, végétaient misérables, sans moyens d'existence, ou avec des secours trop faibles pour être à l'abri de l'indigence. Le roi fonda un hôtel d'invalides calqué sur celui de Paris, à une échelle moins grande. On les recueillit dans cet honorable asile. Un sage et paternel règlement leur assura les soins les plus attentifs pour le reste de leurs jours. La surveillance de l'établissement fut dévolue à un chef assisté d'un conseil d'administration, dont tous les membres étaient choisis parmi les militaires invalides eux-mêmes. A la même époque (commencement de 1807), on agita sérieusement la grande question de la suppression des moines : ce projet rencontra une vive opposition, souleva des débats fort animés, dont nous indiquerons plus loin le résultat. Racontons d'abord quelques événements qui doivent trouver place ici.

III.

Les aides de camp envoyés par le roi dans les Calabres étaient revenus le 22 janvier; ils lui firent des rapports peu consolants. La place d'Amantea tenait encore. Les excès auxquels s'étaient livrées les troupes, irritées d'une guerre si cruelle, étaient de nature à retarder une pacification, cependant bien nécessaire. Joseph écrivit au général Reynier, en lui recommandant de faire tous ses efforts pour

calmer le ressentiment des soldats, et pour les ramener à une discipline propre à rassurer les habitants.

Il résolut d'établir dans ces provinces un commissaire investi de pouvoirs extraordinaires, afin de surveiller l'administration civile et militaire, de réprimer les abus qui s'étaient introduits dans celle de la justice, et d'alléger le plus possible les maux que le pays avait à souffrir.

Pour obtenir d'heureux effets d'une pareille mission, il était surtout essentiel qu'elle fût remplie par un homme qui, agissant dans un accord parfait avec l'autorité militaire, la trouvât disposée toujours à le seconder. Cette mission fut confiée à M. Louis Reynier, frère du général commandant les troupes. Elle n'eut pas tout l'effet qu'il était permis d'en attendre; cependant elle ne fut pas sans utilité. Les Calabrois y virent du moins une preuve de la sollicitude du roi, et le désir de les soustraire aux rigueurs qu'ils avaient encourues.

Amantea, qui était la place d'armes des rebelles, se rendit après plusieurs mois de résistance. Privés de leur dernier point d'appui, fatigués des horreurs qu'ils avaient commises ou provoquées, trouvant une sévérité moins inflexible, les insurgés cherchèrent, dans l'amnistie qui leur était accordée, le repos dont ils regrettaient de n'avoir pas su jouir plus tôt.

La même dépêche (reçue le 22 février), qui annonçait au roi la capitulation d'Amantea, l'informait que la flotte anglaise, depuis longtemps en Sicile, avait

mis à la voile. Elle ne s'était point montrée dans les parages de Naples. Joseph voulut profiter de son éloignement momentané pour tenter une expédition sur l'île de Capri. Le 3 mars, le général Merlin partit avec 1,600 hommes pour enlever cette île, foyer des brandons incendiaires de la cour de Palerme. La tempête dispersa les bâtiments sur lesquels les troupes étaient embarquées, et les força de rentrer dans le port de la capitale, après avoir éprouvé des avaries. Ce contre-temps était d'autant plus fâcheux que cette tentative ayant donné l'éveil à l'ennemi, il redoubla de précautions, afin de repousser une attaque dont le succès avait pour garantie principale une descente brusque et imprévue.

Au nord de l'Europe, cependant, se livraient des batailles de géants. Depuis les guerres de Charles XII contre le czar Pierre le Grand, il y avait eu peu d'exemples de campagnes d'hiver aussi rudes dans un pays aussi froid.

Les Russes étaient accoutumés à ce dur climat, les Français l'affrontaient avec courage ; ils bravaient les glaces de la Pologne, comme ils avaient bravé les sables brûlants de l'Égypte quelques années auparavant. Serré de près dans sa marche rétrograde, Alexandre attaqua Napoléon à Eylau avec des forces très-supérieures ; mais le génie du chef et la valeur des soldats triomphèrent de tous les obstacles. La nouvelle de cette bataille sanglante, de cette victoire longtemps disputée et chèrement achetée, parvint bientôt à Naples, où elle combla les partisans de la France de joie et d'admiration.

IV.

Néanmoins, vers le milieu du mois de mars, des bruits sourds firent pressentir des projets hostiles. Les Anglais avaient embarqué 5 à 6 mille hommes à Messine ; il était probable que, sous peu, ils risqueraient une descente pour essayer de raviver la guerre à l'intérieur. La police de Naples avait découvert une correspondance que l'ennemi entretenait par l'île de Capri avec un certain M. Vecchioni, président de l'une des premières cours judiciaires du royaume. Ce magistrat avait sollicité avec instance une place de conseiller d'État, que Joseph lui avait accordée depuis cinq mois ; il avait paru sensible à cette faveur, et témoigné sa vive reconnaissance. Puis tout à coup, sous le prétexte de mauvaise santé, il s'était retiré à Pozzuoli, déclarant ne plus vouloir s'occuper que de son rétablissement. Au lieu de cela, il ne songea qu'à trahir le souverain auquel il avait juré fidélité. Le ministre de la police produisit des preuves de cette perfidie ; elles étaient évidentes ; le coupable fut arrêté, et traduit devant une commission militaire. Mais c'était un vieillard ; jusqu'alors sa vie avait été pure : il implora la clémence du roi, qui, fermant les yeux, ne voulut voir qu'une erreur là où il y avait crime. Salicetti demanda à mettre au moins cet agent secret de l'ancien gouvernement hors d'état de favoriser les conspirations, en le laissant provisoirement en prison. Cette fois sa demande était juste. Cepen-

dant Joseph, sans la blâmer, ne l'accueillit point. « Pourquoi, dit-il, laisser plus longtemps en prison ce malheureux vieillard? Il est assez puni ; faites-le mettre en liberté. » Ainsi perçait en toute chose la bonté de ce philosophe, poussé sur un trône par des circonstances en dehors de sa volonté.

V.

Revenons maintenant à la suppression des moines. Les avis étaient partagés au conseil, et les débats furent très-vifs. Cette grande question avait été agitée une première fois le 6 février.

Les ministres napolitains, et particulièrement le duc de Cassano, qui avait le portefeuille des affaires ecclésiastiques, inclinaient vers une réforme partielle. Il leur paraissait suffisant de supprimer un certain nombre de couvents. Ils demandaient à ce que les moines des établissements supprimés fussent versés dans les autres du même ordre maintenus, et auxquels on rendrait même la faculté d'admettre des novices, s'ils la méritaient par une conduite exemplaire.

Les ministres français, et surtout celui de l'intérieur, le comte Miot, insistaient pour une réforme radicale, considérant la faculté que l'on voulait accorder comme une transaction indigne du gouvernement : l'admission des novices était, en effet, une mesure diamétralement opposée au but que le roi voulait atteindre, celui de réduire le nombre toujours croissant des moines. Il combattit cette pro-

position, qui fut abandonnée. Mais, sur les autres mesures, Joseph crut devoir s'imposer une réserve qui laissât un libre cours aux raisonnements développés avec chaleur et talent de part et d'autre. Une commission fut chargée de les examiner avec calme. On la composa des ministres du culte et de l'intérieur, et du secrétaire d'État Ricciardi.

Le projet de loi fut rapporté avec des modifications le 13 février. On se bornait à la suppression totale des couvents qui appartenaient aux ordres de Saint-Benoît, de Saint-Bernard, et de leurs différentes affiliations, telles que les Olivetains, les Célestins, les Virginiens, les Chartreux, les Camaldules, etc.

Les ordres mendiants étaient conservés. Ce *mezzo-termine* déplaisait aux ministres français, qui auraient voulu trancher la question, et porter un coup plus décisif aux institutions monacales. Mais le duc de Cassano représenta, non sans raison, que les moines mendiants vivaient dans la plus grande intimité avec les gens du peuple, pour lesquels ils étaient des confidents, les consolateurs des âmes; que les masses ne manqueraient pas d'être très-sensibles à la privation de leur société, dont elles avaient contracté l'habitude; que leurs couvents, au surplus, ne se soutenant plus guère que par le secours des monastères dont la suppression était décidée, la chute de ceux-ci entraînerait forcément sous peu celle des autres.

Persuadé qu'il était prudent de ménager l'opinion, Joseph s'abstint de contrarier celle dont les minis-

tres napolitains étaient les organes : c'était déjà faire un grand pas que de restreindre à ce point le nombre des moines. Les couvents que l'on supprimait étaient les plus richement dotés. Leurs biens furent consacrés à des établissements de bienfaisance et d'instruction publique. La vente de leurs immeubles, désormais divisés entre une foule d'acquéreurs, favorisait les vues politiques du roi, car elle améliorait le sort de la classe laborieuse, et rendait un service immense à l'agriculture. Le produit de cette vente mettait à même de subvenir aux dépenses de l'État et de payer ses créanciers; d'ailleurs, un corps qui ne se recrute point doit peu à peu diminuer et s'éteindre. La loi fut donc adoptée. Comme on l'avait fait pour une autre loi non moins importante, en la promulguant on la fit précéder d'un résumé des considérations qui l'avaient dictée, et qui était ainsi conçu :

« La force des choses oblige chaque nation à sui-
« vre avec plus ou moins de lenteur les mouvements
« imprimés par l'esprit de chaque siècle. Les ordres
« religieux, qui ont rendu tant de services dans les
« temps de barbarie, sont devenus moins utiles par
« l'effet du succès même de leur institution. Notre
« sainte religion, désormais glorieuse et triomphante,
« n'est plus réduite à fuir la persécution dans l'obs-
« curité des cloîtres. Les autels sont érigés jusque
« dans l'intérieur des familles : le clergé séculier a
« répondu à notre confiance et à celle de nos peuples.
« L'amour des arts et des sciences généralement ré-
« pandu, l'esprit colonial, commercial et militaire, ont

« forcé tous les gouvernements de l'Europe à tour-
« ner vers ces objets importants le génie, l'acti-
« vité et les moyens de leurs nations. L'entretien de
« forces considérables de terre et de mer entraîne
« la nécessité de grandes réformes dans d'autres
« parties de l'économie générale de l'État; le pre-
« mier devoir des peuples et des princes est de se
« mettre à même de se défendre contre les agres-
« sions de leurs ennemis.

« Considérant, néanmoins, que nous devons con-
« cilier ces principes avec le respect dont nous som-
« mes pénétrés envers ces lieux célèbres qui, dans
« les temps barbares, recueillirent et consacrèrent
« le feu sacré de la raison et le dépôt des connais-
« sances humaines;

« Et voulant traiter avec justice et bienveillance
« ceux de nos sujets qui sont aujourd'hui membres
« des ordres religieux, etc. »

Voici maintenant quelles étaient les principales dispositions de la loi :

Les religieux des ordres supprimés, et dont les propriétés réunies aux domaines de l'État devaient être vendues au profit de ses créanciers, jouissaient d'une pension de 120 ducats ou 528 francs chacun, à partir du jour où ils sortaient de leurs monastères.

Les abbayes de Mont-Cassin, de la Cava et de Monte-Vergine renfermaient des bibliothèques considérables, des dépôts d'archives et de manuscrits précieux : la garde en fut confiée à cinquante religieux des plus instruits dans l'abbaye de Mont-Cassin, et à vingt-cinq dans chacun des deux autres. Ces reli-

gieux devaient mettre en ordre les livres et les manuscrits, en faisant connaître les ouvrages qui pouvaient intéresser les arts, les sciences, et surtout l'histoire du royaume. Ils conservaient les habitations avec leurs dépendances, un bien rural, et le mobilier qui leur était nécessaire. Un supplément de pension leur fut accordé, outre la dotation annuelle de 10 mille francs mise à la disposition du directeur de chacune de ces maisons. Un hospice de santé fut fondé à la chartreuse de la Padula, lieu remarquable par la salubrité de l'air que l'on y respire, autant que par la beauté de la position. Cet hospice fut remis aux soins de cinquante religieux avec un directeur, et les mêmes avantages que ceux attribués aux religieux chargés des dépôts littéraires.

Le col de Campo-Tenese, qui touche aux Calabres, et la plaine de Cinque-Miglia dans les montagnes des Abruzzes, étaient deux passages périlleux pendant l'hiver. On ordonna la construction de deux hospices destinés à recevoir les voyageurs et à leur porter secours. A chacun de ces hospices devaient être attachés vingt-cinq religieux jouissant d'une pension plus élevée que celles assignées aux autres, parce que leurs fonctions étaient plus pénibles. Les directeurs reçurent, en outre, des fonds suffisants pour l'achat de tous les objets convenables à de pareils établissements.

Les traitements des curés et des desservants furent augmentés. Les vases et les ornements des églises, des couvents supprimés, furent distribués à celles des paroisses qui en étaient dépourvues.

Tout le mobilier de ces couvents fut remis aux hôpitaux militaires et civils.

On réunit les tableaux, statues, bas-reliefs et autres objets d'arts, pour enrichir le musée national que le roi voulait fonder.

Les religieux des ordres mendiants, qui voulaient consacrer leurs loisirs à l'éducation de la jeunesse, furent invités à en demander l'autorisation, qui fut aussitôt accordée, avec la rétribution due à leur zèle.

Ainsi, à la paresse qui reposait mollement au fond des cloîtres, succédait l'exercice de talents et de vertus utiles; et la suppression des moines, sans leur nuire, était avantageuse au clergé, à la religion, à la société tout entière.

VI.

Une antique institution était restée debout, et ne se trouvait plus en harmonie avec celles qui venaient d'être fondées : c'étaient les *fidéïcommis* ou substitutions, ordinairement contraires aux intérêts des *cadets de famille*. On agita leur suppression. Le marquis de Gallo prit une part très-active à la discussion qui s'ouvrit à ce sujet. On ne l'avait jamais entendu parler avec autant d'abondance; l'emportement dont à la fin il ne put se défendre en réfutant ses adversaires, contrastait avec la réserve silencieuse et diplomatique dans laquelle il se renfermait assez volontiers au conseil : c'est qu'il était cadet de famille, et qu'il plaidait sa cause en ap-

puyant une loi d'ailleurs fort juste, et qui fut adoptée le 16 mars.

Joseph était persuadé qu'il ne serait pas impossible de réveiller le génie national, et de rendre au pays la gloire qu'il avait due jadis aux sciences et aux arts.

Cette terre classique renfermait dans son sein ou présentait sur toute sa surface de précieux monuments dont l'étude, en rappelant de grands souvenirs, pouvait la faire briller d'un nouvel éclat. Pour ranimer le goût de cette étude des monuments et des beaux-arts, il fonda, le 17 mars, l'Académie royale d'histoire et d'antiquités. Le nombre de ses membres était fixé à quarante; les vingt premiers, nommés par le roi dès leur réunion en académie, avaient à lui proposer trois candidats pour chacune des autres places vacantes.

Le directeur du musée qui allait être formé avec les objets antiques trouvés dans les fouilles; celui de l'établissement où se déchiffraient les manuscrits sur *papyrus* provenant des ruines de *Pompeia*, et celui de l'Imprimerie royale, devaient être choisis parmi les membres de l'Académie.

Joseph accorda un fonds annuel de 10 mille ducats ou 44 mille francs à cette Académie d'histoire et d'antiquités : 8 mille ducats étaient destinés à être distribués en jetons de présence; 2 mille, à fonder des prix destinés aux auteurs des quatre meilleurs ouvrages. Elle devait tenir, chaque année, deux grandes séances, où serait faite l'analyse des ouvrages qui auraient mérité ces prix, décernés en assemblée publique.

Dans chaque province elle pouvait nommer un correspondant.

La première séance eut lieu dans une salle du palais, où le roi voulut assurer provisoirement les académiciens de sa protection, du désir de profiter de leurs lumières, et de sa coopération au succès de leurs travaux.

Par un décret publié en même temps, furent nommés les vingt premiers académiciens, en tête desquels figurait le savant et modeste père Andrès, ancien jésuite, connu par un ouvrage où il avait fait preuve d'une profonde érudition et d'une critique judicieuse (1). Les autres, qui avaient également acquis de la célébrité, étaient : le chevalier Arditès, l'archevêque Cala, l'archevêque Capecelatro, l'abbé Gaetano, Carcani, Carelli, l'abbé Ciampitti, le médecin Cottugno, François Daniel, le conseiller d'État Delfico, Gargiulli, l'abbé Donato Giglio, l'abbé Gaetano Greco, l'évêque Lupoli, l'abbé Jérôme Morano, le général Parisi, l'abbé Barthélemi Perretti, l'évêque Rossini, le chanoine Rossi, le chevalier Villarosa.

Notre but, en indiquant les noms et les qualités de ces académiciens, est de faire connaître à peu près quel était à cette époque, à Naples, l'état de la société. On voit que, sur vingt savants, onze étaient ecclésiastiques, et deux seulement de la classe des

(1) Cet ouvrage est intitulé *de l'Origine, des progrès et de l'état actuel de la littérature, des sciences et des arts.* L'auteur démontre l'influence des Arabes sur les progrès des connaissances en Europe. S'élevant au-dessus des préjugés et des préventions de tout genre, il juge avec une égale impartialité tous les écrivains dont il examine les travaux.

nobles, dont le plus grand nombre dédaignait de s'instruire.

Les finances peu à peu sortaient du chaos où elles avaient longtemps été plongées.

On continuait la liquidation de la dette publique; une partie des pensions était réglée.

Joseph ordonna que le grand-livre, dont l'établissement avait été prescrit, fût ouvert sans délai aux créanciers qui voudraient y obtenir des inscriptions. En outre, et pour satisfaire ceux qui préféreraient un autre genre de payement, les biens nationaux, dont la masse était grossie de ceux des couvents supprimés, furent mis en vente sur-le-champ.

VII.

Le calme, qui s'affermissait enfin, favorisait le développement des avantages résultant des institutions nouvelles. Joseph résolut d'en profiter pour visiter les provinces de ses nouveaux États où il n'avait pas encore pu se rendre. Il partit de Naples le 21 mars 1807, désireux de s'assurer par lui-même si ses vues étaient fidèlement remplies. Il se rendit dans la Pouille et dans les contrées voisines, dont il n'avait traversé qu'une partie en revenant des Calabres.

Il n'ignorait pas combien la vérité arrive difficilement jusqu'aux marches du trône. Pendant son voyage, elle n'eut pas de peine à se faire jour. Souvent, seul, à pied, il pénétrait dans la foule assemblée sur son passage, et l'interrogeait avec une affa-

bilité qui inspirait la confiance. Toute plainte fondée était accueillie. Il fut frappé d'apprendre des malversations qu'il eût toujours ignorées, s'il n'eût reçu les confidences de gens qui, de loin, n'eussent jamais osé les révéler.

A la suite d'informations sérieuses et de faits graves, plusieurs fonctionnaires furent destitués ; le roi les remplaça immédiatement par des hommes dont il avait reconnu l'intégrité.

Les conseillers d'État duc de Canzano, duc de Saint-Arpino, et Nolli, furent nommés intendants des provinces de Bari, de Lecce, et de Capitanata.

Ceux des secrétaires généraux et sous-intendants dont la conduite avait été irréprochable furent seuls conservés dans leurs emplois.

La même sévérité fut déployée envers les autorités militaires. Le désintéressement rehausse la gloire : un général qui l'avait oublié en tolérant des exactions, le général F...., fut renvoyé en France.

Il existait une commission militaire à Bari. Le roi la supprima, convaincu que si l'on est obligé, dans les instants de crise, de recourir à un épouvantail qui sauve les partisans de troubles en les effrayant, rien n'autorise à intervertir le cours ordinaire de la justice lorsqu'elle peut suffire au maintien de la tranquillité. Les prévenus qu'elle avait à juger furent renvoyés devant les tribunaux civils.

Joseph était très-désireux de savoir si l'agriculture se ressentait réellement des améliorations qu'il avait eu en vue de lui faire éprouver en ordonnant la division du *Tavoliere* de Pouille. Il reconnut avec

grande satisfaction que ces améliorations, déjà sensibles, ne pourraient que s'accroître avec le temps; mais il apprit qu'une dépêche ministérielle (*un dispaccio*) du 26 août 1806 avait privé du bénéfice de la loi un grand nombre de pasteurs. Ces hommes, parce qu'ils conduisaient leurs troupeaux, durant les chaleurs de l'été, aux pâturages des montagnes éloignées, avaient, à leur retour, trouvé les terres que réclamait leur industrie concédées à des individus dont plusieurs possédaient d'autres biens, et auxquels ces terres étaient par conséquent moins indispensables. Ces pasteurs furent autorisés à demander, dans le délai d'un mois, celles qui leur étaient nécessaires; et la junte chargée de l'administration du *Tavoliere* reçut ordre d'accueillir ces demandes, en faisant toutefois rembourser les à-compte qu'avaient payés sur le cens annuel les colons à qui elles avaient d'abord été destinées.

Des habitants de la ville de Foggia, industrieux mais pauvres, participèrent à la même faveur.

D'anciens édits ordonnaient la levée de 8 hommes par mille âmes. Exécutés à la lettre, ces édits auraient ravi environ 60 mille hommes au commerce et à l'agriculture. La présence des troupes françaises permettait des modifications. La levée fut réduite à 1 homme sur mille âmes. Tous les individus excédant ce nombre, et qui n'étaient pas encore incorporés dans les régiments napolitains, furent ainsi rendus à leur famille.

Les vexations et les abus cessèrent de présider au recrutement; il n'y eut plus d'exceptions que pour

les jeunes gens qui, n'ayant point de frères, étaient l'unique soutien de leurs familles, et pour les hommes mariés ou veufs avec des enfants (1).

Mais en conservant à l'industrie des bras pour le moment inutiles à la défense du territoire, Joseph cherchait néanmoins à ranimer dans la nation l'esprit militaire.

Deux causes contribuaient principalement à étouffer cet esprit chez le peuple : la première prenait sa source dans la législation, qui, imposant le service militaire comme une peine, souillait par un mélange impur une noble profession; la seconde était la facilité de trouver dans les ordres monastiques et plus de repos et plus de considération.

Joseph avait supprimé les moines; il interdit les rangs de l'armée aux hommes flétris par des condamnations judiciaires. Le soldat ne subit plus de châtiments qui tendent à l'avilir; il fut soumis au même code pénal que les troupes françaises.

Les causes n'existaient plus, mais l'effet subsistait encore : il s'efforça de l'anéantir, il s'efforça d'exciter l'émulation en accordant des distinctions et des récompenses aux hommes qui se signalaient dans les corps réguliers, même dans les gardes natio-

(1) Il est facile de s'apercevoir que la plupart des mesures adoptées par le roi Joseph étaient calquées sur ce qui se faisait alors et se fait encore actuellement en France. En lisant ces détails d'administration intérieure, on peut reconnaître combien le frère aîné de Napoléon avait à travailler pour organiser les différents services, combien il mettait de zèle et d'activité à remplir ses nouveaux devoirs, et quel bien il fit, en peu de temps, à ce beau pays, encore abâtardi par de déplorables institutions.

nales. L'avancement ne fut plus exclusivement réservé à la naissance; il devint l'apanage du mérite, des services, de la bravoure et de la capacité.

Joseph avait fait un appel à la jeunesse napolitaine : elle y avait répondu en se présentant pour former le corps de vélites attachés à la garde royale.

Il espéra que cet exemple serait suivi : il autorisa les communes à recevoir des enrôlements volontaires pour le recrutement de l'armée. Ce n'était qu'à défaut de volontaires que les soldats qu'elles avaient à fournir devaient, sans aucun privilége de rang ni de fortune, être désignés par le sort.

La carrière des armes, cessant d'être un objet d'indifférence ou d'aversion, commença à devenir ce qu'elle doit être, honorable et honorée.

Après avoir parcouru les provinces de la Pouille, le roi se rendit à Tarente pour examiner les fortifications qu'il avait prescrit d'y élever, dans le but de créer là un grand établissement maritime.

Il y fut informé que les fouilles qui se faisaient dans le royaume, soit au compte du gouvernement, soit au compte des particuliers, donnaient lieu à des spéculations d'où résultait l'exportation des objets les plus précieux d'antiquités. C'était une richesse particulière au pays. L'exportation fut à l'instant interdite jusqu'au moment où le chevalier Arditi, savant antiquaire, membre de l'Académie royale, présenterait un règlement tendant à conserver tout ce qui pouvait être utile aux progrès des sciences et des arts.

VIII.

Joseph, absent de Naples depuis vingt jours, jugea que son retour y était nécessaire. Il traversa de nouveau ces provinces où il avait donné des preuves de sa bienveillance, et où sa justice lui avait concilié l'affection de ses peuples. Pendant tout son voyage, il en avait reçu les plus touchants témoignages. Il rentra dans sa capitale le 12 avril.

Le général Berthier (César) était revenu du quartier général de la grande-armée le 24 mars. L'Empereur avait consenti à envoyer 500 mille francs par mois pour aider à payer les dépenses de l'armée. Un tel secours était bien au-dessous de celui que le roi avait demandé; mais l'ordre établi dans l'administration devait créer et créa bientôt en effet des ressources. Joseph chargea le général Berthier du commandement de la Pouille, et choisit le général Lamarque pour le remplacer auprès de lui dans les fonctions de chef d'état-major.

Pendant l'absence du roi, la marche des affaires avait été moins active que l'esprit de mésintelligence entre les ministres.

D'après des bruits accrédités peu de temps après son départ, les Français allaient être écartés du ministère.

Cela était faux, mais il était vrai que Joseph s'était décidé à opérer des changements. Le lendemain de son retour à Naples, il les fit connaître en conseil d'État.

Le général Mathieu Dumas fut nommé grand ma-

réchal du palais, et le ministère de la guerre, réuni à celui de la police générale, fut confié à M. Salicetti.

Le ministère du culte fut réuni à celui de la marine, et le duc de Cassano nommé grand veneur.

Le ministère de la maison royale fut supprimé, et le duc de Campochiaro envoyé comme ambassadeur en Hollande auprès du roi Louis. L'administration des domaines de la couronne fut confiée au conseiller d'État Macédonio, et les autres branches du ministère réunies à celui de l'intérieur, ainsi que l'administration de la ville de Naples.

Le conseiller d'État Ferri-Pisani eut la surintendance générale des postes (1).

Les secrétaires généraux des ministères furent supprimés.

Les attributions relatives au commerce avec les nations étrangères, et qui dépendaient auparavant du ministère de la marine, passèrent à celui des relations extérieures, plus à même d'aplanir les difficultés qu'élevaient les prétentions des agents de quelques puissances.

IX.

Un décret limita les facultés que s'arrogeaient ar-

(1) M. Ferri-Pisani, qui occupa, soit à Naples, soit en Espagne, auprès du roi Joseph, les postes les plus élevés ou des emplois de confiance, avait épousé la fille du maréchal Jourdan. Ses deux fils, dont l'aîné a pris le nom de Ferri-Pisani-Jourdan, font actuellement partie de l'armée française, l'un comme officier supérieur d'artillerie, l'autre comme aide de camp du prince Napoléon.

bitrairement les consuls, vice-consuls, chanceliers et autres employés de gouvernements étrangers, et les assujettit à présenter leurs patentes munies de l'approbation du roi, formalité sans laquelle ils n'étaient point reconnus.

Ils devaient se borner à protéger les sujets de leurs nations respectives en facilitant les transactions sur les affaires litigieuses pour lesquelles ils seraient consultés, mais il leur était enjoint de s'abstenir de tout acte de juridiction relative, soit au sauvetage, soit aux ventes, à l'extinction des feux, de cargaisons de navires; juridiction qui était exclusivement réservée aux magistrats napolitains. Tout acte de juridiction pareille, exercé par des agents étrangers, était déclaré nul; puis il était ensuite dénoncé aux souverains, près desquels on devait réclamer la punition des consuls qui oseraient y concourir. Si ces consuls étaient nés dans le royaume de Naples, ils étaient condamnés au bannissement à perpétuité.

La même peine était prononcée contre quiconque achèterait des cargaisons de bâtiments vendues sans l'intervention des autorités légitimes.

Ces dispositions, qui annonçaient une fermeté que l'on était peu accoutumé à voir dans le gouvernement napolitain, furent strictement observées.

X.

Le roi se souvenait du *dispaccio*, qui aurait ruiné bien des familles s'il ne s'était trouvé lui-même à

portée de recueillir leurs doléances ; il avait réglé les formes à suivre pour la publication des lois délibérées au conseil d'État, lois qui devaient être revêtues de sa signature ainsi que ses décrets, et contre-signées par le secrétaire d'État. Cependant, les ministres n'avaient pas renoncé à la vieille formule du *dispaccio*. Chacun d'eux transmettait à ses subordonnés les moindres décisions administratives comme si elles eussent été rendues par le roi, de telle sorte que l'un d'eux pouvait ordonner précisément le contraire de ce que l'autre avait prescrit, et cela toujours au nom du souverain. Joseph, en rappelant dans le décret qu'il fit publier à cet égard que les déterminations qui lui seraient dictées par son amour pour les peuples ne devaient avoir d'autre organe que lui-même, abolit cette funeste coutume. Les ministres devinrent par conséquent responsables des ordres et des instructions qu'ils donnaient en leur propre nom.

XI.

Inflexible envers les prévaricateurs subalternes, Joseph n'était pas moins sévère pour les hommes haut placés qui étaient convaincus de favoriser les abus.

Des rapports d'une nature très-grave lui étaient parvenus contre un agent de police nommé Monglas, en résidence à Castellamare et employé par le ministre Salicetti. Ou ce ministre était instruit des excès dénoncés au roi, et alors il aurait dû les réprimer ; ou bien il les ignorait, et on ne pouvait excuser sa négligence. Salicetti, que l'on croyait au comble de

la faveur, était sur le point de perdre le double ministère à la tête duquel il se trouvait. Il se justifia par des explications qui commencèrent à calmer le courroux du roi. Mais ce qui le sauva fut un événement qui survint, et que nous allons rapporter.

Des assassins envoyés de Palerme s'étaient cachés près de Castellamare pour attenter aux jours du roi dans les courses qu'il faisait aux environs de Naples, sans défiance, ne prenant nulle précaution pour sa sûreté. Il reconnut combien la police était vigilante. Ce même Monglas, contre lequel Joseph était prêt à sévir, découvrit et signala à Salicetti les assassins, dont le projet fut déjoué au moment où ils allaient le mettre à exécution.

Un colonel napolitain n'avait pas rougi d'accepter une mission aussi infâme; il fut arrêté, interrogé, convaincu, jugé, et fusillé. Ses complices, que l'on ne put saisir, avaient menacé de venger sa mort. En effet, deux jours plus tard, Monglas tombait sous leurs coups; ils immolèrent jusqu'à son chien, que l'on trouva étendu sur son cadavre.

Il n'y avait plus de torts à punir, il n'y avait plus que le malheur à plaindre.

Cet événement prouvait à Joseph combien était précieux, dans des circonstances encore difficiles, un homme qui, à une grande pénétration, unissait l'activité, l'énergie et l'audace. Au fond, le roi eût regretté d'avoir à l'éloigner de sa personne; il le conserva au ministère. Sans doute Salicetti accordait volontiers son appui à ces hommes qui suivent les armées comme des vampires, qui sont un fléau

pour le pays, dont ils sont toujours prêts à exploiter les ressources. Joseph n'ignorait pas que son ministre avait la faiblesse d'aimer à grossir sa clientèle de semblables êtres; aussi avait-il toujours les yeux ouverts sur le protecteur et sur les protégés, prêt à modérer l'un et à réprimer les autres.

Les courses du roi dans les provinces de la Pouille avaient été suivies d'heureux, résultats, qui se firent sentir jusque dans les Calabres. Il obtint un triomphe plus doux que celui résultant de la crainte ; il conquit les sympathies de ses peuples. Il lui restait à parcourir les provinces des Abruzzes ; il résolut de consacrer quelques jours à ce voyage.

XII.

Le 14 mai 1807, il partit de Naples pour visiter ces contrées habitées jadis par les Sabins, les Marses, etc. Il y trouva des habitants laborieux et pacifiques sous une administration telle qu'il la désirait, ferme et paternelle. Il n'eut que des éloges à donner aux autorités civiles et militaires (1).

Les Abruzzes sont traversées par les Apennins, dont les ramifications forment des chaînons d'un aspect bizarre, de superbes vallons, et des plateaux dont l'ensemble offre un tableau pittoresque. Mais les communications, difficiles en tout temps, deve-

(1) Ces provinces étaient sous l'autorité de Gouvion Saint-Cyr, qui non-seulement avait su, par sa fermeté, les préserver des maux de la guerre, mais qui avait tenu d'une main ferme la balance de la justice.

naient souvent impraticables, après la fonte des neiges, sur un terrain mêlé de sable et d'argile. Les populations célébrèrent l'arrivée du roi par l'entreprise spontanée des routes à construire. Afin de donner une direction à leurs efforts, Joseph nomma une junte composée du général Partouneaux, des intendants des trois provinces, d'un propriétaire et d'un ingénieur de chacune de leurs capitales. Il chargea la junte de lui faire un rapport détaillé des travaux exécutés dans le délai de quatre mois, tant pour l'ouverture de routes nouvelles que pour la réparation de celles qui existaient déjà. Il se réserva d'accorder des récompenses aux communes qui les auraient poussés avec le plus d'activité, en les dispensant de payer leurs contributions arriérées.

La population de ces provinces, qui aurait dû naturellement augmenter sous un climat admirable, diminuait chaque année. L'agriculture eût suffi pour en faire vivre tous les habitants, s'ils avaient su lui donner l'extension dont elle était susceptible ; mais sur quelques points on manquait de bras, ailleurs les bras manquaient de travail. Beaucoup d'habitants allaient en chercher dans la campagne de Rome et jusque dans la Toscane, où bientôt, oubliant leur patrie, ils étaient perdus pour elle.

Joseph résolut de prévenir une émigration si fâcheuse.

Entre autres dispositions qui tendaient à encourager l'agriculture, il en adopta deux qui devaient, en la ranimant, donner à une foule d'ouvriers des occupations utiles.

La première de ces dispositions avait pour but de tourner l'attention des propriétaires vers un genre d'industrie facile, mais négligé dans les Abruzzes comme dans les autres provinces : l'irrigation, qui ajoute si puissamment à la fertilité du sol. Il fut prescrit d'ouvrir et de restaurer l'ancien canal de Corfinium, pour féconder le territoire de la ville de Sulmona (1).

La seconde avait une plus haute portée. Joseph en conçut l'idée sur les bords du lac de Fucino.

Ce lac, dont la circonférence est de vingt-six milles, à peu près neuf lieues de France, est environné de belles collines et de plusieurs villages considérables, menacés depuis quelque temps d'être inondés par suite de la crue progressive des eaux. Le seul moyen d'obvier à cette inondation était de rétablir le grand ouvrage construit par les Romains, le fameux *émissaire* de Claude, pour faire écouler ces eaux dans le Livis, devenu *Garigliano*. C'était un travail énorme et qui nécessitait de grandes dépenses, mais il devait rendre à la culture une vaste étendue de terrain très-fertile. L'exécution en fut ordonnée ; et si elle éprouva des retards, ils ne furent occasionnés que par l'insuffisance des ressources du Trésor.

Après un voyage de quelques jours, Joseph revint à Naples, où il rentra le 26 mai.

(1) Patrie d'Ovide.

CORRESPONDANCE

RELATIVE AU LIVRE SIXIÈME.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 14. Le maréchal Masséna rendra compte à Votre Majesté de la situation de ce pays. Ce qu'il ne pourra pas dire aussi positivement que moi, c'est qu'il est de toute impossibilité que les affaires se soutiennent sans un secours extraordinaire, et le plus prochain possible. Le général de cavalerie Bron et l'adjudant-commandant Fournier, le général du génie Lajouski, m'ont témoigné le désir de se rendre à la grande-armée. Ils vont partir. Ce dernier, originaire de Pologne, a été longtemps employé à reconnaître le pays au delà de la Vistule; j'ai pensé qu'il pourrait être utile à Votre Majesté.

Jos. à Nap. Naples, 1er janvier 1807.

Je fais partir beaucoup d'officiers polonais. L'infanterie est en marche des Calabres pour arriver à Naples; elle est réduite et fatiguée; nous faisons ici une guerre extrêmement pénible. Je demande à Votre Majesté le grade de général de brigade pour les colonels Abbée, du 23e léger; Huard, du 43e de ligne; Pastol, du 52e de ligne.

Je remercie Votre Majesté des décorations qu'elle veut bien accorder aux personnes pour lesquelles je les avais demandées. »

Nap. à Jos. Varsovie, 2 janvier 1807.

« Mon frère, par l'état de situation du 24 novembre, je vois que les deux brigades de la réserve provisoire, qui avaient été formées des dépôts de Naples et composées de huit bataillons, ne sont pas encore dissoutes, et que les détachements n'ont pas rejoint leurs corps. J'espère que cette opération sera faite à l'heure qu'il est. Cela porte un grand désordre dans la comptabilité, cela décourage les corps, cela a toute espèce d'inconvénients. Les officiers et sous-officiers de ces bataillons provisoires sont d'ailleurs nécessaires aux dépôts, pour instruire le grand nombre de conscrits qui vient d'y arriver. Je vous recommande cet objet, qui est très-important. Renvoyez aux dépôts les majors, officiers et sous-officiers des troisièmes bataillons, et donnez aux détachements provisoires l'ordre de rejoindre leurs régiments. »

Joseph au général Reynier. Naples, 5 janvier 1807.

« Général, je reçois votre lettre du 18. J'ai trouvé les observations que vous me faites fort justes (1). Je rends bien justice à votre zèle et à votre attachement pour moi; je ne doute pas que vous ne répondiez parfaitement à la confiance que j'ai en vous; mais il est quelques points où nous ne sommes pas absolument d'accord. Il résulte, du mémoire que vous m'avez envoyé, que l'occupation de Cotrone, de Scylla, de Reggio, devrait être effectuée par nous. Vous voulez toujours vous établir trop positi-

(1) Cette lettre, adressée au général Reynier en réponse aux siennes, fut écrite par Joseph après le départ des Calabres du maréchal Masséna.

vement dans les extrémités de la Calabre : mon opinion est de ne pas avancer d'un pas, et de se tenir prêt à abandonner ces points extrêmes, si l'ennemi tentait un débarquement. Dans cette hypothèse, mon intention est que vous ne laissiez aucun corps en arrière, et que vous vous retiriez sur Cosenza, et, selon les circonstances, sur Castrovillari.

Il faut donc que, dans toutes les opérations que vous ferez, vous ayez toujours en vue la possibilité de l'événement que je suppose, et que vous ayez d'avance pris toutes vos mesures pour ne pas être embarrassé dans votre marche. Il faut donc diriger sur Castrovillari vos malades, et ne conserver que ceux qui donnent espérance d'une très-prochaine guérison. Lorsque je parle d'un débarquement de l'ennemi, ce n'est pas de ceux qu'effectuent continuellement les brigands envoyés par la reine Caroline, mais bien d'une opération sérieuse, préparée et exécutée par les Anglais dans le but de vous séparer du reste de l'armée : c'est là ce que je veux éviter, à quelque prix que ce soit. Je veux agir avec toutes mes forces réunies. Si l'ennemi débarque en Calabre, il est probable aussi qu'il débarquera en Pouille, et qu'il fera tous ses efforts à la fois pour en imposer au peuple et l'attirer dans son parti.

Dans ce cas, ayant mes forces réunies au centre du royaume, je pourrais me porter rapidement au-devant de lui, et me trouver partout supérieur. Après avoir détruit un premier débarquement, il ne me sera pas difficile de me porter à la rencontre de l'autre, et de le battre également. Quel que pût être

le nombre des insurgés que l'ennemi aurait pu réunir dans les Calabres lorsque vous les évacueriez, je ne doute pas que les bruits d'une première victoire ne les dissipe, et ne donne de l'énergie à nos partisans. Les malheurs de beaucoup de particuliers, d'une ou de plusieurs provinces, présentent une seconde objection au système que j'ai embrassé; mais il est évident qu'il n'y en a pas deux soutenables dans un pays entouré de la mer, configuré comme le sont les Calabres, la Terre d'Otrante devant agir contre un ennemi maître absolu de la mer, et ayant tant de moyens de transport. Il est maître d'agir sur la circonférence. C'est par le centre que je dois agir, et je dois toujours lui laisser l'espérance de pouvoir couper les troupes qui seraient en Calabre ou dans la Terre d'Otrante; mais, dans le fait, ces troupes doivent toujours être dirigées de manière à échapper à l'ennemi, et à se réunir dans le cœur du royaume.

Au reste, tout ceci n'est applicable que dans une hypothèse donnée; jusque-là tout peut rester dans la situation actuelle. Donnez vos soins à la bonne organisation des gardes civiques provinciales, et des compagnies franches que le maréchal Masséna a levées. J'ai fait donner l'ordre aux préfets de vous seconder, et même de vous obéir, pour tous les objets qui regardent la police et la sûreté générale. Vous correspondrez pour ces objets avec moi directement et avec le ministre de la police générale. Vous continuerez à correspondre avec le chef de l'état-major pour les mouvements et la discipline de l'armée

française, et avec le ministre de la guerre pour la force armée napolitaine et pour les établissements publics.

M. Bigarré, mon aide de camp, doit vous avoir amené mille conscrits, 2,500 capotes, et 500 mille francs en or. Je vais vous envoyer encore d'autres conscrits ; il faut que vous renvoyiez à Naples les Polonais, les Suisses, et le 42e.

Depuis que cette lettre est écrite, je suis informé que toutes les capotes destinées aux troupes des Calabres sont expédiées : elles se montent à 8 mille.

Je reçois votre lettre du 25 décembre ; je donne ordre au général Verdier de se rendre à Naples dès que vous arriverez à Cosenza ou à Amantea.

Je vous envoie une pièce de canon de 24, par terre.

Vous concevez, d'après tout ce que je vous ai écrit, que je ne veux pas éloigner la masse de mes forces des environs de Naples et de la Pouille ; et, selon les événements, je laisserai dans les Calabres peu ou point de troupes. Je crois cependant que, dans tous les cas, on pourrait laisser un camp retranché de 2 mille hommes à Cosenza, et garder Amantea, si, après y être entré, vous la jugiez tenable. Il faut absolument m'envoyer les Polonais, les Suisses, et le 42e. On travaille à la route de Lagonegro à Cassano ; elle sera achevée au 1er mars. Les généraux Donzelot, Goulus, vont vous arriver. Servez-vous de l'adjudant-commandant Cacault, et dites-moi quelle est votre opinion sur lui. »

Nap. à Jos. Varsovie, 6 janvier 1807.

« Mon frère, vous trouverez ci-joint un décret que je viens de prendre : je vous prie de donner les ordres les plus positifs pour son exécution. J'ai besoin de deux régiments de plus à l'armée d'Italie. D'ailleurs, ces régiments ont été si défaits en Calabre, qu'ils ont besoin de se rapprocher. Mon intention est même de les faire passer en Allemagne, pour les avoir sous les yeux. Ce sont d'ailleurs deux régiments qui doivent laver la honte d'avoir été battus par les Anglais [1]. Sur les états de l'armée de Naples du 1er décembre, je vois que les bataillons provisoires existent encore. Votre ministre de la guerre et votre chef d'état-major ne font donc rien ? Faites dissoudre sur-le-champ ces bataillons, et faites incorporer les détachements dans leurs régiments. Vous verrez que je vous envoie 5 mille hommes de vos dépôts, armés et équipés. Avant le mois de juin, vous en aurez 6 mille autres. Faites renvoyer exactement les officiers et sous-officiers des troisièmes bataillons. Le 6e de ligne est bien faible. Il serait économique et utile au service d'incorporer les officiers dans le premier bataillon, et de renvoyer le cadre du second au dépôt. Je pense que vous devriez faire cela pour tous les régiments qui, avec les renforts que je vous envoie, n'auront pas leurs bataillons à 800 hommes. Tous mes bataillons sont ici à un effectif de 1,250 hommes. Vous pouvez ainsi diminuer votre dépense de beaucoup, sans affaiblir votre armée, et renvoyer 15 à 1,800 offi-

(1) A la bataille de Sainte-Euphémie.

ciers. Ce serait d'ailleurs fort utile pour former des cadres dans l'Italie supérieure. Vous profiteriez du renvoi de ces bataillons pour vous défaire de tous les officiers fatigués, et dégoûtés du pays. Je vous laisse là-dessus le maître de faire ce que vous jugerez convenable. »

« Sire, l'aide de camp que j'avais envoyé à Votre Majesté est de retour; il m'a remis la lettre de Votre Majesté du 6 décembre. La légion polonaise est en route des Calabres. Vingt-quatre officiers ont reçu l'ordre de partir en poste, 8 des uhlans, et 16 de l'infanterie polonaise. Jos. à Nap. Naples, 6 janvier 1807.

La situation de l'armée réclame le secours de Votre Majesté; il m'est impossible de subvenir à tous ses besoins, quelques efforts que je fasse. Les biens qui se vendent ne donnent pas d'argent; ils servent à liquider les créanciers de l'État, dont j'ai pris les revenus.

Je prie de nouveau Votre Majesté de me faire une avance de quelques millions. Ce pays est bloqué hermétiquement; il n'a pas de numéraire; il est hors d'état de me fournir les moyens qui me sont nécessaires. En temps de paix, les choses changeraient bientôt de face : jusque-là, il faut que Votre Majesté fasse quelque chose pour cette armée; sans quoi je ne puis pas prévoir les conséquences que peut avoir cet état de choses plus longtemps prolongé.

Le maréchal Masséna rendra compte à Votre Majesté de l'état exact des Calabres. »

Jos. à Nap. Naples, 10 janvier 1807.

« Sire, le maréchal Masséna aura l'honneur de rendre compte à Votre Majesté de la position de l'armée, surtout de celle des Calabres, dont il connaît mieux que personne les besoins. Je n'ai eu qu'à me louer de M. le maréchal Masséna; mais il est vrai qu'il trouvera à la grande-armée un théâtre plus digne de lui. Il a toute confiance dans les bontés de Votre Majesté, et je prends la liberté de le lui recommander, moi qui suis convaincu qu'il est toujours très-attaché à Votre Majesté: malgré tous les événements qui se sont passés, j'ai eu lieu de m'en convaincre plus d'une fois. Je lui ai fait espérer que Votre Majesté daignerait lui faire remettre une somme, qui paraît être tout ce qui lui reste, et qui ne s'élève pas à plus de 800 mille fr.

Votre Majesté a besoin de faire quelque chose pour cette armée, pour arrêter le découragement qui, dans les généraux, se manifeste par les demandes réitérées de partir pour la grande-armée, et dans le soldat, par des plaintes. Les officiers particuliers sont aussi affligés de n'avoir pas eu d'avancement depuis longtemps.

M. le chancelier n'a pas envoyé les décorations que Votre Majesté a promises aux corps qui ont fait le siége de Gaëte. L'avance d'une somme de quelques millions, la promotion des officiers particuliers dans les corps, ce sont là les bienfaits que j'attends de Votre Majesté. »

Nap. à Jos. Varsovie, 11 janvier 1807.

« Mon frère, vous me demandez vingt-quatre millions par an. L'armée française que j'ai dans le

royaume de Naples ne me coûterait cela nulle part. Les armements considérables que je fais ne me permettent pas d'envoyer une si grande quantité de fonds hors de France.

Cependant, j'ai ordonné qu'on vous envoyât ce qu'il y a de disponible à la Monnaie de Turin. »

« Sire, je me décide à envoyer près de Votre Majesté le général Berthier; il parviendra à faire connaître parfaitement à Votre Majesté la situation de l'armée, et je ne doute pas qu'il n'obtienne tout ce qui nous est nécessaire pour répondre à sa confiance : 1° les secours par mesure d'avance, ou de dons, de 10 millions; 2° une somme fixe par mois exactement payée ici ou à Paris, ne fût-ce que d'un million; 3° l'avancement des généraux de brigade, des colonels et officiers des corps qui n'en ont pas obtenu depuis la campagne d'Austerlitz; 4° les décorations de la Légion d'honneur que Votre Majesté a fait espérer aux corps qui ont fait le siége de Gaëte, et celles qu'elle voudra accorder aux autres troupes qui ont fait la campagne de Calabre. Il en est beaucoup, Sire, qui ont perdu jusqu'au tiers de leur monde par les fatigues, les maladies, le fer de l'ennemi. Les plaintes sont arrivées à un tel point, leurs instances pour aller à la grande-armée sont telles, que je me détermine à envoyer le chef de l'état-major près de Votre Majesté. Les lettres qu'ils reçoivent de leurs camarades, qui leur apprennent les promotions qui ont eu lieu; les victoires prodigieuses de Votre Majesté; la guerre pénible et obs-

Jos. à Nap. Naples, 14 janvier 1807.

cure qu'ils font ici; l'érection du monument de la Madeleine, auquel ils sont étrangers, quoiqu'ils sentent qu'ils font une guerre aussi pénible, tout cela les décourage; et il faut absolument que Votre Majesté fasse quelque chose pour rétablir leur moral découragé. Ce que je demande suffira pour cela. Il n'est pas un simple soldat qui ne sente que ce pays ne peut pas fournir à tous les besoins de l'armée : il se croit alors abandonné.

Votre Majesté a envoyé depuis deux mois un million en deux envois de 500 mille francs en napoléons; cela a produit un bon effet : il faudrait que tous les mois nous eussions cette ressource. J'ai fait déposer cet argent à la Banque, d'où il est sorti intact pour être distribué aux troupes de la Calabre et de Naples. C'est une mesure que la politique m'a commandée, pour faire voir aux gens du pays et aux troupes que Votre Majesté ne nous abandonnait pas à nous-mêmes. J'entre dans ce détail, parce qu'il y a eu une discussion puérile à laquelle le ministre du trésor de Votre Majesté a donné de la consistance en l'accueillant, et qu'il serait possible qu'elle fût parvenue jusqu'aux oreilles de Votre Majesté.

Les corps réclament jusqu'à leur gratification de campagne de l'année 1805 et 1806.

Votre Majesté connaîtra, si elle a le temps de lire les deux mémoires que je lui envoie des finances et de la guerre, la position précise des affaires.

Le général Berthier est en état de satisfaire à toutes les questions que Votre Majesté pourrait lui faire.

Les généraux français qui passent à mon service

ne peuvent pas se familiariser avec l'idée de ne plus être portés sur le tableau des officiers français : je désire que Votre Majesté veuille bien se rendre à leurs désirs ; sans cela je ne crois pas que je puisse en conserver un seul. Une lettre reçue du ministère de la guerre par le général Lamarque a jeté l'alarme parmi eux. Je ne vois pas pourquoi Votre Majesté ne voudrait pas se rendre à leurs vœux : il est tout simple que l'on désire conserver un si beau titre que celui d'officier français ; et moi tout le premier j'aurais été bien aise que Votre Majesté m'eût conservé le régiment qu'elle m'avait donné. D'ailleurs j'ose dire à Votre Majesté qu'elle n'a pas de choix, si elle ne veut pas me voir abandonné par les officiers qu'elle m'a donnés.

L'éloignement des dépôts produit un désordre dont Votre Majesté se fera difficilement une idée. Il serait bien plus utile au service de les envoyer à Naples, à Gaëte, à Capoue, et plutôt de retirer du royaume un ou plusieurs corps entiers, en proportion de l'accroissement de forces que procurerait l'arrivée des dépôts, selon que Votre Majesté le jugerait convenable. »

Joseph au maréchal Berthier. Naples, 14 janvier 1807.

« Je me détermine, mon cher maréchal, à envoyer à l'Empereur, et à vous, mon chef d'état-major. Votre frère vous convaincra, j'espère, de la position de l'armée française et du pays. Elle est telle, qu'il faut absolument que l'Empereur fasse quelque chose pour nous : une avance en argent, que je rendrai après une année de paix; faire envoyer

les décorations que l'Empereur a accordées aux différents corps de l'armée ; donner de l'avancement aux généraux et officiers. J'espère que le général César vous mettra dans le cas d'employer efficacement votre bonne volonté pour moi, en instruisant l'Empereur de tous les détails qu'il ne pourrait pas lui donner lui-même.

Il faut aussi fixer le sort des officiers qui prennent service chez moi : il faudrait qu'au moins les généraux fussent conservés sur l'état des officiers généraux français. Ils tiennent beaucoup à cela ; et si le contraire devait être, comme ils le craignent d'après une lettre que vous avez écrite au général Lamarque, je crois qu'ils me quitteraient tous. Il faut que l'Empereur manifeste sa volonté d'une manière claire et précise.

Je vous envoie les Polonais. L'Empereur pourrait me donner le 1er régiment suisse qui est ici.

Il vaudrait mieux nous envoyer les dépôts des différents corps à Naples, et plutôt retirer un corps : sans cela, il n'y aura jamais d'ordre dans l'administration. »

Jos. à Nap. Naples, 17 janvier 1807.

« Sire, il y a longtemps que je n'ai reçu de nouvelles de Votre Majesté; j'en suis bien impatient dans ce moment surtout. Je sais que les opérations de la campagne ont repris une nouvelle activité depuis le 23 décembre : une lettre arrivée par le commerce de Trieste nous fait espérer les plus heureux résultats ; mais nous n'en sommes pas moins impatients de les apprendre directement.

Le maréchal Masséna, et depuis le général Berthier, auront appris à Votre Majesté tout ce qui se passe ici.

Le manque de numéraire, occasionné par l'état du commerce, sollicite l'intérêt de Votre Majesté pour un pays qui est bloqué de tous les côtés par l'ennemi.

Le pays est tranquille; le tout va d'ailleurs assez bien. »

« Mon frère, je reçois votre lettre du 29 décembre. J'y vois que vous ne gardez pas le maréchal Masséna. Vous n'avez ainsi auprès de vous aucun homme habitué aux grands événements. Cependant, dans l'été, un homme vous serait fort utile. Je pense donc que vous feriez bien d'appeler le général *Macdonald* à votre service, en lui en faisant faire directement la proposition. Vous verrez que j'ai ordonné qu'un détachement de 5 à 6 mille hommes vous fût envoyé d'Italie pour recruter vos régiments. » Nap. à Jos. Varsovie, 18 janvier 1807.

« Sire, le général Berthier doit avoir soumis à Votre Majesté la situation de l'armée. Depuis son départ, toutes les nouvelles que je reçois des Calabres me font désirer encore plus que Votre Majesté se rende à mes vœux. L'ennemi continue ses débarquements partiels; il enrôle et paye chèrement des bandits; la guerre est aussi meurtrière aujourd'hui que dans l'été. Dans un pays de montagnes très-hautes, et coupé de torrents à chaque pas, le soldat est obligé de les passer à l'eau; il est toujours en marche. Quelques efforts que l'on fasse, il manque Jos. à Nap. Naples, 22 janvier 1807.

d'habillement et de souliers; dans dix jours une paire de souliers est finie. Des régiments ont peu d'officiers; le 1er léger n'en a presque plus.

Les Anglais disent en Sicile que les Autrichiens vont se déclarer au printemps; que les Russes arrivent par Yassi aux bouches de Cattaro.

J'espère que Votre Majesté aura égard aux demandes qui lui seront soumises par le général Berthier. »

Jos. à Nap. Naples, 24 janvier 1807.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 2. Le général Lauriston a instruit mon ministre de la guerre de la situation des affaires en Dalmatie; je viens de faire partir deux bâtiments, avec tout ce qui m'a été demandé pour le pacha de Janina. J'envoie de la poudre, des boulets, et des canonniers.

Il serait bon, pour l'expédition des affaires, que mon ministre de la guerre fût en même temps chef de l'état-major de l'armée. Depuis que le génie et l'artillerie se trouvent réunis dans les mains des mêmes généraux, les affaires vont beaucoup mieux. Si Votre Majesté ne jugeait pas à propos d'employer plus avantageusement le général César Berthier en Allemagne, je pourrais lui donner un autre emploi de cour. Je puis assurer Votre Majesté qu'il est nécessaire que ces deux fonctions soient dans les mêmes mains. Si Votre Majesté gardait César Berthier, et qu'elle ne se souciât pas de donner la place de chef d'état-major au général Dumas, qui cependant la remplirait bien, il serait peut-être possible de la donner au maréchal Jourdan, à qui je pourrais aussi

donner le ministère de la guerre. L'un de ces deux changements est nécessaire. Je suis, au reste, extrêmement content du zèle et de l'attachement du général César Berthier; mais il serait moins propre qu'aucun des deux autres à la double destination que je propose à Votre Majesté.

J'envoie à la grande-armée le général Verdier; et à Milan, à la disposition du vice-roi, le général Severoli.

Je suis forcé, Sire, de faire toutes les réformes imaginables; je ne puis plus tenir aux besoins de tout le monde. Ce pays est absolument sans argent.

Tous les ordres sont donnés depuis longtemps pour le départ de tout ce qui tient aux troisièmes bataillons; ils sont exécutés depuis longtemps. »

Jos. à Nap. Naples, 26 janvier 1807.

« Sire, j'ai senti le besoin d'instituer un ordre pour me donner des moyens de récompenser les personnes qui servent bien l'État. Les décorations de cet ordre seraient conformes aux modèles ci-joints, si Votre Majesté les trouve bien, et qu'elle daigne approuver l'expression d'une *vérité* que j'ai cru devoir consigner dans l'un des côtés de l'étoile.

Le but de l'institution est consigné de l'autre côté de la décoration : c'est l'espoir de voir renaître les temps glorieux de ce beau pays, qui rallie autour de moi tout ce que le pays renferme de gens honnêtes et dignes du nom d'homme.

Les chevaliers auraient l'étoile en argent, les commandeurs en or, et les grands cordons la grande.

Les chevaliers auraient, en pension, la moitié de

celle qu'ont les légionnaires de France; il en serait de même des commandeurs et des grands cordons.

Le bleu est la couleur des armes de la monarchie fondée dans ce pays par les princes normands.

Le projet serait d'avoir 500 chevaliers, 100 commandeurs, et 50 grands cordons; les biens de l'ordre de Malte et de Constantinien suffisent.

Votre Majesté doit me dire, 1° quelles sont ses intentions; 2° si elle trouve bon que je donne la décoration à des officiers et soldats de son armée de Naples; 3° combien elle veut que je lui envoie de grandes décorations, à quelles personnes elle les destine.

Tout ceci n'est encore qu'un projet, jusqu'à la réponse de Votre Majesté. »

Nap. à Jos. Varsovie, 28 janvier 1807.

« Monsieur mon frère (1), je n'ai pu recevoir la lettre de Votre Majesté et ses vœux pour mon bonheur sans une vive émotion. Vos destins, mes succès ont mis entre nous de vastes pays : vous touchez au midi à la Méditerranée, et je touche à la Baltique; mais, par l'accord de nos mesures, nous tendons au même but. Veillez sur vos côtes, écartez-en les Anglais et leur commerce; leur exclusion rendra le calme à vos États. Votre royaume est riche et peuplé : avec l'aide de Dieu, il sera puissant et heureux. Recevez mes vœux les plus sincères pour la pros-

(1) Cette lettre devait être remise à Joseph par la députation envoyée par roi de Naples pour complimenter l'Empereur à l'occasion du premier jour de la nouvelle année: voilà ce qui en explique la forme officielle.

périté de votre règne, et comptez dans tous les temps sur mon affection fraternelle. La députation que m'a envoyée Votre Majesté a rempli honorablement sa mission. Je l'ai priée de reporter à Votre Majesté les assurances de mon plus sincère attachement.

Sur ce, je prie Dieu, monsieur mon frère, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. »

Jos. à Nap. Naples, 28 janvier 1807.

« Sire, le général Macdonald consentirait à entrer à mon service, en conservant toutefois son rang et son titre de général français ; sans cela, il préfère rester en France dans l'état où il se trouve.

J'ai reçu la lettre de Votre Majesté du 6. Ses ordres sont exécutés, les cadres des troisièmes bataillons sont partis. Le 1er d'infanterie légère et le 42e vont se mettre en marche.

J'envoie au prince Eugène un régiment napolitain, et au dépôt les gens qui ont besoin de servir hors de leur pays : ce sont des soldats des masses qui se sont rendus, et qui au moindre mouvement pourraient encore prendre les armes. Le régiment est formé par beaucoup d'officiers napolitains venus d'Italie; le colonel Cambs est de Strasbourg, il est fils du lieutenant général de ce nom qui sert depuis son arrivée dans le royaume. Il fut envoyé par la cour de France il y a vingt-cinq ans.

Le dépôt de ce corps pourrait être réuni à Mantoue. »

Nap. à Jos. Varsovie, 29 janvier 1807.

« Mon frère, la Turquie a déclaré la guerre à la Russie, comme vous le verrez dans le bulletin

d'aujourd'hui. Un Tartare, parti de Constantinople le 2 janvier, m'apporte les meilleures nouvelles de ce pays.

Un million en or est envoyé de Turin à Naples. Ma santé n'a jamais été aussi bonne, tellement que je suis devenu plus galant que par le passé. »

Jos. à Nap. Naples, 29 janvier 1807.

« Sire, j'avais 16 régiments de cavalerie, j'en ai fait partir 10, il m'en reste 6. Votre Majesté a pensé que ce nombre ainsi réduit m'était indispensable; je le crois d'autant plus que ces corps sont tous affaiblis. Le prince Eugène me demande le 28e et le 29e de dragons, le 6e de chasseurs. Si j'acquiesçais à sa demande, il ne me resterait plus que 3 régiments : ce sont les 4e, 9e et 25e de chasseurs. J'ai fait partir les régiments italiens, les uhlans polonais; il ne me reste plus que les 6 que je viens de nommer. Votre Majesté sent que je ne peux pas me dégarnir davantage; elle me le prescrit même par une de ses dernières lettres.

Votre Majesté ne pourrait-elle pas faire passer à mon service le 1er suisse? Je m'occuperais de l'organiser; il a un grand besoin qu'on s'en occupe. Par le départ des Polonais, il ne me restera plus que les Corses et les noirs, troupes que Votre Majesté avait mises à mon service.

Les Hessois auront ici un grand inconvénient, ils déserteront en Sicile. Les Anglais sont familiarisés avec eux; il est à craindre qu'ils n'aient beaucoup de facilité à les embaucher. Les Suisses seraient plus sûrs, ainsi que les Polonais.

J'ai toujours remarqué un esprit de sagesse qui ne s'est jamais démenti dans le maréchal Jourdan; il est aussi parfait aujourd'hui : cependant je ne dois pas cacher à Votre Majesté qu'il gémit en secret de l'état de nullité auquel il se trouve réduit. Je crois qu'il mérite que Votre Majesté fasse quelque chose pour lui. Si elle adopte le plan que j'ai proposé, il aura lieu d'être satisfait; sinon il faut que Votre Majesté fasse quelque autre chose pour lui. Il trouve sa place trop peu utile. Il est vrai qu'un simple général de brigade en ferait autant que le maréchal Jourdan en temps tranquille; et, en cas de débarquement, le maréchal, à Naples, serait embarrassant : car comment lui proposer de se renfermer avec 1,500 hommes dans un mauvais fort? C'est cependant ce qui serait dans le strict devoir de sa place.

Je fais des réformes tant que je puis. Le maréchal Jourdan a de l'expérience; il a un traitement de 100 mille francs, sans sa pension de maréchal que l'empire lui paye. Votre Majesté sent que je dois désirer de le rendre plus utile, ou de voir sa place occupée par un officier qui ne me coûterait que 12 mille francs. Votre Majesté sait que je ne suis pas avare; mais je suis réduit aux derniers expédients, et il faut que je tire parti de tout.

Je ne cesse de prier Votre Majesté de me faire prêter par sa caisse d'amortissement 10 millions, dont je lui payerai l'intérêt exactement.

J'entretiens 90 mille hommes, guerre, marine, ancienne armée, bandits rentrés, galériens, gardes-côtes, cavalerie (ce sont des cavaliers armés qui

habitent dans des tours tout le long de la côte, qu'ils défendent contre les Barbaresques et contre la peste); enfin Votre Majesté peut compter sur ce que je lui dis, 90 mille hommes armés. Comment puis-je continuer cet état de choses avec un revenu qui ne va pas aujourd'hui, tous les mois, à 3,500,000 francs?

Les Anglais viennent de faire deux débarquements de 600 hommes chacun, l'un à Squilace, et l'autre à Gerace; les gardes civiques les ont repoussés, et ont fait beaucoup de prisonniers. »

Jos. à Nap. Carditello, 31 janvier 1807.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 11 janvier. Si elle peut me faire prêter 15 à 20 millions par la caisse d'amortissement, je payerai exactement les intérêts, qui seraient prélevés sur un bien-fonds, et je ne demanderais plus rien à Votre Majesté.

Je fais partir, le 5 février, un régiment napolitain. Les officiers sont bons; la plupart ont servi dans les troupes italiennes. Il y a mille bons soldats, un dépôt de 12 cents va suivre; mais ceux-ci auront besoin de se former dans une ville du royaume d'Italie, que le vice-roi désignerait: ce sont des espèces de chouans dangereux ici; mais ils deviendront, loin de leur pays, des soldats utiles. Si Votre Majesté approuve ce premier envoi, j'enverrai un autre régiment. Ce corps n'est pas aussi bien armé, équipé que j'aurais voulu; mais nous sommes ici dans une position difficile, et fort à l'étroit.

Votre Majesté m'envoie des conscrits pour porter les trois régiments de chasseurs qu'elle me laisse à

mille hommes chacun. Cette mesure me paraît très-bonne, si ces conscrits arrivent armés et montés.

Je prie Votre Majesté de donner l'ordre pour qu'on ne retienne pas cette année en Italie le contingent de la conscription destiné au 1er régiment d'artillerie. L'année passée, le général Sorbier a gardé les 360 hommes qui nous étaient destinés; il menace de faire la même chose cette année, et je suis très-pauvre en canonniers.

Le prince Eugène m'a paru désirer l'artillerie à cheval italienne; je vais lui envoyer le personnel; mais je prie Votre Majesté de trouver bon que je garde 6 pièces de six et 2 obusiers. Nous manquons de pièces de ce calibre, et nous avons beaucoup de boulets et d'obus. »

Jos. à Nap. Naples, 2 février 1807.

« Sire, j'ai envoyé deux officiers à Janina. Toutes les nouvelles que je reçois de ce pays sont bonnes.

Les assassins des Français arrivés d'Égypte en l'an VII ont été jugés solennellement à Naples. Il y a eu un concours prodigieux d'auditeurs pendant toute la procédure. Quatre ont été exécutés avant-hier; il y avait parmi eux un prêtre. Leur culpabilité a été démontrée avec la dernière évidence à tous les auditeurs.

J'attends les conscrits, surtout ceux de l'artillerie, et les cavaliers.

Les Anglais viennent de jeter encore 800 hommes près de Longobardi; ils ont été taillés en pièces par le colonel Huard, du 42e, et le colonel du 1er de ligne. Si Votre Majesté nomme le colonel

Huard général de brigade, je désire le garder pour la Calabre; il entend parfaitement cette guerre.

Tous les ordres de Votre Majesté sont exécutés pour le départ des différents corps. »

Jos. à Nap. Naples, 6 février 1807.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 18 janvier. Le général Macdonald partira de Paris dès qu'il aura reçu la permission de Votre Majesté d'entrer à mon service, et l'assurance qu'il reste sur l'état des généraux français; chose à laquelle il ne veut pas renoncer, pour quelque avantage qu'on lui fasse.

Il me reste ici Jourdan, Reynier, Maurice Mathieu, Partouneaux, Saligny.

Dès que les trois régiments de chasseurs que Votre Majesté me laisse auront reçu le contingent que Votre Majesté leur accorde, je ferai partir les trois autres corps.

Un bâtiment arrivé hier a rapporté avoir vu dans les eaux de la Sardaigne, le 25 janvier, treize vaisseaux de guerre, dont il n'a pas distingué le pavillon.

Jos. à Nap. Naples, 9 février 1807.

« Sire, j'ai fait un nouvel envoi au pacha de Janina; par celui-ci il recevra quatre pièces de canon, des munitions et des canonniers (1). J'ai fait envoyer des imprimés en langue turque, qui m'ont été adressés par le prince Eugène (2).

(1) Il s'agit ici du fameux Ali-Tebelen. Napoléon voulait en ce moment entraîner la Porte dans une guerre contre la Russie, et il recherchait l'assistance du pacha de Janina, alors maître de la moitié de l'ancienne Grèce, ayant une grande influence sur le divan, et d'ailleurs voisin redoutable des Russes, qui occupaient les îles ioniennes.

(2) Ces écrits, intitulés *la Voix d'un muezzin*, contenaient la tra-

Les Anglais ont toujours quelques frégates sur le golfe de Naples; ils ont constamment tenu la mer jusqu'ici; nous sommes assez tranquilles : je prie Votre Majesté de se rappeler de donner ordre à M. Mollien de payer à mon intendant, à Paris, 500 mille fr. que j'ai touchés ici dans un moment de presse, et dont mon intendant ne peut pas acquitter le mandat à Paris.

Le départ des officiers et des troupes pour la grande-armée nous enlève plus de 1,200 mille fr. en numéraire. »

« Sire, M. Rosinciski, colonel des uhlans polonais, est porteur de cette lettre : c'est un excellent officier que je m'étais attaché comme écuyer, et que je regrette beaucoup. Votre Majesté s'apercevra bientôt qu'elle n'aura pas un meilleur officier dans l'armée polonaise; cet officier est propre à tout; il est fort instruit; il a autant d'honneur et d'enthousiasme que de raison et de calme. Jos. à Nap. Naples, 9 février 1807.

Si Votre Majesté le trouve bon, il s'occupera de me former un régiment polonais quand les circonstances le permettront. »

« Sire, je me suis rendu ici pour voir par moi-même une position où je veux établir un camp destiné à réunir la plus grande partie de l'armée, afin de pouvoir la porter de ce point central dans la Pouille ou dans la Terre de Labour, selon les circons- Jos. à Nap. Persano, 15 février 1807.

duction des bulletins de la grande-armée, afin d'enflammer les Osmanlis par le récit de nos victoires.

tances; il contiendra aussi le pays, et servira même, en temps de paix, à exercer les troupes.

Je fais poursuivre à outrance les brigands; tout le royaume en est purgé; il n'en reste plus qu'un millier, qui se trouve aujourd'hui cerné entre le général Reynier et les troupes que je viens d'envoyer contre eux de ce point. Le fort de l'Amantea vient d'être pris. Il y avait 1,200 hommes, qui se sont rendus à discrétion; de ce point, les Anglais correspondaient avec les chefs de masses de l'intérieur.

Il paraît que les Anglais et les chefs de masses qui ont été obligés d'abandonner les Calabres et de se rendre à Messine, en sont venus aux mains; cinquante individus des deux nations sont restés morts dans les rues de Messine. J'attends les détails de cet événement.

Je viens de supprimer tous les ordres riches et contemplatifs; ils avaient déjà été appauvris par l'ancienne cour : cependant cette suppression me mettra dans le cas d'offrir quelques biens-fonds, de la valeur de plusieurs millions, aux rentiers et autres créanciers de l'État.

J'ai reçu 110 décorations pour le siége de Gaëte; M. de Lacépède m'en annonce d'autres.

M. Dauchy m'annonce 1,100 mille fr.; tout cela fait beaucoup de plaisir, et est d'un excellent effet.

Je prie Votre Majesté d'agréer tous mes remercîments; je sens tous les jours davantage tout ce que je dois à sa tendre sollicitude et à sa sage prévoyance. Je suis content de la situation des esprits; et si Votre Majesté continue à s'occuper aussi acti-

vement de nous, elle ne doit avoir aucune inquiétude sur notre compte.

Le général Reynier est aimé par les gens du pays, à cause de sa probité bien connue; il aime aussi ce pays-là; je suis content de lui; il a fait beaucoup de bien depuis quelques semaines. »

Jos. à Nap. Naples, 20 février 180[illegible]

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 29 janvier; je la remercie des bonnes nouvelles qu'elle me donne de sa santé; j'ai reçu sa lettre à Avellino, où j'étais de retour d'un voyage que j'ai fait dans les montagnes; j'ai été content des dispositions des habitants; les chefs de masses des Calabres ont été battus partout, et entièrement dispersés; Belmonte et Fiume-Freddo, où ils s'étaient retranchés, ont été enlevés; le colonel Huart a dirigé cette dernière expédition. J'ai demandé pour lui le grade de général de brigade.

Toute l'escadre anglaise a fait voile de Palerme dans les premiers jours du courant; le bruit était qu'elle allait à Constantinople; on a compté dix-huit vaisseaux de ligne ou frégates; elle avait aussi quelques transports, ce qui ferait supposer qu'elle avait quelques troupes de débarquement.

Des débarquements de cinquante et cent hommes dans le golfe de Tarente m'ont laissé croire qu'il serait possible qu'ils voulussent tenter quelque chose sur ce point. Il est en état de défense. »

Nap. à Jos. Liebstadt, 21 février 1807.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 28 janvier. Je ne verrai point de difficulté que le général Macdonald entre à votre service avec la qualité de général

français. Vous me dites que le maréchal Jourdan a 140 mille francs de traitement, et n'est pas content : que voulez-vous donc que je fasse pour lui (1)? J'ai donné ordre qu'on vous envoyât un million. Je vous enverrai ce que je pourrai, mais je suis tenu à de grandes dépenses dans ma position actuelle. M. Rœderer n'aura point de repos qu'il ne vous ait prouvé que j'ai beaucoup d'argent à vous envoyer. »

Nap. à Jos. Osterode, 22 février 1807.

« Mon frère, la caisse d'amortissement n'a point d'argent, que pour son service ordinaire ; elle ne peut donc pas faire un emprunt. Je vous ai cependant envoyé un million, et j'ai ordonné qu'on vous en envoyât un autre. »

Nap. à Jos. Osterode, 23 février 1807.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 2 février. J'ai lu les pièces relatives à cette infâme affaire de l'assassinat des Français aveugles revenant d'Égypte. Cela fait horreur. Il faut faire imprimer en français et en italien toutes les pièces du procès. Ce sera un monument pour l'histoire. »

Nap. à Jos. Osterode, 1er mars 1807.

« Mon frère, je vous renvoie le général César Berthier. Je vous laisse le maître de nommer ministre de la guerre, ou chef d'état-major de mon armée de Naples, qui vous plaira. J'ai nommé de la Légion d'honneur ceux que vous m'avez proposés. J'ai vu avec peine que vous m'aviez proposé M. de Bouillé, qui n'a pas fait la guerre. C'est ainsi qu'on m'a fait donner des récompenses qui ne sont pas méritées.

(1) L'Empereur semble se méprendre sur Jourdan. Ce maréchal, aussi probe que peu intéressé, n'était pas mécontent de son traitement, mais des fonctions peu importantes qu'on lui laissait.

J'ai nommé généraux de brigade les colonels Huart, Abbée et Cardeneau. J'ai nommé colonel le chef d'escadron Stenhaut, du 4e de chasseurs; et capitaines, les lieutenants Rœderer et Clary. Je m'en rapporte à ce que vous dira le général César Berthier sur la comparaison que vous me faites de l'armée de Naples avec la grande-armée. Officiers d'état-major, colonels, officiers, ne se sont pas déshabillés depuis deux mois, et quelques-uns depuis quatre (j'ai moi-même été quinze jours sans ôter mes bottes), au milieu de la neige et de la boue, sans pain, sans vin, sans eau-de-vie, mangeant des pommes de terre et de la viande, faisant de longues marches et contre-marches sans aucune espèce de douceur, se battant à la baïonnette, et sous la mitraille très-souvent; les blessés obligés de s'évacuer en traîneaux en plein air, pendant cinquante lieues. C'est donc une mauvaise plaisanterie que de nous comparer à l'armée de Naples faisant la guerre dans le beau pays de Naples, où l'on a du pain, du vin, de l'huile, du drap, des draps de lit, de la société, et même des femmes. Après avoir détruit la monarchie prussienne, nous nous battons contre le reste des Prussiens, contre les Russes, les Cosaques, les Kalmoucks, et ces peuplades du nord qui envahirent jadis l'empire romain. Nous faisons la guerre dans toute sa force et dans toute sa rigueur. Au milieu de ces grandes fatigues, tout le monde a été plus ou moins malade : pour moi, je ne me suis jamais trouvé plus fort, et j'ai engraissé. Par vos états de situation, je vois que vous avez 53 mille

hommes à l'effectif, et 43 mille hommes présents sous les armes. C'est plus qu'il ne vous en faut. Vous n'avez en face qu'un effectif de 18 mille Anglais, ne formant pas un présent sous les armes de dix mille hommes. Les Russes ont autre chose à faire qu'à s'occuper de vous. Les levées immenses que je fais en France et en Italie s'opposent à ce que je vous envoie de l'argent. Diriez-vous que, malgré les grandes possessions que j'ai, je viens de dépenser 12 millions en France pour acheter des chevaux? Une guerre comme celle que je fais use le matériel et le personnel; il faut donc un argent immense pour tout réparer. Je suis obligé d'entretenir une armée d'observation considérable en Italie. Il faut que je solde de nombreux corps de gardes nationales pour garder mes côtes; car mes côtes et mes ports sont bloqués comme les vôtres. Voici tous les secours que je puis vous envoyer : 6 mille hommes des dépôts de votre armée, bien armés et bien équipés, sont partis pour renforcer vos corps; 3 mille autres partiront au 15 avril, ce qui fera 9 mille hommes de renfort. Je vous ai envoyé depuis janvier 1 million, qui était tout ce qui me restait de mon petit trésor de Turin. Je donne ordre qu'on vous envoie, pendant chacun des mois d'avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre et novembre, 500 mille francs par mois, ce qui fera 4 millions.

En jetant un coup d'œil sur le rapport de M. Rœderer, je me suis convaincu que vous avez des moyens immenses. Quand on paye 26 millions de dette publique, on peut retarder les payements d'un an, et

l'on a sur-le-champ 26 millions. Votre armée napolitaine vous coûte trop. Mais de quoi parle M. Rœderer, de caisse d'amortissement? Il est bien question de ces babioles! il est question de payer l'armée. Est-ce bien dans un pays qui n'est pas encore consolidé par la reconnaissance de l'Europe et par la paix, qu'on fait de pareils projets d'établissements? M. Rœderer est dans une position opposée à vos intérêts. Il doit avoir besoin de mettre des théories à exécution, et de se faire bien venir du pays, en cherchant à le soulager de toutes les manières.

Ne faites point d'ordres, ne fondez aucun établissement de crédit. Ce sont là des opérations de la paix; tout cela doit venir avec elle, et cette paix arrivera. Le moyen de faire entendre à des hommes de l'imagination de M. Rœderer que le temps est le grand art de l'homme; que ce qui ne doit être fait qu'en 1810 ne peut être fait en 1807! *La fibre gauloise ne se plie pas au grand calcul du temps.* C'est cependant par cette seule considération que j'ai réussi dans tout ce que j'ai fait. J'en pourrais dire autant de Dumas. Ce sont des hommes qui n'ont pas eu et qui n'auront jamais la prudence de marcher avec le temps, qui feront aujourd'hui ce qui ne doit être fait qu'après-demain, et qui ne sauront pas vous tirer de la situation où vous vous trouvez. Un homme comme Salicetti eût été un bon ministre des finances. Payez donc l'armée, c'est la dépense la plus sacrée; ne souffrez pas que l'on se plaigne. Avec les Français, il faut montrer du caractère. L'armée de Naples n'a pas lieu de se plaindre. Dites-leur : Vous vous plai-

gnez ! demandez au général Berthier ; il vous dira que votre empereur est pendant des quinzaines de jours mangeant des pommes de terre, et bivouaquant au milieu des neiges de la Pologne. Jugez de ce que doivent être les simples officiers : ils ne mangent que de la viande ! »

Jos. à Nap. Naples, 1er mars 1807.

« Sire, je forme une compagnie de chevau-légers que je voudrais envoyer au quartier général de Votre Majesté ; elle sera commandée par M. Tascher, et formée par des jeunes gens des principales maisons du royaume ; aucun d'eux n'aura plus de vingt-deux ans, et moins de 600 fr. de pension. Je destine ces jeunes gens à être officiers à leur retour de la grande-armée, où ils prendront le premier élan qu'on ne connaît pas ici. Votre Majesté fera pour moi une chose utile, en faisant employer ces jeunes gens de la manière qu'elle jugera la plus propre à leur faire atteindre le but que je me propose. Votre Majesté me renverra Tascher, ou le leur laissera ; je leur ai donné un commandant en second en état de les conduire : c'est M. Filangieri, fils de l'auteur de ce nom, qui a déjà servi dans l'armée française, à Austerlitz et ailleurs. M. Tascher mérite d'être avancé, dans les cas qu'il reste à la grande-armée ou qu'il retourne près de moi ; je voudrais alors qu'il fût mon aide de camp ; j'ai pris de l'attachement pour lui.

J'ai ici le premier régiment suisse ; je m'occupe de ce corps ; il a ici trois bataillons, et un à l'île d'Elbe ; il a aussi, à Cherbourg, une compagnie d'artillerie ; il serait utile que tout ce corps fût réuni ici.

Je passe aujourd'hui en revue les conscrits; ils sont arrivés en bonnets de police, je vais leur faire faire des shakos, après quoi je les enverrai à leurs corps. Ils sont bien portants; on a choisi parmi eux pour enrichir les compagnies de grenadiers et voltigeurs que le vice-roi a fait former en Italie. Je voudrais que Votre Majesté m'autorisât à prendre tous les ans 100 conscrits, parmi ceux qui arrivent, pour alimenter ma garde, qui, faisant la guerre, éprouve des pertes. J'ai perdu 10 hommes dans les derniers événements, par suite desquels Amantea, Belmonte, Fiume-Freddo, Belvedere ont été pris, et les brigands arrivés de Sicile détruits ou dispersés, au nombre de plus de 3 mille.

Le pays est aujourd'hui tranquille; les 1,100 mille francs sont arrivés. »

Nap. à Jos. Osterode, 5 mars 1807.

« Mon frère, vous trouverez ci-joint le rapport qu'on me fait de l'envoi de 4,600 hommes à votre armée pour renforcer vos cadres. Du moment qu'ils seront arrivés, renvoyez les officiers et sous-officiers, et faites incorporer ces détachements dans vos régiments. »

Jos. à Nap. Naples, 7 mars 1807.

« Sire, j'ai les bulletins de la bataille du 8 février (1); je prie Votre Majesté d'agréer mon compliment sur ce succès.

J'adresse à Votre Majesté un rapport de Sicile; tous ceux que je reçois contiennent les mêmes détails.

(1) La bataille d'Eylau.

Il paraît que les Anglais entreront dans l'Adriatique, où ils menacent la Pouille, les Abruzzes, Ancône, Venise, et la Dalmatie.

J'ai donné ordre au général Reynier de suivre leur mouvement. Je réunis une grande partie de mes forces près d'Éboli, d'où je serai prêt à me porter en Pouille ou dans les environs de Naples.

Il serait possible que cette expédition n'eût en vue que les îles d'Ischia et de Procida, d'où l'ennemi pourrait beaucoup nous inquiéter, puisqu'il aurait une plage partout abordable jusqu'aux frontières du royaume. Ces îles seront bien défendues. Il serait possible que les Anglais voulussent s'emparer de Corfou. Il paraît que le roi Ferdinand n'a pas voulu leur céder la Sicile. »

Nap. à Jos. Osterode, 11 mars 1807.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 20 février. L'escadre anglaise est devant Constantinople (1). Je reçois des nouvelles du 10 février, qui portent que l'ambassadeur d'Angleterre a quitté cette capitale. Nous verrons à présent comment tout ceci tournera. »

Nap. à Jos. Osterode, 12 mars 1807.

« Mon frère, vous trouverez ci-joint les ordres que je viens de donner pour que 1,600 hommes

(1) Le sultan Sélim ayant, à la demande de la France, déclaré la guerre à la Russie, l'Angleterre envoya dans la Méditerranée une flotte qui franchit les Dardanelles de vive force, brûla les vaisseaux turcs, arriva devant Constantinople, et menaça cette ville d'un bombardement, si le sultan ne renvoyait pas l'ambassadeur français Sébastiani, et ne faisait pas alliance avec elle et la Russie. Sébastiani décida le sultan à la résistance, et la flotte anglaise fut contrainte à repasser les Dardanelles (voir plus loin la lettre de Napoléon du 13 avril).

vous joignent dans le courant d'avril. Ayez soin, au moment qu'ils vous arriveront, de les incorporer dans vos régiments, et de renvoyer les officiers et sous-officiers aux dépôts. »

Nap. à Jos. Osterode, 14 mars 1807.

« Mon frère, renvoyez à Toulon les bataillons que vous avez du 32e d'infanterie de ligne ; cela ne vous diminuera que de 400 hommes, et me mettra à même de reformer ce régiment. »

Jos. à Nap. Naples, 15 mars 1807.

« Sire, les lettres de Messine, du 9, portent que 6 mille Anglais sont partis, le 8, pour Syracuse, où ils doivent se réunir à 2 mille autres soldats, et faire voile pour une destination que l'on ne détermine pas : ils ont embarqué les femmes et les estropiés des corps anglais (1).

Je viens de voir en détail 10 mille hommes en bon état. Je ne néglige rien pour que l'armée soit le mieux que je puis.

La dernière colonne des conscrits partis de la haute Italie, forte de 2,500 hommes, n'est pas arrivée ici ayant 2,000 hommes en bon état. L'officier d'état-major, que j'ai gourmandé, attribue ce manque à ce que, la colonne étant trop forte, partout les soldats ont été mal couchés, mal nourris ; qu'ils auraient dû ne voyager que par détachements de 3 à 4 cents hommes. Je désire que Votre Majesté donne des ordres dans ce sens, si elle pense comme moi.

(1) Cette destination était la Turquie, notre alliée pendant cette campagne de 1807.

Les conscrits arrivés pour les chasseurs ne sont pas montés : Votre Majesté m'a fait espérer, dans la lettre par laquelle elle m'annonce que je garderai ici trois régiments de chasseurs français, qu'ils seraient portés à mille hommes chacun, et que ces hommes me seraient envoyés d'Italie, habillés, armés et *montés*.

Les troupes qui sont dans les îles et dans le gouvernement de Naples sont d'une tenue qui ferait plaisir à Votre Majesté, et d'une santé qui l'étonnerait, comme elle nous étonne tous.

L'air est dans ce pays ou pestilentiel, ou extrêmement favorable à la santé. Tout va bien ici ; on est tranquille sur tous les points. »

Jos à Nap. Naples, 19 mars 1807.

« Sire, M. Nicolas Cappi, colonel du 5e régiment d'infanterie italienne, mérite que Votre Majesté connaisse ses services; il m'en a rendu beaucoup ici : c'est lui qui arrêta le fameux chef de masses Rhodio. Depuis, il a mérité l'estime de ses chefs et l'attachement des habitants des provinces dans lesquelles il a été employé, par son désintéressement. Il a neuf ans de grade. Je serais heureux que Votre Majesté crût devoir faire quelque chose pour lui; je crois qu'il serait susceptible d'être général de brigade. Le général Ottavi demande d'entrer à mon service : si Votre Majesté veut se rendre à ses vœux, elle trouverait par là le moyen de récompenser le colonel Cappi, qui a toujours commandé sous ses ordres. »

Nap. à Jos. Osterode, 20 mars 1807.

« Mon frère, les conscrits qui vous sont arrivés en bonnets de police sont sans doute ceux qui vien-

nent de l'armée d'Italie. Je témoigne mon mécontentement de ce que ces hommes ne vous ont pas été envoyés habillés et équipés comme ils doivent l'être. Il est impossible que vous preniez des conscrits pour votre garde. La comptabilité de M. Dejean ne se ploie pas à changer la destination d'un seul conscrit; mais j'ai écrit à M. Lacuée de prendre sur la conscription de chaque année 100 conscrits, sous le titre de *dépôt général de Naples*, que vous placerez dans votre garde. Mais vous me contrarieriez beaucoup de prendre de ceux destinés pour les corps : cela sert ensuite de prétexte aux colonels pour commettre des abus dans l'administration des corps. Vous avez retiré les compagnies d'élite de mes régiments de cavalerie pour votre garde : c'est les désorganiser. Songez qu'il faut six campagnes pour former l'esprit d'un corps qu'on détruit en un moment. Vous avez beaucoup de cavalerie; envoyez deux autres régiments en Italie, parce que moi-même je vais retirer beaucoup de cavalerie de ce royaume. Tous ceux que vous m'enverrez, Napolitains ou autres, on les emploiera ici. »

« Mon frère, je ne puis qu'être extrêmement mécontent de la manière dont vous désorganisez mes régiments. Vous avez pris les compagnies d'élite de la cavalerie pour former votre garde (1), de sorte que ces régiments n'ont plus aucun nerf, et ne rendent plus de services. C'est l'art d'avoir un petit

Nap. à Jos. Osterode, 20 mars 1807.

(1) Ce reproche n'était pas fondé; voir la réponse de Joseph, en date du 9 avril 1807.

nombre d'hommes de peu d'utilité, et d'en rendre un grand nombre inutile. Mon intention, que je vous fais connaître comme commandant mon armée, est qu'aucun tambour ne sorte de mes régiments sans mon ordre. Ce que fait Dumas n'a pas de sens. Il se donne beaucoup de peine pour former de mauvais corps napolitains, qui seront les premiers à tirer sur vous si un malheur arrivait; et surtout on désorganise mon armée pour un tas d'établissements. »

Jos. à Nap. Naples, 20 mars 1807.

« Sire, il résulte d'un rapport en date du 19 février, qui a été adressé à Votre Majesté par le général César Berthier, que j'aurais abandonné la Calabre ultérieure (1). Il n'en est pas ainsi; j'occupe tout le royaume, excepté Scylla, qui est un rocher dans la mer à portée du canon du phare, et Reggio, qui est une ville ouverte dans laquelle les troupes peuvent, à chaque moment, être faites prisonnières par des forces supérieures ennemies qui, partant de Messine, seraient sur leurs derrières dans une heure. Mais Cotrone, Monteleone et tout le reste du pays est occupé par nos troupes; et j'ai seulement donné au général Reynier l'instruction générale de ne jamais se laisser séparer du reste de l'armée par un débarquement ennemi, de se donner bien de garde de se laisser acculer dans le fond de la botte; mais, au contraire, de se replier sur Cosenza, et de là,

(1) Pour avoir la clef de cette lettre, il faut se reporter aux instructions envoyées par Joseph à Reynier le 5 janvier 1807, instructions dans lesquelles il était parlé de l'évacuation de la Calabre *dans des circonstances qui pouvaient se présenter*. Le général César Berthier prit l'hypothèse pour un fait accompli.

selon les circonstances, sur Cassano, d'où on se porte en Pouille ou en Terre de Labour, selon les circonstances. Mais cette instruction, que le simple bon sens dicte à tout militaire dans ma position, est un secret pour les gens du pays; et, depuis que les désordres sont diminués, on est tranquille en Calabre.

Il n'est pas vrai que le passage en Sicile soit une chose facile; c'est au contraire là le grand obstacle: il faut faire les préparatifs en face de l'ennemi, et l'ennemi peut empêcher la réunion des moyens de transport, et ensuite le passage. Une fois en Sicile, les affaires seraient bientôt décidées. J'ai dû faire ces observations à Votre Majesté, pour ne pas la laisser dans l'erreur sur deux points aussi importants.

Je reçois les lettres de Votre Majesté du 22 et 23 février. Si elle nous aide par quelques envois d'argent et par des envois de conscrits, à moins d'événements extraordinaires, tout ira bien ici. »

« Sire, la cause de l'extrême pénurie dans laquelle je me trouve par rapport au numéraire, c'est l'état de blocus absolu dans lequel se trouvent les ports du royaume. On me propose, dans ce moment, d'autoriser une exportation d'huiles et de grains qui me fournirait une ressource considérable : la maison de commerce qui fait cette proposition est autorisée et commissionnée par le gouvernement anglais ; ces denrées doivent être transportées au delà du détroit de Gibraltar; je rends compte de ce fait à Votre Majesté. Si elle pense que je doive permettre cette

Jos. à Nap. Naples, 21 mars 180[illegible].

exportation, je ferai entrer beaucoup d'argent dans mes États, et une bonne partie dans mon trésor, 2 à 3 millions au moins. Mes besoins, ceux des armées de Votre Majesté sont très-grands; mes places ne sont pas fortifiées, faute d'argent. Cependant Votre Majesté, comme chef suprême, centre de tous les événements, est seule en état de juger ce que je dois faire dans cette circonstance. Si elle ne me donne pas un avis positif, tout restera dans l'état actuel, et rien ne sortira. »

Jos. à Nap. Naples, 21 mars 1807.

« Sire, le général Verdier se rend à la grande-armée; c'est un bon officier, qui m'a rendu beaucoup de services. Votre Majesté sait que mes finances m'obligent à beaucoup de réformes.

Votre Majesté sera contente du général Verdier; je ne doute pas qu'il ne continue à mériter sa bienveillance; je prie Votre Majesté de la lui continuer; il en est digne par son dévouement et ses services. »

Jos. à Nap. Foggia, 23 mars 1807.

« Sire, le général de brigade Franceschi se rend à la grande-armée; je désire que Votre Majesté daigne l'employer; c'est un père de famille auquel je prends intérêt; il a servi comme chef d'état-major de M. le maréchal Masséna, qui m'en a toujours rendu le compte le plus avantageux. »

Jos. à Nap. Manfredonia, 24 mars 1807.

« Sire, je me suis rendu ici pour voir par moi-même cette partie du royaume, où il serait possible que l'ennemi tentât un débarquement : je me persuade tous les jours davantage combien Votre Ma-

jesté avait raison lorsqu'elle me disait si souvent qu'il faut tout voir par soi-même. J'ai trouvé quelque bien à faire ici.

Le général Berthier n'est pas encore arrivé. Tout va bien ici; le pays est tranquille, et l'esprit des habitants aussi bon qu'on peut raisonnablement l'espérer de l'état actuel de l'Europe, et de la position particulière où ils se trouvent. La Pouille regorge de blé; il n'est pas ici à la moitié de sa valeur. J'ai déjà écrit à Votre Majesté pour connaître ses intentions sur les exportations que l'on me demande pour l'Espagne et l'Océan : c'est le seul moyen de faire rentrer du numéraire dans le royaume. »

Jos. à Nap. Foggia, 26 mars 1807.

« Sire, le général César Berthier est arrivé cette nuit, et m'a remis la dépêche de Votre Majesté du 1er mars.

Votre Majesté paraît n'avoir pas trouvé bonnes les propositions de quelques officiers de l'état-major général qui ont été nommés membres de la Légion. Je suis de l'avis de Votre Majesté, et je n'ai pas demandé la décoration pour eux. Je supplie Votre Majesté de ne regarder dorénavant les propositions faites par moi, qu'autant qu'elles seraient par moi signées. Au reste, les choix faits dans les corps pour la décoration sont irréprochables. Votre Majesté a daigné accorder cette grâce au sous-lieutenant Bienvenu Clary (1), neveu de ma femme; je n'eusse jamais osé la demander; je la regarde comme une faveur

(1) Mort à Madrid d'une chute de cheval, étant colonel des fusiliers de la garde royale. Il était très-estimé du roi Joseph.

particulière de Votre Majesté. Ce jeune homme est, au reste, plein de zèle et de sagacité.

Je prie Votre Majesté de trouver bon que je lui réitère ma prière en faveur de l'intendant de ma garde Bernard, frère du général Maurice Mathieu; de mon premier chirurgien Paroisse, qui a été chirurgien en chef depuis 1792, et qui m'a suivi partout; pour M. Clermont (1), capitaine d'artillerie de ma garde, qui a commandé à Gaëte la batterie de la citadelle, qui a forcé la reddition; il a fait plus que son devoir à ce siége. Votre Majesté peut faire consulter le maréchal Masséna. Il y a quatre officiers blessés à ce siége qui s'y sont distingués, qui sont entrés depuis dans ma garde; ils ont été oubliés. Voilà les demandes de décorations que je fais à Votre Majesté; elle est trop juste pour ne pas condescendre à ces demandes; j'attends donc de sa bienveillance sept décorations, que je ferai remettre à ces officiers.

Je remercie Votre Majesté des nominations qu'elle a bien voulu faire, et des 500 mille francs qu'elle a décidé de faire envoyer à Naples tous les mois, à compter du 1er avril.

Je ne dois pas laisser ignorer à Votre Majesté que MM. Rœderer et Dumas sont bien pénétrés du principe qu'il faut tout sacrifier au positif et au besoin du moment; aussi les troupes sont l'objet de leurs soins, et je ne suis pas disposé à me laisser aller à aucune théorie, ni à aucune influence. Votre Majesté doit juger, par les résultats de mon administration,

(1) De Clermont-Tonnerre, très-bon officier, devenu ministre de la guerre sous la Restauration.

que je fais ce que je crois devoir, sans céder à la raison de personne : j'estime assez la mienne pour me conduire par moi-même. J'assure Votre Majesté que je me trouve presque toujours d'accord avec sa manière de voir. Votre Majesté juge à six cents lieues de ce pays comme je le juge moi-même qui le parcours, et qui m'en occupe sans cesse. Je travaille sans cesse à mes affaires, et je crois que Votre Majesté doit penser que ce ne doit pas être sans quelques succès. A moins de savoir 60 mille Autrichiens victorieux sur l'Adige, je suis tranquille sur le royaume de Naples. Votre Majesté fait assez par les secours d'argent et de conscrits qu'elle accorde; je suppléerai au reste : Votre Majesté peut être tranquille, et je suis content.

Le peuple est aussi bien disposé que possible; partout où des commandants honnêtes ont été longtemps, le peuple donne tout ce qu'on lui demande volontiers; c'est ce qui arrive à Lucera, à Foggia, où le colonel Destrées, colonel depuis onze ans, est aimé et fait aimer mon gouvernement par sa bonne conduite et son désintéressement. Votre Majesté doit nommer général de brigade le colonel Destrées, du 28^{e} de dragons.

Le colonel Brun, du 62^{e}, a mis son corps sur un pied qui en fait le modèle de l'armée; il n'est que légionnaire : Votre Majesté pourrait le nommer officier.

Ici, Sire, un homme honnête vaut mieux pour moi qu'un homme habile. Lorsque ces deux qualités se trouvent réunies, ces hommes me valent mieux

qu'un régiment. C'est ce qui fait que Reynier, Partouneaux, Donzelot, Lamarque, Jourdan, Saligny, Mathieu, me conviennent tant; c'est ce qui donne tant de prix, à mes yeux, à Rœderer et à Dumas. »

Jos. à Nap. Barletta, 28 mars 1807.

« Sire, conformément aux dispositions générales ordonnées par Votre Majesté, j'envoie à la grande-armée le général de cavalerie Frégeville. Bientôt je n'aurai plus ici que trois régiments de cette arme, et il me restera encore quatre généraux de cavalerie.

Je désire que Votre Majesté emploie le général Frégeville; je ne doute pas qu'elle ne soit contente de son zèle et de son dévouement; il a bien servi ici. »

Jos. à Nap. Barletta, 29 mars 1807.

« Sire, à mesure que je vis et que je connais mieux les hommes, je reconnais de plus en plus la vérité de tout ce que j'ai entendu dire à Votre Majesté dans le cours de ma vie : l'expérience du gouvernement m'apprend ce que Votre Majesté m'a dit si souvent. J'espère que Votre Majesté ne prendra pas ceci pour de la flatterie; mais il est vrai, et je ne cesse de le répéter, et surtout de me dire à moi-même que vous êtes né avec une supériorité de raison bien étonnante; mais je le reconnais bien aujourd'hui, les hommes sont ce que vous m'avez dit qu'ils étaient. Que d'abus, dont j'avoue que je m'étonne encore, dans le voyage que je fais! Qu'un prince confiant et bon est un grand fléau du ciel! Je m'éclaire, Sire, et j'espère être bientôt un meilleur gouvernant, en ne supposant pas à la plupart des

hommes l'esprit de justice et de bonté que Votre Majesté, je l'espère, reconnaît en moi. Je viens de réunir tous les notables de cette province. Que ces gens sont dociles, mais qu'ils sont mal gouvernés ! Je viens de leur parler le langage de la vérité ; les larmes étaient dans tous les yeux. J'ai destitué le préfet, le sous-préfet, le général, le commandant, tas de fripons qui étaient ici les organes et les agents d'un prince honnête homme. Cette province, la plus tranquille du royaume, était devenue, de l'aveu même de ces notables, la plus dégoûtée, et la plus voisine de désirer l'arrivée de l'ennemi. Je voyage de ville en ville, et je répare vite le mal : ces peuples ont l'esprit si vif et l'âme si ardente, que le bien et le mal s'y opèrent facilement. Leur inconstance ne tient pas à leur caractère, mais à leur position topographique et militaire. Votre Majesté, en me donnant l'idée d'une place capable de contenir Naples, le golfe et trente mille hommes, a trouvé le principal remède à la versatilité qu'on leur reproche. Cette construction militaire est en même temps un établissement politique et une institution morale qui doit changer sous peu le caractère des habitants, en donnant plus de consistance au gouvernement auquel ils s'attachent sincèrement ; et je ne crains pas de retomber dans mes anciennes erreurs, en disant qu'ils m'aiment réellement.

Je conviens, Sire, que je n'ai pas, comme Votre Majesté, l'art de me servir de tous les hommes, en mettant chacun à sa place ; il me faut des gens honnêtes, en qui je puisse avoir une confiance quel-

conque : c'est sous ce rapport que Donzelot et Lamarque me conviennent; tous les autres, qui sont aujourd'hui ici, sont d'honnêtes gens. Croyez-vous, Sire, que j'entends ici, à cent milles des Abruzzes, les éloges du général Partouneaux? Le général Reynier est dans le même cas dans les Calabres.

Je demande le grade d'adjudant-commandant pour le chef de bataillon Lamarre, ayant douze ans de grade, employé ici, et s'étant concilié le respect de tout le monde, quoique simple chef d'état-major.

Sire, je suis dans cette situation d'esprit que Votre Majesté connaît en moi, et dans laquelle j'aime à dire tout ce que je crois bon : eh bien! Votre Majesté doit faire la paix à tout prix. Votre Majesté est victorieuse, triomphante partout; elle doit reculer devant le sang de ses peuples : c'est au prince à retenir le héros. Quelque étendue de pays de plus ou de moins ne doit pas vous retenir; toutes les concessions que vous ferez seront glorieuses, parce qu'elles seront utiles à vos peuples, dont le plus pur sang s'écoule, et que, victorieux et invincible comme vous êtes, de l'accord de tous, nulle condition ne peut vous être supposée prescrite par un ennemi que vous avez vaincu.

Sire, c'est l'amour que je porte à un frère qui est devenu un père pour moi, ce que je dois à la France et aux peuples que vous m'avez donnés, qui me dictent ce discours de vérité. Quant à moi, Sire, pour atteindre ce but salutaire, tout ce que vous ferez me conviendra; je m'estimerai heureux des dispositions qui me regarderont, quelles qu'elles

puissent être. Sire, vous ne devez pas plus exposer au hasard d'une rencontre le plus beau monument élevé à la grandeur de la race humaine; je veux dire la masse de gloire et de grandeur inouïe qui composent votre vie depuis dix ans.

J'ai trouvé inconvenant que ce ne fût pas ma femme qui donnât une fête dont le palais qu'elle occupe a été le théâtre (1).

Votre Majesté sait la situation d'esprit, de corps, dans laquelle ma femme se trouve; j'aurais voulu que M. l'archichancelier eût trouvé un autre local, ou que ma femme eût donné la fête : ceci a paru assez bizarre ici. C'est, au reste, un petit mal.

Je prie Votre Majesté d'être tranquille sur nous, si la guerre continue. Que l'on nous envoie les 9 mille conscrits d'ici au 1er mai, et 500 mille francs par mois, et nous nous tirerons d'affaire, et je viendrai à bout de répondre à la confiance de Votre Majesté.

Je suis, avec un profond respect, mais avec un attachement plus grand encore, Sire,

Votre meilleur ami, serviteur et frère. »

Joseph au duc de Feltre. Naples, 1er avril 1807.

« Monsieur le duc, c'est encore malgré moi que je me vois forcé de porter par votre intermédiaire, à la connaissance de l'Empereur, des faits qui, malheu-

(1) La reine Julie occupait à cette époque le palais du Petit-Luxembourg. L'archichancelier, n'ayant pas de local convenable pour la fête qu'il voulait donner afin de célébrer les victoires de la grande-armée, avait prié la femme du roi Joseph de lui prêter ses appartements. La reine, toujours bonne et prête à obliger, n'avait vu aucun inconvénient à se prêter aux désirs de Cambacérès, pour lequel elle avait une grande estime.

reusement, ne servent qu'à renouveler et nourrir les anciens bruits de réunion, etc., et qui sont un obstacle à un franc et réciproque rapprochement entre mes sujets et le corps d'observation du midi ; rapprochement qui est certainement dans le cœur de tous, et dont quelques imprudences éloignent les effets. Tout le monde sait que le décret d'organisation de ce corps porte qu'il ne peut être employé qu'à une réquisition sur les apparences d'un débarquement immédiat de la part de l'ennemi, et que l'on ne peut même, sous aucun prétexte, en disposer pour la police du pays. Cependant, M. le comte général Grenier s'est fait faire à Gaëte une distribution de 90 mille cartouches, dont, à la vérité, il a rendu une partie sur ma première réclamation, et il a fait établir des postes tant à l'entrée du village de son quartier général, qu'à *Mola di Gaëta;* et personne ne peut entrer dans Sessa, et y prendre des chevaux de poste, sans donner son nom et les raisons de son voyage. Cette mesure est exécutée à l'égard tant des nationaux que des étrangers ; mes propres aides de camp, envoyés en mission, n'en sont pas exempts. Quant à la distribution des cartouches, vous savez, Monsieur le duc, que, pour les conserver, il est d'usage de ne la faire qu'au moment du besoin : car, sans cela, le soldat les vend, les gaspille ou les perd. M. le général Grenier ne peut pas dire en avoir besoin, puisqu'il n'est même pas chargé de la police, ni de la destruction des brigands. Si j'avais pu l'en charger, certes des voitures et des courriers n'auraient pas été dévalisés à deux

différentes époques, à portée de canon de son quartier général ; et j'ajouterai, sans crainte d'être démenti, qu'il ne se montre nulle part de brigands, si ce n'est au milieu des cantonnements du corps d'observation du midi ; et cela parce que je ne puis pas mettre de troupes napolitaines dans ces mêmes cantonnements, et que M. le comte Grenier ne s'est pas cru autorisé à faire occuper Sora, Fundi, et les autres endroits portés sur les frontières limitrophes des États romains, où se tiennent constamment les brigands, malgré les demandes que je lui en ai faites, et que ces endroits se trouvent situés dans la ligne prescrite par le décret d'organisation du corps d'observation. Il paraissait donc tout naturel d'attendre, pour demander une distribution de cartouches, que le moment de l'attaque fût arrivé. Cette mesure imprudente, jointe à la demande des passe-ports, fait dire à tout le monde : « Est-ce que le royaume de Naples est regardé par l'Empereur comme un pays ennemi ? » Et de là tous les autres propos aussi absurdes qu'invraisemblables. Je vous prie donc, Monsieur le duc, de prendre les ordres de l'Empereur, afin que si Sa Majesté approuve la conduite de M. le comte Grenier, duquel je n'ai qu'à me louer sous tous les autres rapports, je puisse moi-même m'y conformer, et cesser des réclamations jusqu'à ce moment inutiles auprès du général Grenier. Mais, je le répète, je suis à concevoir le motif des demandes de passe-ports pour aller même à Sessa, où il existe une justice de paix, des directeurs des domaines, des contributions, etc., et où conséquem-

ment mes sujets ont très-souvent des courses à faire.»

J s. à Nap. Lecci, 2 avril 1807.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 11 mars. J'ai vu avant-hier Brindisi, qui est un point de la dernière importance, et qui a besoin des plus grandes dépenses pour être mis en état de défense, et cependant cela est indispensable. Ce port maîtrise l'Adriatique, et il peut encore devenir le plus beau du monde (1), si l'on pouvait y dépenser 10 millions. On va s'occuper d'augmenter ses moyens de défense. Je serai aujourd'hui à Otrante, demain à Gallipoli, après-demain à Tarente, d'où je me rendrai à Naples par le camp que j'ai établi près de Campagna. Je suis content du pays et des habitants; à la paix, tout ici prospérera; jusque-là, je suis satisfait de voir que l'on est tranquille, et que l'on sent que l'on sera mieux un jour. Les Anglais n'ont pas paru dans l'Adriatique : on répand les bruits les plus avantageux pour leur expédition sur Constantinople; mais comme ces bruits viennent de la Sicile, je n'y prête aucune foi. »

Jos. à Nap. Tarente, 6 avril 1807.

« Sire, je suis venu visiter les travaux que je fais faire dans ce port et dans les îles; j'en ai ordonné à Brindisi.

Le 4, une escadre russe de huit bâtiments de guerre est passée à la vue d'Otrante, se dirigeant sur Corfou, et venant des côtes de la Dalmatie.

(1) On sait que Brindusium était le lieu de passage ordinaire d'Italie en Grèce, et que ce port a joué un rôle de premier ordre dans l'histoire romaine.

Le maréchal Berthier m'annonce un chef de bataillon du 45e pour servir dans mes troupes; je prie Votre Majesté d'observer que j'ai encore 1,500 officiers non employés, dont quelques-uns très-bons. J'ai dû d'abord employer ceux venus d'Italie, dont je suis très-content.

Les troupes italiennes qui sont ici n'ont pas reçu leur habillement, qui leur est dû depuis trois mois; Votre Majesté devrait ordonner qu'il leur fût envoyé, elles en ont le plus grand besoin. »

Jos. à Nap. Tarente, 7 avril 1807.

« Sire, je prie Votre Majesté de donner l'ordre aux bureaux de la guerre, pour que l'on m'envoie les projets qui ont été faits pour fortifier Tarente; on s'occupe à la mettre pour le moment à l'abri d'un coup de main, et de donner à l'armée le temps d'y arriver; je ferai la même chose à Brindisi. »

Joseph au général Reynier. Tarente, 7 avril 1807.

« Général, j'ai reçu votre lettre du 24 mars. J'ai reçu par Raguse les mêmes rapports sur le passage des Dardanelles, que vous avez eus de la Sicile; ils ne sont pas non plus absolument authentiques. Cependant la situation politique de l'Europe est telle, que je désire plus que jamais que vous secondiez de votre côté le plan que j'ai adopté, qui consiste à pouvoir réunir toutes mes forces au centre du royaume, le cas échéant. J'ai fait fortifier Brindisi, Tarente, et les îles du golfe de Naples; j'aurai toujours quinze jours pour arriver au secours de l'un de ces points, s'il était attaqué par l'ennemi. Il me paraît que ce sont les seuls points sur lesquels une armée pourrait s'appuyer pour faire une opération

sérieuse : dans ce cas, il faut pouvoir abandonner les extrémités sans y laisser de l'artillerie, des malades, des éclopés. Ne gardez donc au delà de la route nouvelle de Castrovillari que l'artillerie de campagne qui vous est indispensable; faites évacuer sur l'hospice della Padula tous vos malades ; ne gardez rien qui puisse entraver votre marche; n'ayez dans la Calabre ultérieure qu'un corps léger, dont vous pourriez donner le commandement au général Abbée, dont le chef de l'état-major doit vous avoir annoncé la promotion, ainsi que celle de M. Huart et des deux officiers de votre état-major que vous m'aviez recommandés.

La partie de votre commandement qui s'étend de Castrovillari à Castellucio n'a jamais été bien gardée; il m'importe beaucoup qu'elle le soit désormais. Consacrez à cela un régiment tout entier, car c'est de ce point que partent les brigands qui désolent quelquefois la Basilicate et les autres provinces tranquilles du royaume.

Qu'un chef de bataillon du régiment que vous désignerez pour ce service soit à la tête d'une colonne mobile de 300 hommes; qu'il poursuive les bandes qui se formeraient jusque dans les provinces qui ne sont pas sous votre commandement, si les brigands s'y retiraient. Je donne les mêmes instructions aux généraux qui commandent dans les autres provinces; il faut en finir avec ce Necco, qui désole tour à tour les villages limitrophes des divers commandements.

Donnez ordre au général Franceschi de me re-

joindre avec le détachement de ma garde, s'il est encore avec lui. Faites partir les Corses et ceux de la Tour d'Auvergne, si vous les avez encore avec vous.

Nous sommes dans un moment décisif : dans quelques jours, nous pouvons avoir la paix, ou une guerre plus active. Vous devez prévoir toutes les chances ; aucune n'est impossible ; vous devez vous préparer à toutes.

Je sais que vous continuez à jouir de l'estime des gens de bien, et que, par votre délicatesse et votre désintéressement, vous continuez à vous faire des amis. Je suis très-content des provinces que j'ai parcourues. »

Jos. à Nap. Altamura, 8 avril 1807.

« Sire, je suis en route pour retourner à Naples. J'ai lieu d'être content de mon voyage, et je m'aperçois tous les jours davantage qu'il faut tout voir par soi-même. Tous les pas que je fais dans la carrière me rapprochent tous les jours davantage de la manière de sentir et de voir de Votre Majesté. J'aime à le redire, et je sens que le prince seul a un intérêt unique et homogène avec celui de ses peuples. »

Jos. à Nap. Venosa, 9 avril 1807.

« Sire, je reçois les lettres de Votre Majesté du 20. Je suis affligé de penser qu'elle aura cru, jusqu'au moment qu'elle recevra cette lettre, que je me sois permis d'ôter des régiments français pour faire entrer dans ma garde des cavaliers d'élite ou des grenadiers. Je donne ma parole à Votre Majesté que depuis la formation de ma garde, il y a aujourd'hui

un an, temps où j'ai connu sa volonté, je ne me suis pas permis de prendre un seul tambour français; et je m'en garderai bien, et par le respect que je dois à ses ordres, et parce que je sens moi-même la nécessité et la justesse des dispositions qu'elle me prescrit (1).

Je vais faire partir pour l'Italie un régiment de cavalerie française et un régiment de cavalerie napolitaine, le 32e léger, et un régiment d'infanterie napolitaine. Il ne me restera alors qu'un régiment de cavalerie et un d'infanterie; je n'ai pas d'autres troupes. Ainsi, Votre Majesté voit qu'elle est trompée par les gens qui lui écrivent que le général Dumas me fait faire beaucoup de levées de régiments. »

Nap. à Jos. Au château de Finckenstein, 13 avril 1807.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 15 mars. Je vois avec plaisir que vos troupes se portent bien, et que tout va bien chez vous. Portez attention à la bonne discipline de vos troupes: un mois de relâchement cause un mal qui ne peut être réparé que par six mois de soins. Si vous formez un camp, placez-le entre Naples et la Calabre. Il serait ridicule de rien faire qui pût faire penser que la capitale pût être évacuée. Il est probable que les 6,000 Anglais qui sont partis de la Sicile sont retournés dans l'Océan : j'attends d'ailleurs des renseignements là-dessus. Nous sommes encore ici au milieu des nei-

(1) Cette lettre de Joseph, le fait qu'elle relate, reproché à tort à ce prince, et plusieurs autres fausses nouvelles données à l'Empereur en différentes circonstances, prouvent que ce dernier était quelquefois induit en erreur sur les actes de son frère, par des gens probablement intéressés à faire de faux rapports.

ges, et probablement le soleil commence chez vous à devenir trop chaud. Au moment même, je reçois des lettres du 3 mars de Constantinople. Les Anglais ont échoué complétement, et cet empire montre une énergie qui m'est très-importante, et confond les ennemis communs. Les Anglais ont essuyé un échec qui leur sera sensible (1). »

« Mon frère, je reçois votre lettre du 26 mars. J'ai nommé le colonel Destrées général de brigade. Puisque vous voulez que je vous parle de ce qui s'est fait à Naples, je vous dirai que je n'ai pas été extrêmement content du préambule de la suppression des couvents (2). Pour ce qui regarde la religion, il faut que le langage soit pris dans l'esprit de la religion, et non dans celui de la philosophie : c'est là le grand art de celui qui gouverne, et que n'a point un homme de lettres ou un écrivain. Pourquoi parler des services rendus aux arts et aux sciences par les religieux ? Ce n'est pas ce qui les a rendus recommandables, c'est l'administration des secours de la religion. Ce préambule est tout philosophique, et je crois que ce n'est pas là le cas. Je trouve que c'est insulter les hommes que l'on chasse. Le préambule de la suppression du moins aurait été bien, s'il avait été dans le système des moines. On supporte moins impatiemment des choses fâcheuses d'un homme qui est dans votre sens, que d'un homme qui se montre d'une opinion opposée. Il fal- Nap. à Jos. Finckenstein, 14 avril 1807.

(1) Voir la note de la p. 314.
(2) Voir ce préambule au texte du livre sixième.

lait dire que le grand nombre des moines rendait leur existence difficile; que la dignité de l'État veut qu'ils aient de quoi vivre, de là la nécessité d'une réforme; qu'il est une partie qu'il faut conserver, parce qu'elle est nécessaire pour l'administration des sacrements; qu'il est une partie à réformer, etc., etc. Je vous dis cela comme principe général. Je conçois une mauvaise opinion d'un gouvernement dont tous les édits sont dirigés par le bel esprit. L'art est que chaque édit ait le style et le caractère de l'homme du métier. Or, un moine instruit qui aurait partagé l'opinion de la suppression des moines ne se serait pas expliqué de cette manière. Les hommes supportent le mal lorsqu'on n'y joint pas l'insulte, et lorsque les ennemis de l'état ne se montrent pas avoir porté le coup. Or, les ennemis de l'état des moines sont les hommes de lettres et les philosophes. Vous savez que je ne les aime pas non plus, puisque je les ai détruits partout.

Un bâtiment anglais qui portait 25 mille fusils à Palerme a fait naufrage sur les côtes d'Espagne : cet événement doit être regardé comme avantageux, car les armes sont très-rares en Europe. »

Jos. à Nap. Naples, 15 avril 1807.

Sire, à mon retour à Naples j'ai trouvé cette grande ville remplie des propos inconsidérés tenus par le général César Berthier, que j'ai trouvé ici, où je le croyais occupé exclusivement à soigner sa santé. Il est inutile que je les répète; mais ils sont tels qu'ils m'auraient facilement fait autant de mal que mon voyage peut avoir fait de bien; les gens de ce pays

ne sont pas sans clairvoyance; ils savent bien que le bien, le mal, tout dépend de la volonté de Votre Majesté; si elle n'est pas bien disposée pour moi, ils sentent que l'État peut s'en ressentir: et quelle confiance peuvent-ils avoir dans un homme assez sot pour être ingrat envers Votre Majesté, qui a une pénétration assez reconnue pour connaître la vérité? Votre Majesté aurait dit au général César : qu'elle allait envoyer un général pour commander son armée; que je voulais établir un ordre de Saint-Ferdinand, ce qu'elle m'avait défendu de faire; que je n'avais que de mauvais ministres, excepté M. Salicetti; qu'au reste, c'était à lui, César, de veiller à ce que l'armée française ne fût pas à leur merci, etc., etc.; que le roi de Hollande avait eu aussi la bêtise de faire des ordres. Votre Majesté me rend la justice de penser que je sais à quoi m'en tenir; je sais qu'elle n'a vu le général César qu'un moment, et qu'elle n'a pas coutume de bavarder avec personne. Je sais de plus, Sire, du moins je l'espère beaucoup, qu'elle est contente de moi, et qu'elle sait ce que je pense et ce que je sens. Mais le public d'une grande ville n'est pas dans la confidence de Votre Majesté, ni dans la mienne; j'ai besoin que l'on sache ce que Votre Majesté pense de moi, ce qu'elle a dit avec vérité et à-propos aux députés que je lui ai envoyés.

J'ai profité de la liberté que Votre Majesté m'a donnée; j'ai nommé chef de l'état-major le général Lamarque. J'ai donné au général César le commandement de la division de la Pouille, le même commandement qu'avait le général Saint-Cyr.

J'ai senti la faute que j'avais faite en envoyant auprès de Votre Majesté un homme aussi inconsidéré et aussi étourdi que le général César; lorsqu'on conserve ce caractère à quarante-cinq ans, il n'est plus possible de rien en espérer pour des places aussi importantes que celle qu'il occupait auprès de moi.

Durant mon absence, lorsque j'étais à Tarente, il donnait des ordres de Naples; j'ai la copie de ces ordres, il en a rempli 50 pages; il y avait deux centres de commandement. J'ai été irrité de cette conduite : j'ai pensé que Votre Majesté ne m'avait pas reconnu roi pour me faire humilier par un étourdi, dans ma capitale.

Je me suis rappelé que cet étourdi était le frère du maréchal Berthier, qui était attaché à Votre Majesté et même beaucoup à moi; mais le mal n'était pas moins fait; aussi j'ai pris le parti mitoyen de le placer en Pouille, où il ne pourra pas faire de mal. Je le traiterai bien, et il pourra vivre tranquille avec sa famille dans le plus beau pays du monde, et dans une province où il n'y a rien à faire.

Votre Majesté m'écrit du bien de M. Salicetti. Je rends aussi justice à ses talents, et aux ressources de son génie dans les temps difficiles : je viens de lui donner le ministère de la guerre; tout est administration.

Le général Dumas sera maréchal du palais. J'ai supprimé trois ministres, celui des cultes, de la maison royale; celui de la guerre et de la police, par leur réunion.»

«Sire, le ministre de la guerre, Dejean, m'écrit que Votre Majesté avait trouvé mauvais que le major du 19e, Strolz, fût entré dans ma garde comme colonel, parce que le 19e ne faisait pas partie de l'armée de Naples, et qu'il n'y avait que les officiers faisant partie de cette armée qui fussent admis à passer dans mes troupes. Je prie Votre Majesté d'observer que M. Strolz, comme aide de camp de M. le maréchal Masséna, et ensuite le mien, faisait partie de l'armée de Naples, et que Votre Majesté, par sa lettre en date du 26 août, de Rambouillet, m'a autorisé à le recevoir dans mes troupes, où il m'est très-utile, et où je ne saurais comment le remplacer. Jos. à Nap. Naples, 15 avril 1807.

J'ai fait rechercher s'il y avait des officiers qui ne fussent pas de l'armée de Naples; on n'a trouvé que M. Sassari, du 19e, lieutenant de ma garde. Je lui ai fait donner l'ordre de rejoindre son corps; je l'ai fait pour obéir aux ordres de Votre Majesté, et pour faire sentir à tout le monde que je ne voulais souffrir dans mes troupes aucun individu qui ne fût autorisé par Votre Majesté.

Je ne dois pas cacher à Votre Majesté que depuis quelque temps je reçois de Votre Majesté et de ses ministres des lettres qui me feraient croire que Votre Majesté n'est pas contente de moi; cependant je fais mes efforts pour mériter son estime, et je ne crois pas mériter d'être gourmandé par M. le général Dejean.

Votre Majesté est trop éclairée pour ne pas apprécier mes sentiments et ma position; j'espère qu'elle connaît bien tous les efforts que je fais pour sub-

venir à tout, et qu'elle sait que j'apprécie plus que jamais et mieux que jamais ce que je dois à Votre Majesté, et combien sa raison est encore supérieure à son pouvoir; aussi je désire que Votre Majesté voie, dans les changements que je suis obligé de faire, que je commence enfin à mieux juger des hommes, et à les apprécier à leur juste valeur.

Le voyage que je viens de faire m'a beaucoup éclairé: la vérité cependant m'oblige à dire à Votre Majesté que le maniement positif des affaires a fait de M. Rœderer, dont Votre Majesté connaît l'esprit et la probité, un homme positif, et qu'il est tous les jours plus ennemi de l'esprit de système. »

Nap. à Jos. Finckenstein, 18 avril 1807.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 29 mars. Je vous remercie de tout ce que vous m'y dites. La paix est un mariage qui dépend d'une réunion de volontés. S'il faut se battre encore, je suis en mesure. Vous verrez, par mon message au sénat, que je viens de lever de nouvelles troupes. Je ne suis pas de votre opinion, que les Napolitains vous aiment. Tout cela se réduit à ceci : *S'il n'y avait pas un Français dans Naples, y lèveriez-vous* 30 *mille hommes pour vous défendre contre les Anglais et les partisans de la reine?* Comme le contraire m'est bien prouvé, je ne puis penser comme vous. Vos peuples vous aimeront sans doute, mais après huit ou dix ans de paix, quand ils vous connaîtront bien et que vous les aurez connus. Aimer, chez les peuples, veut dire estimer; et ils estiment leur prince quand il est redouté des méchants, et que

les bons ont en lui une telle confiance, qu'il peut, dans tous les événements, compter sur leur fidélité et sur leurs secours. J'ai trouvé, comme vous, ridicule la fête qui a été donnée au Luxembourg. Je l'ai su trop tard; je l'aurais empêchée. N'ayant pu le faire à temps, j'ai laissé passer cela, et je n'ai rien dit. Il faut faire de même. C'est la faute de la reine, qui est trop bonne; elle aurait dû dire que cela ne lui convenait pas.

Vous mangez à Naples des petits pois, et peut-être cherchez-vous déjà l'ombre? Nous, ici, nous sommes encore comme au mois de janvier. J'ai fait ouvrir la tranchée devant Dantzick : 100 pièces de siége commencent à s'y réunir. Mes ouvrages sont à 60 toises de la place, qui a une garnison de 6,000 Russes et de 20,000 Prussiens, commandés par le général Kalkreuth. J'espère la prendre avant quinze jours, et cette prise m'offrira quelque avantage. Du reste, vous pouvez être sans aucune inquiétude. »

Jos. à Nap. Naples, 19 avril 1807.

« Sire, Votre Majesté trouvera dans le bulletin ci-joint les dernières nouvelles que nous avons de l'escadre anglaise (1).

Je m'occupe beaucoup de réformes, afin de porter mes recettes et mes dépenses au même niveau; j'espère réussir, avec les secours que Votre Majesté m'a accordés, à pouvoir bientôt payer l'armée.

Le royaume est tranquille; quelques voleurs épars inquiètent seulement les particuliers dans les Calabres et dans les Abruzzes. »

(1) Sans importance.

Jos. à Nap. Naples, 21 avril 1807.

« Sire, il y a trois jours que je ne reçois pas d'estafettes; je ne puis attribuer ce retard qu'au débordement de quelques rivières dans la haute Italie.

Les Anglais n'ont plus ici que quelques frégates; la plus grande tranquillité règne dans le royaume. Il paraît que les Anglais ont voulu obtenir du roi Ferdinand le château de Palerme, qui leur a été refusé. La seconde expédition anglaise est contremandée; elle était destinée à rejoindre la première; elle était prête à partir des ports de la Sicile.

Dans les premiers jours de mai partiront pour la haute Italie le 32^{e} léger, le 29^{e} de dragons, le 2^{e} de chasseurs napolitains, fort de 600 hommes; le 1er de ligne napolitain, fort de 1,800 hommes bien habillés et bien équipés. »

Nap. à Jos. Finckenstein, 24 avril 1807.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 2 avril. Je vois avec plaisir que vous êtes content de l'esprit de vos peuples. Le feu a commencé ce matin devant Dantzick. Il y a 80 bouches à feu, et les batteries sont à 40 toises de la place. L'empereur de Russie est arrivé à son armée. Il paraît que, dans un grand conseil de guerre, il a été question de tenter le déblocus de Dantzick; mais le courage a manqué, et ils restent tranquilles. Moi, je mets tous mes soins à prendre cette place, qui me donnera 18 mille prisonniers, et remettra 25 mille hommes à ma disposition. »

Jos. à Nap. Naples, 24 avril 1807.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 3 avril. La nouvelle du débarquement des Anglais à Aboukir se confirme; ils se préparaient à marcher

sur Alexandrie; ils seront rejoints par une escadre qui a été rencontrée hors du détroit il y a dix-huit jours. Nous sommes tranquilles ici; les maladies ne sont pas encore commencées, la chaleur n'est pas encore forte. »

« Sire, le général Maurice Mathieu se rend au quartier général de Votre Majesté. Il aura l'honneur de lui rendre compte de la situation des choses ici. Jos. à Nap. Naples, 25 avril 1807.

L'armée éprouve un arriéré de solde de six mois; cependant elle ne manque pas du nécessaire; les suppressions que je fais tous les jours tendent à arriver au point de pouvoir solder toutes mes dépenses. A mesure que l'ordre se rétablit et que les chefs donnent l'exemple de l'exactitude, le Trésor acquiert davantage les moyens de suffire à ce qu'on lui demande.

Le général Mathieu entretiendra Votre Majesté du projet de passage en Sicile : 15 à 18 mille hommes suffiraient, et je les ai; mais il nous faudrait avoir le passage assuré pendant quinze jours. Aujourd'hui, il n'y a plus un seul vaisseau anglais, il n'y a que trois frégates anglaises et deux siciliennes, un vaisseau de 74 sicilien, et, *on soupçonne*, un de 74 anglais. Si Votre Majesté peut nous envoyer des forces supérieures, nous ne doutons pas du succès de l'opération dès que nous serions de l'autre côté du détroit; mais, pour cela, il faut être maîtres du détroit et de la mer pendant quinze ou vingt jours. Dans tous les cas, il faudrait pouvoir laisser en Sicile 15 à 18 mille hommes; il n'y a plus que 8 mille Anglais et

10 mille Siciliens. Votre Majesté pourrait renforcer les troupes qu'elle a dans l'État de Rome, que j'appellerais, si j'en avais besoin, dans l'intérieur. Le général Mathieu donnera à Votre Majesté tous les détails qu'elle voudra. Le succès de cette tentative tient au secret, à l'arrivée de trois vaisseaux français de 74, et à l'embarquement, qui se ferait précipitamment à Naples, de 6 mille hommes; à Salerne, de 4 mille hommes, et en Calabre, de 8 mille. Je me servirai, pour cela, de tous les bâtiments qui sont dans les ports, qui, tous, seraient bons dans cette occurrence. Il faudrait que Votre Majesté m'envoyât en même temps 3 à 4 millions, et fît filer sur Naples le plus de poudre et de munitions de guerre qu'elle pourrait du royaume d'Italie, pour remplacer ce que j'enlèverai des places de Gaëte, Capoue et Naples.

Au reste, Votre Majesté est seule juge compétent des projets et des événements militaires : c'est à elle à décider ce qu'il convient de faire. Je désire seulement qu'elle voie dans cette démarche ma bonne volonté pour le service de Votre Majesté, et combien il me tarde de pouvoir aussi lui être bon à quelque chose. Je pense que l'occupation de la Sicile, pendant que les Anglais s'occupent de l'Égypte, pourrait être bien utile à l'empire, et contribuer peut-être à amener les Anglais à un système plus pacifique.

J'ai aussi chargé le général Mathieu, si Votre Majesté en a le temps et qu'elle le désire, de lui présenter les projets qui ont été rédigés par suite des idées qu'elle m'a communiquées, il y a quelques mois, pour la défense définitive du royaume.

Le premier projet remplit le triple but de Votre Majesté; il contient la ville, défend la marine, et offre un asile à 30 mille hommes; mais il faut cinq ans de paix et 100 millions de francs.

Le second ne défend pas la marine, contient médiocrement la ville, offre un point d'appui à une armée considérable, et un asile à 15 mille hommes: il n'exige que 20 millions, et deux ans de paix.

Le général Mathieu exposera à Votre Majesté combien il est pénible aux officiers qui sont ici de n'être plus portés sur le tableau des généraux français; je ne puis à cet égard que réitérer à Votre Majesté mes instances, en lui répétant ce que j'ai eu l'honneur de lui écrire précédemment sur cet objet. Votre Majesté sait combien il est pénible d'être entouré de personnes qui regrettent leur ancien état. Dans le cas que Votre Majesté persiste dans sa première résolution, je désire qu'elle veuille bien laisser le choix aux officiers français qui, s'attachant à moi, ont cru ne pas cesser de rester sur le tableau de l'armée française.

Les couleurs, les drapeaux, le pavillon, tout est encore français ici; et Votre Majesté sent que tant que la paix n'aura pas consolidé ceci, tant que le pays sera occupé par une armée de 50 mille Français, il est impossible que cela soit autrement, parce que là est la considération où est la force. Votre Majesté pourrait ajourner tout autre projet à la paix générale; jusque-là, je ne puis avoir une armée napolitaine dans le royaume de Naples : aussi je prends le parti d'envoyer à la grande-armée le peu de troupes

que j'ai. Votre Majesté a cru que je devais ajourner l'institution d'un ordre, je crois que cela est sage; mais tout se tient, Sire; et dès que je n'ai aucun moyen de donner de la considération à ce qui est Napolitain, il est tout simple que l'on veuille rester le plus Français que l'on peut. Je ne doute pas, Sire, que si Votre Majesté m'ordonnait d'ôter la cocarde française à ma garde, je ne conserverais pas la moitié, pas la plus petite partie de mes soldats.

Votre Majesté m'a promis douze décorations de la Légion, dont une était destinée au frère du général Mathieu, intendant de ma garde; je supplie Votre Majesté de renouveler l'ordre au grand chancelier. »

Joseph à la reine Julie. Ste-Lucie, 26 avril 1807.

« Ma chère Julie, je ne reçois pas de lettre de toi aujourd'hui; je te prie de ne pas manquer de m'écrire. Je dois être inquiet quand cela arrive, puisque ta correspondance est d'ailleurs régulière (1). Je t'ai écrit hier sur les bruits que la malveillance fait courir, mais que les faits détruiront peu à peu; tu ne dois avoir aucune inquiétude là-dessus, je puis bien t'en donner l'assurance positive.

Je suis venu passer le dimanche ici. Il est assez

(1) Nous ne publions que rarement des lettres de Joseph à sa femme, ces lettres n'ayant pas habituellement rapport aux affaires de l'État; mais celle-ci est tellement caractéristique, elle peint si énergiquement l'élévation des sentiments, la bonté et le noble caractère du frère aîné de Napoléon, elle résume si bien les améliorations apportées dans le royaume de Naples par les constants efforts de son nouveau souverain, que nous avons pensé utile et curieux de la mettre sous les yeux des lecteurs.

remarquable que ce sont les jours de fêtes que je choisis pour me promener un peu. Cela te prouve que je suis forcé d'employer les autres jours au travail du cabinet. Au reste, la réponse à tout, c'est le résultat de ce qui se passe ici. Les billets de banque de Naples, qui perdaient 25 pour 100 à mon arrivée, sont aujourd'hui au pair. J'ai avec mes propres moyens fait la guerre et le siége de Gaëte, qui a coûté 6 millions de francs; j'ai trouvé le moyen de nourrir et solder 90 mille hommes, car j'ai, outre 60 mille soldats de terre, 30 mille hommes en marins, invalides, pensionnés de l'ancienne armée, gardes-côtes, canonniers littoraux, et j'ai 1500 lieues de côtes, toutes entourées, bloquées et attaquées souvent par l'ennemi. Et, avec tout cela, je n'ai pas assez surchargé les impôts pour que les propriétaires fonciers et le peuple soient mécontents; ils le sont si peu, que je puis sans imprudence voyager presque seul partout; que Naples est aussi tranquille que Paris; que je trouve à emprunter ici ce que l'on peut prêter; que je n'ai pas une seule classe de la société mécontente, et que l'on sait généralement que si je ne fais pas mieux, ce n'est pas ma faute; que je donne l'exemple de la modération, de l'économie; que je n'ai pas de luxe, que je ne fais aucune dépense pour moi, que je n'ai ni maîtresses, ni mignons, ni favoris; que personne ne me mène; et que l'on est dans le fait si bien ici, que les officiers et autres Français que je suis forcé de renvoyer se plaignent, quand ils sont dehors, de n'être pas restés à Naples. Lis donc ceci, ma bonne

Julie, à maman et à Caroline (1), puisqu'elles ont de l'inquiétude, et dis-leur que, si elles me connaissaient mieux, elles seraient plus tranquilles. Dis-leur que l'on ne change pas à mon âge; rappelle à maman qu'à toutes les époques de ma vie, citoyen obscur, cultivateur, magistrat, j'ai toujours sacrifié avec plaisir mon temps à mes devoirs. Ce n'est pas moi certes, qui prise peu les grandeurs, qui puis m'endormir dans leur sein : je ne vois dans elles que des devoirs, et jamais de droits.

Je travaille pour le royaume de Naples avec la même bonne foi et le même abandon qu'à la mort de mon père je travaillais pour sa jeune famille, que je n'ai cessé de porter dans mon cœur; et tous les sacrifices ont été pour moi des jouissances. Je le dis avec orgueil, parce qu'il convient à la vérité. Je ne vis que pour être juste; et la justice veut que je rende ce peuple heureux autant que me le permet le fléau de la guerre. J'ose dire que, malgré sa situation, le peuple de Naples est peut-être plus heureux qu'aucun autre. Sois bien tranquille, ma chère amie, et sois convaincue que ces sentiments sont aussi invariables dans mon âme que l'immortel attachement que je te porte, ainsi qu'à mes enfants; et s'il est un sacrifice qui me coûte, c'est celui de votre éloignement. L'ambition ne me ferait pas faire deux pas, cela est vrai, si j'avais pu rester tranquille; mais l'honneur et le sentiment de mes devoirs me feraient faire trois fois par an le

(1) Madame Murat.

tour de mon royaume pour y soulager trois malheureux.

Dans cet état de choses, je remercie le ciel de m'avoir donné la santé et les talents, pour supporter le poids des affaires; et la modération, qui ne me permet pas d'être ébloui des grandeurs; et la fierté, qui ne me permet pas de m'endormir; et une bonne conscience et une bonne femme, pour me juger ce que je vaux.

Je vous embrasse tendrement toutes les trois. »

« Sire, je suis venu passer deux jours ici. Le général Mathieu ne partant qu'aujourd'hui, je ne veux pas le laisser partir sans écrire encore à Votre Majesté. Jos. à Nap. Caserte, 27 avril 1807.

J'ai donné l'ordre à 10 officiers du génie, et à 36 de l'artillerie, de se rendre à l'armée d'Italie, où ils seront à la disposition du vice-roi. Le ministre de la guerre me mande que Votre Majesté le désire ainsi.

Je n'ai pu faire partir qu'un petit nombre d'officiers français; les autres sont des Napolitains, dont j'espère qu'on sera content. Les généraux Campredon et Dedon, qui les ont choisis, en jugent bien. Votre Majesté sait que les études préparatoires pour ces deux carrières étaient bonnes ici. Les professeurs sont en général d'habiles gens; ils prendront à l'armée d'Italie l'esprit des officiers français; ils sont presque tous jeunes. Je suis content de ceux qui ont eu occasion de se montrer ici.

Pour que les jeunes gens qui se destinent à l'ar-

tillerie et au génie soient à portée de retourner dans leur pays avec l'esprit et le cœur français, je prie Votre Majesté de permettre que 6 jeunes élèves du génie et 6 de l'artillerie sortant des écoles de Naples soient reçus à l'école de Metz, comme les élèves sortant de l'École polytechnique de Paris, sauf à être examinés, avant d'être admis, par les professeurs de l'école. Je désire qu'ils y restent deux ans, et que tous les ans je puisse y envoyer autant d'élèves qu'il en sortira, de manière qu'il y ait toujours à l'école de Metz 12 jeunes Napolitains. Dès que j'aurai l'approbation de Votre Majesté, mon ministre de la guerre fera exécuter toutes les mesures qui seront prescrites en France pour ce qui le regardera.

J'ai ici un mauvais spectacle français qui, cependant, fait de grandes affaires ; les militaires français et même les gens du pays y affluent. Les uns y regrettent moins leur patrie, les autres veulent y apprendre la langue et les manières françaises : sous ce double rapport il méritait mes soins. J'ai fait demander Larive, qui est retiré du Théâtre-Français. Si Votre Majesté ne trouvait pas d'inconvénient à ce qu'on m'envoyât les sujets qui ne sont pas utiles au Théâtre-Français, cela me serait fort agréable. Je n'ai pas osé écrire à Votre Majesté sur cet article, et je rougis presque de lui parler de théâtre. Dieu sait dans quel moment cette lettre sera mise sous les yeux de Votre Majesté ; mais je ne doute pas qu'elle ne sente le côté très-important d'un objet d'ailleurs secondaire.

Tous les officiers, sous-officiers et quelques centaines de soldats de la légion polonaise sont partis ;

le 32e ligurien suit; le 29e de dragons français, le 2e de chasseurs napolitains, le 1er de ligne napolitain, suivent.

Je rappelle à Votre Majesté qu'elle a bien voulu nommer capitaines les lieutenants Rœderer et Clary; mais elle n'a pas accordé la même faveur à Tascher, dont je suis bien content. Ce jeune officier mérite que Votre Majesté lui donne aussi un témoignage de sa bienveillance.

Votre Majesté doit la Légion d'honneur à M. de Clermont-Tonnerre : il s'est très-véritablement distingué au siége de Gaëte. Le capitaine Monchoisy, fils d'un général de ce nom, deux fois blessé en Calabre et dans le Cilento, et toujours à la tête de ses voltigeurs, mérite aussi cette grâce. La même grâce est due au lieutenant Bourbaky, du 6e. Cet officier, passé dans ma garde, est aussi brave que sage; il y a un an que le général Reynier et son colonel ont demandé cette faveur : il est fils d'un homme de Céphalonie qui, en l'an VII, partit pour porter des dépêches à Votre Majesté en Égypte; son frère est parti avec les canonniers et l'artillerie que j'ai envoyés au pacha de Janina.

Le général Dufour, n'étant encore que colonel du 6e, s'est fait craindre des ennemis en Calabre, et respecter et aimer par les honnêtes gens; il connaît bien le pays. Je désire que Votre Majesté le fasse employer à son armée de Naples. »

« Mon cher frère, j'ai désigné M. le duc de Campochiaro, ministre de ma maison, dont le ministère

Joseph à Louis, roi

de Hollande. Naples, 28 avril 1807.

a été supprimé, et dont j'ai été très-content durant ses fonctions, pour résider auprès de Votre Majesté. C'est lui qui m'a donné les premières preuves de dévouement à mon arrivée dans ce pays; j'attends, pour le faire partir, de connaître quelles sont les intentions de Votre Majesté sur le caractère public qu'il conviendra de donner aux ministres respectifs.

L'Empereur n'ayant nommé en Hollande qu'un ministre plénipotentiaire, il sera peut-être convenable de nommer aussi un ministre qui ait le même caractère. M. de Campochiaro partira dès que je saurai que la mission sera agréable à Votre Majesté; il emmène avec lui sa famille, qui est fort intéressante. Je n'ai pas encore connaissance de la personne sur laquelle est tombé le choix de Votre Majesté pour résider ici; j'ai répondu depuis longtemps, à la lettre que Votre Majesté m'a écrite sur ce sujet, qu'elle serait toujours bien accueillie.

Tout va bien ici; il ne reste dans ces mers que peu de vaisseaux anglais. Je vous embrasse bien tendrement, avec toute la famille. »

Jos. à Nap. Naples, 29 avril 1807.

« Sire, les réformes que j'ai dû faire dans les ministères m'ont déterminé à désigner pour ministre ou ambassadeur en Hollande M. le duc de Campochiaro, ministre de ma maison, dont le ministère a été supprimé, et dont j'ai été trop content pour ne pas l'indemniser d'une manière convenable; je désigne aussi quelques autres personnes pour résider auprès de lui. La Hollande s'est déjà mise en relations avec plusieurs puissances; et j'observe que

le public voit avec quelque inquiétude la conduite plus réservée que j'ai tenue jusqu'ici.

La cour de Rome continue à être mal disposée pour moi; c'est surtout sur son territoire que les voyageurs et les courriers sont attaqués. Il serait bon que Votre Majesté fît dire deux mots par M. Alquier. Tout va bien ici. »

« Mon frère, je reçois votre lettre du 15 avril. Je vois que vous avez nommé chef d'état-major le général Lamarque, et que vous avez donné au général Berthier le commandement d'une division de la côte. J'approuve ces dispositions. Je vous recommande de ne rien distraire de mes troupes, officiers et soldats, pour faire entrer dans les troupes de Naples. Tout ce qui revient de Naples n'est plus que squelette, parce qu'on en a ôté les anciens soldats; cela fait beaucoup de mal. Vous m'annoncez, dans votre lettre du 9 avril, un rapport de Sicile qu'on a oublié d'y joindre. Puis-je appeler à la grande-armée le 1^er^ régiment napolitain? C'est le seul moyen de former les troupes napolitaines. Je vois avec plaisir que vous avez fait partir pour l'Italie le 32^e^ léger; je le ferai passer à Toulon, afin de reformer ce régiment. » Nap. à Jos. Finckenstein, 2 mai 1807.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 15 avril. Je ne doute pas qu'à la longue M. Rœderer ne devienne ce que vous dites. Quand on commence à avoir l'habitude des affaires, on méprise toutes les théories, et on s'en sert comme les géomètres, non pour marcher en ligne droite, mais pour continuer dans la même direction. Du reste, je crois à l'atta- Nap. à Jos. Finckenstein, 4 mai 1807.

chement de M. Rœderer; je crois à sa probité, à ses lumières : mais sa fibre s'accoutumera-t-elle jamais au calme des affaires? C'est ce que l'expérience seule prouvera. Il faut vous attendre, dans la correspondance de mes ministres, à être traité comme général en chef de mon armée, et à recevoir des marques de mon mécontentement toutes les fois que les règles de l'administration ne sont pas suivies. J'ai été un peu mécontent, par exemple, que plusieurs de mes corps aient été un peu désorganisés. Ce ne sont point les hommes que je compte dans mon armée, mais les hommes qui ont de l'expérience et de la valeur. L'armée française ne peut suffire au recrutement de ma garde sans que son esprit s'affaiblisse trop. Jugez du mal qu'a fait aux armées de Hollande et de Naples l'absence des hommes qui en ont été tirés pour les deux gardes! Il est tel régiment que m'a ruiné le roi de Hollande qui était un excellent corps, et qui n'est aujourd'hui d'aucune valeur; mais cela est une affaire finie. Je vous enverrai des conscrits français tant que vous voudrez; mais je vous prie d'avoir soin des régiments qui composent l'armée de Naples, et de les tenir en bon état. Il faut vous fâcher contre les teneurs de propos, et contre ceux qui se permettent de se trouver mécontents. Je pense que l'habitude de gouverner avec votre bon esprit et vos heureuses qualités naturelles renforcera votre caractère, et vous rendra plus propre à mener cette immense machine, si jamais le destin vous faisait vivre plus que moi.

Le prince Jérôme se conduit bien ; j'en suis fort content, et je me trompe fort s'il n'y a pas en lui de quoi faire un homme de premier ordre. *Vous pouvez croire cependant qu'il ne s'en doute guère, car toutes mes lettres sont des querelles* (1). Il est adoré en Silésie. Je l'ai jeté exprès dans un commandement isolé et en chef; car je ne crois pas au proverbe que, pour savoir commander, il faut savoir obéir.

Je suis assez content de *Louis ;* mais il a un peu trop l'esprit de charité, ce qui s'allie mal avec la dignité du diadème. Ce n'est pas qu'il fasse grand cas des avis que je lui donne; mais je ne cesse pas de les lui continuer, et l'expérience ne tardera pas à lui apprendre que beaucoup de choses qu'il a faites sont mal. J'ai blâmé l'institution de son ordre, non comme mauvais en lui-même, mais comme prématuré; car comment ne pas le donner aux personnes qui nous entourent? et comment imprimer ce cachet indélébile sur des personnes qu'on ne connaît pas, et qui, au premier revers peut-être, dévoileront qu'elles n'étaient que des misérables? Ce raisonnement est aussi pour vous; vous en sentez la force. Attendez que vous ayez un peu connu les hommes qui vous entourent. Et puis l'envie de donner un ordre ne peut venir comme une envie d'aller

(1) Cette phrase de Napoléon est caractéristique, elle explique bien des choses, et nous semble prouver, jusqu'à l'évidence, qu'on ne doit pas prendre entièrement au pied de la lettre les reproches quelquefois amers adressés par l'Empereur aux membres de sa famille, principalement aux frères qu'il chérissait le plus, et dont il voulait faire de grands princes.

à la chasse; il doit se rattacher à un souvenir mémorable. Le moment de votre couronnement, voilà une époque mémorable : alors on sera en paix avec toute l'Europe. Louis vient aussi de permettre que les dames hollandaises reprissent leurs anciens titres; ses chambellans même les leur donnent. Je me suis fâché. Je n'ai pas été content de votre exemple qu'il m'a allégué, comme s'il y avait quelque chose de commun entre un royaume et une république qui a passé par toutes les épreuves qu'a subies la France! Si vous avez occasion de lui écrire, dites-lui-en un mot; car, comme on croit que tout cela se fait par mes conseils, cela fait un mauvais effet en France. Comme je ne veux pas rétablir en France les anciens titres, je ne veux pas qu'on les rétablisse dans un pays dont j'ai garanti le système constitutionnel, et qui a tant d'analogie avec la France par ses vicissitudes.

Il serait convenable d'établir un chiffre entre vous et moi, et j'ai écrit à M. de Talleyrand de vous en envoyer un. Je me porte fort bien. Nous commençons enfin à nous apercevoir de la bonne saison. Le siége de Dantzick avance. Nous y avons 80 pièces de canon en batterie; on doit couronner le chemin couvert et faire le passage du fossé dans deux ou trois jours.

Je vous recommande la principauté de Bénévent. Traitez-la bien, car je serais fâché que vous fissiez quelque chose de désagréable pour ce prince, dont je suis on ne peut pas plus satisfait. »

Nap. à Jos. « Mon frère, si vous faites frapper de la monnaie,

je désire que vous adoptiez les mêmes divisions dans les valeurs que dans les monnaies de France; que vous fassiez mettre d'un côté les armes de votre royaume, et de l'autre votre effigie (1). J'ai déjà fait la même chose pour mon royaume d'Italie. Les princes confédérés font la même chose. De cette manière il y aura dans toute l'Europe uniformité de monnaies, ce qui sera d'un grand avantage pour le commerce. Il n'y aurait pas d'inconvénient à y faire mettre en légende la valeur de la monnaie, comme, par exemple, *napoléon de* 20 *francs*. » Finckenstein, 6 mai 1807.

« Sire, les nouvelles que je reçois aujourd'hui de Sicile portent que les Anglais n'étaient pas encore maîtres d'Alexandrie; que les Turcs se défendaient dans les forts. Le régiment des émigrés étrangers s'est révolté à Malte; il s'est emparé d'un fort; on a fait partir à la hâte de Messine un bataillon pour Malte. On croyait que ce régiment étranger avait fini par être réduit par les Anglais.

Nous sommes fort tranquilles ici. » Jos. à Nap. Naples, 7 mai 1807.

« Sire, je viens de voir 10 mille hommes de troupes, dont 2 mille partent pour la haute Italie, aussi bien tenus qu'il soit possible. Je n'ai pas encore beaucoup de maladies. Jos. à Nap. Naples, 10 mai 1807.

Un des officiers que j'avais envoyés au pacha de Janina avec quatre bâtiments chargés de munitions, d'artillerie et d'artilleurs napolitains, est arrivé hier, de retour de Janina, où ces secours ont

(1) C'est ce qui fut fait.

fait grand plaisir. Il me rend un compte avantageux de la situation des choses dans ce pays.

J'ai fait envoyer des blés à Raguse par toutes sortes de voies; beaucoup de cargaisons ont été prises par l'ennemi, mais il doit aussi en être arrivé. Il n'y a pas beaucoup de forces ennemies dans l'Adriatique aujourd'hui; mais comme je n'ai aucun moyen maritime à opposer à l'ennemi dans cette mer, la moindre corvette suffit pour bloquer nos ports et intercepter les communications. Si nous avons quatre ans de paix, j'espère que Votre Majesté sera plus puissante dans l'Adriatique que les ennemis. »

Jos. à Nap. Sora, 16 mai 1807.

« Sire, je suis parti de Naples depuis deux jours; je compte faire le voyage des Abruzzes, ce qui m'occupera jusqu'à la fin du mois. L'ordre est rétabli partout; les troupes françaises sont bien tenues, et fort aimées par les habitants. Il n'en est pas tout à fait de même des autres troupes : les Suisses, ceux de la Tour d'Auvergne, les Corses même, désertent; les deux premiers corps à l'ennemi; les Corses, pour aller chez eux. Ce corps a besoin d'être encouragé; c'est celui de toute l'armée qui a le plus souffert et le mieux servi; il a fait le siége de Gaëte et la campagne des Calabres. Votre Majesté a accordé huit aigles pour Gaëte et huit aigles pour la Calabre aux autres corps, le régiment corse n'en a obtenu que quatre; il aurait dû plutôt en obtenir seize. Je prie Votre Majesté d'en accorder encore huit. Il est aujourd'hui habillé à neuf; il est réduit à 1,500 hommes; il était, il y a dix-huit mois, de 3 mille.

Le général Dedon a réellement fait le service de chef de l'artillerie à Gaëte. Il est le seul officier qui n'ait obtenu aucun témoignage de satisfaction de Votre Majesté. Je la supplie de le nommer commandant de la Légion d'honneur. Je puis assurer Votre Majesté que ce général est affecté jusqu'au découragement de cet oubli. »

Nap. à Jos. Finckenstein, 19 mai 1807.

« Mon frère, j'ai vu le général Mathieu. Je lui ai fait connaître que je voyais avec peine que les Anglais eussent le pied sur le continent. Si l'on peut prendre Scylla, il faut le prendre et le fortifier, en y plaçant une bonne garnison, et y mettant des vivres pour trois mois. Il faut tenir peu de troupes dans le bas de la botte. Tout ce qui serait nécessaire pour la défense de cette partie doit se retirer, en cas de descente, dans Scylla. Neuf cents hommes, soit infanterie, soit gendarmerie, soit artillerie, vous tiendront maître du bas de la botte, et formeront la garnison de Scylla, qui pourrait tenir plus d'un mois, pendant lequel temps l'armée irait la dégager. Je n'ai point vu, dans les projets que vous m'avez envoyés, un projet sur Castellamare; c'est celui auquel je tiens davantage. Cette position ne peut être plus difficile que celle de Gênes; et Gênes passe pour être une bonne place. Dans les positions de montagnes, les positions se réduisent ordinairement à deux ou trois points, seuls susceptibles de défense. Mon intention est que la place soit un port de mer; vous en avez trois, Naples, Castellamare, et Tarente. Je préfère Castellamare à tous, parce que

je veux établir des lignes qui fermeraient l'isthme jusqu'à Amalfi, et construire dans l'île de Capri un fort qui rendrait maître de la pêche et du littoral de Naples, et qui serait à portée d'être secouru de Toulon. Je mets en fait qu'on peut facilement, en deux ou trois ans de temps, et avec 7 ou 8 millions, remplir le but à Castellamare, sauf ensuite à travailler pendant une vingtaine d'années à lui donner de nouveaux degrés de force. Quel est l'ennemi qui voudra s'emparer de Naples, s'il n'a pas des forces telles qu'il puisse s'emparer de Castellamare? Et quelles seront les forces qui prendront Castellamare, si l'isthme et la place sont défendus par 18 ou 20 mille hommes? Il en faudra au moins 50 mille. Vous me demanderez comment le royaume de Naples aura ces 20 mille hommes? Mais puisqu'il aura les équipages de ses vaisseaux de guerre, les équipages français qui auront pu être envoyés pour ravitailler la place, la garde du roi, le fonds de l'armée napolitaine, la gendarmerie et le fonds de l'armée auxiliaire française, cela fera plutôt 30 mille hommes que 20 mille. Un an de guerre dans cette presqu'île, et le royaume de Naples sera sauvé. On dit Castellamare montagneux, il ne peut l'être plus que Gênes. Il faut donc faire faire deux projets, des lignes et de la place; le premier, des lignes qui fermeront l'isthme. Je le sais à deux lieues; mais la défense de cet espace doit se réduire probablement à sept ou huit forts qui, soutenus par une armée de 20 mille hommes, ne peuvent pas être pris facilement. Mais enfin, ces forts pris, il doit y avoir à

Castellamare une enceinte dans le genre de celle de Gênes. Joignez à cela un bon fort dans l'île de Capri. C'est à ce projet qu'il faut s'arrêter. Donnez ordre positivement qu'on le fasse; et, pour que je comprenne bien la situation des choses, chargez un artiste de faire le relief de toute la presqu'île, afin que je voie bien comment les montagnes se dominent les unes les autres. »

« Sire, le pays que je parcours est le plus montueux du royaume. Jusqu'ici, les chemins en étaient impraticables; le gouvernement le voulait ainsi, pour opposer une difficulté de plus aux armées qui, de la haute Italie, auraient voulu pénétrer dans l'intérieur de l'État. Les peuples se sont empressés de travailler aux routes spontanément, sur la nouvelle de mon voyage; et ils l'ont fait avec tant d'ardeur et de succès depuis quinze à vingt jours, que j'aurais pu venir ici en voiture. Ce sont ces mêmes pays où les émissaires de la reine ont eu beaucoup de partisans l'année dernière, en les parcourant la bourse à la main. Jos. à Nap. Aquila, 19 mai 1807.

J'apprends dans ce moment, par un courrier que m'expédie le général Reynier, que le prince de Hesse s'est embarqué à Messine avec 5 mille hommes de troupes siciliennes, pour essayer d'insurger les Calabres; j'ai lieu de croire que de pareilles tentatives seront faites dans l'Adriatique, et surtout dans le golfe de Policastro. Tout cela se lie avec une manœuvre méditée depuis longtemps dans Naples, et dont la police tient les fils. Je suppose que les

Anglais, ne voulant plus s'occuper d'insurger le continent, la reine Caroline s'est résolue à tenter cette opération avec ses propres forces, rassurée sur la Sicile par la présence des troupes anglaises, qui sembleraient avoir reçu l'ordre de s'y tenir sur la défensive. Je serai sous peu de jours à Naples. »

Jos. à Nap. Teramo, 21 mai 1807.

« Sire, je termine ma tournée dans les Abruzzes, et je me dispose à retourner rapidement à Naples. Ces trois provinces sont tranquilles. Tout le royaume est inondé de proclamations du roi Ferdinand, qui annonce l'arrivée du prince de Hesse avec une armée formidable, et qui promet de ne leur lever aucun impôt lorsqu'il sera remonté sur le trône. Je ne puis pas concevoir cette folie, à moins qu'elle ne soit commandée par les Anglais et les Russes, dans l'espoir que ces menaces empêcheront les troupes françaises de partir pour la haute Italie, comme ils le supposent.

Votre Majesté ferait bien, je pense, d'appeler à la grande-armée le 2e régiment de ligne napolitain qui est à Mantoue. Je fais partir pour la même destination, et même pour la grande-armée, le 2e des chasseurs à cheval. J'envoie les seconds numéros, et non les premiers, parce que ceux-ci sont plus particulièrement remplis par les officiers qui ont servi en Italie et en France, et sur lesquels je puis compter dans toutes les hypothèses.

Je fais partir le 29e de dragons français; mais il faut que le vice-roi m'envoie des dépôts de quoi compléter les régiments de cavalerie qui me restent;

ils sont réduits à 3 ou 400 hommes, et ils ont aux dépôts jusqu'à 700 hommes. Votre Majesté a donné l'ordre précédemment pour que les régiments de cavalerie fussent portés à mille hommes : si cela était ainsi, trois régiments me suffiraient.

Je viens de recevoir la nouvelle de la perte que nous venons de faire de ce pauvre petit Napoléon (1). Louis doit être bien tourmenté; je fais des vœux pour que sa santé si délabrée résiste à un tel chagrin. »

Jos. à Nap. Chieti, 23 mai 1807.

« Sire, je reçois les lettres de Votre Majesté des 4 et 6 mai; je les ai lues avec beaucoup de plaisir, et je me conformerai à ce qu'elles renferment.

Je suis bien content des trois provinces des Abruzzes; c'est au point que j'ai jugé pouvoir, sans inconvénient, faire partir de ces provinces trois corps français ou italiens qui y étaient. Ces corps sont regrettés des habitants; ils regrettent, à leur tour, les Abruzzes, où j'ai trouvé le soldat tenu comme au camp de Boulogne, et mieux portant que partout ailleurs,

J'ai promis de revenir ici lorsque les routes seraient carrossables, et toutes les communes sont sur les routes : elles prétendent dans quatre mois achever un ouvrage auquel je n'osais pas penser durant la guerre, et qui coûterait bien des millions s'il était fait à mon compte.

La bonne conduite du général Partouneaux mé-

(1) Fils du roi Louis, frère de l'empereur actuel.

rite que je le rappelle à Votre Majesté; je ne crois pas qu'on puisse, par plus de probité, de zèle et de succès, mériter l'estime publique. Je voudrais que Votre Majesté jugeât, comme moi, qu'il mérite d'être distingué, étant nommé grand officier de la Légion d'honneur. Dans huit mois, il a détruit plus de deux mille brigands expédiés et excités de la Sicile, et mérité la confiance de toutes les classes de la société de ces trois provinces. »

Jos à Nap. Sulmona, 24 mai 1807.

« Sire, je retourne à Naples. Je viens de recevoir la nouvelle du débarquement à Reggio du prince de Hesse avec un corps de 5 mille hommes.

Je laisse ces provinces bien disposées. Je vais mettre ordre à quelques affaires à Naples; et, si je le juge bon, je me porterai moi-même à Cosenza, et je ferai jeter à la mer ce corps ennemi, dont je ne conçois pas le projet, si ce n'est de faire commettre quelque brigandage dans les montagnes, en excitant les partisans que les brigands y ont laissés. Votre Majesté ne doit avoir aucune inquiétude sur nous; les troupes sont en état, et les habitants bien disposés. »

Jos. à Nap. Naples, 26 mai 1807.

« Sire, un cutter venu de Malte le 16 a amené à Messine le régiment qui s'était révolté à Malte, et a embarqué deux régiments anglais, le 21^{e} et le 62^{e}, qu'on croit destinés pour l'Égypte, où l'on assure que l'armée anglaise a été battue : elle a eu un général tué et deux blessés. Ces deux régiments sont partis pour leur destination le 19.

Le prince de Hesse est débarqué avec 4 à 5 mille

hommes. J'ai écrit au général Reynier de le culbuter. Il y a en Calabre le 1er, les 29e et 52e de ligne, les 22e et 23e léger, le 9e chasseurs. Sur douze régiments français, Reynier en a cinq.

On parle d'un débarquement à Salerne, d'un à Fondi : ils seront bien reçus ici.

Il y a une vaste machination dans toutes les provinces; mais elle est connue depuis trois mois par la police. J'ai fait arrêter les chefs à Naples et dans les provinces; ils seront jugés sous peu de jours.

Nous sommes inondés de proclamations de Ferdinand et de celles de ses généraux; ils les jettent sur toutes les côtes; mais les provinces sont tranquilles. »

Joseph au général Reynier. Naples, 26 mai 1807.

« Général, j'ai reçu vos lettres des 18 et 19. Je suis ici de retour depuis aujourd'hui : j'ai laissé les Abruzzes en un tel état, que l'ennemi n'a rien à y espérer.

J'insiste toujours dans mon système de réunion, dans le cas où des armées anglaises ou russes viendraient attaquer le royaume. Je veux alors avoir une affaire décisive et générale, et c'est à nous à mener l'ennemi où nous voudrons nous battre.

Quant aux débarquements des princes de Hesse, de Canosa, de Boneraud, vous êtes le maître de les repousser et de les jeter à la mer sans me consulter; je ne vous attendrai pas pour leur faire éprouver ici le même sort.

La reine Caroline les trompe, après avoir été trompée par ses agents : il n'y aura pas de soulève-

ments. Il y a quatre mois que je connais les meneurs de quelques misérables soldés par une femme aveugle dans sa fureur; ils sont arrêtés depuis deux jours; ils vont être jugés.

Le prince de Hesse est un homme qui a été enfermé dans Gaëte avec ses 8 mille soldats, par 1,500 hommes pendant trois mois : ses soldats sont les échappés de Gaëte contre la foi des traités, et les débris des 20 mille hommes qui, commandés par d'autres officiers, ont fui à Campo-Tenèse devant 3 mille Français : vous le savez mieux que moi. Culbutez-les donc, c'est votre affaire; c'est à vous à juger le lieu, le moment; vous êtes maître de vos opérations contre eux. Il n'est pas de cas où je doive, dans mon système, vous envoyer des troupes; vous avez ce que je puis affecter aux Calabres; si vous jugez que l'ennemi est plus fort que vous, il faut vous rapprocher de moi. Si les Siciliens se présentent ici, ils seront bien reçus. Au reste, tout va bien dans le royaume, et à la grande-armée : les Russes et les Anglais, battus par les Turcs, le seront par nous; mais ils feront la paix avant cette époque : la Suède leur donne un bon exemple.

Si notre gendarmerie avait été bien organisée, les princes Canosa et Philipstadt auraient dû être détruits par elle.

Agréez mon attachement et mon estime. On va vous envoyer 500 mille francs.

Envoyez l'état des officiers que vous proposez pour remplacer ceux qui ont obtenu de l'avancement. »

Joseph au général Reynier. Naples, 26 mai 1807.

« Général, je reçois votre lettre du 22. Je vous ai déjà écrit aujourd'hui : je crois devoir vous redire encore que vous devez battre Hesse et les troupes qu'il commande avec les Français que vous avez et les gardes civiques que vous pouvez avoir. Il y aurait des malheurs particuliers évités, en arrêtant l'ennemi et le rejetant dans la mer. Si les Anglais menaçaient le royaume d'un débarquement sérieux, il faudrait alors se réunir au centre; mais je pense que vous devez attaquer avec les troupes que vous avez dans les deux Calabres. Comment le 1er de ligne, les 22e, 23e, 29e, 52e, 9e de chasseurs français pourraient-ils ne pas culbuter Philipstadt, qui a été tenu prisonnier avec 8 mille hommes dans Gaëte par 1,500 hommes du 6e? Je ne doute pas que vous ne m'appreniez bientôt que ces troupes venues de Sicile n'existent plus; il est heureux qu'elles s'avancent un peu, pour vous donner le temps de réunir le monde qu'il vous faut pour les battre. »

Nap. à Jos. Finckenstein, 27 mai 1807.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 10 mai. Je vous recommande ma cavalerie; elle s'abîme à Naples. Le pacha de Janina est ennemi des Russes, mais cet homme est faux : il n'y a pas d'inconvénient que vous lui ayez envoyé quelques secours, mais il ne faut pas pousser cela trop loin ; il suffit de belles paroles. Faites contredire dans les journaux de Naples toutes les fausses nouvelles qu'on répand sur les affaires de la Turquie ; faites-y insérer les notes suivantes. Dantzick est pris; j'y trouve des magasins immenses de toutes espèces. Vous lirez les détails de

la reddition de cette place dans les différents bulletins. L'expédition russe que commandait le général Kamoreskoï, après avoir été battue, s'est rembarquée et a disparu. Il commence enfin à faire un peu chaud ici. »

Nap. à Jos. Finckenstein, 28 mai 1807.

« Mon frère, faites une lettre aux évêques de votre royaume, pour ordonner dans tout votre royaume des prières publiques en action de grâces des succès des armées françaises et de la prise de Dantzick. Vous ferez publier dans tous vos journaux les nouvelles ci-jointes de Constantinople. Il faut faire contredire fréquemment les mauvais bruits que les agents de l'Angleterre et de la Russie se plaisent à faire courir. »

Joseph au général Reynier. Naples, 29 mai 1807.

« Général, je reçois votre lettre du 23 mai. Je vous ai déjà écrit par deux courriers que, sans changer de système si l'armée anglaise ou russe menaçait le royaume, je pense que vous devez culbuter le prince Philipstadt et les troupes qu'il commande, dont le but ne peut être que d'encourager le brigandage, et de jeter le trouble dans le royaume.

Vous devez défendre contre eux les provinces que vous occupez; vous avez pour leur défense 5 régiments d'infanterie française qui doivent être de 2 mille hommes chacun, un régiment de cavalerie, beaucoup d'artillerie. Il n'est aucune province qui puisse en avoir autant. Cependant vous vous louez des gardes civiques provinciales : elles valent bien les troupes que vous amène le prince de Hesse. Vous savez mieux que personne ce dont elles sont capa-

bles, puisque vous les avez culbutées à Campo-Tenèse avec une poignée de monde. Vous savez qu'à Gaëte 8 mille d'entre elles ont été contenues pendant quatre mois par le 6e, qui n'était pas alors fort de 1,500 hommes. Comment pouvez-vous douter du succès avec six régiments français? Au reste, c'est peut-être un bien que l'ennemi se soit avancé comme il l'a fait; je ne doute point que vous ne m'appreniez bientôt sa défaite. Vous connaissez le pays mieux que personne; c'est à vous à juger le lieu et le moment de l'attaquer. Il ne faut pas se dissimuler cependant que, son but étant de jeter le trouble dans le pays, chaque jour qui s'écoulera depuis son débarquement jusqu'à sa défaite peut ranimer quelques espérances, mettre les armes à la main à quelques hommes, et nous préparer des désordres qu'il serait mieux de prévenir. »

Joseph au général Reynier. Naples, 29 mai 1807.

« Général, je reçois votre lettre du 24; je ne conçois pas comment votre bon esprit habituel vous permet de confondre notre position avec celle où nous étions il y a quelques mois, lorsque les Anglais et les Russes n'ayant pas prononcé leur mouvement, vous deviez les suivre par terre, s'ils s'avançaient par mer dans la Méditerranée ou dans l'Adriatique. J'ai dû alors vouloir ne m'ôter aucun moyen de réunir toutes mes forces contre eux; les habitants étaient alors chancelants; mais, depuis qu'il n'y a plus d'armée ni d'escadre à surveiller, comment avez-vous pu faire l'honneur aux gens que commande le prince de Hesse de leur appliquer les

précautions et le système que m'avaient inspiré les armées anglaises et russes? Vous savez bien qu'il faut vingt jours pour porter des troupes de Naples à Monteleone; vous avez six régiments français et des gardes nationales; vous avez affaire à 5 mille hommes échappés de Gaëte et de Campo-Tenèse: 2 mille hommes français et 100 chevaux doivent les détruire. Comment pouvez-vous reculer devant cette canaille?... Vous devez les attaquer et les détruire; si vous deviez attendre des secours qui ne sont pas nécessaires aujourd'hui, ils pourraient être alors insuffisants, parce que les peuples, sans confiance dans votre marche rétrograde, se prononceraient pour ceux devant qui vous fuyez, et n'oseraient plus reprendre les armes pour vous qu'ils auraient abandonnés après en avoir été abandonnés, et livrés aux fureurs de la reine Caroline.

Vous avez réuni le 23^{e}, le 29^{e}, le 52^{e}, le 9^{e} de chasseurs; vous avez deux autres régiments derrière vous, beaucoup de gardes nationales avec vous: que vous faut-il de plus? D'ailleurs, vous savez bien que je ne puis pas vous envoyer des troupes comme un courrier. Jusqu'ici, il n'y a aucun mal; vous êtes bien à Monteleone; vous devez détruire Philipstadt. »

LIVRE SEPTIÈME.

DU COMMENCEMENT DE JUIN AU 19 SEPTEMBRE 1807.

Conspirations à Naples. — Tentatives du prince de Hesse dans la Calabre ultérieure. — Sa défaite à Mileto (28 mai). — Le roi reprend ses travaux d'organisation intérieure. — Vaccine. — Colléges. — Écoles spéciales. — Joseph visite les environs de Naples. — Prise et reprise de Cotrone. — Paix de Tilsit. — Occupation des îles Ioniennes et des bouches du Cattaro par le général César Berthier (20 et 23 août), détaché de l'armée de Naples. — Départ de Joseph pour le comté de Molise (19 septembre).

I.

Tandis que le roi tâchait d'améliorer l'état des provinces, on conspirait dans la capitale. La police fit arrêter, pendant la nuit du 23 mai 1807, des personnes d'un rang distingué, parmi lesquelles étaient le prince Pignatelli, le général Micheron, un conseiller d'État, le prince de Canosa, des femmes d'une haute naissance. La conspiration devait éclater le jour de la Fête-Dieu, et coïncider avec un débarquement en Calabre des troupes venues de Sicile, sous les ordres du prince de Hesse-Philipstadt, ex-gouverneur de Gaëte.

Joseph, en revenant de Naples, ne partagea point les alarmes qu'inspiraient ces événements, et chercha à les dissiper. Sur les traces par sa police, depuis plus de trois mois, de ce qui se tramait; satisfait de l'esprit général des provinces, qui devenaient

de plus en plus favorables à son gouvernement; plein de confiance dans son armée de Calabre et dans le général qui la commandait, il jugeait que depuis son avénement la situation du royaume n'avait jamais été plus rassurante, et il méprisait les complots ourdis par l'ancienne cour. Toutefois, et bien qu'il ne se repentît pas de sa clémence à l'égard du conseiller d'État Vecchioni, il se promit de ne plus céder à une bonté qui encourageait l'audace et le crime, et d'abandonner les coupables à la rigueur des lois.

La grande conspiration qui devait, en éclatant, renouveler dans tout le royaume les Vêpres siciliennes, fut découverte par un hasard assez singulier. Un des commissaires de police de Naples, nommé Frisicchia, avait pour maîtresse la fille du duc de Frammarino. Cette jeune personne avait un attachement très-vif pour son amant; elle lui remit un jour un billet, en l'engageant à le conserver, l'assurant que, lors des événements qui ne tarderaient pas à avoir lieu, la présentation de ce billet lui sauverait la vie; ajoutant que sans cela il serait tué.

Frisicchia révéla cette confidence à M. Manzi, alors à la tête de la justice, et lui montra le billet, qui venait du fils du duc Frammarino, frère de la jeune personne. Il était âgé de trente ans. On l'arrêta immédiatement. On trouva chez lui des preuves du complot criminel auquel il devait concourir, et qui consistait à mettre le feu en quinze endroits différents à Naples, pour donner le signal de la révolte et du carnage.

Frisicchia et sa maîtresse inspiraient quelque intérêt. On conseilla au coupable de faire des révélations. M. Manzi l'interrogea lui-même, la nuit, au château de Saint-Elme ; et le prévenu promit des révélations importantes, si on voulait lui accorder sa grâce. M. Manzi obtint de Salicetti une promesse *écrite* qu'on aurait égard à ses révélations, et que la vie du jeune homme serait sauvée. Le prévenu consentit alors à donner des détails sur tout le complot. On arrêta beaucoup d'autres personnes, et on acquit la certitude que ces trames étaient ourdies par la reine Caroline, ayant pour complices des gens haut placés, comme le prince de Canosa de Capri, Palmieri Bruno, le duc de Frammarino, et d'autres encore.

Malgré les promesses faites et écrites au coupable, il fut traduit, avec plusieurs inculpés, devant la commission militaire, présidée par le maréchal Jourdan, et condamné à mort comme eux. M. Manzi alla trouver Salicetti, pour lui rappeler la promesse formelle faite au condamné : il ne put rien obtenir. Il alla alors chez le père, pour l'engager à en appeler à la justice et à la clémence du roi Joseph. Le vieux duc refusa de faire aucune démarche, ne voulant rien devoir au nouveau souverain. Il résista aux pleurs de sa fille, aux supplications de ses amis, et laissa stoïquement exécuter la sentence. M. Manzi, indigné du manque de foi de Salicetti dans cette circonstance, quitta ses fonctions pendant trois mois, et ne consentit à les reprendre que sur les instances réitérées du ministre. Ce dernier, à ce

qu'il paraît, ne s'était montré aussi dur à l'égard du jeune Frammarino, que parce qu'il avait appris ce qu'on disait de lui relativement à cette affaire : on avait répandu le bruit, dans le public, qu'il avait accepté 40 mille ducats pour lui sauver la vie.

Le supplice de deux des condamnés donna lieu, le 1er juin, à une panique qui faillit avoir des suites graves. Ces deux malheureux allaient être exécutés sur la place du Château-Neuf, lorsqu'il s'y éleva un tumulte assez violent; il s'ensuivit une terreur des plus grandes. Le faible détachement de Suisses qui s'y trouvait de service avait fait un mouvement rétrograde; un grand nombre de soldats, dispersés dans la foule des spectateurs, mit le sabre à la main, et, frappant à tort et à travers, se répandit dans les rues, en courant vers les casernes pour y prendre les armes. Français ou Napolitains, tout homme qui n'était pas revêtu d'un uniforme militaire, ils le poursuivaient avec fureur. Huit personnes furent tuées, et quarante au moins reçurent en quelques instants des blessures plus ou moins graves. On fit sur la cause de cette échauffourée mille versions. On supposa d'abord qu'un prêtre avait excité le trouble en s'écriant : *Comment! vous les laisserez périr?* D'autres disaient que l'on avait poussé le cri de *Huye, huye!* (fuis, fuis), présage ordinaire du désordre à Naples dans les grandes réunions populaires (1). Enfin, que les cris de *Vive Ferdinand!* pro-

(1) Il paraît que ce cri, qui est synonyme de *Sauve qui peut!* a même actuellement encore, à Naples, la singulière propriété de produire des effets analogues.

férés en même temps dans la foule, avaient irrité les soldats. D'autres croyaient que le trouble n'était dû qu'à la grande affluence des spectateurs, et à une voiture qui voulut traverser la place malgré les sentinelles.

Le fait est que les précautions d'usage en pareille circonstance avaient été négligées, et que s'il y avait eu réellement une émeute préméditée, elle pouvait avoir de sérieuses conséquences, puisque la garnison était presque toute sur le lieu de l'exécution, et sans armes.

Quelle que fût l'origine de cette agitation, la faute en était au général commandant la place, qui devait la prévenir. Heureusement le peuple ne chercha pas à se soulever, se bornant à éviter le sabre des soldats isolés. Bientôt un bataillon des voltigeurs de la garde sortit de sa caserne, et vint prendre position sur la place. Le calme fut rétabli, et l'exécution consommée.

Le général Cavaignac fut remplacé dans le commandement de la ville par le général Montserrat, colonel des grenadiers de la garde royale.

Le lendemain, trois autres conspirateurs subirent également le supplice auquel ils avaient été condamnés; les précautions étaient mieux prises que la veille, et la tranquillité publique ne fut point troublée.

II.

Dans la Calabre ultérieure, le prince de Hesse-Philipstadt avait opéré un débarquement à la tête

d'environ 6 mille hommes, et s'était porté sur Mileto, à quatre lieues de Monteleone. Il comptait sur le complot qui devait éclater à Naples, et espérait faire insurger les provinces; mais les causes de révolte n'existaient plus, la police avait saisi tous les fils de la trame ourdie par la reine Caroline dans la capitale, et l'influence féodale et monacale, auxiliaire puissant, était détruite. Le prince de Hesse, qui avait défendu avec vigueur la place de Gaëte, ne put tenir en rase campagne. Attaqué le 28 mai, dans les environs de Mileto, par les 23^{e}, 29^{e} et 52^{e} de ligne et le 9^{e} de chasseurs à cheval, commandés par Reynier, il perdit 500 hommes tués, et 2 à 3 mille prisonniers. Poursuivi avec vigueur, le prince parcourut en moins de dix heures la distance qui le séparait de Reggio (60 milles ou 20 lieues); et, grâce à cette fuite précipitée, il parvint à s'embarquer trois heures avant l'entrée des troupes françaises. Il lui restait une cinquantaine d'hommes, les seuls de tout son petit corps d'armée qui parvinrent à s'échapper. Le 31, le général Abbée entra dans la petite ville de Reggio à la tête du 23^{e}, qui y fut laissé provisoirement en garnison. Joseph envoya l'ordre à Reynier de profiter de la circonstance pour reprendre Scylla, poste auquel l'Empereur attachait une grande importance pour l'expédition de Sicile. Le corps d'armée des Calabres fut renforcé, dans ce but, d'un régiment suisse, et d'artillerie de campagne. On expédia aussi à Reynier de l'argent, et le général de brigade Cavaignac.

III.

L'ennemi défait sans ressource, la révolte comprimée, la sécurité commença à renaître à Naples et dans tout le royaume ; et le roi songea à reprendre ses travaux d'organisation intérieure, interrompus pendant son absence.

Le premier décret qu'il rendit intéressait la population tout entière. L'inoculation de la vaccine était connue à Naples, mais la routine et les préjugés repoussaient avec obstination d'utiliser ce précieux préservatif. Un comité central composé d'officiers de santé, présidé par le savant docteur Cottugno, premier médecin du roi, fut institué, et chargé de correspondre avec des comités formés dans les provinces et avec les intendants, pour répandre ce bienfait sur tous les points. Joseph ordonna au ministre de l'intérieur de lui faire connaître les personnes qui montreraient de l'empressement. Il était résolu à décerner des récompenses.

Un autre décret fut promulgué dans l'intérêt de la science : il nomma un professeur de langues orientales à l'université des études, en lui imposant l'obligation d'aller passer deux ans à Padoue pour s'y perfectionner. Il devait ensuite revenir à l'université, et s'occuper à traduire les manuscrits et les inscriptions arabes propres à jeter du jour sur l'histoire du royaume.

Les circonstances avaient permis seulement de poser les bases et d'établir les comités de l'instruction

publique. La partie intermédiaire devait en être remplie par les colléges destinés à propager les connaissances parmi la jeunesse. En vertu d'une loi débattue au conseil d'État, un collége royal fut fondé dans chaque province, et deux à Naples. Celui qui avait été jadis institué pour les nobles fut aboli, et réuni au premier collége de cette capitale, le roi voulant que ses sujets fussent bien persuadés qu'à l'avenir l'instruction et les talents seraient les meilleurs moyens d'arriver aux charges de l'État.

On joignit aux études ordinaires en latin et en italien, l'enseignement spécial des mathématiques, de la physique, de la langue grecque, autrefois nationale, et de la langue française, qui allait en quelque sorte le devenir concurremment avec celle du pays.

Sept cents places gratuites furent accordées, non-seulement aux enfants des militaires et des employés civils ayant par leurs services acquis des droits à cette faveur, mais encore aux jeunes gens qui se distinguaient par d'heureuses dispositions dans les écoles primaires.

On admit en outre, dans ces établissements, les élèves dont les parents étaient assez riches pour payer une pension égale à la somme déterminée pour chaque place gratuite. Les jeunes gens qui préféraient demeurer au sein de leurs familles, en prenant part aux leçons données dans les colléges, y furent admis sans aucune rétribution.

La même loi créa des établissements où tous ces étudiants pouvaient perfectionner leur éducation, en

raison des différentes carrières qu'ils désiraient parcourir : les séminaires furent ouverts à ceux qui se vouaient à l'Église; une école militaire, dans le palais royal de Caserte, à ceux qui embrassaient la profession des armes; une école polytechnique à Naples, pour les aspirants au service de la marine, de l'artillerie, du génie militaire ou civil; enfin, une école des beaux-arts, une école de droit, et une école de médecine.

IV.

Joseph, lorsqu'il avait quelques moments à lui, visitait le littoral de Sorrente, les environs de Naples et Capo di Monte, ordonnant des travaux propres à l'embellissement de la ville et à la facilité des communications.

Au nombre de ces travaux, on peut citer une magnifique route ouverte à travers une montagne percée pour communiquer de la capitale à Capo di Monte. Il se rendit aussi à Avise, où il résolut de fonder, pour l'éducation des jeunes filles, un établissement placé sous le patronage de la reine Julie.

V.

Tandis que le souverain occupait d'une façon si utile tous les instants qu'il ne passait pas à travailler avec ses ministres et au conseil d'État, la guerre continuait en Calabre, mais sans donner aucune inquiétude sérieuse. La cour de Palerme, aidée par l'or et les vaisseaux de l'Angleterre, jetait continuellement

sur les côtes de ce malheureux pays des hommes échappés des bagnes, et toujours prêts à se vendre au plus offrant. Le 20 mai, une expédition de cette nature, composée de quelques centaines de brigands commandés par deux chefs fameux, Santoro et Gargaglio, s'était présentée devant la petite ville de Cotrone. Ces bandes avaient vainement canonné la place pendant quelques heures, mais elles parvinrent quelques jours plus tard à s'en emparer; voici comment : Le 27 mai, un détachement de 50 hommes du 1er d'infanterie, en colonne mobile à Cotrone, avait reçu ordre de rejoindre son régiment à Cosenza. Une autre colonne, commandée par le colonel Arcovito, devait remplacer ce détachement : malheureusement un mal entendu avait dirigé ces 50 hommes sur Catanzaro, en sorte que la garnison de Cotrone s'était trouvée réduite à quelques chasseurs napolitains, à quelques gardes-côtes, à une compagnie de canonniers, et à la garde civique.

Les brigands étaient aux aguets : dès qu'ils connurent le départ du détachement, ils se rapprochèrent de la côte; le bas peuple s'insurgea, arbora le drapeau blanc; les chefs de la garde civique perdirent la tête, quittèrent leur poste; et la populace ouvrit immédiatement les portes aux bandes qu'on avait fait prévenir.

Cotrone était une ville bien fermée, et facile à défendre; les brigands y pénétrèrent, y commirent mille atrocités, et résolurent de s'y maintenir. A la nouvelle de cet événement, le général Reynier s'empressa d'envoyer quelques forces. Le 2 juin, on som-

ma inutilement la place. On la bloqua, pour attendre de nouvelles troupes. Le 4, le chef de bataillon Droit arriva avec un nouveau détachement, s'empara des faubourgs, et resserra l'ennemi dans l'enceinte. Le 5, les brigands firent une sortie; elle fut repoussée : mais, le 6, deux chaloupes anglaises se montrèrent sur le rivage, et les chefs essayèrent de nouveau d'inquiéter les assiégeants. Ils divisèrent leurs forces en deux colonnes : l'une, de 300 hommes, se présenta par la porte de Tores ; l'autre, de 100 hommes, gagna le mont del Carmina en longeant la Marine. Le plus fort détachement avait mission de s'emparer des hauteurs qui dominaient le petit camp français, et de le tourner; mais ces bandes furent repoussées, et perdirent beaucoup de monde. En vain dans la journée elles firent deux nouvelles tentatives; toutes échouèrent. Les Anglais leur avaient donné quelques pièces de gros calibre, en sorte qu'il fallut faire une espèce de siége en règle. Le 10 juin, le général Lecamus vint prendre la direction des travaux, amenant une compagnie de grenadiers du 52^{e}. Le 13, le général Reynier se rendit en personne au camp, fit la reconnaissance de la place, ordonna de commencer une redoute circulaire au sommet d'un monticule, pour dominer et battre la ville. Le 2^{e} bataillon du 52^{e} vint renforcer le petit corps de siége, et on commença l'ouverture de la tranchée. Ce ne fut que le 11 juillet, la veille du jour où, parvenu jusqu'au pied des remparts, les assiégeants allaient attacher le mineur, que, profitant d'une nuit obscure, les brigands regagnèrent les barques anglaises,

abandonnant la ville à son malheureux sort.

A la pointe du jour, la place et son château furent occupés par les troupes françaises. Elle avait fait une défense des plus vigoureuses.

VI.

Les bonnes nouvelles de la grande-armée se succédaient sans interruption : l'Empereur avait annoncé à son frère la prise de Dantzick ; le 20 juin, il lui annonça la victoire de Friedland, et, quelques jours après, la paix de Tilsit. En vertu d'une des clauses de ce traité, clause à laquelle Napoléon attachait une très-haute importance pour ses projets contre l'Angleterre, était la cession définitive faite à la France des îles Ioniennes et des bouches du Cattaro. Ne voulant pas détacher des troupes de la grande-armée pour les envoyer à Corfou, à Cattaro et dans les îles, parce qu'il aurait fallu trop de temps pour qu'elles y parvinssent ; pressé d'occuper les points stratégiques et maritimes avant que l'Angleterre pût s'y opposer par la force, il chargea son frère d'envoyer une expédition sous les ordres d'un officier général, des munitions de guerre et de bouche, et de presser l'exécution de cette importante disposition. Il ne mettait pas ces pays, fruit des derniers événements de la guerre, sous le sceptre du roi de Naples ; mais il mettait l'armée qui devait les occuper sous les ordres de Joseph, comme son lieutenant et le chef des troupes françaises dans la partie du sud de l'Italie.

En conséquence de ces ordres formels, le roi di-

rigea sur Otrante le général César Berthier et une division de 4 à 5 mille hommes, pour être prêts à s'embarquer aussitôt que la Russie aurait remis officiellement à la France les divers points qu'on devait occuper. L'Empereur, très-impatient de voir ses ordres exécutés, craignant toujours que les Anglais ne vinssent de la Sicile s'opposer à l'occupation de Corfou et de Cattaro, pressait, par toutes ses lettres, son frère de hâter l'expédition ; mais, malgré l'activité déployée dans cette circonstance par Joseph, malgré son ardent désir de remplir des intentions dont il sentait la haute portée, il ne fut pas possible d'agir aussi promptement que l'eût voulu l'Empereur. Vers le milieu d'août seulement, les deux officiers russe et français, chargés l'un de remettre, l'autre de recevoir les pays cédés, arrivaient en Italie, à Otrante ; les 17 et 22 du même mois, deux expéditions, composées de près de 4 mille hommes (1), furent embarquées dans ce port, et atteignirent Corfou les 20 et 23, sans autre malheur que la perte d'un petit bâtiment capturé par les Anglais, et à bord duquel se trouvait le colonel du 6ᵉ de ligne et 100 hommes de son régiment.

Joseph, après avoir exécuté les ordres de son frère, voulut profiter de la tranquillité dont jouissait la partie conquise de ses États, pour visiter les provinces qu'il n'avait pu voir encore ; le 19 septembre, il partit pour le comté de Molise.

(1) Voir la note D, à la fin du volume.

CORRESPONDANCE

RELATIVE AU LIVRE SEPTIÈME.

Jos. à Nap. Naples, 1er juin 1807.

« Sire, les correspondants de la reine Caroline, chargés par elle directement de l'assassinat des Français et de ceux qui se sont déclarés pour moi, sont arrêtés partout; les trois chefs de la conjuration seront pendus demain à Naples. Hier j'ai réuni tous les principaux citoyens, et je leur ai manifesté ma volonté et mes intentions pour connaître toutes les trames, et punir sévèrement ceux qui, les connaissant, en font un mystère. J'ai lieu d'être content de la presque généralité des habitants de Naples et des provinces; ceux des Calabres se conduisent très-bien.

Le prince de Hesse a été battu par un détachement du 9e de chasseurs et du 23e à Mileto; j'attends la nouvelle de la destruction totale des 5 à 6 mille hommes qu'il avait débarqués à Reggio et à Givia.

Le général Broccard, qui, selon leur plan, devait débarquer à Sapri avec 8 mille hommes, ne paraît pas. Un drôle, appelé le prince Canosa, devait débarquer avec quelques centaines de brigands et de galériens près de Terracine, au moment où l'on devait re-

nouveler les Vêpres siciliennes; mais, de tout cela, il n'y a de grand que la rage de Caroline; rien ne répond à tant et à de si vastes projets. Votre Majesté peut être tranquille; et jamais je n'ai été plus tranquille, plus sûr du peuple, et plus content de l'armée. J'ai hier passé en revue 20 mille hommes, que j'aurais bien voulu pouvoir jeter dans le camp de Votre Majesté le jour de la bataille; Votre Majesté ne les aurait pas distingués de ses meilleures troupes.

Les Anglais ont, depuis quelques jours, trois vaisseaux sur nos côtes; ils n'ont à Corfou que 1,000 hommes. »

« Sire, je reçois par un de mes aides de camp la nouvelle de la défaite totale du corps d'armée commandé par le prince de Hesse, qui s'était avancé jusqu'à Mileto, près Monteleone. Le général Reynier, avec les 23e, 29e, 52e, et le 9e de chasseurs, l'a totalement détruit le 28 mai; il a fait 3 mille prisonniers, tué ou blessé le reste; le corps d'armée était de 6 à 7 mille hommes. J'attends le rapport du général Reynier. Jos. à Nap. Naples, 2 juin 1807.

Le général Broccard devait débarquer dans le golfe de Policastro; mais il ne paraît pas. J'ai tous prêts à y envoyer 6 mille hommes; c'est beaucoup trop; il nous menace de loin avec 8 mille hommes.

Ce matin, on a fait pendre les deux chefs de la conjuration, dont un était officier supérieur. Un prêtre a voulu ameuter quelques individus; huit ou dix d'entre eux ont été tués à la baïonnette par la

troupe. Je suis content des populations; celles des Calabres se sont bien montrées; rien n'a répondu aux espérances qu'avait la reine Caroline; tout est plus tranquille que jamais. J'ai des lettres du général Lauriston (1) du 23 mai, qui annonce qu'il avait des grains suffisamment, et assez pour approvisionner les Turcs qui lui en demandent. J'ai exempté de tout droit de sortie les grains dirigés sur Raguse.

Sidney Smith envoie un parlementaire de Malte avec 60 prisonniers français; il paraît qu'il manque de blé.

Je ne suis pas content des dispositions du gouvernement romain; il me serait utile de faire occuper Ascoli, qui est en deçà du Tronto, limite naturelle. J'ai sur cette ville des droits certains; j'attendrai les ordres de Votre Majesté. Mais les brigands se réfugient sur ce point, d'où ils inquiètent souvent les Abruzzes. »

Jos. à Nap. Naples, 5 juin 1807.

« Sire, je prie Votre Majesté de nommer général de brigade le colonel du 6e de chasseurs, Laffon. Votre Majesté n'a pas dans toute son armée un militaire plus respectable par ses longs et bons services, par son caractère et ses bonnes qualités.

Le colonel Sthénault, ci-devant chef d'escadron au 4e de chasseurs, qui commande par intérim ce régiment, pourrait en être nommé colonel.

Dans toutes les provinces, des bandes de brigands

(1) Le général Lauriston commandait alors le corps français d'occupation de Dalmatie.

se sont formées; c'étaient des éléments mis en mouvement, auxquels il va manquer le ciment d'union. J'ai fait partir dix colonnes mobiles de troupes de ligne de 300 hommes, et dix de troupes provinciales; nous en serons bientôt débarrassés. La masse des populations n'a nullement été affectée par les impressions qu'on a voulu lui donner.

Je m'occupe beaucoup des affaires, et j'espère que tout sera bientôt en bon état. Les troupes sont bien, et je n'ai à me plaindre de personne, mais bien à remercier tous les jours Votre Majesté, dont les conseils paternels, les secours en hommes et en argent, malgré la guerre qu'elle soutient, m'ont mis dans l'état où je me trouve. Je fais des vœux pour que Votre Majesté puisse réaliser le projet que lui soumettra le général Maurice Mathieu : je trouverai par là le moyen de faire quelque chose pour son service. Il n'y a pas mille Anglais à Corfou; il y en a 5 mille en Sicile, deux vaisseaux de ligne sur nos côtes et trois frégates. »

Joseph au général Reynier. Naples, 5 juin 1807.

« Général, je vous fais mon compliment sur le succès que vous avez remporté. Je n'ai jamais douté, avec les troupes que vous aviez et la parfaite connaissance du pays, que vous ne dussiez détruire tous les Philipstadt de la Sicile. Je vous envoie le général Cavaignac, 800 Suisses d'élite, 500 mille francs. Je vous enverrai 2,200 hommes du 20^{e} dès que vous m'aurez envoyé le 52^{e} et le 29^{e}, que vous ne portez pas à plus de 1,800 hommes.

Dans toutes les provinces, des bandes de brigands

se sont formées. Partout on les poursuit et on les détruit; il ne faut pas les ménager. J'ai mis en mouvement dix colonnes mobiles de 300 hommes chacune; faites la même chose, si vous le jugez nécessaire.

Dantzick était au moment de tomber; nous attendons tous les jours des nouvelles importantes. »

Jos. à Nap. Capo di Monte, 6 juin 1807.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 19 mai. Le général Abbée est entré à Reggio le 31, à la poursuite du prince de Hesse, qui s'y est embarqué avec 50 hommes, officiers, soldats ou domestiques : tout le reste de l'armée ennemie a été pris ou tué. Il y avait 4 mille soldats de ligne, dont 500 chevaux, 3 mille brigands habillés en uniforme, 6 pièces de canon. Le général Reynier se loue des habitants des Calabres. Reggio est une ville ouverte; les troupes qui y sont peuvent, dans une nuit, être enlevées par des forces majeures qui, de Messine, peuvent débarquer dans les environs dans moins d'une heure; toutefois je donnerai ordre d'y laisser un corps léger, qui pourra se retirer si les circonstances l'exigent. Je verrai s'il sera possible de rétablir assez bien un très-petit et très-mauvais château, pour que les troupes qui y seraient pussent s'y défendre; mais je fais observer à Votre Majesté que je puis toujours en chasser l'ennemi et aussi en être chassé facilement, puisqu'il y a toujours dans le port de Messine, qui est presque à portée de canon, 4 à 5 mille hommes, dont 3 mille Anglais, 2 vaisseaux de guerre, 6 frégates, 80 chaloupes

canonnières et galiotes, plus de 100 bateaux de transport, et qu'il est difficile, devant un ennemi si supérieur en force sur ce point, de pouvoir y laisser des troupes dans l'état actuel sans les croire aventurées, à moins qu'on ne veuille pour cela faire beaucoup de sacrifices. Les Anglais sont toujours les maîtres de pulvériser la ville, qui est remplie de gens bienveillants pour moi; et si l'on porte des moyens considérables d'artillerie sur cette pointe extrême des Calabres, pour défendre la ville, il est à craindre que l'ennemi, s'y portant en force, ne les enlève toujours; il a l'avantage de pouvoir exécuter son mouvement avant qu'on le sache à Reggio. Aujourd'hui le 23e y est en garnison. Scylla est un petit rocher avancé dans la mer vis-à-vis le phare, et près le village du même nom. Ce château, ruiné par les tremblements de terre, peut contenir 200 hommes; les Anglais y communiquent par une porte qu'ils ont pratiquée vis-à-vis le phare. Il est possible, en transportant de l'artillerie de gros calibre dans le village de Scylla, de détruire cette masure de château; mais les chemins ne sont pas encore faits, la mer n'est pas libre; il faut tirer cette artillerie de Tarente, où elle est plus utile et où je n'en ai pas de trop; et j'ai la certitude de prendre Scylla lorsque cette prise me sera bonne, et vaudra les peines et les dépenses qu'il faut faire pour cela. Toutefois, si, d'après cet exposé, Votre Majesté le veut absolument, je ferai prendre le château de Scylla. Votre Majesté conçoit cependant que les fortifications de Gaëte, de Tarente, de Capoue, dépensent,

plutôt que cette opération de Scylla, l'argent et les moyens qu'il me faudrait employer pour cela; il est de fait que les 100 ou 200 hommes qui sont là ne me font jusqu'ici ni bien ni mal. Au reste, peu à peu je viendrai à cela. J'ai dépensé 100 mille ducats pour les chemins de Lagonegro à Cassano; j'ai ordonné ceux de Lagonegro à Cosenza; après, je pousserai à Monteleone, de là à Reggio et Scylla. Je pourrai alors avoir de l'artillerie partout, et de partout chasser l'ennemi. Au reste, si Votre Majesté insiste, je puis chasser l'ennemi de Scylla; il n'est plus à Reggio. Cent chasseurs du 9e ont mis en déroute les 500 cavaliers du prince de Hesse. Ce régiment va être remonté; il n'avait plus que 100 chevaux.

J'ai l'espérance d'un emprunt de 3 millions de florins en Hollande; cependant je trouve les conditions bien onéreuses : j'attends une explication avant de me décider.

Deux rapports de Messine, l'un du 27 et l'autre du 29, disent qu'un corps de 3 mille Anglais a été taillé en pièces à Rosette par les habitants et la garnison turque, qui les avaient d'abord reçus et introduits sur la place de la ville. Cinq cents Anglais se sont échappés, le reste a été massacré; 3 mille d'entre eux ont été embarqués en Sicile. Les derniers rapports ne portent plus le nombre de ceux qui restent en Sicile qu'à 8 mille. Je saurai bientôt si c'est 8 ou 5 mille, ceux qui restent dans cette île.

Les colonnes mobiles et les gardes provinciales arrêtent partout des agents de la conspiration : 400

sont entrés par les États du pape, du côté d'Ascoli; on est à leur poursuite. Je fais payer les troupes tant que je puis : j'ai affecté au payement de l'arriéré de la solde des troupes françaises les 500 mille francs que Votre Majesté m'envoie.

Raguse est approvisionné. »

Joseph au général Reynier. Naples, 7 juin 1807.

« Général, je reçois votre lettre du 2 du courant. Je pense qu'il serait possible dans ce moment de prendre les châteaux de Scylla et de Reggio. Les Suisses sont en marche avec les fonds destinés à la solde de l'armée. Je vais vous faire envoyer l'artillerie nécessaire. Il me semble que vous devriez avoir assez de moyens pour enlever d'abord le château de Reggio, qui ne doit pas être tenable; et dès que vous en serez maître, celui de Scylla, que vous devez réparer de manière que, en cas de débarquement de forces supérieures, le peu de troupes que vous laisseriez dans l'extrémité de la Calabre pussent s'y réfugier, et s'y soutenir pendant plus d'un mois. J'insiste toujours sur l'opinion que vous ne devez avoir que très-peu de troupes dans le fond de la botte, point de gros bagages. C'est à vous, qui connaissez parfaitement le pays, à me dire s'il y aurait un point plus favorable que celui de Scylla pour contenir les 1,200 hommes environ que vous pouvez raisonnablement laisser au delà de Monteleone, et plus propre à une longue résistance qui donnerait le temps au reste de l'armée de venir à son secours.

Indiquez-moi les officiers des gardes civiques

dont vous avez été le plus content, et les genres de récompense dont ils sont susceptibles.

Envoyez-moi les noms des familles dont vous avez été le plus mécontent, tant de celles venues de la Sicile que de celles qui étaient déjà dans les Calabres.

P. S. Je vous ai écrit en détail, il y a deux jours, par le général Cavaignac, en vous félicitant sur le succès important que vous avez obtenu, et qui est dû à vos bonnes dispositions ; je n'en ai pas encore reçu le rapport détaillé. »

Jos. à Nap. Naples, 8 juin 1807.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 24. Les brigands sont en mouvement de tous les côtés, il en débarque sur différents points; partout ils sont poursuivis et taillés en pièces, mais ils nous tuent aussi quelques hommes; ils surprennent les villages la nuit, et massacrent tout ce qui tombe sous leurs mains. On ne se fait pas une idée de la guerre que nous fait cette furie qui nous déchaîne ici tous les scélérats amoncelés dans les cachots, depuis quarante années d'un règne où l'on ne punissait les crimes que par les galères. Nous viendrons bientôt à bout de tout cela, et en dernier résultat ce sera un bien d'en finir ainsi.

Les Anglais sont malmenés en Égypte par les Turcs et les habitants.

Raguse et la côte de l'Albanie sont approvisionnés. Le général César se donne beaucoup de mouvement pour cela. »

Jos. à Nap.

« Sire, je reçois les lettres de Votre Majesté du

27 mai. Je n'ai pas encore reçu le bulletin de la prise de Dantzick ; mais la nouvelle n'est pas moins sûre, et je la fais annoncer au public, comme Votre Majesté le prescrit. Castellamare, 12 juin 1807.

J'ai couru toute la journée la presqu'île (1) avec le général Campredon et d'autres officiers. Le port peut contenir *un* vaisseau de guerre dans ce moment; *quatre* sous peu de semaines, avec quelques dépenses; *douze*, avec quelques millions. Jusqu'ici nous n'avons pas une opinion définitive; mais si le projet de Votre Majesté n'est pas impossible, il sera beaucoup plus cher qu'elle ne le suppose. Au reste, Votre Majesté aura les plans, et jugera par elle-même.

Tous les détails que je reçois des provinces donnent de plus en plus un caractère affreux au projet de massacre général et d'incendie imaginé par la reine; elle n'épargnait pas même son ancien palais. Toutes les pièces seront imprimées dès que nous n'aurons plus besoin d'être instruits par des gens qui écrivent à des gens qui les trahissent depuis six mois.

Le commandant anglais de l'île de Capri (2) est de ce nombre; il annonce que les Anglais vont bientôt frapper un grand coup, qui relèvera l'espérance de tous leurs amis. »

« Sire, le pacha de Janina m'a envoyé un offi- Jos. à Nap. Naples, 15 juin 1807.

(1) C'est la presqu'île comprise entre Castellamare, Amalfi et Sorrente, en face de l'île de Capri.

(2) Le trop fameux Hudson Lowe.

cier, avec l'offre d'un régiment albanais; il paraît bien animé contre les Russes. Je n'accepterai pas les Albanais, dont je n'ai pas besoin.

Tous les jours nous découvrons de nouvelles petites intrigues bien basses et bien atroces de la reine Caroline; hier on a arrêté un colonel de sa façon, brigand de son métier, et deux autres hommes, dans le bois de Castellamare. La procédure constatera évidemment qu'ils avaient mission de m'assassiner; ils ont été rencontrés par le général Campredon; l'un d'eux a été tué (1).

Tout, au reste, va bien ici; les habitants et les troupes sont bien entre eux, et s'entendent parfaitement contre les misérables qui nous sont lâchés de la Sicile. »

Jos. à Nap. Naples, 17 juin 1807.

« Sire, parmi les officiers faits prisonniers en Calabre, il y a un capitaine d'artillerie qui a quitté Malte depuis peu de jours avant son arrivée dans ce pays; il rapporte que les Anglais avaient beaucoup souffert en Égypte; qu'ils n'avaient laissé à Malte que deux régiments anglais peu nombreux, et un bataillon maltais; que les habitants étaient tous mécontents d'eux; que les Anglais ont embarqué pour l'Angleterre tous les canons de bronze, et les ont remplacés aux batteries par des pièces en fer.

Le général Lauriston écrit, du 9, que Raguse est approvisionné; que les Russes ont 1,200 hommes près de Spolatro; que l'armée du grand vizir était

(1) Voir la note E, à la fin du volume.

fort agitée par les émissaires de la Russie, et qu'elle faisait difficulté de quitter Andrinople.

Les colones mobiles que j'ai envoyées dans toutes les provinces font bonne justice des brigands débarqués de Sicile et venus des États romains; partout les gardes provinciales servent bien. La conspiration imaginée par la reine était fort étendue; elle est aujourd'hui bien mathématiquement avérée, et digne en tout d'elle. »

« Mon frère, je suis sur le Niémen. La bataille de Friedland, qui s'est donnée l'anniversaire de celle de Marengo, a décidé la querelle. L'armée russe a été anéantie; les bulletins vous seront sans doute déjà arrivés. Je pense que vous aurez fait chanter un *Te Deum* dans votre royaume pour unsi heureux événement. Cette bataille est aussi décisive que celles de Marengo, d'Austerlitz et d'Iéna. » Nap. à Jos. Tilsit, 20 juin 1807.

« Sire, il y a deux jours que je suis dans cette presqu'île. La configuration du terrain exclut Castellamare de la barrière naturelle que des monts et des escarpements inaccessibles opposent à l'ennemi du côté de la mer, et depuis Vico jusqu'à un point intermédiaire entre Amalfi et Positano. Jos. à Nap. Castellamare, 20 juin 1807.

Je fais lever les plans et sonder la rade de Sorrente, ce qui diminuerait considérablement les dépenses. Castellamare est dans une plaine; il y a trois milles à défendre avant d'avoir atteint les montagnes, qui, dans cette partie, ne sont pas escarpées.

On donne la chasse aux brigands de tous les

côtés. Nous sommes dans les procès et dans les déplaisances des arrestations des agents de la reine Caroline. Cette femme est réellement un prodige de méchanceté, d'activité et d'impudence. Elle prodigue aux assassins ses lettres, et jusqu'à des colliers de ses cheveux et des bracelets. Nous sortirons bientôt de tout cela.

J'envoie au ministre de la guerre de Votre Majesté les propositions que Votre Majesté m'a autorisé à lui faire pour l'avancement des officiers qui se sont le plus distingués. Quoique quelques-unes des places que je demande soient dues à des officiers par leur rang d'ancienneté, ils aiment mieux les devoir au choix de Votre Majesté. Il en est quelques-uns qui sont dans ce cas. Un général, trois colonels, six chefs de bataillon, trois chefs d'escadron, deux adjudants-commandants, et une quarantaine d'officiers particuliers, telles sont les places vacantes dont je demande les promotions. »

Joseph au général Reynier. Naples, 24 juin 1807.

« Général, j'ai reçu toutes vos lettres jusqu'au 11 juin.

J'ai fait envoyer l'artillerie que vous avez demandée pour les siéges de Scylla, Reggio et Cotrone. J'ai envoyé les Suisses; un détachement du 9^{e} chasseurs part aujourd'hui.

A mesure que les corps des Calabres arriveront, je les remplacerai par des régiments moins fatigués.

Pourquoi n'essayeriez-vous pas de faire entrer dans des corps français quelques jeunes gens de choix des montagnes des Calabres? Ils se forme-

raient, et pourraient vous être utiles. Vous pouvez promettre aux chefs de corps que je récompenserai ceux qui me donneront cette preuve d'attachement et de bon esprit, en faisant l'éducation militaire de ces jeunes gens, qui pourront finir par être utiles aux régiments qui les laisseraient ici en retournant en France.

J'ai demandé de l'avancement pour les généraux et officiers que vous m'avez recommandés. Je vous envoie un mandat de 6,000 francs pour le général Peyri, un de 10,000 pour dépenses extraordinaires d'espions.

Quelles sont précisément les forces anglaises de terre et de mer dans la Sicile et ses mers ?

Il faut pousser avec vigueur les siéges de ces petits châteaux.

Nous avons entre les mains, depuis deux jours, un chef d'assassins qui a été arrêté dans mon parc de Castellamare, où j'étais alors. Il est porteur de lettres de la reine qui décèlent sa mission. Dans toutes les provinces, les brigands sont vigoureusement poursuivis; les affaires de la grande-armée sont en bon train. »

« Mon frère, j'ai conclu un armistice avec l'empereur de Russie. L'empereur ordonne à tous ses vaisseaux de cesser toute hostilité contre le pavillon français et les pavillons italiens et napolitains. Mon intention est que si des bâtiments russes entraient dans vos ports, et vous faisaient demander des rafraîchissements, vous leur fissiez donner tout ce

Nap. à Jos. Tilsit, 27 juin 1807.

qu'ils demanderont, soit moyennant payement, soit en en tenant un compte particulier. Je charge le prince Eugène de vous donner le détail de ce qui s'est passé ici ces jours derniers. Faites connaître à Corfou les ordres que l'empereur de Russie donne à son amiral, ainsi que les dernières nouvelles. »

Jos. à Nap. Vietri, 27 juin 1807.

« Sire, j'ai voulu voir par moi-même ce pays, qui serait propre à avoir un port susceptible de contenir trente vaisseaux de guerre : il n'y aurait pour cela que 2 à 3 millions à y dépenser. Tant que nous resterons maîtres de la terre, le port n'aurait pas besoin d'être défendu; mais, dans l'hypothèse où l'ennemi serait maître du pays, ce port ne pourrait être mis à l'abri du bombardement qu'avec des dépenses trop considérables pour être tentées. L'examen de cette question a décidé mon voyage ici; et, après avoir reconnu toutes les positions environnantes, nous sommes tombés d'accord qu'il serait encore moins coûteux de faire une place en avant de Castellamare, et de lier cette place par deux fortins à la barrière posée par la nature depuis le cap d'Orlando, passant par les Commerelo, Faito tre Pizzi, San-Angelo, Praiano, jusqu'à la Toricella.

Cette position de mont San-Angelo est réellement une forteresse naturelle, inexpugnable. La presqu'île n'est accessible qu'aux mouillages de Massa et de Sorrente. Sorrente est assurément trop profond pour que l'on puisse espérer d'y faire une jetée : la mer a jusqu'à 240 pieds de profondeur; à Massa, elle en a 140. Le reste de la presqu'île est une côte à

pic : il faudra donc se contenter de Castellamare, qui est hors de l'enceinte naturelle; et pour l'y attacher, il faudra beaucoup d'art, d'argent et de temps.

Tous les jours, les agents du mouvement excité par la reine Caroline sont arrêtés. Les colonnes mobiles font bien leur devoir; je n'ai qu'à me louer de leur zèle, de la bonne volonté des gardes nationales, et du bon esprit des peuples.

Je vais faire imprimer les lettres de la reine et de ses confidentes qui ordonnent les assassinats, après avoir fait vérifier les écritures par le Sacro Consiglio, qui est le tribunal suprême, dont les membres ont été nommés par le roi Ferdinand.

Nous attendons tous les jours des nouvelles de Votre Majesté; il y a longtemps que je n'en ai eu. »

Jos. à Nap. Castellamare, 28 juin 1807.

« Sire, j'ai reçu hier les nouvelles des événements extraordinaires qui ont eu lieu à Constantinople: nous sommes dans l'attente des suites qu'ils auront, et de l'influence qu'ils exerceront sur les mouvements politiques et militaires.

Les régiments de cavalerie française ne reçoivent pas de renforts de leurs dépôts, qui sont très-considérables; il y a des dépôts qui ont jusqu'à 800 hommes. Je prie Votre Majesté de donner l'ordre pour que chacun des six corps qui sont ici reçoive 200 hommes montés. Si le projet qu'avait eu Votre Majesté de ne laisser ici que 3 régiments, en les portant à mille hommes chacun, avait été exécuté, tout le monde y aurait gagné.

Le 29ᵉ de ligne n'a pas reçu de conscrits, son dépôt est à Ancône; il importe que ce régiment fort affaibli reçoive 600 hommes. Le 52ᵉ a aussi besoin de recevoir quelques conscrits.

Je fais partir pour la haute Italie, et je désire que Votre Majesté appelle à la grande-armée :

Le 1ᵉʳ de ligne napolitain, fort de 1,800 hommes en bon état;

Le 2ᵉ de chasseurs *idem*, fort de 600 hommes *idem;*

Le 2ᵉ de ligne qui est à Mantoue, et qui va être porté, par les secours qu'il reçoit, à 1,800 hommes.

Total, 4,200 hommes.

Ces corps ont de bons officiers; ils tenaient ici garnison et servaient dans les places. Je serais bien aise que Votre Majesté nous les remplaçât, en adhérant à la demande que je fais de renforcer le 29ᵉ et le 52ᵉ de ligne, et les régiments de cavalerie. »

Jos. à Nap. Naples, 30 juin 1807.

« Sire, j'apprends, par une notice officielle, les nouvelles de la grande-armée du 14 juin. Je félicite Votre Majesté sur cette série non interrompue de succès; j'attends à chaque moment les nouvelles détaillées de ces glorieux événements, que j'ai fait annoncer par le canon.

L'ennemi prépare une nouvelle expédition à Palerme; il a 4 vaisseaux de guerre et 150 transports. Je ne conçois rien à cette folie; je ne saurais deviner quels succès il peut espérer ici. L'armée est en bon état et bien disposée; peu de malades; les corps se sont acclimatés; les habitants sont bien disposés. »

« Mon frère, je pense qu'il serait convenable que vous missiez en construction deux vaisseaux de 74 ; qu'on pût en faire cette année dix vingt-quatrièmes ; et qu'au printemps prochain ces deux vaisseaux pussent être mis à l'eau. Je vous prie de me faire un rapport sur Tarente. Si une de mes escadres se rendait dans cette ville, y serait-elle en sûreté? et au mouillage qui lui serait prescrit, serait-elle à l'abri d'un coup de main? Les îles sont-elles armées? Je suis ici depuis quinze jours avec l'empereur de Russie et le roi de Prusse. Ils dînent tous les jours chez moi, et nous passons une grande partie de la journée ensemble. Tout me porte à penser que la paix sera bientôt conclue. Cattaro et Corfou me seront remis. Mon intention est que vous gardiez le plus profond secret sur ces clauses, et que vous fassiez passer à Tarente et Otrante deux compagnies d'artillerie française, avec un colonel et deux capitaines en second d'artillerie, un régiment de ligne français et un régiment de mon royaume d'Italie, un colonel du génie, un chef de bataillon, deux capitaines et quatre lieutenants du génie, et deux compagnies de sapeurs, sous les ordres du général César Berthier, d'un autre général sous ses ordres, et d'un adjudant-commandant. Tout cela sera à Tarente et Otrante *sous le prétexte de mettre en état ces deux places*, afin qu'au premier ordre vous puissiez les faire passer à Corfou sans que les Anglais puissent s'en douter, pour prendre possession de la ville que les Russes leur remettront. Je suppose que vous trouverez assez de petits bâtiments pour pouvoir

Nap. à Jos. Tilsit, 4 juillet 1807.

faire faire le passage en un ou deux voyages. Il faudra aussi que vous vous occupiez d'y faire passer en même temps des vivres pour cette garnison pour cinq ou six mois, surtout en blé. Il est vrai que Ali-Pacha lui en fournira, ainsi que de la viande et tout ce dont elle pourra avoir besoin. Je crois vous avoir déjà mandé que vous ne deviez plus envoyer aucun secours à Ali-Pacha; vous avez mis trop de zèle à cela. Les affaires ne sont jamais aussi claires qu'elles le paraissent. Tâchez, s'il est possible, d'avoir à Tarente, à Otrante ou à Brindisi, quelques bricks ou chaloupes canonnières qui maintiennent libre la correspondance de Corfou avec votre royaume : votre ministre de la marine peut ordonner l'installation de ces bâtiments. Je n'ai pas besoin de vous dire que, dans le traité vous êtes reconnu par toute l'Europe.»

Jos. à Nap. Naples, 4 juillet 1807.

« Sire, Votre Majesté trouvera dans les papiers ci-joints une preuve matérielle de la scélératesse de nos ennemis (1). J'attends les bulletins officiels de l'affaire du 14. Tous les jours les brigands débarqués diminuent considérablement. »

Nap. à Jos. Tilsit, 5 juillet 1807.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 17 juin. Je suis surpris de ce que vous m'annoncez, que les Anglais ont ôté les canons de bronze de Malte, pour les remplacer par des canons de fer. »

Jos. à Nap. Naples, 5 juillet 1807.

« Sire, les Anglais ont encore embarqué 1,500 hommes en Sicile pour l'Égypte; du moins, tel était le lieu de débarquement avoué à Messine.

(1) Ces papiers nous manquent.

J'envoie à Votre Majesté le rapport d'un officier que j'avais envoyé au pacha de Janina. Je doute qu'il apprenne rien de nouveau à Votre Majesté, toutefois je hasarde cet envoi (1).

Les maladies sont bien moindres cette année que l'année dernière. Point encore de nouvelles de Votre Majesté depuis le mois de mai. »

« Mon frère, la paix a été signée ici aujourd'hui, entre la France et la Russie, par le prince de Bénévent et les princes Kourakin et Labanoff. Les ratifications en seront échangées demain. La Russie vous a reconnu comme roi de Naples. » Nap. à Jos. Tilsit, 8 juillet 1807.

« Mon frère, la paix a été signée hier et ratifiée aujourd'hui. Nous nous sommes quittés aujourd'hui à midi, l'empereur Alexandre et moi, après avoir passé vingt jours ensemble ici. Nous nous sommes donné réciproquement des marques de la plus grande amitié. A la dernière entrevue nous avons paru, lui avec le grand cordon de la Légion d'honneur, et moi avec le grand cordon de l'ordre de Saint-André. J'ai donné le grand cordon de la Légion d'honneur au grand-duc Constantin, aux princes Kourakin et Labanoff, et au comte de Budberg. L'empereur de Russie a donné son ordre au roi de Vestphalie, au grand-duc de Berg, et aux princes de Neufchâtel et de Bénévent. Corfou doit être remis dans mes mains. Un officier vous porte l'ordre du major général, pour faire occuper Corfou par les troupes que j'ai dési- Nap. à Jos Tilsit, 9 juillet 1807.

(1) Sans importance.

gnées. Ne perdez pas de temps pour approvisionner cette île et y envoyer tout ce qui est nécessaire. »

Nap. à Jos. Kœnigsberg, 12 juillet 1807.

« Mon frère, je vois dans les journaux français des lettres du roi Ferdinand, qui sont tirées probablement des journaux de Naples. A quoi cela aboutit-il ? Qui est-ce qui peut trouver mal que le roi Ferdinand défende son trône par tous les moyens ? Pourquoi donc imprimer des lettres insignifiantes ? L'art de votre position est, au contraire, de n'en parler jamais. Ces descentes et ces incursions des brigands, qui sont peu de chose, sont à tort exaltées et grossies. La qualité constante de vos ministres est de faire claquer leur fouet ; il faut, au contraire, les amoindrir, et les présenter au public plus faibles qu'elles ne le sont réellement : tout cela est important. La conséquence naturelle qu'on en tire est que le royaume de Naples est la proie de toutes sortes de brigandages, et cela n'est pas vrai ; mais c'est le résultat de la maladresse de votre police. La lutte de différents partis produit cet effet. C'était ainsi en France dans la révolution ; c'était un parti qui en poussait un autre à l'extrémité. Mais ce n'est pas là la situation de votre royaume. »

Jos. à Nap. Capo di Monte, 14 juillet 1807.

« Sire, j'ai reçu la lettre de Votre Majesté du 20. La nouvelle des victoires et de l'armistice a excité ici beaucoup d'exaltation.

Les bulletins 84, 85, 86 viennent de m'arriver aujourd'hui ; le prince Eugène a eu la complaisance de me les envoyer avec un grand empressement. Il est cependant à désirer qu'on me les envoie directement

aussi, parce que le vice-roi voyage beaucoup, et qu'il est possible que, les recevant de lui, je les aie souvent plus tard ; et Votre Majesté sent combien il doit m'importer d'être toujours le premier à les recevoir dans mon royaume.

Le 86e bulletin, contenant l'entrevue de Votre Majesté et le séjour que l'empereur de Russie doit faire à Tilsit dans les lignes françaises, nous a fait un grand plaisir. Cette scène, vraiment romanesque si elle n'était héroïque, est digne de terminer le récit de cette glorieuse campagne, la plus étonnante peut-être de toutes celles que nous admirons le plus.

La tranquillité se rétablit ici. Votre Majesté ne doit réellement aucun intérêt à la dynastie des Bourbons aujourd'hui en Sicile ; les moyens odieux dont ils se servent, le fer, le poison tentés tous les jours, doivent éteindre toute pitié pour eux. Je n'aurais pas écrit de cette manière à Votre Majesté il y a six mois ; mais je le dois aujourd'hui. Il n'y a rien à faire pour des gens qui seraient pendus s'ils étaient des particuliers : je puis assurer Votre Majesté que ces sentiments sont partagés ici par les Français et par les Napolitains.

Il me faudrait trois vaisseaux de ligne pour aller en Sicile ; les Anglais y ont toujours 7 mille hommes, le roi Ferdinand autant : total, 14 mille. J'ai 18 mille hommes prêts à s'embarquer.

Si les Anglais ne font pas leur paix, il serait possible qu'ils jetassent sur les points isolés, comme la Sicile, Malte, Gibraltar, les troupes qu'ils ne peu-

vent plus envoyer sur le continent ; mais si je reçois des moyens de passage prompts, ils arriveraient après trop tard. Au reste, Votre Majesté pense à tout, et je suis tranquille. Je m'occupe à rétablir l'ordre, et j'attends avec sécurité les dispositions ultérieures. »

Nap. à Jos. Dresde, 18 juillet 1807.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 6 juin. Si vous envoyez des troupes napolitaines dans le royaume d'Italie, il faut qu'elles soient payées par vous, comme les troupes du royaume d'Italie qui sont dans le royaume de Naples sont payées par le royaume d'Italie. Je crains beaucoup que vos finances ne soient dérangées par des théories et des spéculations ; tout ce qui me revient de Naples me l'annonce. Il faut bien des années et des hommes d'expérience pour faire des changements dans les finances d'un État ; et je vois qu'au commencement d'un règne, et pendant la guerre, on fait des changements dans la perception des impôts. Je suis fâché que vous n'ayez pas la même façon de penser que moi. *Je regarde les savants et les hommes d'esprit comme des coquettes ; il faut les voir, causer avec eux, mais ne pas prendre plus les unes pour femmes que les autres pour ministres.* »

Jos. à Nap. Caserte, 18 juillet 1807.

« Sire, je suis venu ici pour y passer en revue le 2e régiment de chasseurs, fort de 600 hommes bien montés, bien armés et bien équipés ; les officiers sont tous jeunes, expérimentés et sûrs. Si ce régiment arrive à la grande-armée, j'espère qu'il méritera d'obtenir de Votre Majesté des drapeaux.

Je n'ai pas voulu lui en donner, désirant qu'il puisse en mériter des mains de Votre Majesté.

Le second régiment de ligne, fort de plus de 2 mille hommes bien habillés, bien armés, et bien commandés par des officiers napolitains qui tous ont servi en Italie, et par des officiers supérieurs français, méritera aussi, j'en suis convaincu, les drapeaux qu'il vient chercher sous les yeux de Votre Majesté.

L'ennemi vient de jeter encore quelques brigands dans le golfe de Policastro, sept à huit cents hommes, qui égorgeront quelques paysans et brûleront quelques maisons de campagne. Beaucoup de ces brigands sont fusillés; mais il en reste beaucoup dans les prisons. Les gens qui se rendent ne peuvent pas être tués; j'en ai dans les diverses places plus de 3,000. A la paix, j'espère que Votre Majesté me permettra de les envoyer dans une colonie française.

J'ai donné au ministre de la marine tous les renseignements qu'il m'a demandés.

Il résulte que Naples, Castellamare et Baia peuvent, dans l'état actuel, recevoir et défendre contre les ennemis huit ou dix vaisseaux de guerre qui seraient poursuivis par des forces supérieures. »

Joseph au général Reynier. Naples, 23 juillet 1807.

« Général, je reçois votre lettre du 15 juillet de Monteleone. Si vous ne voyez point d'inconvénient à abandonner les Calabres pendant quelques jours, vous ne devez pas douter du plaisir que j'aurai de vous revoir à Naples.

Je reçois dans l'instant une lettre de l'Empereur,

du 8 juillet, qui m'annonce la conclusion de la paix avec la Russie; elle a été signée à Tilsit, entre le prince de Bénévent et les princes Kourakin et Labanoff, le 8 juillet. Vous pouvez mettre à l'ordre cette nouvelle; communiquez-la aussi à votre frère (1).

Jos. à Nap. Naples, 24 juillet 1807.

« Sire, Tarente est bien armé, les îles sont armées mieux qu'elles ne l'ont jamais été; il faudrait d'immenses efforts de l'ennemi pour les enlever.

Le travail qui fermera d'une manière insurmontable cette rade n'est pas fait; mais une escadre y serait déjà bien à l'abri du temps et de l'ennemi.

Le travail définitif pour fermer entièrement la rade consisterait à attacher, à un récif qui est entre la batterie de Saint-Vit et l'île Saint-Paul, une île artificielle, sur laquelle on bâtirait une batterie qui croiserait ses feux avec la terre et l'île. La batterie de Saint-Vit devrait devenir un bon fort. Tout ceci est l'ouvrage du temps ou de l'argent, que je n'ai pas : cependant, dans l'état où se trouve la rade, l'île, les batteries de la côte, celles de la place, tout cela est à l'abri d'un coup de main, et même de bien des efforts. »

Joseph à la reine Julie. Capo di Monte, 26 juillet 1807.

« Ma chère Julie, je reçois ta lettre du 15, de Mortefontaine. Le sentiment dont tu t'aperçois en arrivant dans ce beau lieu, où nous avons été si heureux si longtemps et à si peu de frais, n'a pas besoin de causes surnaturelles pour être expliqué:

(1) Le frère du général Reynier était commissaire du roi en Calabre.

tu sens que tu y as été mieux que tu y es ; que tu n'y seras pas longtemps. Le bonheur qui t'y a accompagnée est sûr comme le passé ; celui qui t'est destiné ici est incertain comme l'avenir. La vie de Mortefontaine est celle de l'innocence et de la paix, c'est celle des patriarches : la vie de Naples est celle des rois ; c'est un voyage sur une mer souvent calme, quelquefois orageuse. La vie de Mortefontaine était une promenade aussi douce que ses eaux ; elle y coulait sans bruit, comme la nef légère qu'un petit effort des rames de *Zénaïde* (1) suffit pour pousser autour de Molton (2).

Mais après tous ces regrets d'une âme bonne, douce et raisonnable, viennent les résultats des réflexions d'un esprit fort et d'une âme élevée qui se doit tout entière aux vouloirs de la Providence, manifestés par la venue spontanée, et non désirée par nous, des grandeurs, qui nous ont montré d'autres devoirs. Je me console dans cette nouvelle carrière en la voyant traversée par ma femme et mes enfants. Le plus mauvais du nouveau voyage est fait, celui que j'ai fait sans eux. Aujourd'hui la paix nous réunira ; et si vous ne retrouvez pas ici votre pays, notre réunion nous en donnera l'illusion. Comme nous serons les mêmes les uns pour les autres, je crois qu'en dernier résultat tu trouveras Mortefontaine où tu me trouveras heureux de l'amour de ma famille et du bien que je pourrai faire, et de celui plus grand que je pourrai rêver.

(1) Fille du roi, actuellement femme du prince Charles Bonaparte.
(2) Ile du grand lac de Mortefontaine.

Adieu, ma chère Julie; je t'embrasse bien tendrement. Dis à Zénaïde et à Charlotte (1) qu'elles trouveront ici des bateaux, des arbres; qu'elles amèneront avec elles leurs nourrices, leurs filleuls, leurs frères de lait, et tout ce qu'elles voudront de France. »

Jos. à Nap. Naples, 28 juillet 1807.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté copie d'une lettre du général Reynier qui pourra l'intéresser.

On s'occupe déjà ici des préparatifs pour la construction de deux vaisseaux de 74.

J'attends avec impatience les conditions de la paix; les petites menées de la reine Caroline nous font fatiguer quelques soldats; les brigands réussissent quelquefois à surprendre quelques voyageurs et à brûler quelques maisons isolées.

Le roi d'Espagne vient de me faire compliment sur la découverte de la conjuration, et de m'en témoigner tout son plaisir, et son éloignement pour ses auteurs. »

Le général Reynier à Joseph. Monteleone, 20 juillet 1807.

« Sire, je reçois des nouvelles de Messine qui m'annoncent que le général Fox doit retourner en Angleterre, et le général Moor prendre le commandement de l'armée anglaise en Sicile. Ce dernier est parti, il y a quelques jours, pour aller à Palerme.

Le 20^{e} régiment d'infanterie anglaise doit être

(1) Fille cadette de Joseph, mariée plus tard au fils aîné du roi Louis de Hollande.

embarqué sous peu pour l'Égypte, où les Anglais sont toujours fort mal, enfermés dans Alexandrie et le château d'Aboukir, et perdent beaucoup de monde par la peste.

Lord Paget, venant de Londres sur un vaisseau à trois ponts, et destiné pour ambassadeur à Constantinople, ou au moins pour essayer de renouer les négociations, a passé il y a huit jours à Messine, d'où il est parti pour joindre à Malte une flotte qui s'y réunit, et qu'on dit considérable, pour aller aux Dardanelles.

La flotte de Toulon a pris, il y a dix jours, sur les côtes de Sicile, près du cap de Passaro, une frégate et un brick anglais.

Philipstadt est parti hier matin de Messine sur une corvette, avec la garnison de Cotrone, sur les mêmes batiments qui l'ont transporté de Cotrone à Messine, avec environ 300 hommes de troupes et 500 brigands; il a mouillé au Faro, et devait aujourd'hui continuer sa route, si le gros temps qui l'a pris ne l'en empêche pas. Ils disaient tous aller faire un débarquement à Amantea; cela est peu probable; mais ils sont capables de faire de pareilles sottises. Il est plus probable qu'ils chercheront à jeter ces brigands sur quelques points de la côte pour s'en débarrasser, ou que Philipstadt enverra tout cela à Palerme. On parle aussi d'une autre expédition de brigands qui doivent être envoyés sur l'autre marine.

On forme en Sicile un régiment de brigands calabrois, sous le nom de Real-Carolina. Après ce régi-

ment, ils en veulent former encore un autre du reste des brigands calabrois et des galériens siciliens, qui portera le nom de Principe-Leopold. »

Jos. à Nap. Naples, 28 juillet 1807.

« Sire, je n'ai ici qu'un constructeur français, nommé M. Grelin; c'est un jeune homme qui n'a jamais construit de 74. Je prie Votre Majesté de donner l'ordre à son ministre de la marine de m'envoyer un constructeur expérimenté, dont les succès passés garantissent les opérations qu'il doit entreprendre ici. La France est riche dans ce genre d'officiers, et je ne doute pas que Votre Majesté n'ait la bonté de m'envoyer un de ses meilleurs officiers, puisqu'il s'agit de créer ici une marine nouvelle. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 31 juillet 1807.

« Mon frère, je ne puis qu'être mécontent que vous ayez envoyé dans mes armées des officiers napolitains, dont beaucoup sont encore attachés à l'ancienne cour, et parmi lesquels sont beaucoup de mauvais sujets chassés de mon armée d'Italie, auxquels vous avez eu la complaisance de donner des grades supérieurs (1). C'est une singulière politique que celle de mettre les armes à la main à nos ennemis. Je ne citerai qu'un colonel Alfan de Ribeira, qu'on avait envoyé en Dalmatie, et que j'ai fait arrêter et envoyer à Fénestrelles; un Blanco Gaetano, capitaine, qu'on a envoyé, je ne sais comment, à la grande-armée; un Debouge, parent du chevalier Micheroux; également, les nommés Pellegrini, Borgheggiani, Leoni, etc. Tous ceux-là sont des gens

(1) Voir plus loin la réponse de Joseph (lettre en date du 10 août.)

suspects. Il y en a d'autres, après, qui ont été chassés de mes bureaux topographiques en Italie pour affaires d'administration, ou autres sujets. J'attends que vous fassiez connaître ce que vous en voulez faire. Il suffit au premier venu de se présenter, pour que Dumas le décore d'un titre. Il y a de la folie à faire de tels sujets officiers. »

Jos. à Nap Castellamare, 1er août 1807.

« Sire, j'ai reçu la lettre de Votre Majesté du 12 juillet de Kœnigsberg. J'ai donné l'ordre pour que les régiments napolitains qui sont en Italie soient payés par mon trésor; il sera nécessaire que les régiments italiens qui sont ici le soient par le royaume d'Italie.

Pour réprimer le mouvement tenté ici par la reine Caroline, il a fallu beaucoup d'activité et de vigueur. Les troupes tombent malades dans cette saison après les moindres marches; les chefs et les agents de la conspiration ont dû être punis; ils étaient nombreux, et ils ont été fusillés ou pendus. Tout cela n'a pu se faire sans que le public de Naples fût instruit des raisons que j'avais de déployer tant de sévérité et de justice; il a fallu permettre à une feuille publique d'en dire quelque chose. Celles de France pourraient ne pas copier des articles qui n'intéressent que ce pays, et surtout ne pas inventer, comme a fait le *Journal de Paris* du 20 juillet, qui prétend qu'à Naples on *empale* encore les gens comme au bon vieux temps.

Depuis un mois j'ai beaucoup de malades; beaucoup de régiments de 1,800 hommes n'en ont pas 400 en état de marcher.

Ce pays a souvent besoin d'être éclairé pour se

bien conduire; je suis donc dans l'obligation de soutenir et de former quelquefois l'opinion par les journaux, qui sont envoyés dans toutes les communes.

Ces deux mois de juillet et août sont mortels pour les troupes en marche, par les transitions subites du chaud au froid. J'ai suspendu, autant que possible, tout mouvement.

Je désire bien connaître les dispositions du traité qui me concernent. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 2 août 1807.

« Mon frère, vous ne me faites pas connaître assez fréquemment la situation de votre armée. Envoyez-moi deux fois par mois des états de situation pareils à ceux que m'envoie le prince Eugène pour son armée; et portez une grande attention à ce qu'ils soient faits avec le plus grand soin. J'ai donné des ordres pour renforcer la garnison d'Ancône et de Civita-Vecchia; et je vais incessamment faire occuper Livourne, où les Anglais continuent à faire leur commerce impunément. »

Jos. à Nap. Castellamare, 2 août 1807.

« Sire, d'après les reconnaissances, les projets et les calculs qui ont été faits, il paraît démontré :

1° Qu'avec 3 millions on mettrait à l'abri de toute attaque la presqu'île du cap Orlando à Positano; que 10 mille hommes la défendraient contre 50 mille, que l'air y est bon, que le pays est fertile, et capable de produire tout ce qu'il faudrait pour la subsistance des troupes, fussent-elles au nombre de 20 mille hommes.

2° Pour rattacher Castellamare à cette presqu'île, il faudrait une vingtaine de millions; moyennant

cela, Castellamare pourrait contenir une escadre de trente vaisseaux; il faudrait calculer sur 5 ou 6 millions pour les ouvrages de mer. Ainsi, avec 30 millions et deux années de temps, on aurait une place et un port, tels que les a conçus Votre Majesté, capables de défendre, contre les forces de terre et de mer les plus formidables, l'armée et la flotte qui croiraient devoir s'y réfugier. Gaëte réparée, Capoue et les forts de Naples mis en état, l'ennemi ne pourrait entreprendre rien de sérieux contre la capitale; il pourrait être bien inquiété dans ses opérations par les sorties que ferait, avec avantage, le corps d'armée de la presqu'île, qui ne pourrait être bloqué que par une armée très-considérable. Elle ne pourrait à la fois être devant la presqu'île et devant Naples. Je pense donc qu'il faut s'arrêter à ce projet. Celui d'enceindre Naples exigerait plus de cent millions et beaucoup d'années; cette ville ne pourrait d'ailleurs être jamais assez approvisionnée si l'on n'était pas maître de la mer, ce qui est toujours une des suppositions du projet. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 3 août 1807.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 24 juillet. Ce que vous me dites de l'armement de Tarente ne me satisfait pas. Les batteries qui avaient été armées, lorsque j'avais le projet d'envoyer une escadre dans cette rade, sont-elles armées? Faites-moi tracer un petit croquis qui me fasse connaître chaque batterie, et le nombre de canons qui la composent. Si ces anciennes batteries ont été armées, aucun effort humain ne peut les surmonter par mer. »

Jos. à Nap. Naples, 3 août 1807.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté de Dresde du 18 juillet. La situation de mon trésor n'est effectivement pas bonne, et Votre Majesté conçoit qu'elle ne pouvait pas l'être : les dépenses dépassent tous les mois les recettes d'un tiers ; mais c'est la force des choses et des temps, et non la faute des hommes. Nous ne suivons ici aucune théorie exclusivement, et l'expérience nous prouve trop, tous les jours, qu'il n'en est aucune qui soit applicable à tous les cas et à tous les temps ; mes ministres partagent bien en cela ma manière de voir, et je puis assurer Votre Majesté qu'elle serait contente de leurs opérations.

Les changements que j'ai dû faire dans les finances se sont réduits à ceux qui étaient nécessités par la suppression de la féodalité, d'après laquelle on a dû imposer également tous les possesseurs de terre, et remplacer quelques impôts supprimés.

Il est ensuite beaucoup de gens qui se plaignent des finances, parce que, dans un pays où l'on ne paye pas exactement tout ce que l'on doit, la plainte est la plus facile des consolations.

Mais lorsque la paix générale permettra de réduire l'état militaire de ce pays à ce que ses forces comportent, et que la Sicile sera réunie, l'équilibre s'établira entre les recettes et les dépenses, et, avec lui, l'ordre et le contentement des créanciers de l'État, qui pourront être payés.

J'ai lu aujourd'hui, dans le *Moniteur*, le traité de paix ; et je ne doute pas que la reconnaissance de la Sicile ne soit comprise dans les articles secrets ; je

désirerais cependant que Votre Majesté voulût bien m'en dire quelque chose; en attendant, c'est ce que je fais dire pour tranquilliser les esprits.

L'officier russe parti de Tilsit est arrivé hier, et parti dans la nuit pour Otrante. Toutes les dispositions ont été faites pour l'exécution des ordres de Votre Majesté. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 4 août 1807.

« Mon frère, je vous ai écrit pour vous engager à faire mettre en construction deux vaisseaux de 80 et deux frégates; vous ne m'avez pas répondu là-dessus (1). »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 5 août 1807.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 28 juillet, par laquelle vous m'instruisez que vous allez mettre deux vaisseaux et une frégate en construction. Cela est très-important. Ne pousseriez-vous cette année ces deux vaisseaux et cette frégate qu'aux six premiers vingt-quatrièmes, cela vous mettrait à même de les finir l'année prochaine. Prenez des mesures pour être promptement informé, et informez-moi promptement, de l'occupation des bouches de Cattaro et de Corfou. Je suis surpris que vous ne m'ayez pas encore parlé du passage de l'officier français et de l'officier russe qui sont partis, deux jours après la signature de la paix de Tilsit, pour se rendre à Cattaro; faites-moi connaître quand ils sont passés, et quand vous avez l'espoir d'avoir des notions là-dessus. »

(1) L'Empereur, lorsqu'il avait donné un ordre, était tellement impatient d'en connaître l'exécution, qu'il oubliait quelquefois les distances et les obstacles.

Jos. à Nap. Naples, 6 août 1807.

« Sire, M. Tascher aura l'honneur de présenter à Votre Majesté mes félicitations sur l'heureuse arrivée de Votre Majesté dans sa capitale, mon compliment le jour de sa fête, jour auquel il espère arriver à Paris, et un tableau trouvé depuis peu à Pompeia, dans le palais occupé par le général romain. Ce tableau représente une aigle romaine parfaitement conservée, la seule que l'on ait trouvée jusqu'ici. J'ai pensé que Votre Majesté agréerait cet hommage, et qu'elle penserait que cette aigle serait digne d'être placée dans son palais, dans la salle des Maréchaux, ou dans toute autre pièce de son palais impérial.

M. Tascher commande une compagnie de chevau-légers, formée par des gentilshommes ayant tous une bonne éducation, n'ayant pas plus de vingt ans, et ayant de la fortune.

Cette compagnie est destinée à donner des officiers aux régiments napolitains à mesure de leur formation. Elle devait aller à la grande-armée, qui a fini ses opérations avant que j'aie pu connaître la volonté précise de Votre Majesté. Si elle veut lui donner en France une destination qui puisse donner à ces jeunes gens une instruction et surtout un esprit qu'ils prendront difficilement ici, je prie Votre Majesté de me faire connaître sa volonté, sûr que, connaissant mon but, elle voudra bien m'indiquer le moyen le plus sûr de l'atteindre. Votre Majesté trouvera peut-être juste de récompenser le zèle de M. Tascher, qui n'est pas encore nommé capitaine au service de France.

La conclusion de la paix rendant le voyage des régiments napolitains à la grande-armée inutile, je désire que Votre Majesté les appelle plutôt en France que de les laisser en Italie.

Les troupes napolitaines désirent avoir l'aigle sur leurs drapeaux. Si Votre Majesté le trouve bon, je pourrai leur donner l'aigle en repos, tel que M. Tascher le lui présentera.

Le pavillon pourrait être tricolore avec l'arme de Naples au milieu, ou le blanc avec la même arme. Je désire que Votre Majesté me fasse connaître ses intentions. »

Jos. à Nap. Castellamare, 10 août 1807.

« Je reçois la lettre de Votre Majesté, du 31 juillet. Il existe ici beaucoup d'aigreur de la part des officiers napolitains qui ont servi en France et en Italie, contre ceux qui ont servi dans ce royaume sous l'ancienne cour. Le colonel Olfan de Ribeira est surtout en butte à toutes les préventions. Cet officier a du talent, de l'esprit et de la finesse : comme je sais à ne pouvoir en douter qu'il a abandonné le parti de l'ancienne cour sans espoir de retour, j'ai toute confiance en lui, parce qu'il sait que la reine Caroline ne pardonne pas, et qu'il a assez de discernement pour sentir qu'il a embrassé le parti qui lui est et qui lui sera toujours le plus avantageux. Il m'a bien servi durant le siége de Gaëte, m'a communiqué tous les plans des ouvrages de la place, a entretenu des correspondances avec des officiers d'artillerie qui étaient renfermés dans la ville, en a fait déserter, ainsi que des canonniers. Depuis cette époque,

il m'a convaincu de sa bonne foi, a désiré cependant servir à la grande-armée, pour se soustraire aux préventions dont il était ici la victime; et comme il a servi l'ancienne cour dans plusieurs missions, qu'il était attaché à la reine Caroline, il n'a pas espéré d'être ici à l'abri du soupçon des gens qui jugent légèrement ou avec passion. Je dois dire à Votre Majesté, d'une manière affirmative, que si cet officier avait conservé des espérances de retour à son premier parti, je connaîtrais depuis six mois ses liaisons. Ainsi Votre Majesté peut s'en rapporter à moi, et croire que, quelle qu'ait été la conduite passée de cet officier, on peut compter sur lui. Cependant, à cause de l'esprit de parti qui règne encore ici, je voudrais que Votre Majesté voulût le faire employer en France ou en Italie; et je suis sûr que si elle a des rapports de gens impartiaux, on sera très-content de ses services.

M. Debourge, parent du chevalier Micheroux, n'est pas un homme sur lequel on ne puisse pas compter. Votre Majesté connaît trop les hommes et les choses pour ne pas concevoir que, dans un pays comme celui-ci, il n'est pas étonnant que non-seulement les parents, mais les enfants même du chevalier Micheroux, puissent être attachés de bonne foi à cette cause-ci.

Le prince Canosa, chef des assassins de la Sicile et des îles, a été deux ans dans les cachots pour son attachement aux Français, il y a dix ans.

Medici, ministre actuel du roi Ferdinand, a été le premier chef de la révolution de Naples à cette époque.

Le chef de la police de la reine Caroline, Lamanna, que j'ai trouvé ici, m'a servi avec un dévouement et une utilité dont on n'a pas d'idée.

En général, Sire, il n'est pas vrai que les gens de ce pays soient plus traîtres qu'ailleurs; ils sont plus faciles à enflammer, à entraîner; mais presque toujours ils sont de bonne foi dans le parti qu'ils ont embrassé aujourd'hui, et qu'ils peuvent, avec la même bonne foi, quitter demain. Mais rien ne fait craindre ce changement dans ceux qui se sont déclarés pour moi, puisque Votre Majesté a tellement consolidé nos affaires par ses triomphes, que tous sentent bien qu'ils doivent être fidèles, et que rien ne les enthousiasme en faveur de la reine Caroline.

Le général Dedon a écrit au général Sorbier ce qu'il croyait, et un peu plus, je pense, que ce qu'il croyait.

Le général Dedon est un artilleur entier; il est de Metz et de Strasbourg, et n'est pas encourageant pour ceux qui n'ont étudié qu'à Naples; il ne faut pas croire à la lettre tout ce qu'il écrit; il est, en général, dépréciateur des artilleurs de Naples. Le général Campredon est l'inverse: aussi l'un aura bientôt des ingénieurs napolitains aussi bons qu'il dit qu'ils sont, et l'autre ne formera peut-être que des artilleurs aussi peu recommandables qu'il les croit. Votre Majesté sait mieux que moi que, pour élever une nation avilie, il faut la supposer aujourd'hui ce qu'elle sera demain. Il est vrai que j'ai gardé ici, le plus que j'ai pu, des officiers napolitains ayant servi en France et en Italie, ceux qui n'étaient jamais

sortis du royaume de Naples; et je suis sûr que si Votre Majesté daigne les protéger, et ordonner qu'ils soient jugés sans partialité et traités comme des officiers français, elle sera bientôt informée qu'ils servent bien. C'est mon opinion, Sire; j'ai un peu d'expérience du caractère des gens de ce pays. Je n'ai pas trouvé un seul traître dans ceux que j'ai traités avec confiance. Au reste, je suis habitué à soumettre en tout mon opinion à celle de Votre Majesté (1). »

Jos. à Nap. Naples, 12 août 1807.

« Sire, dès que je reçus la lettre de Votre Majesté par laquelle elle me montrait le désir que je fisse construire deux 74, je donnai les ordres nécessaires. J'en rendis compte à Votre Majesté, et lui demandai même un ingénieur-constructeur d'une expérience éprouvée.

La lettre par laquelle Votre Majesté me marque aujourd'hui que je ne lui ai pas répondu, et m'engage à faire construire deux 80 et deux frégates, me prouve que ma lettre a été la chercher en Pologne, et que Votre Majesté va plus vite que ses estafettes. »

Jos. à Nap. Capo di Monte, 13 août 1807.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté le croquis de la rade de Tarente. Les ordres ont été donnés pour que les batteries fussent réarmées comme elles l'étaient autrefois ; et cet ordre aura été exécuté lorsque Votre Majesté recevra ma lettre.

(1) On voit percer dans cette lettre la bienveillance, fond du caractère du roi Joseph ; bienveillance que l'Empereur redoutait, craignant qu'elle n'allât jusqu'à la faiblesse.

L'armement de la batterie Saint-Paul, et les ouvrages qui ont été ajoutés depuis ceux qui ont été faits devant la porte de Leca, marqués sur le plan 9, rendent cette rade encore plus susceptible d'être défendue qu'elle n'était du temps du général Soult.

Le général Berthier me mande qu'il n'attendait qu'un dernier avis pour partir. »

« Mon frère, ni moi ni mes ministres ne recevons des nouvelles de mon armée de Naples. Je n'en ai aucun état de situation. Je vous avais demandé de me les envoyer tous les dix jours. Je n'ai point non plus de détail de l'exécution de mes ordres relativement à l'occupation de Corfou. Je vous ai fait connaître qu'il fallait envoyer 4 mille hommes. Ces troupes peuvent être bloquées dans cette île ; 1,500 hommes ne sont pas suffisants. Envoyez-moi l'état des régiments que vous y faites passer, avec les noms des officiers d'état-major, du génie et de l'artillerie. Ordonnez à votre chef d'état-major de correspondre fréquemment et longuement avec le ministre sur tout ce qui regarde l'armée, et de lui en envoyer la situation tous les cinq jours. Si cela continue ainsi, je serai obligé d'envoyer un chef d'état-major à Naples (1). » Nap. à Jos. Saint-Cloud, 17 août 1807.

« Mon frère, j'ai reçu votre lettre du 8. Les trou- Nap. à Jos.

(1) Voir plus haut les lettres de Joseph en date des 27 et 28 août, et celle du général Lamarque du 28 du même mois. Cette dernière justifie entièrement le roi du reproche qui lui est adressé ici par l'Empereur.

Saint-Cloud, 16 août 1807.

pes napolitaines ne peuvent point porter d'aigles, puisque ce ne sont point les armes de votre royaume. Il ne faut point non plus prendre les couleurs tricolores françaises : les couleurs tricolores françaises ne sont point celles de Naples. A bien prendre, il est plus naturel que vos troupes portent les drapeaux aux armes de votre royaume. Je suis fâché de vous voir tant de troupes napolitaines. Vous sentez bien que pour moi ces troupes, ou rien, c'est la même chose. Il faut tant de temps pour former l'esprit et le moral d'une armée ! Si je suis obligé de vous donner de l'argent, il faut que je retire mon armée. Autant de régiments napolitains vous formerez, autant je serai obligé de diminuer les troupes françaises que vous avez ; alors c'est remplacer la bonne monnaie par de la fausse.

Partez bien du principe que mes dépenses sont immenses ; que celles de ma marine sont très-considérables surtout. J'ai tiré quelque avantage des Italiens à la grande-armée ; mais ce sont des troupes que j'ai organisées depuis six ans, et qui se sont formées au camp de Boulogne.

Si la compagnie de chevau-légers est composée de gens riches, je ne vois pas d'inconvénient que vous l'envoyiez en France ; je verrai à la faire former. »

Jos. à Nap. Naples, 16 août 1807.

« Sire, le colonel Thomas se rend à Paris pour y arranger ses affaires et y prendre ses enfants, qui ont terminé leur éducation dans les lycées ; je le recommande à la bonté de Votre Majesté.

Le colonel Thomas (1) était chef d'escadron dans le 24e dragons; il est entré à mon service avec l'agrément de Votre Majesté; il commande un des forts de Naples : c'est un homme sûr et dévoué.

« Sire, je reçois la nouvelle de l'entrée du général Lauriston à Cattaro le 10 du courant. Votre Majesté en sera instruite directement. Nap. à Jos. Naples, 19 août 1807.

Le général César (2) n'attendait que l'avis de l'officier de l'état-major de la grande-armée qui a accompagné l'officier russe, pour mettre à la voile. »

« Sire, je me suis rendu ici avec plusieurs officiers pour revoir encore cette position, que je ne saurais assez bien connaître. Je suis bien aise aussi d'avoir l'opinion de tous les militaires qui ont de l'expérience, et l'habitude de combiner et de réfléchir. Il n'y a qu'une opinion : c'est qu'avec trois millions au plus, on rendra cette presqu'île inattaquable lorsque 10 mille hommes seulement s'y seront renfermés. Les deux marines de Sorrente et de Massa peuvent recevoir des vaisseaux une partie de l'année; mais elles ne sont pas toujours sûres, elles sont ouvertes à presque tous les vents. Pour attacher Castellamare à la presqu'île dont elle est séparée, il faut beaucoup d'argent et de temps, peut-être 20 millions. Jos. à Nap. Castellamare, 20 août 1807.

La première partie du problème ainsi posée :

Trouver un camp où 30 mille hommes, 20, 10,

(1) C'est cet officier qui fut blessé au siége de Gaëte, pendant la visite du roi à la tranchée.

(2) César Berthier.

puissent être en sûreté pendant une année, est résolue affirmativement avec des moyens d'argent qui ne sont pas hors de ma portée.

La seconde partie, lier et protéger par ce corps de troupes un port dans lequel serait une escadre de 30 vaisseaux : il faut pour cela 20 à 25 millions; c'est hors de mes moyens.

J'ai amené ici le maréchal Jourdan, les généraux Reynier, Campredon, Dedon, Maurice Mathieu, Dumas, Saligny : tous ont la même opinion sur la bonté de cette position, ce qui ne devrait pas empêcher de jeter 3 à 4 millions pour rendre les forts de Naples capables de soutenir un siége en règle, durant lequel l'ennemi serait tourmenté par le climat, et harcelé par les troupes de la presqu'île. Dans ce cas, Capoue devrait être abandonnée. Il faut 20 millions pour fortifier Capoue, et 4 mille hommes pour la défendre; et peut-être six, lorsque d'autres ouvrages indispensables seront faits. »

Jos. à Nap. Castellamare, 21 août 1807.

« Sire, je reçois d'Otrante l'avis du débarquement de l'officier de l'état-major de la grande-armée, porteur de deux lettres, l'une du ministre plénipotentiaire de Russie, M. Mocenigo, et l'autre du président du sénat : ils annoncent qu'ils sont prêts à recevoir les troupes de Votre Majesté, et qu'ils les attendent. Elles étaient embarquées le 14; mais le général Berthier m'annonce que les vents ont été constamment contraires : il n'avait pas encore mis à la voile le 16; il espérait partir dans la nuit. L'officier d'état-major n'avait eu connaissance d'au-

cun bâtiment anglais. Il me tarde toutefois beaucoup de le savoir arrivé.

Cette première expédition n'est composée que de la moitié des troupes destinées à servir sous les ordres du général Berthier. Elles embarquent avec elles 50 mille rations de vivres.

Je ne dois pas cacher à Votre Majesté que je n'ai pas pu parvenir à former une bonne gendarmerie ; elle est en grande partie formée de Napolitains, Polonais, et peu de Français : peu ont les qualités requises. Le général Radet a trop désiré de vite compléter ses cadres ; il a pris, à la vérité, ce qu'il y avait de mieux ; mais ce mieux n'est pas en général bon. Il faudrait que Votre Majesté voulût bien faire passer à mon service un escadron tout formé qui servirait de modèle aux autres, et servirait beaucoup à former l'esprit de cette arme. Le surcroît de dépense que cela m'occasionnerait pourrait être compensé par la suppression de la place d'inspecteur qu'occupe le général Radet, dont Votre Majesté pourrait disposer. Le colonel Gentili suffirait ici. Je n'ai toutefois aucun motif de mécontentement contre le général Radet ; je dois, au contraire, rendre justice à son zèle et à son activité.

Je désirerais que Votre Majesté voulût bien régler, par un acte qui me serait communiqué ainsi qu'au vice-roi d'Italie, comment doivent être payées les troupes italiennes qui se trouvent dans le royaume de Naples, et les troupes napolitaines qui se trouvent dans le royaume d'Italie, et qui pourraient se trouver en France. Les intentions de Votre Ma-

jesté n'ayant point été connues uniformément dans ces deux royaumes, n'ont pu être remplies; c'est ce qui fait qu'il y a ici des régiments italiens qui n'ont pas reçu leur habillement depuis trois ans.

Le contingent demandé aux régiments français qui sont ici pour la garde impériale, montant à deux cents hommes, se réunit à Capoue; il en partira le 10 du mois prochain, et sera dirigé sur Turin. Si Votre Majesté jugeait de pouvoir se passer de ces hommes d'élite, ils pourraient être incorporés dans ma gendarmerie; mais, à moins d'une autorisation expresse de Votre Majesté, que je pourrais recevoir le 8 du mois prochain, ces deux cents hommes partiront sans faute pour leur destination le 10. »

Jos. à Nap. Naples, 23 août 1807.

« Sire, outre le 2e régiment de ligne, j'ai à Mantoue un corps composé de gens que l'on n'a pas trouvés assez coupables pour les faire fusiller. Ce corps est aujourd'hui réduit à 600 hommes; il est connu sous le nom de *dépôt de Mantoue*. Il déserte souvent des hommes de ce corps, qui viennent augmenter le nombre des brigands. Je viens prier Votre Majesté de faire sortir ce corps de l'Italie, et de l'envoyer dans un port de mer du nord de la France, d'où il pourrait, à la paix maritime, être envoyé aux colonies.

Le 1er régiment de ligne, le 2e *idem*, le 2e de chasseurs à cheval, sont en Italie; je voudrais que Votre Majesté voulût bien donner l'ordre de les faire servir en France; je crois qu'ils prendraient en France l'esprit que je désire qu'ils aient, et que, de

retour dans le royaume de Naples, ils pourraient être utiles après un séjour de deux ans en France (1).

M. Nardon, préfet à Parme, ayant quelques brouilleries avec le gouverneur général, désire passer à mon service, si j'en juge par une lettre qu'il écrit à un officier général. Si Votre Majesté pense qu'il aurait assez de talent et d'activité pour faire ici ce que M. Dubois, préfet, conseiller d'État, fait à Paris, je prie Votre Majesté de me l'accorder.

Il m'arrive tous les jours, de la Sicile et des États de Rome, des brigands épars qui se réunissent en bandes de 20, 50 et jusqu'à 100 hommes, et commettent beaucoup d'excès; je les fais poursuivre partout, mais ils nous donnent de l'occupation, à cause de la nature du pays, très-propre à cacher les brigands dans les montagnes.

Tous les rapports que je reçois portent que les Anglais ont été chassés d'Alexandrie, et que plusieurs des bâtiments qu'ils avaient dans ce port sont tombés au pouvoir de leurs ennemis.

Je reçois dans l'instant la nouvelle que la première expédition, forte de 1,500 hommes, partie d'Otrante le 17, est arrivée à Corfou le 20; elle a été bien reçue. Le général Berthier partait avec la seconde expédition, le 21, d'Otrante. »

« Sire, M. Ferrier, adjoint à l'état-major général de la grande-armée, est de retour de Corfou. Le général Berthier est parti d'Otrante avec la seconde expédition, et avait un très-bon vent le 22. Jos. à Nap. Naples, 25 août 1807.

(1) C'est de corps napolitains qu'il est ici question.

Les Anglais ont reçu en Sicile un renfort de 3 mille hommes. Quelques rapports disent que le renfort vient d'Égypte; d'autres, de Gibraltar.

On assure aussi que le roi Ferdinand a cédé l'île aux Anglais, qu'il se retire en Espagne, la reine Caroline à Vienne (1).

Les Anglais sont au nombre de 8 mille en Sicile; ils ont pris à leur service tous les corps siciliens ; ils forment de nouveaux corps; ils ont fait un appel à tous les brigands. Je reçois la lettre de Votre Majesté du 16. Je n'ai que quatre régiments d'infanterie et deux de cavalerie napolitains ; la moitié de ces corps est hors du royaume. Je ne pouvais pas en avoir moins. Il y a ici une population habituée aux armes qui est contre si elle n'est pas pour. »

Jos. à Nap. Naples, 27 août 1807.

« Sire, je reçois la lettre par laquelle Votre Majesté se plaint de ce que ses ministres ne reçoivent pas les états de situation de l'armée : cependant ces états partent exactement, et désormais il y en aura un d'expédié tous les cinq jours.

Ce n'est pas un corps de 1,500 hommes que j'ai envoyé à Corfou, mais bien de 4,000 : le 6e de ligne, fort de 1,800 hommes, et le 5e italien, de 1,025, et toute l'artillerie et le génie ordonnés pour cette expédition.

Le colonel Dedon commande l'artillerie ;

Le commandant Baudran, le génie (le colonel commandé s'étant trouvé malade au moment de partir);

(1) Ces nouvelles étaient dénuées de tout fondement.

Le général Cardenau;
L'adjudant-commandant Forestier;
Le commissaire des guerres Brice.

Je n'ai rien négligé pour cette expédition, ni soins, ni hommes, ni argent; elle a bien réussi. »

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté la justification du chef de l'état-major, et les états que Votre Majesté désire. Jos. à Nap. Capo di Monte, 28 août 1807.

Les bureaux de la guerre de France n'envoyant jamais d'accusé de réception, Votre Majesté sent que, d'après cela, il est impossible de prouver autrement que les expéditions des états de situation ont été faites exactement tous les dix jours, selon l'ordre de Votre Majesté. Il est cependant dur de penser que Votre Majesté croit que l'on est ici en négligence complète.

Les ordres de Votre Majesté pour l'expédition de Corfou ont été exécutés avec la plus religieuse exactitude : généraux, officiers, troupes, approvisionnements, j'ai envoyé tout ce que j'ai cru plus propre à remplir le but de Votre Majesté, et plus près du point d'embarquement.

Je reçois l'avis que le général Berthier avait mis à la voile avec le reste de ses troupes le 22 au soir d'Otrante; que le temps était très-beau.

Votre Majesté remarquera que nous avons plus de 6 mille malades.

Les brigands se sont multipliés; ils se battent pour leur compte depuis quelques jours. Il y a parmi eux quelques émigrés français, envoyés par les

Anglais de la Sicile. Les corps siciliens dissous, les déserteurs de Mantoue et d'Alexandrie, les soldats de Philipstadt, ceux qui étaient réfugiés dans les États romains : voilà ce qui a augmenté le nombre depuis quelques semaines. Le général Moor forme dans ce moment deux corps ; il appelle tous les brigands, il promet beaucoup d'argent. Cet appel diminuera le brigandage, déjà bien atténué par les courses continuelles des troupes et des gardes nationales. »

Le général Lamarque à Joseph. Naples, 28 août 1807.

« Sire, ne sachant comment me justifier, et voulant cependant prouver que si Sa Majesté l'Empereur ne reçoit pas les états de situation, ce n'est pas ma faute, j'ai pris la déclaration ci-jointe du directeur de l'estafette, et j'en ai adressé une copie à Son Excellence le ministre de la guerre.

Votre Majesté y verra que, depuis trois mois, il est parti tous les dix jours un état de situation pour *Paris,* et un pour la grande-armée ; ce qui fait dix-huit états de situation que j'ai fournis.

J'ai été aussi exact dans mes autres rapports ; j'ai envoyé le journal détaillé des opérations de Philipstadt, le journal du siége de Cotrone, tous les mouvements de troupes ; et il ne s'est jamais rien passé d'intéressant que je n'en aie rendu compte.

Je prie Votre Majesté de vouloir bien envoyer directement le livret ci-joint (elle aura demain l'état de situation). Je lui adresse aussi un rapport sur l'état de situation de l'armée et du royaume, et un état des troupes que M. le général Berthier a ame-

nées à Corfou; j'y joins un relevé de toutes celles qui ont quitté l'armée de Naples (1).

Sire, je puis me tromper, mais je ne manquerai jamais de zèle, d'activité, ni de dévouement. »

Jos. à Nap. Naples, 29 août 1807.

« Sire, j'adresse à Votre Majesté copie des états que, par le même courrier, le chef d'état-major envoie au ministre de la guerre. Nous sommes fort affligés de ce que Votre Majesté croit avoir à se plaindre du silence de l'état-major de l'armée de Naples; et afin que Votre Majesté ne puisse plus avoir pareille idée de nous, elle trouvera bon que je lui envoie le double de tous les états et rapports qui sont adressés au ministre de la guerre tous les dix jours, selon l'ordre de Votre Majesté. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 1er sept. 1807.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 2 août. Je ne crois pas que M. Nardon puisse remplir les fonctions de préfet de police à Naples, parce qu'il faudrait pour cette place un homme qui eût travaillé pendant plusieurs mois dans la préfecture; que le métier de préfet de police ne s'apprend qu'en exerçant; que rien de ce qui est écrit sur cette matière ne donne une idée claire de ce qu'il y a à faire. M. Nardon (2), d'ailleurs, est difficile à vivre, et a une grande ambition; il y a du zèle, mais de la légèreté, dans sa manière de voir : du, reste il a quelque mérite.

(1) Note D.

(2) M. Nardon, fort attaché à Joseph, lui avait rendu d'importants services de police pendant la tournée du prince dans le nord, en 1804. Il fut tué par les guérillas espagnols à Guadalaxara, où il était administrateur des manufactures.

J'ai donné ordre qu'on passât la revue des régiments napolitains qui sont en Italie, et, sur le rapport qui m'en sera fait, je verrai ce que je dois en faire.

Écrivez à Ali-Pacha pour qu'il facilite les approvisionnements des îles de Corfou. J'ai appris avec le plus grand intérêt que mes troupes y étaient enfin arrivées. J'attends avec une grande impatience d'apprendre que le général César Berthier y est arrivé. Je vous réitère de compléter la garnison de cette île, de manière qu'il y ait 4 à 5 mille hommes, et le nombre d'officiers d'artillerie et du génie nécessaires, afin de mettre la place dans le meilleur état de défense. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 1er sept. 1807.

« Mon frère, j'ai reçu l'état de situation de l'armée de Naples au 15 août. Je vois que la division de Corfou n'est composée que de deux bataillons du 6e de ligne, forts de 1,500 hommes, d'un bataillon du 5e italien, de 900 hommes, et de 130 canonniers. Cela n'est pas suffisant. Je donne ordre qu'on fasse partir pour Ancône des détachements du 6e de ligne français et du 5e de ligne italien, pour porter ces corps au grand complet.

Indépendamment de ce renfort, je désire que vous fassiez partir un bataillon d'infanterie légère de 740 hommes.

Je suppose que vous aurez envoyé un général de brigade avec le général Berthier (1). »

(1) On avait envoyé le général Cardenau.

« Mon frère, vous trouverez ci-joint la lettre que j'écris à votre femme. Le temps s'est considérablement rafraîchi ici. Je désire donc qu'elle parte le 15. Nap. à Jos. Saint-Cloud, 2 sept. 1807.

Ci-joint une note sur le prince Pignatelli. Y a-t-il de l'inconvénient à le laisser en France, et à lui permettre de demeurer à Paris ? »

« Ma sœur et belle-sœur, je désire que vous partiez pour Naples. La saison actuelle est la meilleure. Je pense donc que vous devez partir le 15 septembre, afin d'arriver le 23 ou le 24 à Milan, et d'être rendue à Naples du 1er au 10 octobre. Cette lettre n'étant à autre fin, je prie Dieu, ma sœur et belle-sœur, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. » Napoléon à la reine de Naples. Saint-Cloud, 2 sept. 1807.

« Sire, je reçois de Calabre la nouvelle du départ du roi Ferdinand et de sa famille, qui se sont embarqués à bord d'un vaisseau anglais dans les derniers jours du mois passé (1). Jos. à Nap. Naples, 2 sept. 1807.

Les Anglais se fortifient tant qu'ils peuvent en Sicile, où ils paraissent vouloir concentrer toutes les forces qu'ils ont dans la Méditerranée.

Je n'ai pas encore la nouvelle de l'arrivée du général César Berthier à Corfou; cependant je n'augure pas mal de ce silence. On n'a eu aucune connaissance de bâtiments anglais dans la mer Ionienne depuis longtemps.

Votre Majesté ne m'a pas encore fait connaître si elle agréerait un ambassadeur extraordinaire, qui

(1) Cette nouvelle était fausse.

pourrait devenir ordinaire s'il lui était agréable. Le prince de Bisignano ou de Monte-Melito conviendrait à cette mission. J'attends de connaître les intentions de Votre Majesté. »

Jos. à Nap. Naples, 3 sept. 1807.

« Sire, j'ai l'honneur d'annoncer à Votre Majesté que le général César Berthier me mande de Corfou, du 24 août, qu'il y était arrivé la veille avec tout son monde, moins une barque sur laquelle était embarqué le colonel du 6e avec 100 hommes; elle a été prise par l'ennemi, qui s'est présenté avec cinq bâtiments de guerre, et a menacé le second passage. Un vaisseau, une frégate, deux corvettes et un brick anglais auraient pu faire plus de mal; on n'avait pas nouvelle de leur existence au moment du départ du général Berthier.

Dès que j'aurai de nouveaux détails, je m'empresserai de les porter à la connaissance de Votre Majesté.

Les habitants ont bien reçu les troupes de Votre Majesté. Le ministre anglais s'est retiré à Zante.

J'ai donné l'ordre pour qu'on envoie des munitions de guerre et de bouche à Corfou. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 6 sept. 1807.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 27 août. Par cette lettre, je ne vois pas que mes troupes soient entrées à Corfou. Mes ministres ne le savent pas davantage; de sorte que l'on est ici dans une ignorance parfaite de ce qui se passe à Naples (1).

(1) Le résultat de cette expédition envoyée à Corfou ne pouvait être encore connu à Paris. Napoléon avait souvent une impatience telle, qu'elle devançait les événements.

Les lettres que vous m'écrivez sont de simples billets, c'est tout simple ; mais votre chef d'état-major doit écrire longuement et en détail au ministre. Les deux convois sont-ils entrés à Corfou? A-t-on pris possession de la citadelle? Dans quel état l'a-t-on trouvée? Que deviennent les Russes? où sont-ils? On ne sait rien ici de tout cela. Les îles de Corfou ne font pas partie de notre royaume ; mais, en attendant, mon intention est que les troupes qui sont dans ce pays fassent partie de votre armée, et que vous preniez toutes les mesures nécessaires pour le payement de ces troupes et celui des munitions de guerre et de bouche. Je vous ai mandé que je trouvais que vous y aviez envoyé trop peu de canonniers. Recommandez au général César Berthier de bien traiter les habitants, de s'en faire aimer, de leur laisser leur constitution quant à présent, d'être le moins qu'il pourra à charge au pays, et de mettre le plus tôt possible la place de Corfou en état de défense. Faites-y passer des vivres autant que vous pourrez. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 6 sept. 1807.

« Mon frère, vous m'avez envoyé un petit état de situation du 28 août, où sont portés dans une même colonne les hommes détachés et aux hôpitaux. Il y a une trop grande différence entre les hommes détachés et aux hôpitaux, pour les confondre dans la même colonne. Par exemple, le 52^{e} est porté comme ayant 898 hommes présents, et 1,000 hommes aux hôpitaux et détachés. Au moyen de cette confusion, cet état ne me sert à rien, et je ne puis avoir une

idée de la situation de mon armée. Mon intention est que vous fassiez passer à Corfou les 1,400 hommes du 14e d'infanterie légère, et que vous portiez la garnison à 5 mille hommes. Faites-y passer le général de brigade Donzelot, pour commander en second sous les ordres du général César Berthier. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 6 sept. 1807.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 28 août, par laquelle vous m'instruisez que le général César Berthier est parti ; mais vous ne m'apprenez pas s'il est arrivé. Si les Russes débarquent chez vous, il faut les bien traiter et les diriger sur Bologne, où le vice-roi leur donnera une destination ultérieure. J'approuve fort ce que Salicetti propose, que vous fassiez passer 10 mille quintaux de blé à Corfou.

Je vous ai fait connaître que, quoique les îles de Corfou ne fissent pas partie de votre royaume, elles sont cependant sous vos ordres pour le civil et le militaire, comme commandant en chef de mon armée de Naples. En système général, je désire que vous laissiez subsister le plus possible la constitution du pays, et qu'on traite bien les habitants. L'empereur Alexandre, qui en est l'auteur, la croit très-bonne. Faites bien connaître au général César Berthier que mon intention est que les habitants de ces îles n'aient qu'à se louer d'être passés sous ma domination ; qu'en le choisissant, j'ai compté sur sa probité, et sur les soins qu'il mettra à faire aimer son administration. L'idée d'établir des bateaux de correspondance est très-sensée. Mes troupes sont en-

trées en possession de Cattaro. Les Anglais assiégent Copenhague, qui se défend toujours. »

« Mon frère, indépendamment des îles de Corfou, je dois avoir sur le continent de l'Albanie des possessions qui étaient, je crois, occupées par les Russes, et que possédaient les Vénitiens : faites-moi un rapport sur cet objet. Il sera convenable de préparer des projets pour l'établissement des fortifications de campagne, qui me rendent constamment maître de ces points de la terre ferme. » Nap. à Jos. Saint-Cloud, 6 sept. 1807.

« Mon frère, j'ai reçu votre lettre du 29 août, avec les états qui y étaient joints. Le 6e de ligne en partant de Naples était de 1,600 hommes; en arrivant à Otrante il n'aura plus été que de 1,500 hommes, et dans ce moment il ne doit être que de 1,300. Il faut donc que les hommes de ce régiment sortant des hôpitaux aillent au dépôt d'Otrante, pour en partir bien armés et bien habillés pour Corfou. J'ai ordonné au vice-roi de faire partir d'Ancône 1,200 hommes du 6e et des 7e et 5e régiments italiens, afin de tenir ces régiments au grand complet. Je conçois que l'époque actuelle est l'époque critique de mon armée de Naples; mais la saison des pluies venant en novembre, mes troupes reprendront leurs forces. Il est bien nécessaire alors que vous vous empariez de Reggio et de Scylla : il est honteux que les Anglais aient un pied sur ce continent; je ne saurais le souffrir. Prenez vos dispositions en conséquence. » Nap. à Jos. Rambouillet, 7 sept. 1807.

Nap. à Jos. Rambouillet, 7 sept. 1807.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 28 août que m'apporte un officier, qui me donne des détails sur la situation de Corfou. Je vous prie d'envoyer assez d'argent à Corfou pour que les troupes aient toujours trois mois de solde d'avance. Mon intention est d'accorder au général César Berthier un traitement convenable. Je n'ai pas besoin d'envoyer à Corfou toutes espèces de munitions de guerre et de bouche. Je suppose qu'il vous est impossible d'y faire passer quelques corvettes armées. »

Nap. à Jos. Rambouillet, 10 sept. 1807.

« Mon frère, je vois, dans le dernier état de situation de mon armée que vous m'avez envoyé, que vous n'y comprenez pas les troupes qui sont à Corfou. Il faut cependant les y porter, puisqu'elles font partie de l'armée de Naples. Je pensais que c'était le 28e. Une colonne de 1,400 hommes appartenant à l'armée de Naples se trouve à Ancône. Je vois que vous portez le 29e régiment de dragons comme étant à Naples. Je viens d'ordonner qu'une colonne de 3 mille hommes se réunisse à Ancône. Aussitôt que ce que j'ai l'intention de faire à Ancône sera fait, ces 3 mille hommes se mettront en marche pour renforcer votre armée; car mon intention est de porter vos bataillons à 1,260 hommes à l'effectif. Votre cavalerie est très-faible. Faites-moi un rapport sur vos remontes. Vos dépôts sont aussi faibles en cavalerie. Je viens d'ordonner que les 250 chevaux qui s'y trouvent en partent pour renforcer vos régiments. »

Nap. à Jos. Rambouillet,

« Mon frère, je vois, par votre lettre du 2 septembre, que Ferdinand est parti de la Sicile. J'attends

les renseignements ultérieurs qui confirmeront cette nouvelle (1). » 11 sept. 1807.

« Mon frère, mes relations avec la Russie continuent à être sur le meilleur pied. Le Danemark a déclaré la guerre à l'Angleterre depuis le 16 août. Copenhague est bloqué par terre et par mer; mais l'armée de terre anglaise est elle-même bloquée entre la place et un corps de troupes danoises, qui est maître du plat pays dans l'île de Séland. Au 28 août, date des dernières nouvelles que j'ai reçues de Copenhague, les affaires des Anglais paraissaient y aller mal, et on avait l'espoir qu'ils échoueraient et seraient forcés de se rembarquer. L'escadre russe qui était à Ténédos a reçu ordre de se rendre à Cadix ou dans un de mes ports. J'ai envoyé partout des ordres pour qu'ils fussent parfaitement reçus : cependant, s'il arrivait que vous eussiez moyen de communiquer avec ladite escadre, vous ne manqueriez pas de faire instruire l'amiral qui la commande des affaires de Copenhague, de la crainte que j'ai que les Anglais ne cherchent à intercepter l'escadre russe, et du conseil que je lui ai fait adresser à Cadix, et que je lui réitère par votre moyen, de se réfugier dans un de mes ports jusqu'à ce que tout ceci soit éclairci. Indépendamment de la grande escadre russe, il y en a une dans l'Adriatique; le vice-roi m'apprend qu'elle est arrivée en Istrie. Il est à désirer que vous puissiez communiquer sans trop Nap. à Jos. Rambouillet, 14 sept. 1807.

(1) Le roi Joseph avait été induit en erreur par de faux rapports ; Ferdinand ne quitta pas la Sicile.

d'éclat, à l'officier russe qui commande cette escadre, les nouvelles de Copenhague; lui recommander de naviguer avec prudence, parce qu'il serait possible que les Anglais cherchassent à enlever son escadre; et l'avertir que, dans le cas où cette crainte serait fondée, il peut se réfugier à Ancône, ou dans ceux de vos ports les plus sûrs. Mettez à toutes ces communications de la prudence, car il m'est avantageux que les Anglais laissent encore naviguer librement les Russes. Si les vaisseaux russes entrent dans vos ports, donnez des ordres pour qu'il leur soit fourni tout ce dont ils auraient besoin, et que toutes les mesures soient prises pour qu'ils y soient à l'abri de toutes craintes des Anglais.

J'ai vu avec grande peine que le colonel et probablement les grenadiers du 6e régiment, avaient été pris. Le général César Berthier a mis trop de lenteur dans cette expédition (1). Si des officiers supérieurs russes venaient à Naples, je vous prie de les recevoir à votre cour avec une distinction particulière, en faisant connaître que c'est ma volonté. »

Jos. à Nap. Naples, 14 sept. 1807.

« Sire, ma femme me mande qu'elle a reçu la lettre de Votre Majesté, et qu'elle allait se mettre en route. Il paraît que sa santé n'était pas encore bien raffermie. Je lui envoie le général Blaniac (2), qui l'accompagnera.

(1) Les vents contraires n'avaient pas permis au général César Berthier de mettre plus tôt à la voile.

(2) Gouverneur de Madrid après le général Belliard, et mort commandant en Corse; il fut longtemps attaché à la personne du roi Joseph.

J'espère que le voyage de ma femme précédera celui de Votre Majesté; je fais toutes mes dispositions pour vous recevoir le mieux possible. Il n'y a pas de pays qui mérite mieux d'être visité par Votre Majesté, tant la nature est prodigue envers lui; et j'espère que Votre Majesté sentira qu'il n'y en a pas où elle doive être reçue avec plus d'affection.

J'enverrai tout ce que je pourrai à Corfou ; il faut faire envoyer, des dépôts des régiments qui sont en Italie, de quoi m'indemniser des pertes en hommes que je fais par l'occupation des îles Ioniennes ; je demande au moins un renfort de 3 mille hommes sur-le-champ. »

Joseph au général Reynier. Naples, 14 sept. 1807.

« Général, je ferai escorter les 2 pièces de 24 par une division de canonniers, qui aura ordre de se tenir sur les côtes de la Calabre pour en protéger le commerce de cabotage; mais il est indispensable qu'elle puisse trouver à Sapri, et sur un point de la Calabre ultérieure, des batteries qui puissent la protéger contre des forces supérieures.

Je désire qu'à votre arrivée à Castrovillari, vous vous occupiez de la confection d'un chemin provisoire jusqu'à Nicastro, sur le tracé de la route définitive. Le plan a été rédigé par les officiers du génie, et je donne l'ordre au ministère de l'intérieur d'envoyer au commissaire général Reynier tous les plans et projets qui ont été faits pour cet objet.

Il est aussi autorisé à faire tenir à votre disposition la somme de 20 mille ducats, à prélever sur les impôts arriérés de 1806. Je vous envoie deux man-

dats, dont l'un servira pour les premières dépenses de cette route, et le second pour vos dépenses extraordinaires. Vous sentez comme moi le besoin de presser le plus possible l'ouverture de cette trace provisoire. Mon but sera atteint si elle peut servir à l'artillerie, et n'être point perdue pour la confection définitive de la grande route. »

Jos. à Nap. Naples, 15 sept. 1807.

« Sire, je reçois les lettres de Votre Majesté du 7.

J'ai donné les ordres pour l'établissement des bateaux de correspondance de Corfou à Otrante.

On envoie des approvisionnements de toute espèce. J'attends encore l'état de tous les besoins de Corfou.

Je ne rends pas compte en détail à Votre Majesté de ce qui se passe dans cette île, parce qu'on ne m'écrit pas. Je viens d'envoyer au général César l'ordre de me rendre compte, d'après les nouvelles dispositions de Votre Majesté, qui veulent que les troupes détachées dans les îles Ioniennes fassent partie de son armée de Naples. »

Jos. à Nap. Naples, 16 sept. 1807.

« Sire, par l'état de situation que j'adresse à Votre Majesté, elle verra que je n'ai pas plus de 20 mille hommes d'infanterie. Le 14^{e} léger garnit deux provinces qu'il importe de conserver tranquilles pour pouvoir communiquer avec Otrante. Je vais être obligé d'envoyer en Calabre, pour prendre Reggio et Scylla, un régiment de plus. Cinq régiments ne donnent pas plus de 5 mille hommes réellement sous le

drapeau; et, devant ouvrir la tranchée à Scylla et y transporter du canon, il ne faut pas qu'ils puissent en être chassés par des forces ennemies supérieures, qui peuvent se jeter en une nuit sur cette côte. Il faut donc 5 régiments au général Reynier dans la Calabre ultérieure; il en faut un dans la citérieure, pour assurer les communications; il sera plus facile de se passer du 14e après les chaleurs et l'occupation de Scylla. Je prie Votre Majesté d'observer que les îles vont avoir, avec les renforts d'Ancône (1,200 hommes) et les malades qui s'embarquent à Otrante rétablis (300), 1,500 hommes, qui, réunis avec les 3,287 qui sont dans les Sept-Iles, vont porter la garnison à 4,787, ce qui est à peu près le nombre fixé dernièrement par Votre Majesté, moins 213 qui pourraient être envoyés des dépôts d'Italie; et de cette manière je ne me priverai pas d'un troisième corps qui est le mieux acclimaté, le plus sage, et le meilleur marcheur que j'aie ici. La plupart de ses qualités seraient perdues dans les îles.

Le général Cardenau est arrivé à Corfou avec la première expédition. Cet officier a commandé longtemps et bien les îles d'Ischia et de Procida. Si Votre Majesté insiste pour que le général Donzelot aille dans les îles Ioniennes, Votre Majesté veut-elle que le général Cardenau y reste aussi? Le général Donzelot commande la division de la Pouille: doux, probe et éclairé, c'est un homme que je ne remplacerai pas ici.

J'ai fait établir des bateaux de correspondance, envoyé l'ordre au général Berthier de correspondre

avec moi; lui ai demandé l'état de ses besoins, lui ai fait envoyer 10 mille quintaux de blé.

Les deux corps qui sont à Corfou sont au courant; ceux qui sont ici sont en arrière de 5 à 6 mois. Je ne puis pas faire mieux : sans commerce, sans la Sicile, et sans moyen de défense sur nos côtes, sans cesse attaquées et pillées sans pouvoir être averti à temps, ce pays, en payant ce qu'il paye, fait plus qu'il ne peut. Votre Majesté envoie 500 mille francs par mois; mais les arriérés dus aux corps partis de Naples depuis un an, qu'on retient en France, absorbent une grande partie de cette ressource.

Il y a à Corfou tout le personnel d'artillerie que Votre Majesté m'a ordonné d'y envoyer. »

Jos. à Nap. Naples, 18 sept. 1807.

« Sire, j'adresse à Votre Majesté les seules nouvelles que j'aie de Corfou (1). Je ne doute pas que le général Berthier ne m'en donne bientôt, dès qu'il aura reçu la lettre par laquelle je lui communique les intentions de Votre Majesté pour qu'il me rende compte de tout ce qui intéresse Votre Majesté.

Je me dispose à faire enlever Scylla après les chaleurs, qui sont depuis deux jours plus étouffantes que jamais. »

(1) Sans importance.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

NOTES

DU TROISIÈME VOLUME.

NOTE A (page 57).

ARTICLE PREMIER.

Demande.	*Réponse.*
La sainte religion catholique, apostolique et romaine sera conservée et respectée.	Accordé.

ARTICLE II.

Demande.	*Réponse.*
La garnison s'embarquera avec armes et bagages, vivres, et toute l'artillerie de campagne dans la place.	Attendu la valeureuse défense de la garnison, il lui est permis de s'embarquer avec armes, bagages, huit canons de campagne et les vivres pour huit jours, sous la condition expresse de ne point servir contre la France, ses alliés et le roi Joseph Napoléon, pendant un an et un jour, soit sur le continent, soit dans les îles. Le reste de l'artillerie de campagne et celle de la place de toute espèce, les magasins de vivres, munitions, et autres effets militaires, seront consignés fidèlement à l'armée française, sans qu'on puisse en distraire la moindre des choses.

ARTICLE III.

Demande.	*Réponse.*
Les blessés et les malades qui resteront dans la place jouiront	Accordé.

de tous les droits de l'hospitalité, et il leur sera fourni par l'armée française tout ce qu'il leur revient suivant leurs grades.

ARTICLE IV.

Demande.	*Réponse.*
Tous les employés royaux, tels que gouverneur politique, auditeur de l'armée, économe des fonds du roi, et toute la cour du petit tribunal, seront respectés dans leurs personnes, propriétés et familles. Tout individu qui voudrait changer de pays, et sortir de la place, ne sera contrarié en rien sur cet objet, soit lui, soit sa famille; et il lui sera fourni les passe-ports nécessaires.	Accordé.

ARTICLE V.

Demande.	*Réponse.*
Les troupes françaises ne pourront entrer dans la place que vingt-quatre heures après la ratification de la présente capitulation, pendant lequel temps la garnison s'embarquera; et un officier d'artillerie de la place fera à un officier d'artillerie français la remise des bouches à feu, des munitions et autres objets.	Le 19 juillet, à cinq heures précises du matin, la porte principale de la place, et la poterne du bastion de la Breccia, débouchant dans la fausse braie S.-Andrea, seront remises aux Français; personne ne pourra entrer dans la place, que les seuls officiers et commissaires chargés de recevoir l'artillerie et les magasins. A huit heures du soir, toute la garnison devra être embarquée; et la place, ses fronts de terre et de mer, la citadelle, etc., tout sera occupé par les troupes impériales et royales.

Fait et convenu entre nous, pour la garnison de Gaëte,

MM. Louis Bardet, lieutenant-colonel du génie, et Gaëtan Barone, capitaine commandant le premier corps franc, munis de pleins pouvoirs par le colonel François Holz, commandant la place, et gouverneur par intérim.

Et pour l'armée de siége, M. le général de brigade Franceschi, commandant de la Légion d'honneur, chef d'état-major général du premier corps de l'armée française dans le royaume de Naples, muni également de pleins pouvoirs par M. le maréchal de l'empire Masséna, commandant le siége.

Le 18 juillet 1806, à 11 heures du soir.

Signé :

Louis Bardet, Gaëtan Barone, le général Franceschi.

Approuvé et ratifié par nous, colonel commandant la place de Gaëte,

François Holtz, et M. le maréchal de l'empire Masséna.

NOTE B (page 59).

État des troupes qui ont été employées au siége de Gaëte, indiquant le nom, la force et l'emplacement des corps, ainsi que la date de leur arrivée et de leur départ.

ÉTAT-MAJOR.

Généraux.	*Aides de camp.*
Masséna, maréchal de l'empire, commandant le 1er corps d'armée et le siége, arrivé le 28 juin.	Franceschi, colonel. Sibué, chef d'escadron. Roossi, chef d'escadron. Pini, chef de bataillon. Pellé, lieutenant.

Généraux.	*Aides de camp.*
Gardanne, général de division, commandant le siége avant l'arrivée du maréchal, arrivé le 17 mai.	Gaillard, lieutenant colonel. Plique, capitaine. Gardanne, capitaine.
Franceschi, général de brigade, chef de l'état-major du 1er corps d'armée, venu plusieurs fois pour visiter les travaux.	
Donzelot, général de brigade, arrivé le 21 mai.	Bardon, lieutenant.
Lacour, général de brigade, commandant le siége avant le général Gardanne, arrivé le 13 février, parti le 18 mai, revenu le 28 juin.	Varsomval, capitaine.
Valentin, général de brigade, détaché d'abord dans les montagnes, arrivé au camp le 2 avril.	Marin, capitaine.
Lamarque, général de brigade, arrivé le 12 juin.	Briges, capitaine. Perise, lieutenant. Blanco, Napolitain, lieutenant.
Lanchantin, général de brigade, arrivé le 13 juillet.	Pera, capitaine. Lanchantin, capitaine.
Carracciolo, général de brigade napolitain, arrivé le 10 juillet.	Bonsano, Napolitain, capitaine.

Adjudants-commandants.

Fournier, colonel, arrivé le 6 juillet.

Dumaret, chef d'escadron et de l'état-major de l'armée de siége, arrivé le 17 mai.

Aimé, lieutenant-colonel, arrivé le 4 juillet.

Officiers supérieurs attachés à l'état-major.

Formi, chef d'escadron de gendarmerie, arrivé le 24 juin.

Debouillé, chef d'escadron, arrivé le 4 juillet.

Lamare, chef d'escadron, arrivé le 4 juillet.

Adjoints à l'état-major.

Montigny, capitaine, arrivé le 14 juin.

Grange, capitaine, arrivé le 3 juillet.

Auclaire, capitaine, arrivé le 4 juillet.

Durivoir, capitaine, arrivé le 6 juillet.

Léon Almeyda, Napolitain, ancien adjudant-commandant de Naples, arrivé le 24 juin.

Costa, Napolitain, arrivé le ...
Milonas, sous-lieutenant, arrivé le 16 juin.
Sicardi, Napolitain, sous-lieutenant, arrivé le 19 juin.
Palombi, Napolitain, officier de correspondance, arrivé le ...

Total des généraux et officiers de l'état-major : 41.

ARTILLERIE.

Généraux.	*Aides de camp.*
Dulauloy, général de division, commandant en chef son arme à l'armée de Naples, venu plusieurs fois pour visiter les travaux.	
Salva, général de brigade, commandant son arme au siége, arrivé le 26 février, mort de maladie le 3 mars.	Augé, capitaine.
Dedon, général de brigade, commandant son arme au siége, arrivé le 8 avril, parti le 26 du même mois, et revenu le 27 mai.	Tiran Bury, capitaine. Nicolan, capitaine.
Mossel, général de brigade, arrivé le 10 juillet.	

Officiers supérieurs.

Deyssautier, colonel, arrivé le 12 juin.
Prost, colonel du 1er régiment à cheval, arrivé le 1er juin.
Sapel, chef de bataillon du 4e régiment à pied, arrivé le 8 mars, parti le 12 avril, revenu le 26 du même mois et reparti le 28 mai, a commandé son arme avant l'arrivée et après la mort du général Salva, et pendant l'absence du général Dedon.
Rouget, chef de bataillon du 2e régiment à pied, arrivé le 12 mars.
Sezèlle, chef d'escadron du 4e régiment à cheval, arrivé le 16 juin.
Corda, chef de bataillon, directeur du parc de siége, arrivé le 8 mars.
Verrier, chef de bataillon au 4e régiment à pied, arrivé le 10 mars.
Alphonce, chef de bataillon napolitain, arrivé en mars.
Viola, chef de bataillon, arrivé en juin.

Officiers.

Berthier, capitaine au 2e régiment à pied, arrivé le 24 février.
Jacquot, capitaine, arrivé le 20 mars.
Detruiseux, capitaine, arrivé le 12 mars.

Souply, capitaine, arrivé le 27 février.
Beurlot, capitaine, arrivé le 11 mars.
Muller, capitaine, arrivé le 4 mars.
Valuel, capitaine, arrivé le 11 mars
Legrand, capitaine, arrivé le 27 février.
Meunier, capitaine, arrivé le 20 mars.
Nicolau, capitaine, arrivé le 12 mars.
Bailly, capitaine, arrivé le 8 mars, parti le 12 avril, revenu le 16 du même mois, reparti le 28 mai.
Avril, revenu le 16 du même mois, reparti le 28 mai.
Mantelet, capitaine au 2e régiment à pied, arrivé le 26 avril, parti le 23 mai.
Augé, capitaine, arrivé en mai, employé au parc.
Lacoste, capitaine au 4e régiment à pied, arrivé le 13 février.
Lebeau, capitaine, arrivé en avril, employé au parc.
Colin, capitaine, arrivé en avril, employé au parc.
Lanus, capitaine au 2e bataillon de pontonniers, arrivé le 27 février.
Andrieux, capitaine, arrivé le 11 mars, employé au parc.
Bailly, capitaine, arrivé en juin.
Thomas, capitaine de la 15e compagnie d'ouvriers.
Cardeau, capitaine du 7e bataillon principal du train.
Bellinger, lieutenant au 2e régiment à pied, arrivé le 27 février.
Lambert, lieutenant au 2e régiment à pied, arrivé le 4 mars.
Lafond, lieutenant au 2e régiment à pied, arrivé le 24 février.
Vingarlner, lieutenant au 2e régiment à pied, arrivé le 4 juillet.
Bourgeois, lieutenant au 2e régiment a pied, arrivé en juin.
Adenot, lieutenant au 2e régiment à pied, arrivé le 12 mars.
Oudry, lieutenant au 2e régiment à pied, arrivé le 20 mars.
Saint-Michel, lieutenant au 2e régiment à pied, arrivé le 20 mars.
Bourceret, lieutenant au 2e régiment à pied, arrivé le 27 février.
Boileau, lieutenant au 2e régiment à pied, arrivé le 12 mars.
Abeille, lieutenant au 2e régiment à pied, arrivé le 12 mars.
Lapaillon, lieutenant au 2e régiment à pied, arrivé le 24 février.
Legrand, lieutenant au 2e régiment à pied, arrivé le 10 mars.
Clermont-Tonnerre, lieutenant au 2e régiment à pied, arrivé le 4 juillet.
Noffret, lieutenant au 1er régiment à cheval, arrivé en mars.
Thomassin, lieutenant au 2e bataillon de pontonniers, arrivé en février.
Carminel, lieutenant au 4e bataillon principal du train.
Colomier, lieutenant au 4e bataillon principal du train.
Feliker, sous-lieutenant au 4e bataillon *bis* du train.

Pommier, lieutenant au 6e bataillon *bis* du train.
Fidelle, lieutenant au 6e bataillon *bis* du train.
Mounier, lieutenant au 6e bataillon *bis* du train.
Opignières, lieutenant au 7e bataillon *bis* du train.
Niderlauder, lieutenant au 7e bataillon *bis* du train.
Touchon, lieutenant au 7e bataillon *bis* du train.

Total des généraux et officiers d'artillerie: 60.

GÉNIE.

Généraux.	*Aides de camp.*
Campredon, général de brigade, commandant son arme à l'armée de Naples, venu diriger les attaques après la mort du général Vallongue.	Thionville, lieutenant.
Chambarlhiac, général de brigade, arrivé le 26 juin.	Pontet.
Vallongue, général de brigade, arrivé le 16 mars, commandant son arme devant Gaëte, mort le 18 juin.	Castillon.

Officiers supérieurs.

Lazawsky, colonel, commandant son arme devant Gaëte jusqu'à l'arrivée du général Vallongue, ensuite directeur des travaux, arrivé le 18 février.
Lacoste, lieutenant-colonel, arrivé le 17 juin.
Costanzo, lieutenant-colonel, Napolitain, arrivé le 27 juin.

Officiers.

Lesage, capitaine, chef de l'état-major du génie devant Gaëte à dater du 15 mai, arrivé le 10 mars.
Nempde, capitaine, chef d'état-major du génie devant Gaëte jusqu'au 15 mai, qu'il fut fait prisonnier, arrivé le 13 février.
Baudrand, capitaine, arrivé le 13 avril.
Isoard, capitaine, arrivé le 25 février.
Victor Martin, capitaine, arrivé le 12 avril.
Laforcade, capitaine de la 1re compagnie de mineurs, arrivé le 17 février.
Merdier, capitaine de la 1re compagnie du 3e bataillon de sapeurs, arrivé le 30 février.
Paulin, capitaine du génie, arrivé le 27 février.
Maillard, capitaine, arrivé le 24 février, parti le 15 avril.

Chatelain, capitaine napolitain, arrivé le 24 juin.

Desprez, capitaine, arrivé le 16 mars.

Grandjean, capitaine de la 3e compagnie du 3e bataillon de sapeurs, arrivé le 25 février.

Mitiffiot, lieutenant du génie, arrivé le 17 février.

Angoyat, lieutenant de la 1re compagnie de mineurs, arrivé le 17 juin.

Lemancel, lieutenant de la 1re compagnie du 3e bataillon de sapeurs, arrivé le 21 mai.

Rottanger, lieutenant de la 3e compagnie du 3e bataillon de sapeurs, arrivé le 21 mai.

Total des généraux et officiers du génie : 23.

TROUPES FRANÇAISES.	NOMBRE de soldats.
ARTILLERIE.	
2e régiment à pied.	
2e compagnie, arrivée le 11 mars..	73
3e compagnie, arrivée le 27 février.	66
6e comp., arrivée les 20 et 21 mars.	81
7e comp., détachement, arrivé le 4 juillet.....	20
11e comp., détachement, arrivé le 4 juillet.....	15
15e comp., arrivée le 12 mars....	70
16e comp., arrivée les 4 et 10 mars.	76
18e comp., détachement, arrivé le 4 juillet.....	15
19e comp., arrivée le 24 février.	72
1er régiment à cheval.	
1re compagnie, arrivée le...février.	50
3e comp., arrivée le.....	
1 officier et 16 hommes au Garigliano.....	45
5e comp., arrivée le.	43
2e bataillon de pontonniers.	
3e compagnie, arrivée le 25 février au Garigliano pour la construction du pont, venue au camp les 3 et 5 mars; 1 caporal et 4 hommes restés au Garigliano.....	45
5e comp., arrivée le 11 mars.....	40
4e bataillon principal du train (1) arrivé dans le mois de mars.	711

TROUPES ÉTRANGÈRES.	NOMBRE de soldats.
ARTILLERIE.	
1er régiment napolitain à pied.	
3e compagnie, arrivée le ...; partie le 9 mai.....	84
INFANTERIE.	
1er régiment napolitain d'infanterie légère, arrivé les 1er et 16 juillet, une compagnie restée à Mola, une autre détachée à Fondi.	
M. Pignatelli-Cerchiara, colonel, 35 officiers et..	772
2e régiment d'infanterie de ligne, arrivé le 27 juin.	
MM. Foresti, colonel; Robilliard, chef de bataillon, 32 officiers et.	500
3e régiment italien d'infanterie de ligne.	
2e bataillon, arrivé le 3 juillet, parti le 9 juillet pour le Garigliano.	
M. Lorof, chef de bataillon, 20 officiers et.....	511
Total des hommes d'infanterie..... 1,783	
CAVALERIE.	
1er régiment napolitain de chasseurs, arrivé le 6 juillet, posté au Garigliano.	
M. Pignatelli, colonel, 13 officiers et.	456
Total.....	2,323

(1) Les bataillons du train se sont relayés réciproquement pour les transports; il est impossible d'assigner au juste leurs mouvements ni leur force; ils ne doivent point faire partie des troupes assiégeantes, puisqu'ils n'ont jamais été stables.

TROUPES FRANÇAISES.	NOMBRE de soldats.
De l'autre part.....	711
4e bataillon *bis* du train, arrivé dans le mois de mars.	
6e bataillon principal du train.	
4e et 6e compagnies, arrivées dans le mois de juin.	
6e bataillon *bis* du train.	
2e, 3e et 5e compagnies, arrivées dans le mois de juin.	
7e bataillon principal du train, arrivé le	
Ouvriers.	
15e comp., arrivée le ... mars....	36
Total des hommes de l'artillerie..... 747	
GÉNIE.	
Mineurs.	
Ire compagnie, arrivée le 17 février.	22
3e bataillon de sapeurs.	
Ire comp., arrivée le 30 février, recrues le 21 mai.....	82
3e comp., arrivée le 25 février, recrues le 21 mai.....	78
5e comp., recrues arrivés le 21 mai..	31
7e comp., recrues arrivés le 21 mai..	25
Total des hommes du génie. 238	
INFANTERIE.	
Garde royale.	
Grenadiers, arrivés le 17 mai, restés au Garigliano, 140 partis le 7 juillet pour la garde de M. le maréchal à Mola. 9 officiers et.....	300
32e régiment d'infanterie légère.	
Ier bataillon, arrivé le Ier juillet, M. Ruffini, colonel, 25 officiers, et	481
6e régiment de ligne, arrivé le 11 février, parti le 18, revenu les 27 mai, 8 et 10 juin.	
	1,766

TROUPES ÉTRANGÈRES.	NOMBRE de soldats.
De l'autre part.....	2,323
	2,323

TROUPES FRANÇAISES.	NOMBRE de soldats.
De l'autre part.....	1,766
MM. Dufour, colonel; Mialet, chef de bataillon; Lucas, chef de bataillon, 29 officiers et.....	1,245
10e régiment de ligne, arrivé le 10 mars. MM. Soulier, colonel; Cousoumy, chef de bataillon; Thomas, chef de bataillon, major de la tranchée, 53 officiers et..	1,357
62e régiment de ligne, arrivé le 18 février, réduit de quatre bataillons à deux à la fin du mois de mai. MM. Castelanne, major; Thierry, chef de bataillon, 42 officiers et.....	1,513
101e régiment de ligne, arrivé les 18 mai, 14 et 22 juin, 50 hommes détachés au Garigliano depuis le 6 juillet. MM. Cadeneau, colonel; Espert, major; Julien, chef de bataillon, 56 officiers et.....	1,313
Garnison de Naples, détachements arrivés le 4 juillet, 6 officiers et.	150
Légion corse, bataillon d'élite (dissous dans la suite, remplacé par le 1er), arrivé le 27 février, parti pour Capoue et le Garigliano le 28 mai, quitté ce dernier endroit le 6 juillet pour se réunir à Capoue.	
2e bataillon, arrivé le 21 mai, resté au Garigliano jusqu'au 6 juillet, de là à Capoue.	
3e bataillon, arrivé le 21 mai, détaché à Fondi, Itri, Terraccina et Rocca-Guliclmo. MM. Giovani, colonel; Gentili, chef de bataillon, 41 officiers et.....	697
1er bataillon des noirs arrivé les 16 avril, 22 juin et 13 juillet.	
M. Guyard, colonel, 38 officiers et.	509
Total des hommes d'infanterie..... 7,565	
	8,550

TROUPES ÉTRANGÈRES.	NOMBRE de soldats.
De l'autre part.....	2,323
	2,323

TROUPES FRANÇAISES.	NOMBRE de soldats.	TROUPES ÉTRANGÈRES.	NOMBRE de soldats.
De l'autre part.....	8,550	*De l'autre part*.....	2,323
CAVALERIE.			
4e régiment de chasseurs, détachement arrivé les 1er et 6 juillet, posté au Garigliano. 3 officiers et	79		
14e régiment de chasseurs arrivé le 11 juin, posté au Garigliano et à Castellone, réuni dans ce dernier endroit le 16 juillet. M. Sachs, colonel, 11 officiers et.....	115		
25e régiment de chasseurs, détachement arrivé le 6 juillet, resté au Garigliano. 1 officier et.....	10		
24e régiment de dragons, détachement arrivé le 2 juillet et resté au Garigliano. 1 officier et.....	22		
28e régiment de dragons, arrivé le ... posté au Garigliano et à Mondragone. 6 officiers et.....	259		
30e régiment de dragons, arrivé le 28 février et le ... août, détaché du camp à Castellone, Garigliano, Itri et Fondi. MM. Dupré, colonel; Tharbouriech, chef d'escadron; 22 officiers et.....	250		
48 hommes partis le 7 juillet pour Capoue.			
Total des hommes de cavalerie..... 735			
Total des troupes françaises.	9,285	Total des troupes étrangères.	2,323

Récapitulation des troupes employées pour le siége de Gaëte, soit aux attaques, soit dans les postes voisins, formant l'armée d'observation.

Généraux français.....	15
Généraux étrangers.....	1
Officiers français de toutes armes.....	463
Officiers étrangers de toutes armes.....	105
Troupes françaises de toutes armes.....	9,285
Troupes étrangères de toutes armes.....	2,323
Total général.....	12,192

N. B. 1° Tous les corps sont portés dans cet état à leur maximum de forces; mais par l'effet des déplacements, du feu de l'ennemi et des maladies, il n'y a jamais eu plus de 10 mille hommes à la fois dans l'ensemble de tous les postes. Les troupes qui étaient au camp furent divisées en cinq brigades, commandées par les généraux Donzelot, Lacour, Valentin, Lamarque et Lanchantin.

2° Plusieurs officiers d'artillerie, du génie et d'infanterie, ainsi que plusieurs compagnies de ces deux armes et des autres corps, ont tour à tour été détachés dans les bois de Fondi pour travailler aux fascines et gabions.

État des troupes de la garnison de Gaëte, indiquant le nom et la force des corps, ainsi que la date de leur arrivée et de leur départ.

ÉTAT-MAJOR.

Généraux.	*Aides de camp.*
M. le prince de Hesse-Philipstadt, lieutenant général chargé de la défense de Gaëte, dont il était gouverneur depuis sept ans.	Andea Angelotti, capitaine. Giovanino Borelli, lieutenant.

Officiers supérieurs.	*Officiers.*
M. Cornet, colonel, lieutenant du roi, commandant en second la place.	Giuseppe Ferrara, capitaine, adjudant de la place.
Félice Lerig, major de la place (1).	Christoforo Simeone, lieutenant, adjudant de la place.
	Frédéric Esbaldocheim, capitaine adjudant secrétaire de place.

(1) Le grade de major est au-dessous de celui de lieutenant-colonel.

ARTILLERIE.

Officiers supérieurs.	*Officiers.*
Ferdinando Landini, major, commandant son arme.	Valenza, capitaine, nommé major pendant le siége. Carlo Rossi, capitaine. Arcangelo Gannelli, lieutenant. Frederico la Torre, lieutenant provisoire.

GÉNIE.

Officiers supérieurs.	*Officiers.*
Luigi Bardet, lieutenant-colonel, commandant son arme.	Michel-Angelo Roberto, capitaine. Domenico Avallone, lieutenant. Diego Alfandarivera, adjoint.

ARTILLERIE.	NOMBRE de soldats
Canonniers en garnison dans la place avant et pendant le siége	140
Idem, arrivés dès le commencement	27
Idem, arrivés le 11 avril	54
Total de l'artillerie, 221	
GÉNIE.	
Sapeurs arrivés le 11 avril dans la place	20
INFANTERIE.	
Régiment Carolina, troisième bataillon, en garnison dans la place avant et pendant le siége	850
Régiment Principe, troisième bataillon, en garnison dans la place avant et pendant le siége	600
Régiment Presidie, troisième bataillon, en garnison avant et pendant le siége (colonel, M. Hotz)	990
Chasseurs Appoli, un bataillon, replié dans la place à l'arrivée des Français	310
Régiment Val-di-Mazara, arrivé dans la place le 10 juin	600
Régiment de Val-Demone, détachement arrivé le 11 avril	100
Régiment de Val-Dinotto, détachement arrivé le 11 avril	100
Camisciotti, arrivés dans la place le 3 juillet	400
Corps franc, composé de galériens mis en liberté, envoyé dans la place à l'approche des Français	2,000
Total de l'infanterie, 5,450	
	6,191

CAVALERIE.	NOMBRE de soldats.
De l'autre part.....	6,191
Régiment..... détachement en garnison dans la place avant et pendant le siége.....	16
Total général des troupes.....	6,207

N. B. On avait formé des compagnies auxiliaires d'artillerie qui eurent le temps de s'exercer et de se former pendant les travaux préparatoires de l'assiégeant ; il y avait aussi quelques compagnies de milice.

Bouches à feu employées dans l'attaque.

Batterie *a*, armée le 21 mars de six mortiers ; désarmée le même jour ; laissé seulement deux mortiers jusqu'au 5 avril ; armée de nouveau le 5 juillet de deux mortiers de 9 pouces.

Batterie *b*, armée le 7 juillet de neuf canons de 24, de quatre de 16, de sept de 33, et de deux de 16.

Batterie *c;* cette batterie, ainsi que celle *b*, fut désarmée au fur et à mesure qu'on armait celles en avant.

Batterie *d*, armée le 21 mars de six pièces de 24 ; réduite à trois, puis désarmée le 5 juillet.

Batterie *e*, armée le 5 avril d'une pièce de 16 et d'un obusier de 6 pouces retiré le 12, et la pièce le 27 ; armée ce jour-là de deux pièces de 24.

Batterie *f*, armée le 5 avril de deux pièces de 24 et d'un mortier de 9 pouces ; désarmée le même jour ; armée de nouveau le 7 juillet d'un canon de 33 et d'un de 24.

Batterie *g*, armée le 27 avril d'une pièce de 24 ; ajouté une seconde le 7 ; réduite à une le 7 juillet.

Batterie *h*, armée le 12 mai d'une pièce de 12, remplacée le 14 par une de 16 ; ajouté le 24 une seconde de 16 ; conservée le 7 juillet.

Batterie *i*, armée du 25 au 30 mai de deux pièces de 33 ; conservé cet armement le 7 juillet.

Batteries *k*, *l*, *m*, *n*, armées le 7 juillet de deux mortiers de 9 pouces, trois canons de 16 et deux mortiers de 12 pouces, deux mortiers de 13 pouces un quart, trois mortiers de 9 pouces.

Batterie *o*, armée le 10 juillet de deux obusiers de 6 pouces, dont l'un en remplacement d'une pièce hors de service.

Batterie *p*, armée le 7 juillet de six pièces de 24.

Batterie *q*, armée le 7 juillet de neuf pièces de 24; les 14 et 15, remplacé cinq pièces de 24 par cinq pièces de 33.

Batterie *r*, armée le 8 juillet de deux pièces de 24; le 10, ajouté un mortier de 9 pouces; le 14, changé les deux pièces de 24 et le mortier pour trois pièces de 33; le 18, ajouté une quatrième pièce de 33 qui n'a pas fait feu.

Batterie *s*, armée le 7 juillet de trois mortiers de 12 pouces, et de trois de 9 pouces.

Batterie *t*, armée le 7 juillet de quatre canons de 24, un obusier de 5 pouces et demi; le 14, retiré une pièce de 24.

Batterie *u*, armée le 7 juillet d'un canon de 36 et un de 33.

Batterie *v*, armée le 7 juillet de trois canons de 33.

Batteries de la plage, du faubourg de Gaëte à Mola, armées pendant la durée du siége de dix pièces de 33, deux de 24, quatre de 12 de bataille.

Batteries du Garigliano, armées le 30 avril d'un obusier de 6 pouces, puis de deux canons de 12 et de deux obusiers de 6 pouces.

Un parc, cinq pièces de 36, huit de 24 hors de service, trois de 16, cinq de 12 (mauvaises pièces de marine), une de 3, quatre obusiers de 6 pouces, un de 13 pouces et demi, un de 9 pouces.

Total général des bouches à feu : 134.

Bouches à feu en batterie à Gaëte.

Batterie de *Transilvania*, une pièce de 33, deux de 24.

Bastion *di Secco*, deux de 24, deux de 16.

Batterie *delle Tri Crocce*, deux de 16, un mortier de 12 pouces.

Batterie *Cinque Piani*, quatre canons de 16.

Bastion *Piatta Forma*, trois canons de 16.

Bastion *della Breccia et dépendances*, quatre canons de 24, trois de 16.

Batterie *de la Reine*, huit pièces de 36, trois de 24, deux de 12, quatre mortiers de 7 pouces.

Batterie de *mortiers Saint-Andréa*, quatre de 24, cinq de 16.

Fausse braie, composant la demi-lune *Saint-Andréa* et la contre-garde *Saint-Giaccomo*, deux canons de 12, deux de 6, un pierrier.

Bastion *Saint-Giaccomo*, deux pièces de 24, deux de 16, deux de 12, un obusier de 6 pouces, un pierrier de 15 pouces.

Batterie *del Fuco*, trois canons de 24.

Batterie *di Conca*, trois canons de 24, 10 mortiers de 12 pouces.

Batterie *Capelleti*, deux canons de 18.

Citadelle et ses flancs, une pièce de 36, deux de 24, six de 16.

Bastion de la citadelle, un canon de 12.

Bastion de la porte de terre, quatre canons de 12, un de 6, un obusier de 6 pouces, un de 5 pouces et 1/2, deux pierriers de 15 pouces.

Batterie *Saint-Antonio*, trois pièces de 36, deux de 24.

Batterie *della Nunziata*, une pièce de 24, une de 16.

Batterie *della Favorita*, trois pièces de 24.

Batterie *del Vico*, trois pièces de 36.

Batterie intérieure de *Sainte-Marie*, deux pièces de 36.

Batterie extérieure de *Sainte-Marie*, dix pièces de 24.

Batterie *Saint-Matteo*, un mortier de 8 pouces.

A l'arsenal, trois pièces de 36, trois de 30, neuf de 24, cinq de 16 neuf de 11, deux de 6, sept de 4, une de 3 et 1/2, une de 2 et 1/2, une de 1 1/2, six obusiers de 6 pouces, deux mortiers de 12 pouces, deux de 9 pouces, un de 6 pouces et 1/2.

Total général, 178 bouches à feu.

En entrant dans la place, on trouva sur les remparts 58 bouches à feu hors de service.

NOTE C (page 59).

On ne sera pas fâché de trouver ici un mot sur le siége fait par les Autrichiens au commencement du dix-huitième siècle; il a avec celui-ci des rapports d'autant plus étonnants, que les Français n'en ont eu que fort tard l'historique, et que leur conduite, le choix et le tracé des attaques, ont été entièrement dégagés de l'influence de ce qui avait été fait avant eux.

En 1707, les Espagnols occupaient Gaëte; il y avait cent vingt-six bouches à feu et dix galères armées, et la garnison était de trois mille cent cinquante hommes.

Les Autrichiens s'approchèrent de la place le 14 juillet, et la bloquèrent du côté de terre; ils s'en tinrent à cette mesure, en attendant, pour faire le siége, que l'hiver privât la garnison de l'avantage de la mer. Cependant on s'occupa des approvisionnements, de fascines et autres objets; on fit quelques batteries sur la plage pour écarter les galères, et

l'on essaya sans succès de bombarder la ville avec deux mortiers placés dans le jardin des Augustins.

Pendant ce temps-là il arriva au camp de nouvelles troupes; elles furent portées à sept mille, et la garnison reçut de Sicile des munitions de bouche et de guerre.

Le 30 août, on ouvrit la tranchée en débouchant par les jardins et par le faubourg, et l'on fit la première parallèle sur le revers de Montesecco. On établit après deux batteries à droite dans les jardins, quatre sur Montesecco, une sur le plateau le Tralina, une aux Augustins, et une à l'extrémité du faubourg. Elles furent armées de quarante-deux canons et de quatre mortiers; elles tirèrent toutes ensemble le 12 septembre, et ouvrirent la place au bastion Saint-Andréa (aujourd'hui la Breccia). On poussa les cheminements par la droite et par la gauche jusqu'à l'extrémité avancée du Montesecco, que l'on couronna par une seconde parallèle; ce fut de là que le maréchal Dann fit sortir les deux colonnes qui donnèrent l'assaut le 30.

Les troupes arrivèrent au sommet de la brèche, malgré un feu très-vif de mitraille; elles s'emparèrent du retranchement de la gorge, descendirent aux ouvrages de la porte de terre, introduisirent leurs camarades, et pénétrèrent ensuite dans la ville, où elles rencontrèrent M. le gouverneur Virgiliano, qui accourait avec sa réserve. Le choc fut terrible et soutenu, mais la garnison fut forcée de plier; elle se retira dans le château, et elle y capitula.

Même nombre de troupes attaquantes, même situation par rapport à la mer, mêmes tentatives infructueuses avant de commencer le siége, même direction des attaques, même emplacement de batteries; enfin, même brèche. Ces rapprochements sont nombreux, mais l'avantage est pour nous; nous avons ouvert la place en deux endroits en moins de temps, et nous avions affaire à une garnison deux fois plus nombreuse, protégée par de nouveaux ouvrages.

NOTE D (page 433).

Situation de la division sous les ordres du général de division César Berthier, au 28 *août* 1807.

ÉTAT-MAJOR.

Généraux.	*Aides de camp.*
Berthier (César), général de division, commandant.	Lastour, capitaine. Ganetti, id.
Forestier, adjudant-commandant, chef d'état-major.	Aucler, chef de bataillon, adjoint. Sornay, lieutenant, adjoint.
Cardenau, général de brigade.	Lavareille, capitaine.

ARTILLERIE.

Officiers supérieurs.	*Officiers.*
Dedon, colonel, commandant en chef.	Meunier, capitaine. Goguely, id. Morel, id.

GÉNIE.

Baudrand, chef de bataillon, commandant en chef.	Léon, capitaine, Montval id. Angoyat, lieutenant. Logerot, officier napolitain. Chelli, id. Pascasio, id.
Brisse, commissaire des guerres.	Desougeons, adjoint.

6e de ligne, 1re compagnie, 2e bataillon. Devilliers, colonel, 55 officiers, 1,587 hommes de troupe.

5e de ligne italien, 1er bataillon. Lachaise, commandant, 29 officiers, 997 hommes de troupe.

2e d'artillerie à pied, 11e compagnie. Dufresnoy, capitaine, 4 officiers, 63 hommes de troupe.

— — 15e compagnie. Mautelin, capitaine, 3 officiers, 70 hommes de troupe.

3e bataillon de sapeurs, 1re compagnie, 2 officiers, 60 hommes de troupe.

1er bataillon de sapeurs italien, 2e compagnie, 2 officiers, 66 hommes de troupe.

Cavalerie polonaise, 1er bataillon, 2e compagnie, 3e escadron.

Rozemnski commandant, 586 hommes, 490 chevaux. Parti le 4 février pour la grande-armée.

1er d'artillerie à cheval italien, 1re et 2e compagnies, 134 hommes, 166 chevaux. Parti le 5 février.

2e de ligne italien, cadre du 2e bataillon, 183 hommes. Parti le 23 février.

3e de ligne italien, cadre du 2e bataillon, 194 hommes. Parti le 23 février.

5e de ligne italien, cadre du 2e bataillon, 220 hommes. Parti le 23 février.

42e de ligne, 1er et 2e bataillons, Huart commandant, 1,004 hommes, 20 chevaux. Parti le 10 mars.

1er de ligne, 1er et 2e bataillons, Bourgeois commandant, 952 hommes, 19 chevaux. Parti le 10 mars.

32e léger, 1er bataillon, Rufini commandant, 419 hommes, 7 chevaux. Parti le 10 mai.

1er d'infanterie polonaise, 1er bataillon. 445 hommes, 7 chevaux. Parti le 22 mai.

2e de chasseurs à cheval napolitain, 1er, 2e, 3e et 4e escadrons, Zenardy commandant, 641 hommes, 350 chevaux. Parti le 24 juillet.

1er de ligne napolitain, 1er, 2e et 3e bataillons, Bigarré commandant, 1,740 hommes, 19 chevaux. Parti le 25 juillet.

6e bataillon *bis* du train, 1er, 2e et 3e bataillons, 523 hommes, 445 chevaux. Parti le 28 juin.

6e de ligne, 1er et 2e bataillons, Devilliers commandant, 1,642 hommes, 13 chevaux.

5e de ligne italien, 1er bataillon, Lachaise commandant, 1,026 hommes, 5 chevaux.

2e d'artillerie à pied, 11e et 15e compagnies, 140 hommes, 10 chevaux.

3e bataillon de sapeurs, 1re compagnie, 62 hommes.

1er bataillon de sapeurs italien, 2e compagnie, 68 hommes.

} Embarqués à Otrante pour Corfou.

81e de ligne, détachement, Rolland capitaine, 293 hommes, 10 chevaux. Doit partir le 1er septembre.

Total, 10,272 hommes, 1,544 chevaux.

Forces anglaises en Sicile au mois de septembre 180[illegible].

Gardes royales, en garnison dans les places de Syracuse, Catona,

Taormine, et le chemin qui conduit jusqu'à la porte de Ciaera de la place de Messine vers le sud sud-ouest.

Total,,7,000 hommes.

Les généraux sont :

MM. Fox, général en chef.
Moor, commandant la place.
Coal, commandant la citadelle.
Hoxen, quartier-maître général.
Cambesl, adesti. (On ne connaît point ce terme.)
Babry, id.

Tous commandant dans Messine; on ignore le nom des autres généraux qui commandent à Melazzo et la côte méridionale de l'île.

GARNISON DE MALTE.

Deux régiments maltais, dont un est une espèce de garde civique nationale ; l'autre, désigné comme régiment royal de ligne, est engagé pour dix ans, et avec condition d'être envoyé partout où besoin sera.

Deux bataillons anglais, dont un bataillon du régiment de Dillon, et le second, du 27^{e} régiment.

Ces quatre régiments forment environ 4,000 hommes.

EXPÉDITION D'ÉGYPTE.

1er régiment de volontaires siciliens.
— — suisse du Roll.
— — chasseurs britanniques.
Un — n° 78.
— — n° 35.
— — n° 35 *bis*.

Plus, un petit escadron du 20^{e} régiment de dragons.

Ces six régiments forment environ 6,000 hommes, commandés par MM. Flescher, général en chef.
Meade.
Colonel Lesy, quartier-maître général

2^{e} EXPÉDITION.

Deux régiments anglais, et un bataillon du régiment Walvil.

Le 21^{e} et 62^{e}, s'élevant à 3,000 hommes et au-dessous, commandés par le général Meridaun.

3^{e} EXPÉDITION.

Les dépôts des deux premières expéditions avec quelques compagnies des autres régiments qui sont actuellement dans l'île, et le

reste du corps des Dalmatiens qui était venu de Malte, montant à environ 1,500 hommes, conduits par le colonel Robertson.

Le général Ball est gouverneur de Malte; le commandant politique et militaire était Villet, qui est parti pour l'Angleterre, pour prendre, à ce qu'on dit, le commandement de la légion hanovrienne, à la place du général Stuart.

NOTE E (page 394).

Procès d'Agostino Mosca.

Le 13 juin 1807, M. Monglas, inspecteur de police à Castellamare, instruit de l'apparition, sur la montagne de Piemonte, d'un homme vêtu de l'uniforme des troupes de la Sicile, portant la cocarde rouge et armé d'un fusil, se présenta à lui, et l'arrêta. Cet homme déclara se nommer Agostino Mosca, ci-devant meunier, actuellement *colonel* au service de la reine Caroline. On trouva sur lui deux lettres, *un bracelet de cheveux*. Son fusil était chargé. Il avoua être débarqué l'avant-veille avec deux hommes armés comme lui, ayant le titre de capitaines. Effrayé par les menaces de M. Monglas, il s'engagea à les faire trouver. En effet, après une marche pénible à travers la montagne de Massa, cet inspecteur de police découvrit les deux brigands. Ils tentèrent de fuir, on tira sur eux; un resta mort sur la place; l'autre, blessé, parvint à s'échapper. Après d'assez longues recherches, on découvrit dans une grotte une liasse de papiers, beaucoup de lettres relatives à la mission de Mosca sur le continent, et parmi ces lettres une écrite tout entière de la main de la reine Caroline.

Dans le premier interrogatoire qu'il subit le 15 juin, il déclara être natif de Gragnano, âgé de quarante-deux ans; il dit qu'il était venu avec deux hommes, l'un de Procida, nommé Raphaël; l'autre de la commune de Massa, Lysan-

dro di Majo; qu'il avait su à Capri que S. M. (que Dieu garde!) était dans son fief à Castellamare, d'où elle allait souvent à l'ermitage sur la montagne de San-Angelo; qu'il voulait se présenter au roi avec ses deux compagnons pour demander sa grâce et entrer à son service; qu'étant arrivé sur la montagne au point du jour, après avoir attendu trois ou quatre heures, il vit venir un homme avec un nombreux cortége; qu'il demanda au garde des forêts royales, nommé Pascal, qu'il connaissait depuis neuf ans, si cet homme était le roi; que Pascal lui répondit que c'était le général du génie; qu'alors le général demanda quel était cet homme à Pascal, qui répondit: C'est un de nos gens; que le général passa outre, sans faire d'autres questions. — Interrogé s'il était alors armé ainsi que ses compagnons, il répond affirmativement. — Pourquoi ses compagnons avaient pris la fuite en voyant le général? il répond que c'est parce qu'ils étaient poursuivis pour homicide, ou peut-être pour aller chercher leurs effets.

Il déclare que les lettres trouvées sur lui étaient écrites par l'abbé Scaliotti, résidant à Capri et à Ventottene; qu'il a (lui Mosca) fait croire à Caroline qu'il avait beaucoup de gens prêts à faire pour elle une révolution; qu'alors le prince de Canosa l'a envoyé pour cet objet; que la reine lui avait promis de vive voix, mais seulement sur sa parole d'honneur, la solde de colonel, arriérée depuis tant de mois; que le prince lui donna, au nom de la reine, *un bracelet des cheveux de cette souveraine, peu de jours avant son départ pour le continent; qu'il avait en outre un billet écrit de la main de la reine,* dont il exprime la teneur; que ce billet et d'autres papiers sont portés par ses compagnons.

Dans le second interrogatoire, subi le 16 juin, Mosca dénonce le capitaine Filangieri, gouverneur de San-Severino, comme étant en correspondance avec le prince de Canosa à Capri, qui lui écrivit dernièrement en présence du prévenu, pour le charger de réunir des gens armés en faveur du roi Ferdinand; que lui Mosca fut chargé de remettre cette lettre dont le prince lui avait fait lecture, et qu'il l'envoya au même

gouverneur de San-Severino par son capitaine affidé Gaetano Gallo.

Il dénonce plusieurs particuliers qui se montraient amis du gouvernement actuel et des employés qui correspondaient avec le prince de Canosa ou sir Hudson Lowe à Capri, qui allaient dans cette île ou à Palerme, parmi lesquels le duc de San-Valentino; qu'un commissaire de police, celui du quartier de Chiaja, est en correspondance continuelle avec le marquis de Tranzo en Sicile, avec le chanoine Macchia de Naples qui s'était enfui dans cette île; que le même commissaire Vollaro écrivit à la reine Caroline qu'il était sur le point de susciter une révolution à Naples; que le commissaire de police de Salerne et le secrétaire de l'intendant de la province de ce nom sont aussi en correspondance avec le prince de Canosa; que des barques facilitent cette correspondance en portant à Capri diverses denrées.

Dans le troisième interrogatoire du même jour 16 juin 1807, il déclare qu'il s'est trompé relativement au commissaire de police du quartier de Chiaja; que Vincenzo Vollaro est conseiller du grand conseil, et non commissaire de police; il ajoute les noms d'autres personnes qu'il devait, en cas de révolte, protéger et défendre, en outre de celles déjà désignées.

Dans le quatrième interrogatoire, subi devant M. le colonel Peretti, commandant du château de l'Œuf, à Naples, Mosca déclare que le prince de Canosa, prévenu par une lettre de M. Gaspard Vitai, trésorier royal à Castellamare, que le roi Joseph devait aller au mont San-Angelo, donna l'ordre au capitaine Gaëtano Gallo, au service du roi Ferdinand, d'aller sur-le-champ, avec six hommes armés, à San-Severino, d'y remettre une lettre au gouverneur de cette ville, et d'y réunir de la force armée pour se rendre au pont de la Persigna, où le roi Joseph devait passer en retournant de Castellamare à Naples, et là l'*assassiner;* qu'aussitôt lui Mosca partit vingt-quatre heures à l'avance, avec ses deux compagnons, avant l'embarquement du capitaine Gallo, pour prévenir le roi Joseph de la trahison projetée.

Dans le cinquième interrogatoire, devant le même colonel Peretti, Mosca répond ainsi à la question suivante :

— En quel temps et pour quelle cause est-il parti de Naples pour passer à l'ennemi?

— Après la prise de Gaëte, il était à Naples pour négocier des farines; il apprit que dans son moulin à Castellamare on avait arrêté un moine envoyé par Salvatore Bruno avec plusieurs lettres adressées à différentes personnes; que pour le même motif on avait arrêté ses deux fils: alors il se résolut à fuir; il s'embarqua sur un petit bâtiment commandé par le capitaine Gallo, armé en course, et se rendit à Capri.

La marquise Tranzo était partie quatre mois auparavant, accompagnée du chanoine Macchia; elle demeura longtemps cachée à Massa chez le conseiller Vincenzo Vollaro; elle passa ensuite à Capri, où il la vit, et d'où elle s'embarqua pour la Sicile; qu'il sait qu'elle a écrit plusieurs fois à ce conseiller; que, dans la lettre adressée par le trésorier royal Avitaja, on donnait avis de l'arrivée du roi à Castellamare, de la défaite de Philipstadt dans la Calabre : il disait qu'il avait été imprudent de faire un seul débarquement en Calabre; que l'on aurait dû en opérer d'autres en même temps à Vico, à Castellamare; que les Français n'auraient alors pu courir en Calabre, ou que, divisés, ils auraient été détruits. Il ajoute que Scalioti est un Piémontais au service du roi de Sardaigne, ami de la marquise Tranzo et favorisé par la reine Caroline; qu'il fut envoyé par la reine, à l'insinuation de la marquise, pour l'assister de ses conseils, lui Mosca.

La nommée Maria-Giuseppa Cavaliere, interrogée le 16 juin par M. Monglas et M. Oberhoff, commandant de la gendarmerie de l'arrondissement de Castellamare, devant le capitaine de garde civique Martino, déclare que le 13 juin, sur la montagne de Piemonte, Mosca parut devant elle, vêtu en colonel, l'appela par son nom, lui dit qu'il voulait lui faire présent d'une montre en or et d'un *laccettino con capelli* qu'il avait reçus de la reine Caroline, et 800 ducats; mais qu'elle refusa ces offres, ne voulant pas condescendre à ses désirs. Que Mosca lui dit qu'il attendait sur cette montagne

avec deux capitaines le roi Joseph, pour le tuer quand il irait à Foggito; que ses deux compagnons avaient des armes et cinquante cartouches.

A la suite de ce cinquième interrogatoire étaient jointes aux pièces du procès deux lettres en italien, l'une toute de la main de la reine Caroline, l'autre de la marquise Tranzo.

La lettre de la reine Caroline était un billet pour accréditer Mosca auprès de ses agents secrets. Elle lui disait de faire avec zèle et activité pour son service tout ce qu'il avait promis, et que sa protection lui était acquise.

L'autre lettre, de la marquise Tranzo, était aussi une lettre pour accréditer Mosca et lui faire des promesses.

Les autres pièces jointes au procès étaient un reçu, signé du capitaine Antonio Gamardella, de fusils et de cartouches dont il rendra compte au colonel Mosca, devant armer un bâtiment en course, suivant les divers secrets à lui confiés par la reine. Ce reçu est daté de Messine le 20 avril 1807;

Une liste de dix-sept individus, dont le premier est l'abbé Vincenzo Scaliotti, le second le colonel commandant Agostino Mosca; les autres, dont un major, l'autre capitaine, sont nommés avec des observations qui indiquent si chacun d'eux est armé d'un fusil de la cour ou du sien.

Une déclaration signée Vincenzo Scaliotti, portant que les munitions de guerre que le colonel Mosca avait sur le chebeck et sur la barque sont demeurées au pouvoir de cet abbé (cette déclaration est datée de Capri le 11 juin 1807);

Une pièce par laquelle Mosca, reçu *colonel* par la reine, était encouragé dans ses entreprises;

Un laisser-passer de Palerme, pour aider à l'exécution des ordres secrets donnés à Mosca;

Une liste de quinze individus devant partir par le chebeck-corsaire du capitaine Albano;

Un passe-port pour le brigadier Colaganni, directeur des secrétaireries d'État de guerre et de marine, passe-port visé par Sidney Smith.

FIN DES NOTES DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TROISIÈME VOLUME.

NAPLES.

LIVRE QUATRIÈME.

Pages.

Relation du siége de Gaëte. (Du 13 février au 18 juillet 1806.) 1

SOMMAIRE DU LIVRE QUATRIÈME.

Le prince de Hesse-Philipstadt, gouverneur de Gaëte, refuse de reconnaître le traité fait par la régence. — Le général Lacour prend le commandement des troupes de siége. — Reconnaissance de la place. — On espère l'intimider par un bombardement (6 mars). — Le prince Joseph se rend au camp devant Gaëte (18 mars). — Le feu commence le 21. — Le bombardement est inefficace. — Ouverture de la tranchée (nuit du 9 au 10 mars). — La place reçoit par mer des renforts et des approvisionnements (du 10 au 11 avril). — Sortie des assiégés (25 avril). — Une escadre anglaise approvisionne de nouveau Gaëte (4 mai). — Nouvelles sorties (13 et 15 mai). — Le général Gardanne prend le commandement des troupes (17 mai). — Le maréchal Masséna vient visiter les travaux. — On se décide à pousser vigoureusement les travaux du siége (premiers jours de juin). — Plusieurs généraux français arrivent pour y prendre part. — Le feu de la place devient plus sérieux. — Les batteries des attaques sont armées. — Mort du général Valongue (11 juin). — Opérations des flottilles ennemies. — Le maréchal Masséna prend la direction du siége (28 juin). — Le roi se rend de nouveau au camp. — Une nouvelle impulsion est donnée. — Le feu est ouvert le 7 juillet, à trois heures du matin, en présence du roi. — Il dure jusqu'au 18, à midi. — Capitulation de Gaëte. — Réflexions sur ce siége mémorable.

Pages.

LIVRE CINQUIÈME.

Du commencement d'août à la fin de l'année 1806..... 64

SOMMAIRE DU LIVRE CINQUIÈME.

Masséna en Calabre. — Retour de Joseph à Naples. — Succès du maréchal. — Résumé de son expédition. — Le roi s'occupe activement de l'organisation intérieure de ses États. — Organisation municipale ; — judiciaire. — Impôts. — Caisses de rentes ; — d'amortissement. — Banque. — Contributions. — Terres communales. — Instruction populaire. — Contrôle exercé par Joseph. — Conseil d'État. — Petites rivalités. — Loi de finance. — Séances des 15 et 16 décembre. — Réorganisation de l'université. — École des arts et métiers et des sourds et muets. — Suppression de certains bénéfices accordés par l'ancienne cour ; abolition de différents abus. — Travaux d'utilité publique. — Assassinat du colonel Bruyère, aide de camp de Joseph, le 23 octobre. — Masséna quitte le royaume de Naples. — Blocus continental.

Correspondance relative au livre cinquième..... 99

LIVRE SIXIÈME.

De janvier à la fin de mai 1807..... 253

SOMMAIRE DU LIVRE SIXIÈME.

Succès de la grande-armée. — Leur retentissement à Naples (20 janvier). — Embarras financiers. — Demande adressée par Joseph à Napoléon. — Fixation des pensions de retraite. — Création d'un hôtel des invalides à Naples. — Mission du frère du général Reynier dans les Calabres. — Reddition d'Amantea. — Expédition du général Merlin contre l'île de Capri (3 mars). — Trahison d'un magistrat ; — bonté du roi. — Loi sur les ordres religieux (13 février). — Création d'hospices. — Abolition des *fidéicommis* (16 mars). — Fondation d'une académie d'histoire et d'antiquités. — Voyage du roi dans les provinces de la Pouille (du 21 mars au 12 avril). — Son départ de Naples le 21 mars. — Mesures justes et sévères de Joseph à l'égard de plusieurs fonctionnaires publics. — Différentes mesures prises par le roi pendant son voyage. — Il se rend à Tarente. — Son retour à Naples (12

Pages.

avril). — Modifications et suppressions dans les ministères. Mesures relatives aux consuls étrangers. — Affaire de M. Monglas. — Voyage dans les Abruzzes (du 12 au 26 mai). — Bonne administration de ces provinces. — Projets relatifs au lac Fucino. — Joseph revient à Naples le 26 mai.
Correspondance relative au livre sixième..... 283

LIVRE SEPTIÈME.

Du commencement de juin au 19 septembre 1807. 371

SOMMAIRE DU LIVRE SEPTIÈME.

Conspirations à Naples. — Tentatives du prince de Hesse dans la Calabre ultérieure. — Sa défaite à Micito (28 mai). — Le roi reprend ses travaux d'organisation intérieure. — Vaccine. — Colléges. — Écoles spéciales. — Joseph visite les environs de Naples. — Prise et reprise de Cotrone. — Paix de Tilsit. — Occupation des îles Ioniennes et des bouches du Cattaro par le général César Berthier (20 et 23 août), détaché de l'armée de Naples. — Départ de Joseph pour le comté de Molise (19 septembre).
Correspondance relative au livre septième..... 384

NOTES DU TROISIÈME VOLUME.

Note A..... 447
Note B..... 449
Note C..... 462
Note D..... 464
Note E..... 467

FIN DE LA TABLE.

MÉMOIRES

DU

ROI JOSEPH

—

TOME IV

L'Auteur et l'Éditeur déclarent réserver leurs droits à l'égard de la traduction en langues étrangères, notamment pour les langues allemande, anglaise, espagnole et italienne. Ce volume a été déposé au Ministère de l'intérieur (direction de la librairie), le 17 août 1853.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, rue Jacob, 56.

MÉMOIRES

ET CORRESPONDANCE

POLITIQUE ET MILITAIRE

DU

ROI JOSEPH

PUBLIÉS, ANNOTÉS ET MIS EN ORDRE

PAR A. DU CASSE

AIDE DE CAMP DE S. A. I. LE PRINCE JÉRÔME NAPOLÉON

TOME QUATRIÈME

> La figure de Joseph était gracieuse, et ses manières élégantes..... Aux habitudes de sa vie, et à la manière dont il tenait sa cour, on l'eût pris pour un Roi des anciennes races; mais sa conversation méthodique et riche d'observations indiquait une habitude de la parole et une connaissance des hommes qui ne s'acquièrent qu'au sein de l'égalité.
>
> Le général Foy.

170621.

18.4.22.

PARIS

PERROTIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

41, RUE FONTAINE-MOLIÈRE

1854

.121 :
.22.4.51

MÉMOIRES

ET CORRESPONDANCE

POLITIQUE ET MILITAIRE

DU

ROI JOSEPH

NAPLES

LIVRE HUITIÈME

DU 20 SEPTEMBRE A LA FIN DE DÉCEMBRE 1807.

La tranquillité rétablie presque partout dans le royaume de Naples. — Voyage de Joseph dans le comté de Molise (du 19 au 30 septembre). — Napoléon presse son frère de s'emparer de Reggio et de Scylla, et d'approvisionner Corfou et les Sept-Iles. — Fête du 24 septembre à Naples (Saint-Janvier). — Voyage de l'Empereur en Italie. — Entrevue de Venise. — Retour de Joseph dans ses États, le 16 décembre. — Il voit son frère Lucien à Modène.

I.

Pendant les quatre derniers mois de l'année 1807, la partie du royaume des Deux-Siciles qui obéissait à Joseph jouit d'une assez grande tranquillité.

Les victoires de l'Empereur, la paix de Tilsit, l'alliance russe, la remise des Sept-Iles et des bouches du Cattaro à Napoléon, avaient amoindri considérablement en Europe l'influence anglaise, et accru en proportion celle de la France.

Le gouvernement anglais, avec cette persévérance qui le caractérise, n'avait cessé de faire tous ses efforts pour conserver la suprématie dans la Méditerranée. Ses bâtiments croisaient en toute saison le long des côtes de l'Italie, jetant, tantôt sur un point, tantôt sur un autre, les quelques brigands siciliens ou calabrois encore à la solde de Ferdinand et de la reine Caroline.

Lorsqu'on connut à Londres la cession faite à la France, et l'occupation des Sept-Iles, le cabinet de Saint-James dirigea une partie de ses forces de ce côté, afin d'empêcher les convois de troupes, de munitions de bouche et de guerre, embarqués à Otrante et à Brindisi, d'arriver à Corfou, à Zante et à Céphalonie. Les Anglais parvinrent en effet à capturer plusieurs bâtiments napolitains ayant des troupes françaises à bord; et l'Empereur fit partir de Toulon une frégate et deux bricks destinés à protéger le passage d'Otrante à Corfou, et à annihiler la croisière anglaise. Cela n'empêcha pas néanmoins, vers la fin de novembre, quelques navires de tomber entre les mains de l'ennemi.

II.

Nous avons vu que le roi Joseph était décidé,

dès que la chose lui serait possible, à terminer la visite de ses États. Il partit de Naples, dans ce but, le 19 septembre, pour gagner d'abord le comté de Molise. Il se rendit à Venafro, où il arriva le 20, y resta deux jours, revint à Naples, puis repartit le 23 pour Campo-Basso, le 24 pour Mercone, le 26 pour Sainte-Lucie. Il revint le 30 dans sa capitale.

A cette époque, il était fortement question en Italie d'un voyage de Napoléon dans cette partie de l'Europe. L'Empereur, effectivement, s'était presque décidé à se rendre dans le Piémont, la Lombardie et la Vénétie. Des intérêts politiques et de famille l'engageaient à cette course, à laquelle il voulait consacrer près d'un mois, si les affaires de Portugal et d'Espagne le lui permettaient. En attendant, il pressait son frère de s'emparer des deux points de Reggio et de Scylla, lui disant qu'il était honteux que les Anglais eussent encore un pied dans la partie continentale du royaume des Deux-Siciles. Il lui envoyait en même temps ordre sur ordre, instruction sur instruction, pour l'approvisionnement des Sept-Iles. Le général César Berthier, que des discours imprudents avaient fait éloigner de Naples, mais que les deux frères aimaient et ménageaient à cause de sa parenté avec le major-général et l'ami de Napoléon, fut désigné pour le gouvernement des pays nouvellement concédés. Il s'embarqua à Otrante, précédé de deux convois qui arrivèrent à destination, à peu d'exception près. Il fut bientôt suivi lui-même par d'autres généraux et officiers appartenant à l'armée de Naples. Pendant ce temps, le général Reynier,

d'après les ordres formels de Joseph, préparait tout pour reprendre Reggio et Scylla. Le roi lui envoya des troupes, de l'argent, de l'artillerie et des instructions, pour mener cette entreprise à bonne fin.

L'Empereur, dont la correspondance avec son frère était toujours aussi active, se plaignait souvent de l'insuffisance des rapports et des états de situation qui lui étaient envoyés de Naples par le général Lamarque, nouveau chef d'état-major de Joseph. Ce dernier, ne pouvant supporter plus longtemps des reproches non mérités, fournit la preuve évidente que ces rapports, ces situations étaient exactement envoyés, mais qu'ils n'arrivaient probablement pas à destination. Les lettres de Napoléon étaient quelquefois dures, quelquefois même injustes; Joseph n'y répondait qu'avec la plus grande déférence, et continuait son système de gouvernement. Il voulait se concilier les peuples par la bonté, se les attacher par des réformes utiles. Ce système n'était pas celui que l'Empereur aurait voulu lui voir suivre à l'égard des Italiens, et surtout des Napolitains, dont il connaissait bien le caractère; aussi accusait-il souvent son frère de faiblesse, tandis que cette faiblesse n'était en réalité que de la bienveillance et de la douceur. Le roi savait se montrer ferme dans l'occasion; mais il répugnait à ses mœurs douces, à ses habitudes pacifiques, à sa bonté naturelle, d'employer les moyens violents qui lui étaient conseillés, peut-être avec raison, par l'homme dont la gloire était alors à son apogée.

Quiconque voudra juger Napoléon en appréciant

seulement ses actes au point de vue rétréci de l'homme privé; quiconque ne voudra pas voir en lui le grand guerrier, le grand administrateur, le grand politique pour qui soldats, argent et peuples ne sont que les agents d'un système grandiose, commettra, à notre avis, un non-sens. C'est ce que Joseph et les autres membres de la famille du héros n'ont peut-être pas toujours assez compris; c'est ce dont ils ne se sont pas continuellement pénétrés; c'est ce qui explique la correspondance quelquefois acerbe de l'Empereur.

III.

Le 24 septembre, eut lieu à Naples la fête célèbre de Saint-Janvier, qui attire encore chaque année dans cette ville une foule prodigieuse. Nous laisserons parler un témoin oculaire, le comte Miot de Mélito, ministre du roi Joseph, qui y assista, et dans les notes duquel nous trouvons la description suivante :

« Je suis allé ce matin, dit-il, à Saint-Janvier : j'y « ai été témoin du miracle de la liquéfaction du « sang. Ce miracle se fait tous les jours pendant « l'octave de la fête du saint, qui tombe le 19 sep- « tembre.

« J'ai vu de très-près toute la cérémonie. Dans « une armoire fermée de plusieurs clefs, et qui ne « s'ouvre qu'avec beaucoup de solennité, sont ren- « fermés un buste en argent doré contenant les os « et la tête de saint Janvier, et une espèce d'osten-

« soir dans lequel, entre deux cristaux, sont placées « deux fioles renfermant une matière rouge, obs- « cure, assez semblable à du sang coagulé.

« Un chanoine de la chapelle de Saint-Janvier, « revêtu de ses habits de chœur, prend d'abord « l'ostensoir, et, après avoir fait voir au peuple que « le sang est dur, il le pose sur un piédestal d'ar- « gent sur l'autel ; il va ensuite chercher le buste du « saint, qu'il place également sur un autre piédestal, « de l'autre côté de l'autel.

« On dépouille le buste des ornements assez sim- « ples dont il est décoré, et qui consistent en une « mitre et une espèce de chape d'étoffe rouge, et « on en substitue d'autres très-magnifiques, brodés « en or et en argent ; on ajoute à cette parure deux « bouquets de roses. Le chanoine prend dans ses « mains l'ostensoir contenant les deux fioles, et les « tourne vers le buste du saint, sans cependant s'en « approcher. — C'est alors que le miracle se fait. « On note l'heure à laquelle il commence, pour juger « du temps employé à le produire.

« On chante des litanies, auxquelles s'unissent les « voix des assistants et les cris des femmes qui « pressent le saint d'opérer le miracle, et qui l'inju- « rient s'il ne se rend pas de suite à leurs vœux.

« Cependant le prêtre, de temps en temps, re- « tourne l'ostensoir qu'il tient dans ses mains, pour « connaître s'il s'est fait des changements, et il ré- « pète tristement ce mot, *È duro*, tant que la matière « reste dans le même état. Il fit ce mouvement trois « fois. Les cris, les exclamations, les prières, les in-

« jures contre le saint redoublaient. Enfin, à la qua-
« trième fois, après seize minutes d'attente, le mi-
« racle se fit.

« La matière se détache des parois du verre de la
« fiole, qui coule lentement, puis se dilate, occupe
« un plus grand volume, et remplit à peu près la
« fiole, qui est à moitié vide lorsque la matière
« qu'elle contient est coagulée.

« Au moment du miracle, les pleurs, les soupirs,
« les sanglots succèdent aux cris. Des femmes
« étaient dans un état singulier de convulsion, fon-
« daient en larmes, se jetaient à genoux avec tous
« les élans de la dévotion la plus tendre; d'autres se
« prosternaient à terre; enfin chacun exprimait à sa
« manière les sentiments d'admiration et de foi dont
« il était pénétré.

« Je ne fais aucune observation sur la nature de
« la matière qui donne lieu à ce phénomène. On sait
« combien la chimie peut former de mélanges qui,
« par le seul changement de la température, pas-
« sent de l'état froid à l'état fluide. Le prêtre n'y
« contribue en rien que par l'agitation qu'il donne,
« et peut-être un peu par la chaleur de ses mains;
« il peut être de bonne foi comme les assistants. »

IV.

Vers la fin de novembre, Napoléon fit annoncer par le prince de Neufchâtel, au roi, qu'il partait pour Milan; qu'il serait le 2 décembre à Venise; et qu'il l'y verrait avec plaisir, si les affaires de ses États lui per-

mettaient de s'absenter quelques jours. On comprend que Joseph n'avait garde de manquer à un tel rendez-vous. Son affection pour l'Empereur ne faisait que croître avec son admiration pour ce frère; il lui en donnait chaque jour la plus grande preuve, en sacrifiant ses instincts et ses goûts à la politique et aux vues gigantesques du vainqueur de l'Europe.

Les deux frères se trouvèrent donc à Venise. Beaucoup de personnages vivant à cette époque, beaucoup d'écrivains actuels ont prétendu, et prétendent encore, que dans cette entrevue il fut question entre les deux souverains des affaires d'Espagne. Quelques-uns, et le comte Miot de Mélito est de ce nombre, assurent même que, dès ce moment, les projets de Napoléon sur les cours de Lisbonne et de Madrid étaient entièrement arrêtés. Faisant allusion à un traité secret qu'on soupçonne avoir été conclu à Tilsit, à côté du traité patent, entre Napoléon et Alexandre, ils pensent que ces deux monarques avaient décidé que l'Europe serait partagée entre eux, et que dès lors la conquête de l'Espagne par les armées françaises devenait indispensable.

Rien ne prouve d'une manière *irrécusable* que ce fameux traité secret de Tilsit, qu'on prétendit ensuite avoir été brûlé en 1814 par M. de Talleyrand, ait jamais existé : cependant il est fait allusion à quelque chose de semblable dans une lettre de Napoléon à son frère, lettre qu'on trouvera plus loin dans la correspondance. Ce qu'il y a de positif, c'est que quand le roi Joseph voulut, étant en exil en Amérique, rassembler les matériaux et les docu-

ments nécessaires à ses Mémoires, et qu'on lui remit les notes conservées sur Naples par le comte de Mélito, il écrivit de sa main au crayon, en marge de ces notes, les mots que nous avons sous les yeux :

Lors de mon entrevue avec l'Empereur à Venise, il me parla des troubles de la famille royale d'Espagne, comme pouvant amener des événements QU'IL REDOUTAIT. « *J'ai assez de besogne taillée*, dit-il ; *des troubles en Espagne ne peuvent servir que les Anglais, qui ne veulent pas de paix, en altérant les ressources que je trouve dans cette alliée pour continuer la guerre contre eux.* »

Le comte de Mélito, dans ces mêmes notes, met en avant, comme chose très-importante, un voyage fait par un des aides de camp du roi Joseph, le général Marie, envoyé à cette époque auprès de l'empereur Alexandre, et qui, ajoute-t-il, lui avait *fait souvent une description pompeuse de l'accueil distingué qu'il avait reçu de l'empereur de Russie.* Prié d'expliquer la mission de cet aide de camp, le roi Joseph prétendit qu'elle n'avait aucune importance, et il écrivit également de sa main, au crayon, ces mots :

M. le général Marie porta en Russie des lettres et des compliments, et me rapporta des lettres affectueuses même de l'empereur Alexandre, et des compliments ; et c'est tout.

Joseph revint dans ses États le 16 décembre. Le lendemain, il présida le conseil des ministres ; il n'y fit aucune communication importante. « On sait « seulement, dit encore le comte de Mélito, qu'il a

« fait partir un de ses aides de camp, M. Marie, « officier du génie, pour se rendre auprès de l'em- « pereur Alexandre. On en conclut *avec juste raison* « que des arrangements, de quelque nature qu'ils « aient été, ont été pris à Venise d'accord avec l'em- « pereur de Russie. Et effectivement, les change- « ments qui ont eu lieu en Espagne, à la suite de « l'entrevue de Venise, ont été concertés avec lui et « approuvés par lui. »

Nous laissons à M. le comte de Mélito la responsabilité de ces appréciations; nous ajouterons, en dernière analyse, que le roi Joseph, pressé encore une fois de dire tout ce qu'il savait, tout ce dont il se souvenait sur cette entrevue de Venise, répondit par ces mots, écrits de sa main en marge des notes :

On a déjà répondu, par la vérité d'autre part, à cette page.

L'Empereur, en quittant son frère, le chargea d'une mission de famille : c'était de voir Lucien qu'il *serait censé* rencontrer à Modène, et de faire tous ses efforts pour tâcher d'obtenir de lui qu'il voulût bien sacrifier enfin à ses volontés.

On sait que Lucien avait fait un second mariage, qui n'avait pas été approuvé par Napoléon. Ce dernier voulait obtenir de lui qu'il rompît avec sa femme, et se rattachât au système de la dynastie qu'il fondait. Lucien, d'un caractère indépendant, avait refusé jusqu'alors de sacrifier aux idées de Napoléon. Joseph le vit, lui parla, mais n'obtint que la promesse de trouver leur frère commun à Mantoue, et

de laisser venir en France une fille qu'il avait de son premier mariage, et sur laquelle l'Empereur avait des vues se rattachant à sa politique générale et à ses intérêts dynastiques (1).

(1) Quelques mois avant l'entrevue de Joseph et de Lucien, Élisa, une de leurs sœurs, écrivit à ce dernier la jolie lettre ci-dessous, que nous devons à l'obligeance de M. Chambry, possesseur d'autographes précieux :

« Marlia, le 20 juin 1807.

« Mon cher Lucien, j'ai reçu ta lettre. Permets à mon amitié quelques réflexions sur l'état actuel des choses. J'espère que tu ne te fâcheras pas de mes observations, car mon amitié pour toi et les tiens ne peut jamais changer.

« L'on te fait des propositions que tu aurais trouvées convenables il y a un an, et que tu aurais sur-le-champ acceptées pour le bonheur de ta famille et de ta femme. Aujourd'hui tu les refuses. Ne vois-tu pas, cher ami, que le seul moyen de mettre obstacle aux adoptions, c'est que Sa Majesté ait une famille dont elle puisse disposer? En restant près de Napoléon, ou en recevant un trône de lui, tu lui seras utile; il marierait tes filles; et, tant qu'il trouvera dans sa famille la possibilité d'exécuter ses projets et sa politique (qui doit être tout pour lui), il ne choisira pas des étrangers. Il ne faut pas traiter avec le maître du monde comme avec son égal. La nature nous fit les enfants du même père, et ses prodiges nous ont rendus ses sujets. Quoique souverains, nous tenons tout de lui. Il y a un noble orgueil à l'avouer; et il me semble que notre seule gloire doit être de justifier, par notre manière de gouverner, que nous sommes dignes de lui et de notre famille.

« Réfléchis donc de nouveau aux propositions qu'on te fait. Maman et nous tous nous serions si heureux d'être réunis, et de ne faire qu'une seule famille politique! Cher Lucien, fais-le pour nous qui t'aimons, pour le peuple que mon frère te donnera à gouverner, et dont tu feras le bonheur !

« Adieu, je t'embrasse; ne m'en veux pas, et crois que ma tendresse sera la même pour toi. Embrasse ta femme et ton aimable famille. Le chevalier Angelino, qui est venu me voir, m'a longtemps parlé de toi et de ta femme. Ma petite est charmante : je la sèvre. Je serais bien contente si elle pouvait bientôt jouer avec toute la famille.

« Adieu. Ta sœur et amie.

« Élisa. »

CORRESPONDANCE

RELATIVE AU LIVRE HUITIÈME.

Jos. à Nap. Venafro, 20 sept. 1807.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 10. J'ai près de Naples le 29e de dragons, le 28e est en Pouille; je dois renvoyer dans la haute Italie le 29e dès que les autres régiments de cavalerie auront reçu les renforts qu'ils attendent. Le 6e de chasseurs doit aussi quitter l'armée; il est aujourd'hui dans les Abruzzes, où il est très-utile. Si Votre Majesté veut me le laisser, et recevoir en échange le 1er de chasseurs napolitain, Votre Majesté me rendra un grand service; elle aurait alors en France deux régiments de cavalerie et deux d'infanterie napolitains. S'ils étaient envoyés au camp de Boulogne ou en Allemagne, ils se formeraient, et Votre Majesté pourrait me les renvoyer dans deux ou trois ans. En attendant, je ne conserverai dans mon royaume que des Français, des Italiens et des Suisses, et un seul régiment napolitain.

Je ne puis pas faire à Votre Majesté le rapport qu'elle me demande sur les remontes des régiments; elles se font aux dépôts qui sont dans la haute Italie.

Si Votre Majesté consentait à envoyer les dépôts

de trois régiments d'infanterie française, l'un serait placé à Gaëte, l'autre à Tarente, et le troisième à Naples; cela m'épargnerait bien des troupes, et me tranquilliserait sur les deux premières places. Ces dépôts y seraient très-bien, ils y trouveraient toutes les commodités possibles.

Je verrai arriver avec plaisir les 5 mille hommes de renfort que Votre Majesté m'annonce. »

« Sire, quoique Votre Majesté ne m'ait pas encore parlé de son voyage à Naples, comme le bruit s'en est répandu, je n'ai pas cherché à le contredire, puisqu'il produit un très-bon effet, tout le monde s'empressant de présenter à Votre Majesté, à son arrivée, les affaires dont il est chargé sous le jour le plus favorable. Il en est résulté une émulation qui, dans toutes les hypothèses, ne peut être que fort utile. Mais je ne dois pas cacher à Votre Majesté que moi aussi j'ai voulu chercher à lui procurer tous les agréments qui dépendent de moi. En faisant cette recherche, j'ai trouvé que les chasses étaient ici beaucoup plus belles que je ne le pensais, et j'ai donné l'ordre de les préparer. Je puis donc assurer Votre Majesté qu'outre toutes les raisons de politique, d'intérêt et d'affection qui l'amèneront ici, elle peut aussi compter pour quelque chose de trouver à Venafro la plus belle chasse aux sangliers qu'elle puisse faire dans tout le reste de son empire. Ce lieu, si renommé du temps d'Auguste pour ces chasses, chantées par Horace, n'a rien perdu de l'aspérité fertile de ses montagnes, et de l'abondance et

Jos. à Nap. Venafro, 21 sept. 1807.

de la qualité de son gibier. Près des ruines de Minturnes, Votre Majesté pourra trouver la plus belle chasse aux oiseaux d'eau qui existe; elle tirera 2 mille coups dans une promenade sur des canaux qui parcourent un espace de huit milles; près des ruines de Pestum, elle tirera 500 bécasses; sur le lac d'Averne, autant de canards; près de l'ancienne Capoue, des sangliers, des chevreuils et des cerfs; près de Naples, des cailles; à Caserte, des faisans; à Portici, des sgarolles : ce sont des oiseaux de passage qui portent une houppe semblable à celle des hérons, qui sert de parure aux femmes. Si tout ceci pouvait être de quelque chose dans la balance, et déterminer Votre Majesté, je ne me reprocherais plus de l'en avoir entretenue si longtemps. »

Jos. à Nap. Venafro, 21 sept. 1807.

« Sire, les rapports qui m'avaient été faits de l'ancienne cour de Sicile ne se sont pas vérifiés : ce qui est vrai seulement, c'est que tous les préparatifs de départ sont faits; que les effets, tout a été embarqué; mais le départ ne s'est pas encore effectué. Les Anglais ont pris la haute main, ils doivent être au nombre de 8 mille hommes, dont 5 présents sous les armes : les troupes du pays et les brigands pourraient leur fournir les mêmes forces. »

Jos. à Nap. Naples, 21 sept. 1807.

« Sire, j'adresse à Votre Majesté le seul rapport que j'aie reçu sur l'état des travaux du génie dans l'île de Corfou.

Le général Partouneaux me mande d'Otrante qu'une barque venait d'arriver de Corfou, où tout

était tranquille. Une frégate anglaise était toujours dans le canal. Cette barque n'avait pas de lettres pour moi, ni pour l'état-major. J'ai écrit de nouveau au général César Berthier pour qu'il m'écrive par toutes les occasions, et pour qu'il fasse partir autant de bateaux que le temps pourra le permettre. »

Jos. à Nap. Campo-Basso, 23 sept. 1807.

« Sire, j'ai reçu la lettre de Votre Majesté du 14. Je viens de donner tous les ordres qu'elle me prescrit relativement aux escadres russes.

La tranquillité se rétablit dans mes provinces; celles des Abruzzes souffrent de l'impunité que les brigands trouvent dans les États romains. Le pape vient de nommer à l'évêché de Syracuse, sur la proposition du roi Ferdinand. »

Jos. à Nap. Marcone, 24 sept. 1807.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté les lettres que je reçois du général Berthier; je n'ai pas d'autres nouvelles (1). J'ai fait faire toutes les dispositions pour l'embarquement des provisions qu'il demande; elles partiront lorsque le temps éloignera les Anglais du canal. J'ai écrit au général César Berthier ce que Votre Majesté a bien voulu lui faire savoir. »

Nap. à Jos. Fontainebleau, 25 sept. 1807.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 16. Je ne conçois pas qu'il faille autant de troupes pour garder le royaume de Naples, qui n'est attaqué que par quelques misérables brigands. Je conçois encore

(1) Lettres sans importance.

moins, à moins que je ne m'explique cela par les théories de votre ministre des finances, qu'avec le secours de six millions que je vous envoie, vous ne puissiez pas solder 25 mille hommes dans un royaume d'une population de plus de quatre millions d'habitants (1). La raison que vous n'avez pas de commerce n'est pas satisfaisante. Quand on peut donner à une armée du blé, du vin, du pain, la petite quantité d'argent que vous avez à lui payer pour sa solde est bien peu de chose. Si les denrées ne sortent pas, il faut dire aussi qu'il ne sort pas du numéraire pour d'autres objets. Vos finances (et c'est l'opinion publique) sont horriblement menées. Cela est bien malheureux. Naples m'affaiblit d'une armée, et me coûte beaucoup d'argent. La première de toutes les choses est de remettre votre solde au courant. D'ailleurs, voilà l'hiver : qui peut empêcher vos bâtiments de commerce de venir apporter vos denrées à Gênes et dans les autres ports de la France (2)?

Mon intention est qu'il y ait deux généraux de

(1) L'Empereur donne ici, à dessein sans doute, un chiffre (25 *mille*) qui était bien au-dessous de la réalité. (Voir la lettre de Joseph en date du 3 octobre.) Du reste, il est impossible de ne pas faire une remarque curieuse. Toutes les fois que Joseph demande à son frère des troupes, ce dernier cherche à lui prouver qu'il a 55 à 60 mille hommes; toutes les fois qu'il lui demande de l'argent pour solder ces troupes, Napoléon lui *prouve* qu'il n'en a que 20 à 25 mille à payer.

(2) Le royaume de Naples n'avait pas de marine; l'ancienne cour avait emmené en Sicile tous les bâtiments, et les escadres anglaises croisaient continuellement de Naples à Gênes, et de Naples à Messine. L'Empereur n'ignorait pas ces faits; il n'ignorait pas que les petits bâtiments armés par Joseph pour la protection du cabotage, ne pouvaient protéger des navires de commerce allant à Gênes.

brigade à Corfou. Le général Donzelot est destiné à y commander, en cas de mort du général César Berthier. Je vois avec peine que le 101e n'a qu'un bataillon dans la Terre de Labour, que le 20e de ligne n'est pas également réuni dans la province de Salerne, et qu'il y en a une partie dans la Pouille ; que tout le régiment suisse n'est pas réuni. Vous portez dans l'état de la garnison de Corfou 1,600 hommes pour le 6e de ligne : vous savez que les grenadiers et une compagnie ont été pris, c'est-à-dire 300 hommes (1) ; il ne reste donc plus guère que 1,200 hommes. Je donne ordre à tout le régiment d'Isembourg de se rendre à Naples. Je donne également l'ordre au vice-roi d'Italie de vous envoyer un renfort de 3 à 4 mille hommes tirés des dépôts des régiments de votre armée. Ce renfort partira d'Ancône en deux détachements, l'un le 15 octobre, et l'autre le 1er novembre. »

« Mon frère, vous avez envoyé dans le royaume d'Italie deux régiments d'infanterie : le premier, qui a 1,500 hommes présents sous les armes et 1,900 à l'effectif, paraît assez passable. Je donne ordre que les deux premiers bataillons soient complétés, et qu'ils passent en France ; le troisième bataillon repassera à Naples pour y recevoir des recrues. Nap. à Jos. Fontainebleau, 26 sept. 1807.

Le second régiment a 700 hommes présents sous les armes ; il est mauvais sous tous les points de vue. J'ai ordonné que tous les hommes disponibles des

(1) Napoléon est dans l'erreur : la lettre relative à cette affaire ne parle que de *cent* hommes pris par les Anglais.

deux premiers bataillons de ce régiment soient incorporés dans les deux premiers bataillons du premier régiment, et que ceux du 3e bataillon se rendent à Naples pour faire des recrues. Le régiment de chasseurs n'a pas de chevaux. Le dépôt de Mantoue est un amas de brigands qui commettent toute espèce de désordres. *On fait des soldats avec de bons paysans, et non pas avec des brigands.* Mon intention est que vous fassiez partir pour la haute Italie votre artillerie légère, cette artillerie vous étant inutile dans le genre de guerre que vous faites aujourd'hui. »

Jos. à Nap. Ste-Lucie, 26 sept. 1807.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté toutes les dépêches que je reçois du général César Berthier.

Votre Majesté remarquera qu'il y a beaucoup d'approvisionnements à Corfou, et beaucoup d'objets appartenant aux Russes; que les Russes doivent au gouvernement des Sept-Iles près de 10 millions; que les Anglais ont déjà capturé quelques bâtiments russes. Si, dans cet état de choses, Votre Majesté convenait avec le cabinet de Saint-Pétersbourg de faire recevoir pour son compte par le général César tout ce que les Russes ont à Corfou, elle ferait une bonne opération. Les frais de transport des nouveaux et des anciens approvisionnements; les risques très-grands que les uns et les autres courent de tomber au pouvoir de l'ennemi commun; la sûreté de l'approvisionnement déjà opéré; la facilité du payement, puisque les Russes payant les habi-

tants des Sept-Iles avec des billets sur le trésor impérial de Russie, les mêmes valeurs pourraient être données en échange des approvisionnements cédés : tout cela rend l'opération bonne.

La tranquillité se rétablit dans toutes mes provinces. »

Jos. à Nap. Naples, 30 sept. 1807.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté toutes les dépêches que je reçois du général César Berthier. Il me mande qu'il ne manque que de poudre et de plomb ; les Russes ne veulent pas lui céder l'approvisionnement qu'ils ont en ce genre. J'ai donné ordre qu'on envoie à Corfou de la poudre et du plomb, en profitant du premier coup de vent qui pourra éloigner les croiseurs ennemis. Nous sommes assez pourvus en munitions de guerre.

Le général Berthier a sous ses ordres 7,400 hommes, dont Français et Italiens 3,297 ; il a de quoi les payer pour tout octobre. Les troupes qui sont dans mon royaume sont en retard de leur solde de six mois ; ainsi nous ne devons pas être inquiets de la garnison des Sept-Iles. Dès que les 1,400 hommes d'Ancône seront arrivés, je les ferai partir avec des munitions et par un temps fait.

Il paraît que les Sept-Iles seront en état de subvenir à la solde des garnisons que Votre Majesté doit y avoir. On m'assure que la douane de Corfou seule rend 1,400,000 francs. Je puis d'ici envoyer toutes les munitions de bouche dont elles manqueraient, sans faire souffrir le service de l'armée de Votre Majesté qui se trouve ici.

Je suis de retour d'un voyage dans l'intérieur des terres ; on est tranquille. »

Nap. à Jos. Fontainebleau, 1er octobre 1807.

« Mon frère, j'ai reçu votre lettre du 20. Je vous ai déjà renvoyé les cadres de vos régiments napolitains. Que voulez-vous que je fasse venir en France des régiments composés de compagnies de 40 hommes? Il faut que les compagnies soient de 120 ou 140 hommes. Ainsi donc, il y aura à peu près de quoi former deux bataillons passables des deux régiments napolitains. Les cadres du second régiment qui retournent à Naples pourront revenir quand il aura fait 3 mille recrues. Vous me demandez de faire venir à Gaëte, Naples et Otrante, les troisièmes bataillons des régiments de l'armée. Si je faisais cela, ces régiments seraient bientôt perdus; car comment envoyer à Naples des conscrits nus et sans repos, des extrémités de la France? Vous ne réfléchissez pas assez sur l'organisation militaire, et vous n'en prenez pas assez de soin. Je n'ai de grandes et fortes armées que parce que je porte la plus grande attention à ces détails. Si le royaume de Naples fournissait son contingent en finances, vous ne manqueriez pas de troupes, je vous en enverrais; mais vous ne payez rien. Vos finances sont déplorablement administrées; elles sont toutes en métaphysique : *l'argent cependant est une chose très-physique.* Tâchez donc de m'envoyer des détails de Corfou. Envoyez-y des officiers. Je n'ai encore entendu parler de rien. Envoyez-y trois fois par semaine. »

Jos. à Nap. « Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 25.

et je m'empresse de lui observer qu'elle est dans une erreur de fait lorsqu'elle pense que je n'ai *que 25 mille hommes de terre à payer*. J'envoie le livret que j'ai toujours sur moi, et Votre Majesté verra que *j'ai 49 mille hommes à payer* dans le royaume. Ainsi c'est le double; et si les trois régiments napolitains qui sont en Italie doivent être à ma charge, ce sera 5 mille hommes à ajouter, 54 mille hommes. J'ai ensuite près de 80 petits bâtiments armés pour protéger le cabotage, des officiers de marine que je ne puis pas abandonner. Il y avait ici autrefois 6 vaisseaux et 6 frégates; le personnel de cette marine reste en partie. Je fais préparer de nouvelles constructions navales; j'ai eu pendant un an 14 régiments de cavalerie, et 3 grands états-majors. Les 500 mille francs que Votre Majesté m'envoie sont employés à payer l'arriéré de l'armée, dont une partie même se paye par les ministres de Votre Majesté. Le matériel de l'artillerie a demandé beaucoup de dépenses. Naples, 3 octobre 1807.

L'armée est mieux traitée ici qu'ailleurs; les officiers supérieurs reçoivent pour frais de table des appointements presque doubles. Je me suis bien trouvé de cette méthode, qui empêche les officiers de rien exiger des habitants, et maintient par là la bonne harmonie entre eux. J'ai donné en gratification 41 mille paires de souliers et 30 mille capotes, et je n'ai rien donné de trop.

Le brigandage a cessé à l'heure qu'il est. Le voisinage de l'ennemi sur toutes les côtes, la facilité qu'ont les brigands de débarquer et de se rembarquer dans un instant, l'accueil qu'ils reçoivent

dans les Etats de Rome et dans la Sicile, d'où ils nous sont renvoyés par petites bandes à de grandes distances les unes des autres, expliquent comment beaucoup de troupes peuvent être fatiguées par des brigands. Au reste, il n'en existe plus que très-peu : une des raisons, c'est que les Anglais les ont de nouveau appelés pour les former en régiments; ils ont d'ailleurs été vivement poursuivis, et les chaleurs qui cessent permettraient à nos troupes de les pousser encore plus vivement. Les provinces sont tranquilles dans ce moment.

Votre Majesté est aussi dans une erreur de fait lorsqu'elle croit que le ministre des finances les gouverne par des théories : c'est absolument le contre-pied de la vérité. C'est celui de tous les Français qui sont ici dans les affaires qui aime mieux les formes, les hommes et les habitudes qu'il a trouvées, parce que l'expérience lui a fait toucher du doigt combien il était dangereux d'innover précipitamment. Mais, Sire, il a beaucoup d'ennemis, parce qu'il a une véritable probité, un véritable attachement pour moi; *qu'il ne laisse pas voler,* qu'il est inflexible. Il y a des gens qui ne l'aiment pas, parce qu'ils voudraient régler les finances à leur gré. M. Rœderer les dirige à ma manière, sans vexer ni manquer à personne, cherchant à établir l'ordre, et à arriver à un meilleur état en maintenant celui qui existe pour le moment. M. Rœderer a beaucoup d'ennemis, parce qu'il est vrai de dire que les gens du pays voient avec peine ce ministère dans les mains d'un Français qui n'a d'autres vues, d'au-

tres intérêts, d'autres passions que les miennes; qui se fait volontairement la bête noire de tous, pour me servir, et qui ne songe pas à faire sa cour à aucun parti, nobles ou plébéiens, à mes dépens. Votre Majesté a trop de pénétration pour ne pas me comprendre. Si, comme nous l'espérons, Votre Majesté vient ici, elle sera facilement de mon avis.

Ce pays-ci était un pays où les seigneurs obtenaient tout des ministres des finances; ils n'obtiennent rien aujourd'hui.

Les fournisseurs et employés français qui volaient, sont contraints de partir; tout ce qui n'est pas payé crie contre les finances : et cependant, Sire, le ministre des finances retire, un mois dans l'autre, 900 mille ducats, dont la guerre consomme 650 mille, la marine 80 mille, les finances 50 mille, ma maison 100 mille, l'intérieur 60 mille, la justice, le culte, la police et les affaires étrangères, 60 mille. En totalité, 1 million.

Il me reste un déficit de 100 mille ducats qui pourrait être couvert dès que les douanes, qui sont une branche considérable de revenu, seront rendues à leur prospérité ordinaire.

J'ai 100 *millions de ducats de dettes que j'ai trouvées*, et que je cherche à diminuer de toutes les manières.

Outre cela, un arriéré de 5 millions de ducats, qui se paye partie avec les 500 mille francs de Votre Majesté, et partie avec les biens de l'État.

Votre Majesté voit que, sur 900 mille ducats, l'armée en a 650 mille. Il m'en reste 250 mille pour

les autres services, réduits aux choses d'absolue nécessité; mais à la paix, et lorsque je pourrai n'avoir que 20 mille hommes de troupes françaises, je pourrai faire de bonnes choses, créer une marine et un système de places fortes.

Votre Majesté a ici une armée, il est vrai; mais aussi les Anglais ont en Sicile 8 mille hommes et 8 mille Siciliens; ils ont dans ces mers une escadre. Il me semble qu'il faudrait tirer partie des troupes napolitaines: en les mêlant avec de bonnes troupes, elles serviront Votre Majesté et deviendront bonnes.

Si Votre Majesté veut de nouveaux régiments, j'en puis lever encore deux; je puis l ui donner des troupes nouvelles, en échange de ses bonnes et excellentes troupes. Je pourrais les lui rendre à mesure que nos troupes se formeraient en France. Je suis convaincu que tout régiment napolitain qui sera resté un an à Boulogne peut m'être renvoyé, et qu'il sera bon ici. A la paix, il me faudra avec la Sicile 20 mille Français; sans la Sicile, 10 mille.

Mais, Sire, il faut que Votre Majesté ordonne à mes régiments de se rendre en France; ils ne se formeront pas en Italie.

Je conçois un ordre de choses où je pourrai donner à Votre Majesté le même nombre de troupes qu'elle me donne, et ne lui demander aucun secours d'argent, et lui offrir 6 vaisseaux, 6 frégates et 25 mille hommes de terre en cas de guerre; il ne faut que quatre ans de prospérité pour cela (1). »

(1) Cette lettre est très-explicite; elle résume parfaitement l'état

« Mon frère, je reçois votre lettre du 26 septembre, avec différentes lettres de Corfou. Je n'ai pas chargé le général César Berthier de déclarer que Corfou faisait partie de l'empire ; et puisque je m'étais tû, il devait bien aussi se taire. Témoignez-lui mon mécontentement. Il devait déclarer que la constitution était conservée sur le pied où elle se trouve. Ordonnez-lui d'agir avec plus de circonspection et de prudence. Je ne conçois pas comment les magasins à poudre ne sont pas encore à sa disposition. Je conçois encore moins comment il peut proposer de rendre Parga à Ali-Pacha ; il y a dans cette proposition de la folie. Écrivez-lui fréquemment pour lui refroidir la tête, et pour le faire marcher plus lentement. Faites-lui comprendre qu'il ne sait pas, que personne ne sait ce qu'il fera demain ; et qu'ainsi il doit constamment se maintenir dans un grand système de prudence envers tout le monde. Le général César Berthier a eu très-grand tort d'arborer le drapeau français ; il oublie dans ses lettres les choses les plus importantes, telles que le nombre de troupes russes qui se trouvent à Corfou. Vous y avez sans doute envoyé, comme je l'ai ordonné, du grain, de la poudre, et surtout le 14e d'infanterie légère ; vous sentez que j'ai là trop peu de troupes. Si vous n'avez pas encore fait partir le 14e, faites-le partir sans délai : c'est ma volonté. Il n'y aura pas de difficultés pour les vivres et munitions qui sont à Corfou, et qui appartiennent aux Russes : tout cela me

Nap. à Jos. Fontainebleau, 6 octobre 1807.

du royaume de Naples à la fin de 1807. Selon nous, elle répond en outre victorieusement à quelques, reproches de Napoléon peu mérités.

sera cédé. J'attends l'ambassadeur russe, et ce sera la première chose qu'il fera. J'espère que vous avez envoyé à Corfou un de vos officiers diligents, et qui s'empressera de vous faire son rapport. Je n'ai pas encore d'idée nette sur ce pays; et comment en aurais-je, quand je n'ai pas encore le nombre de troupes russes qui s'y trouvent, et les positions qu'elles occupent?

Donnez l'ordre positif au général César Berthier de n'employer à Zante et à Céphalonie que quelques officiers français, avec les troupes du pays et les Albanais qu'il a pris à sa solde, mais pas un soldat français de ligne, ni un Italien. Mon intention est que toutes mes troupes soient concentrées à Corfou, à Parga et Sainte-Maure; que la position de Parga soit fortifiée et mise en bon état; qu'on y fasse travailler sans cesse, de manière à la mettre à l'abri des efforts des Turcs; qu'on fasse la même chose à Sainte-Maure. On doit, du reste, très-bien traiter Ali-Pacha et les Turcs. Autorisez le général César Berthier à mettre en construction, sur le chantier de Corfou, 2 bricks, qui seront montés par des matelots du pays; on y mettra une garnison française et quelques officiers de marine qu'on y enverra. Ces deux bricks serviront à défendre l'île contre les corsaires. Tenez au courant la solde des troupes qui sont dans les Sept-Iles, et laissez toujours une somme de 50 mille francs à la disposition du gouverneur pour dépenses extraordinaires, autant à la disposition du commandant de l'artillerie, autant à celle du commandant du gé-

nie, sauf à remplacer tous les mois ce qu'ils auront employé.

Voici de quelle manière je désire que mes troupes soient placées :

Le général César Berthier, gouverneur général, à Corfou, avec un bataillon du 14e d'infanterie légère, les deux bataillons des 6e et 15e régiments italiens, et les troupes du pays. Il aura sous ses ordres le général Cardenau pour commander en second en cas qu'il lui arrive un événement, un adjudant général, six adjoints d'état-major (le colonel du 6e ayant été fait prisonnier, le major ira le remplacer), un colonel du génie, un colonel d'artillerie, un chef de bataillon d'artillerie faisant fonction de directeur du parc, un chef de bataillon du génie et quatre autres officiers du génie (en tout, six officiers du génie pour Corfou), et quatre capitaines en second d'artillerie (également six officiers d'artillerie en tout pour l'état-major de Corfou). La garnison de Corfou fournira à la position de Parga un détachement de 600 hommes, qui sera relevé toutes les fois qu'on le jugera convenable. Ce détachement sera composé, savoir : de 3 compagnies du 6e, qui au moment du départ seront toujours complètes à plus de 100 hommes présents sous les armes par compagnie, ce qui fera 300 hommes; 6 pièces d'artillerie de campagne avec une demi-compagnie d'artillerie; 100 Grecs et 2 compagnies du 15e régiment italien, qui également seront toujours complétées à 100 hommes présents. Ces forces seront sous les ordres d'un général de brigade français, d'un chef

de bataillon et d'un capitaine hors ligne, faisant fonction de commandant d'arme à Parga, d'un officier du génie, et d'un officier d'artillerie en résidence. Indépendamment des pièces de campagne, on enverra à Parga 18 à 20 pièces de fer, et l'on travaillera sans délai à faire là un point d'appui qui puisse être à l'abri des efforts des Turcs et de qui que ce soit. On y élèvera des batteries battant la mer, pour empêcher les Anglais d'en approcher. Le général Donzelot commandera Sainte-Maure ; il aura sous ses ordres le second bataillon du 14^{e} d'infanterie légère, 900 Albanais, 6 pièces de campagne, et une compagnie d'artillerie. On lui enverra aussi assez de pièces de fer pour élever des batteries de côtes. Il fera travailler avec la plus grande activité aux ouvrages qui mettront l'île à l'abri des Anglais. Il aura de plus sous ses ordres deux officiers du génie et un officier d'artillerie commandant. Il y aura à Céphalonie un chef de bataillon français commandant, deux capitaines, un lieutenant d'artillerie et une escouade de 16 canonniers, 600 Albanais, et 600 Grecs levés dans le pays. De même à Zante. Ainsi, si une expédition anglaise considérable se portait sur Céphalonie et Zante, et que ces îles ne pussent être secourues par Sainte-Maure ou par les Turcs du continent, je ne serais exposé à perdre que quelques officiers, et pas de soldats français. Si vous voulez envoyer 6 compagnies, ayant 120 hommes par compagnie, de vos troupes napolitaines à Corfou, elles pourraient y prendre du service et y être utilement employées. Il vous reste donc à expédier le

nombre d'officiers d'artillerie et du génie nécessaire, à envoyer un autre général de brigade pour commander à Parga, et un certain nombre d'officiers pour commander à Zante et à Céphalonie. Le commandant de Sainte-Maure aura une correspondance suivie avec le gouverneur général de Corfou ; mais il correspondra aussi directement avec vous, pour vous donner fréquemment des nouvelles de ce qui se passe. Vous donnerez pour instruction à ces commandants de vivre en bonne amitié avec les Turcs, de les cajoler, mais de se tenir constamment sur leurs gardes et en bon état de défense. »

Nap. à Jos. Fontainebleau, 6 octobre 1807.

« Mon frère, dans l'état de situation que vous m'avez envoyé le 8 septembre, je vois qu'il n'y a à Corfou qu'un colonel d'artillerie et trois capitaines-adjoints ; il est donc nécessaire d'y envoyer encore un chef de bataillon et un capitaine pour Sainte-Maure. Je vois qu'il n'y a qu'un chef de bataillon du génie ; il est donc nécessaire d'y envoyer un colonel : qu'il n'y a que deux compagnies d'artillerie à pied, faisant ensemble 130 hommes ; il est nécessaire d'en envoyer deux autres. Je n'y vois pas d'ouvriers ; il est nécessaire d'en envoyer une escouade, avec un bon officier, pour faire toutes les réparations convenables aux affûts.

Je ne vois pas si l'on a envoyé de l'artillerie de campagne ; il faut au moins 18 pièces. Il ne s'agit pas de se laisser renfermer dans la place de Corfou : c'est l'île de Corfou, l'île de Sainte-Maure et le poste de Parga qu'il faut défendre. Je vous ai fait con-

naître mes intentions dans la lettre que je vous ai écrite hier : prenez des mesures pour vous y conformer. J'ai fait partir, il y a huit jours, de l'or pour être envoyé à Corfou, où il faut qu'on ne manque de rien. Pourquoi n'y envoyez-vous pas des corsaires, qui empêcheraient les corsaires ennemis d'infester l'Adriatique et vos mers? Qui vous empêche, dans cette saison, d'envoyer des bâtiments chargés d'huile et de blé à Marseille?

Je désire beaucoup qu'aussitôt que les froids seront arrivés, vous ne souffriez pas que les Anglais mettent le pied sur le continent.

Faites-moi connaître pourquoi on n'occupe pas Butrinto, ni les autres points du continent qui appartiennent aux Sept-Iles.

Faites ce que je vous dis pour les forts. Faites ce que je vous dis scrupuleusement, puisque vous ne savez pas mes projets. »

Jos. à Nap. Naples, 8 octobre 1807.

« Sire, j'adresse à Votre Majesté le double de ma dépêche du 3, qui a été interceptée par des brigands près de Terracine. Ces brigands, sortis des États du pape, y sont rentrés ; j'ai envoyé à leur poursuite.

Votre Majesté m'annonce le régiment d'Isembourg : je dois observer à ce sujet que j'ai beaucoup de régiments étrangers ; il me semble que dans la haute Italie ils seraient mieux ; ici, ils sont partout en contact avec les Anglais, et plus exposés à la séduction.

J'ai établi des bateaux de correspondance avec Corfou ; j'y ai envoyé cent milliers de poudre, un

officier d'état-major. Tout cela aura beaucoup de peine à arriver à bon port : les Anglais bloquent étroitement cette île; bientôt la saison lèvera ce blocus si rigoureux.

La tranquillité est rétablie dans les provinces; les brigands sont ou tués, ou rentrés en grâce, ou retournés en Sicile.

J'ai une population de 3 à 4 mille hommes qui ne peut pas rester ici, mais je ne sais où l'envoyer; on n'en veut pas à Mantoue ni à Alexandrie, d'où on laisse facilement échapper les détenus, qui deviennent au retour des assassins très-dangereux. Si Votre Majesté trouvait bon que je les envoie à l'île d'Elbe ou dans l'intérieur des terres en France, cela ferait plus de bien à ce pays que l'arrivée de 10 mille hommes de plus, en cas de guerre nouvelle.

Je sais que le dépôt de Mantoue ne vaut pas un régiment, que les individus qui le composent ne valent pas de bons paysans; mais ce sont les résidus de la guerre intestine et du brigandage : je n'ai pas d'îles où pouvoir les envoyer. Votre Majesté sait mieux que personne ce qu'il a fallu pour tranquilliser les départements de l'ouest de la France.

Les soldats du 2^{e} régiment de ligne napolitain ne valent pas ceux du 1er; les officiers sont aussi bons, presque tous ont servi en France et en Italie. »

« Mon frère, je reçois des lettres du 20 septembre du général César Berthier. Sa correspondance n'est pas satisfaisante. Il ne parle de l'escadre russe

Nap. à Jos. Fontainebleau, 9 octobre 1807.

qu'à l'occasion de plaintes que lui donne lieu de faire la conduite de l'amiral Siniavin ; mais il ne parle pas du nombre de vaisseaux et frégates, de la force des troupes, ni de l'époque où l'amiral doit partir. Je suis encore à connaître la quantité de troupes que les Russes ont à Corfou ; je ne connais pas davantage la force des croisières anglaises dans ces parages. Donnez l'ordre au général Berthier de tenir un journal exact de tout ce qui entre, de ce qui sort, de sa correspondance avec Ali-Pacha et les Grecs, et avec les autres pachas turcs. Il doit vous envoyer ce journal régulièrement. Je vois avec peine que, le 20 septembre, le général Donzelot et le 14e léger n'étaient pas à Corfou. Cela est de la plus grande importance. J'ai fait passer à Corfou du biscuit et du blé de Venise et d'Ancône. Je compte sur les dix mille quintaux que vous devez faire partir d'Otrante. Mon intention est que Corfou soit approvisionné pour un an. J'ai envoyé de l'or, et j'ai donné ordre qu'on fît passer exactement 250 mille francs en or à Corfou. Il m'est très-important que la garnison de Corfou soit parfaitement bien payée, et ait sa solde toujours au courant. Je vois avec peine que la solde des troupes soit arriérée : cela ne peut pas se concevoir autrement que par le défaut total d'ordre dans l'administration. Du reste, ce qui n'est qu'un mal ordinaire pour Naples en serait un très-grand pour Corfou. »

Jos. à Nap. Naples, 9 octobre 1807.

« Sire, le général César Berthier me mande, en date du 25, que les Russes n'étaient pas encore

partis ; qu'il était très-content des troupes de terre, et très-peu des troupes de mer ; qu'il ne lui resterait dans les magasins abandonnés par les Russes que 20 milliers de poudre : je lui en fais expédier 100 milliers. Il serait possible d'aventurer quelques autres petits chargements de Venise ou d'Ancône. Il porte le nombre de ses troupes à 6,400 hommes. Le général Donzelot va le rejoindre dès que la saison sera un peu avancée, et que la mer sera plus libre.

Il est à désirer pour mes régiments que Votre Majesté trouve bon que les troisièmes bataillons restent dans la haute Italie. De retour ici, beaucoup de soldats déserteront, et deviendront brigands. Je prie Votre Majesté de penser qu'étant sur les lieux, il m'est aisé de juger de l'effet de la mesure que je sollicite.

Les brigands sont détruits presque partout; ceux qui restaient dans les Abruzzes viennent d'être pris ou tués ; c'étaient les chefs les plus fameux et les plus anciens. J'envoie à Votre Majesté la relation ; elle verra que deux capitaines du 10^{e} se sont distingués ; Votre Majesté pourrait leur accorder la Légion : ce sont d'ailleurs deux hommes de mérite.

Les propositions d'avancement que j'ai adressées d'après son autorisation à Votre Majesté, il y a six mois, et dont les originaux ont été envoyés au ministre de la guerre, n'ont encore eu aucun résultat. Cependant beaucoup de corps sont sans chef; beaucoup d'officiers attendent un avancement qui est dû à leurs bons et anciens services. Je prie Votre

Majesté de donner ses ordres à ce sujet : les troupes, et les officiers surtout, font ici une mauvaise guerre ; il est juste de ne pas retarder leur avancement.

Les Anglais se sont avancés sur les côtes de Salerne avec 4 vaisseaux, 4 frégates, 24 bombardières et chaloupes canonnières ; j'ignore encore quel peut être leur but. »

Le général César Berthier à Joseph. Corfou, 25 sept. 1807.

« Sire, le départ de mon courrier ayant été retardé de huit jours par les vents contraires, je profite du premier moment où ils se trouvent favorables pour le faire partir, et annoncer à Votre Majesté que, malgré les croisières anglaises, mes opérations n'ont pu être retardées d'un seul moment. Nos troupes sont entrées à Zante le 25 septembre.

Le pacha de Janina, auquel j'ai été obligé de montrer les dents, a enfin mis de l'eau dans son vin, et fait tout pour effacer la première impression.

Les Russes commencent à croire la guerre avec les Anglais inévitable ; ils ont à cet égard de fortes présomptions.

Nous sommes bien pour les vivres ; mais nous manquons absolument de poudre.

Je demande pardon à Votre Majesté de mes importunités ; mais je ne puis m'empêcher de lui renouveler mes demandes à cet égard. En la fatiguant par mes sollicitations réitérées, je ne cherche que les moyens de lui donner de nouvelles preuves de mon dévouement respectueux.

Si Votre Majesté désire nommer un officier pour

accompagner les convois de poudre, elle pourrait désigner l'adjoint Gouge, qui connaît nos parages, et pourrait échapper aux croisières anglaises en suivant les renseignements et les conventions que nous avons faites pour débarquer n'importe où il pourra dans l'île. »

« Sire, j'envoie à Votre Majesté un rapport d'un capitaine américain abordé en Calabre (1). Jos. à Nap. Naples, 12 octobre 1807.

Les maladies diminuent; nous avons encore beaucoup de convalescents.

Les brigands sont détruits. Les Anglais croisent avec beaucoup d'activité.

J'ai donné ordre au général Donzelot de s'embarquer pour Corfou, et de se faire précéder par les 100 milliers de poudre et les cartouches que j'ai fait destiner à cette île. Tous les hommes qui tiennent aux corps des îles Ioniennes partent aussi d'Otrante. »

« Mon frère, je vous ai envoyé le régiment d'Isembourg, composé de trois bataillons, et j'ai dirigé 3 à 4 mille hommes de vos dépôts pour renforcer votre armée. Mais, parbleu, ne souffrez pas la honte d'avoir les Anglais à Reggio et à Scylla; c'est une ignominie sans égale. Le 9 novembre, le premier détachement de vos dépôts, composé de 1,500 hommes, doit arriver à Naples. » Nap. à Jos. Fontainebleau, 16 octobre 1807.

« Sire, je reçois les lettres de Votre Majesté du 6. Jos. à Nap.

(1) Sans importance.

Portici, 16 octobre 1807. J'ai déjà expédié tous les ordres qu'elle me prescrit; les troupes sont en mouvement.

J'envoie une compagnie d'artillerie française et une napolitaine; je ne peux pas me dégarnir entièrement d'artilleurs français. Les généraux Donzelot et Lecamus partent; le 14e est au lieu et au moment de l'embarquement.

J'ai donné au général Berthier toutes les instructions que Votre Majesté me donne.

Tous les blés que l'on voudra seront expédiés des ports de la Pouille dans les îles.

Des huiles sont parties pour Marseille et Gênes. J'envoie à Votre Majesté les dépêches que je reçois de Corfou.

Un officier d'état-major arrive à l'instant. J'enverrai demain à Votre Majesté le rapport qu'il aura rédigé. Il y a beaucoup de blés dans l'île, provenant des prises, et les troupes sont au courant. «

Jos. à Nap. Portici, 17 octobre 1807. « Sire, j'ai reçu la lettre de Votre Majesté du 9. Toutes les dispositions qu'elle m'a prescrites s'exécutent: troupes, poudres, blés, argent, tout part ou est parti pour Corfou.

Il serait bon que Votre Majesté envoyât ici quelques compagnies d'artillerie française et quelques officiers d'artillerie et du génie, mais jeunes; que le général Sorbier ne nous renvoie pas ceux qui sont déjà partis d'ici. Deux chefs de bataillon et quatre officiers particuliers de chaque arme nous suffiraient. »

Nap. à Jos. « Mon frère, je reçois votre lettre du 8, avec l'état

de situation qui y était joint. Je vois que vous avez près de 40,000 hommes présents sous les armes, et 7,000 hommes aux hôpitaux. Je vous envoie la valeur de 6,000 hommes, soit du régiment d'Isembourg, soit des différents détachements de vos dépôts. L'état est fait dans la saison de l'année où les hôpitaux sont le plus remplis; avant deux mois, il en sortira la moitié des malades. Comment est-il possible que vous souffriez la honte d'avoir les Anglais à Scylla? Vous avez fait la faute de les laisser s'y établir; il faudra un siége pour les en chasser. Je vous réitère de prendre Scylla : tout ce que le général Lamarque allègue dans son mémoire est ridicule. Si j'avais 40,000 *hommes en Italie* (1), je voudrais être maître de tout le royaume de Naples, de tous les États du pape, et avoir encore 20,000 hommes sur l'Adige, pour renforcer l'armée française. Vous recevrez cette lettre avant le 1er novembre. Faites qu'à la fin de novembre les Anglais soient chassés de Scylla, et ne souillent plus de leur présence un seul coin du continent. Fontainebleau, 18 octobre 1807.

Toutes vos troupes restent libres par cette opération. Vos gardes seules sont suffisantes à Naples. Dans la saison de novembre, les brigands ne lèveront pas le pied, parce que les chaleurs ne s'opposeront point à la marche des troupes. Deux de mes frégates et quelques corvettes sont parties de Toulon, pour se rendre à Corfou. Donnez des ordres secrets à Otrante et à Tarente, afin que si elles se pré-

(1) Par sa lettre du 25 septembre, l'Empereur dit à son frère qu'il n'a que 25 mille hommes à solder !

sentent devant ces ports, elles soient protégées, et qu'on ne les prenne pas pour des Anglais. Je ne vois que la Corse pour recevoir les 4,000 hommes dont vous voulez vous purger. Si vous voulez les y envoyer directement, je n'y vois pas d'inconvénient. Quant au Piémont, à l'intérieur de la France, on en est empesté, et mes peuples ont le droit de se plaindre que je trouble ainsi leur tranquillité. Il y a peu de jours encore que six Napolitains ont assassiné quelques Français. On se plaint aussi en Corse; mais au moins les habitants ayant l'habitude d'être armés, on peut facilement les contenir. »

Nap. à Jos. Fontainebleau, 18 octobre 1807.

« Mon frère, je vous envoie un ordre que je viens de donner; vous correspondrez avec le vice-roi pour son exécution. Ainsi, vous avez en Italie dix régiments ou vingt bataillons français qui, à l'effectif de 1,260 hommes ou de 140 hommes par compagnie, feront 25,200 hommes, deux bataillons italiens de 2,520 hommes, un régiment suisse, le régiment d'Isembourg, et le régiment de la Tour d'Auvergne. Il y a à Corfou deux régiments ou quatre bataillons, ce qui fera un effectif de 5,400 hommes, et un bataillon italien de 1,250 hommes. »

Nap. à Jos. Fontainebleau, 18 octobre 1807.

« Mon frère, vous me proposez des régiments napolitains; mais ceux que vous m'avez envoyés ne sont pas complets. Ce ne sont pas des régiments d'officiers qu'il me faut. Je ne fais pas difficulté de recevoir des régiments napolitains, pourvu que les compagnies soient à l'effectif de 140 hommes. Les régiments que vous avez en Italie ne sont pas à un effectif de 60

hommes par compagnie : ce n'est pas ainsi qu'on forme des régiments. Il fallait laisser les troisièmes bataillons à Capoue, pour faire partir, dans les saisons favorables, de gros détachements pour recruter les deux premiers bataillons. J'ai deux bataillons napolitains qui seront bientôt réduits à rien. Il faut donc que les régiments que vous m'envoyez soient composés de deux bataillons de neuf compagnies chacun ; chaque compagnie, au moment de passer les Alpes, doit avoir 140 hommes, ce qui fait 1,260 hommes par bataillon. Les 3es bataillons resteront à Capoue, afin de ramener les recrues ; et tous les ans ils feront partir 7 à 800 hommes pour recruter les deux premiers bataillons. Alors il sera possible d'avoir deux régiments. *Quant à l'idée d'avoir à Naples des troupes napolitaines aussi bonnes que les miennes, je ne crois pas que vous viviez assez, ni votre fille, pour voir ce miracle-là. Je vois par là que vous êtes comme les trois quarts des hommes, qui ne connaissent point la différence des troupes. Des troupes comme celles que je vous laisse ne sont pas remplaçables par des troupes étrangères.* Les troupes russes leur sont inférieures ; les troupes allemandes plus inférieures ; les troupes italiennes plus inférieures encore : et cependant les Italiens sont formés depuis douze ans, sont mêlés de beaucoup de Français, et ont passé quatre ans au camp de Boulogne. Je désire que vous renvoyiez le régiment de pontonniers, le bataillon du train, et le régiment d'artillerie à cheval français que vous avez. Il ne faut pas à Naples de régiments d'artillerie napoli-

tains, vous n'en avez pas besoin. Je pense que vous pouvez encore me renvoyer quelques régiments de cavalerie française, ce qui tendrait à diminuer vos dépenses. L'idée que je serais obligé de laisser 30 mille Français pour garder le royaume de Naples les payerait-il? et encore serait-ce une certaine charge pour la France (1)? J'apprends avec plaisir ce que vous me dites de Rœderer. Je trouve que vous avez tort de tant payer les officiers français qui sont à Naples. Il faudrait alors en diminuer beaucoup le nombre. Quant aux fournisseurs, je ne sais pas pourquoi vous leur donnez de l'argent, puisque vous avez de tout, du blé, du vin, des draps, etc. Vous n'avez besoin de fournisseurs que pour la manutention; et alors ce que vous auriez à payer serait très-peu de chose. »

Jos. à Nap. Portici, 19 octobre 1807.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majeste du 9. Les lettres qu'elle aura reçues depuis cette époque l'auront instruite de tout ce qu'elle désirait savoir. Au départ du dernier courrier, il y avait encore à Corfou 2 mille Russes. Il est important que Votre Majesté me fasse connaître dans quelle caisse doivent être versés les impôts des Sept-Iles, et si le gouverneur général m'en doit compte. Au départ de l'officier d'état-major de Corfou, 100 mille francs provenant de Céphalonie étaient arrivés à Corfou. Votre Majesté m'annonce 250 mille francs en or

(1) Nous avons conservé cette fin de phrase telle qu'elle est, quoiqu'elle soit incompréhensible, afin de ne rien changer au texte des lettres de Napoléon.

pour Corfou ; mais le payeur m'assure que ce n'est qu'un à-compte sur les 500 mille francs mensuels. Votre Majesté paraît étonnée que les troupes ne soient pas au courant de leur solde dans mes États, et suppose que le désordre seul de l'administration peut expliquer le manque de moyens de satisfaire à ces dépenses. Votre Majesté ne pense pas que j'ai eu jusqu'à 60 mille Français et 30 mille Napolitains à payer dans la première année, tout à acheter, poudres, plombs, fers coulés, toiles, draps, mobiliers d'hôpitaux, de casernement : batteries, forteresses, ports, palais, hôpitaux, casernes, tout cela était sans meubles et détruit plus ou moins ; une guerre étrangère très-active de terre et de mer, une guerre intestine, la guerre sourde des prêtres excitée par Rome, celle soufflée par la Sicile, l'ennemi bloquant tous mes ports ? La saison est jusqu'ici si belle, que la mer est toujours tenable. Sur six bâtiments partis chargés d'huiles, trois ont été pris (1). Tant que la Sicile sera tenue par l'ancienne cour, ce pays-ci ne peut être considéré que comme un pays sujet à toutes les vicissitudes de la guerre. Les circonstances n'ont encore permis ni l'envoi ni la réception des agents diplomatiques ; dans les derniers traités, on a dû se taire sur la Sicile. Ces peuples sont prêts à embrasser toutes les craintes comme toutes les espérances ; et la confiance, le crédit, sont encore à naître ici. Je rends compte à Votre Majesté de ce qui est ; j'attends mieux des événements qui se

(1) Partis pour Corfou.

préparent pour un résultat définitif; et il est trop évident pour tout le monde que l'évacuation de la Sicile par la maison de Bourbon et les ennemis, et la paix définitive, peuvent seules donner au royaume de Naples cette assiette tranquille et confiante qui fait qu'il n'y a pas de brigands, qu'il n'y a pas de gens qui attendent prochainement un nouvel ordre de choses qui rallie tout à un même système, et rétablisse l'ordre par la confiance dans ce qui est, et l'espoir dans ce qui s'améliore tous les jours. Naples est tranquille comme Paris, mais les provinces ne peuvent pas ressembler aux départements de la France; et cependant, Sire, puis-je me plaindre d'une administration des finances qui tire de ce pays ainsi agité autant que l'ancienne cour en tirait dans les temps les plus tranquilles? Les deux Calabres, c'est-à-dire le tiers du royaume, ne rendent rien; ce pays est abîmé pour deux ans encore; tout est brûlé, coupé, détruit; et les bâtiments ennemis, grands, médiocres, petits, l'entourent de tous les côtés, et pillent tout ce qui en sort, tout ce qui est sans défense.

Je retire 900 mille ducats par mois; ils ne suffisent pas à mes dépenses; il me faut au plus strict 1 million de ducats; mais j'ai un arriéré de l'an passé de 3 millions de ducats. Je paye toujours un peu de cet arriéré; mais cet arriéré use les moyens qui devraient être employés aux besoins journaliers. Je paye une armée de 55 mille hommes; et ce pays, en temps de paix, n'en a jamais payé plus de 25 mille. Le tiers du pays ne rend rien; il y a sou-

vent des pillages sur les côtes, et dans l'intérieur il n'y a pas de brigands. Voilà en deux mots ma situation. Je suis bien loin de me plaindre de personne; les peuples, les ennemis, sont ce qu'ils doivent être; *mais il me serait doux que Votre Majesté connût bien ma position, et rendît quelque justice aux efforts et aux privations de tout genre que je m'impose, pour faire ce que je fais;* quoique ce qui est ne soit pas très-bon, que je conçoive un temps plus heureux : personne ne le désire plus que moi. Lorsque j'ai mille ducats, je les donne; et je puis assurer Votre Majesté que je n'ai de ma vie, qui se compose de tant de nuances différentes, trouvé moins d'occasions de satisfaire mes goûts particuliers. Je ne dépense que pour les besoins publics; je m'occupe jour et nuit d'administration : je la crois aussi bonne que possible; mais elle ne peut pas plus que moi corriger le temps, et créer ce qui n'existe et ne peut exister que par la tranquillité intérieure et la paix extérieure. Si je me suis étendu sur cet article de la lettre de Votre Majesté du 9, c'est que je mets trop de prix à son estime pour ne vouloir pas la conserver tout entière. Lorsque l'on a tout quitté pour les affaires publiques, il est tout simple à une âme généreuse de chercher une indemnité des plaisirs plus naturels, dans l'estime publique, et surtout du grand maître qui sait tout apprécier et tout conduire. »

« Mon frère, par votre lettre il paraît que vous employez 36 millions pour les frais de l'armée fran- Nap. à Jos. Fontainebleau,

21 octobre 1807.

çaise : cela est beaucoup trop considérable. Vous avez deux régiments de dragons qui sont incomplets; s'ils étaient à 900 hommes chacun et à 600 chevaux, ils ne vous coûteraient que 700 mille francs par régiment, ou 1,400,000 fr. pour les deux. Vous avez trois régiments de chasseurs incomplets; si ces trois régiments étaient chacun à un effectif de 800 hommes et de 600 chevaux, ils ne vous coûteraient pour les trois que deux millions. Ainsi, la cavalerie, en la supposant forte de plus de 4,000 hommes et de plus de 3,000 chevaux, ne vous coûterait que 3,500,000 francs. Comme vous savez, il y a une grande différence entre ce que vous avez et ce que je porte ici en supposant le complet : cela devrait donc vous coûter beaucoup moins. Dix régiments d'infanterie, chacun de deux bataillons, chaque bataillon à 1,000 hommes, ou 20,000 hommes, ne devraient vous coûter que 10 millions. Vous savez que vous avez beaucoup moins que ce nombre. Un bataillon du train ne devrait vous coûter que 400,000 francs; un bataillon d'artillerie ne devrait vous coûter que 700,000 francs. Ainsi, votre armée ne devrait pas coûter 15 millions : encore de ces 15 milllions faut-il ôter toute la différence qui existe entre le complet que j'ai supposé et votre actuel. Il est vrai qu'il faut y ajouter quelques dépenses de généraux, quelques dépenses de réparations d'artillerie, quelques dépenses de cassures; mais enfin, en mettant pour tout cela encore une somme de 5 milllions, avec une somme de 20 millions vous avez bien plus qu'il ne vous faut pour

faire face à toutes vos dépenses. Je vous prie de faire raisonner cela, et de faire votre budget en double par corps, et ensuite par masse. Quant à la solde, cette dépense doit être fort au-dessous des 6 millions que je vous envoie. J'ai encore diminué beaucoup vos dépenses, en ordonnant que les officiers de vos 3mes et 4mes escadrons rentrent en Italie ; en ordonnant que vous renvoyiez aussi les cadres de vos 3mes et 4mes bataillons ; en maintenant vos trois bataillons à un effectif de 140 hommes par compagnie ; en vous ôtant les pontonniers, les bataillons du train, et l'artillerie à cheval. Il vaut mieux que vous remplaciez toutes ces troupes par de l'infanterie. En administration politique, les problèmes ne sont jamais simples ; la question ne se réduit jamais à savoir si telle mesure est bonne. Par exemple, un régiment d'artillerie à cheval est, sans doute, une chose qu'il est agréable d'avoir ; mais il faut chercher si c'est ce qui convient mieux, et si votre argent ne serait pas mieux employé à solder un régiment d'infanterie de 3,000 hommes, qui ne coûte guère davantage. Le grand besoin que j'ai d'établir avec soin l'état de mon militaire, afin de ne pas porter le désordre dans toutes mes affaires, exige que je fixe sur un pied définitif mon armée de Naples, et que je sache qu'elle est bien entretenue. Vous jugerez du soin qu'il faut que j'apporte dans ces détails, quand vous saurez que j'ai plus de 800 mille hommes sur pied. J'ai encore une armée sur la Passarge, près du Niémen ; j'en ai une à Varsovie, j'en ai une en Silésie, j'en ai une à Hambourg,

j'en ai une à Berlin, j'en ai une à Boulogne, j'en ai une qui marche sur le Portugal, j'en forme une seconde à Bayonne; j'en ai une en Dalmatie, qui se renforce en ce moment de 6,000 hommes; j'en ai une en Italie, j'en ai une à Naples; j'ai des garnisons sur toutes mes frontières de mer. Vous pouvez donc juger que lorsque tout cela va refluer dans l'intérieur de mes États, et que je ne pourrai plus trouver d'allégeance étrangère, avec quel soin toutes mes dépenses devront être sévèrement calculées. Vous devez avoir un inspecteur aux revues assez habile pour vous faire l'état de ce que doit vous coûter un régiment selon nos ordonnances. »

Nap. à Jos. Fontainebleau, 21 octobre 1807.

« Mon frère, je vois, par votre lettre du 3 octobre, que votre royaume vous rend, un mois dans l'autre, 900,000 ducats, qui, à 4ᶠ 18ˢ, font 4,410,000 fr., c'est-à-dire à peu près 53 millions par an : cela est bien peu de chose. Mon royaume d'Italie me rend 122 millions. Je désirerais avoir une statistique de votre royaume qui me le fît bien connaître en étendue, en population et imposition. Il me semble que votre royaume devrait rendre au moins 100 millions. »

Jos. à Nap. Portici, 23 octobre 1807.

« Sire, la santé déplorable de ma femme ne me laisse pas d'espérance qu'elle puisse faire le voyage de Naples. Si elle l'eût pu, elle serait arrivée dans le terme fixé par Votre Majesté, qui avait bien calculé que le mois d'octobre devait être celui de ce voyage.

L'hiver commencé, elle ne peut entreprendre ce voyage que dans le mois de septembre prochain : d'un autre côté, novembre, décembre, janvier, sont des mois de tranquillité et de repos pour ce pays. J'ai grand besoin de voir ma femme et mes enfants, après deux ans d'absence. Je désire beaucoup de m'assurer par moi-même de l'état de santé de ma femme, et de vous revoir après une si longue absence ; j'ai beaucoup à gagner dans quelques heures de conversation avec Votre Majesté : ainsi, le service de Votre Majesté elle-même a beaucoup à y gagner. Je ne demande que trente jours d'absence de l'armée : dix en route, dix à Paris, et dix de retour. J'aurai la réponse de Votre Majesté le 10 novembre : si elle m'autorise à faire ce voyage, je puis être à Paris le 25 novembre, et de retour à Naples le 10 ou le 15 décembre. Je puis quitter ce pays sans inconvénient ; pendant ce temps, je laisserai le commandement de l'armée au maréchal Jourdan : les affaires de l'administration générale se feront comme quand je suis en Calabre. Le voyage de Calabre est plus long et plus fatigant que celui de Paris. Votre Majesté jugera si ce que je demande est possible. J'attends, dans tous les cas, sa décision avec beaucoup d'impatience. Je désire beaucoup qu'elle soit favorable ; dans les hypothèses futures de paix ou de guerre, ce court voyage me sera utile. »

« Sire, une partie des Russes partis de Corfou ont débarqué à Manfredonia ; copie ci-jointe de la lettre écrite par leur commandant au colonel du 25e, Jos. à Nap. Portici, 23 octobre 1807.

qui commande à Foggia (1). J'ai réitéré l'ordre de payer tout ce qu'ils ne payeraient pas, de leur faire fournir tout ce qu'ils demandent, et de les traiter le mieux possible. Et, afin de m'assurer de la stricte exécution de mes ordres, j'ai envoyé un de mes aides de camp sur les lieux, et je l'ai chargé de faire savoir au général russe que, d'après les ordres de Votre Majesté, mon intention était qu'il trouvât dans mes États toutes les facilités et les agréments qu'il serait possible de lui procurer, ainsi qu'aux troupes sous ses ordres. »

Nap. à Jos. Fontainebleau, 27 octobre 1807.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 16 octobre. J'attends avec intérêt le rapport de l'adjoint que vous avez envoyé à Corfou. Le général César Berthier n'écrit pas. Comment se peut-il que l'amiral Siniavin se rende à Messine, quand il a les ordres, que j'ai moi-même vus, de se rendre à Cadix ou à Toulon, ou dans un de vos ports?

Je m'imagine que le général Donzelot, le 14e léger, de la poudre, sont arrivés dans cette colonie. Des expéditions sont aussi parties de Venise et d'Ancône. J'ai déclaré la guerre au Portugal; vous devez donc vous emparer de tous les vaisseaux portugais qui seraient dans vos ports, ou qui y arriveraient. Une armée de 30,000 hommes, commandée par le général Junot, est déjà sur les frontières de Portugal. J'espère être à Lisbonne dans le mois de novembre. Vos corsaires peuvent aussi courir sur le pavillon portugais. Comment arrive-t-il que

(1) Sans intérêt.

vos marins n'arment point de corsaires? Vous pouvez envoyer en Corse, en les faisant embarquer à Civita-Vecchia, 500 galériens. Ils auront là du travail, et vous vous en débarrasserez. Vous pouvez envoyer en France les régiments napolitains que vous voudrez, mais complets en hommes. J'ai fait venir en France ce que j'ai pu de vos cadres, complétés à 140 hommes par compagnie. J'ai ordonné que le 1er régiment suisse passât à votre service et cessât d'être au mien, et j'ai fait donner l'ordre au second bataillon de ce régiment, qui est à l'île d'Elbe, de joindre sans délai les autres bataillons. »

« Sire, j'adresse à Votre Majesté l'état de situation de l'armée, en date du 15; depuis cette époque, le 14e léger est parti, et le régiment d'Isembourg est arrivé. J'attends les premiers 1,500 conscrits le 9 du mois prochain. Jos. à Nap. Portici, 27 octobre 1807.

J'ai envoyé un aide de camp au général russe, qui avait eu le projet de faire faire le voyage de Foggia à Ancône à ses troupes par terre; il a beaucoup de malades; il s'est déterminé à continuer son voyage par mer. J'ai fait fournir à ses troupes tout ce dont elles avaient besoin. »

« Mon frère, 1,500 hommes de vos dépôts sont partis d'Ancône pour l'armée de Naples, et 3,434 hommes partent le 5 novembre pour la même destination, ce qui vous fera un renfort de 5 mille hommes. Je donne ordre qu'au 1er janvier on tienne 2 autres mille hommes prêts à partir. Nap. à Jos. Fontainebleau, 30 octobre 1807.

Ma volonté est que mes régiments de Naples, ayant à l'effectif 140 hommes par compagnie, reçoivent de renfort 150 hommes. Les colonels qui sont en Italie doivent leur fournir de quoi les maintenir au complet. Envoyez-moi un état ainsi qu'à Eugène, parce qu'il le faut pour que cela ait lieu. »

Nap. à Jos. Fontainebleau, 31 octobre 1807.

« Mon frère, je ne sais pas si vous avez établi le code Napoléon dans votre royaume. Je désirerais qu'il y fût mis en vigueur, comme loi civile de vos États, à dater du 1er janvier prochain. L'Allemagne l'adopte; l'Espagne ne tardera pas à l'adopter. Il y a beaucoup d'avantage à cela.

Vous devez faire arrêter un sieur de B....., émigré français, pensionné de l'Angleterre; faites-le mettre dans un château fort jusqu'à la paix. Faites la même chose des nommés Lombardi, Pérano, Cara, Martini, des deux frères Cérutti, Laurent Durazzo, de l'abbé del Arco, et du chevalier de Costes. Faites organiser une prison dans un château fort, et faites-y renfermer tous ces individus. J'ai donné ordre qu'on arrêtât tous les Corses pensionnés de l'Angleterre. J'en ai déjà fait mettre plusieurs à Fénestrelles, entre autres le nommé Bertolazzi. Je vous recommande de prendre la même mesure dans vos États.

Donnez ordre au détachement du 81e, qui est à Corfou, de rejoindre son dépôt en Italie. Il y a neuf officiers et 183 hommes. »

Nap. à Jos. Fontainebleau, 2 novembre 1807.

« Mon frère, je reçois vos lettres du 23. Je ne suis pas encore assez bien décidé à ne pas aller en Italie. Je ne voudrais pas vous croiser en route; du

moment que j'aurai pris mon parti, je vous écrirai.

Faites donc l'expédition de Reggio et Scylla, et purgez le continent de la présence des Anglais. Vous avez dix fois plus de monde qu'il ne faut pour cela, et la saison est très-favorable. Je vois avec plaisir que vous avez donné des ordres pour que la garnison russe de Corfou, qui a débarqué à Manfredonia, fût bien reçue. »

Jos. à Nap. Portici, 2 novembre 1807.

« Sire, j'adresse à Votre Majesté les rapports que je reçois du général Reynier. Il paraît positif que les troupes anglaises qui étaient en Égypte sont arrivées en Sicile. L'expédition dont parlent les rapports pourrait avoir pour but l'occupation de Céphalonie et une tentative sur Corfou. Je donne dans ce sens des instructions au général Berthier, pour qu'il ne laisse pas de troupes françaises à Zante et à Céphalonie.

Je n'ai pas de nouvelles de Corfou depuis les dernières que j'ai adressées à Votre Majesté. La mer a été très-mauvaise. J'ai envoyé dans cette île deux officiers d'état-major, dont j'attends le retour, pour savoir avec précision quelles sont les expéditions parties de la Pouille et arrivées à bon port.

Je n'ai pas jusqu'ici de nouvelles de l'arrivée de la poudre et des cartouches.

Le général Lecamus étant tombé malade, je l'ai remplacé par le général Destrées, qui est parti ainsi que le général Donzelot. »

Le général Reynier à Joseph.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté les derniers rapports que j'ai reçus sur la Sicile. Les

Montelone, 26 octobre 1807.

troupes anglaises et siciliennes sont toutes en mouvement; une partie changent de garnison, et vont former les places de l'ouest et du sud de la Sicile, comme celle de Trapani, où Philipstadt va commander avec des troupes composées en grande partie de brigands calabrois. Les troupes qui étaient en Égypte sont toutes arrivées à Messine et à Syracuse, et font quarantaine.

Plusieurs régiments ont été embarqués pour une expédition qui paraît être éloignée, à en juger par la quantité des approvisionnements. Ces régiments ont embarqué leurs bagages et leurs femmes. On embarque, comme l'année dernière pour l'expédition d'Égypte, de la chaux, des briques et autres matériaux. Le général Moor doit, dit-on, partir avec cette expédition, qu'on dit être de 6 à 7 mille hommes. On fait diverses conjectures; les avis secrets m'annoncent qu'elle est destinée pour Corfou et l'Archipel (1). J'attends des nouvelles de son départ, qui ne doit pas tarder; j'aurai soin d'instruire promptement Votre Majesté de la direction qu'elle prendra, et si je reçois des avis plus certains sur sa destination.

La flottille de chaloupes canonnières qui a porté les pièces au Pizzo repart demain pour Salerne, avec un convoi assez considérable de barques chargées par le commerce. Si elle fait quelques autres voyages, cela ramènera l'aisance dans ces provinces, où les propriétaires sont embarrassés de leurs

(1) C'était la vérité.

denrées, et ne peuvent pas trouver de numéraire pour payer leurs impositions. »

« Mon frère, je vous envoie un état qui vous fera connaître ce que devrait vous coûter votre armée, en la portant à 36 mille hommes d'infanterie et à 4 mille chevaux; et certainement elle n'est pas aussi forte que cela. Elle ne devrait vous coûter que 24 millions, dont tout au plus 7 à 8 millions en argent, le reste étant pour les vivres, fourrages, etc. » Nap. à Jos. Fontainebleau, 3 novembre 1807.

« Sire, je reçois les lettres de Votre Majesté des 18 et 21 courant. J'ai ordonné la rédaction de différents états qu'elle me demande; elle verra que ce pays-ci n'a jamais rendu et ne peut rendre 53 millions. Il y a erreur dans l'évaluation que Votre Majesté fait du ducat, qui ne vaut ici, dans le commerce, que 4 fr. 5 sous, ce qui porterait le revenu actuel du pays, à raison de 900 mille ducats par mois, à 46 millions de fr. par an. Jos. à Nap. Portici, 3 novembre 1807.

J'affecte à la guerre 600 mille ducats, faisant 2,550,000 fr.; par an, 30,600,000 fr.; à la marine, 100 mille ducats, et ils sont insuffisants, 425 mille fr., 5,100,000 fr. par an; à ma maison, 100 mille ducats, 425 mille fr., 5,100,000 fr. par an; aux autres services, 200 mille ducats, 850 mille fr., 10,200,000 mille fr. par an. Total, 51 millions.

Par l'état ci-joint, n° 1, Votre Majesté verra qu'en mettant sur le pied des troupes françaises les quatre régiments d'infanterie et les deux régiments de cavalerie napolitains, les Corses et les

Noirs qui sont à mon service, la gendarmerie et ma garde, l'artillerie et le train, les troupes napolitaines restant dans le royaume, à ma solde, monteraient à 20,653 hommes, non compris les quatre bataillons et les deux escadrons qui passeront en France (1).

Par l'état n° 2, Votre Majesté verra le nombre des troupes françaises, italiennes, suisses et allemandes, au service de France, qui restent à ma solde.

L'état n° 3 désigne les troupes françaises, italiennes et albanaises, qui vont se trouver dans les îles Ioniennes.

Le total des troupes qui se trouveraient dans mon commandement s'élèverait à 74,393 hommes.

J'enverrai bientôt à Votre Majesté les états précis de ce que ces troupes coûteraient.

Je n'ai pour les payer que 30,600,000 francs; Votre Majesté donne 6 millions.

Ces 36 millions sont évidemment insuffisants pour payer 74 mille hommes, un état-major considérable, le matériel de l'artillerie et du génie.

J'ignore encore les ressources que les troupes pourront trouver dans les îles Ioniennes. »

Jos. à Nap. Portici, 4 novembre 1807.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 27 octobre. Je n'ai pas de nouvelles du général César Berthier depuis longtemps. Il paraît que l'ennemi a établi une croisière très-serrée. Je n'ai pas encore

(1) Cette lettre résumant les états dont il est question, nous avons pensé qu'il était inutile de les joindre ici.

de nouvelles de l'arrivée des troupes ni des officiers que j'y ai envoyés depuis la première expédition. J'ai mis tout en mouvement pour hâter l'arrivée de ces secours à Corfou, et j'en attends la nouvelle avec la plus grande impatience.

Les lettres de la Sicile portent que, le 24 octobre, le général Moor, quatre autres généraux, sept régiments, beaucoup de munitions de guerre, de l'artillerie, des briques, de la chaux, des vivres pour quatre mois, sont partis de Messine. Le 28, une tempête a dispersé le convoi, et jeté sur la côte de Messine un vaisseau de guerre et deux transports qui n'étaient pas encore relevés le 30; le temps continuait à être mauvais.

Cette expédition était destinée, selon les uns, pour agir contre Corfou; selon les autres, contre Lemnos (1), où l'on assure qu'il existe un port excellent. D'autres la prétendent destinée pour le Portugal ou pour Gibraltar, dont les troupes auraient été employées en grande partie en Portugal. La première de ces versions paraît la plus vraisemblable. Votre Majesté sent que je ne dois rien négliger pour secourir Corfou. J'ai multiplié tous les moyens possibles pour cela.

Il ne reste plus en Sicile, dans ce moment, que les troupes anglaises venues d'Égypte; elles sont portées de 3 à 4 mille hommes, dont 600 malades.

J'ai envoyé au général Berthier les secours et les ordres que Votre Majesté m'a adressés. Chaque jour,

(1) Lemnos ou Stalimène, petite ville située dans l'île du même nom, une de l'Archipel, à l'entrée des Dardanelles.

j'envoie des officiers d'état-major pour avoir des nouvelles par leur retour. J'ai appris avec peine que 600 hommes du 6e avaient été envoyés à Céphalonie ; j'ai écrit pour qu'ils rentrassent à Corfou ; mais ma lettre arrivera-t-elle à temps? J'ai exécuté littéralement les dispositions de Votre Majesté, en donnant l'ordre d'envoyer le général Donzelot à Sainte-Maure ; c'est avec regret : il aurait été plus utile au général César en restant auprès de lui, à Corfou. »

Nap. à Jos. Fontainebleau, 6 novembre 1807.

« Mon frère, je reçois votre état de situation du 15 octobre, que vous m'envoyez avec votre lettre du 27. Je vois dans cet état que vous avez 27 mille hommes présents sous les armes. Il est inconcevable qu'avec ce nombre de troupes vous souffriez que les Anglais soient à Scylla et à Reggio. Je vous prie de ne pas perdre un moment à faire cette expédition, qui est de la plus grande importance (1). Une division peut aller hardiment à Reggio et à Scylla, pourvu qu'une division intermédiaire maintienne votre communication entre la division d'expédition et Naples. »

Nap. à Jos. Fontainebleau, 7 novembre 1807.

« Mon frère, avez-vous mis vos vaisseaux en construction? Quand seront-ils terminés? Vous devez sentir plus que personne l'importance d'avoir ces deux vaisseaux, qui vous mettront dans le cas de n'avoir rien à craindre des frégates anglaises ; et les Anglais n'ont pas un tel nombre de vaisseaux de guerre qu'ils puissent en avoir partout. »

(1) Les ordres étaient donnés depuis longtemps pour cela au général Reynier.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 29 octobre, par laquelle je vois que vous avez fait passer à Corfou 131 milliers de poudre et 600 mille cartouches d'infanterie. Je suis étonné que vous ne me parliez point dans votre lettre de mes frégates, et que vous n'en ayez pas de nouvelles. Elles sont cependant parties de Toulon au commencement d'octobre. Nap. à Jos. Fontainebleau, 7 nov. 1807.

Donnez ordre au 6e de chasseurs de se rendre sans délai à Trévise. Je désire que vous ne mettiez aucun retard dans l'exécution de cet ordre. »

« Mon frère, je vous ai fait connaître que mon intention était que Céphalonie fût garnie de troupes albanaises, et qu'il n'y eût dans cette île, de mes troupes françaises, qu'un ou deux officiers; également à Zante. Deux de mes frégates et une corvette doivent être arrivées à Corfou; elles sont parties le 7 octobre de Toulon. Quand vous lirez cette lettre, il y aura quarante jours qu'elles seront parties : vous devez donc en avoir des nouvelles. Ces frégates sont propres à favoriser le passage de mes troupes à Corfou. J'espère que toutes les troupes que le vice-roi a envoyées à Corfou, pour compléter le 6e et le 14e, sont arrivées. Mon intention est qu'à la réception de cette lettre vous envoyiez à Corfou un bataillon du 2e régiment italien, que vous compléterez le plus possible. Vous y ferez passer également un régiment napolitain, que vous compléterez à 140 hommes par compagnie. Vous y ferez passer aussi deux bataillons de la Tour d'Auvergne, que Nap. à Jos. Fontainebleau, 7 novembre 1807.

vous compléterez de manière à former ensemble 1,800 hommes. Vous y joindrez 200 hommes d'artillerie française et italienne. Ainsi, vous enverrez à Corfou un renfort de 3,600 hommes, qui, joint au 6e de ligne, au 14e léger, au 5e italien, à l'artillerie, fera une division de plus de 8,000 hommes. Vous ferez passer à Corfou le général de brigade Valentin, pour qu'il y ait toujours dans cette île, indépendamment du gouverneur général, deux généraux de brigade. Vous y ferez passer également l'officier d'état-major Romeuf, qui y sera employé, et plusieurs officiers d'état-major. Vous ferez passer à Corfou un escadron de chasseurs à cheval de 200 hommes, une compagnie d'artillerie du train avec 120 chevaux du train, de manière qu'il y ait toujours à Corfou une division d'artillerie de huit pièces de canon. Il n'y a dans les îles que 120 canonniers : en vérité, c'est trop peu. Je vous prie de faire exécuter ces ordres bien ponctuellement. Dans l'état de situation que vous m'avez envoyé, je vois qu'il n'y a qu'un adjudant-commandant : un seul ne suffit pas. Je vous prie d'approvisionner le plus tôt possible Corfou de vivres, de grains, de poudre. Il est nécessaire que vous y fassiez passer plusieurs centaines de milliers de cartouches, et qu'il y ait là du blé pour un an. Non-seulement le général César Berthier doit se tenir maître de l'île, mais il ne doit pas, dans aucun cas, se laisser renfermer dans la forteresse. Avec les troupes que je lui envoie, il peut se mettre dans cette situation, puisqu'il aura 8 à 9 mille hommes. Cela tient à des plans géné-

raux que vous ne pouvez pas connaître. N'y portez donc aucun retard. Il faut qu'il y ait à Corfou 400 hommes d'artillerie. Envoyez-y également une nouvelle escouade d'ouvriers. Vous ne répondez pas à toutes mes lettres, et vous ne correspondez pas avec Corfou. J'ai ordonné que l'on travaille aux fortifications de Corfou, de Parga et de Sainte-Maure : je n'entends parler de rien. J'ai ordonné au vice-roi d'y envoyer du biscuit, beaucoup de blé, de la poudre. Nous sommes dans la saison où les croisières ennemies ne peuvent plus empêcher qu'on y arrive.

Le vice-roi me mande qu'il a fait partir, le 2 octobre, 2,200 tonneaux de farine pour Corfou ; du 15 au 22, 15 mille rations de biscuits ; que, le 20 octobre, il a fait partir de Venise de la poudre et des boulets. »

Jos. à Nap. Naples, 7 nov. 1807.

« Sire, les lettres de Barletta, du général Partouneaux et de l'aide de camp que j'ai envoyé pour presser les embarquements, m'annoncent qu'une partie du 14e était embarquée, et avait mis à la voile avec un bon vent. On se hâtait de réunir des transports pour embarquer le reste, mais on était retardé par la difficulté d'en trouver. On les réunit dans les divers ports de la côte, qui sont épuisés par le départ de tous ceux qui sont partis avec des munitions que l'on ne renvoie pas assez vite de Corfou. Outre les officiers généraux, j'ai envoyé six officiers d'état-major successivement, pour me rapporter des nouvelles de Corfou. Je ne puis pas croire que le général Berthier ne m'écrive pas avec

exactitude. J'ai eu connaissance d'une barque qui a été prise par l'ennemi, qui croise avec une frégate.

L'état-major de l'armée reçoit des lettres du ministre de la guerre pour le général Berthier, qui lui sont envoyées exactement. Je ne sais pas si le général César correspond plus régulièrement avec le ministre ; mais je ne le pense pas. Votre Majesté pourrait donner des ordres pour que l'on essayât de faire passer quelques poudres par Cattaro, et un corps de troupes qui, longeant les côtes de l'Albanie, pourrait détacher quelque secours à Corfou. J'ai ordonné le départ d'une barque courrière tous les jours, et j'attends avec impatience des nouvelles. Le temps, à la vérité, a été très-mauvais pendant dix à douze jours. »

Jos. à Nap. Naples, 9 nov. 1807.

« Sire, tous les officiers que j'ai envoyés en Pouille sont arrêtés à Otrante par le temps, qui est toujours très-mauvais ; ils m'annoncent qu'au premier intervalle de bon temps toutes les troupes partiront.

Les rapports de la mer et de la Calabre portent que, le 4 du courant, huit vaisseaux de guerre, huit frégates, vingt transports chargés de troupes anglaises, étaient à peu de distance de Palerme. Ils ont fait route pour Trapani. Le 4, le général Reynier me mande d'un autre côté que les troupes embarquées à Messine s'étaient dirigées vers Syracuse.

Je persiste toujours à croire que leur destina-

tion est les îles, et j'agis en conséquence, quoique le temps nous contrarie beaucoup. »

« Sire, j'ai donné tous les ordres pour exécuter les dispositions prescrites par Votre Majesté pour des mouvements de troupes. Jos. à Nap. Naples, 11 nov. 1807.

Le 1^er^ d'artillerie à cheval part le 18 ; le train, un peu plus tard. Je suis obligé de compléter le train napolitain, pour ne pas rester au dépourvu dans un moment où j'ai beaucoup de transports à faire en Pouille et en Calabre. Il serait utile que les escadrons eussent 275 hommes à l'effectif, au lieu de 250, parce qu'il y a toujours ici plus de chevaux que d'hommes lorsque les maladies commencent. »

« Sire, M. Tascher me mande d'Otrante, en date du 9, que les troupes, les vivres et les poudres étaient embarqués à Brindisi et à Otrante. Le siroco continuait encore; on espérait un changement de temps pour se mettre en mer, avec l'espoir d'arriver sans rencontre à Corfou. Deux bâtiments partis de Venise chargés de poudre s'étaient réfugiés à Otrante; deux avaient été pris par l'ennemi. Il paraît que la plupart de nos transports ont eu le même sort ; heureusement aucun n'avait de troupes à son bord. Les généraux Donzelot, Destrées; le 14^e^, l'artillerie; un aide de camp du ministre de la guerre Clarke, arrivé là depuis plus d'un mois; tous mes officiers, celui chargé de remettre les 250 mille francs en or, tout était encore à Otrante le 9, prêts à partir, ayant des transports assez pour cela, et n'attendant que le temps favorable. Jos. à Nap. Naples, 12 nov. 1807.

Les deux frégates et le cutter, commandés par le capitaine de vaisseau Duclos, partis de Toulon depuis vingt jours, sont arrivés à Corfou; il n'y avait dans le canal qu'une frégate et un brick anglais, qui seront obligés de s'éloigner; et le passage va devenir libre. Le capitaine Duclos a évité l'escadre anglaise, qui se rendait à Malte. Il paraîtrait que les Anglais, partis de Syracuse, où ils avaient été jetés par la tempête du 29, se seraient dirigés vers Malte; ils étaient de 6 à 7 mille. Allaient-ils renforcer la garnison d'Alexandrie d'Égypte? à Ténédos? en Portugal, comme on le disait publiquement en Sicile? Je n'ai pas assez de données pour hasarder une opinion; le fait est qu'ils n'ont laissé en Sicile que 3 ou 4 mille hommes.

J'ai fait donner l'ordre à un brick français, *l'Abeille*, de se rendre à Corfou. Le temps est encore très-mauvais, la mer n'est pas tenable.

Les pluies sont continuelles. On s'occupe de Scylla; j'envoie tout ce qu'il faut. Nous sommes ici à 25 jours d'étapes de ce point, qui, dans cette saison, est séparé de Naples par des torrents si rapides et si multipliés, que leur passage cause autant de maladies que les chaleurs excessives de l'été. Le 1^er^, 1,500 conscrits sont arrivés. »

Jos. à Nap. Naples, 16 nov. 1807.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 7. L'ordre vient d'être expédié au 6^e^ de chasseurs de se rendre sans délai à Trévise.

Toute l'artillerie italienne reçoit l'ordre de se rendre à Corfou. Réunie à la 1^re^ compagnie fran-

çaise partie avec la première expédition, et les deux autres qui étaient embarquées à Otrante le 8 du courant, l'artillerie de Corfou sera de plus de 400 hommes. Selon les désirs de Votre Majesté, je n'ai aujourd'hui dans tout le royaume que 531 artilleurs à pied français, et deux compagnies à cheval. Il serait bon que je reçusse encore deux compagnies d'artillerie à pied, et alors les deux à cheval rejoindraient leurs compagnies, qui quittent cette armée, selon les dispositions de Votre Majesté. »

« Sire, le général Lecamus vient de recevoir l'ordre de se rendre à Corfou avec un adjudant-commandant, M. Romeuf, et deux autres officiers d'état-major. Le général Valentin, gravement indisposé, ne peut monter à cheval ; il commande à Gaëte; il ne sera de longtemps propre à un service actif : je l'ai remplacé par le général Lecamus. Il y a aujourd'hui, destinés pour Corfou : Donzelot, Destrées, Cardenau, Lecamus, deux adjudants-commandants, quatre officiers d'état-major. Le second bataillon du 2e régiment de ligne italien a l'ordre de se tenir prêt à partir. Je n'ai ici qu'un bataillon de ce régiment ; il ne pourra partir qu'au retour des transports qui portent le 14e, les conscrits du 14e, le bataillon du 1er, qui devait être embarqué à Ancône, mais qui nous est arrivé à Otrante, les trois compagnies d'artillerie, et tout l'attirail qui s'ensuit. Votre Majesté sent que tout cela ne se fait pas comme on le désire, dans de petits ports où il y a très-peu de

Jos. à Nap. Naples, 16 nov. 1807.

petits bâtiments. Au reste, tout est embarqué ou prêt à l'être; tout le monde s'est empressé de fournir tous les moyens pour cela. J'attends le retour de cette expédition pour penser à une autre; il faut que les bateaux soient de retour. L'arrivée des deux frégates et de la corvette française facilite beaucoup nos opérations. Dans ce moment, les vents sont contraires, et la mer très-forte. »

Jos. à Nap. Naples, 15 nov. 1807.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 3 novembre, avec l'état de ce que doivent coûter 36 mille hommes et 4 mille chevaux. Les bases des calculs de cet état sont les mêmes que celles que nous avons trouvées ici; mais Votre Majesté oublie que ces 36 mille vont s'élever à 45 mille hommes par les nouvelles dispositions du décret impérial, qui porte les compagnies à 140 hommes, qui est d'ailleurs excellent, et dont je désire plus que personne l'exécution. Mais, outre les troupes portées dans l'état de Votre Majesté, j'ai à ma charge l'armée napolitaine, qui se compose de ma garde, des Corses, des Suisses, des Noirs, des trois régiments et des deux bataillons des dépôts de ceux qui vont aller en France, de l'artillerie, de la gendarmerie, de l'armée morte : tout ceci s'élève à 24 mille hommes. Si 36 mille Français coûtent, selon le calcul du ministre Dejean, 30 millions de francs; 24 mille Napolitains coûteront 20 millions, qui, réunis au 30, feront 50 millions de livres que devrait coûter l'armée. Comment puis-je les payer? J'ai pour cela 600 mille ducats par mois que je puis à peine tirer du

trésor du pays en francs, par mois, 2,550,000 francs; par an, 30,600,000 francs; plus, le secours qu'envoie Votre Majesté, 6 millions; en total, 36,600,000 mille francs; il y aurait un déficit de 13,400,000 mille francs.

J'ai ouvert un emprunt en Hollande; j'ai employé le premier million que j'ai obtenu à payer un mois de solde arriérée à l'armée. Je ne dois plus aujourd'hui que six mois. Dès que j'aurai un autre million de Hollande, je payerai un autre mois de solde arriérée; mais tout cela ne payera que le déficit de l'année courante et de 1806, et non de 1808.

Au reste, tout ceci n'est pas précis; j'ai ordonné de faire tous les états, afin de les présenter à Votre Majesté; elle prendra ensuite les mesures qu'elle jugera convenables dans l'état actuel des choses. Je puis donner à la guerre 30 millions; il me reste 15 millions pour tous mes autres services.

J'ai fait un emprunt en mon nom; j'en applique le produit à l'acquittement de la solde arriérée. Je ne puis rien de plus.

Général en chef, agent de Votre Majesté, ou roi, je suis également incapable de trahir la vérité. Votre Majesté connaît les ressources du pays; il n'y a ni un sou de plus ni de moins. J'en surveille l'emploi de mon mieux, et je n'ai pas lieu d'être mécontent. Je doute qu'il y ait nulle part une administration plus pure que celle de ce pays. D'après ces données, Votre Majesté peut proportionner les charges aux ressources : je me ferai toujours un devoir précis d'exécuter ses ordres; mais ce pays

ne peut pas rendre davantage jusqu'à la paix générale, ou la réunion de la Sicile, qui peut entretenir 10 mille hommes, ainsi que son administration intérieure, et donner 2 millions de francs au roi de Naples. Votre Majesté peut compter sur ces résolutions. Tous ceux qui lui ont dit, comme le marquis de Gallo me disait à Paris, que les Deux-Siciles rendaient 100 millions, sont des gens superficiels qui répètent ce qu'ils ont entendu dire par des gens du pays, qui ont toujours aimé à grossir les ressources de leur État, pour faire ressortir l'avidité et la mauvaise administration des étrangers, qu'ils ont toujours détestés.

J'enverrai bientôt à Votre Majesté les pièces qui lui feront bien juger cette question. »

Jos. à Nap. Naples, 18 nov. 1807.

« Sire, il y a aujourd'hui en route ou à Corfou plus de 400 canonniers. Je reçois la lettre de Votre Majesté du 7. L'ingénieur constructeur français est arrivé ici depuis quelques jours seulement; je l'ai chargé de s'occuper d'abord de la construction d'un vaisseau de 74. Nous avons quelques bois, il nous en manque d'autres; on en a beaucoup coupé pour cela; mais il en est que nous serons obligés de tirer de l'étranger. »

Jos. à Nap. Naples, 19 nov. 1807.

« Sire, les nouvelles de Messine, du 7, portent que l'expédition anglaise est arrivée à Malte après avoir beaucoup souffert de la tempête. On assure que cette expédition doit passer le détroit de Gibraltar; cependant le bruit répandu plus généralement à Messine était que cette expédition avait reçu

contre-ordre, parce que l'on aurait su le départ de la flotte portugaise pour le Brésil, et l'arrivée prochaine des troupes espagnoles et françaises à Lisbonne. Votre Majesté sera à même d'apprécier ces rapports à leur juste valeur. Les rapports d'Otrante et Brindisi, du 15, portent que le bâtiment russe qui avait relâché dans ce port était parti pour Corfou avec l'aide de camp du ministre de la guerre de Votre Majesté. Le temps n'était pas encore assez fait pour que les troupes eussent levé l'ancre. »

« Sire, j'ai reçu la lettre dans laquelle il est question du code Napoléon. Je me suis occupé, depuis que suis ici, à aplanir tous les osbtacles qui pourraient s'opposer à son admission dans un pays où les gens de loi donnent le ton depuis longues années, et où ils sont la corporation la plus nombreuse et la plus active. La destruction du régime des fidéicommis a préparé les voies, et je compte qu'il sera bien reçu lors de sa promulgation, qui aura lieu au mois de janvier prochain. Jos. à Nap. Naples, 20 nov. 1807.

L'estafette n'est pas arrivée hier ni aujourd'hui. Je m'occupe des expéditions de la Pouille et de la Calabre.

Le 1^er^ d'artillerie à cheval est parti; le 6^e^ chasseurs part pour Trévise. J'ai exécuté à la lettre les dispositions de Votre Majesté; l'artillerie, la cavalerie, le train ne pourront agir ni être facilement entretenus à Corfou; mais Votre Majesté a sans doute connaissance de cette île. Ainsi tout cela partira dès que j'aurai assez de transports pour em-

barquer tous ces objets, ce qui sera long et difficile. Je n'ai plus ici que le 6e bataillon principal du train. Je ferai partir les chevaux dès que tous les hommes qui doivent passer dans les îles auront été embarqués. Je rappelle à la bonté de Votre Majesté M. Somis, oncle de ma femme : ce vieil officier est aujourd'hui chef d'état-major du génie à l'armée d'Italie. Il ne m'a pas écrit; il ignore que je parle de lui à Votre Majesté; mais il a plus de soixante ans; Votre Majesté trouvera juste de faire quelque chose pour lui : il est lieutenant-colonel depuis le siége de Gibraltar. Je prie Votre Majesté de me l'envoyer ici avec le grade de général français ; je le prendrai à mon service, je le placerai d'une manière convenable pour lui, et il sera encore utile. »

Jos. à Nap. Naples, 20 nov. 1807.

« Sire, j'ai fait arrêter les personnes indiquées dans la lettre de Votre Majesté du 30 octobre.

J'écris très-fréquemment à Corfou; mais nous avons eu du mauvais temps : la mer est encore très-forte. Les 10 mille tomoli de blé sont embarqués et partis de Barletta, Trani et Brindisi.

J'ai écrit pour que les frégates françaises s'avancent vers Otrante, qui est bloqué par une frégate anglaise. Je fais mettre en bon état le château de cette petite ville, où il n'y avait jusqu'ici qu'une garnison de 30 hommes. »

Jos. à Nap. Naples, 21 nov. 1807.

« Sire, j'adresse à Votre Majesté le seul rapport que j'aie reçu sur l'état des travaux du génie dans l'île de Corfou.

Le général Partouneaux me mande d'Otrante

qu'une barque venait d'arriver de Corfou, où tout était tranquille ; une frégate anglaise était toujours dans le canal. Cette barque n'avait pas de lettres pour moi ni pour l'état-major. J'ai écrit de nouveau au général Berthier pour qu'il m'écrive par toutes les occasions, et pour qu'il fasse partir autant de bâtiments que le temps pourra le permettre. »

Jos. à Nap. Naples, 22 nov. 1807.

« Sire, il nous manque trois estafettes. J'envoie à Votre Majesté l'état de situation de l'armée au 20 du courant.

J'ai expédié tous les ordres et les moyens nécessaires pour le siége de Scylla. La seconde expédition, chargée d'artillerie et de munitions, est partie de Naples depuis deux jours. J'envoie à Castrovillari et Cosenza un corps intermédiaire de 4 à 5 mille hommes. Il n'y a plus d'Anglais à Reggio, et très-peu à Scylla. Ce château est aussi occupé par des Siciliens et quelques canonniers anglais. La tranquillité est rétablie dans toutes les provinces, et les côtes même sont tranquilles, les Anglais les ayant quittées. Je n'ai pas d'autre rapport depuis celui qui m'annonçait l'arrivée de l'escadre anglaise, partie de suite pour Malte. »

Joseph au général Reynier. Naples, 22 nov. 1807.

« Général, vous avez reçu l'artillerie qu'a conduite le capitaine Barbus ; un nouveau convoi est parti de Naples avec six pièces, dont deux de 24 et quatre de 10.

J'envoie à Castrovillari et Cosenza un corps de 5 à 6 mille hommes, sous les ordres du général Saligny ; il a l'ordre de se tenir en mesure pour s'op-

poser aux tentatives de débarquement que pourrait faire l'ennemi pour nous inquiéter; il occupera en même temps la Calabre extérieure, et rendra disponibles celles de vos troupes qui pourraient être employées au siége de Scylla. Mon intention est que vous prépariez tout pour cela, et que vous vous en occupiez sans relâche. Je ne doute pas que vous n'en veniez à bout avec les troupes que vous avez, renforcées par les conscrits qui arrivent, et soutenues par le corps intermédiaire qui va occuper la Calabre ultérieure. Il sera bon toutefois que vous laissiez dans Cotrone le peu de monde que vous y avez, afin de ne pas perdre le temps qu'il faudrait pour l'aller relever. Envoyez un officier à Castrovillari, pour donner la note de l'état des postes à occuper. »

Nap. à Jos. Milan, 20 nov. 1807.

« Monsieur mon frère, je reçois vos lettres des 7, 9, 11 et 12 novembre. Je suis à Milan depuis deux jours. Je serai, le 2 décembre, à Venise (1). Berthier doit vous avoir écrit que je vous y verrais avec plaisir, si vos affaires vous permettaient d'y venir. J'attends avec impatience d'apprendre que le 14^{e} d'infanterie légère, le détachement du 6^{e} et l'artillerie sont arrivés à Corfou, que les troupes françaises sont réunies, et que je suis là en mesure de repousser toute agression de la part des Anglais, non-seulement de défendre la place, mais de défendre toute l'île. Vous devez continuer à correspondre avec Ali-Pacha, et lui faire connaître que j'ai appris avec

(1) Joseph se trouva effectivement, le 2 décembre, à Venise, et eut de longues conférences avec Napoléon. (Voir le texte de ce livre).

peine qu'il n'a plus les mêmes sentiments pour moi; qu'au lieu d'envoyer des vivres en abondance aux Sept-Iles, il se refusait au contraire aux différentes demandes; que cela n'était ni bien, ni sage, ni politique. Sur ce, Monsieur mon frère, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. »

Jos. à Nap Naples, 23 nov. 1807

« Sire, Votre Majesté verra par les lettres ci-jointes quelles sont les troupes qui sont embarquées et celles qui restent à embarquer. Les vents sont contraires depuis si longtemps, que, malgré tous nos vœux et nos efforts, beaucoup d'hommes et de munitions sont encore dans les ports de la Pouille, qui auraient pu être à Corfou, si la saison était moins rigoureuse. J'ai tout lieu de croire que les blés seront arrivés, ainsi que les premiers convois de poudre. Il est à croire cependant que lorsque Votre Majesté recevra cette lettre, le bataillon du 6^{e}, venu de la haute Italie, le 14^{e} et l'artillerie, seront arrivés. Ces troupes seront remplacées dans les ports de la Pouille par celles que Votre Majesté me donne l'ordre d'envoyer encore à Corfou. »

Le général Partouneaux à Joseph. Brindisi, 18 nov. 1807.

« Sire, j'ai l'honneur de prévenir Votre Majesté que, malgré toute notre bonne volonté pour remplir ses ordres, il est de toute impossibilité de faire partir pour Corfou les bâtiments qui sont chargés de troupes, de vivres et de munitions dans les ports de Brindisi et d'Otrante, les vents continuant à être absolument contraires. Par ce même motif, d'autres bâtiments ne peuvent nous arriver de la côte de la province de Bari.

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté l'état de ce qui est embarqué et de ce qui reste à embarquer. Votre Majesté verra que plus de 800 hommes n'attendent qu'un vent favorable pour mettre à la voile d'Otrante et de Brindisi.

A mesure que des barques arriveront, on embarquera ce qui reste du 14e régiment d'infanterie légère, le détachement du 6e régiment, et un détachement de canonniers d'environ 70 hommes; et sans retard on les dirigera sur Corfou.

Une barque, partie avant-hier de Parga et arrivée hier à Brindisi, dépose que les Anglais ont quitté leur croisière, et qu'une frégate qui était en station dans le canal en est partie, se dirigeant vers Malte, sans doute pour donner l'avis de l'arrivée de nos frégates à Corfou. Cet éloignement des Anglais doit faire espérer à Votre Majesté que nos transports arriveront à leur destination sans obstacle.

Le général Donzelot est à Brindisi, où il s'embarquera.

M. de Clermont-Tonnerre est parti avant-hier pour Otrante.

M. Tascher est parti hier pour le même lieu, et j'ai l'honneur d'écrire à Votre Majesté de Brindisi, où je suis venu pour voir dans quel état vont les choses. Je puis assurer votre Majesté que chacun cherche à donner des preuves de son zèle.

P. S. Cinq bâtiments sont en vue de Brindisi, venant de la côte de la province de Bari; aussitôt qu'ils seront entrés, on s'occupera de les charger. »

Joseph au général Reynier. Naples, 27 nov. 1807.

« Monsieur l'adjudant-commandant Leval vous remettra cette lettre, et vous dira de vive voix quelles sont mes intentions pour le siége de Scylla et Reggio, et les raisons qui me font désirer d'apprendre bientôt que l'ennemi ait été chassé de ces deux points ; je ne doute pas que vous ne fassiez tout pour cela. On va vous envoyer tout ce qui est nécessaire. L'artillerie est partie cette nuit; elle doit débarquer à Scylla.

Le général Saligny se rend, avec un corps de 5 mille hommes, dans la Calabre citérieure ; il va occuper les positions de Nicastro, et assurer ainsi votre correspondance avec Naples.

Je pars dans l'instant pour Venise, où l'Empereur doit se trouver le 2 décembre. Je serai bientôt de retour. »

Le capitaine Tascher à Joseph. Otrante, 28 nov. 1807.

« Sire, le 26, voyant le temps prêt à changer, je me suis rendu de suite à Brindisi. Toute l'expédition était partie, et se trouvait à peu près à six milles du port; elle fut contrariée, et obligée de rentrer à Otrante, n'ayant pas assez de vent pour continuer sa route. La plus grande partie des barques est dans le port; il y en a 9 qui avaient déjà dépassé le port, et qui se trouvent à présent à quinze milles sur la droite d'Otrante. Si le temps ne les favorise pas pour suivre leur route, elles rentreront demain; elles ont voulu tenir le large pour pouvoir profiter de la première brise favorable. Le général Donzelot était parti le 26 à une heure du matin, six heures avant les autres barques, sur une petite barque

ayant double équipage de rames, et accompagnée d'une autre petite barque faisant route pour gagner les côtes de l'Albanie, et toujours à la rame, car alors il faisait calme plat. On espère qu'il a dû arriver à Corfou hier soir. Depuis très-longtemps on ne voyait plus de batiments ennemis sur ces côtes-ci.

Les barques ne sont pas sorties, le temps n'étant pas très-décidé ; il serait très-imprudent de partir sans avoir un vent fait. Il n'y a pas de mal que les barques de Brindisi soient ici ; elles pourront gagner plus facilement le canal, ayant cinquante milles de moins à faire : ayant une bonne brise, ce sera une traversée de quatorze heures, et elles la feront dans une nuit. Tout le monde brûle d'envie de partir, et aurait voulu suivre M. le général Donzelot ; mais le temps nous contrarie continuellemeut. Le jour, il fait une petite brise de siroco qui est tout à fait contraire, et la nuit il fait calme, ou une petite brise de terre. Il serait très-dangereux de partir sans un vent fait, courant risque, étant au large, d'être pris par le calme, et en même temps d'être vu par l'ennemi, quoiqu'on n'en voie pas sur ces côtes ; mais il peut être sur les côtes de Corfou. En conséquence, ce serait être imprudent de partir sans être bien sûr du temps, et il faut faire cette traversée de nuit.

M. de Clermont-Tonnerre, sachant le départ du général Donzelot, a fait de suite équiper une petite barque, en y faisant mettre de bons rameurs ; il est parti hier à deux heures après-midi, faisant route

pour gagner la côte de l'Albanie; il a avec lui un capitaine du 14e et quelques carabiniers. Il pourra être ce soir sur les côtes de l'Albanie, et demain matin à Corfou, car il n'a pas eu du tout de vent.

Les vents sont toujours très-variables; ils font, dans le courant de la journée, le tour de la boussole. Nous espérons beaucoup du changement de la lune, qui aura lieu demain au soir; les marins du pays pensent de même. Votre Majesté peut être persuadée que le départ de cette expédition n'a été retardé que par le temps contraire. Messieurs les généraux ont mis beaucoup d'activité; ils ont fait tout ce qu'ils pouvaient faire.

Le général Destrées se désole, et désirerait être déjà à Corfou. Tout le monde part très-content; le 14e a reçu trois mois qui lui étaient dus.

Je suis à Otrante depuis ce matin; je n'en partirai que lorsque l'expédition sera partie. Votre Majesté peut compter qu'elle partira au premier vent favorable; j'enverrai de suite un courrier à Votre Majesté. »

Le capitaine Tascher à Joseph. Otrante, 3 décembre 1807.

« Sire, j'ai eu l'honneur d'annoncer à Votre Majesté, par ma dernière lettre, le départ des bâtiments qui se trouvaient à Brindisi. Ayant été contrariés par les vents, 19 sont entrés à Otrante; et 9 des plus gros, qui se trouvaient avoir passé le port, à dix-huit milles au large et sur la droite d'Otrante, n'ont pas pu regagner le port. Le 28 au soir, on les voyait encore. Dans la nuit, ils eurent une petite brise de terre; ils continuèrent leur route pour Corfou. Le

29, au lever du soleil, ils se trouvaient à l'embouchure du canal de Corfou. Ils eurent le malheur de rencontrer la croisière ennemie : de 9 bâtiments, 8 sont tombés au pouvoir de l'ennemi; il ne s'en est échappé qu'un, qui a regagné le port de Brindisi. J'envoie à Votre Majesté le rapport qui a été fait au général Partouneaux : sur les 9 bâtiments, 7 étaient chargés de troupes et de munitions, et les deux autres chargés de blés partis de Bisceglia. J'envoie aussi à Votre Majesté l'état de ce qui se trouvait à bord des 7 bâtiments chargés de troupes et de munitions.

Le 1er de ce mois, la croisière anglaise s'est montrée devant Otrante; c'est la première fois qu'on la voit depuis trente-six jours que je suis sur cette côte-ci : et même, d'après le rapport des bâtiments venus de Corfou, depuis à peu près un mois on ne les voyait plus. La croisière paraît avoir été beaucoup augmentée; cela n'est pas étonnant : ayant su qu'il y avait dans le port de Corfou des frégates françaises, l'ennemi aura doublé ses forces. Cela rend la communication très-difficile. Le reste de l'expédition ne partira que par un vent frais, et étant sûre d'arriver à Corfou dans une nuit; il faut espérer que nous serons plus heureux. Les bâtiments qui ont été pris n'avaient que deux heures de chemin pour arriver à Corfou. D'après le rapport du capitaine du bâtiment qui s'est échappé, on ne conçoit pas ce que font les frégates et les corvettes françaises à Corfou, depuis trente-deux jours qu'elles sont dans le port, et pourquoi le général Ber-

thier ne donne pas de ses nouvelles. Il aurait dû au moins faire savoir que la croisière anglaise était augmentée, et surtout sachant que l'expédition était prête à mettre à la voile. Les vents ont toujours été très-favorables pour venir de Corfou. Nous n'avons eu que trois jours de beau temps, mais presque calme, ou très-peu de vent.

On n'a pas encore eu de nouvelles du général Donzelot, ni de M. de Clermont-Tonnerre ; nous espérons qu'ils seront arrivés à Corfou. Ils sont partis dans d'autres petites barques, ayant de bons rameurs à bord; le temps les a favorisés, car ils ont eu peu de vent; ils ont pu gagner Corfou à la rame.

Toutes les barques, depuis Manfredonia jusqu'à Tarente, ont été arrêtées ; elles ne suffiront que pour embarquer 1,800 à 2 mille hommes : il nous manquera des moyens de transport. Je crois de mon devoir de prévenir Votre Majesté que le peu de commerce qui se faisait dans ce pays est tout à fait interrompu, que les habitants souffrent beaucoup de cela. Il serait bien à désirer qu'on puisse nous envoyer des barques d'Ancône et des autres villes de l'Italie. Le général Partouneaux a écrit au général Berthier pour qu'il lui envoie des barques de Corfou. »

« Sire, je reçois la nouvelle du départ du convoi de troupes, de munitions et de blés des ports de la Pouille, le 26 novembre. Le général Donzelot était aussi parti. Jos. à Nap. Mestre, 9 décembre 1807.

« Sire, j'ai rencontré Lucien à Modène ; il était fort Jos. à Nap.

Modène, 11 déc. 1807. empressé de se rendre auprès de Votre Majesté, surtout d'après les dispositions de bonté dans lesquelles je lui ai dit que vous étiez pour lui et pour celle de ses enfants en âge d'être établie. Il vient vous en remercier, et il est disposé à l'envoyer à Paris dès que Votre Majesté le jugera nécessaire.

Il persiste dans les assurances qu'il m'avait déjà données à mon passage à Rome, que, content de son état, il ne désirait d'en sortir qu'autant que cela pourrait être utile aux vues de Votre Majesté sur sa dynastie, et compatible avec le devoir qu'il s'est imposé de ne point abandonner une femme qu'il ne dépend plus de lui aujourd'hui de ne pas avoir, qui lui a donné quatre enfants, et dont il n'a qu'à se louer infiniment depuis qu'il vit avec elle.

Quelles que soient les observations que je lui ai faites, quelque fortes que m'aient semblé les raisons que je lui ai données, je n'ai pu en tirer autre chose, sinon qu'il avait mis son honneur à ne désavouer ni sa femme ni ses enfants ; c'est qu'il lui était impossible de se déshonorer, ne fût-ce qu'à ses propres yeux.

Je suis fâché de n'avoir pas autre chose à apprendre à Votre Majesté; mais Dieu est grand et miséricordieux : et je reconnais tous les jours davantage, Sire, qu'avec autant de bonté que moi, Votre Majesté a tant de ressources dans l'esprit, que tout ce dont elle se mêle doit réussir. Je fais bien des vœux pour cela.

Jos. à Nap. « Sire, toutes les lettres que je reçois de Naples

sont satisfaisantes, excepté l'incluse que j'ai adressée toutefois à Votre Majesté. Il est de mon devoir de lui dire toujours la vérité(1). Bologne, 11 déc. 1807.

Il y a aujourd'hui à Palerme six vaisseaux anglais, dont deux à trois ponts.

La correspondance est fort active entre Palerme et Rome par Civita-Vecchia. La police dans cette ville est négligée. Un officier nommé Ranieros, chargé d'une mission secrète de la reine, est débarqué à Civita-Vecchia, s'est rendu à Rome, s'est rembarqué à Civita-Vecchia déguisé, muni de passe-ports sardes et sur bâtiment sarde.

Les hôpitaux de Messine sont encombrés de malades anglais venus d'Égypte, et débarqués sans faire quarantaine; il en arrive journellement en Sicile. J'ai donné les ordres les plus sévères pour que la Sicile fût en quarantaine; mais il faut que les mêmes mesures soient adoptées pour tous les autres ports d'Italie. Le plus horrible mal que pourraient faire les Anglais, Sire, ce serait de porter la peste en Italie; et avec la conduite qu'ils tiennent, cela pourrait arriver, même sans leur volonté. »

« Sire, les lettres que je reçois de Corfou me paraissent assez importantes pour les adresser en original à Votre Majesté. S'il était possible d'engager les commandants des quatre bâtiments russes qui se trouvent à Corfou à agir de concert avec la marine de Votre Majesté, le passage des secours des- Jos. à Nap. Albano, 15 déc. 1807.

(1) C'est la lettre du capitaine Tascher, en date du 3 décembre, que nous avons placée à sa date.

tinés à Corfou pourrait s'effectuer sans danger. Je vais écrire dans ce sens au général Berthier, mais ce sera probablement sans succès. Si Votre Majesté m'envoyait une copie authentique de la déclaration de la cour de Saint-Pétersbourg; qu'un officier russe en fût porteur; que Votre Majesté y ajoutât une instruction aux commandants de l'escadre russe dans ce cas imprévu, il serait possible que cet officier se déterminât à favoriser le passage des troupes destinées à compléter la garnison de Corfou.

Je n'ai rien à ajouter aux détails renfermés dans les lettres ci-jointes (1).

Les rapports de la Sicile portent le nombre de vaisseaux et frégates anglaises destinées à la défense de la Sicile, à seize ; les troupes siciliennes, bien payées par les Anglais, à dix mille; les brigands enrégimentés, à six mille; les Anglais, à cinq mille. Il y a des rapports qui assurent que l'expédition du général Moor retourne en Sicile; on prétend qu'elle serait arrivée trop tard au delà du détroit de Gibraltar, et qu'elle a reçu contre-ordre. »

Nap. à Jos. Milan, 17 déc. 1807.

« Mon frère, j'ai vu Lucien à Mantoue; j'ai causé avec lui pendant plusieurs heures. Il vous aura sans doute mandé la disposition dans laquelle il est parti. Ses pensées et sa langue sont si loin de la mienne, que j'ai eu peine à saisir ce qu'il voulait; il me semble qu'il m'a dit vouloir envoyer sa fille aînée à Paris, près de sa grand'mère. S'il est tou-

(1) Ces lettres contiennent la reproduction des nouvelles données dans le rapport du capitaine Tascher, du 3 décembre.

jours dans ces dispositions, je désire en être sur-le-champ instruit ; et il faut que cette jeune personne soit dans le courant de janvier à Paris, soit que Lucien l'accompagne, soit qu'il charge une gouvernante de la conduire à Madame. Lucien m'a paru être combattu par différents sentiments, et n'avoir pas assez de force pour prendre un parti. J'ai épuisé tous les moyens qui sont en mon pouvoir de rappeler Lucien, qui est encore dans la première jeunesse, à l'emploi de ses talents pour moi et pour la patrie. S'il veut m'envoyer sa fille, il faut qu'elle parte sans délai, et qu'en réponse il m'envoie une déclaration par laquelle il la met entièrement à ma disposition ; car il n'y a pas un moment à perdre, les événements se pressent, et il faut que mes destinées s'accomplissent. S'il a changé d'avis, que j'en sois également instruit sur-le-champ ; car j'y pourvoirai d'une autre manière.

Dites à Lucien que sa douleur et la partie des sentiments qu'il m'a témoignés m'ont touché ; que je regrette davantage qu'il ne veuille pas être raisonnable, et aider à son repos et au mien.

Je compte que vous aurez cette lettre le 22. Mes dernières nouvelles de Lisbonne sont du 28 novembre : le prince-régent s'était embarqué pour se rendre au Brésil, il était encore en rade de Lisbonne ; mes troupes n'étaient qu'à peu de lieues des forts qui forment l'entrée de la rade. Je n'ai point d'autres nouvelles d'Espagne que la lettre que vous avez lue. J'attends avec impatience une réponse claire et nette, surtout pour ce qui concerne Charlotte !

P. S. « Mes troupes sont entrées le 30 novembre à Lisbonne; le prince royal est parti sur un vaisseau de guerre; j'en ai pris cinq, et six frégates. Le 2 décembre, tout allait bien à Lisbonne. Le 6 décembre, l'Angleterre a déclaré la guerre à la Russie. Faites passer cette nouvelle à Corfou. La reine de Toscane est ici, elle veut s'en aller à Madrid.

Nap. à Jos. Milan, 17 déc. 1807.

« Mon frère, j'ai reçu votre lettre de Bologne du 11 décembre. Je vois, par les lettres qui y étaient jointes, que plusieurs bâtiments ont été pris du côté d'Otrante. Il paraît que tout cela est bien mal mené de ce côté. Envoyez-y un officier de marine.

Pourquoi ne pas faire partir les bâtiments par un temps fait? Cela vaut beaucoup mieux que de les faire partir sans direction, et plusieurs ensemble. »

Jos. à Nap. Naples, 19 déc. 1807.

« Sire, les généraux Berthier et Donzelot écrivent de Corfou que la croisière anglaise est telle, qu'il faut suspendre le départ des troupes et convois. Les Russes ont à Corfou 4 vaisseaux de guerre de 74. J'ai écrit à Votre Majesté, sur ce sujet, d'Albano.

Les Anglais ont 2 mille hommes d'embarqués sur des frégates et des bâtiments légers à Ponza (1). Les hommes sont la plupart Albanais.

J'ai trouvé le pays parfaitement tranquille : on espérait y voir Votre Majesté.

Si Votre Majesté persiste dans les intentions

(1) Ponza, île de la mer Tyrrhénienne dépendante du royaume des Deux-Siciles, sur les côtes de la Terre de Labour, au S. O. de Gaëte.

qu'elle m'a fait connaître en faveur de M. Tascher, je la prie de faire mettre à sa disposition ou à la mienne les fonds qu'elle lui destine. Le moment est favorable pour l'établir convenablement. »

« Sire, je n'ai pas de nouvelles de Corfou à donner à Votre Majesté. Une centaine d'hommes du 14e, que nous croyions faits prisonniers, sont en sûreté. Les Anglais croisent sur toutes les côtes; la saison leur est favorable. Jos. à Nap. Carditello, 26 déc. 1807.

On répand les bruits les plus contradictoires sur l'expédition du général Moor. Il y a des personnes qui assurent qu'elle est débarquée à Ceuta (1), où elle aurait été battue et ses troupes faites prisonnières.

La tranquillité la plus profonde règne aujourd'hui dans ce pays : cependant une estafette vient encore d'être arrêtée près de *Terracine*. Je me suis décidé à faire occuper ce point, important pour mes communications avec Votre Majesté. Je serai bien aise aussi de faire occuper Ascoli, qui est en deçà du Tronto, et par où les brigands rentreront au printemps dans les Abruzzes. Ces brigands, au nombre de 100, sont aujourd'hui dans les faubourgs de Rome. Je désire que Votre Majesté donne l'ordre pour Ascoli au général Lemarois. Le consul et l'agent du roi Ferdinand résident à Rome; ils conservent les armoiries de l'ancienne cour dans une ville traversée tous les jours par les troupes de Votre Majesté et les miennes. Dès que je me serai emparé d'Ascoli

(1) Ceuta, sur les côtes du Maroc.

et de Terracine, le Saint-Père sentira peut-être que j'existe à Naples; il recourra à moi et à Votre Majesté, qui aura à lui demander pourquoi il refuse de reconnaître ce qui existe? pourquoi il vient de nommer à l'évêché de Capri, sur la demande du roi Ferdinand?

Si un pamphlet imprimé à Rome contre *M. Rœderer, ministre des finances de Naples*, mais dans le fait contre moi, tombe sous les yeux de Votre Majesté, il est bon qu'elle sache que le Français qui en est l'auteur, un nommé Giraud, est un mauvais intrigant, qui serait fou, si on ne lui avait pas persuadé à Rome qu'il allait jouer un grand rôle en jouant le martyr de mon despotisme. Le fait est que, dans un voyage que je fis à Sora qu'il voulait acquérir, je sus que 3 mille arpents de haute futaie n'étaient pas compris dans l'estimation : je donnai ordre qu'on suspendît la dernière enchère, et j'aurais annulé la vente si elle avait été consommée. Ce monsieur trouvait le moyen de se faire 70 mille francs de rente sans bourse délier : je l'en ai empêché. Il imprime de Rome contre moi des mémoires adressés à Votre Majesté; ces mémoires contiennent des assertions tellement calomnieuses, que je désire que Votre Majesté fasse témoigner à M. Alquier qu'il ne devrait pas souffrir à Rome un semblable intrigant qui n'est pas sans talents, et qui a celui de se donner l'importance et l'intérêt d'une victime, tandis qu'il n'est qu'un fripon que j'ai pris sur le fait, moi, et moi seul; car il avait d'ailleurs ici des complaisants et des complices. J'en ai trop écrit

là-dessus à Votre Majesté : cependant, si elle voulait des détails sur cette affaire, je les lui ferais parvenir. »

Nap. à Jos. Turin, 28 déc. 1807.

« Mon frère, je vous envoie la copie d'un décret que je viens de rendre, d'après les nouvelles circonstances du commerce maritime. Je désire que vous le fassiez exécuter chez vous. Faites armer le plus de corsaires que vous pourrez pour courir sur les bâtiments qui communiqueraient avec la Sicile, Malte, Gibraltar, et qui iraient ou viendraient d'Angleterre. J'ai ordonné l'*embargo* sur les bâtiments sardes, ou qui viendraient de Sardaigne. C'est par la Sardaigne que les Anglais correspondent à présent. J'ai donné ordre qu'on arrêtât tous les bâtiments qui en viendraient. Il est inutile de donner de la publicité à cette mesure. Je pars dans une heure, et je serai, dans la nuit du 1^er^ au 2, à Paris. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. »

Jos. à Nap. Naples, 31 déc. 1807.

« Sire, j'envoie à Votre Majesté la réponse que j'ai reçue de Lucien. Il veut mener sa fille lui-même jusqu'à Pesaro, où il la remettra à la personne chargée par Votre Majesté de la conduire à Milan. J'ai fait inutilement l'impossible pour obtenir davantage de lui pour son propre bien, pour celui de sa famille, et pour répondre aux vues paternelles de Votre Majesté. »

LIVRE NEUVIÈME.

DU COMMENCEMENT DE JANVIER A LA FIN DE FÉVRIER 1808.

Mauvais vouloir de la cour de Rome; formation du corps du général Miollis. — Approvisionnement de Corfou. — Projet d'expédition en Sicile. — Prise de Reggio et de Scylla. — Les deux escadres de l'Océan et de la Méditerranée réunies à Toulon. — Leur départ pour l'Italie (10 février). — Attentat contre le ministre Salicetti, à Naples (31 janvier). — Mesures à l'intérieur. — Remplacement de Reynier par le général Maurice Mathieu dans les Calabres (23 février).

I.

Depuis qu'il avait conquis, dans les plaines de la Pologne, une paix glorieuse, Napoléon, moins préoccupé du côté du nord de l'Europe, tournait sans cesse ses regards vers le midi; le Portugal et l'Espagne d'une part, l'Italie, Rome, Naples, les îles Ioniennes de l'autre, étaient l'objet constant de toute sa sollicitude.

Trois choses étaient à faire pour lui en Italie et sur la côte méridionale de l'Adriatique :

1° Réprimer le mauvais vouloir de la cour de Rome à l'égard du nouveau roi de Naples;

2° Mettre Corfou et les îles à l'abri, non-seulement d'un coup de main, mais même d'une attaque sérieuse des Anglais (1);

(1) Déjà, le 7 octobre, une division navale était partie de Toulon

3° Faire la conquête de la Sicile, afin de rendre son frère Joseph maître enfin des deux parties de son royaume.

C'est à ces trois grands projets que l'Empereur commença, dès la fin de 1807, à consacrer une partie de ses soins.

Selon l'habitude contractée par lui, le plus absolu secret présida à toutes ses dispositions. Voulant réprimer les écarts de la cour de Rome, empêcher le pape de favoriser les projets de la reine Caroline, fermer l'accès de Civita-Vecchia à tous les agents qui venaient de Sicile, puis qui se jetaient sur le royaume de Naples par les Abruzzes et la Terre de Labour, il prescrivit la formation de trois colonnes fortes de 3 mille hommes chacune, et qui devaient passer, réunies, sous les ordres du général Miollis. La première de ces colonnes eut ordre de se réunir à Pérugia, la seconde à Foligno, par les soins du général Lemarois, établi à Ancône; et enfin la troisième dut se rassembler à Terracine, sur l'extrême frontière du royaume de Naples.

Le général Miollis eut pour instruction de marcher sur Rome à la tête des brigades de Pérugia et de Foligno, comme s'il allait renforcer l'armée de Naples; et une fois dans la capitale des États de l'Église, de s'emparer du château Saint-Ange, et d'envoyer immédiatement l'ordre à la brigade de Terracine de venir le joindre. Cette dernière brigade devait s'avancer du côté de Rome dans le plus

pour porter des munitions et des renforts à Corfou. (Voir la note A, à la fin de la correspondance relative à Naples.)

grand secret, et combiner son mouvement de façon à se trouver à quelques lieues seulement de cette ville, lorsque la division Miollis y pénétrerait.

Napoléon voyait plusieurs avantages dans la formation de la division Miollis : d'abord il effrayait la cour de Rome, la mettait hors d'état d'intriguer à l'avenir, et de favoriser plus longtemps les partisans de la reine Caroline ; ensuite, pour ses projets ultérieurs, la réunion de ces neuf mille hommes de troupes bien organisées, et prêtes à marcher au premier ordre, plaçait dans sa main un corps pouvant relever à Naples les régiments dirigés de cette capitale, soit sur Corfou, soit sur la Sicile.

II.

Tandis qu'il donnait des ordres pour l'organisation, la réunion et le départ de ces forces, l'Empereur envoyait à son frère Joseph les instructions les plus positives pour fournir Corfou de troupes, d'argent, de munitions de toute espèce; de façon à ce que cette place fût en état de résister pendant plusieurs mois aux entreprises des Anglais, et que l'on eût le temps d'envoyer de Dalmatie à son secours, si cela devenait nécessaire. Napoléon attachait à la possession des Sept-Iles une importance capitale pour ses projets contre la puissance anglaise.

Afin d'assurer de plusieurs manières l'approvisionnement de Corfou, il combina une expédition à double but, dont nous parlerons un peu plus loin,

lorsqu'il va être question de la conquête de la Sicile.

On a vu que le général César Berthier, frère du prince de Neufchâtel, éconduit de Naples à la suite de conversations inopportunes, avait reçu le gouvernement des Sept-Iles. Napoléon ne tarda pas à s'apercevoir que cet officier général n'avait pas, pour cette haute mission, toutes les qualités nécessaires, tandis que, près de lui, le général de brigade Donzelot paraissait beaucoup plus capable. Toute considération cessant aux yeux de l'Empereur devant la question d'intérêt général, le roi Joseph reçut ordre de faire remplacer Berthier par Donzelot, en prenant tous les ménagements possibles pour ne pas choquer le premier, et en lui donnant une inspection ; mission de peu d'utilité, mais qui sauvait les apparences.

Chaque jour cependant le roi de Naples expédiait de Brindisi et d'Otrante à Corfou des troupes, de l'argent, de la poudre, des farines, épuisant son armée, son trésor, pour seconder les projets de son frère : il montrait dans cette occasion un zèle, une activité d'autant plus louables, que ses finances n'étaient pas encore dans un état bien brillant ; que son armée lui était très-utile pour assurer la tranquillité de Naples, la conquête des Calabres, et la répression du brigandage; que la poudre était rare en Italie; et que le commerce d'exportation étant excessivement restreint, à cause de l'espèce de blocus dans lequel les bâtiments anglais tenaient les côtes, ses ressources étaient en définitive beaucoup

moins considérables que son frère n'affectait de le croire.

III.

Le troisième grand projet que Napoléon avait à cœur d'entreprendre, la conquête de la Sicile, n'était pas d'un médiocre intérêt pour Joseph; aussi tardait-il au roi de voir cette expédition commencée. Il était disposé à tout faire pour seconder une descente dont tout semblait assurer le succès, hormis une circonstance fâcheuse, la non-possession par l'armée de Naples du fort de Scylla.

Cette petite place, située sur un rocher escarpé, en face de *la Punta del Faro* (ou le Phare), pouvait, par ses batteries, gêner considérablement le passage du détroit de Messine. Napoléon, qui préparait de longue main ses vastes projets, avait souvent pressé son frère, quelquefois même dans des termes assez durs, de s'emparer de ce fort et de Reggio. Soit qu'il n'eût pas bien senti la nécessité d'être maître de ces deux points, soit qu'il eût cru pouvoir s'en emparer facilement dans un moment donné, Joseph n'avait pas pressé assez vigoureusement leur occupation. Les Anglais et les brigands s'étaient jetés derrière les murs de ces deux postes, les avaient fortifiés; et, au commencement de 1808, on en était arrivé à se trouver contraint de faire un siége en règle pour avoir ces deux bicoques, indispensables à l'expédition de Sicile.

Reggio, attaqué par le général Cavaignac, écuyer

du roi, tomba au pouvoir de Joseph le 2 février. La capitulation donna lieu à un fait dont nous parlerons plus loin.

Scylla se maintint plus longtemps : Reynier en personne était sous ses murs. Le siége, commencé le 10 janvier, ne fut terminé, par l'occupation de la place, que le 17 février.

L'Empereur était décidé à faire d'une pierre deux coups : approvisionner d'abord complétement Corfou, et chasser ensuite de la Sicile les Anglais et l'ancienne cour. Il lui fallait pour cela une réunion de forces navales imposantes dans la Méditerranée, la possession de Reggio et de Scylla, enfin, quelques bons mouillages sur les côtes du royaume de Naples ; car on était à une époque de l'année où la mer devient souvent dangereuse dans ces parages.

Il pressa donc son frère de tout disposer pour ce double but, et lui envoya les instructions les plus détaillées, les plus curieuses, où tout est prévu, tout est compris ; puis il donna des ordres à ses flottes.

Le contre-amiral Allemand dut partir de Cherbourg, franchir le passage de Gibraltar en trompant la vigilance des Anglais ; rallier à Toulon la division de l'amiral Ganteaume, et passer sous son commandemement. Ganteaume, après avoir fait sortir du golfe de Lyon les deux escadres réunies, devait mettre le cap soit sur Naples, soit sur Corfou, selon les vents et les circonstances. Allemand, ayant quitté Rochefort sans donner l'éveil aux Anglais, avait eu le bonheur de franchir le détroit dans la nuit du 26 janvier. Il n'avait pas été aperçu par

l'ennemi. Le 3 février, il mouillait dans les eaux du golfe Juan, après avoir brûlé plusieurs prises, et ralliait Ganteaume. Ce dernier sortit de Toulon le 10, à dix heures du matin, et fit voile pour Corfou.

Joseph, informé par l'Empereur de ces circonstances, s'empressa de donner des ordres afin que tout fût prêt à Brindisi et à Otrante pour le passage d'un convoi destiné à Corfou, et qui devait naviguer sous la protection de l'escadre. Tout fut également disposé à Naples, à Reggio, à Scylla, le long des côtes de la Calabre, dans les ports d'Otrante et de Tarente, pour l'expédition de la Sicile.

IV.

Avant de raconter ce qui advint à l'escadre française de l'amiral Ganteaume, reprenons l'histoire intérieure du royaume de Naples au commencement de 1808.

Le roi Joseph s'absentait souvent pendant plusieurs jours de sa capitale, pour vérifier par lui-même si ses ordres étaient exécutés, pour visiter et reconnaître quelque point important des environs de Naples, ou quelque port sur lequel son frère lui demandait des renseignements précis.

Le 31 janvier, se trouvant dans la province du Cilento, il apprit une nouvelle qui mettait tout Naples en émoi. Pendant la nuit, le palais de Salicetti, ministre de la police, s'était écroulé tout à coup avec un grand fracas, au moment où il rentrait chez lui. Vers une heure du matin, à peine le ministre

pénétrait-il dans sa chambre, qu'il entendit une forte détonation et qu'il sentit une commotion violente. Il court à l'appartement de sa fille, la duchesse de Lavello, et distingue la voix de cette malheureuse jeune femme, qui, ensevelie sous les décombres de la maison, appelait à son aide. Salicetti, sans calculer le danger, se précipite pour lui porter secours, reçoit de fortes contusions à la tête, et parvient enfin, aidé de ses domestiques, à retirer la duchesse des cinq ou six pieds de décombres sous lesquels elle se trouvait depuis plus d'un quart d'heure.

Un domestique eut la jambe cassée; plusieurs autres accidents eurent lieu, et le ministre et sa fille furent longtemps alités.

D'abord on attribua cet événement à un vice de construction dans le palais écroulé; mais on ne tarda pas à reconnaître que la véritable cause était tout autre.

La maison avait sauté par suite d'une explosion formidable. Un apothicaire, dont les fils avaient été impliqués dans la conspiration du mois de mai 1807, et à qui on avait eu la maladresse de laisser une boutique située au-dessous des appartements de Salicetti, fut fortement soupçonné d'avoir commis le crime.

Le ministre crut voir dans cette affaire un complot ayant des ramifications plus étendues ; il n'attribua pas cet affreux événement à une simple vengeance particulière d'un individu, mais il prétendit que c'était la première partie d'un plan qui consistait à le

tuer, à s'emparer ensuite du fort Saint-Elme, à exciter ainsi un soulèvement à Naples, et à concourir aux projets sinistres de la reine Caroline.

Joseph n'eut pas plutôt connaissance de ce qui venait de se passer à Naples, qu'il se hâta d'y rentrer. Il alla voir le même jour son ministre, et ordonna la formation d'une commission chargée de rechercher les causes physiques de l'événement. On eut beau vouloir insinuer au prince que c'était là un simple accident dû au hasard, et dont Salicetti cherchait à profiter pour se donner un certain relief, le roi refusa d'admettre cette explication, et y vit quelque chose de beaucoup plus sérieux. La commission, formée des généraux Campredon, Dedon, et de trois artificiers de la ville, confirma les appréhensions de Joseph. Elle constata l'existence de mèches, de cordes, de filets enveloppant la charge d'une machine infernale d'invention anglaise, semblable à celles dont se servaient les Anglais à Boulogne pour essayer d'incendier notre flottille.

On profita de cette circonstance pour obtenir du roi qu'il fît visiter les différentes parties de son palais de Naples, et il s'y prêta de bonne grâce, sans inquiétude personnelle.

V.

Au commencement de l'année, Joseph avait demandé au comte Miot de Mélito, son ministre de l'intérieur, un rapport très-détaillé sur la situation générale du royaume. Ce rapport lui fut remis par son

ministre le 27 janvier. Le roi le garda plusieurs jours, l'étudia avec un grand soin ; et, trouvant qu'il présentait une appréciation fort exacte de tout ce qui avait été fait, de tout ce qui était en voie d'exécution ou projeté pour l'avenir, il le fit imprimer. Il est probable que ce document ne fut pas sans utilité dans la suite pour Murat.

Les difficultés principales pour le roi étaient toujours dans les finances. L'Empereur envoyait bien quelques secours à son frère ; mais ils ne pouvaient couvrir les dépenses que lui occasionnait l'armée. Sans cesse Joseph sollicitait de Napoléon, soit à titre d'avance, soit à titre d'emprunt, soit enfin à titre de don, une somme capable de le mettre en état de faire face aux charges qui pesaient sur son royaume. Il n'obtenait rien ou peu de chose. L'Empereur, pour tout secours, lui adressait des plaintes sur M. Rœderer, ministre des finances de Naples, dont il accusait l'esprit systématique ; ou bien encore il cherchait à lui prouver que l'armée était payée trop cher, que les finances étaient mal administrées, que les impôts rendaient trop peu, que le royaume n'était pas assez imposé. A cela Joseph disait, non sans raison : qu'il faisait passer sans cesse des fonds à Corfou ; qu'il dépensait beaucoup pour l'armement des côtes, pour les expéditions dans la Calabre, les préparatifs de celle de Sicile, l'*arriéré dû à l'armée avant* l'entrée des Français à Naples. Il affirmait que M. Rœderer, loin d'être un utopiste, administrait avec sagesse et probité ; il ajoutait enfin que les individus qui quittaient ses États et se plaignaient en

France de ce ministre, étaient des spéculateurs fort mécontents de trouver chez lui honnêteté et probité.

VI.

Le 22 février, les ministres, réunis en conseil, arrêtèrent le décret d'institution d'un ordre conforme au projet soumis à l'Empereur par le roi. Ce projet avait été élaboré par Rœderer et le comte de Mélito. Le nombre des membres fut fixé à 650, dont : 50 grands dignitaires, 100 commandants, et 450 chevaliers. La décoration adoptée consistait en une étoile d'or, émaillée de rouge, à cinq pointes. Sur une des faces, les armes de Naples (un cheval courant) avec ces mots : *Pro patria renovata bello paceque ;* sur l'autre, les armes de Sicile (une figure de femme avec trois jambes sortant) avec cette légende : Joseph Napoléon *utriusque Siciliæ rex instituit.* Le ruban bleu céleste. L'ordre fut doté de 100 mille ducats de rente.

VII.

Vers la fin du mois de février, le général Maurice Mathieu fut envoyé en Calabre pour prendre le commandement du corps d'armée commandé jusqu'alors par Masséna et par Reynier. Le roi s'était décidé à opérer ce changement, à la suite d'un sujet de mécontentement grave qui lui avait été donné lors de la capitulation de Reggio.

Reynier, sans égard pour les divers titres du

frère de Napoléon, à la fois lieutenant de l'Empereur, roi, généralissime de l'armée de Naples, avait traité avec l'ennemi sans même faire mention de son souverain. Le titre d'écuyer que portait le général Cavaignac, un de ceux qui avaient signé cette capitulation, n'y ayant pas été relaté, le roi en avait été pareillement fort blessé; mais il est permis de penser, quant à cette dernière circonstance, qu'elle fut le résultat d'une simple omission due purement au hasard.

Reynier reçut de Joseph une lettre dans laquelle ce prince, tout en rendant justice à son mérite et à sa probité, lui témoignait son étonnement. Le général, mécontent, prit le prétexte de sa santé pour demander à être remplacé en Calabre. Le roi accueillit cette demande avec empressement, et envoya pour lui succéder le général Maurice Mathieu, dans lequel il avait une entière confiance.

Le roi se plaignit amèrement à son frère du manque de procédé de Reynier; Napoléon en fut choqué lui-même. Toutefois Joseph donne dans sa lettre, à l'action du commandant des corps de la Calabre, des motifs peut-être un peu exagérés.

La fin du mois de février fut encore marquée par l'arrivée à Naples d'un ambassadeur français, M. d'Aubusson de la Feuillade. Il fut reçu en grande pompe, et, à son tour, Joseph fit partir pour Paris et pour Saint-Pétersbourg des ambassadeurs chargés de le représenter auprès des deux souverains.

CORRESPONDANCE

RELATIVE AU LIVRE NEUVIÈME

Jos. à Nap. Venafro, 3 janvier 1808.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 28. J'ai déjà donné les ordres conformes aux dispositions qu'elle contient.

Parmi les bâtiments chargés de blé partis pour Corfou, il y en a qui ont péri par un coup de vent affreux. Celui sur lequel étaient le général Destrées et l'officier porteur de 250 mille francs en or est arrivé heureusement.

Toute l'artillerie est arrivée par mer près de Scylla ; une corvette anglaise et des bâtiments légers se sont retirés, maltraités par les chaloupes canonnières qui escortaient l'artillerie.

L'ennemi a évacué Reggio. Les Anglais soldent des brigands.

J'attends toujours les ordres du ministre ou de l'ambassadeur russe à Paris à l'amiral qui commande les 4 vaisseaux russes qui sont à Corfou. Il y a, à Corfou, beaucoup de farines. Je désire que M. Bessières, que Votre Majesté y envoie comme administrateur, y arrive bientôt. »

Jos. à Nap.

« Sire, le général Berthier m'écrit, en date du 28

novembre, qu'il a engagé le général Partouneaux, qui commande en Pouille, à suspendre toute expédition jusqu'à l'arrivée de la division des frégates françaises qui en protégeront le passage. Venafro, 5 janvier 1808.

Le général Donzelot était arrivé avec le général Destrées; 200 hommes du 14e étaient arrivés à Corfou. Les Russes ont laissé trois magasins considérables de poudre. De toute celle que j'ai envoyée d'ici, il paraît qu'il n'y avait encore que 15 milliers arrivés par une expédition, et 135 barils par une autre. Il est bien important que Votre Majesté obtienne du gouvernement russe la remise de ces poudres. »

« Sire, le général Berthier me mande de Corfou, en date du 16 décembre, que les bâtiments de guerre russes venaient de mettre à la voile pour Trieste, d'après l'ordre qui en avait été envoyé de Saint-Pétersbourg. Jos. à Nap. Naples, 8 janvier 1808.

Il m'envoie copie de l'organisation des îles Ioniennes, dont Votre Majesté m'avait parlé à Venise, et que je n'ai point reçue officiellement de France. D'après l'article 15 du titre II, qui est le seul qui me regarde, il paraîtrait que le gouverneur général n'est plus sous mes ordres, et qu'il me doit seulement compte de la situation des troupes qui faisaient partie de l'armée de Naples, sous le rapport de leurs besoins divers, et non sous celui des mouvements militaires. Je désire que Votre Majesté veuille bien me faire envoyer ce décret, afin que je puisse m'y conformer.

Si je l'ai mal interprété, et que Votre Majesté en-

tende que le général Berthier conserve avec le général en chef de l'armée française les rapports qui existent entre un général de division et un général d'armée, et enfin que les troupes qui sont à Corfou sont une division de Votre Majesté, dont j'ai le commandement; dans ce cas, il faut que Votre Majesté l'ordonne clairement, et fasse connaître sa volonté à Corfou, où l'on a conçu le sens du décret impérial de manière à croire que le général Berthier (César), gouverneur général, est en même temps commandant en chef des troupes. En écrivant ceci à Votre Majesté, je ne suis mû entièrement que par le désir de connaître précisément ce que j'ai à faire. »

Jos. à Nap. Naples, 9 janvier 1808.

« Sire, les communications entre Rome et la Sicile ont toujours lieu par Civita-Vecchia; les Anglais y abordent sans obstacles.

J'adresse à Votre Majesté le rapport du consul que j'ai dans cette ville. Il serait important d'avoir un homme sûr et actif au commandement de Civita-Vecchia. »

Nap. à Jos. Paris, 10 janvier 1808.

« Mon frère, les impertinences de la cour de Rome n'ont pas de bornes; je suis impatient d'en finir. J'ai renvoyé ses négociateurs. Mon intention est que vous réunissiez à Terracine une colonne de 2 mille hommes de troupes napolitaines d'infanterie et de cavalerie ; d'un bataillon français de 8 à 900 hommes; d'un régiment de cavalerie de 400 hommes; de 4 pièces de canon napolitaines et 6 pièces françaises attelées; ce qui fera 3 mille hommes et 10 pièces de canon. Vous ferez tout cela sans bruit.

Vous mettrez cette colonne sous les ordres d'un général de brigade, et elle attendra à Terracine les ordres du général Miollis, sous le commandement duquel elle sera. Ce général réunit 3 mille hommes à Pérugia, le général Lemarois autant à Foligno. Avec ces 6 mille hommes il se mettra en marche sur Rome, comme s'il allait rejoindre l'armée de Naples. Arrivé à Rome, il prendra possession du château Saint-Ange et le titre de commandant en chef des troupes qui sont dans les États du pape, et il enverra des ordres à votre division de Terracine pour qu'elle vienne le joindre en toute hâte à Rome. Vous sentez que cette expédition doit être tenue *très-secrète*. Votre colonne de Terracine ne doit se mettre en mouvement que pour arriver au moment de l'entrée du général Miollis à Rome. Peut-être sera-il inutile qu'elle entre dans la ville, mais il sera nécessaire qu'elle en approche à 4 ou 5 lieues. Je charge le vice-roi de vous faire connaître le jour où le général Miollis arrivera à Rome, afin de ne marcher qu'au dernier moment. Je me réserve de donner des ordres ultérieurs lorsque Miollis sera arrivé à Rome. »

Nap. à Jos. Paris, 11 janvier 1808.

« Mon frère, je vous remercie de ce que vous me dites pour la nouvelle année. Vous verrez que je réponds à votre lettre du 26 décembre par la mesure que je prends, et dont je vous instruis par ma lettre d'hier. Quant au mémoire dont vous me parlez, je n'y ai fait aucune attention : je suis fait à ces jeux d'intrigues. En général, je ne lis pas les mémoires

des hommes qui m'écrivent par la voie de l'impression. »

Nap. à Jos. Paris, 12 janvier 1808.

« Mon frère, je vous envoie un rapport (1) du ministre de la marine. Le capitaine Trullet sera très-propre à protéger vos convois d'Otrante sur Corfou.

Faites-moi connaître les différentes expéditions que vous ferez d'Otrante sur Corfou. »

Jos. à Nap. Naples, 12 janvier 1808.

« Sire, les lettres du général Berthier du 2 portent qu'une escadre anglaise de 14 voiles était en vue de Corfou. La division française n'était pas encore sortie; elle ne le peut plus aujourd'hui. Je n'ai pas de nouvelles de Constantinople. L'arrestation du général Sébastiani ne se confirme pas.

M. de Mocenigo, ancien ministre de Russie à Corfou, est arrivé ici, d'après l'ordre de sa cour; il n'a aucun caractère public.

Cinq à six cents brigands sont débarqués entre Terracine et Fondi; on est à leur poursuite. Un pareil nombre s'est montré dans les marines de la Calabre, ils y ont été dispersés; on est à leur poursuite.

Toute l'artillerie pour le siége de Scylla était heureusement arrivée; on va commencer les travaux du siége. »

Jos. à Nap. Naples, 15 janvier 1808.

« Sire, j'adresse à Votre Majesté une note sur les bases de l'ordre que je désire instituer ici, et deux décorations. Je voudrais que Votre Majesté trouvât le temps de m'en dire son avis, et de me renvoyer

(1) Voir la note A, à la fin de la correspondance relative à Naples.

celle des décorations qu'elle aurait adoptée. Je suis bien décidé à laisser là tout cela, si je n'ai pas l'assurance que Votre Majesté voudra bien agréer la grande décoration, et m'envoyer celle de la Légion d'honneur pour les trois personnes dont elle m'a permis d'écrire le nom dans cette intention, la dernière fois que j'ai eu le bonheur de la voir. Je voudrais être autorisé à donner la grande décoration aux généraux Jourdan, Reynier et Partouneaux, et celle de commandeur à Lamarque, Merlin, Donzelot; celle de chevalier à un nombre déterminé d'officiers supérieurs et particuliers. Votre Majesté pourrait en borner le maximum à cinquante. Quant aux officiers qui ont appartenu à l'armée de Naples, mais qui n'en font plus partie, Votre Majesté me fera connaître sa volonté. Votre Majesté m'a fait entrevoir qu'elle serait disposée à accorder la grande décoration de la Couronne de fer au marquis de Gallo. Je rappellerai à Votre Majesté que son intention était, à Venise, de donner les trois décorations de la Légion d'honneur au prince Colonna Stigliano, ancien grand cordon de Saint-Janvier, général et commandant la garde civique de Naples; au prince de Bisignano San-Severino, ancien ministre des finances; au duc de Cassano, grand veneur.

Votre Majesté me dira quelles sont ses intentions pour le reste.

J'ai vu hier M. de Mocenigo, qui vient de Corfou; il doit rester ici jusqu'à nouvel ordre de sa cour. Quinze transports et 540 hommes sont partis avec des poudres, d'Otrante, le 9, par un bon vent du nord. »

Nap. à Jos. Paris, 18 janvier 1808.

« Mon frère, il n'y a point de doute que les troupes qui sont à Corfou doivent *rester sous votre commandement*, comme commandant en chef de mon armée de Naples. Vous me dites que les Russes ont laissé trois magasins remplis de poudre : écrivez au général César Berthier de la prendre; il ne doit pas y avoir de difficulté là-dessus. Si vous avez des renseignements sur la quantité de poudre que renferment ces magasins, faites-le-moi connaître. Il ne doit pas y avoir de Russes actuellement à Corfou. »

Nap. à Jos. Paris, 18 janvier 1808.

« Mon frère, l'empereur de Russie a fort bien reçu votre aide de camp; il a nommé un ministre pour résider près de vous. M. de Mondragone sera reçu avec plaisir (1). J'avais pensé que vous l'aviez déjà mis en route pour Paris. Faites-le donc partir sans délai. Un courrier que j'attends dans quatre jours sera porteur de la réponse de l'empereur; mais vous ne devez pas l'attendre pour faire partir Mondragone. »

Jos. à Nap. Naples, 18 janvier 1808.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté un mémoire du général Donzelot sur la situation des Sept-Iles (2). Votre Majesté verra qu'il faut beaucoup d'argent, de munitions de guerre et de bouche.

Je puis envoyer des blés de la Pouille; quant à de l'argent et des munitions de guerre, il n'est pas en

(1) Désigné comme ambassadeur de la cour de Naples à Saint-Pétersbourg.

(2) Ce document nous manque.

mon pouvoir de satisfaire aux besoins de ces îles. Votre Majesté le concevra aisément si elle considère que, depuis deux ans que je suis ici, je n'ai pas pu faire une épargne qui m'ait permis de donner un habillement entier à ma garde. Je n'ai pas trouvé un grain de poudre ni aucun moyen d'artillerie dans ce pays, où l'on en a beaucoup consommé depuis deux ans. Je suis toujours porté à croire que, par les côtes de l'Albanie et de l'Épire, il serait possible de faire passer un corps d'armée, surtout si la guerre se déclare avec la Porte. Votre Majesté jugera mieux que moi ce qu'il est convenable de faire pour secourir les îles. Je continuerai à faire exécuter ponctuellement les dispositions qu'elle m'a prescrites; mais il paraît qu'il faut se résoudre à de plus grands sacrifices pour assurer la possession de ces îles importantes, et surtout si la guerre se prolonge avec les Anglais.

Je reçois la nouvelle de l'arrivée à Corfou des 4 barques parties d'Otrante le 8; il est à croire que les 18 autres y seront arrivées; elles ont été vues à quinze milles de Corfou. »

« Sire, par le rapport ci-joint Votre Majesté verra avec plaisir que le dernier convoi parti d'Otrante est heureusement arrivé à Corfou. Je n'ai pas de nouvelles directes du gouverneur général; mais déjà plusieurs petites barques sont de retour de cette île, où elles ont débarqué les troupes et les munitions dont elles étaient chargées. Jos. à Nap. Persano, 23 janvier 1808.

Je reçois les lettres de Votre Majesté du 11. Le

capitaine de vaisseau Trullet doit être arrivé à Corfou : j'espère beaucoup de son activité et de son expérience.

Le même officier qui a déjà heureusement porté à Corfou 250 mille francs en or, repart avec la même somme. On continue à envoyer du blé.

Le général Reynier doit commencer ses opérations devant Scylla. Toute l'artillerie y était arrivée.

La flottille de chaloupes canonnières a eu, à son retour de Gioja, un engagement avec deux bricks anglais, qui ont dû se sauver très-maltraités.

On me mande des côtes de la mer Ionienne qu'il y aurait eu un engagement entre des bâtiments russes et anglais ; l'avantage serait resté à ces derniers. Cette nouvelle est encore incertaine. On a fait des réjouissances et des feux de joie sur les côtes de la Sicile et à Capri.

Des troupes de brigands, débarqués près de Bagnara pour inquiéter le général Reynier, ont été repoussées à la mer. »

Nap. à Jos. Paris, 24 janvier 1808.

« Mon frère, le 17 janvier, mon escadre de Rochefort est partie avec un bon vent; elle a ordre de se rendre à Toulon. Là elle ralliera mon escadre de Toulon ; de sorte que je suppose que, du 10 au 15 février, elle se présentera devant Naples. Il faut d'abord que la rade de Baïa soit fortifiée de manière que, si mon escadre y était attaquée par une escadre supérieure, vous pussiez la protéger, et la mettre à l'abri de tout événement. Il faut que vous fassiez mettre en armement vos frégates, vos chaloupes

canonnières, et que vous fassiez rallier ceux de mes bricks qui seraient répandus sur vos côtes, afin que vous puissiez y réunir un bon nombre de transports pour l'expédition de Sicile. Mon intention est que le maréchal Jourdan avec le général Salligny et 9 mille hommes s'embarquent à bord de cette escadre, qui les conduira en droite ligne sur la plage de Sicile, le plus près de Messine, où ils opéreront leur débarquement dans le même temps que le général Reynier, avec 9 mille autres hommes, s'embarquera à Reggio et à Scylla sur des chaloupes canonnières, bricks, barques, et autres bâtiments légers du pays, ce qui composera une armée de 18 mille hommes. On construira sur-le-champ une batterie de 18 pièces de canon et 6 mortiers sur la pointe du Phare, vis-à-vis Scylla : on en construira une pareille à Scylla. On retranchera la batterie du Phare, et on la fortifiera de manière qu'elle soit à l'abri, même par terre. Ces deux formidables batteries feront disparaître la mer, et la communication entre Scylla et le Phare deviendra facile en tout temps. On continuera à y faire passer, par le moyen des barques, chaloupes canonnières, etc., etc., tous les renforts qui seront nécessaires. Avec 13 mille Français, 2 ou 3 mille Napolitains et autres troupes, et une communication sûre établie, la Sicile est conquise; car les Anglais ne s'obstineront pas à défendre cette île, s'il leur est impossible de m'interdire la communication de Messine avec Scylla. Si mon escadre, en se présentant devant le Phare, peut enlever quelques vaisseaux et faire du mal à l'ennemi, elle peut le faire;

mais je désire qu'elle ne reste pas plus de quarante-huit heures ancrée sur la côte de Sicile, et qu'elle reprenne le large pour, selon les vents, se rendre à Tarente ou retourner à Toulon. Le cas arrivant, et vos troupes étant parties, celles qui arrivent à Rome le 1er février se dirigeront sur Naples; et j'ai pris en outre des mesures pour vous envoyer le nombre de troupes qui vous sont nécessaires, de manière que Reggio, Scylla, Tarente et Naples soient tenus avec une main de fer. Vous recevrez cette lettre le 2 février, je pourrai avoir votre réponse le 10, et mes derniers ordres pourront être à Toulon le 14, avant probablement que mon escadre soit arrivée. Voici les questions auxquelles je désire que vous répondiez :

1° Dans la rade de Baïa, douze vaisseaux et quelques frégates seront-ils à l'abri de tout événement? Envoyez-m'en un croquis, et faites-moi connaître les batteries que vous y avez.

2° La même escadre serait-elle à Tarente à l'abri d'une force supérieure ennemie?

3° Scylla est-il en votre pouvoir? Est-il certain que les mortiers et les canons de la batterie de Scylla croiseraient leurs feux avec celle qui serait établie au Phare?

4° Combien avez-vous de chaloupes canonnières, de spéronars ou autres barques qui pourront faciliter l'embarquement du général Reynier?

5° Vos trois frégates seront-elles armées et pourront-elles se joindre à mon escadre, ce qui serait toujours un moyen de plus pour le transport des troupes?

6° Avez-vous 500 mille rations de biscuit? Si vous ne les avez pas, faites-les faire pour les embarquer sur les bâtiments, et pouvoir les débarquer en même temps que l'armée.

7° Dans Reggio et Scylla, les barques spéronars sont-elles en sûreté de la mer et d'une force supérieure ennemie?

8° Où pense-t-on que l'escadre puisse venir mouiller, pour opérer son débarquement de manière à être sur-le-champ maître du Phare?

9° Pouvez-vous faire embarquer sur des transports 6 mortiers de douze pouces, 3 mille bombes avec l'armement et la poudre, 9 crapauds, 18 pièces de 24 ou de 36 en fer ou en bronze, avec 500 coups par pièce, pour pouvoir armer sur-le-champ la batterie du Phare?

10° Avez-vous des bâtiments pour construire sur-le-champ des écuries pour 400 chevaux du train? Ces mêmes bâtiments feront la navette de Scylla à la plage de Messine, pour débarquer toute la cavalerie.

11° Quelle est la quantité de spéronars, gondoles, petits bâtiments, que vous mettrez à la suite de l'escadre pour accélérer le débarquement?

J'ai fait donner à chaque vaisseau une chaloupe de plus. Vous mettrez dans le secret Salicetti, Jourdan, et un officier de marine seulement; mais vous leur tairez que mon escadre vient de Rochefort et de Toulon : gardez cela pour vous seul. Dans les 24 heures de l'arrivée de mon escadre à Baïa, vous ferez embarquer les 8 mille hommes d'infanterie, mille hommes d'artillerie et sapeurs; vous y join-

drez 20 pièces de canon de campagne, avec un seul caisson. Le reste sera embarqué sur des bâtiments de transport, et même sur vos trois frégates, que vous pouvez, si vous voulez, faire armer en flûte. Vous ferez embarquer vos biscuits sur des transports. Mon escadre pourra de son côté, si cela est nécessaire, en débarquant les troupes, débarquer 3 à 400 mille rations de biscuits. Faites embarquer aussi une trentaine de maçons avec tout ce qui est nécessaire pour construire six fours, et des escouades de boulangers. Vous ferez embarquer des chevaux du train ou des mulets; mais tout cela doit se faire de manière que l'on ne s'aperçoive d'aucun mouvement extraordinaire. L'escadre pourrait facilement porter 18 mille hommes; mais il y a toujours des domestiques et non combattants, de sorte que je pense que vous pouvez embarquer à l'aise 9 mille hommes de bonne infanterie, c'est-à-dire six régiments, en ayant soin que chaque régiment laisse à Naples 4 compagnies; ainsi, au lieu de 18 compagnies, il n'en partira que 14, formant un présent sous les armes de 1,400 hommes. La cavalerie s'embarquera à Reggio. Du moment, d'ailleurs, que le mouvement sera démasqué, vous pouvez diriger votre cavalerie sur les points où la protection des batteries la fera arriver sans danger. Vous savez que la transformation des bâtiments de 30 à 40 tonneaux en écuries est l'affaire d'un moment. Cette expédition est fondée sur ce seul principe : Avoir Scylla et le Phare. Ne ferait-on que se maintenir au Phare pendant un certain temps, on serait maître

de la Sicile. Faites charger sur des petits bâtiments une vingtaine de milliers de quintaux de farine que vous vous procurerez à Naples ou ailleurs, et l'on aura ce qui est nécessaire pour se maintenir maître du passage aussi longtemps qu'il le faudra, et faire passer autant de troupes que l'on voudra; et même les Anglais n'accepteront pas le gant. En parlant de biscuit, je parle aussi de riz et d'eau-de-vie. Si la fortune seconde mon entreprise, il est possible que je sois maître du passage de Naples pendant huit jours. Faites embarquer avec chaque bataillon deux cents outils de pionniers, afin que l'on ait le moyen de se retrancher sur-le-champ, de construire la batterie qui fermera le détroit, de construire des fours, de se baraquer, et alors la Sicile est prise. Vos connaissances locales peuvent apporter des modifications dans ce plan, mais pourvu qu'il repose toujours sur cette base : Être maître du Phare et de Scylla, le reste tombe de soi-même. On pourra proposer d'aller droit à Palerme; mais ce sont des expéditions hasardeuses. La Sicile ne sera pas prise quand Palerme le sera, mais quand le Phare sera occupé; la communication est tout. Je suppose que vous enverrez avec l'armée quelques Napolitains affidés et adroits, pour donner les renseignements nécessaires. Du Phare à Messine, il y a deux lieues; ainsi on peut être maître du Phare sans l'être de Messine. On peut se former en camp retranché, dont la gauche serait appuyée à la mer, et la droite du côté de Messine, ou qui coupe le petit cap du Phare.

Je ne mets point en doute qu'il faille s'emparer sur-le-champ de Melazzo. On trouvera à Melazzo des moyens de subsistance. Qu'est-ce que c'est que Melazzo? Mes vaisseaux peuvent-ils y être à l'abri d'une force supérieure, en y établissant une batterie sur-le-champ? De Melazzo au Phare et à Messine, y a-t-il un chemin pour l'artillerie? De Melazzo au Phare, y a-t-il des rivières, des torrents qui s'opposent aux communications? Il faut, dans mon opinion, débarquer le plus près possible du Phare; mais encore faut-il qu'on puisse débarquer et mouiller. Si on arrive promptement, on pourra s'emparer de Messine, si les Anglais n'y sont pas; et je doute qu'ils veuillent s'enfermer dans cette place. Garderaient-ils la citadelle, ce serait avoir tout obtenu que d'avoir la ville. Je n'ai pas besoin de vous dire que chaque homme doit avoir cinquante cartouches dans le sac et cinquante dans sa caisse, et que vous devez en embarquer cent autres sur de petits bâtiments. Les hommes, en débarquant, débarqueront leurs caisses et leurs biscuits. Cette opération me paraît probable, si le plus grand secret est gardé. J'attendrai la réponse que vous ferez à cette lettre, pour vous envoyer les dernières instructions. Faites-moi connaître où vous avez nouvelle que se trouvent tous les bâtiments anglais. Dans l'état de situation de votre armée au 15 décembre, qui est le dernier état que j'ai, je vois que vous avez à Naples les 29^{e}, 52^{e} et 102^{e}, et que ces trois régiments peuvent vous fournir les 1,400 hommes que je demande. Vous avez les ouvriers d'artillerie,

des mineurs, des sapeurs, le 20e de ligne qui est à Salerne, le 10e de ligne qui est dans les Abruzzes, peuvent vous en fournir autant, ce qui complétera le nombre d'hommes dont vous avez besoin. Je suppose que vous avez augmenté la division Reynier, puisque vous avez envoyé des troupes à Reggio. En total, je vois que vous avez présents sous les armes 17 mille hommes d'infanterie française, 2,400 hommes de cavalerie, 1,700 hommes d'artillerie. Vous pouvez destiner à l'expédition 12 mille hommes d'infanterie, 2 mille de cavalerie, mille hommes d'artillerie et sapeurs, ce qui fera 15 mille hommes. Les 2 mille hommes d'infanterie italienne, les régiments d'Isembourg et de la Tour d'Auvergne, et votre armée napolitaine, peut offrir 3 mille hommes, sans un autre renfort de 4 mille hommes qui arriveraient par Reggio. Pendant ce temps, vous recevrez la division Miollis et d'autres troupes que je dirige sur Florence, et qui vous rejoindront promptement. Il faut que les troupes qui s'embarqueront à Reggio forment deux divisions de 4,500 hommes, celle de Naples de même; que ces divisions soient commandées par un général de division et deux généraux de brigade. Beaucoup de généraux sont nécessaires aux troupes françaises. D'ailleurs, vous avez l'initiative des mouvements, et vous enverrez toute votre armée de Naples. La grande affaire, c'est que vous soyez maître de Scylla et de Messine, au moins du Phare. Les Anglais, qui sont loin de s'attendre à cette expédition, ne pourront pas, d'un mois, faire face à mes 9 mille hommes, et pendant ce

temps vous les renforcerez des 9 mille autres hommes, et recevrez les troupes dont vous aurez besoin dans votre royaume.

P. S. Vous trouverez ci-joint l'état de l'armée, comme je pense qu'elle doit être composée (1).

Je n'ai personne ici qui connaisse la côte de Sicile; et, dans la saison où nous sommes, il importe beaucoup que l'escadre entre dans une rade où elle puisse faire son débarquement tranquillement. Melazzo n'est pas à l'abri d'un coup de vent du nord : si mon escadre y était surprise par un vent du nord, courrait-elle risque d'être jetée à la côte? Si mon escadre, soit en forçant le détroit, soit en doublant la maritime, arrivait à Reggio, aurait-elle une baie pour débarquer entre Messine et Catane, de manière à y être à l'abri des vents? Combien l'ennemi a-t-il de bâtiments à Messine? Peuvent-ils être protégés par ses batteries? Si aucune rade n'existait ni aucun autre port entre Messine et Catane, il faudrait avoir recours au moyen d'aller droit à Palerme. Quelles sont les fortifications de cette place? Où mouillerait l'escadre? Serait-elle à l'abri de l'ennemi? Mais pour aller à Palerme il faudrait avoir les trois quarts des troupes dont je joins ici l'état, c'est-à-dire 15,000 hommes. On pourrait embarquer 1,500 cavaliers à pied, avec leurs selles : ils trouveraient des chevaux à Palerme. Mais mon escadre et ce qui partira de Toulon ne pourra embarquer que 11,000 hommes. Aurez-vous, du 10 au

(1) Voir la note B.

15 février, de quoi embarquer à Naples 4,000 hommes d'infanterie et 600 chevaux? Combien aurez-vous de bâtiments, et de quelle grandeur? Si vos trois frégates peuvent naviguer, il faut les armer en flûtes; elles porteront seules, par ce moyen, 1,500 hommes. Vous sentez combien j'ai hâte que vous répondiez à ces questions. Dans tous les cas, je vous recommande beaucoup que les batteries de la rade de Baïa soient en bon état. J'ai vu, sur le plan, trois points principaux ; il faut à chacun de ces points vingt bouches à feu, dont au moins quatre mortiers. Faites tout doucement, et sans extraordinaire, travailler aux batteries et préparer les plates-formes, pour qu'on puisse, dans vingt-quatre heures, y porter les pièces lorsque le mouvement sera démasqué. Je suppose que de Naples à Scylla il n'y a pas de rade passable où mon escadre puisse être à l'abri des vents du nord. Envoyez-moi aussi l'état de votre marine et des lieux où elle se trouve, et tous les détails sur la côte de Sicile. Un officier de marine côtier, qui connaisse très-bien les ports de la côte de cette île, les golfes et les chemins, me serait bien utile. Envoyez-moi un Sicilien, ingénieur de terre et de marine pratique; qu'ils soient ici avant le 10 février. *Secret* et *secret !* »

« Mon frère, je vous ai écrit hier fort au long sur ce que je médite : je suppose que vous m'avez déjà répondu en m'envoyant tous les renseignements convenables. Tout me porte à penser que cela aura lieu avant le 15 février. Il faut que vous ayez des

Nap. à Jos. Paris, 26 janvier 1808.

moyens d'embarquer 3 à 4,000 hommes sur de très-gros bâtiments : alors on pourra aller partout où l'on voudra, parce qu'avec 15,000 hommes on n'aura pas à s'assujettir à s'assurer d'un point. Le principal est que Scylla soit pris. Votre lettre du 15 n'en parle pas, cela m'intrigue beaucoup. Répétez, je vous prie, au général César Berthier qu'il faut qu'il ne mette pas de troupes françaises à Céphalonie ni à Zante, et que tout ce qu'il a de troupes françaises doit être réuni à Corfou et à Sainte-Maure. J'attends avec impatience la nouvelle que le 14^{e}, les détachements du 6^{e} et les Italiens sont arrivés. Du moment que l'on pourra compter sur la réunion de 6,000 hommes à Corfou, il n'y aura plus à craindre que les Anglais viennent y débarquer, puisqu'ils ne pourraient pas le faire avec 12,000 hommes, force qui n'est pas en proportion avec les moyens de l'Angleterre. J'ai écrit à la Porte pour que, le cas arrivant que les Anglais débarquassent à Corfou et fissent le siége de la place, l'armée de Dalmatie pût partir de Cattaro, traverser le territoire d'Ali-Pacha, et arriver devant Corfou. J'ai là 20,000 hommes qui, arrivés à Butrinto, passeraient facilement à Corfou, se joindraient à la garnison, et culbuteraient les assiégeants à la mer. Je compte que si le 14^{e}, le reste du 6^{e} et les Italiens sont arivés à Corfou, on ne laissera pas les Anglais débarquer; mais, si le débarquement s'effectuait, on se défendrait pendant plus de six mois. Il est probable qu'avant que deux mois se soient écoulés depuis le commencement du blocus, l'armée de Dalmatie

sera arrivée à Butrinto. Marmont a envoyé un consul à Beyrouth, et j'ai fait demander à Ali-Pacha (ce que d'ailleurs je lui ai fait ordonner par la Porte) que des Tartares soient placés depuis Butrinto jusqu'à Cattaro, pour la rapidité des communications.

Puisque Mocenigo est à Naples, vous pouvez savoir de lui la quantité de poudre que les Russes ont laissée à Corfou ; il est ridicule qu'on ne fasse pas la remise de ces poudres. Il m'importe beaucoup que vous donniez des ordres et que vous preniez des mesures pour connaître la quantité de vaisseaux de guerre, frégates, etc., que les Anglais ont vis-à-vis Corfou : le rapport doit vous en être fait par Otrante et Brindisi. Je désire que vous vous fassiez informer également du nombre de vaisseaux de guerre qui pourraient trouver refuge à Brindisi, et si les batteries qui doivent protéger cette rade sont en état de défense. Il me tarde bien d'apprendre que Scylla soit pris. »

« Mon frère, je reçois votre lettre du 15 janvier. Il me semble que le projet de décoration avec les trois valets de Sicile est ce qu'il y a de mieux, parce que cela dit quelque chose. Je donnerai le grand ordre de la Couronne de fer au marquis de Gallo, et le grand aigle au prince Colonna, commandant de la garde nationale de Naples, au prince Bisignano et au duc de Cassano. J'accepte avec plaisir votre ordre.

Nap. à Jos. Paris, 26 janvier 1808.

Je suppose que vous avez déjà fait partir votre ambassadeur pour ici, aussi bien que celui que vous

envoyez en Russie. Je vous ai déjà fait connaître qu'on a fort agréé cette nouvelle en Russie. Votre lettre du 15 m'annonce que 500 hommes sont partis pour Corfou avec bon vent ; il me tarde d'apprendre qu'ils sont arrivés. »

Nap. à Jos. Paris, 28 janvier 1808.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 18, avec le rapport du général Donzelot. Ce rapport me fait voir l'incapacité de Berthier, qui aurait dû, à son arrivée, vous envoyer un rapport pareil. Je désire donc que vous envoyiez un de vos aides de camp à Corfou, avec l'ordre au général Donzelot de prendre le gouvernement général des Sept-Iles; vous direz que vous avez le décret qui le nomme; et vous ordonnerez au général Berthier de rester quinze jours avec le général Donzelot, après lesquels il se rendra à Cattaro par terre, visitera cette place, inspectera les chemins, verra toute la Dalmatie, et de là viendra me joindre à Paris. Votre aide de camp sera discret; vous le préviendrez de ce qu'il porte, afin que ses dépêches ne soient remises que si le général Donzelot est à Corfou; car, s'il se trouvait à Sainte-Maure, il faudrait le faire venir d'abord à Corfou; et s'il y avait des empêchements qui s'opposassent à ce qu'il pût quitter Sainte-Maure, il ne faut pas que le général Berthier se doute de l'objet de la mission de votre aide de camp, pour ne point le décourager. Réitérez l'ordre au gouverneur général de retirer les troupes françaises de Zante et de Céphalonie, et de ne les placer qu'à Sainte-Maure et Corfou. Il ne faut pas même laisser de Français à

Parga. Le gouverneur ne laissera à Zante et à Céphalonie que deux officiers français, avec 25 ou 30 Français également à Parga. Ainsi il faut que le 6e, le 14e et les Italiens soient tous réunis à Corfou et à Sainte-Maure. Faites partir sur-le-champ quatre officiers du génie français et deux officiers français d'artillerie, de Naples pour Corfou. Je vois que pour tous vivres il y a, à Corfou, 140 mille quintaux de mauvaise farine; mais le général Donzelot ne dit pas tout, car on m'assure qu'il y avait plusieurs milliers de quintaux de grains. J'attends avec impatience d'apprendre si votre convoi du 8 est arrivé : il me semble qu'il était de 100 milliers de poudre. Si les Russes avaient là des magasins, pourquoi ne les avoir pas pris? Il ne doit pas vous être difficile d'embarquer cinq ou six cents outils, cela occupe peu de place. Un des généraux de brigade qui sont à Corfou prendra le commandement de Sainte-Maure. Faites passer à Corfou dix nouveaux officiers d'artillerie. Quant à l'argent, j'ai ordonné qu'on y envoyât tous les mois 250,000 francs. Depuis trois mois que j'ai donné cet ordre, il a dû y arriver 7 à 800,000 francs : avec cela, on a pu faire tous les travaux et payer les troupes. Je désire que l'aide de camp que vous enverrez vous rapporte un mémoire sur la situation de Corfou au 1er février, bastion par bastion, magasin par magasin. Tout me porte à penser que Corfou sera attaqué au mois de mars ou d'avril. J'ai fait partir d'Ancône et de Venise des corvettes et des bricks; je n'ai pas de nouvelles de leur arrivée. »

Jos. à Nap. Vibonati, 28 janvier 1808.

« Sire, j'ai visité la province du Cilento qui borde la mer depuis Pestum jusqu'à Sapri, qui est un bon mouillage. J'ai ici assez de troupes pour recevoir l'ennemi, s'il voulait tenter quelque débarquement; un corps semblable est dans la Calabre citérieure, pouvant se porter sur le golfe de Sainte-Euphémie. Les Anglais ont capturé une frégate russe dans le port de Palerme, ainsi que tous les bâtiments danois qu'ils y ont trouvés. Le bruit court dans l'île que cinq régiments de l'expédition de Moor retournent en Sicile avec lord Moor, qui en serait nommé gouverneur général. Le roi Ferdinand irait à Londres. Un bâtiment de commerce anglais, qui a échoué près de Cotrone, a confirmé la nouvelle d'une rencontre des Russes et des Anglais dans les mers de Corfou.

Outre les vingt-sept transports partis d'Otrante les 8 et 9, et arrivés heureusement à Corfou, il y était aussi arrivé, le 15, deux gros bâtiments chargés de blé, partis de Tarente le 6 janvier, et sur lesquels il y avait 63 hommes du 6^{e}, et 50 barils de poudre, ainsi que trois *tomboli* de farine d'Ancône. Je n'ai pas de nouvelles directes du gouverneur général, mais Votre Majesté peut compter sur celle-là.

J'ai donné ordre que l'on continue à faire partir des approvisionnements de toute espèce. J'ai mis à la disposition du général Partouneaux des fonds pour hâter toutes les expéditions et ramasser des barques, puisque rien de ce qui va à Corfou ne nous revient.

Votre Majesté doit me dire si elle trouve bon que M. Tascher fasse ici les acquisitions qui se présen-

tent dans ce moment. Comment doit-il se procurer les fonds que Votre Majesté veut lui faire?

Deux bricks anglais viennent de perdre quelques hommes et trois prises génoises, après une longue fusillade qu'ils ont essuyée de la part des gardes civiques de Pisciotta, où j'ai couché hier. L'esprit des habitants de ces contrées s'améliore sensiblement; je voudrais pouvoir récompenser ceux qui se dévouent. J'attends la réponse de Votre Majesté à ma lettre sur l'ordre de Naples. »

« Mon frère, une de mes escadres ne tardera pas à paraître devant Corfou; elle sera assez forte pour chasser les croisières ennemies, et être maîtresse de la mer pendant plusieurs jours. Faites en sorte que ce qui reste du 14e léger, du 26e de ligne, des dépôts italiens, toutes les poudres et munitions de guerre, les officiers d'artillerie et du génie, et généralement tout ce que vous destinez pour Corfou, soient prêts à Brindisi et à Otrante, afin de profiter de la présence de mon escadre pour passer. Mon intention est qu'il y ait à Corfou 4 mille Français et Italiens, 1,000 Corfiotes et Albanais, de sorte qu'avec ces 5 mille hommes l'ennemi ne puisse débarquer dans l'île que fort d'au moins 12 mille hommes; que les forteresses soient approvisionnées pour se défendre pendant plus de six mois de tranchée ouverte, afin que j'aie le temps de les secourir. La Porte m'ayant accordé le passage par l'Albanie, le cas du débarquement arrivant, 20 mille hommes peuvent se trouver dans huit jours à Butrinto. Je

Nap. à Jos. Paris, 30 janvier 1808.

désire que vous réunissiez à Brindisi un bataillon de 5 à 600 Napolitains; il passera à la faveur de l'escadre. Envoyez aussi le complément nécessaire en ouvriers, le détachement d'artillerie, et surtout de la poudre et des vivres. »

Jos. à Nap. Naples, 31 janvier 1808.

« Sire, j'arrive à Naples après une absence de quinze jours. Le palais occupé par M. Salicetti a été renversé par une explosion dont il a failli être la victime, ainsi que sa fille et son gendre. Deux de leurs gens ont péri; eux sont blessés, mais sans danger capital. On est à la recherche des causes et des auteurs de cet événement : l'opinion du pays l'attribue à la reine Caroline; elle se trouvait maltraitée dans le rapport du ministre de la police lors de la dernière conspiration. Tout est, au reste, parfaitement tranquille. Les Anglais viennent de jeter 8 cents brigands dans les îles de Ponza. Toute la côte est garnie de troupes ; l'on se garde contre les attentats inspirés par la Sicile. »

Jos. à Nap. Naples, 2 février 1808.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 24, et je fais partir, une heure après sa réception, le conseiller d'État de Simone, capitaine de vaisseau, en qui j'ai beaucoup de confiance. Il connaît parfaitement tous les ports du royaume; il amène avec lui un officier qui connaît bien l'intérieur de la Sicile : M. de Simone a fait un voyage avec le contre-amiral Ganteaume en Égypte. J'écrirai demain à Votre Majesté une lettre qui lui arrivera probablement plus tôt que la présente. »

« Sire, j'ai reçu la lettre de Votre Majésté du 24 janvier. J'ai fait partir, une heure après sa réception, pour Paris, M. le conseiller d'État de Simone, capitaine de vaisseau, fort pratique de tous les ports du royaume. J'espère que Votre Majesté en sera contente : c'est un homme réservé et modeste ; mais il répondra très-bien à toutes les questions que Votre Majesté lui fera ou lui fera faire. Jos. à Nap. Naples, 3 février 1808.

Je répondrai demain précisément aux autres demandes de Votre Majesté. Je puis lui dire dès aujourd'hui qu'on fait l'impossible pour Scylla : j'espère qu'il sera bientôt en notre pouvoir. Je crois d'ailleurs qu'il serait possible de partir même de Reggio, et qu'une forte batterie établie au *Pezzo* croiserait ses feux avec le Phare, dès que ce point important serait tombé au pouvoir de nos troupes parties de Naples. J'ai donné les ordres nécessaires pour faire les dispositions : 1° on travaille à Baïa ; 2° j'ai tout le biscuit nécessaire ; 3° pas autant de poudre et de cartouches que je voudrais ; mais, d'ici là, les cartouches seront confectionnées ; 4° les régiments français sont bien loin d'avoir leurs compagnies à 150 hommes ; 5° je n'ai ici que deux régiments napolitains, dont un est un régiment municipal de Naples ; 6° j'ai besoin que Votre Majesté m'envoie 2 à 3 millions, que je lui rendrai facilement dans un an. Les constructions maritimes, tout en général est ralenti, faute de numéraire. Le royaume jouit de la plus grande tranquillité.

Il paraît que l'explosion de la maison de Salicetti est l'effet d'une vengeance particulière. »

Jos. à Nap. Naples, 4 février 1808.

« Sire, je réponds à quelques questions de la lettre de Votre Majesté du 24 :

1° Douze vaisseaux et quelques frégates seront à l'abri de la mer et de l'ennemi dans la rade de Baïa : c'est l'avis de Campredon, Dedon, des officiers de marine. On s'occupe à de nouveaux ouvrages. J'ai ordonné un croquis de la baie et des travaux faits et projetés. J'ai envoyé un croquis de cette baie au ministre Decrès, il y a six mois ;

2° La même escadre serait à Tarente à l'abri d'une force supérieure ;

3° Scylla n'est pas encore en mon pouvoir, mais je pense qu'il le sera bientôt ; que d'ailleurs une batterie qu'on établirait au Pezzo croisera ses feux, aussi bien que Scylla avec le Phare. L'artillerie était arrivée à Scylla, et le général Reynier a à sa disposition, pour ce siége, quatre régiments français et des Suisses ; il est soutenu par un corps de 4 mille hommes, sous les ordres du général Saligny.

4° J'ai une frégate, une corvette, un brigantin, cinquante chaloupes canonnières portant du 24, du 18 ou du 22, et du 8 dans la Méditerranée ;

5° Ces bâtiments seront tous armés.

6° J'ai plus de 500 mille rations de biscuit.

7° Dans Reggio et Scylla, les petites barques seulement peuvent être mises à l'abri des forces ennemies dès qu'on y aura établi des batteries, ce que l'on pourra faire avec l'artillerie qui aura servi au siége de Scylla.

8° J'enverrai demain à Votre Majesté l'état de

l'artillerie disponible; je n'ai pas plus de 600 milliers de poudre dans tout le royaume.

9° J'aurai des bâtiments pour embarquer 400 chevaux ;

10° J'aurai assez de gondoles et de bâtiments légers pour le débarquement. »

« Sire, j'adresse à Votre Majesté la réponse aux questions concernant l'artillerie ; elle verra que nous sommes pauvres en artilleurs, en poudre et en mortiers de 12. En se servant de mortiers de 9, nous aurions les 3,000 bombes demandées. On m'annonce 200 canonniers de la haute Italie. » Jos. à Nap. Naples, 5 février 1808.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté le croquis de la baie de Baïa. On s'occupe dans ce moment des nouvelles batteries, qui seront achevées dans dix jours. J'envoie aussi à Votre Majesté une note du général Campredon, sur la pointe du Pezzo, dont j'ai parlé à Votre Majesté dans ma lettre d'hier (1). Jos. à Nap. Naples, 5 février 1808.

On n'envoie pas d'hommes de la haute Italie pour compléter les corps, surtout la cavalerie et l'artillerie. Quelques poudres et quelque argent nous seraient nécessaires pour une meilleure issue de tout ce que veut Votre Majesté.

Je ne néglige rien pour les îles Ioniennes. »

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté un rapport sur les préparatifs du siége de Scylla. Jos. à Nap. Naples, 6 février 1808.

(1) Voir la note C, à la fin du volume.

Depuis l'époque de ce rapport, le reste de l'artillerie doit être arrivé, et personne ne met en doute qu'avec les moyens qu'a le général Reynier, le château ne soit réduit dans le courant du mois. »

Extrait des rapports faits au général commandant en chef le génie relativement aux préparatifs du siége de Scylla, par le colonel DE MONTEMAJOR, *commandant le génie au corps d'armée de Calabre.*

« Le quartier général de M. le général Reynier ayant été porté le 26 décembre à Palma, il fit reconnaître le lendemain au colonel Montemajor, commandant le génie, la route qu'il s'agissait de perfectionner pour le transport de l'artillerie.

Cette route fut tracée pendant les jours suivants, et on mit de suite la main à son exécution.

Le 31, le colonel Montemajor se porta à Seminara pour y établir, d'après les ordres de M. le général Reynier, un dépôt d'outils, ainsi qu'un magasin à poudre, un hôpital, et une caserne. La disposition donnée à ces trois établissements est telle, que de la caserne on peut défendre les deux autres.

Le 1er janvier, l'armée se porta sur la plaine de la Mélia, dont les brigands avaient défendu tous les abords par des abatis et des murs en pierre sèche. Les sapeurs de la 7^{e} compagnie ayant en peu de temps renversé ces obstacles, les brigands, poussés par les troupes françaises, rentrèrent dans Scylla, et M. le général Reynier s'avança pour reconnaître la place, suivi de son état-major.

Le lendemain, il ordonna la construction d'une route pour l'artillerie, depuis la plaine d'Aspremonte jusqu'à celle de la Mélia. On s'occupa de suite de son tracé et de son exécution. On travailla également à construire deux routes pour défendre l'entrée de la plaine de la Mélia, où devait être placé le grand parc d'artillerie. Tous ces travaux furent poussés avec activité pendant les jours suivants, malgré la neige et la pluie, qui fut très-forte.

Le 10, on commença à faire des gabions et des saucissons; et le jour suivant, on se mit à construire un four pour 250 rations.

Le 17, on traça la route de la plaine de la Mélia au village de Campo, et on y mit de suite des ouvriers. Les mineurs furent occupés à couper une portion de rocher qui se trouve à deux milles de Campo.

Le 19, date des dernières lettres du commandant du génie, la route d'Aspremonte aux hauteurs de la Mélia était achevée, malgré un temps affreux; et il était déjà arrivé, dans ce dernier endroit, deux pièces de 24, une de 16, quatre de 12, quatre de 4, deux mortiers et deux obusiers. On s'était approvisionné de grandes fascines, afin de les employer dans les endroits où la pluie continuelle avait rendu le terrain de la route trop fangeux pour supporter le passage de l'artillerie.

On devait, dès que ce passage serait effectué, porter tous les moyens disponibles sur les travaux de la route de la Mélia à Campo, que M. le général Reynier avait ordonné de prolonger vers la Fiumara.»

Nap. à Jos. Paris, 7 février 1808.

« Mon frère, je vous ai écrit le 24 janvier sur l'opération de la Sicile, et je suppose que vous avez fait les dispositions nécessaires. Voici la nouvelle que je reçois ce soir : L'amiral Ganteaume me mande en date du 23 février, de la rade de Toulon, que mon escadre de Rochefort a été signalée sur Villefranche le 3, à dix heures du matin; qu'en conséquence, il donnait ordre de défourcher pour marcher à sa rencontre, et qu'il se porterait probablement sur Corfou pour donner chasse à la croisière anglaise, favoriser le passage de tous les bâtiments de Brindisi et d'Otrante sur Corfou, et tâcher de prendre quelques vaisseaux à l'ennemi. Vous sentez combien il est important que vous gardiez le *plus profond secret*, et que cependant vous expédiiez sans délai deux officiers sûrs et intelligents, l'un sur Otrante et Brindisi, et l'autre sur Tarente. Celui que vous enverrez à Otrante et à Brindisi doit faire en sorte que tous les convois qui se trouvent dans ces ports soient prêts à mettre à la voile, afin que Corfou soit abondamment ravitaillé. *Corfou est tellement important pour moi, que sa perte porterait un coup funeste à mes projets; l'Adriatique serait fermée, et votre royaume aurait sur son flanc gauche un port où l'ennemi recruterait des Albanais et d'autres troupes pour attaquer. D'un autre côté, il se trouverait avoir une grande influence dans l'Albanie.* Je compte donc sur votre zèle pour que rien ne soit oublié, et pour profiter de cette circonstance unique pour mettre Corfou à l'abri de tout événement. Tout ce qui appartient au 6^{e} de ligne, au 14^{e} léger, au 5^{e} de ligne

italien, un bataillon napolitain, un autre bataillon italien, doivent y passer, et renforcer la garnison de Corfou. Je n'ai point d'état de situation de ce qui se trouve à Otrante et à Brindisi; de sorte que j'ignore quelle sera la force de la garnison de Corfou, lorsque ces renforts y seront arrivés. Mais mon intention est que, sans délai, vous fassiez embarquer un autre bataillon français le plus à portée, afin qu'il y ait dans la seule île de Corfou 6 mille hommes, Français, Italiens ou Napolitains, sans y comprendre les Albanais et les Corfiotes, ce qui en portera le nombre à 7,500 hommes. Alors les Anglais ne pourront point y descendre, et je serai maître pour jamais de cette île. Faites-y passer toute la poudre, les outils de pionniers, les affûts, dont vous pourrez disposer, et envoyez-y tout l'argent que vous avez au trésor de Naples, à raison de 250 mille francs par mois. Faites même l'avance de ces 250 mille francs pour février et mars. Ainsi vous profiterez de cette circonstance pour y envoyer au moins 1 million. Bondez-la de blé, de farine et autres objets. Je vous tiendrai compte de tout l'argent que vous y aurez envoyé extraordinairement. Faites-y passer aussi quelques officiers du génie et d'artillerie d'extraordinaire. Corfou ainsi assuré, vous enverrez un homme très-discret auprès de l'amiral Ganteaume, pour lui faire connaître si vos intentions sont qu'il se présente devant Reggio. Écrivez-lui de se présenter devant Catane et Reggio, pour protéger le débarquement de 7 à 8 mille hommes qui occuperaient le Phare, y placeraient une batterie, et s'empare-

raient des faubourgs de Messine. Dès ce moment, la conquête de la Sicile serait assurée, puisque vous dirigeriez votre monde sur Reggio pour renforcer jusqu'à 15 mille hommes l'expédition qui partirait de ce point. Ce plan est calculé sur le principe que vous êtes maître de Scylla, le point le plus important du monde. Si vous n'êtes pas maître de Scylla, tout devient impossible, et la Sicile aura été perdue par votre faute.

Je vous envoie une note sur mon armée navale, et les moyens de transports qu'elle a avec elle. Vous n'aurez pas manqué d'en préparer de votre côté, et votre lettre, que j'attends demain, me fera connaître sur quoi je puis compter. Il ne faut point discontinuer d'aucune manière vos préparatifs d'embarquement devant Naples, car il serait possible que l'amiral Ganteaume se portât devant Naples s'il est contrarié dans son mouvement d'ailleurs, et marchât sur le cap Mortadelle pour s'emparer du Phare. D'ailleurs, j'attends une autre escadre dans la Méditerranée, et il est bon que vos moyens maritimes soient prêts à tout événement. Ce maudit rocher de Scylla me contrarie dans toutes mes conceptions; je vous avais cependant fait sentir que de là tout dépendait. Il serait possible que mon escadre fût obligée de se réfugier dans votre port de Tarente. Faites placer quelques pièces de canon dans l'île, et que tout soit prêt pour protéger mon escadre. En résumé, le 3 février, à trois heures après-midi, l'amiral Ganteaume n'était pas parti de Toulon, et n'avait pas pris le parti définitif de se rendre devant

Corfou ou Naples. S'il était contrarié par les événements ordinaires à la mer, qu'il eût le temps de recevoir mes ordres, et que j'eusse votre réponse à ma lettre du 24 janvier, il n'y a nul doute que je lui ordonnerais de se rendre devant Naples. Mais Scylla est-il pris? Il est probable que l'amiral Ganteaume sera parti pour Corfou, et qu'il y sera arrivé ou sur le point d'y arriver, lorsque vous recevrez cette lettre : alors vous devez faire en sorte de compléter la garnison de Corfou à 6 mille hommes, Français et Italiens, et de la pourvoir abondamment de tout. Vous devez presser le siége de Scylla, et faire dire à l'amiral Ganteaume, si cela vous paraît convenable, de venir devant Catane et Reggio, de débarquer 7 à 8 mille hommes pour occuper le Phare, et alors faire votre mouvement entier sur ce point. Enfin vous devez continuer l'armement maritime à Naples, pour pouvoir débarquer la plus grande quantité de monde possible en Sicile. Dans les circonstances actuelles de l'Europe, vous ne pouvez pas manquer de troupes, et je vous en enverrai autant que vous voudrez. Quand vous apprendrez que Ganteaume est à Corfou, accélérez le mouvement intermédiaire des troupes que vous avez entre Reggio et Naples, sur Reggio, puisque c'est de Reggio qu'aura lieu tout le mouvement, tout en continuant les préparatifs maritimes à Naples. Jusqu'à ce que vous ayez reçu des nouvelles de Ganteaume, vous devez agir de manière à être toujours prêt à Naples à embarquer à son bord vos troupes, en marchant droit à Mortadelle, toujours dans le but de s'emparer du Phare.

Enfin vous devez garder le plus grand secret sur tout ceci, car l'espionnage peut aller vite de Naples en Sicile, et une indiscrétion vous exposerait aux plus grands malheurs. Salicetti, un officier de marine et vous, devez être seuls dans le secret; et même l'officier que vous enverrez à Otrante et Brindisi ne doit rien savoir : vous lui remettrez une lettre cachetée, qu'il ne devra ouvrir que lorsqu'il apprendra quelque chose d'extraordinaire à Otrante. Je n'ai pas besoin de vous recommander de tenir les batteries de Tarente et de Baïa en bon état, pour protéger mes escadres. Vous sentez que je vous écrirai tous les jours.

Lorsque vous saurez que Ganteaume est arrivé devant Corfou, expédiez un courrier au vice-roi et au général Lemarois, pour accélérer le départ de tout ce qu'il y aurait à Venise et à Ancône destiné pour ce point. »

Jos. à Nap. Naples, 7 février 1808.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté l'extrait d'un rapport du général Reynier. Votre Majesté trouvera juste de donner la Légion d'honneur aux commandants des grenadiers et voltigeurs du 62^{e} et voltigeurs du 1er, et à l'adjoint Livron.

Le 9^{e} régiment de chasseurs a rendu les plus grands services en Calabre. Si Votre Majesté veut accorder deux ou trois décorations à ce régiment, elles seront bien employées.

J'envoie à Votre Majesté un rapport de Sicile. Suivant les dispositions de Votre Majesté du 28 janvier, j'ai fait partir un de mes aides de camp pour

Corfou, avec les ordres pour les généraux Berthier et Donzelot. »

Extrait d'un rapport du général Reynier à Joseph.

« Le 30 janvier, quatre chaloupes canonnières et deux bâtiments de transport armés ont été attaqués à Pentimille par une compagnie de voltigeurs du 1er régiment et quelques grenadiers du 62e. Les grenadiers se sont jetés à l'eau, ont abordé les chaloupes canonnières, les ont forcées à se rendre, et les ont amenées à la côte. Les prisonniers ont été conduits à Monteleone par ordre du général Reynier.

Plusieurs bâtiments de guerre anglais étaient partis de Messine pour observer ce qui se passait. Un brick anglais, armé de 22 pièces de canon, s'étant beaucoup approché de Pentimille, a été jeté à la côte, et, après une défense de deux heures, est tombé en notre pouvoir.

Six cents hommes, moitié brigands, moitié Anglais, ont débarqué dans la nuit du 26 au 27 à Canatello et Villa San-Giovanni, et ont marché pour attaquer à la pointe du jour Campo, qui était défendu par une compagnie de voltigeurs du 62e et 20 chasseurs du 9e, commandés par l'adjoint à l'état-major Livron. L'ennemi a été mis en déroute et poursuivi jusqu'à la mer : partie a été noyée en cherchant à gagner ses barques, le reste a été fait prisonnier. »

Jos. à Nap. Naples, 7 février 1808.

« Sire, j'adresse à Votre Majesté un état exact des troupes en état de marcher.

Gaëte et les îles de Naples exigent un régiment,

le 29e; Tarente et Brindisi, un régiment, le 101e; les Abruzzes, un régiment, le 10e.

Naples a un régiment napolitain pour sa police intérieure; les Corses tiennent toute la Basilicate et la province d'Avelino ; sans eux, point d'impôts.

Les forts de Naples exigent 1,000 à 1,500 Français. Six cents hommes de ma garde sont en Calabre; il en reste 2,200 à Naples. »

Jos. à Nap. Naples, 7 février 1808.

« Sire, le général Reynier est entré à Reggio le 31; il assiégeait le château, où il y avait 800 hommes qui ne peuvent pas se défendre huit jours. Par un fort heureux hasard, les canonnières ennemies, qui ont été prises par les voltigeurs et grenadiers des 1er et 62e, ont fourni de bonnes pièces de 24. Le capitaine du brick anglais est prisonnier avec une centaine d'hommes.

J'envoie à Votre Majesté :

N° 1. Les renseignements qu'elle peut désirer sur les routes intérieures de la Sicile : l'artillerie peut aller de Melazzo au Phare et à Messine ;

N° 2. Les conscrits qui nous manquent pour l'exécution du décret de Votre Majesté ;

N° 3. Les troupes dont je pourrais disposer sans nuire essentiellement à la sûreté des places de Naples, Gaëte, les îles, les forts, Tarente et Brindisi. Votre Majesté voit que ces deux corps réunis passeraient 18 mille hommes. »

Nap. à Jos. Paris, 8 février 1808.

« Mon frère, je vous ai écrit hier; il est midi, et je n'ai pas reçu le courrier que j'attends aujourd'hui de Toulon pour savoir ce qu'a fait mon esca-

dre dans la journée du 4. Je vous recommande de faire passer beaucoup d'argent à Corfou. La Porte doit avoir donné des ordres pour que Butrinto me soit remis. Lorsque ce poste important sera en mon pouvoir, j'ai ordonné qu'on y réunît 2 mille Albanais.

Vous devez considérer Corfou comme plus important que la Sicile. La Sicile est une question terminée et connue, au lieu que Corfou est une question tout à fait inconnue. Dans les dernières négociations, l'Angleterre ne faisait pas de difficulté de me céder la Sicile. Profitez de cette occasion pour faire passer à Corfou plutôt mille hommes de plus que de moins, une compagnie d'artillerie de plus qu'une de moins. Souvenez-vous bien de ce mot : *Dans la situation actuelle de l'Europe, le plus grand malheur qui puisse m'arriver est la perte de Corfou.* Je compte sur votre bon esprit pour m'assurer cette importante conquête à jamais. Faites-vous rendre compte de tout. Envoyez-y des officiers d'état-major, d'artillerie, du génie, plutôt de plus que de moins. Recommandez au gouverneur d'augmenter la levée des Albanais, et de la porter, au lieu de 3 mille, à 6 mille. Je voudrais avoir 2 à 3 mille Albanais sur chacun des points de Parga, Sainte-Maure et Butrinto, sous les ordres d'un général français.

Il est deux heures après-midi; je reçois votre lettre du 28 janvier. Comment arrive-t-il que vos lettres mettent onze jours à venir de Naples? Elles devraient arriver en huit jours. Il me semble que le service de mes estafettes se désorganise; j'en ai té-

moigné mon mécontentement à Lavalette. Voyez de votre côté d'où cela peut provenir.

9 février, 6 h. du soir. Il ne m'est pas arrivé de courrier aujourd'hui ni hier de Toulon; je ne sais donc rien de nouveau; je ne puis que m'en référer à la lettre que je vous ai écrite le 7. Des lettres de Rome disent que l'on a miné la maison de Salicetti; que ses enfants ont été tués, et lui légèrement blessé. Quelle horreur! J'attends avec impatience les détails.

J'ai chassé aujourd'hui à Mortefontaine, depuis une heure jusqu'à quatre heures; j'ai tué 20 lièvres. La maison m'a paru encore plus laide et moins habitable qu'il y a quatre ans. »

Jos. à Nap. Naples, 8 février 1808. « Sire, je reçois la nouvelle de la prise du château de Reggio; on a fait 800 prisonniers J'envoie à Votre Majesté le rapport et la capitulation (1). J'ai été étonné, et je n'ai pas dissimulé au général Reynier qu'il avait eu tort de ne point recevoir ce château *pour moi, comme roi de Naples, et en mon nom comme général en chef de l'armée.* C'est la seconde fois que ce général me manque de la sorte; et cependant il n'ignore pas que j'ai été dans cette ville de Reggio, et que j'ai visité ce château; que j'ai reçu personnellement le serment de ses habitants, après avoir été reconnu roi de Naples par Votre Majesté. Je n'ai perdu cette ville que par suite de l'affaire de Sainte-Euphémie; elle devait être rendue au roi de Naples. Le général Reynier ne me reconnaît pas par sa capitulation : comment les habitants de

(1) Voir la note D.

la Calabre et de la Sicile me reconnaîtraient-ils ? Si je ne craignais pas de déplaire à Votre Majesté, j'aurais renvoyé le général Reynier en France, et je l'aurais remplacé par un homme qui le vaudrait bien, ou Maurice Mathieu, ou Salligny ; mais j'attendrai la réponse à cette lettre pour prendre un parti. Si Votre Majesté ne me le défend pas, j'ôterai au général Reynier le commandement des Calabres, où dans le fait il est fort usé. J'aurais mieux aimé que ce mauvais château de Reggio fût resté entre les mains des brigands, que d'avoir consenti à la condition qu'ils ont imposée au général Reynier de ne point me reconnaître. Sa timidité naturelle s'est trouvée d'accord avec sa passion, qui le porterait assez à ne rien reconnaître de ce qui porte le nom de Votre Majesté. Si j'éprouve quelque regret à renoncer à acquérir par moi-même le royaume de Sicile, le choix que Votre Majesté fait du maréchal Jourdan est seul propre à me faire supporter cette privation. J'en remercie Votre Majesté, et je dois lui avouer qu'il me convient beaucoup, et que ceux que Votre Majesté m'avait proposés à Venise me convenaient moins que personne autre. Votre Majesté a trop de pénétration pour ne pas concevoir les justes raisons que j'ai pour cela, et qui, à tout autre homme qui connaîtrait moins le jeu des passions intérieures des familles, paraîtraient inconcevables.

Le maréchal Jourdan donne une de ses filles à M. Ferry Pisani ; une autre au prince de Luperano, neveu du duc de Monteleone, très-riche et très-aimable jeune homme. Ces deux mariages sont de

bon choix. Il est parfait en tout pour moi, beaucoup plus que le moindre général de l'armée; c'est l'homme qu'il me faut pour commander en Sicile comme gouverneur général; tout autre ne le vaudrait pas, et je ne pourrais pas supporter les prétentions des femmes qui s'égaleraient à la mienne. Jourdan est bon et conciliant; il n'a pas de prévention nationale, il est aimé et estimé par tout le monde.

Les ducs de Monteleone et de Mondragone vont partir pour Paris.

Votre Majesté remarquera que le général Cavaignac, mon écuyer, a dissimulé ce titre. Comment peut-il croire que je puisse supporter de pareils manquements (1)?

Jos. à Nap. Naples, 8 février 1808.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 30. J'ai déjà expédié tous les ordres pour la Pouille; tout sera prêt pour l'embarquement.

J'envoie 250 mille francs en or aujourd'hui; j'ai envoyé 100 milliers de poudre déjà arrivés. Je ne suis pas riche dans ces deux articles.

Je n'ai pas un nouveau bataillon à envoyer, si je dois exécuter les dispositions prescrites par les ordres de Votre Majesté, du 28. Je n'ai que deux régiments de ligne napolitains; ils sont en France et à Mantoue;

Deux régiments légers : l'un est à Rome, l'autre sert à la police de la ville de Naples;

(1) Le général Cavaignac n'avait aucune raison pour dissimuler ce titre d'écuyer du roi Joseph : il est donc probable que c'est l'effet d'une pure omission, ainsi que nous l'avons fait remarquer dans le texte de ce livre IX.

Deux de chasseurs : l'un est à Perpignan, et l'autre à Rome.

Si j'avais plus de moyens pécuniaires, je pourrais lever un nouveau corps ; mais je n'ai pas un sou de trop, et les soldats qu'on lève et qu'on ne paye pas deviennent brigands ou passent à l'ennemi, qui les paye. Votre Majesté doit concevoir qu'avec tant d'expéditions de tous genres, de mer, de terre, à Reggio, à Corfou, à Rome; des armements maritimes, les moyens ordinaires ne me suffisent pas, et mon emprunt même de Hollande y est englouti. Je fais construire deux 74, deux frégates, des forts, des batteries partout, sans quoi le commerce est pillé partout par l'ennemi : je ne puis pas faire l'impossible. Si Votre Majesté pouvait me faire avancer 2 à 3 millions (j'en dois six d'arriérés à l'armée de terre et de mer), le service irait mieux ; je les rendrais après la conquête de la Sicile, et ils auraient bien fructifié. »

« Sire, les travaux du curage des ports de Naples et de Castellamare sont assez avancés pour permettre à cinq vaisseaux de ligne, dont un de 80, d'y entrer, et d'y être à l'abri des feux de l'ennemi; trois à Castellamare; deux à Naples, autant de frégates. Baïa peut contenir vingt vaisseaux ; l'armement entier sera terminé dans huit jours. Jos. à Nap. Naples, 9 février 1808.

Cinq vaisseaux anglais sont partis de Palerme; ils ont été vus d'Ischia, se dirigeant vers Toulon. Le 7, l'on disait à Palerme qu'une expédition se préparait à Toulon contre Tunis. »

Nap. à Jos. Paris, 10 février 1808.

« Mon frère, vous trouverez ci-joint une note des convois qui ont été expédiés de Venise pour Corfou. Vous y remarquerez que ces expéditions sont importantes, tant en munitions de guerre qu'en munitions de bouche. Faites-moi connaître ce qui est arrivé. »

Nap. à Jos. Paris, 11 février 1808.

« Mon frère, l'amiral Ganteaume me mande, en date du 4 février, qu'il est prêt à mettre à la voile; qu'il compte mettre à la voile le 8 février; que le contre-amiral Allemand, commandant l'escadre venant de l'Océan, a mouillé au golfe de Juan le 3, et qu'il lui a sur-le-champ envoyé l'ordre de venir le joindre. Le contre-amiral Allemand a été fort heureux : il a passé le détroit dans la nuit du 26 janvier, sans être aperçu des Anglais ; il a fait en route plusieurs prises, qu'il a brûlées. J'attends avec impatience la réponse à la lettre que je vous ai écrite le 24 janvier. Voilà aujourd'hui dix-huit jours; j'espère la recevoir ce soir. Si Ganteaume va d'abord sur Corfou, j'ai fort à cœur que vous essayiez l'expédition de Sicile. Il me tarde bien d'apprendre que Scylla est pris. L'horrible événement arrivé à Salicetti me paraît être le résultat d'une trop grande condescendance.

Depuis quand laisse-t-on en liberté dans la capitale des hommes qui ont conspiré et auxquels on a fait grâce de la vie, des criminels qui ont conspiré contre la sûreté de l'État ? On ne doit pas leur faire grâce de la vie ; mais enfin, quand on la leur fait, on les éloigne de soixante lieues de la capitale, et on les

enferme dans un château fort. Toute autre manière de se conduire est folie et imprudence. »

« Mon frère, l'administration du royaume de Naples va bien mal. Mes troupes ne sont pas soldées, et la solde s'arrière tous les jours. Rœderer fait de beaux projets, ruine le pays, et ne verse pas d'argent dans votre trésor. C'est l'opinion de tous les Français qui viennent de Naples. Rœderer est probe, a de bonnes intentions; mais il n'a pas d'expérience. Le grand art est de ne faire chaque année que ce qu'on doit faire, et Rœderer fait en un an ce qui doit être fait en dix. Le sujet de cette seule observation doit vous ruiner et mécontenter vos peuples. » Nap. à Jos. Paris, 11 février 1808.

« Sire, je reçois à l'instant un courrier de l'amiral Ganteaume, qui me mande qu'il appareillait de Toulon le 6, avec 10 vaisseaux et 2 frégates. Je renouvelle les ordres aux commandants de la Pouille, pour que les convois de Brindisi et d'Otrante soient en état de partir au premier avis. Jos. à Nap. Naples, 11 février 1808.

Tarente, Brindisi et Baïa, Naples et Castellamare, sont en état de protéger, par les feux de terre, les bâtiments qui se retireraient dans ces divers mouillages. Je ne néglige rien pour que les dispositions qui me sont prescrites par la lettre de Votre Majesté du 28 janvier puissent être exécutées le mieux possible, le cas échéant. »

« Mon frère, je reçois votre lettre du 3 février. Je vois avec une grande peine que Scylla n'est pas encore en votre pouvoir. J'attends avec impatience Nap. à Jos. Paris, 12 février 1808.

la lettre que vous m'annoncez pour demain. Vous auriez bien pu me dire aujourd'hui la quantité de bâtiments que vous avez, car je n'ai pas de nouvelle que mon escadre de Toulon soit partie, et j'aurais pu lui ordonner de commencer par se rendre à Baïa. Toutefois, à l'heure qu'il est, vous saurez le parti qu'a pris l'amiral Ganteaume. Si vous êtes prêt à faire l'expédition à Reggio, mon escadre de Corfou pourra venir pour partager l'opération ; mais la possession de Scylla est bien importante. Une escadre se hasarderait difficilement à passer le détroit, si Scylla était armé d'une bonne batterie. Le capitaine de Simone n'est pas encore arrivé. Je suppose que vous ne lui avez rien dit, et que vous n'avez parlé à qui que ce soit? »

Jos. à Nap. Naples, 13 février 1808.

« Sire, j'adresse à Votre Majesté copie du rapport d'un agent que j'ai à Civita-Vecchia. Je suis dans l'attente des événements qui peuvent avoir suivi le départ de l'escadre de Toulon. Je me tiens prêt dans toutes les hypothèses. Comme, dans toutes les hypothèses, il me faut beaucoup d'argent, que les droits de douane ont beaucoup diminué depuis les derniers décrets sur le commerce, dont la nécessité est sentie, mais dont il faut cependant chercher à réparer le dommage qu'ils font au commerce et aux rentrées des droits indirects, voici la proposition que je soumets à Votre Majesté : si elle peut l'accueillir elle me mettra dans le cas de faire beaucoup de choses indispensables au bon service et à la prospérité de la cause du commerce. Le roi d'Espagne doit a

duc de Monteleone 2 millions; ce dernier a en outre 2 millions au Mexique. Je vends à M. de Monteleone des biens-fonds pour 4 millions. Votre Majesté peut-elle les compter à l'Espagne pour les besoins de l'armée française, et puis m'en faire compter la valeur à Naples le plus tôt qu'elle pourra et comme elle voudra, à raison de 500 mille francs par mois? J'ai de grands besoins aujourd'hui, et je recueillerai dans trois mois les fruits de ce que j'aurai pu dépenser actuellement. Si Votre Majesté pouvait me faire donner sur-le-champ cette somme, elle avancerait bien les affaires. »

« Sire, je prie Votre Majesté, dans le cas où les 18 mille hommes partiraient d'ici, de ne pas m'envoyer beaucoup d'officiers supérieurs, et surtout de généraux; je cherche à mettre de l'économie partout. Je ne sais pas être vilain; je ne puis donc en payer qu'un très-petit nombre. Le cas échéant, si Votre Majesté m'autorise à appeler ici 6 mille hommes des États de Rome, Votre Majesté jugera qu'un général de division et deux de brigade suffiront. Jos. à Nap. Naples, 13 février 1808.

Salicetti n'est pas encore remis de l'événement dont j'ai entretenu Votre Majesté il y a quinze jours; il l'a beaucoup frappé. Le royaume, et surtout la ville, sont parfaitement tranquilles. Il est à remarquer que, s'il arrive des rixes entre les Napolitains ou entre les Français, je n'ai pas de rapports de voies de fait, d'assassinats, de disputes graves entre un Français et un Napolitain.

Votre Majesté m'a répondu sur un article fort im-

portant de ma lettre, sur l'ordre que je voulais établir; mais elle ne m'a pas fait connaître quel est le nombre de décorations qu'elle trouve bon que je donne aux Français qui servent dans l'armée de Naples. Je voudrais que Votre Majesté voulût bien fixer un maximum pour les petites et les grandes. Si Votre Majesté approuve la proposition que je lui ai faite par ma lettre du 15 janvier, il faudrait qu'elle voulût bien me le mander.

Les ambassadeurs près de Votre Majesté et la Russie vont partir incessamment.

M. Villeneuve, ancien chevalier de Saint-Louis et lieutenant-colonel dans le génie, a été placé par Votre Majesté, il y a six ans, administrateur des postes; il a épousé une sœur de ma femme. Je désire que Votre Majesté veuille faire quelque chose pour lui; c'est un brave homme. Parti avec le général Desaix pour l'Égypte, il tomba malade à Civita-Vecchia, et fut obligé de retourner en France; il ambitionne beaucoup la Légion d'honneur. Je le recommande aux bontés de Votre Majesté. »

Nap. à Jos. Paris, 15 février 1808.

« Mon frère, je vous envoie la déposition d'un capitaine américain parti de Palerme le 6 janvier. Il en résulterait qu'il n'y a en Sicile aucune force anglaise. Cela étant, tout porte à penser que l'expédition qu'on médite réussira facilement. Dans vos dernières lettres, vous ne me parlez point de cet objet important. »

Nap. à Jos. Paris, 15 février 1808.

« Mon frère, mon escadre est partie de Toulon *le 10 février, à dix heures du matin*, sous les ordres

de l'amiral Ganteaume, forte de deux vaisseaux à trois ponts, de 8 vaisseaux de 80 et de 74, de plusieurs frégates et bricks, et de 3 grosses flûtes chargées d'artillerie et de munitions de guerre pour Corfou. Le 10, à six heures du soir, elle était hors de vue, filait vent arrière; et il est probable que le même coup de vent l'aura menée au delà du cap Bon. Je vous ai écrit le 7 février, c'est aujourd'hui le 15; ainsi vous aurez probablement reçu ma lettre au moment où je parle. Je vous disais que Ganteaume irait sans doute à Corfou, c'est effectivement ce qu'il a fait. Je vous recommande les dispositions contenues dans cette lettre du 7, pour que ce qui se trouve à Brindisi, Otrante, destiné pour Corfou, arrive dans cette place. Envoyez-y aussi tout l'argent que vous pourrez; n'épargnez rien, et qu'il y ait 6 mille hommes, Français, Italiens et Napolitains, dans la seule île de Corfou. Je vous ai écrit par cette même lettre sur l'expédition de Sicile. De Reggio à Corfou, il n'y a qu'un pas; et si les Anglais n'ont pas plus de 4 ou 5 mille hommes en Sicile, comme on l'assure, l'expédition de Reggio, pour s'emparer sur-le-champ du Phare, peut être facilement entreprise, et, par suite, vous deviendrez maître de la Sicile. Le ministre de la marine a dû vous écrire depuis, et vous envoyer même un officier. J'attends avec impatience de vos nouvelles, et je compte sur votre activité dans cette circonstance importante. Je compte que l'expédition de Reggio réussira; mais enfin préparez toujours vos moyens à Naples. J'attends d'autres escadres. »

Jos. à Nap. Naples, 16 février 1808.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 7. Je suis prêt ici, en Pouille et en Calabre. J'ai tout lieu de croire que nous tenons aujourd'hui Scylla; je n'ai rien négligé pour cela.

J'envoie à Corfou 500 mille francs en or, c'est tout ce qu'il m'a été possible de trouver ici. Deux mille hommes sont embarqués à Brindisi et à Otrante; des vivres pour 10 mille hommes pendant six mois, quelques poudres, 25 chevaux, 50 chasseurs avec leurs selles. J'ai des officiers en Pouille, pour être prévenu de ce qui se passera dans les mers. Brindisi, Baïa, Tarente, sont fortifiés. Il y aura à Corfou plus de 6 mille hommes, Français ou Italiens. Je me tiens prêt dans toutes les hypothèses.

Les Anglais n'ont aucune batterie à Scylla du côté de la mer. Ce rocher est à deux cents toises au-dessus du niveau des eaux; il ne peut pas inquiéter les bâtiments qui passeront le détroit. Il n'en est pas ainsi du Phare. J'ai ordonné une batterie formidable au Pezzo presque à fleur d'eau; il est difficile sans un grand travail d'en établir à Scylla, dont le rocher est à pic sur la mer. Votre Majesté sait mieux que moi que, de cette élévation, l'artillerie n'est pas très-nuisible. J'espère, au reste, avoir bientôt à annoncer à Votre Majesté que l'ennemi n'occupe plus ce rocher.

Pour faire face à tous ces besoins, j'ai employé toutes mes dernières ressources; j'envoie à Corfou la valeur de ce que Votre Majesté envoie pour février et mars. Je désire qu'elle me le fasse remplacer le plus tôt possible. Votre Majesté ne doit pas être in-

quiète *du secret*. Salicetti est toujours malade depuis son accident; je ne l'ai pas vu. Tout est prévu; Votre Majesté peut être tranquille pour toutes les dispositions qu'elle m'a prescrites. J'envoie un état portant la garnison de Corfou à 12,834 hommes. »

Nap. à Jos. Paris, 17 février 1808.

« Mon frère, je suis indigné comme vous de la capitulation du général Reynier. C'est pour une circonstance pareille que j'ai mis de côté le maréchal Brune. Je ne suis pas moins mécontent des clauses de la capitulation. Pourquoi laisser retourner les Siciliens en Sicile? Pourquoi ces communications et ces parlementages? Vous ne devez pas les souffrir; mais dans le moment actuel, où mes escadres sont en mouvement, et qu'on peut d'un moment à l'autre passer en Sicile, mon opinion est qu'il faut attendre. Quant à Cavaignac, je ne puis supposer que ce soit autre chose qu'un oubli; ce serait trop bête de sa part. Je vous ai fait connaître que mon escadre était partie le 10 février; il ne serait pas impossible que le 20 elle fût arrivée à Corfou, et que le 25 ou le 30 l'amiral Ganteaume pût paraître devant Reggio, débarquer mes troupes entre Catane et Messine, s'emparer de Messine et même de Catane, bloquer les forts, et enlever le Phare. Cette opération pourrait être faite d'autant mieux, que l'amiral Ganteaume menacerait par là Syracuse, ce qui intriguerait beaucoup les Anglais. Du moment que vous serez instruit de ses projets, vous ferez appuyer le général Salligny sur Reynier, ce qui mettra à la disposition de celui-ci un corps de 12,000 hommes;

et alors vous mettriez sur-le-champ en mouvement un autre corps de 4 à 5,000 hommes, pour occuper Reggio et Scylla. Les prisonniers anglais faits à Reggio devraient vous donner des renseignements sur les troupes qui sont en Sicile, surtout sur les troupes anglaises. Vous n'en dites rien dans votre lettre. Y en a-t-il beaucoup à Messine? Toutes les nouvelles sont que les coups de vent qui ont régné dans vos mers depuis le commencement du mois ont dispersé l'expédition anglaise, et rien ne porte à penser que les troupes aient été remplacées en Sicile. Je sais même que l'on critique à Londres sur le peu de troupes qu'il y a dans cette île importante. »

Jos. à Nap. Naples, 17 février 1808.

« Sire, je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Majesté. Je reçois aujourd'hui du général Reynier la lettre ci-jointe; elle a déjà dix jours de date. Je dois croire que Scylla est rendu à cette heure.

Votre Majesté ne doit plus m'envoyer de régiments étrangers. J'en ai beaucoup ici, et ils sont loin de valoir les Français; il y a beaucoup de désertions avec les brigands, et même à l'ennemi. Il est urgent que Votre Majesté donne un bon colonel au régiment de la Tour d'Auvergne. »

Le général Reynier à Joseph. Au camp de Scylla, 7 février 1808.

« Sire, les travaux de la route pour descendre l'artillerie à Scylla sont presque achevés; on commence à descendre les pièces et les munitions, mais les premières batteries ne pourront être achevées

et armées qu'après-demain. Les Anglais et les brigands sont renfermés dans le château et la ville, dont ils ont crénelé les premières maisons et retranché toutes les rues. Je ferai reconnaître cette nuit s'il sera possible de s'emparer de la ville sans le secours de l'artillerie, ce qui accélérerait mes opérations et diminuerait la durée du siége. Les Anglais défendent ce fort et la ville par amour-propre national; ils en feront durer le siége aussi longtemps qu'il leur sera possible, et emploieront tous les moyens pour lui donner du secours. Ils l'ont annoncé dans toutes les occasions qu'on a eu de parlementer avec eux pour les blessés du brick et pour la capitulation de Reggio. Toute la population de Scylla s'est retirée à Messine et au Phare, et y fait transporter depuis quelques jours les meubles et effets. Il ne reste dans la ville que les brigands et les Anglais.

J'envoie à Votre Majesté l'état des prisonniers faits à Pentimille et à Reggio. J'ai permis à plusieurs officiers de la garnison de Reggio qui n'étaient pas Siciliens, mais qui avaient des affaires en Sicile, d'y aller comme prisonniers sur parole; mais ils se sont engagés à revenir dans trois mois, s'ils ne sont pas échangés.

J'ai aussi rendu les blessés anglais du brick.

Le général anglais m'avait envoyé, en les faisant prendre, un égal nombre de prisonniers français qui se trouvaient à Messine. Il m'a annoncé qu'il faisait venir ceux qui étaient à Malte, et je lui enverrai en échange les autres prisonniers du brick. Il restera pour échange un officier du grade de co-

lonel, correspondant à celui du capitaine de vaisseau Siccombes, qui est mort de ses blessures.

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté les copies des deux lettres que j'ai reçues du général anglais, sur ses relations avec les troupes et le gouvernement sicilien. Il est assez singulier qu'ils fassent de pareilles distinctions, lorsqu'ils ont à leur solde, à Scylla, environ 600 brigands calabrois, et qu'ils m'écrivent que tous les parlementaires que j'aurai à envoyer en Sicile devront être reçus par leurs officiers.

Il y a actuellement dans la rade de Messine 15 bâtiments de guerre ou de transports prêts à mettre à la voile; mais je n'ai pas encore de rapport qu'on y ait embarqué des troupes. »

Jos. à Nap. Carditello, 18 février 1808.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 8, avec les *post-scriptum* du 9. J'ai envoyé à Corfou tout ce qu'il est possible d'y envoyer. J'attends la nouvelle de l'arrivée de ces divers objets, et de l'apparition de l'escadre à la faveur de laquelle tout le reste partira. Je ne puis plus trouver d'or ici; on a envoyé tout celui qu'on a pu se procurer. Votre Majesté doit m'aider et aider Corfou sous ce rapport. Dans ce moment, j'ai des besoins de tous les côtés, et partout pressants. Je ne néglige pas Corfou, j'en sens l'importance; et les lettres de Votre Majesté m'imposent l'obligation de faire l'impossible, et c'est ce que je ferai de mon mieux. Il est arrivé deux barques de poudre, parties d'Ancône, à Otrante. J'ai envoyé à Corfou un de mes aides de

camp il y a huit jours, un officier d'état-major il y a quatre jours, un autre hier, un aujourd'hui, avec encore 250 mille francs en or. Le mois de mars se trouvera payé.

Tarente, la Calabre, le golfe de Naples, Baïa, les armements maritimes, emploient aussi beaucoup d'argent. Je fais au mieux.

Salicetti est toujours au lit; son accident a été plus grave qu'on n'avait d'abord cru. On n'a pas encore trouvé les auteurs de cet événement. Les brigands pourchassés de l'État romain sont reflués ici; on est à leur poursuite.

J'ai donné ordre qu'on réparât la maison de Mortefontaine, afin que Votre Majesté pût y être convenablement une autre fois.

Je ne désespère pas non plus d'y recevoir quelque jour Votre Majesté, lorsque les affaires d'Europe lui permettront de prendre quelque repos, et qu'elle pourra se livrer au plaisir le plus doux pour elle, celui de réunir toute sa famille autour de sa personne; et je ne puis pas douter qu'elle trouverait la fête incomplète sans moi. »

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 10. Je n'ai rien de nouveau à lui apprendre. J'attends des nouvelles de l'escadre et de Corfou. Jos. à Nap. Naples, 19 février 1808.

Le général Menou (1) m'écrit qu'il est question d'une conspiration générale en Italie, ourdie par les prêtres, et qui s'étend du Piémont au royaume de Naples. Je crois tout cela exagéré; je n'en vois aucun

(1) Commandant en Piémont.

symptôme ici : dans tous les cas, je suis sur mes gardes et fort tranquille sur tous les événements. Je n'ai qu'à me féliciter des dispositions patentes, de la générosité des habitants du pays.

Le maréchal Jourdan a donné l'exemple en mariant sa fille avec un Napolitain, le jeune prince de Luperano. Beaucoup d'autres mariages vont s'ensuivre.

La fille du duc de Mondragone, que je voulais faire épouser à M. Tascher, est mariée avec le fils du prince d'Angri Doria. Tascher épouserait volontiers la fille du prince Doria ; elle est aimable ; elle peut être regardée comme le meilleur parti du pays. Elle n'est pas héritière ; ainsi sa dot est celle des autres demoiselles de sa classe, 60 à 80 mille ducats. Pour que cela se fasse, il faut que Votre Majeste veuille me dire si elle consent à donner à M. Tascher les 200,000 ducats qu'elle avait intention de lui donner à Venise. Je prie Votre Majesté de me faire connaître ses intentions sur cet objet. »

Jos. à Nap. Naples, 20 février 1808.

« Sire, je n'ai pas encore de nouvelles de l'amiral Ganteaume. Hier, les vigies de Gaëte ont signalé fort au large un grand nombre de voiles, dont elles n'ont pu connaître le pavillon, naviguant dans la direction de la Sicile.

Je reçois l'avis de l'arrivée à Corfou de 12 mille *tomoli* de blé qui y auraient été envoyés de Tarente le 6 janvier. On a expédié des côtes de la Pouille pour Corfou plus de 150 mille *tomoli* de blé depuis six mois; il y aurait l'approvisionnement de

10 mille hommes pendant trois à quatre ans, si la fraude mercantile et les efforts de l'ennemi n'avaient pas détourné la majeure partie de ces approvisionnements. A l'heure qu'il est cependant, Corfou est approvisionné en blé, et on ne discontinue pas. Des poudres sont parties d'Otrante, il y a quelques jours, sur les deux bricks italiens. Un vaisseau anglais a attaqué Otrante; il a essayé de brûler la flottille qui est réunie dans cette petite anse; il a été repoussé par le feu de la place.

J'ai envoyé de Naples tout l'or que l'on a pu trouver; je l'ai fait acheter à tout prix. J'attends ce soir un convoi d'argent de Rome, que j'envoie aussi à Corfou. Votre Majesté doit sentir combien le transport des espèces est long et coûteux. Cette place est absolument sans numéraire. Il y a cinq à six mois que le Trésor de France n'envoie plus d'espèces d'or ni d'argent : depuis que Votre Majesté ordonna qu'elles seraient versées à la Banque, on a suspendu tout envoi. On reçoit ici du papier qui augmente le prix de l'or, déjà excessif. Tout mon emprunt de Hollande, je l'emploie aux dépenses de la guerre; je suis obligé de faire prendre ici tout l'argent monnayé qu'on trouve. Je désire que Votre Majesté veuille donner l'ordre au Trésor d'envoyer ici, en or, les 250 mille francs qu'elle donne pour l'armée française. Si le Trésor de France veut se charger de faire passer directement à Corfou les autres 250 mille francs qui lui sont destinés, j'en serai charmé : je pense que l'envoi en serait possible. Si les 500 mille francs continuent à être dirigés

sur Naples, ils devraient l'être en or, et non en papier. Les petits gains que font les agents du Trésor coûtent cher ici, et retardent les envois de quinze jours.

Votre Majesté se plaint, par sa lettre du 11, de ce que la solde n'est pas alignée : je paye tous les mois un des mois d'arriéré. J'ai envoyé à Corfou 500 mille francs de plus; j'y ai envoyé pour plus de 300 mille francs d'approvisionnements; je fais armer et équiper trente bâtiments de guerre à Naples; j'ai fait payer les corps qui ont quitté l'armée, les officiers généraux qui sont partis pour Corfou. L'armement de la côte, l'expédition de la Calabre, les préparatifs qui se font ici, tout cela exige bien de l'argent, et je serais hors d'état de suffire à rien, si mon administration ne s'était pas beaucoup améliorée. Mon Trésor recevait, l'année passée, 800 mille ducats des provinces; cette année, les recettes ont passé un million par mois, malgré la nullité des douanes; et je dois cela aux soins constants et à l'activité éclairée de M. Rœderer, qui se conduit par la pratique de l'expérience de deux ans, et non par les feux follets des théories. Cet homme a un grand défaut, Sire, aux yeux des gens qui quittent ce pays, où ils n'ont rien trouvé à grapiller; c'est qu'il est honnête homme, et qu'il n'a d'autre arrière-pensée que de remplir sa place et le Trésor. Aussi Napolitains et Français spéculateurs trouvent à redire; mais moi, Sire, qui, nuit et jour, vois les opérations de mes ministres, qui veille sur les intérêts de mes peuples comme sur ceux de l'armée

de Votre Majesté, je ne vois pas comme ceux qui sont passionnés au loin; je vois ce qui est, et Votre Majesté verrait comme moi, si elle pouvait être ici huit jours, ce que je vois depuis huit mois que je m'occupe aussi particulièrement des finances.

L'armée ne souffre pas; je lui ai fait distribuer 30 mille capotes, qui reviennent à près de 30 mille louis.

Votre Majesté voit ce qui manque, mais ne voit pas ce que j'ai fait dans un pays en guerre continuelle depuis deux ans, où tout était à faire, à commencer par mon lit. M. Mollien ne m'a jamais donné le moindre secours; il n'a été de rien pour l'emprunt de Hollande, où il pouvait, sans nuire au Trésor, m'être si utile. Mais l'emprunt de Hollande est rempli, et je l'emploie de préférence à couvrir les dépenses de l'armée; mais ces fonds sont en Hollande et non à Naples; et depuis que je dois trouver de l'argent à Naples, et que je donne du papier sur Paris et sur la Hollande, M. Mollien cesse d'envoyer de l'argent à Naples, et envoie du papier qui se trouve en concurrence avec le mien.

Votre Majesté a donné l'ordre que les 250 mille francs de Corfou, au moins, seraient envoyés en or : pourquoi cet ordre ne s'exécute-t-il pas?

Je me suis occupé avec succès, Sire, de l'armement de la côte depuis Naples jusqu'au Pezzo. Pourquoi Votre Majesté ne pourrait-elle pas fortifier les mouillages et les caps importants jusqu'à Marseille? Par ce moyen le commerce de cabotage pourrait se faire, et je pourrais faire envoyer en France

les productions de la Calabre et recevoir quelques retours. »

Jos. à Nap. Naples, 22 février 1808.

« Sire, j'ai reçu les lettres de Votre Majesté du 11 et du 12. Je n'ai encore aucune nouvelle de l'amiral Ganteaume depuis sa lettre de Toulon du 6.

J'ai fait faire les dispositions pour le bien recevoir partout où il pourra se présenter, à Brindisi, à Tarente, à Reggio, à Baïa.

J'ai rassemblé à Reggio et dans les environs 10 *mille hommes*, 8 *mille à Naples*. Je n'ai pas de nouvelles de la Calabre depuis quelques jours. Il a fait extraordinairement de neige. Je ne suis pas étonné du retard de l'estafette de France dans le fort de l'hiver. Nous avons depuis dix jours un temps assez rigoureux.

Je suis bien aise du parti qu'a pris Votre Majesté de faire de Florence les 250 mille francs qu'elle destine à Corfou en or. Ainsi, ce n'est plus que 250 mille francs que je recevrai ici; je désire que cela soit en argent ou en or.

De quelque manière que tournent les affaires de mer, il serait avantageux, pour la sûreté du golfe et la protection des arrivages de la côte de Toscane et de Calabre, que Votre Majesté m'autorisât à garder ici deux vaisseaux de 74 qui seraient en sûreté à Naples, à Castellamare, à Baïa, et qui, trouvant un abri sur ces trois points, pourraient tenir la mer sans danger; tandis que les Anglais sont obligés de se retirer dans les gros temps, et laissent la mer libre pendant longtemps. Dans l'état actuel, ils sont maî-

tres de ces mers avec deux frégates qui peuvent se tenir dans la rade de Ponza, et ils interceptent tout le commerce. Leurs vaisseaux de 74 ne peuvent pas se tenir à Ponza. »

« Sire, l'ennemi n'est plus, à l'heure qu'il est, dans le château de Scylla. Le 15, tous les feux avaient cessé, la ville était prise, les brigands réfugiés en Sicile ; les Anglais seuls restaient avec deux mortiers encore en activité, tous les canons démontés, les plates-formes entamées, la mer très-agitée, le détroit impraticable. On m'écrit qu'on croyait avoir la garnison prisonnière le lendemain ou le surlendemain. Jos. à Nap Naples, 23 février 1808.

J'ai 9 *à* 10 *mille hommes prêts à partir entre Reggio et Scylla,* 16 *pièces de campagne,* 400 *mille rations de biscuit,* 800 *mille cartouches d'infanterie à Reggio.*

J'ai le même nombre de troupes, 1 *million de cartouches,* 20 *pièces de campagne,* 1 *million de rations de biscuit à Naples.*

J'ai écrit à l'amiral Ganteaume, à Brindisi ou à Otrante, que j'étais prêt à Reggio, à Naples.

Tarente, Brindisi, Baïa sont en état. Cinquante canonnières sont en état à Naples et Baïa.

Si l'escadre embarque les troupes que j'ai à Reggio, je les ferai suivre par 10 autres mille hommes par terre. Il me suffira que le général Miollis m'envoie 5 à 6 mille hommes dans les Abruzzes et à Naples.

Je n'ai plus de nouvelles de Ganteaume depuis sa lettre de Toulon du 6.

J'ai envoyé à Corfou, depuis huit jours, 800 mille francs en or.

J'ai fait de mon mieux, et j'espère que Votre Majesté sera contente de nous, si l'amiral Ganteaume peut arriver à Reggio, et qu'il passe mes premiers 8 mille hommes.

Je prie Votre Majesté de me dire si je puis donner la décoration de mon ordre à des militaires de l'armée de Naples, et à quel nombre; jusque-là, je ne puis en donner à personne. Me répondre sur Tascher. »

Jos. à Nap. Naples, 23 février 1808. (11 heures du soir.)

« Sire, les Anglais ont évacué le château de Scylla le 17; ils se sont sauvés précipitamment par un escalier qu'ils avaient pratiqué sur la mer. Quarante canonnières et autres bâtiments arrivés du Phare et de Messine durant la nuit les ont recueillis. Quelques-unes de ces embarcations ont été submergées par le feu de nos batteries. Ils ont laissé dans la place tous leurs effets, des approvisionnements considérables en vivres et munitions de guerre; ils n'ont encloué aucune pièce, en ont laissé 17 de divers calibres, 2 mortiers, 2 obusiers, 2 caronades, beaucoup de boulets.

Le château est presque ruiné par notre artillerie. J'ai donné l'ordre de le réparer le mieux possible, de construire une batterie formidable au Pezzo, et de la fermer à la gorge. Je compte fortifier et armer cette partie de la côte, de manière à ne pas craindre que le détroit puisse être forcé.

Je rectifie ma lettre d'aujourd'hui, en annonçant à Votre Majesté que mon approvisionnement en car-

touches d'infanterie est de 2 millions à Naples et de 1,500 mille en Calabre.

Je n'attends plus que l'escadre pour remplir les vues de Votre Majesté, et être à même de rendre la tranquillité à ce royaume par l'occupation de la Sicile, et par l'expulsion des artisans journaliers de tous les crimes ; car je ne dis pas à Votre Majesté toutes les tentatives qui sont faites journellement, par les ordres de la reine Caroline, contre moi et ce pays.

Votre Majesté croira sans peine que j'ai besoin de beaucoup d'activité et d'expédients, pour faire face aux demandes d'argent qui me sont faites de tous les côtés par tous les chefs des différents services. Si aucun n'a pleinement tout ce qu'il lui faudrait, aucun cependant n'est arrêté, et tout va assez passablement. Si je parviens à établir en Sicile 20 mille hommes, je pourrai satisfaire à tous les besoins, et sortir de l'état de gêne dans lequel je suis, plus que je ne l'ai jamais dit à Votre Majesté, depuis deux ans. Les douanes sont nulles depuis quelques mois. »

« Sire, j'ai expédié un second aide de camp à l'amiral Ganteaume, avec la lettre dont la copie est ci-jointe. Je suis prêt à Reggio, ici, à Tarente, et à Brindisi. Jos. à Nap. Naples, 24 février 1808.

Les rapports que je reçois de Bari, du 18, portent que huit bâtiments chargés de troupes, de blé et de poudre, sont arrivés à Corfou.

Toutes les troupes sont prêtes à être embarquées

à Otrante et à Brindisi; des blés pour 100 mille *tomoli*, et tout ce dont j'ai pu disposer.

Tous les jours on fait partir du monde et des vivres. J'ai ordonné ces expéditions partielles, puisque l'ennemi s'est éloigné, et que les succès doivent nous encourager à les suivre, et à ne pas perdre une circonstance précieuse pour attendre l'arrivée de l'escadre que nous espérons, mais qui peut être retardée.

A son arrivée, elle trouvera tout prêt, et emmènera plus de blé que Votre Majesté m'en demande, tous les hommes dont elle a ordonné le départ, 800 mille francs en or, mais pas autant de poudre que je voudrais. J'espère que Corfou en recevra de Venise, d'Ancône, de l'escadre elle-même.

J'ai un aide de camp à Corfou, un en route, un à Brindisi, un à Tarente, un à Reggio.

Je fais des vœux pour que l'amiral puisse entrer dans le détroit de Messine. On fortifie à cette heure Pezzo, Scylla, Reggio, la tête du pont fait du côté du Phare. Je ferai filer toutes mes troupes par là; le succès paraît infaillible. »

Jos. à Nap. Naples, 25 février 1808.

« Sire, le capitaine de frégate Roquebert est arrivé ce matin à huit heures; il est reparti à onze, avec la lettre dont ci-joint la copie pour l'amiral Ganteaume. M. Roquebert a été retardé par les neiges; il m'a dit avoir appris sur sa route le départ de l'escadre de Toulon. Ce bruit a été répandu par le courrier que l'amiral m'avait expédié de Toulon le 6; les lettres de Toulon et de Gênes

l'annoncent toutes aujourd'hui. A cette époque anticipée, je n'ai aucune nouvelle de l'escadre anglaise; ils ont un vaisseau et deux frégates à Messine, un vaisseau dans l'Adriatique. Il paraît que tout ce qui était à Palerme en serait parti. Je soupçonne toujours que ce sont les voiles qui ont été annoncées entre la Corse et la Sardaigne, mais dont je n'ai plus eu de nouvelles depuis la dépêche par laquelle j'en rendais compte à Votre Majesté, en lui envoyant copie du rapport qui m'était fait.

Le capitaine Roquebert pense que toutes les probabilités sont pour le succès du passage de Reggio, si l'amiral ne perd pas de temps à Corfou. Il faut pour cela que les vents le favorisent. J'ai préféré lui envoyer M. Roquebert, parce que cet officier, avec qui j'ai beaucoup causé, m'a paru très-décidé et très-intelligent.

Les Anglais ont retiré en Sicile presque tous les bâtiments qui étaient sur la côte de Reggio et de Scylla. On en réunira tout ce qu'on pourra, mais nous aurons toujours besoin des bâtiments légers de l'escadre pour le passage.

Les convois pour Corfou partent par des expéditions séparées qui nous réussissent bien depuis quelque temps.

Les troupes sont prêtes ici et en Calabre. Baïa, Tarente et Brindisi sont fortifiées. J'attends ce qui arrivera de la mer. Tout est sur terre aussi bien qu'il soit possible, et assez pour ne pas douter du succès.

Les Anglais ne sont pas 6 mille hommes en Sicile. Ils ont très-mal défendu Scylla (1).

L'expédition de Reggio est la bonne : le reste des troupes filerait par la Calabre ; et si un surcroît de bonheur maritime amenait ici une autre escadre, j'embarquerais d'autres troupes pour Palerme, après avoir réuni 15 mille hommes à Messine. Si Votre Majesté donne l'ordre à Rome et à Milan de m'envoyer les troupes que je demanderai, Votre Majesté peut compter que je n'en demanderai pas sans besoin, parce que je suis embarrassé pour les solder.

Corfou doit se trouver approvisionné pour deux ans, si les blés qui sont préparés dans les ports de la Pouille arrivent. Je sens toute la vérité des observations de Votre Majesté sur l'importance de Corfou ; je n'ai rien négligé ; je suis en avance de 500 mille francs, malgré la pénurie de mon Trésor, et je puis assurer Votre Majesté que je n'hésiterais pas à préférer la conservation de Corfou à la conquête de la Sicile.

J'ai donné ordre que 5 mille hommes soient prêts à être embarqués à Reggio, et 4 mille entre Reggio et Scylla, d'après la conversation que j'ai eue avec M. Roquebert.

Ma femme, avant de partir, prendra les ordres de Votre Majesté. Je voudrais que son arrivée ici suivît, et ne précédât pas les affaires de Sicile. Ayant attendu deux ans, je puis attendre un mois ou deux.

(1) Joseph ne semble pas rendre justice à son ennemi dans cette circonstance : Scylla avait été défendu au contraire avec vigueur, et pendant longtemps.

Votre Majesté doit sentir que l'arrivée de ma famille dans ces entrefaites, dans une ville comme Naples, ne peut pas m'être utile.

J'ai reçu les lettres de Votre Majesté du 15. »

« Mon frère, je reçois votre lettre du 17. Je ne sais pourquoi vous souffrez que le général Reynier ait tous ces parlementages avec les Anglais; rien n'est plus contraire à mes intentions et à mes ordres. Pourquoi prend-il sur lui de renvoyer des prisonniers? Tout cela est absurde. Il me semble entrevoir, dans quelqu'une de vos précédentes lettres, que votre confiance pour Salicetti diminue tout à fait (1). Je ne puis rien concevoir de plus désastreux pour vous que de vous aliéner un homme aussi important. Rœderer est de la race des hommes qui perdent toujours ceux auxquels ils sont attachés; serait-ce défaut de tact, serait-ce malheur? peu importe. Salicetti est fort aimé à Naples par tous les Français, et il n'est pas un de vos amis qui ne déteste Rœderer. Il est à Naples ce qu'il est à Paris, sans crédit dans aucun parti; homme d'aucun conseil et d'aucun tact, dont j'estime d'ailleurs plusieurs bonnes qualités, mais dont, comme politique, je ne fais aucun cas. » Nap. à Jos. Paris, 26 février 1808.

« Sire, les lettres de la Pouille, du 21, ne donnent aucune nouvelle intéressante de mer. Les approvisionnements continuent à s'y faire. Dans la Jos. à Nap. Naples, 26 février 1808.

(1) L'Empereur s'abusait à cet égard; le roi avait toujours dans Salicetti la même confiance.

seule ville de Tarente, il y a 20 mille tomoli de blé embarqués.

Deux matelots américains, désertés du bord du vaisseau anglais de 74 *l'Étendard,* devant Otrante, ont déposé qu'il n'y avait dans l'Adriatique que leur vaisseau, deux frégates et un brigantin anglais; qu'une escadre de neuf voiles, commandée par un amiral, était partie pour le Levant.

Il fait, depuis cinq à six jours, un vent du nord très-violent, et un froid sans exemple dans ce pays. Il y a gelé cette nuit, ce qui est une chose rare. »

Jos. à Nap. Naples, 26 février 1808.

« Sire, 900 hommes sur 23 barques sont partis d'Otrante le 18; le temps était beau, à ce qu'on me mande, et l'on espère que ces troupes seront arrivées dans les vingt-quatre heures.

Je mande au général Partouneaux que cette expédition était trop considérable pour être partie en un seul jour. Mes ordres étaient de ne faire que des expéditions partielles, qui nous ont réussi jusqu'ici. »

Jos. à Nap. Naples, 28 février 1808.

« Sire, je n'ai encore aucune nouvelle de la mer. Je reçois la lettre de Votre Majesté du 17.

Le général Reynier me mande que sa santé ne lui permet pas de continuer dans le commandement des Calabres, et lui fait désirer un peu de repos. Je l'ai remplacé dans ce commandement par le général Maurice Mathieu : j'ai beaucoup de confiance en lui, et je crois que Votre Majesté peut être tranquille. Je lui ai donné toutes les instructions nécessaires; et si la mer nous seconde, je ne doute pas d'un plein succès.

Je n'ai point négligé non plus l'Adriatique; je me suis aussi occupé de Baïa, pour avoir tout lieu d'espérer que je serai prêt sur ces trois points dans toutes les hypothèses.

Une barque tunisienne, chargée de dattes pour la Sicile, montée par onze passagers, a abordé dans les plages de Catanzaro : chassée de ces bords avant d'avoir débarqué, elle a été heureusement suivie par des troupes, et les onze individus pestiférés, débarqués sur le rivage à quelques milles de là, ont été cernés par les troupes. Le bâtiment et la cargaison ont été brûlés, les passagers surveillés. On a envoyé des commissaires et des officiers de santé, qui prendront un parti sur eux après les avoir entendus. Il y a quelque temps que la reine Caroline dit publiquement que bientôt *nous aurions la peste, qu'elle allait nous envoyer*. Je fais veiller tant que je peux pour la santé, et je n'écris ceci à Votre Majesté que pour qu'elle donne des ordres et qu'elle prenne des précautions contre un genre de guerre que la prudence humaine n'avait pas encore prévu. »

LIVRE DIXIÈME.

DU 20 FÉVRIER AU COMMENCEMENT D'AOUT 1808.

Ravitaillement de Corfou par la flotte de l'amiral Ganteaume. — Le projet de descente en Sicile abandonné pour le moment. — Joseph continue son œuvre d'organisation intérieure. — Les événements d'Aranjuez connus à Naples (avril). — On apprend que Joseph est appelé au trône d'Espagne (22 mai). — Départ de ce prince (23 mai). — Attentats contre les partisans du gouvernement. — Installation des deux académies (27 juin). — Proclamation de la constitution donnée par Joseph (3 juillet). — Abdication de la couronne de Naples par Joseph (8 juillet). — Proclamation du nouveau souverain (1er août). — Réflexions.

I.

On a vu, au livre précédent, que la flotte de l'amiral Ganteaume était sortie de Toulon le 10 février, appareillant pour Corfou. D'après les dernières instructions de l'Empereur, elle devait se rendre dans le port de cette ville, la ravitailler, soit en y laissant les approvisionnements de tout genre embarqués dans ce but sur trois transports, soit en protégeant le passage des flottilles disposées à Otrante et Brindisi, sur la côte du royaume de Naples. Ganteaume devait ensuite se rendre du côté de Reggio, pour s'emparer du détroit de Messine, prendre à bord de ses bâtiments les troupes destinées à conquérir la Sicile, les jeter sur le rivage de cette île, près du Phare, puis regagner Toulon, en faisant le

plus de mal possible à l'ennemi pendant l'aller et le retour de ces importantes expéditions.

Son escadre, formée de deux divisions commandées par les contre-amiraux Allemand et Cosmao, était composée de 10 vaisseaux, de 2 frégates, de 2 corvettes et de 3 flûtes.

A peine hors de la rade de Toulon, ces bâtiments avaient été assaillis par un temps affreux. Le contre-amiral Cosmao, avec les vaisseaux *le Robuste* et *le Borée*, la corvette *la Mohawk* et la flûte *le Var*, avait été séparé du reste de l'escadre. Le lendemain, il avait rallié le vaisseau *le Génois*, et le 13, le vaisseau *l'Annibal*, qui traînait à la remorque la flûte *la Baleine*, désemparée de son gouvernail.

La mer continuant à être mauvaise, et plusieurs remorques données à *la Baleine* ayant rompu, le contre-amiral craignit de perdre du temps en essayant de la faire suivre, et il lui ordonna de gagner un port de la côte d'Afrique; ce qu'elle fit en entrant dans celui de Tunis.

Séparé de l'amiral, Cosmao s'empressa d'exécuter les ordres qu'il avait reçus pour cette éventualité, en doublant le cap Bon et en gagnant le golfe de Tarente, point de rendez-vous assigné.

Le 15, il aperçut le brick *la Tactique*, mais il le perdit pendant la nuit, et ce bâtiment ne rallia l'escadre que beaucoup plus tard, dans les eaux de Corfou.

Le 21, il fut rallié par la flûte *le Var*, un instant égarée; le même jour, il fut reconnu par des bâtiments ennemis; et, craignant d'avoir bientôt sur les

bras des forces trop considérables, il se décida, après avoir pris dans un conseil l'avis des commandants de ses vaisseaux, à gagner le port de Tarente.

Dans la nuit du 24 au 25, la division entra au port de Tarente; et le contre-amiral Cosmao fit prévenir le roi Joseph de ce qui lui était arrivé et de ce qu'il avait cru devoir faire.

N'ayant que des instructions très-incomplètes sur l'objet de la mission que devait remplir Ganteaume, le contre-amiral Cosmao demanda au roi de Naples de lui envoyer des ordres.

Pendant que Cosmao louvoyait dans les eaux de la Méditerranée, et perdait ainsi quinze jours précieux à chercher Ganteaume, ce dernier, avec la division Allemand, quoique battu par la mauvaise mer, parvenait à se rapprocher des Sept-Iles. Le 23 février, presque au moment où son contre-amiral entrait à Tarente, lui se présentait dans la rade de Corfou avec 6 vaisseaux et 2 frégates, et faisait prévenir le roi Joseph qu'il était prêt à protéger les flottilles de Brindisi et d'Otrante. Mais cette expédition devait éprouver tous les contre-temps. La mer d'une part, les vents du nord d'une autre, et enfin la neige qui, chose fort rare, tomba avec abondance dans la Pouille, interrompirent ou au moins ralentirent tellement les communications de mer et de terre, que l'on n'apprit pas à Naples l'arrivée de Ganteaume devant Corfou avant le 10 mars. Ce fut le capitaine Rœderer, aide de camp du roi, qui en apporta la nouvelle.

Pendant ce temps-là, Joseph était vivement sollicité par Cosmao, qui demandait des ordres positifs. Après avoir hésité tout un jour à lui tracer un plan de conduite, le roi, réfléchissant à l'importance que Napoléon attachait à l'approvisionnement et la mise en défense de Corfou, se décida à écrire au contre-amiral de tenter seul ce qu'il devait exécuter de concert avec le reste de l'escadre. Cosmao était à Tarente depuis le 24 février; au reçu de la lettre de Joseph, il sortit de ce port: c'était le 8 mars, c'est-à-dire après douze grands jours passés inutilement dans l'inaction. Il cingla vers Corfou, où, à son grand étonnement et à sa grande joie, il trouva Ganteaume. Toute l'escadre fut donc ainsi réunie dans cette rade, à l'exception de 2 flûtes sur 3, l'une restée à Toulon, l'autre restée à Tunis.

Quoique le mois perdu par tous ces contre-temps eût apporté un retard très-fâcheux à l'exécution des projets de l'Empereur, l'objet principal de l'expédition n'en fut pas moins rempli : Corfou fut complétement approvisionné en hommes, en blé, en poudre, en numéraire.

II.

Joseph n'avait pas renoncé à l'espoir d'opérer une descente en Sicile, et tout était prêt sur la côte de Reggio pour l'embarquement des troupes et pour la conquête de cette île; mais on ne tarda pas à apprendre à Naples que la flotte anglaise s'était accrue dans la Méditerranée; que 17 voiles étaient

sorties des ports de la Sicile, cherchant l'escadre de Ganteaume; et qu'enfin de nombreux renforts étaient arrivés d'Angleterre à Palerme et à Messine. Dès lors, une expédition n'avait plus les mêmes chances de succès, et devenait même imprudente. L'amiral Ganteaume avait pour instruction de l'Empereur d'éviter de se commettre avec des forces supérieures. D'ailleurs, depuis le départ de l'escadre de Toulon, les affaires avaient changé totalement de face dans le sud de l'Europe; l'Espagne allait tomber sous la domination française, par suite de circonstances que nous ne tarderons pas à analyser. Napoléon était trop occupé de la péninsule ibérique pour attacher à la conquête de la Sicile l'importance qu'il y attachait deux mois auparavant; ses forces navales lui étaient devenues bien trop nécessaires pour qu'il consentît à les exposer en Italie. Il prescrivit donc à Ganteaume de revenir immédiatement à Toulon, ce que cet amiral s'empressa de faire.

Cette expédition sur Corfou et la Sicile n'avait pas été heureuse; elle n'avait eu qu'un demi-succès, par suite de circonstances dont toutes n'étaient pas impossibles à prévoir. Les contre-amiraux Cosmao et Allemand, au lieu d'avoir des instructions précises, ne connaissaient que très-imparfaitement le but qu'on se proposait; de là, cette grande timidité que montra le premier, une fois séparé de son chef, à s'aventurer sans ordres positifs. Le roi de Naples, que son frère tenait dans une grande dépendance pour tout ce qui touchait aux armées et aux flottes françaises,

n'osait, de son côté, donner un ordre formel à un officier général qui ne faisait pas partie de ses troupes. Il craignait avec raison, dans cette circonstance, de durs reproches, comme ceux qui lui arrivaient quelquefois de Paris, si, par suite d'instructions envoyées à Cosmao, ce contre-amiral venait à éprouver quelque échec. D'un autre côté, les vents contraires, un hiver insolite dans ces climats, avaient rendu les communications difficiles, comme nous l'avons déjà fait remarquer plus haut. Ainsi donc c'est plutôt aux éléments et au manque de confiance dans ses agents, qu'à toute autre cause, que Napoléon eût dû attribuer le succès incomplet de l'expédition : il aima mieux s'en prendre au contre-amiral Cosmao, qu'il accusa de faiblesse et d'imbécillité. Cosmao était un marin brave, et plein d'énergie; il ne méritait pas les dures invectives dont l'Empereur l'accabla dans ses lettres à son frère, lettres, du reste, toutes confidentielles, et qui n'étaient pas destinées à être lues par d'autres que par Joseph; ce qui, après tout, ne l'empêcha pas d'employer ce contre-amiral, et de lui rendre ainsi, de fait, la justice qu'il méritait.

III.

Le roi, dont la préoccupation constante était le bonheur d'un peuple auquel il s'était voué tout entier, avait ordonné qu'il lui fût fait un exposé général de la situation de ses États. Il voulut que ce rapport remarquable, dû à son ministre de l'inté-

rieur, le comte de Mélito, fût lu en séance publique du conseil d'État. Cet exposé, dans lequel toutes les améliorations faites et adoptées par Joseph étaient décrites avec vérité et sans flatterie, fit sur le conseil une vive impression. On constata, non sans raison, dans toutes les branches de l'administration, un immense progrès.

Le surlendemain de cette séance, qui avait eu lieu le 21 mars, on apprit à Naples l'arrivée prochaine de la reine, partie de Paris le 13 pour se rendre auprès du roi. Le bruit du départ de Napoléon pour l'Espagne se répandit aussi, et commença à jeter quelques inquiétudes parmi les nombreux partisans de Joseph.

La bonté de son cœur, la noblesse de son caractère, l'avaient fait adopter par la presque majorité de ses sujets; toutes les classes de la société l'aimaient, l'estimaient et le respectaient. On craignait son départ, et l'on ne voyait pas sans inquiétude la couronne d'Espagne près de tomber entre les mains de Napoléon. On sentait que ce trône, bien plus important que celui des Deux-Siciles, serait probablement offert par l'Empereur à son frère aîné, celui qu'il préférait à tous les autres, parce que c'était celui qu'il avait le plus aimé et en qui il avait le plus de confiance.

Le 4 avril, la reine Julie fit son entrée à Naples avec le roi, qui était allé au-devant d'elle jusqu'à Sainte-Lucie.

Les attentats contre la vie de Joseph ne discontinuaient pas; la cour de Sicile espérait arriver par

les moyens les plus honteux et les plus lâches à se débarrasser de son adversaire. Dans ce but, elle soudoyait sans cesse des brigands. Le 5 avril, quatre hommes furent encore arrêtés au moment où ils se disposaient à assassiner le roi. Ils furent convaincus; et, comme on craignait d'épouvanter la reine arrivée de la veille, on mit beaucoup de secret dans leur procès, leur condamnation, et leur exécution capitale.

IV.

Dans les premiers jours de mai, les événements d'Aranjuez commencèrent à être connus à Naples. L'abdication de Charles IV, l'avénement de Ferdinand VII, la réunion de ces princes à Bayonne, donnèrent lieu de penser que bientôt peut-être le frère aîné de l'Empereur pourrait bien échanger sa couronne des Deux-Siciles pour un trône plus important. Cette idée jeta une certaine perturbation dans les affaires publiques, et laissa dans beaucoup de familles françaises et napolitaines une teinte de tristesse. Le roi était universellement aimé, parce qu'il commençait à être apprécié à sa valeur réelle. Ses bonnes qualités, l'amour qu'il portait à ses sujets, lui avaient gagné tous les cœurs; on redoutait son départ. Joseph cependant ne laissait percer, en aucune façon, qu'il pût être bientôt appelé à ceindre un autre diadème. Il n'avait point abandonné les rênes du gouvernement. Les conseils d'État et des ministres, présidés par lui, continuaient leurs travaux pour améliorer l'administration du royaume, em-

bellir Naples, encourager les découvertes (1), réunir les savants en un corps littéraire. Le roi voulait que, même après son départ, l'impulsion qu'il aurait donnée pût se continuer sans interruption, et que plusieurs des projets qu'il viendrait à laisser pussent être réalisés en son nom.

V.

Le 22 mai, on apprit le départ du roi pour la France, et on en conclut naturellement qu'il ne tarderait pas à être appelé par Napoléon au trône d'Espagne. On sut que Joseph avait pour instruction de se rendre immédiatement à Bayonne, en laissant le commandement de l'armée à Jourdan, et la régence à qui lui conviendrait. Le roi se mit en route pour Turin et Lyon, confiant l'armée au maréchal Jourdan, mais sans vouloir donner la régence à personne. Il décida que les choses resteraient telles qu'elles étaient pendant ses absences ordinaires, ses voyages dans les provinces, c'est-à-dire que chaque ministre continuerait à administrer les affaires de son département.

Ce départ de Joseph, qui n'emmenait avec lui ni sa femme ni ses enfants, causa une véritable tristesse dans Naples et dans les provinces. Des conjec-

(1) Le 2 juin, on accorda à un artiste allemand, venu à Naples, un brevet d'invention pour un nouveau procédé de gravure au moyen d'une pierre, procédé très-répandu aujourd'hui sous le nom de *lithographie*. C'est donc au gouvernement de Naples que l'on paraît être redevable de cette belle invention.

tures de toute espèce furent faites dans toutes les classes de la société sur le sort futur du royaume des Deux-Siciles. Cet État serait-il réuni à ceux gouvernés par le vice-roi? Formerait-il encore un État séparé et indépendant? Sur quelle tête serait posée cette couronne vacante? Louis, Lucien, un des maréchaux, seraient-ils appelés à remplacer le bienveillant Joseph?

Le lendemain du jour où ce dernier recevait de Napoléon l'ordre de se rendre sans délai à Bayonne, les officiers de la garnison de Naples donnaient une grande fête à la reine Julie. La nouvelle ne tarda pas à transpirer, en sorte qu'elle y jeta beaucoup de froid.

La veille de son départ, le roi fit de nombreuses nominations dans l'ordre civil et militaire; puis enfin, le 23 mai, il partit pour Capo di Monte, et, à deux heures, de cette résidence, où l'avaient accompagné sa femme et ses enfants, pour la haute Italie.

VI.

Pendant son voyage de Naples à Bayonne, Joseph, arrivé près de *la Grotte* ou passage souterrain qui débouche dans la vallée du Guiers, rencontra son ancien professeur de mathématiques et de philosophie au collége d'Autun, l'abbé Simon, devenu évêque de Grenoble, et qui faisait sa première visite dans son diocèse. Le roi n'eut pas plutôt aperçu le vénérable prélat, pour lequel il avait con-

servé une affection toute filiale, que, faisant arrêter sa voiture, il se jeta dans ses bras (1).

Comme l'évêque le complimentait sur sa haute destinée, et lui adressait ses félicitations sur son élévation prochaine et probable au trône de la péninsule ibérique, Joseph, l'interrompant d'un geste lent et triste, lui dit : « Puissent vos félicitations être d'un heureux augure à votre ancien élève, Monsieur l'évêque ! Puissent vos saintes prières détourner les malheurs que je prévois ! Quant à moi, l'ambition

(1) Nous devons la communication de cette conversation aussi importante que significative à M. Simon (de Nantes), propre neveu de l'ancien professeur du roi Joseph. Le 8 juillet 1798, le frère aîné de Napoléon écrivit à l'abbé Simon la lettre ci-dessous, trop curieuse et trop caractéristique pour ne pas trouver place ici :

« J'ai reçu, mon cher concitoyen, votre lettre d'Avallon. Je ne puis « assez vous exprimer le plaisir avec lequel j'ai lu l'expression des « sentiments que vous me témoignez. Vous m'avez fait retrouver « mon cœur de quinze ans, et je vous sais bien bon gré de m'avoir « fait éprouver que je pouvais recevoir de vos lettres avec la même « sensation que je reçus celle que vous m'écrivites en 1785, peu « d'instants après la mort de mon père ; j'étais alors à Aix.

« Vous avez tort d'avoir pu penser que votre souvenir pouvait « s'être effacé de ma mémoire, il y est toujours resté comme celui « de l'homme auquel j'ai peut-être les obligations les plus vérita- « bles : c'est vous qui m'avez donné ce goût de la lecture qui ne m'a « plus abandonné, et à qui je dois le peu que je vaux. Vos premiers « principes de morale sont restés dans mon cœur, comme les pre- « mières notions de la géométrie, de la chronologie, de l'histoire, « sont encore dans ma tête.

« Je vous prie de me rappeler au souvenir du citoyen Rossi, de lui « témoigner combien je désire de lui être bon à quelque chose.

« Je vous prie de me donner quelquefois de vos nouvelles, et d'être « convaincu du plaisir que j'aurai de vous revoir, et de vous con- « vaincre de mon attachement respectueux. Je serai charmé de vous « être utile ; fournissez-m'en l'occasion : ce n'est pas un compliment.

« Salut et amitié.

« J. Bonaparte. »

ne m'aveugle pas, et les joyaux de la couronne d'Espagne n'éblouissent point ma vue. Je quitte un pays où je pense avoir fait quelque bien, où je me flatte d'avoir été aimé, et de laisser après moi quelques regrets. En pourra-t-il être ainsi dans le nouveau royaume qui m'attend?

« Les Napolitains n'ont, pour ainsi dire, jamais connu de nationalité : tour à tour conquis par les Normands, les Espagnols, les Français, peu leur importent leurs maîtres, pourvu que ceux-ci leur laissent leur ciel bleu, leur mer d'azur, leur place au soleil, et quelques carlins pour leur macaroni. En arrivant chez eux, j'ai trouvé tout à faire : j'ai stimulé leur apathie naturelle, donné du nerf à l'administration, mis de l'ordre un peu partout. On m'a su gré de ma bonne volonté, de mes efforts; on m'a aimé de toute la haine que l'on portait au roi de Sicile et à son odieux ministre. En Espagne, au contraire, j'aurai beau faire, je ne me dépouillerai pas si complétement de mon titre d'étranger qu'il ne m'en reste assez pour me faire haïr d'un peuple fier et chatouilleux sur le point d'honneur, d'un peuple qui n'a connu d'autres guerres que des guerres d'indépendance, et qui abhorre avant tout le nom français. Un moment on a pu croire que la haine du prince de la Paix nous rallierait quelques partisans; mais l'invasion subite de la capitale du royaume et de ses principales villes, sans qu'on puisse couvrir une pareille mesure du prétexte du droit de la guerre et de la sûreté personnelle; la soustraction par nous de Manuel Godoy au jugement dont le menaçait l'ani-

madversion publique ; la présence des armées françaises, non plus comme troupes alliées, mais comme force conquérante ; la division intérieure des esprits ne connaissant d'efforts communs que pour repousser l'invasion étrangère, tout me présage d'insurmontables difficultés.

« La Péninsule compte en ce moment sous les armes près de cent mille soldats nationaux, qu'exciteront à la fois, contre mon gouvernement, les moines, le clergé, les amis (et ils sont nombreux encore) de la légitimité, les anciens et fidèles serviteurs du vieux Charles IV, l'or et l'intrigue des Anglais. Tout se fera obstacle à mes projets d'amélioration ; ils seront défigurés, calomniés, méconnus. En présence de l'insurrection dont le prince des Asturies lui-même a récemment donné l'exemple contre son propre père ; au milieu de la licence et de l'anarchie, suite naturelle d'une longue démoralisation et des désordres d'une cour dissolue, d'une dynastie usée, toute liberté sage et modératrice ne sera-t-elle pas accueillie à l'égal de la tyrannie?...

« Monsieur l'évêque, je vois un horizon chargé de nuages bien sombres ; ils recèlent dans leur sein un avenir qui m'effraye. L'étoile de mon frère scintillera-t-elle toujours lumineuse et brillante dans les cieux?... Je ne sais, mais de tristes pressentiments m'assiégent en dépit de moi-même ; ils m'obsèdent, me dominent. Je crains bien qu'en me donnant une couronne plus belle que celle que je dépose, l'Empereur n'ait chargé mon front d'un fardeau plus pesant qu'il ne saurait porter. Plaignez-moi donc,

mon cher maître, plaignez-moi ; ne me félicitez pas.»

Après ces paroles, l'ancien professeur d'Autun et son royal élève s'embrassèrent de nouveau ; et Joseph, se résignant à sa destinée, reprit sa place dans le carrosse.

VII.

Bien qu'à dater de cette époque, Joseph fût absent de ses États d'Italie, comme il n'était pas reconnu roi d'Espagne, et que par le fait il gouvernât encore les Deux-Siciles, nous continuerons à présenter le résumé succinct de l'histoire de ce pays, d'autant que beaucoup de mesures élaborées et adoptées furent exécutées pendant le temps qui s'écoula entre son arrivée à Bayonne et son abdication de la couronne de Naples.

Les éternels et naturels ennemis du repos public, dès qu'ils connurent le départ de Joseph, songèrent à en profiter, pour tenter quelque coup dans les provinces. Les assassinats contre des agents du gouvernement nouveau, les débarquements de brigands sur les côtes, reprirent de plus belle.

Le 27 mai, un commissaire de police, sa femme, son enfant, furent tués et mutilés sur la plage de Chiaja par des bandits qui avaient abordé dans ce but.

Le 31, le prince d'Atena, chambellan du roi, fut également assassiné pendant la nuit.

Au commencement de juin, eut lieu le procès des individus compromis dans l'affaire du palais de Sa-

licetti. Les deux apothicaires (père et fils), principaux auteurs de l'attentat, un négociant, nommé Jazelli, et trois autres complices, furent condamnés à mort et exécutés.

VIII.

Le 27 juin, les ministres procédèrent à l'installation des deux nouvelles académies fondées par Joseph. La nomination des divers membres n'ayant été signée par lui qu'après son départ de Naples, on avait dû retarder cette cérémonie.

Le 2 juillet, le conseil d'État, présidé par le ministre de la justice, M. Cianciulli, reçut communication de la constitution envoyée par le roi. Ce prince n'avait pas voulu laisser inachevée son œuvre de régénération du pays dont il allait céder la couronne. Avant d'accepter celle d'Espagne, il désirait que cet acte important, résultat de l'application des principes qu'il avait si souvent manifestés sur le trône, fût proclamé, bien qu'il fût absent.

Dans sa lettre, Joseph exprimait ses regrets de n'avoir pu consulter une dernière fois les ministres qui l'avaient aidé de leurs lumières.

Ce statut constitutionnel était calqué en partie sur celui de la France, en partie sur celui du royaume d'Italie, mais plus particulièrement sur ce dernier. Il fut, comme on devait s'y attendre, le sujet de quelques critiques et de vives discussions.

Les principaux défauts qu'on lui reprochait portaient sur le système adopté pour la représentation

nationale. Une seule chambre formait cette représentation. Cette chambre était divisée en cinq sections, une du clergé, une de la noblesse, une des propriétaires ; les quatrième et cinquième, des savants et des commerçants. Chacune d'elles avait le même nombre de membres ; mais celles du clergé, de la noblesse et des savants étaient inamovibles, tandis que les deux autres, qui semblaient être réellement de fait le corps représentatif, étaient amovibles.

Un article de cette constitution interdisait les emplois civils à tous les hommes qui, n'étant pas citoyens du royaume, n'en avaient pas obtenu le titre. Cet article fut accueilli défavorablement par les nombreux Français qui avaient suivi le roi.

Malgré ces imperfections, cet acte était un grand bienfait pour le royaume.

Dans une séance suivante, le conseil d'État fit choix de cinq membres, pris dans chacune des sections de la chambre, pour se rendre à Madrid, complimenter Joseph, et le remercier des constitutions qu'il venait de donner aux Deux-Siciles. L'archevêque de Cattaneo, le prince de Montemileto, M. Nolli, le prince de Serignano, le duc de Carignano et le banquier Politi composèrent cette députation.

Le 6 juillet, la reine quitta Naples, emportant, comme le roi, les regrets de tous ceux qui avaient pu la connaître et l'apprécier pendant son court séjour. Un cortége nombreux l'accompagna jusqu'à Averse, et chacun était fort affecté en la quittant.

IX.

Le 8 du même mois, Joseph abdiqua la couronne des Deux-Siciles ; la nouvelle en parvint à Naples le 21. A partir de cette époque, il cessa de donner des ordres ; et jusqu'à l'arrivée du roi Murat, le gouvernement n'exista pour ainsi dire plus. La nouvelle de l'avénement du grand-duc de Berg fut connue le 31.

Le conseil des ministres s'empressa de se réunir à huit heures du soir. On y fit la lecture :

1° D'un statut constitutionnel, en vertu duquel l'Empereur cédait à Murat le royaume des Deux-Siciles, et réglait le mode de succession à peu près comme celui adopté pour le trône d'Espagne, avec cette disposition très-remarquable cependant, que la reine devait succéder à son mari, si elle survivait à lui et à ses enfants mâles ;

2° D'une proclamation du nouveau roi, déclarant entrer en possession du trône à partir du 1er août ;

3° D'une lettre de ce monarque, par laquelle il confirmait les ministres dans leurs charges.

Ces communications furent faites ensuite au conseil d'État ; puis, le lendemain, on proclama solennellement dans Naples l'avénement du roi Murat.

Quatre jours après, le maréchal Jourdan quitta son commandement pour se rendre auprès de Joseph en Espagne : il fut remplacé par le maréchal Pérignon.

X.

Ici se termine notre tâche relativement au règne

trop court de Joseph à Naples. Ce prince avait rendu à ce beau pays des services qui, longtemps encore après lui, se firent ressentir dans ce royaume, livré jusqu'alors au triste régime d'une féodalité écrasante pour les peuples. Son successeur trouva le terrain déblayé, la guerre éteinte presque partout, la conquête assurée, le calme rétabli, les abus réformés, l'administration civile organisée, les moines supprimés, les finances restaurées, le crédit consolidé, l'instruction publique et la législation fondées sur des bases libérales, et sagement appropriées aux mœurs des habitants. L'armée se formait à l'ombre du drapeau de la France ; la marine commençait à être régénérée. Les sciences et les arts, encouragés, étaient prêts à se répandre ; le brigandage exhalait son dernier soupir. Il ne restait plus à Murat qu'à récolter les fruits de la sage et paternelle conduite du frère aîné de l'Empereur. Il héritait d'un pays au sol riche et fertile, au climat doux, habité par des populations bénissant la main tutélaire qui les avait tirées de l'ignorance où l'ancien gouvernement semblait les plonger à dessein. La tâche du nouveau roi se bornait presque à perfectionner l'œuvre du roi philosophe.

Longtemps encore après les désastres glorieux qui, sept ans plus tard, amenèrent la chute du trône impérial, on éprouva dans les Deux-Siciles l'heureuse influence du passage des Français dans ce pays. Pourquoi faut-il que les anciens maîtres de ce royaume, rentrés en possession du trône de leurs pères, n'aient pas su continuer l'œuvre de régéné-

ration commencée avec tant de soin et de bienveillance par Joseph, bien plus législateur que conquérant, et continuée avec tant de persévérance par le brillant et malheureux Murat!

CORRESPONDANCE

RELATIVE AU LIVRE DIXIÈME

Jos. à Nap. Naples, 1er mars 1808.

« Sire, je n'ai pas de nouvelles de Votre Majesté depuis trois jours, point de nouvelles de l'escadre de Toulon, dont toutes les lettres particulières annoncent la destination pour Corfou ou pour la Sicile.

J'annonce avec plaisir à Votre Majesté que les derniers convois partis de Brindisi et d'Otrante sont arrivés à Corfou. Les convois portaient 13 cents hommes, quatre cents barils de poudre, dix mille tomoli de blé, quarante chevaux. Le service des barques courrières est bien établi aujourd'hui, et se fait bien. Il fait plus froid et il est tombé beaucoup plus de neige que de coutume. Je ne serais pas étonné que le service des estafettes fût retardé; les communications avec les Abruzzes et les Calabres sont interceptées par les neiges depuis quel-

ques jours; mais deux jours du soleil de la grande Grèce fondront tous ces obstacles.

J'ai reçu M. de Lafeuillade; sa lettre de créance est adressée au roi Napoléon, roi de Naples. Il y a évidemment deux omissions importantes (1) : je prie Votre Majesté de donner ses ordres là-dessus. »

« Sire, depuis la lettre que j'ai écrite à Votre Majesté aujourd'hui, je reçois la nouvelle de l'arrivée à Tarente, le 25 du courant, du contre-amiral Cosmao, avec quatre frégates et un brick : je ne sais rien au delà. La nouvelle de l'arrivée à Corfou de tous les convois partis de Brindisi et d'Otrante est confirmée. Votre Majesté peut être assurée qu'à cette heure Corfou est approvisonné pour un an. Il y a à Tarente encore mille tomoli de blé, et autant à Brindisi. Jos. à Nap. Naples, 1er mars 1808.

Il ne reste plus à embarquer que 500 hommes et le nouveau bataillon dont Votre Majesté a ordonné dernièrement le départ : ces troupes sont prêtes, ainsi que les vivres.

Il règne toujours un vent du nord d'une grande violence.

Un bâtiment arrivé aujourd'hui porte la nouvelle de l'arrivée d'une escadre française dans le golfe de la Spezzia.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 22 février. Nap. à Jos.

(1) Les deux omissions dont Joseph veut parler sont les noms de *Joseph* et des *Deux-Siciles;* ainsi les lettres de créance de M. de Lafeuillade, ambassadeur de France à Naples, devaient porter : *Joseph* Napoléon, roi des *Deux-Siciles.*

Paris, 2 mars 1808. Mon intention n'est pas que mes vaisseaux de guerre soient disséminés. Deux vaisseaux de guerre isolés dans le port de Naples ne vous seraient d'aucun secours. Je veux avoir tous mes vaisseaux réunis. Je suppose que vous ne devez pas tarder à avoir des nouvelles de l'amiral Ganteaume. »

Jos. à Nap. Naples, 2 mars 1808. « Sire, les rapports que je reçois de Tarente portent que le contre-amiral Cosmao entrait dans ce port avec quatre vaisseaux, une frégate et une gabare. J'attends à chaque moment des détails ultérieurs; je ne puis dans ce moment en donner d'autres que ceux-ci à Votre Majesté : ce sont les seuls que je reçoive aujourd'hui. »

Jos. à Nap. Naples, 2 mars 1808. (10 heures du soir.) « Sire, j'adresse à Votre Majesté les nouvelles que je reçois de Tarente du chef d'escadron Clermont-Tonnerre. La grande quantité de neige tombée dans la Pouille en a retardé l'arrivée. Le contre-amiral Cosmao écrit à M. Salicetti, qu'il avait connu autrefois à Toulon, la lettre ci-jointe (1). M. Salicetti est encore retenu chez lui. J'ai fait partir aujourd'hui un autre aide de camp avec tous les pouvoirs et les instructions nécessaires, pour procurer à la division tous les secours de tout genre dont elle peut avoir besoin.

J'envoie à Votre Majesté un état des envois faits à Corfou.

(1) Le rapport très-détaillé du contre-amiral Cosmao au ministre, rapport qui suit cette lettre, fera connaître parfaitement la situation de la division commandée par cet officier général.

Je suis prêt ici, à Reggio et en Pouille, où il n'y a plus qu'un bataillon et 500 hommes à envoyer, puisque les grains qui sont à Tarente et à Brindisi ne sont pas réellement nécessaires à Corfou : cependant ils partiront, pour épuiser toutes les chances de précautions pour l'approvisionnement de cette île. J'attends les nouvelles ultérieures de mer. Je n'ai pas cru devoir donner aucun ordre au contre-amiral Cosmao, espérant que l'amiral pourra bientôt le rejoindre ou l'avoir rejoint. »

Rapport du contre-amiral Cosmao au ministre. A bord du vaisseau *le Robuste*, mouillé à Tarente. 25 février 1808.

« Monseigneur, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Excellence que je viens de mouiller dans le port de Tarente avec les vaisseaux *le Robuste*, *le Génois*, *l'Annibal* et *le Borée*, la corvette *le Mohawk* et la gabare *le Var*.

Nous sommes partis de Toulon le 10 de ce mois.

L'amiral Ganteaume n'étant appareillé de la rade qu'un des derniers, n'a joint son escadre qu'à quatre heures et demie de l'après-midi.

Les vents étaient au nord-ouest grand frais. Dans la nuit, ils ont soufflé avec plus de violence; la mer était extrêmement forte, et la nuit très-sombre.

Pendant la nuit, nous avons constamment fait route au sud (celle signalée par l'amiral), sous la plus petite voilure possible, observant les autres bâtiments de l'escadre autant que le permettait l'extrême obscurité de la nuit. Au jour, nous n'avions en vue qu'un vaisseau de l'arrière qui nous eut bientôt ralliés, et que nous reconnûmes pour *le Génois*.

Je continuai ma route au sud avec ce vaisseau.

Le 13, nous rencontrâmes deux voiles : l'une était le vaisseau *l'Annibal*, et l'autre la gabare *la Baleine*. Cette dernière avait perdu son gouvernail ; le vaisseau *l'Annibal* lui avait donné une remorque qui avait rompu. Je lui en fis donner une nouvelle par le vaisseau *le Génois*, qui rompit au milieu de la nuit. Le vent et la mer avaient diminué, mais étaient encore forts. Si nous eussions donné une nouvelle remorque à la gabare, nous eussions perdu beaucoup de temps à cette opération, et cette remorque eût extrêmement retardé la marche de la division, qui avait déjà entièrement perdu la journée, l'ayant employée à reconnaître les bâtiments nouvellement ralliés, et à tenir les agrès du vaisseau *le Robuste*, qui avaient tellement donné, qu'il y avait à craindre pour toute sa mâture. D'ailleurs, la gabare *la Baleine* n'avait d'autre avarie que celle de son gouvernail, et les vents d'O. N. O. qui régnaient alors lui permettaient de relâcher dans un port de la côte d'Afrique. Je me déterminai en conséquence à faire poursuivre sa route à la division.

Nous avons laissé la gabare *la Baleine* par les 37° 15′ de latitude nord et par les 8° 40′ de longitude est.

Le 15 au matin, nous reconnûmes le cap Bon et prolongeâmes la côte d'Afrique, pour faire route ensuite pour nous rendre sur le cap Sainte-Marie, point du rendez-vous, sans prendre connaissance de l'île de Malte.

Le 19, nous nous trouvions à une petite distance du cap Sainte-Marie, quoique les brouillards nous empêchassent de voir la terre. Le matin, nous fûmes ralliés par le vaisseau *le Borée,* la corvette *le Mohawk* et le brick *la Tactique*. Le vaisseau *le Borée* avait été approché le même jour, à deux portées de canon, par un vaisseau ennemi qui vira de bord dès qu'il nous aperçut. La nuit suivante s'est passée à caper; elle était très-obscure; et quoique les changements des caps eussent été signalés, au jour, nous n'avons plus aperçu le brick *la Tactique*, et depuis cet instant il n'a plus reparu.

Nous avons louvoyé jusqu'à ce jour sur le cap Sainte-Marie, soit à l'entrée du golfe de Tarente, soit à celle de la mer Adriatique, sans avoir connaissance d'autres bâtiments français que la gabare *le Var*, qui nous a ralliés le 21.

Chaque jour, nous avons été observés par des bâtiments quelquefois au nombre de deux, et quelquefois isolés. Leurs manœuvres et leurs signaux, qui nous sont absolument étrangers, ne nous ont pas permis de douter qu'ils sont ennemis. Le 21, j'en chassai un dans le sud-ouest, mais sans succès.

Le 22, certain que nous avions été bien reconnus par les bâtiments ennemis, dont un s'était séparé, et pensant qu'incessamment l'ennemi pourrait réunir assez de forces pour nous attaquer à notre point de croisière, j'appelai les capitaines des vaisseaux, pour prendre d'eux tous les renseignements possibles sur les événements de leur navigation, et connaître en même temps leur avis sur la

position de la division. *Le Borée* et la corvette *le Mohawk* avaient pris connaissance de Corfou le 17 ; ils avaient parfaitement reconnu pour ennemi le vaisseau qui courait sur eux le jour de notre réunion, et avaient même été sur le point d'engager le combat, si notre apparition n'avait fait changer de route à l'ennemi. Le 20 au matin, tous les capitaines avaient distingué deux bâtiments de guerre ennemis nous observant; et depuis cette époque nous n'en avons revu qu'un, qui a presque toujours fait des signaux, et tiré plusieurs fois du canon par bordées.

Après avoir montré à ces messieurs la position de la division, dont 3 bâtiments se trouvaient au point du rendez-vous depuis sept jours, leur avoir exposé qu'ayant été reconnus par l'ennemi le premier jour et les suivants, cette croisière devenait dangereuse à tenir, et que le port de Tarente était le seul qui nous fût indiqué comme port de relâche en cas de forces supérieures, je leur demandai s'ils pensaient qu'il fût urgent d'entrer en ce port. Leur avis fut que nous devions prendre ce mouillage. Je fis en conséquence manœuvrer pour nous y rendre, et nous n'avons donné dans le golfe que dans la nuit du 24 au 25.

Mes instructions ne me faisant point connaître le but de l'expédition, et ignorant l'endroit où peut se trouver M. l'amiral Ganteaume, je n'ai pu prendre d'autre parti dans cette position pour mettre en sûreté les bâtiments ralliés sous mon pavillon, et attendre des ordres que j'ai l'honneur de

vous demander, et que je vous prie de me transmettre.

Les bâtiments que j'ai ralliés se sont tous séparés de M. l'amiral la première nuit du départ, et ont passé dans le sud de Malte. Aucun n'a d'avarie majeure.

Je ne puis laisser ignorer à Votre Excellence la mauvaise conduite de l'équipage du vaisseau *le Robuste*, que je monte. Ce n'a été qu'avec les plus grandes difficultés et beaucoup de sévérité que nous avons pu en tirer quelque parti pendant le cours de notre navigation, et surtout dans les mauvais temps que nous avons eus.

La majeure partie de cet équipage, non-seulement n'a nulle habitude de la mer, mais encore laisse entrevoir beaucoup de mauvaise volonté pour le service. »

« Je viens de conférer avec M. de Clermont-Tonnerre, envoyé de Sa Majesté le roi de Naples. Il vient d'écrire à Sa Majesté pour qu'elle ait à me donner des ordres ultérieurs. Je donne connaissance de notre arrivée en ce port à Son Excellence le ministre Salicetti. » P. S. du 26.

« Sire, j'ai annoncé hier à Votre Majesté l'arrivée à Tarente du contre-amiral Cosmao avec 4 vaisseaux, 1 frégate, 1 gabare, après s'être séparé de l'amiral presque en sortant de Toulon. Jos. à Nap. Naples, 3 mars 1808.

La journée d'aujourd'hui s'est passée sans avoir aucune nouvelle de l'amiral Ganteaume. Le contre-amiral Cosmao me fait demander des ordres; *je n'en*

ai aucun à lui donner, puisque le cas arrivé n'est prévu dans aucune des lettres de Votre Majesté, et que pour être obéi il faudrait dire que je suis autorisé à commander, ce qui ne serait pas la vérité. Mon premier mouvement a donc été d'attendre; mais ayant eu le temps de réfléchir tout le jour, je me suis déterminé à répondre à la lettre dont copie est ci-jointe à M. de Clermont, pour qu'il pût la communiquer au contre-amiral. Si, lors de l'arrivée de ma lettre à Tarente, l'amiral n'est pas arrivé après une séparation de près d'un mois, je suis bien fondé à croire qu'il est bloqué dans quelque port par des forces supérieures; que l'ennemi, occupé de sa division, ne peut pas s'opposer à celle de M. Cosmao dans ce moment, mais que bientôt il pourra opposer à la division de M. Cosmao des forces supérieures. Il ne faut pas lui en donner le temps, et la division du général Cosmao doit faire seule ce qui était prescrit à l'escadre entière. C'est dans ces principes qu'est rédigée la réponse que je fais communiquer à M. Cosmao; et je ne me dissimule pas qu'il peut arriver encore tel événement *qui puisse me faire regretter d'avoir donné cette impulsion,* que le contre-amiral peut, au reste, ne pas suivre. Cet avis m'est inspiré par le véritable désir que j'ai de ne pas perdre une telle occasion pour l'accomplissement de la volonté de Votre Majesté, qui est tout entière : 1° le ravitaillement de Corfou, 2° l'expédition de Sicile, sans trop compromettre l'escadre.

Je regarde Corfou comme ravitaillé, si le contre-

amiral peut lui envoyer un bâtiment chargé de poudre et d'autres munitions de guerre.

Il y a quinze jours que Cosmao est maître de la mer Ionienne, de la mer Adriatique et du détroit de Messine : c'est plus qu'on ne pouvait l'espérer de l'escadre entière ; mais il a été reconnu par l'ennemi, et il finirait par être bloqué où il est, à Tarente.

Votre Majesté appréciera mes intentions, et ne me jugera pas d'après les événements que je ne connais pas et qui ne sont pas présumables, comme serait l'arrivée de la division de l'amiral Ganteaume sur le cap Sainte-Marie, après le départ de celle de M. Cosmao, et la rencontre qu'il pourrait faire d'une escadre ennemie qui, plus forte que sa division, aurait été plus faible que l'escadre entière, si Cosmao, suivant ses ordres, eût attendu à Sainte-Marie. Cette chance improbable est cependant possible ; aussi je ne donne pas un ordre absolu, chose que je pourrais faire en en énonçant un de Votre Majesté, chose que je ferais si je savais que Ganteaume est dans l'impossibilité de se rendre au cap Sainte-Marie.

Que Votre Majesté ne s'étonne pas si j'ai tant de confiance dans le jeune M. de Clermont : cet officier a toute la prudence et la fermeté de l'âge mûr, avec tout le feu et l'activité de la jeunesse. Si Votre Majesté en doutait, je pourrais facilement lui en fournir les preuves en lui envoyant tous les rapports qu'il m'a faits journellement depuis que je l'emploie comme aide de camp. Il a visité toutes les îles Ioniennes, et est extrêmement discret et laborieux. »

Jos. à Nap. Naples, 4 mars 1808.

« Sire, le 26 février, est arrivée à Gallipoli la corvette de Votre Majesté *le Mohawk*, commandée par le capitaine de frégate Gamton, portant 20 canons de 6 et 150 hommes d'équipage; elle a pris des pilotes côtiers, et est partie pour Tarente.

Le commissaire impérial des îles Ioniennes, arrivé à Fano sans rencontrer d'ennemis, y a été accueilli par un coup de vent tel, qu'il a dû rentrer à Otrante le 26.

Le 28 mars, deux trabocoli italiens sont arrivés à Barletta, après une tempête horrible; ils avaient à leur bord 250 hommes du 79e qui, partis de Cattaro, étaient destinés pour Raguse.

Beaucoup de naufrages ont eu lieu, ces jours derniers, sur les côtes de l'Adriatique.

On n'a pas d'idée ici d'un temps aussi froid; plus de 100 mille brebis ont péri dans la Pouille.

Je n'ai pas de nouvelles de mer. On me renvoie de Rome tous les Napolitains, et entre autres les cardinaux qui se sont signalés par leur opposition.

Je ne reçois pas de lettres de Votre Majesté depuis six jours; j'en suis très-peiné, dans ces circonstances surtout, où je serais bien aise de savoir ce qu'elle trouve de bien ou de mal dans mes dispositions de la veille, ce qui me sert de règle pour celles du lendemain. »

Nap. à Jos. Paris, 5 mars 1808.

« Mon frère, j'ai donné l'ordre à mon ministre du Trésor public de vous envoyer 500 mille francs de Florence et 500 mille francs de Milan. Cet argent vous sera envoyé en poste, et arrivera, j'espère, peu

de jours après ma lettre. J'ai éprouvé un grand plaisir de la prise de Scylla. J'approuve que vous établissiez une batterie au Pezzo ; mais la principale batterie doit être à Scylla : la hauteur ne fait rien; cela a l'avantage de battre fort au large. Il faut mettre là des mortiers. L'amiral Ganteaume doit, à l'heure qu'il est, être arrivé à Corfou. Il a à bord des mortiers, des boulets, 80 affûts, 10 milliers de poudre et 5 mille quintaux de farine, chargés sur des flûtes; il a dû les jeter dans Corfou. J'augure très-bien de l'expédition; et si, comme on dit, il n'y a que 6 mille Anglais en Sicile, il n'y en aura pas 4 mille sous les armes ; ils s'enfermeront probablement à Syracuse. Une escadre espagnole de six vaisseaux est partie de Carthagène le 12 février pour Toulon, où je l'attends. L'escadre de Lorient n'a pu appareiller, et la saison devient si belle que je doute qu'elle puisse passer. Je n'ai pas besoin de vous faire comprendre l'importance de la batterie de Scylla ; le fort la défend. N'écoutez aucune observation. Nommez un bon colonel pour commander à Scylla ; donnez-lui 600 hommes de troupes françaises, des vivres, un commissaire des guerres, un chef de bataillon d'artillerie et deux capitaines en second, et qu'il ne dépende de personne : laissez-lui de l'argent. Cet officier peut se défendre vingt jours, et il n'y a aucune chance que dans quinze jours vous ne puissiez venir à son secours. Aussitôt que vos troupes seront embarquées pour la Sicile, les troupes que j'ai à Rome se mettront en grande partie en marche sur Naples. Ce sont toutes les compagnies

de grenadiers et de voltigeurs, et la plus belle troupe du monde. *Il est possible qu'avant huit jours je parte pour l'Espagne.* Le grand-duc de Berg est parti depuis quinze jours pour s'y rendre. J'ai 80 mille hommes à trente lieues de Madrid ; Junot, avec 30 mille hommes, est maître de Lisbonne et du Portugal : et cependant je n'ai pas fait rentrer un seul homme de la grande-armée. J'ai en Pologne et sur l'Oder près de 300 mille hommes. La conscription de cette année se lève, et avant trois mois j'aurai 80 mille hommes pour renforcer mes cadres. Jugez de l'argent que cela me coûte ! Votre régiment napolitain fait partie d'une division de 10 mille hommes que commande le général Duhesme, et est depuis quinze jours à Barcelone, où il est très-bien. Vous sentez qu'il aura besoin de recrues. Organisez donc un bataillon provisoire d'un millier d'hommes, et mettez-le en marche pour Turin ; il servira à maintenir votre régiment au complet. »

Jos. à Nap. Naples, 6 mars 1808.

« Sire, je n'ai aucune nouvelle de l'amiral Ganteaume. Je reçois des Calabres le rapport suivant, que je viens d'envoyer sur-le-champ, par un courrier, au contre-amiral Cosmao, à Tarente (1).

Le chef de bataillon Laborie, du 29ᵉ, arrive de Palerme, échangé contre M. Cayata; il rapporte qu'avant son départ il est arrivé dix-sept vaisseaux de ligne anglais, sous les ordres de l'amiral Stracham. Il ajoute que l'on craint généralement une

(1) Ce rapport nous manque.

descente. Ce sont toutes les nouvelles que j'ai pu me procurer. »

« Sire, Votre Majesté trouvera ci-joint : n° 1, la lettre du contre-amiral Cosmao ; n° 2, ma réponse à ce général. Je n'ai pas de nouvelles de l'amiral Ganteaume. Jos. à Nap. Naples, 7 mars 1808.

Un nouveau rapport de Monteleone, postérieur à celui dont j'ai parlé hier à Votre Majesté, porte que c'est le 18 février que l'amiral Stracham est entré à Palerme. Réunis à ceux de l'amiral Collingwood, ils avaient 13 et non 17 vaisseaux. On craignait une descente en Sicile, et on travaille avec une grande activité aux fortifications. J'espère que Votre Majesté approuvera ce que j'ai cru devoir écrire à l'amiral Cosmao.

Ma gendarmerie se trouve réduite à 800 hommes, parce que je ne trouve pas à la recruter dans mes troupes : j'ai pour la commander le colonel Gentili et le général Radet. Ce général est inutile ici; il pourrait peut-être servir Votre Majesté ailleurs : si Votre Majesté l'approuve, il pourrait recevoir une autre destination.

Le gouvernement helvétique me fait des conditions bien dures pour me céder le 1er régiment suisse. J'espérais qu'il serait passé à mon service avec les mêmes capitulations qu'au service de France, mais on exige de moi 400 mille francs de plus par an, et l'on ne veut pas se charger du recrutement; ce qui me fait prévoir que bientôt ce corps sera réduit aux cadres. Si Votre Majesté ne

l'exige pas comme chose qui lui convient absolument, il vaudrait mieux que ce régiment restât ici sur le pied actuel ; il ne me rendra pas plus de services quand il ne sera plus au service de Votre Majesté, et il coûtera 400,000 francs de plus, et ne serait jamais complet. »

Le contre-amiral Cosmao à Joseph. Tarente, à bord du vaisseau *le Robuste*, 2 mars 1808.

« Sire, j'ai eu l'honneur de faire savoir à votre ministre de la guerre mon arrivée en ce port, avec les vaisseaux de Sa Majesté Impériale *le Robuste*, *le Génois*, *l'Annibal*, *le Borée*, la corvette *le Mohawk* et la gabare *le Var*. D'après l'invitation de M. votre aide de camp, le colonel Guy, je prends la liberté de vous en rendre un compte plus détaillé, en suppliant humblement Votre Majesté de me donner des ordres positifs sur la conduite que je dois tenir ultérieurement.

Ces bâtiments faisaient tous partie de l'escadre de l'amiral Ganteaume, et en ont été séparés par un coup de vent, la nuit même de notre départ de Toulon, qui a eu lieu le 10 février.

Mes instructions, en me faisant connaître que le but de notre expédition était de bloquer et de ravitailler Corfou, me défendaient d'approcher de cette île.

Après avoir attendu l'amiral huit jours au point de rendez-vous qu'il m'avait indiqué (le cap Sainte-Marie), n'ayant aucune connaissance des circonstances qui avaient pu s'opposer à ce qu'il nous rejoignît avec l'autre partie de son escadre, et craignant que l'ennemi, qui nous observait depuis le

premier instant de notre apparition sur ces côtes, ne rassemblât assez de forces pour m'attaquer avec avantage, j'ai pris la détermination d'entrer à Tarente, ce port m'étant indiqué comme celui où nous devions nous retirer, si les circonstances l'exigeaient. Lors de notre arrivée dans ces parages, il eût sans doute été facile de remplir le but de notre mission : j'eusse désiré que mes instructions m'eussent laissé assez de latitude pour l'entreprendre. En ce moment, elle devient d'un succès plus douteux, par la connaissance qu'a l'ennemi de notre présence dans ces mers. Il est probable qu'il a augmenté les forces qui bloquaient l'île de Corfou, et il serait possible que, dans le cas où nous y entrerions, nous y fussions bloqués de manière à y être retenus pendant longtemps.

Je ne me permets cet exposé, Sire, que pour vous donner une idée de la position dans laquelle je me trouve. Quels que soient vos ordres, je les considérerai comme émanés de Sa Majesté l'Empereur, et je vous prie de croire que je mettrai à leur exécution tout le zèle dont est susceptible le sujet le plus fidèle et le plus dévoué.

La gabare qui se trouve ici porte 1,000 bombes de 12 pouces, 2 mortiers, 300 fusils, 25 mille boulets, 100 barils de cartouches, et 490 barils de poudre de guerre, des affûts, divers outils et ustensiles de fortification et artillerie.

Les bâtiments de la division ont à leur bord, pour troupes de débarquement :

Du 32^{e} régiment d'infanterie légère, 159 hommes;

du 16e de ligne, 99; canonniers gardes-côtes, 97: total, 285. »

Joseph au contre-amiral Cosmao. Naples, 7 mars 1808.

« Monsieur, je reçois votre lettre du 2 mars. Je n'ai aucune nouvelle de l'amiral Ganteaume. Un chef de bataillon français, parti de Palerme, assure, par son rapport du 29 février, qu'il était arrivé dans ce port 17 vaisseaux de ligne anglais, sous les ordres de l'amiral Stracham. Dans cet état de choses, on ne doit plus espérer que l'amiral Ganteaume puisse vous rejoindre. Le but principal de votre expédition, qui était le ravitaillement de Corfou, ne pouvant pas être rempli par les bâtiments de la division, dont vous avez été séparé il y a bientôt un mois, vous ne devez pas perdre l'espoir de ravitailler la place importante de Corfou par les moyens et les forces qui se trouvent sous vos ordres à Tarente. Au moins je pense que, dans cette circonstance décisive, vous devez le tenter sans compromettre essentiellement votre division, et affronter trop imprudemment des forces supérieures; mais je n'hésite pas à vous engager à hasarder les deux bâtiments chargés d'objets d'approvisionnements, dont l'arrivée à Corfou ferait beaucoup plus de bien à cette place que leur capture n'en ferait à l'ennemi, si malheureusement ils tombaient entre ses mains.

Il est dans l'ordre des choses possibles, d'ailleurs, que l'ennemi, inquiet sur les tentatives d'une descente en Sicile, détourné et occupé par la division de l'amiral Ganteaume, ne se porte pas directement, et avec des forces supérieures aux vôtres, au blocus de

Corfou, et qu'il vous donne le temps d'y voir entrer vos deux transports. Je n'ai pas besoin de vous dire que vous devez bien vous garder d'y entrer, et que, dans tous les cas, vous devez préférer Tarente, et même Brindisi.

J'envoie l'ordre à M. le capitaine de frégate de Roquebert de vous remettre les dépêches qui étaient adressées à M. l'amiral Ganteaume. Vous verrez qu'il est dans l'esprit de ces dépêches que vous preniez conseil des événements de mer et de la connaissance des forces ennemies, que vous pouvez avoir mieux que moi.

Je n'ai pas besoin de vous dire que si, après avoir ravitaillé Corfou, des événements que je ne prévois pas vous permettaient de passer le détroit de Messine, les troupes sont prêtes à Reggio pour le passage. Deux de vos vaisseaux seraient en sûreté à Naples, deux à Castellamare, et une escadre considérable le serait dans le golfe de Baïa.

Un rapport plus exact et plus authentique, que je reçois dans ce moment de Monteleone, porte que l'escadre de l'amiral Stracham est entrée à Palerme le 18 février, après avoir cherché inutilement l'escadre partie de Rochefort. Il y avait à Palerme *treize* vaisseaux, dont *trois* à trois ponts; c'est l'amiral Collingwood qui commande cette escadre. On y craignait beaucoup une descente.

Ce nouveau rapport me fortifie dans l'espoir que vous pourrez réussir à ravitailler Corfou, et me confirme dans l'opinion que je vous ai manifestée dans ma lettre.

J'espère que vous n'aurez manqué de rien à Tarente : je désire que les événements me permettent de vous revoir bientôt. »

Jos. à Nap. Naples, 8 mars 1808.

« Sire, j'adresse à Votre Majesté les divers rapports qui me parviennent sur les forces ennemies en Sicile et dans la Méditerranée. Je n'ai encore aucune nouvelle de l'amiral Ganteaume. Je regarde aujourd'hui l'expédition de Sicile comme manquée; l'ennemi y réunit tous les jours de tels moyens maritimes, que, quels que soient mes désirs, je n'ose plus espérer de les voir exaucés. J'espère que les objets d'approvisionnements de la division du contre-amiral Cosmao arriveront à Corfou. Je fais continuer, et presser même plus que jamais, le départ partiel des troupes et vivres des côtes de la Pouille sur Corfou. Cette place se trouvera en mesure de résister à l'ennemi; les troupes et les vivres seront suffisants. Je désire avoir bientôt à annoncer à Votre Majesté l'arrivée des munitions de guerre, chargées sur la gabare du contre-amiral Cosmao, qui doit être partie à cette heure pour Corfou. »

Jos. à Nap. Naples, 9 mars 1808.

« Sire, je n'ai pas encore de nouvelles de l'amiral Ganteaume. J'adresse à Votre Majesté un extrait du rapport journalier que me fait l'aide de camp que j'ai à Tarente. Je suppose que les nouvelles positives qu'aura eues le contre-amiral Cosmao, de la réunion des forces ennemies dans les ports de la Sicile, ne lui aura plus fait exécuter le projet qu'il annonce de s'embosser dans le détroit, pour exécuter le passage des troupes réunies à Reggio. Je

ne doute pas qu'il n'ait fait partir la gabare qui se trouve chargée des choses dont on a le plus besoin à Corfou.

L'escadre sera en sûreté dès qu'elle entrera à Baïa ou à Tarente. »

Jos. à Nap. Naples, 10 mars 1808.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté les lettres que je viens de recevoir de Corfou; l'amiral rend lui-même compte à Votre Majesté de sa situation.

L'aide de camp qui arrive à l'instant, parti de Corfou avec l'amiral le 24, a été séparé par un coup de vent, est rentré à Corfou le 1er mars, en est reparti le 2, est arrivé à Otrante le 3, et à Naples aujourd'hui. Lors de son second départ, on croyait l'amiral à la hauteur de Zante, où il aurait été jeté par la violence du vent.

Mon aide de camp a porté aux commandants d'Otrante, Tarente, Brindisi, l'ordre d'envoyer tout ce qu'ils avaient en troupes et objets de ravitaillement; il a envoyé par un courrier, à Tarente, l'ordre de l'amiral Ganteaume au contre-amiral Cosmao de se réunir à lui sur le cap Sainte-Marie.

Je viens d'écrire de nouveau au contre-amiral, pour qu'il se garde bien de se laisser bloquer dans Corfou; je lui réitère le conseil d'envoyer tout ce qu'il a sur sa gabare à Corfou, et de préférer toujours Tarente à Corfou. Je pense, Sire, que si les forces de l'ennemi ne nous permettent pas d'exécuter le passage du détroit, Votre Majesté ne doit pas craindre que son escadre soit bloquée à Ta-

rente. Il me paraît que si cet événement arrivait malgré nous, il faudrait réunir à Tarente 12 mille hommes, les tenir prêts à être embarqués, et, après le premier vent qui obligerait l'ennemi à quitter le blocus de Tarente, les jeter entre Catane et Messine, tandis que le Phare serait toujours menacé par les troupes qui sont à Reggio. »

L'amiral Ganteaume à Joseph. A bord du vaisseau *le Commerce de Paris*, en rade de Corfou, 23 février 1808.

« Sire, je m'empresse de rendre compte à Votre Majesté de l'arrivée sur ces parages d'une partie des forces que j'ai l'honneur de commander. Une tempête affreuse a dispersé mes vaisseaux le jour de notre sortie de Toulon. Six vaisseaux et deux frégates sont avec moi; quatre vaisseaux, deux corvettes et deux flûtes sont séparés.

Je juge que les forces ralliées sous mon pavillon sont plus que suffisantes pour éloigner l'ennemi. Les communications redevenant libres, j'ai écrit aux commandants supérieurs des places d'Otrante, de Tarente, de Gallipoli et de Brindisi, d'expédier de suite les secours destinés pour Corfou.

Je supplie Votre Majesté de vouloir bien ordonner que cette expédition n'éprouve aucun retard. »

Jos. à Nap. Naples, 11 mars 1808.

« Sire, j'ai donné les ordres pour qu'on se tînt prêt à tout événement à Reggio, pour le passage. J'ai fait marcher à Castrovillari 6 mille hommes, prêts à seconder le mouvement de Reggio, ou à se porter sur Tarente.

Le général Miollis m'a envoyé inopinément les cardinaux napolitains. Parmi eux, il y en a deux assez remarquables : l'un, le cardinal Ruffo de Scylla,

archevêque de Naples, est un fanatique de bonne foi; la petitesse de sa tête n'est comparable qu'à son aveugle soumission aux moindres caprices de la cour de Rome. Il y a deux ans, il a bien eu la sottise impertinente de se faire présenter en cérémonie à moi pour me prêter son serment; et, admis en ma présence, il m'a dit qu'il ne pouvait pas prêter serment sans en avoir obtenu la permission de la cour de Rome. J'ai dû l'exiler depuis cette époque. Je n'ai été averti de son départ de Rome, depuis quelques jours, que par l'agitation des prêtres et la réunion du chapitre, qui avait délibéré de se porter à sa rencontre avec tout le clergé, et de le recevoir en triomphe hors de la ville. Déjà l'évêque qui fait ses fonctions ici était menacé par une tourbe de fanatiques, et des attelages de six chevaux étaient préparés pour le nouvel arrivant. J'ai donné ordre à un officier de prendre les devants. Le prélat a été rencontré à trois lieues de la ville, et conduit à Gaëte, où il restera jusqu'à ce que Votre Majesté me dise si elle veut bien me permettre de l'envoyer dans une ville des départements du Rhin. Il y jouira d'une pension considérable sur son archevêché, et ne sera à charge à personne.

Le cardinal Ruffo (1), qui a commandé les Calabrois, est un homme sans préjugés; il a beaucoup d'étendue dans l'esprit. Il est vrai qu'il n'a pas voulu se rendre en Sicile, et qu'il a toujours été tranquille à Amelia. Il voudrait y retourner, ou vivre

(1) Il y avait deux cardinaux portant le même nom de Ruffo : l'un dit Ruffo de Scylla, l'autre de Bagnara.

à Gênes ou en Espagne, avec un passe-port de moi; il veut prêter son serment. Il a peu d'estime pour la cour de Rome, et peu pour celle de Palerme. Il vivrait à Naples, si cette ville n'était pas trop mal pour lui, puisqu'il a commandé une armée de masses qui l'ont pillée; il pense que, ne voulant plus être utile à son ancien parti, il serait trop suspect à tout ce qui m'entoure; qu'il ne peut plus qu'être nul. C'est lui qui m'a fait savoir que le pape a fait jurer aux cardinaux de ne pas me reconnaître, et a permis au cardinal-archevêque de Naples de prêter le serment pour entrer en possession de son riche bénéfice, et prendre la direction des consciences de la plus grande ville d'Italie. Votre Majesté sent toute l'irréligion et la perfidie d'une pareille conduite. Je fais donner un passe-port au cardinal Ruffo Bagnara, l'ancien général.

Des trois autres, l'un vivra tranquille à Naples: c'est le cardinal Caracciolo.

Les deux autres sont de vieux et indécrottables fanatiques obstinés, et sots au point de dire qu'ils me reconnaîtront dès que j'aurai obtenu l'investiture du saint-siége.

Je ne puis ni les tolérer dans mes États, ni les persécuter. Je me décide donc à les renvoyer: ils ne sont dangereux nulle part, ils le seraient ici. Votre Majesté trouvera bon qu'ils vivent dans une ville d'Italie ou de France. L'un d'eux est Génois, c'est le cardinal Salluzzo; il demande à vivre à Gênes.

Je prie Votre Majesté d'autoriser ces dispositions.»

« Mon frère, la conduite du contre-amiral Cosmao n'a pas de sens. Je ne puis que déplorer l'imbécillité de mes marins. L'amiral Ganteaume lui avait donné pour instruction de débloquer Corfou (1); il a été quinze jours maître de la Méditerranée, et il vient s'enfermer dans Tarente. En lui ordonnant de se rendre à Tarente, l'amiral Ganteaume n'avait prévu que le cas où il serait inférieur à l'ennemi; mais supérieur comme l'était ce contre-amiral, la première notion du bon sens lui indiquait de se rendre à Corfou. Je n'approuve pas que vous reteniez mes vaisseaux à Baïa ou à Naples; l'expédition terminée, ils doivent rentrer dans mes ports. L'avis que vous avez donné à Cosmao a été trop tardif; il fallait lui donner l'ordre de partir une heure après son arrivée, d'autant plus qu'à Corfou il est à l'abri de toute force ennemie; de prendre sous son escorte tous les convois de Brindisi et d'Otrante, et de débloquer Corfou; et, s'il ne recevait pas d'ordre de l'amiral, de faire une croisière et de rentrer à Toulon (2). Il faut être bien malheureux, lorsque toutes les chances réussissent, pour que la bêtise d'un officier de marine l'empêche de profiter des avantages que lui offre le sort. Je crois que si un galion chargé de 30 millions

Nap. à Jos. Paris, 12 mars 1808.

(1) Le contre-amiral dit positivement, dans sa lettre du 2 mars à Joseph, *que ses instructions lui défendaient d'approcher de Corfou;* par conséquent il ne mérite pas les reproches de l'Empereur dans cette circonstance.

(2) Napoléon tenait son frère dans une telle dépendance pour tout ce qui touchait à ses armées et à ses flottes, que l'on comprend très-bien les hésitations de Joseph à assumer sur lui la responsabilité des événements qui pouvaient être la suite d'ordres donnés à Cosmao.

de piastres venait se placer au milieu de leur escadre, ils n'auraient pas l'esprit de le prendre.

Je suppose que Ganteaume est à Corfou depuis le 24 février. Je ne saurais m'expliquer comment il a tant tardé. Certainement c'était une chance de plus de se réunir, si vous aviez donné ordre à Cosmao de se rendre droit à Corfou. »

Jos. à Nap. Naples, 12 mars 1808.

« Sire, le contre-amiral Cosmao est parti de Tarente le 8. Il avait embarqué à bord de la gabare 200 hommes ; on a tout lieu d'espérer qu'elle arrivera à Corfou. J'ai envoyé, par un courrier, les nouvelles que j'ai de la Sicile à l'amiral Ganteaume.

J'adresse à Votre Majesté copie d'une lettre du capitaine de frégate de Roquebert. J'ai fait partir des officiers de marine, des bâtiments de transport et des canonnières pour Scylla, où elles pourront être défendues par des batteries qu'on a élevées sur la côte. Tous les moyens dont je puis disposer seront employés pour que rien ne manque à Reggio et Scylla. J'ai fait placer un corps intermédiaire à Castrovillari, et je fais travailler pour rendre inattaquable Baïa. D'après les rapports qui me sont faits par des officiers qui ont vu le contre-amiral Cosmao, il paraîtrait que les plus grandes probabilités sont pour que l'escadre arrive à Baïa. Au mois de juin, l'air y est très-mauvais ; mais il est à croire que d'ici à cette époque elle ne se trouverait plus dans cette baie.

Les temps ont été si mauvais, que tous les transports et bâtiments armés en flûte n'ont pu arriver à

leur destination. Une gabare est restée à Tunis, ayant perdu son gouvernail.

Il paraît que les Anglais reprennent le système qu'ils ont eu ici lorsque Sidney Smith a commandé, en cherchant à exciter des troubles, en prenant à leur solde tous les brigands, auxquels ils donnent 30 sous par jour.

J'ai organisé par chaque province un corps d'*armigieri*, dont j'espère beaucoup pour la destruction des brigands. C'est une troupe intermédiaire entre la gendarmerie et la troupe de ligne; elle est composée en grande partie des soldats des anciens barons, qui, dans tous les temps, étaient chargés de poursuivre les malfaiteurs. »

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 5. Je la remercie de l'ordre qu'elle a donné pour l'envoi d'un million tournois en or. Je désire qu'il arrive bientôt. Jos. à Nap. Naples, 14 mars 1808.

Les lettres que je reçois du général Ottavi de Tarente annoncent le départ de 6 mille tomoli de blé, après l'appareillage de la division du contre-amiral Cosmao; il m'apprend aussi que les bricks de Votre Majesté *l'Écureuil* et *le Mercure* sont arrivés à Brindisi, après avoir capturé deux bâtiments ennemis. Ces quatre bâtiments vont embarquer des troupes, charger du blé, et partir pour Corfou.

Le général Ottavi est fort actif et intègre; *il n'a pas la Légion d'honneur* (1). Il a rendu de grands

(1) Cet officier général n'était pas le seul qui ne fût pas membre de l'ordre de la Légion d'honneur.

services dans cette circonstance. Je pense que Votre Majesté pourrait le nommer officier. »

Nap. à Jos. Paris, 16 mars 1808.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 7. La réponse du contre-amiral Cosmao est inconcevable. On peut se tromper, mais à ce point c'est un peu trop fort. Ganteaume lui dit dans ses instructions que son principal but est de débloquer Corfou, de n'y pas aborder isolément, et, si l'ennemi y est en force supérieure, de se réfugier à Tarente. Comment Cosmao étant supérieur à l'ennemi n'entre-t-il pas dans Corfou? Cela est sans exemple. Je vous ai fait connaître que votre première lettre ne valait rien; votre seconde ne vaut pas davantage : mes belles flûtes seront prises. Vous auriez dû tenir un conseil. Il n'y avait aucun inconvénient à ce que Cosmao entrât dans Corfou. Quatre vaisseaux n'avaient rien à craindre. J'ignore ce qu'est devenu Ganteaume. Voilà une expédition manquée par la plus extrême bêtise du monde. Cosmao ne sait donc pas qu'à Otrante on connaît le nombre de voiles qui sont à Corfou? Ces hommes n'entendent pas le français. *Les instructions de l'amiral Ganteaume pouvaient être mieux faites*, mais elles suffisaient pour le simple bon sens, et enfin on ne peut pas prévoir tous les cas. J'espère que Ganteaume sera à Corfou. »

Jos. à Nap. Naples, 17 mars 1808.

« Sire, je reçois de Reggio la nouvelle de la sortie de l'escadre anglaise de Palerme : on la dit forte de trente voiles. J'ai envoyé par un courrier cet avis à l'amiral, par Otrante.

J'ai publié la loi qui institue l'ordre dont j'avais

envoyé le projet à Votre Majesté; mais je ne puis pas la mettre à exécution, tant qu'elle ne se sera pas prononcée sur ces questions :

1° Combien de décorations suis-je autorisé à donner aux militaires français de l'armée de Naples qui ne sont pas à mon service ?

2° Votre Majesté voudrait-elle me les indiquer elle-même individuellement, ou par rang, comme seraient les officiers généraux, supérieurs, les premiers capitaines de chaque régiment ou bataillon ?

3° Le maréchal Jourdan, le sénateur Rœderer peuvent-ils accepter la décoration de mon ordre? Jusqu'à ce que j'aie réponse sur ces articles, je ne puis pas faire de nominations : Votre Majesté en sent les raisons. Je mécontenterais toute l'armée, je discréditerais mon ordre dès sa naissance, j'établirais une division préjudiciable au bien du service; j'aurais bientôt des rouges et des bleus, et les bleus seraient décriés, les rouges mécontents. »

Jos. à Nap. Naples, 17 mars 1808.

« Sire, j'adresse à Votre Majesté le rapport que je reçois de Reggio (1). Je n'ai aucune nouvelle de la mer.

MM. Monti et Paisiello ont travaillé à l'ouvrage que j'adresse à Votre Majesté; l'un a fait les paroles, et l'autre la musique. Cet ouvrage devait être représenté à l'arrivée de Votre Majesté ici; il l'a été aujourd'hui; il est bien écrit, la musique en est bonne (2). »

(1) Sans importance.

(2) Cet opéra, intitulé *les Pythagoriciens poursuivis en Italie par*

Joseph au général Reynier. Naples, 18 mars 1808.

« Général, j'ai lu la lettre que vous m'avez adressée, en réponse à celle que vous avez reçue du ministre de France. Quant à ce qui me regarde, je l'aurais oublié si vous ne me le rappeliez pas vous-même. Je ne vous ai pas dissimulé que j'avais été frappé d'un oubli dont je ne m'expliquerais pas le motif, si vous ne l'énonciez dans votre lettre : je ne puis penser que je doive être étranger à la prise d'une place de mon royaume. Quelle que soit l'estime que je fais de votre probité, de vos talents, et la reconnaissance que j'ai de vos services en Calabre, je ne dois pas désirer, dans les généraux employés dans mes États, la théorie qui, énoncée dans votre lettre, a été mise à exécution dans la capitulation de Reggio.

J'avoue entièrement ce que le chef de l'état-major vous a écrit en mon nom, et j'aime, au reste, à rendre justice à votre zèle et à votre intégrité. »

Nap. à Jos. Paris, 19 mars 1808.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 10 mars. L'amiral Ganteaume était, comme je l'avais pensé, à Corfou. Si le contre-amiral Cosmao avait été plus intelligent, il aurait épargné à l'amiral bien des inquiétudes, et on n'aurait pas inutilement perdu huit jours. »

Jos. à Nap. Naples, 19 mars 1808.

« Sire, le général Reynier est en congé à Naples; je désire que Votre Majesté l'emploie ailleurs qu'à cette armée. C'est un homme intègre, mais il ne me convient pas. Il a écrit à l'état-major que la capitu-

Denys de Syracuse et délivrés par Archytas, était une allusion aux événements de Naples en 1799. On le représenta avec pompe le jour de la fête du roi, sur le grand théâtre de Saint-Charles.

lation qu'il a faite pour Reggio, il la ferait pour toute autre place. Je lui en ai témoigné ma surprise, et je ne suis plus en mesure d'en rien espérer de bon. Je ne veux pas cependant trop nuire à cet officier; je suis convaincu que, placé ailleurs, surtout dans un petit commandement, où il n'aurait d'ordres à recevoir que de Votre Majesté ou de ses ministres, il pourrait être utile. Il a de l'instruction et de l'activité; je n'en ai pas besoin ici; il m'a rendu des services. Je prie Votre Majesté de permettre qu'il conserve une inscription, sur mon grand-livre, de 16 mille francs; mais je ne saurais l'employer ici, ni le conserver dans une position convenable. Votre Majesté a tant de bontés pour tout ce que je lui demande, que je ne doute pas qu'elle ne veuille faire ce que je désire dans cette circonstance (1). »

Jos. à Nap. Naples, 20 mars 1808.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté toutes les lettres qui me parviennent de Corfou; elles sont de très-fraîche date, et détruisent les nouvelles désastreuses qui sont répandues ici depuis trois jours. Votre Majesté verra, par le contenu de ces dépêches, que l'amiral comptait appareiller pour Toulon; s'il est obligé de relâcher à Tarente ou à Baïa, il trouvera tout en bon état, et il y sera bien. Malgré ces nouvelles, je ne change encore rien aux dispositions faites dans la Calabre ultérieure, près de Reggio, puisque Votre Majesté me parle, dans une de ses lettres, de l'escadre de Carthagène.

(1) Cette lettre n'a pas besoin de commentaires; elle montre à nu les belles qualités du roi Joseph.

J'ai envoyé un commissaire des guerres à Corfou, pour qu'il me rapporte l'état exact de tout ce qui est arrivé de la Pouille. Je l'enverrai à Votre Majesté; mais, à l'avance, je puis l'assurer qu'elle peut être tranquille sur les approvisionnements que Corfou doit avoir reçus en blé et autres vivres. Les troupes et les 800 mille livres en or y sont aussi arrivées, puisque je sais que l'officier qui portait cet argent était lui-même arrivé à Corfou.

J'ai exécuté les ordres de Votre Majesté, en donnant le commandement au général Donzelot. Le général Berthier le conserve; il s'appuie d'une lettre de Votre Majesté, postérieure d'un jour à celle que je lui citais en lui donnant les ordres de Votre Majesté. Il écrit que c'est l'amiral Ganteaume qui lui a remis cette lettre. Je lui ai écrit de nouveau que tant que Votre Majesté ne me donnerait pas de nouveaux ordres à lui transmettre, par lesquels le gouvernement général lui serait rendu, je ne pouvais pas trouver bon qu'il ne se conformât pas à ceux en vertu desquels il devait en investir le général Donzelot, que mon aide de camp a trouvé à Corfou. »

L'amiral Ganteaume au gouverneur général des Sept-Iles. A bord du vaisseau amiral, 13 mars 1808.

« Monsieur le gouverneur général, j'ai l'honneur d'annoncer à Votre Excellence qu'après avoir lutté contre des temps extraordinaires, après avoir beaucoup souffert, je viens de rallier les vaisseaux de mon escadre, séparés de nous le lendemain de notre départ; ils étaient accompagnés d'une seule flûte : une autre flûte a relâché à Tunis, ayant perdu son gouvernail.

Je vous informai, à notre dernière entrevue, que, de trois flûtes chargées pour Corfou, l'une était demeurée à Toulon : l'événement arrivé à la seconde vous prive encore d'une portion considérable de l'approvisionnement qui vous était destiné. Vous recevrez à peu près le tiers de cet approvisionnement : je vous adresse l'état.

Nous tirerons des vaisseaux, pour suppléer, autant que possible, à ce qui manque, 60 milliers de poudre, 1,000 quintaux de biscuit ou farine, et quelques salaisons. Nous y joindrons même un peu d'eau-de-vie, si ce dernier objet vous est nécessaire.

J'espère que nous entrerons demain. Comme mon intention est de séjourner le moins possible à Corfou, je vous engage à donner vos ordres pour que les objets qui vous doivent être remis soient reçus dans les magasins de l'île sans retard. »

14 mars, 6 heures du soir.

« *P. S.* La division du contre-amiral Cosmao a pris à Tarente quelques soldats du régiment d'Isembourg. Je vous en envoie un état, qui présente aussi les troupes embarquées à Toulon. Au moment où je donne dans la passe du nord, je reçois votre dépêche de cette nuit. La nouvelle peu satisfaisante que vous m'annoncez me force de changer mes dispositions : pouvant être bloqué, je ne crois pas devoir diminuer l'approvisionnement de mon escadre en vivres. Mon intention est de vous laisser seulement la flûte *le Var*, et de faire route sans délai pour Toulon (1).

(1) Berthier (César) avait conservé le gouvernement des Sept-Iles

J'avais ordonné en partant, au commandant du vaisseau *le Commerce de Paris*, de vous remettre dix milliers de poudre. Cet ordre a été sans doute exécuté. Si les vents me contrarient, et qu'il me soit possible de vous en faire donner encore quelques milliers, je le ferai; mais je le répète, les circonstances sont telles qu'il ne m'est pas permis de différer mon réappareillage d'un seul instant. »

César Berthier, gouverneur général des Sept-Iles, au ministre. Corfou, 15 mars 1808.

« Monseigneur, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence une copie des deux lettres que je reçois à l'instant de M. l'amiral Ganteaume, qui entre en ce moment avec son escadre dans le canal de Corfou, qu'il ne fait que traverser sans s'arrêter, afin de ne pas perdre un instant pour regagner Toulon le plus promptement possible.

Votre Excellence reconnaîtra qu'une seule des trois flûtes expédiées de Toulon, pour le ravitaillement de cette place, sera parvenue à sa destination, la première ayant échoué dans la rade même, au moment du départ de l'escadre, et la seconde ayant été forcée par des avaries considérables de relâcher à Tunis, où elle est en ce moment.

Nous n'aurons donc reçu que le tiers des objets destinés à Corfou par Sa Majesté l'Empereur.

J'en joins ici l'état, ainsi que celui des diverses troupes embarquées sur l'escadre, soit à Toulon, soit à Tarente.

Je prie Votre Excellence de vouloir bien en in-

malgré les injonctions du roi Joseph; il prévint l'amiral Ganteaume des nouvelles qu'il venait de recevoir de Naples sur la flotte anglaise sortie des ports de la Sicile pour lui barrer le passage.

former Sa Majesté l'Empereur, à qui j'avais annoncé par ma lettre d'hier la réunion des deux escadres et des deux flûtes, d'après les premiers rapports qui m'avaient été faits.

Votre Excellence me permettra de recommander particulièrement à ses bontés M. de Lastours, mon premier aide de camp, que j'ai fait partir hier pour Paris avec des dépêches pour Sa Majesté l'Empereur, et pour prier Votre Excellence d'accélérer son retour autant que possible. »

« *P. S.* Je rouvre ma dépêche pour annoncer à Votre Excellence que, indépendamment des objets portés dans les états ci-joints, M. l'amiral Ganteaume a bien voulu me laisser 30 milliers de poudre, quelques affûts, environ 6 à 700 quintaux de farine ou biscuit, une vingtaine de matelots, et à peu près 300 couvertures. On s'occupe en ce moment de recevoir ces divers effets ; j'aurai l'honneur d'adresser l'état détaillé à Votre Excellence par ma première dépêche. »

Le contre-amiral Cosmao au ministre. A bord du vaisseau *le Robuste*, 14 mars 1808.

« Monseigneur, j'ai l'honneur d'annoncer à Votre Excellence que j'ai rallié M. l'amiral Ganteaume le 12 de ce mois sous l'île de Corfou, où il se trouvait avec le reste de son escadre.

J'ai été bien agréablement surpris d'y trouver le brick *la Tactique*, que j'avais de fortes raisons de présumer être tombé au pouvoir de l'ennemi.

En quittant Tarente, j'avais envoyé l'ordre à la corvette *le Mohawk*, qui ne m'avait pas encore rejoint, de se rendre à Corfou. Ce bâtiment n'a pas

encore rallié. Le vent ne m'a pas permis de le prendre à Gallipoli en passant, comme j'en avais l'intention. »

Jos. à Nap. Naples, 21 mars 1808.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 12. Les lettres que Votre Majesté aura reçues depuis cette époque l'auront instruite du départ du contre-amiral Cosmao, et de sa réunion avec l'amiral dans les eaux de Corfou. Cosmao a été obligé, par la tempête, de se réfugier à Tarente ; il en est sorti dès qu'il l'a pu, et c'est la flûte de sa division qui a approvisionné Corfou. Cette île était déjà approvisionnée en blé au moment de l'apparition de l'escadre française ; j'y ai envoyé plus de 8 mille tomoli de blé, c'est-à-dire pour un million de francs. J'ai dépensé pour d'autres approvisionnements, transports, etc., encore un demi-million. J'en enverrai les comptes à Votre Majesté pour sa satisfaction.

Le payeur français fait savoir que le million annoncé est imputable sur les 250 mille francs mensuels.

On a signalé au large de Gaëte, le 18, vingt et une voiles anglaises. Votre Majesté ne doit pas craindre que je garde ici aucun vaisseau français. »

Jos. à Nap. Naples, 23 mars 1808.

« Sire, j'adresse à Votre Majesté les seuls rapports que j'aie reçus de la Sicile. Je n'ai pas de nouvelles de Corfou depuis le 16.

Je prie Votre Majesté de me répondre un mot sur la demande que je lui ai faite, pour savoir si elle agréait un nombre de décorations de mon ordre pour les officiers français de l'armée de Naples qu'elle désignerait, afin que l'armée de Votre Ma-

jesté ne pensât pas qu'elle a été oubliée par moi lorsque je devais donner ces décorations. Je ne puis pas le faire, sans connaître quelles sont les intentions de Votre Majesté.

Votre Majesté a toujours voulu que je prisse le titre de *roi de Naples et de Sicile*. M. de Champagny vient d'écrire à M. de Gallo; il lui envoie un modèle de protocole par lequel je devais retrancher le mot de Sicile, et prendre le titre de *roi de Naples* seulement. Je désire que Votre Majesté me dise ce qu'elle en pense : une semblable nouveauté serait bien alarmante pour ce pays, qui ne croit pas pouvoir exister sans la Sicile, où sont ses ports et le complément de son existence politique et militaire. Je crois que c'est par erreur de bureau que M. de Gallo a reçu cette dépêche ainsi conçue; je dois le penser. Votre Majesté m'avait écrit, il y a peu de semaines, que je devais adopter pour mon ordre les armes de Sicile : « Il n'y a que cela qui signifie quelque chose, » me dit Votre Majesté par sa lettre du 26 janvier. »

« Sire, M. l'amiral Ganteaume me mande du 14 mars, à deux lieues de Corfou, au nord-ouest de la passe, qu'il allait appareiller, après avoir été rejoint par *le Commerce de Paris*, pour Toulon. Jos. à Nap. Naples, 24 mars 1808.

Le capitaine Roquebert m'écrit d'Otrante, du 19, qu'il avait laissé l'escadre de Votre Majesté mouillée devant Corfou le 16; que si elle avait le vent qu'il faisait à Otrante, elle pouvait avoir mis dehors. Les vents qui régnaient depuis trente-six heures étaient du nord et du nord-est, joli frais. »

Nap. à Jos. Paris, 25 mars 1808.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 11. Je ne conçois pas que vous n'ayez pas voulu recevoir les cardinaux, et que vous ayez eu ainsi l'air d'aller contre ma direction. Je ne vois pas de difficulté que le cardinal Ruffo de Scylla, archevêque de Naples, soit envoyé à Bologne; que le cardinal Ruffo, qui commandait les Calabrois, soit envoyé à Paris, et que ceux que vous ne voudrez pas garder soient envoyés à Bologne. Mais il faut d'abord envoyer quelqu'un à Gaëte pour y recevoir leur serment, et ensuite les faire conduire en Italie.

Je suis surpris que les prêtres à Naples osent bouger. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 29 mars 1808.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 20 mars, avec les dépêches de Corfou du 15. Il me semble que Corfou doit se trouver enfin dans une situation raisonnable. Il devrait y avoir au moins 200 milliers de poudre, et une vingtaine de mille quintaux de blé et de farine; il y avait un grand besoin d'argent. Faites-moi connaître si l'amiral a emmené avec lui *la Ville de Paris* et quelques bricks italiens, et enfin quelle croisière il a laissée dans l'Adriatique. Vous avez vu dans le *Moniteur* d'aujourd'hui les nouvelles d'Espagne. Je n'ai pas encore la nouvelle de l'entrée de mes troupes à Madrid; elles doivent y être du 23. Le grand-duc de Berg entre à leur tête. Placez mes troupes, pendant l'été, dans des pays sains, afin qu'elles éprouvent le moins de pertes possible. Faites fortifier le fort de Scylla, car il n'est pas impossible que l'ennemi fasse des efforts

pour reprendre ce point. Placez en échelons la division qui défend le pays. Il faut que celui qui commande en Calabre ait son plan fait d'avance, pour réunir son monde et se porter promptement au secours de Scylla (1); il faut que cette place ait des vivres pour deux mois au moins, un bon commandant, de bonnes batteries qui battent le détroit, et de bonnes fortifications du côté de terre. Peut-être est-il fâcheux qu'au moment où vous pouviez tirer quelques services de l'expérience du général Reynier et de la connaissance qu'il a du terrain, vous lui ayez permis de revenir. Il faut avouer que l'amiral Ganteaume a été horriblement contrarié par les temps, puisqu'ils lui ont fait perdre vingt jours, pendant lesquels on aurait pu faire tant de choses; mais cela nous sert toujours de preuve de ce que nous pouvons faire. J'ai dix vaisseaux à Flessingue; j'en ai à Brest; j'ai une nouvelle escadre à Rochefort et à Lorient. Il faudrait me faire connaître, d'une manière plus précise, de quelle manière est fortifié le Phare. »

« Mon frère, les régiments napolitains d'infanterie et de cavalerie que j'ai pris à mon service sont incomplets. Envoyez-moi un millier de conscrits pour les compléter. J'ai fait fournir des chevaux aux chasseurs. Les deux régiments sont à Barcelone. Si vous pouvez m'envoyer encore un

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 29 mars 1808.

(1) Ce plan avait été tracé depuis longtemps par le roi Joseph à Reynier avant le départ de cet officier général, ainsi qu'on l'a vu dans la correspondance.

régiment de 2 mille hommes de troupes napolitaines, envoyez-moi-le. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 31 mars 1808.

« Mon frère, vous aurez vu dans *le Moniteur* les nouvelles d'Espagne. Je vous dirai, *pour vous seul*, que mes troupes sont entrées à Madrid le 24; que le roi Charles proteste contre tout ce qui a été fait; il croit sa vie en danger, et a imploré ma protection. Dans cette circonstance, je vais partir. Mes troupes sont nombreuses en Espagne; elles y ont été parfaitement reçues. Je n'ai pas besoin de vous dire que je n'ai pas reconnu le nouveau roi (1). Le grand-duc de Berg ne l'a pas reconnu non plus. Ils se sont complimentés sans se voir, ne pouvant le saluer roi qu'autant que je l'aurais reconnu. Il serait très-possible que je partisse d'un moment à l'autre pour Madrid. *Cela est pour votre gouverne, et pour vous seul.* »

Jos. à Nap. Caserte, 31 mars 1808.

« Sire, je n'ai aucune nouvelle de la mer depuis celle que m'a donnée l'amiral Ganteaume en appareillant de Corfou. Tous les rapports de Sicile portent le nombre des vaisseaux à quinze, dont trois à trois ponts.

Corfou doit avoir reçu, des ports de Tarente et de Brindisi seulement, 36 mille tomoli de blé, ce qui fait la subsistance de 10 mille hommes pour dix mois. L'ennemi paraît avoir capturé 20 mille tomoli, qui porteraient le total des envois faits jusqu'au 20 février, à 56 mille tomoli.

(1) Ferdinand VII.

J'ai nouvelle de l'arrivée de ma femme et de mes enfants à Terracine ; je les attends ce soir ici.

Votre Majesté aura vu, par la suite de mes lettres, que je me suis conformé à ses intentions, en recevant le serment des cardinaux qui l'ont prêté, et en éloignant les deux sur lesquels je ne pouvais pas compter. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 1er avril 1808.

« Mon frère, je ne conçois rien à votre lettre du 23. Je suppose que la lettre de Champagny est antérieure à la querelle relative aux lettres de créance de M. d'Aubusson. J'en témoigne mon mécontentement à Champagny. Tout cela est l'ouvrage d'un comité de protocole composé de trois vieilles ganaches d'une immense réputation, qui ne font que des bêtises. Je viens de les chasser. L'Angleterre elle-même avait si bien senti que vous étiez roi de Naples et de Sicile, qu'elle a renoncé à ce que cette île ne fît pas partie de vos États. Faites attention au protocole qu'on vous envoie, car il est possible qu'il y ait d'autres inconvenances. »

Jos. à Nap. Naples, 5 avril 1808.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 25. Je lui envoie un rapport exact sur les cardinaux napolitains. Votre Majesté jugera si je méritais les reproches amers contenus dans sa lettre du 25. Si elle relit sa lettre, elle jugera la peine qu'elle m'a dû faire : me connaissant comme elle me connaît, elle en aura un vif regret. Mais je supplie Votre Majesté de ne penser plus qu'à ma tendresse pour elle, à ma reconnaissance et à mon respect. »

Jos. à Nap. Naples, 7 avril 1808.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 29. Ses ordres sont donnés pour fortifier Scylla.

Le 2e régiment de ligne, qui est à Mantoue, sera complété et habillé avant le mois de juin ; il part demain mille conscrits de Naples. Votre Majesté pourra en disposer.

Je reçois des assurances positives qu'il y a à Corfou un million de cartouches, plus de 300 milliers de poudre, 10 mille combattants, des blés pour un an. M. Dubrueil donnera à Votre Majesté tous les détails. »

Jos. à Nap. Caserte, 14 avril 1808.

« Sire, j'ai reçu les lettres par lesquelles Votre Majesté veut bien me prévenir de son prochain départ pour l'Espagne.

Je n'ai pas de nouvelles de l'escadre de l'amiral Ganteaume. Les Anglais ont reçu en Sicile un renfort de 5 à 6 mille hommes, ce qui doit porter leurs forces de terre dans cette île à 14 mille hommes. »

Nap. à Jos. Bayonne, 15 avril 1808.

« Mon frère, j'ai reçu votre lettre, celles de la reine de Naples et de Charlotte et Zénaïde. Vous ne me parlez plus de l'amiral Ganteaume ; il y a cependant longtemps qu'il a dû partir. Il est vrai que les vents de nord-est règnent dans cette saison. Je suis à Bayonne depuis hier. L'infant don Carlos y est aussi. Je n'ai pu le voir, ce prince étant tombé malade la veille de mon arrivée. J'attends le prince des Asturies, qui a pris le nom de Ferdinand VII ; il est sur la frontière. J'attends aussi l'infortuné Charles IV et la reine. Le grand-duc de Berg est à Ma-

drid ; le général Dupont est à Tolède. J'ai des divisions à Aranjuez et à l'Escurial. »

« Mon frère, je reçois votre lettre du 7 avril. Je vois avec plaisir ce que vous me dites de Corfou. Je suis fort aise de voir cette île dans une si bonne situation. J'apprends également avec plaisir que vous fortifiez Scylla. Vous connaissez assez le pays pour savoir comment vous devez placer vos troupes pendant cette saison, pour conserver surtout le poste important de Scylla. Ce que je désire par-dessus tout, c'est qu'elles soient placées dans des lieux sains et à l'abri des maladies. Vous faites fort bien de diriger des recrues sur Barcelone. J'ai monté vos chasseurs. Toutes ces troupes prennent une habitude d'exercice et un esprit qui seront fort avantageux à votre royaume. Envoyez-moi des régiments napolitains tant que vous voudrez, pourvu qu'ils soient forts de 140 hommes par compagnie. Remerciez Julie et Zénaïde des lettres qu'elles m'ont écrites, je leur répondrai; mais j'ai à présent trop d'affaires. Vous avez dû être heureux de revoir vos enfants bien portants, et qui m'intéressent sous tous les rapports. L'infant don Carlos est ici (1) : ce jeune prince, qui a vingt ans, est tombé malade à son arrivée ici, de sorte que je n'ai pas pu le voir. Il a avec lui plusieurs grands d'Espagne. Le prince des Asturies, qui s'intitule Ferdinand VII, est à vingt lieues de la frontière, avec une grande

Nap. à Jos. Bayonne, 18 avril 1808.

(1) Ce prince est le même qui revendiqua, les armes à la main, ses droits au trône d'Espagne, dans ces derniers temps.

suite. Le roi Charles IV et la reine sont en route pour venir. Il a protesté, et en a appelé à mon arbitrage. Mes troupes sont à Madrid, Barcelone, Figuières, Pampelune, Saint-Sébastien, Burgos. L'armée espagnole n'est pas redoutable. Le peuple est en fermentation. Le grand-duc de Berg et le maréchal Moncey sont à Madrid ; le général Dupont est à Tolède, et le maréchal Bessières à Burgos. J'ai ici près de 100 mille hommes de régiments provisoires. Ils gagnent tous les jours par l'exercice et le mouvement. Ce sont tous de gros enfants de vingt ans, dont j'ai lieu d'être satisfait. Pas un homme de ma grande-armée n'a augmenté ces corps en infanterie, cavalerie, artillerie. Renvoyez en Italie un régiment de cavalerie et le 6e bataillon du train, que je vous ai demandé plusieurs fois. Vous avez assez d'habitude à présent à Naples pour trouver des charretiers napolitains. Les hommes français du train me sont nécessaires, et il faut que ma grande-armée soit prête à me seconder, s'il le faut, dans le courant de l'été. Mon escadre est rentrée à Toulon en bon état. La flûte *la Baleine* est arrivée à Minorque. Je n'ai rien perdu, et j'ai fait naviguer mon escadre, ce qui forme d'autant mes matelots. Une escadre sort tout armée de l'Escaut. J'ai déjà huit vaisseaux en rade à Flessingue, qui ont été construits à Anvers. J'en aurai autant dans le courant de l'été. Veillez et faites exécuter mes mesures sur le blocus. Tout bâtiment américain qui se présente dans vos ports vient d'Angleterre : partez de ce principe. Jusqu'à cette heure, toute mon armée d'Espagne est à mes frais, et me coûte

des sommes énormes. La conscription que je lève, celle que je vais peut-être bientôt lever, mes régiments de cavalerie que je porte à 1,200 chevaux, tout cela m'entraîne dans d'immenses dépenses; mais les circonstances veulent que je couvre l'Europe de mes troupes. *L'Angleterre commence à souffrir. La paix seule avec cette puissance me fera remettre le glaive dans le fourreau, et rendre à l'Europe la tranquillité.*

Il ne serait pas impossible que je vous écrivisse, dans cinq ou six jours, de vous rendre à Bayonne. Vous laisserez le commandement des troupes au maréchal Jourdan, et la régence de votre royaume à qui vous voudrez. Votre femme resterait à Naples. Les relais seraient préparés, dans ce cas, sur votre route. Cependant, jusqu'à présent, cela est encore incertain. »

« Mon frère, vous trouverez ci-joint une brochure qui vous fera connaître la situation des affaires d'Espagne. Nous approchons du dénoûment. Le roi Charles m'a cédé tous ses droits au trône, et il se retire à Compiègne avec la reine et une partie de ses enfants. Quelques jours avant la signature de ce traité, le prince des Asturies s'est démis de la couronne, et l'a remise au roi Charles. Le grand-duc de Berg a été nommé lieutenant général du royaume et président de tous les conseils. Il y a eu une grande insurrection à Madrid le 2 mai : 30 à 40 mille individus s'étaient rassemblés dans les rues et dans les maisons, et faisaient feu par les fenêtres. Deux ba-

Nap. à Jos. Bayonne, 6 mai 1808.

taillons de fusiliers de ma garde, 4 à 500 chevaux, ont tout mis à la raison. Plus de 2 mille hommes de cette populace ont été tués. J'avais à Madrid 60 mille hommes, qui n'ont pu rien faire. On a profité de cette circonstance pour désarmer Madrid (1). »

Nap. à Jos. Bayonne, 11 mai 1808.

« Mon frère, vous trouverez ci-joint la lettre du roi Charles au prince des Asturies, et la copie de mon traité avec le premier (2). Le grand-duc de Berg est lieutenant général du royaume, président de la junte, et généralissime des troupes espagnoles. Le roi Charles part dans deux jours pour Compiègne. Le prince des Asturies se rend du côté de Paris. Les autres infants vont occuper des maisons de plaisance aux environs de Paris. Le roi Charles, par le traité que j'ai fait avec lui, me cède tous ses droits à la couronne d'Espagne. Le prince des Asturies avait renoncé avant à son prétendu titre de roi, parce que le roi Charles avait allégué que son abdication avait été forcée. La nation, par l'organe du conseil suprême de Castille, me demande un roi. *C'est à vous que je destine cette couronne.* L'Es-

(1) Cette lettre et la suivante prouvent, jusqu'à l'évidence, que tout ce qui s'était passé à Bayonne jusqu'à ce moment avait été fait non-seulement sans la moindre participation de Joseph, mais même sans qu'il eût été consulté. Ceux qui prétendent que le frère aîné de l'Empereur, lors de son entrevue avec ce dernier à Venise, à la fin de 1807, fut prévenu des intentions de Napoléon, sont dans l'erreur.

(2) Voir plus loin, au livre I^er^ sur l'Espagne, la lettre de Charles IV, celle du prince des Asturies, et le traité conclu entre l'Empereur et le roi.

pagne n'est pas ce qu'est le royaume de Naples : c'est 11 millions d'habitants, plus de 150 millions de revenus, sans compter les immenses revenus et la possession de toutes les Amériques. C'est une couronne d'ailleurs qui vous place à Madrid, à trois jours de la France, qui couvre entièrement une de ses frontières. A Madrid, vous êtes en France : Naples est le bout du monde. Je désire donc qu'immédiatement après avoir reçu cette lettre, vous laissiez la régence à qui vous voudrez, le commandement des troupes au maréchal Jourdan, et que vous partiez pour vous rendre à Bayonne par le chemin de Turin, du mont Cenis, et de Lyon. Vous recevrez cette lettre le 19; vous partirez le 20, et vous serez ici le 1er juin. Laissez, avant de partir, des instructions au maréchal Jourdan sur la manière de placer vos troupes, et faites vos dispositions comme si vous deviez être absent jusqu'au 1er juillet. *Gardez, du reste, le secret;* on ne s'en doutera peut-être que trop; mais vous direz que vous vous rendez dans l'Italie supérieure, pour conférer sur des affaires importantes avec moi. »

Jos. à Nap. Naples, 10 mai 1808.

« Sire, Votre Majesté verra, par la lettre du général Donzelot, quelle est la situation de Corfou. Depuis ses lettres, il doit avoir reçu 600 mille francs, trois officiers du génie français, des outils, des affûts, des munitions de guerre et de bouche. La croisière ennemie est très-serrée.

La tranquillité règne dans mon royaume; les troupes ont reçu quatre mois de solde dans les deux

mois; elles sont bien habillées, bien nourries. La solde est alignée jusqu'au 1er janvier.

J'attends des nouvelles de Votre Majesté. »

Joseph à Lucien. Naples, 15 mai 1808.

« J'ai reçu ta lettre, mon cher Lucien; j'espère que la réponse que tu auras attendue de l'Empereur te fera changer de résolution, et que tu pourras rester en Europe. Je fais des vœux pour que cela soit ainsi, et que tu sois plus heureux dans tes relations directes que tu ne l'as été par mon intermédiaire. S'il en était autrement, et que tu partisses réellement, ce qui me paraît un événement déplorable, tu ne dois pas douter que je ne remplisse tes vues. Je t'embrasse bien tendrement, avec ta famille, et j'espère que l'immensité des mers ne m'ôtera pas la possibilité de t'embrasser en réalité bientôt (1). »

Jos. à Nap. Naples, 16 mai 1808.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 6, avec la brochure qui y était jointe.

La tranquillité est aujourd'hui entière dans toutes les provinces de ce royaume. »

Nap. à Jos. Bayonne, 21 mai 1808.

« Mon frère, il faut faire arrêter le commandant de la canonnière napolitaine *le Requin*, et lui faire faire son procès, pour avoir lâchement rendu son bâtiment. »

Jos. à Nap.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 10,

(1) Lucien se trouvait à Rome lors de l'arrivée du général Miollis dans les États du pape. S'étant montré peu favorable à l'occupation française, il avait mécontenté Napoléon, et il se décida à quitter l'Europe. Il s'embarqua pour l'Amérique, et fut pris par la croisière anglaise.

il y a quelques heures; l'estafette a mis près de onze jours. Naples, 21 mai 1808.

Je fais partir M. Tascher, pour annoncer à Votre Majesté que je le suivrai à quarante-huit heures de distance. Il y a demain, jour de la fête de la reine, une immense réunion à laquelle il faut nécessairement que j'assiste, si je ne veux pas que trois mille personnes écrivent, le lendemain, que je suis parti. D'ailleurs, je ne pourrai pas, à la rigueur, partir demain; mais je serai en route après-demain 23.

Je fais les dispositions que Votre Majesté me prescrit. Tous les bâtiments sardes sont depuis longtemps sous le séquestre dans mes ports.

Dès que Votre Majesté aura jugé que je ne dois plus retourner à Naples, je la prie de m'envoyer un courrier, pour que j'envoie l'avis à ma femme et à mes enfants d'en partir; leur santé y est mauvaise, et leur situation deviendra tous les jours pire. Vingt-quatre heures de gagnées sont beaucoup ; elles pourraient d'abord se rendre à Turin ou à Lyon. J'ai été bien combattu pour ne pas prendre ce parti tout de suite; mais je ne le ferai pas; j'attendrai de nouvelles instructions de Votre Majesté. Je la prie de ne pas me faire perdre un instant pour cela. »

« Sire, j'ai reçu hier le duplicata de la lettre de Votre Majesté du 10. Je suis en route, et arriverai probablement auprès de Votre Majesté deux ou trois jours après cette lettre. Jos. à Nap. Terni, 25 mai 1808.

Toute l'Italie méridionale, que je laisse derrière moi, est parfaitement tranquille. »

Jos. à Nap. Stupinice, 30 mai 1808.

« Sire, je suis arrivé hier au soir ici, après six jours de marche; j'y serai retenu jusqu'à ce soir par mes voitures. J'ai trouvé ici Paulette en un déplorable état de santé; elle ne mange pas depuis huit jours, et ne peut pas même supporter le plus léger bouillon. Les médecins m'ont dit qu'elle devait quitter le plus tôt possible l'air humide de Turin, et aller aux bains d'Aix en Savoie. Son mari hésitait, parce qu'il n'avait pas reçu la réponse de Votre Majesté pour ce voyage. Je n'ai pas hésité un instant à lui dire de faire sur-le-champ partir sa femme, et que je me chargerais de tout vis-à-vis de Votre Majesté, qui voulait avant tout que sa sœur vécût. Elle partira donc dans deux jours avec son médecin et sa dame d'honneur, qui, l'un et l'autre, jouissent ici d'une grande réputation. Borghèse restera à ses affaires, dont il paraît s'occuper beaucoup. Il a une grande envie de bien faire, et je pense que Votre Majesté aura lieu d'en être contente.

L'estafette de Naples arrivera peut-être aujourd'hui avant mon départ d'ici. Lorsque j'ai quitté Naples, les Anglais venaient de débarquer 300 brigands en Calabre avec quelques milliers de proclamations, dans lesquelles le roi Ferdinand s'apitoie sur le sort du pape, et cherche à exciter le fanatisme. Un convoi semblable a été intercepté à Naples. Cent brigands avaient été pris et pendus; les autres s'étaient réfugiés sur la marine ponr retourner aux bâtiments anglais, qui les ont reçus à coups de canon, et les ont ainsi forcés à se répandre dans le pays, où on les poursuit.

On répandait en Sicile que la Russie allait bientôt changer de système; qu'une nouvelle coalition allait se former.

Trois frégates, deux corvettes et quelques bâtiments légers, anglais et siciliens, se montraient sur les plages romaines et le cap Circello. Le bruit courait à Ponza qu'elles étaient destinées à recevoir le pape. Le général Miollis m'a dit à Rome qu'il avait la même crainte, et qu'il faisait surveiller le pape.

J'ai vu le général Menou, qui va partir pour son nouveau gouvernement. »

NOTES

DU QUATRIÈME VOLUME,

RELATIVES AUX AFFAIRES DE NAPLES.

NOTE A (page 102).

Rapport à Sa Majesté l'Empereur et Roi.

Paris, le 6 janvier 1808.

SIRE,

Compte rendu à Sa Majesté concernant les bâtiments qu'elle a prescrit d'envoyer à Corfou.

Conformément aux ordres de Votre Majesté, en date du 19 septembre dernier, une division navale, composée des frégates *la Pomone* et *la Pauline*, et de la corvette *la Victorieuse*, a été expédiée de Toulon pour Corfou.

Partie le 7 octobre, elle est arrivée le 28 à sa destination. Le capitaine de vaisseau Chaumay-Duclos, qui la commande, m'a rendu compte, le 26 novembre, que depuis le 2 il avait fait trois sorties, dont les détails n'offrent aucun événement intéressant.

Par suite des mêmes ordres de Votre Majesté, du 19 septembre, une flottille de petits bâtiments de guerre a été préparée pour la même destination.

Cette flottille se compose des cinq bricks :

L'Abeille. (Ce bâtiment était à Naples. Le commandeur Pignatelli, ministre de la marine de Sa Majesté le roi de Naples, m'a informé, le 3 novembre, qu'il faisait partir ce bâtiment. Je n'ai pas encore appris qu'il fût arrivé à Corfou.)

L'Écureuil. (Parti de Toulon le 28 novembre, relâché à Calvi le 4 novembre. M. Chaumay-Duclos m'a annoncé, le 26, qu'il venait d'arriver à Corfou.)

Le Saint-Philippe, qui avait appareillé de Toulon le 13 novembre, fut forcé, par la grosse mer et la rencontre de

plusieurs croiseurs ennemis, d'y rentrer le 23. Il est reparti le 22 décembre, avec *le Cyclope* et *le Mercure*.

Ces trois bâtiments ont un supplément en poudre, savoir : *le Mercure*, de 400 kilogrammes; *le Cyclope*, de 300; *le Saint-Philippe*, de 150.

Du cutter *le Succès*. (Parti de Toulon le 4 novembre, il a été pris, le 6, à la hauteur de Galeta, île de Barbarie, par la frégate anglaise *la Volage*. L'équipage a été conduit à Malte.)

Des demi-chebecks :

Le Joubert. (Il est parti de Toulon le même jour que *le Succès;* depuis, je n'ai reçu aucune nouvelle de ce bâtiment.)

Le Neptune. (Ce bâtiment était parti de Toulon le 13 novembre avec le brick *le Saint-Philippe;* forcé, comme lui, d'y rentrer. Il est encore dans ce port.)

Le capitaine de vaisseau Trullet, qui doit remplir les fonctions de chef militaire et des mouvements à Corfou, un officier du génie maritime, un officier et deux commis d'administration, un maître charpentier, un maître perceur, un maître cordier, et une escouade de douze ouvriers militaires destinés également pour Corfou, avaient été embarqués sur le brick *l'Écureuil*.

Mais, craignant de ne pouvoir échapper aux nombreux croiseurs ennemis qu'il a rencontrés dans sa navigation de Toulon à Calvi, M. Trullet s'est déterminé à quitter dans ce port le brick *l'Écureuil*, et à passer sur le continent d'Italie avec neuf des gens sous ses ordres, pour continuer sa route par terre. Il était rendu à Naples le 16 décembre.

Ainsi, des huit bâtiments légers destinés pour Corfou, un seul, le demi-chebeck *le Neptune*, est encore à Toulon.

Son échantillon le rendant peu propre à une traversée dont la saison et la présence des ennemis pourraient prolonger la durée, j'ai autorisé le préfet maritime de Toulon à l'y retenir jusqu'au moment où il jugera que l'état de la mer et l'éloignement de l'ennemi permettront d'espérer des chances plus favorables à la navigation.

NOTE B (page 114).

Composition de l'armée de l'expédition de Sicile.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

Le maréchal Jourdan, commandant en chef;
Le général Dedon, commandant l'artillerie;
Le général Campredon, commandant le génie;
Quatre adjudants-commandants français;
Huit adjoints à l'état-major français;
Deux adjudants-commandants napolitains;
Quatre adjoints à l'état-major napolitains;
Un colonel ou un major d'artillerie français, commandant le parc;
Trois officiers supérieurs et six capitaines d'artillerie français;
Un officier supérieur et trois capitaines d'artillerie napolitains;
Deux officiers supérieurs et six officiers du génie français;
Huit officiers de génie napolitains.

PREMIÈRE DIVISION.

Le général de division Lamarque, commandant;
Les généraux de brigade Lucotte et Huart.

Première brigade.

	hommes.
Un régiment d'infanterie française de 2 bataillons, chaque bataillon de 7 compagnies, grenadiers et voltigeurs compris, formant 150 hommes présents.....	1,500
Nota. — Il restera au dépôt, à Naples, 2 compagnies par bataillon pour recevoir les hommes sortant des hôpitaux, et les recrues arrivant des dépôts qui sont dans le royaume d'Italie.	
Un régiment d'infanterie légère napolitaine de...	1,000
Total de la 1re brigade.....	2,500
A reporter.....	2,500

Report.....		2,500
Deuxième brigade.		
Un régiment français composé comme le premier.....	hommes. 1,500	2,800
Un corps italien.....	1,000	
Seront attachées à la division : 2 compagnies d'artillerie, une française et une napolitaine, et une compagnie du train....	300	

DEUXIÈME DIVISION.

Première brigade.		
Un régiment français et 1,000 hommes des régiments d'Isembourg ou de la Tour d'Auvergne.....	hommes. 2,500	5,300
Deuxième brigade.		
Un régiment français et 1,000 Napolitains ou Corses.....	2,500	
Deux compagnies d'artillerie française et napolitaine, et une compagnie du train.	300	

Cette seconde division pourrait être commandée par le général Salligny ou le général Maurice Mathieu. Les deux généraux de brigade pourraient être les généraux Merlin et Digonnet, ou tout autre.

Total général.....	10,600

Ainsi, ces deux premières divisions, qui s'embarqueraient à Naples, formeraient donc 6,000 hommes d'infanterie française..... 6,000

Infanterie italienne.....	1,000
Infanterie auxiliaire.....	1,000
Infanterie napolitaine.....	2,000
Artillerie française, napolitaine et train.....	600
Total.....	10,600
A reporter.....	10,600

Report..... 10,600

Auxquels il faudrait joindre pour le parc général 400 hommes d'artillerie, 100 hommes de train, 100 sapeurs, 100 ouvriers de toute espèce, ci..... 700

Total général..... 11,300

Comme on suppose que ces huit régiments pourront, au moment de l'embarquement, éprouver une diminution de 400 hommes, par maladie ou autres causes, il ne resterait plus que 10,900 hommes.

On embarquera, avec cette expédition, 400 outils de pionniers par chaque division, et 1,200 pour le parc du génie.

Indépendamment des 50 cartouches que chaque homme aura dans le sac, on embarquera des caisses contenant 100 cartouches par homme, telles que deux hommes puissent les débarquer facilement. Ces caisses doivent être débarquées en même temps que les hommes; elles contiendront ainsi un million de cartouches; on en embarquera également un million sur les bâtiments de transport.

On embarquera 2 pièces de canon et un caisson sur chaque bâtiment de l'escadre. On embarquera sur des transports tous les autres caissons ou caisses, de manière à former un double approvisionnement pour 24 pièces de canon de campagne, qui formeront deux divisions de 12 pièces chacune, savoir : pour chaque division, 2 pièces de 12, 8 de 6 ou de 4, et 2 obusiers. Si l'on a des pièces de montagne de 3, on en embarquera 4.

Dans la composition des divisions, on a placé 2 compagnies d'artillerie et 100 hommes du train; ces 300 hommes peuvent servir 600 chevaux. On embarquera 300 chevaux si cela est possible, et on fera des écuries pour 2 escadrons de chasseurs de 300 chevaux.

On fera embarquer sur les bâtiments de l'escadre 80 mille quintaux de farine, 500 mille rations de biscuit, 500 mille rations d'eau-de-vie.

Chaque division aura son ambulance, et il y en aura une générale pour tout le corps.

Ainsi donc, tout compris, il partira de cette expédition de Naples près de 12,000 hommes.

La deuxième partie de l'expédition sera composée, comme la première, de deux divisions chacune de deux brigades, et formant en tout trois régiments français, un régiment suisse, un régiment napolitain auxiliaire, 2,000 hommes de cavalerie napolitaine, chasseurs et dragons, ce qui fera 7 à 8,000 hommes d'infanterie et 2,000 hommes de cavalerie. Toutes les chaloupes canonnières et bâtiments légers favoriseront le passage de cette expédition.

L'expédition partie, il restera dans le royaume de Naples quarante compagnies, à raison de quatre compagnies par régiment; en les supposant à 50 hommes l'une portant l'autre, cela fera 2,000 hommes; trois régiments entiers, 4,500 hommes; la garde royale, 3,500 hommes; deux régiments italiens, 2,000 hommes; les troupes napolitaines, etc., etc. Il restera encore plus de 15,000 hommes.

Peu de jours après que l'expédition sera partie, 6,000 grenadiers arriveront à Naples, et 2,000 dans les Abruzzes.

Quant aux généraux et aux officiers d'état-major, il y en aura toujours assez à Naples, puisque des généraux de brigade peuvent remplir provisoirement les fonctions de généraux de division, et les colonels, celles de généraux de brigade.

État de répartition des troupes destinées à l'expédition. Toulon, 5 février 1808.

ESCADRE DE TOULON.

	hommes.
1 vaisseau de 110 canons	850
1 vaisseau de 84 canons	750
3 — de 74 canons à 650 hommes chacun	1,950
1 frégate	350

ESCADRE DE ROCHEFORT.

1 vaisseau de 110 canons	850
4 — de 74 canons	2,600
A reporter	7,350

Report...	7,350
1 frégate	350
1 corvette	100

FLUTES DE TOULON.

Le Var, la Baleine et la Nourrice	2,100
La Lamproie et la Durance	900
L'Incorruptible	600
La Fauvette (poudrière)	150
Le Mohawk	150
La Tactique	100
Le Cerf, le Red-Bridge, et 1 transport	180
La Danaé, frégate qui est à Gênes	350
Total des hommes	12,330

Relevé général des expéditions de denrées et munitions de guerre faites de Venise et Mantoue sur Ancône, pour être dirigées de cette dernière ville sur Corfou.

SUBSISTANCES.

	Dates.	Quintaux.	
Farine et froment expédiés d'Ancône.	30 septembre 1807...	538.56	Ces trois envois ont été capturés par l'ennemi.
	2 octobre.....	1,234.35	
	3 octobre.....	459.75	
	11 décembre.....	1,380 »	On a l'avis de l'arrivée de ces trois envois à Brindisi.
	12 décembre.....	1,325 »	
	13 décembre.....	1,063 »	

Biscuit expédié de Venise. 120,000 rations. Cette expédition est arrivée à Corfou.

— — 248,850 rations. Non encore arrivées.

MUNITIONS DE GUERRE.

			kil.
Partie d'Ancône.	1re expédition du 26 octobre.	Poudre de guerre.....	80,000
		Cartouches d'infanterie.....	100,000
		Pierres à fusil.....	50,000
Partie de Venise.	2e expédition du 23 octobre.	Boulets de différents calibres..	5,000
		Poudre de guerre.....	20,000

Milan, le 3 février 1808.

Le général de division, chef de l'état-major général,

Signé CHARPENTIER.

Nota. En outre de ces envois, il va partir de Venise, sur les six chaloupes canonnières, les diverses munitions de guerre ordonnées par Sa Majesté, par sa lettre du 23 janvier.

NOTE C (page 125).

Rapport fait à Sa Majesté le roi de Naples, sur la position de la Punta del Pezzo, entre Scylla et Reggio.

La *Punta del Pezzo,* suivant le rapport d'officiers du génie qui connaissent cette localité, est très-favorable pour l'établissement de batteries qui croiseraient leurs feux avec celles placées à la *Punta del Faro.* Le Pezzo est éloigné de six ou sept milles du fort de Scylla, et en est séparé par des montagnes et des ravins ; en sorte que les batteries qu'on y mettrait n'auraient rien à craindre des sorties que l'ennemi pourrait faire de ce fort, en supposant qu'il fût bloqué avec des forces suffisantes.

Le colonel Costanzo, qui m'a donné des renseignements sur ce point, assure avoir vu des boulets de 33, des batteries du *Faro,* traverser le détroit et arriver sur le continent, près du *Pezzo.*

Naples, le 5 février 1808.

Le général commandant du génie,
Campredon.

NOTE D (page 136).

Le général Cavaignac à Joseph. Reggio, 2 février 1808.

Sire, la journée d'hier s'est passée en pourparlers pour la reddition du fort. Le commandant voulait qu'on lui permît de sortir du château pour retourner à Messine ; je lui avais offert une capitulation favorable, prisonniers avec les honneurs de la guerre. Attendant l'arrivée de deux pièces de 24 que j'avais envoyé chercher à Mélia, je ne voulais pas

recommencer le feu et consumer inutilement mes munitions. Je laissai prolonger les négociations, et la capitulation n'a été signée qu'après minuit, lorsque j'eus annoncé qu'il n'y aurait plus de grâce à espérer, si on attendait jusqu'au matin. Les deux pièces de 24 ont été amenées en batterie dans la nuit, et auraient ruiné le fort, si la garnison avait encore tardé à se rendre. Je joins copie de la capitulation. J'ai permis aux Siciliens et à quelques officiers étrangers de retourner sur parole en Sicile : un transport viendra les chercher de Messine. J'ai accordé cette faveur aux Siciliens et à quelques officiers, pour déterminer l'échange de plusieurs prisonniers qui sont détenus à Palerme.

Le nombre des prisonniers qui sont sortis du fort est de 57 officiers et 700 sous-officiers ou soldats; j'en ai fait partir ce matin une colonne de 8 officiers et 350 soldats. Il en reste encore à peu près autant pour former le second envoi, après qu'on en aura retiré les Siciliens que j'enverrai demain à Messine. On a trouvé dans le fort 9 pièces de différents calibres et des approvisionnements.

Cette expédition vous a produit, outre les prisonniers et ces pièces, un officier et 42 prisonniers, des chaloupes canonnières, et quatre pièces de 24, dont une en bronze; 5 officiers et 55 prisonniers du brick anglais, 2 pièces de 8 en bronze, et 16 caronades de 24.

Je vais réunir tous mes moyens actuellement contre le château de Scylla. La route pour y descendre l'artillerie est déjà fort avancée, et je vais pousser les travaux avec plus d'activité.

Je tâche de pacifier le district de Reggio, qui a infiniment souffert, et d'organiser promptement toutes les branches d'administration.

Je pense que l'intention de Votre Majesté sera de ruiner le château de Reggio; je fais préparer des mines pour le faire sauter aussitôt qu'on aura transporté ailleurs les magasins et objets d'artillerie : en attendant, on détruit les retranchements faits pour la défense de la ville.

J'ai renvoyé hier à Messine le capitaine du vaisseau *le*

Glatton, et 19 autres prisonniers anglais blessés, sur le brick *le Delight*. Le général anglais, en les envoyant chercher, m'avait envoyé en échange des matelots 22 prisonniers français qui se trouvaient à Messine. J'ai promis d'échanger de même les autres prisonniers que j'ai déjà envoyés à Monteleone, lorsqu'il aurait fait venir de Malte d'autres prisonniers que j'ai désignés.

J'ai été fort content de la conduite des troupes et de plusieurs officiers, que j'aurai l'honneur de recommander à Votre Majesté dans mon rapport.

Capitulation du château de Reggio.

Entre M. le général Cavaignac, commandant l'avant-garde du corps d'armée en Calabre, et M. le colonel de Sandier, commandant le château de Reggio.

Article 1er. La porte d'entrée du château et ses avancées seront remises, à quatre heures du matin précises, aux troupes françaises, qui en prendront possession.

Article 2. La garnison se rend prisonnière de guerre, pour être conduite dans l'intérieur du royaume.

Article 3. Elle sortira du château à sept heures et demie du matin, tambour battant, défilera avec les honneurs militaires devant les troupes du siége, pour se rendre dans la grande rue de Reggio, et y déposera ses armes.

Article 4. Messieurs les officiers conserveront leurs épées et leurs effets, et les soldats leurs sacs.

Article 5. Le château avec son artillerie, munitions de guerre et de bouche, et autres objets militaires, sera consigné, dans l'état où il se trouve, à deux officiers ou commissaires préposés à cet effet, par ceux qui seront également nommés par le commandant du château ; les deux officiers ou commissaires français y entreront à la pointe du jour. Tous les chevaux qui peuvent s'y trouver seront également remis.

Article 6. Par exception à l'article 2, messieurs les officiers de la garnison et les soldats reconnus Siciliens seront

renvoyés en Sicile, sur parole de ne servir contre les troupes de Sa Majesté l'Empereur des Français, roi d'Italie, et de ses alliés, qu'après leur échange.

Article 7. Les officiers siciliens seront particulièrement renvoyés à Messine, pour que leur échange contre le chef de bataillon Labory, le capitaine du génie Lancesa, et autres officiers à Palerme, soit effectué.

Article 8. Les soldats reconnus Siciliens seront réunis dans un quartier de Reggio jusqu'à ce qu'ils soient embarqués pour être transportés à Messine. Il sera envoyé à cet effet à Messine un parlementaire, pour demander les moyens de transport nécessaires.

Article 9. Il sera donné, de part et d'autre, deux officiers pour otages de l'observation de la présente capitulation, qui sera de suite échangée et soumise à l'approbation de M. le général Reynier, commandant le corps d'armée en Calabre.

Fait double, le 2 février 1808, à trois heures du matin.

Le commandant du fort de Reggio,
Signé le colonel DE SANDIER.

Le général commandant les troupes d'avant-garde,
Signé le général CAVAIGNAC.

Pour copie conforme :
Le général commandant le corps d'armée en Calabre,
Signé REYNIER.

CARTE
DU ROYAUME
DE NAPLES.
MER ADRIATIQUE
MER MÉDITERRANÉE
SICILE
G. de Manfredonia
G. de Salerne
G. de Policastro
G. S. Eufemia
G. de Gaëte
I. DE LIPARI OU D'EOLE
I. Stromboli
I. Lipari
I. Capri
I. d'Ischia
I. S.te Maure
I. Céphalonie
Naples
Salerne
Bénévent
Caserte
Capoue
Avellino
Campobasso
Foggia
Manfredonia
Bari
Monopoli
Brindisi
Lecce
Otrante
Gallipoli
Tarente
Potenza
Matera
Altamura
Gravina
Venosa
Cosenza
Catanzaro
Reggio
Messine
Trapani
Cefalu
Girgenti
Siracuse
Rome
Civita Vecchia
Viterbe
Spolete
Perouse
Ascoli
Teramo
Pescara
Ortona
Aquila
Chieti
Frosinone
Velletri
Albano
Tibre Fl.
Gaëte
Mola
Teano
Calvi
Sorrente
Campagna
Ragusе
Trebigne
Cattaro
Cetigne
Antivari
Scutari
Ochrida
Berat
Avlone
Delvino
Janina
Corfou

CARTE
DU
GOLFE DE Ste EUPHÉMIE.

Échelle en lieues

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 lieues

G O L F E

D E

SAINTE EUPHÉMIE

Savato
S. Mango
F. Santa
F. S. Giuseppe
Nocera
Capre
T. del Piano del Casale
Feterna
Castiglione
Gesseria
Cpo Suvero
S. Eufemia
F. de S. Eufemia
F. di S. Ippolito
F. Lamezia
Oliac
Cajazzo
Montezoro
Coringa
Lacconia
S. Pietro
Maida
Jacuzzi
Petrafiori
Borgia
Mt Contessa
Curjàto
del Covello
Plaine de Sevarro
Villadessa
Mt Amaudo
Bracavilla
Imavone
SQUILLACE
St Elia
Stallati
Pilemaili
Montauro
Casparina
Ceradi
Mt Pavone
Polia Ruine
Celia
St Vito
Petrizzi
Feotin
GOLFE DE SQUILLACE
Mondevoso
il Pizzo
Pl. delle Gerat
Majerato
Rivonaffo
Longobardi
S. Pietro di Rivona
S. Onofrio
Paradisani
S. Costantino
S. Leo
Tornadico Vecchio
Le Bocchette
VICASTRO
Petranda
Terravecchia
Feroleto sup.r
Feroleto inf.r
Lamato
Miglierina
Tirdola
M. Visconti
Marcellinara
Marcellinara Rne
Sfengiano
CATANZARO
Fl. Fullaco
Vena
Garaffa
St Flora
Fl. Corace
Borgia
Imavone
SQUILLACE
Stallati
Montauro
Casparina
Mt Pavone
Petrizzi
Feotin
GOLFE DE SQUILLACE

Gravé par Regnier et Dourdet, 8e Passage Sce Mde

Imp. de Gratiot à Paris

ESPAGNE

INTRODUCTION [1]

Situation de l'Europe au commencement de 1808. — Don Emmanuel Godoy, prince de la Paix. — Sa proclamation maladroite contre Napoléon (3 octobre 1806). — Convention de Fontainebleau (27 octobre 1807.) — Dispositions de l'Empereur contre le Portugal. — Événements de l'Escurial (fin d'octobre 1807). — Entrée de Junot à Lisbonne (30 novembre 1807). — Infraction au traité de Fontainebleau. — Insurrection d'Aranjuez (14 mars 1808). — Abdication de Charles IV en faveur du prince des Asturies, son fils. — Entrée du grand-duc de Berg à Madrid (23 mars 1808). — Protestation de Charles IV. — Départ de Ferdinand pour Bayonne (10 avril). — Son arrivée dans cette ville (20 avril). — Insurrection de Madrid (2 mai). — Abdication de Charles IV en faveur de Napoléon. — Négociations entre l'Empereur et Ferdinand. — Arrivée de Charles IV à Bayonne. — Adhésion de Ferdinand à l'abdication de son père en faveur de Napoléon. — Joseph proclamé roi d'Espagne (7 juin). — Réunion d'une junte à Bayonne. — Constitution donnée à l'Espagne. — Joseph forme son ministère et sa maison. — Son entrée dans ses nouveaux États (9 juillet).

Les changements opérés par la force des armes, depuis l'avénement de Napoléon, avaient reçu récemment la sanction des traités à Tilsit. Ainsi que

(1) Les livres sur Naples ont été rédigés par nous, d'après les notes et documents trouvés dans les papiers du roi Joseph, d'après la copie du journal de M. Miot, son ministre, et d'après les notes et papiers

l'Empereur l'annonça au corps législatif lors de l'ouverture de la session de 1807, la face de l'Europe politique était changée.

La Russie avait conservé l'intégrité de son territoire, s'était même approprié quelques districts des États du roi de Prusse, son allié, et ne devait pas tarder à s'emparer de la Finlande ; mais ses armées ayant été battues dans toutes les rencontres, elle venait de perdre cette puissance d'opinion toujours croissante depuis Pierre le Grand, qui avait rendu l'impératrice Catherine si redoutable. Observée de près par le corps d'armée français qui occupait le duché de Varsovie et tout le nord de l'Allemagne, elle se trouvait dans l'alternative de subir l'influence de la France, ou d'exposer ses provinces à être envahies. L'empereur Alexandre, dominé par cette considération, approuva les projets de Napoléon sur l'Espagne, et reçut sans doute, en échange de sa condescendance, l'espoir d'agrandir ses États aux dépens de ceux des voisins (1).

L'expédition de Copenhague avait excité une in-

laissés par M. de Presle, son secrétaire. Les volumes sur l'Espagne seront rédigés d'après les papiers puisés aux mêmes sources, et sur les Mémoires inédits du maréchal Jourdan, dont nous avons entre les mains une copie authentique que ce maréchal avait envoyée au roi Joseph avec une lettre qu'on trouvera à sa place chronologique ; et enfin d'après une foule de documents que nous possédons.

(1) Nous devons revenir ici sur le fameux traité secret de Tilsit, publié en 1812 dans la *Gazette de Madrid* (numéro du 25 août).

En supposant son existence authentique, il serait le véritable point de départ de l'histoire de la guerre d'Espagne depuis 1808. Il prouverait que cette grande entreprise, dont les suites ont été si funestes aux deux pays, n'entrait pas seulement dans les plans de Napoléon,

dignation générale contre le cabinet de Londres, et uni plus fortement que jamais le roi de Danemark au système de Napoléon.

mais était même liée à un système général de partage de l'Europe entre la France et la Russie, système qu'Alexandre aurait alors embrassé dans toutes ses conséquences.

Il est difficile de constater si ce traité a véritablement existé. Si cela était, toute trace de ce document a dû disparaître en 1814, lorsque l'empereur Alexandre habitait à Paris chez M. de Talleyrand, l'un et l'autre ayant le plus grand intérêt à l'anéantir, et rien ne leur étant plus facile. Peut-être les Mémoires du célèbre diplomate français, si jamais ils voient le jour, lèveront-ils le voile. Quoi qu'il en soit, voici les articles de ce traité, vrai ou faux.

Art. 1er. La Russie prendra possession de la Turquie européenne, et étendra ses possessions en Asie autant qu'elle le jugera convenable.

Art. 2. La dynastie des Bourbons en Espagne, et la maison de Bragance en Portugal, cesseront de régner. Un prince de la famille Bonaparte succédera à chacune de ces couronnes.

Art. 3. L'autorité temporelle du pape cessera; Rome et ses dépendances seront réunies au royaume d'Italie.

Art. 4. La Russie s'engage d'aider la France de sa marine pour la conquête de Gibraltar.

Art. 5. Les Français prendront possession des villes situées en Afrique, telles que Tunis, Alger, etc.; et, à la paix générale, toutes les conquêtes que les Français pourront avoir faites en Afrique seront données en indemnité aux rois de Sardaigne et de Sicile.

Art. 6. L'île de Malte sera possédée par les Français, et il ne sera fait aucune paix avec l'Angleterre tant qu'elle n'aura pas cédé cette île.

Art. 7. Les Français occuperont l'Égypte.

Art. 8. La navigation de la Méditerranée ne sera permise qu'aux navires et vaisseaux français, russes, espagnols et italiens; toutes les autres nations en seront exclues.

Art. 9. Le Danemark sera indemnisé dans le nord de l'Allemagne par les villes hanséatiques, sous la clause cependant qu'il consentira à remettre son escadre dans les mains de la France.

Art. 10. Leurs Majestés les Empereurs de Russie et de France conviendront ensemble d'un règlement d'après lequel il ne sera permis, à l'avenir, à aucune puissance de mettre en mer des navires mar-

L'Angleterre ne conservait d'allié que le roi de Suède, qui bientôt allait céder sa couronne à un soldat français ; ses vaisseaux, repoussés de tous les ports du continent, promenaient inutilement sur les mers les produits de son industrie et de ses colonies. Fléchissant sous le poids accablant de sa dette publique, elle eût peut-être succombé, si Napoléon ne lui eût procuré de nouveaux alliés par les craintes et les défiances qu'inspirèrent bientôt ses projets sur le sud de l'Europe.

L'Autriche, humiliée des dures conditions du traité de Presbourg, rétablissait en silence ses armées, et se préparait, avec cette persévérance qui distingua toujours le cabinet de Vienne, à profiter de la première occasion pour venger sa dignité offensée et reconquérir ses provinces perdues.

La maison de Brandebourg régnait encore, mais uniquement sous le bon plaisir et la dépendance de Napoléon ; ses États resserrés dans des limites étroites, ses places fortes au pouvoir des troupes françaises, son matériel militaire détruit, ses peuples épuisés par d'énormes contributions de guerre, elle n'avait et ne pouvait avoir d'autre politique que celle qui lui était dictée par le cabinet des Tuileries.

L'électeur de Saxe tenait la dignité royale de la

chands, à moins qu'elle n'entretienne un certain nombre de bâtiments de guerre.

Ce traité, disait-on, aurait été signé par le prince Kourakin et le prince de Talleyrand. Ce document curieux a été publié en 1822 dans quelques journaux anglais.

Tout ce que nous pouvons ajouter, c'est que le roi Joseph s'est toujours défendu d'avoir connu son existence.

munificence de Napoléon ; quelques portions du territoire prussien avaient été réunies à ses États ; il régnait à Varsovie sous le titre de grand-duc ; mais, comme tous les rois et princes de l'Allemagne, il faisait partie de la Confédération du Rhin. Ces princes confédérés n'étaient en quelque sorte que des feudataires du Grand Empire.

Jérôme, le plus jeune des frères de Napoléon, venait de monter sur le trône de Westphalie. Son royaume était composé de provinces de la rive gauche de l'Elbe, dont le roi de Prusse avait dû céder la possession après les campagnes de 1806 et 1807, du Hanovre, de l'électorat de Hesse-Cassel, et des lambeaux des États de quelques autres princes. L'Empereur disposait en partie des ressources de ce nouveau royaume, qui était pour la France une sentinelle avancée tournée vers le nord de l'Europe.

Louis, autre frère de Napoléon, régnait en Hollande ; mais résistant, dans l'intérêt de ses sujets, aux volontés de l'Empereur, il perdit bientôt son trône. La Hollande fut réunie à la France ; les villes hanséatiques subirent le même sort.

Napoléon dominait en Suisse sous le titre de médiateur. Il régnait dans la haute Italie, et son frère aîné, Joseph, à Naples. Un Bourbon, placé par lui sur le trône d'Étrurie, était sur le point d'en descendre ; Rome et Florence allaient devenir des chefs-lieux de préfecture de l'empire français.

Le roi d'Espagne, allié de la France depuis le traité de Bâle, cherchait à effacer, par de nouvelles démonstrations de soumission, l'impression fâcheuse

qu'avait produite, sur l'esprit de Napoléon, une proclamation singulière, dont nous aurons bientôt l'occasion de parler, publiée au moment où la querelle s'engageait entre la France et la Prusse. Un corps de troupes espagnoles, commandé par le général la Romana, gardait les côtes du Holstein sous les ordres du prince de Ponte-Corvo. Nous ne tarderons pas à voir dans quelle déplorable situation se trouvait l'Espagne.

Le prince régent de Portugal, menacé par une armée française réunie entre Bordeaux et Bayonne, se disposait à se réfugier au Brésil.

Enfin la Turquie était alliée de la France, et en guerre avec l'Angleterre. La Sublime Porte n'ignorait pas sans doute que Napoléon n'avait pas entièrement renoncé à ses projets sur l'Égypte; mais elle avait besoin de son appui contre un danger plus imminent, l'ambition de la Russie. Elle était bien assurée que le secours de l'Angleterre contre la France ne lui manquerait pas lorsqu'elle le réclamerait.

Telle était la situation de l'Europe, lorsque survinrent les complications relatives aux affaires d'Espagne.

Avant de retracer rapidement les événements qui précédèrent et préparèrent l'invasion de la Péninsule, invasion également funeste à la France et à l'Espagne, il est nécessaire de faire connaître l'homme qui, pour le malheur de ce pays, en dirigeait l'administration.

La reine d'Espagne ayant remarqué l'extérieur

avantageux de don Emmanuel Godoy, qui servait dans les gardes du corps, le fit élever rapidement aux plus hautes dignités de l'État, et l'investit de la plus grande autorité. Lors du traité de Bâle en 1795, il fut créé *prince de la Paix*, et s'allia à la famille royale en épousant Marie-Thérèse de Bourbon, nièce de Charles III. Rien malheureusement ne justifiait une aussi grande faveur. Nous ne tracerons pas ici le portrait de cet homme, qui, après avoir pris un empire absolu et fatal sur l'esprit de ses souverains, fut une des causes premières des désastres de sa patrie; assez d'autres avant nous se sont chargés de ce triste soin.

Le roi d'Espagne, l'un des souverains coalisés en 1793 contre la république française, ayant vu ses armées battues, ses provinces envahies, était entré en négociation avec le comité de salut public. Le traité de Bâle, du 22 juillet 1795, avait mis un terme aux hostilités. La France restitua à cette époque toutes ses conquêtes. L'Espagne lui céda la partie de Saint-Domingue qui lui appartenait. Tous les rapports politiques et commerciaux furent rétablis comme avant la guerre. Par un traité postérieur, les deux puissances contractèrent une alliance offensive et défensive, et s'engagèrent à s'aider mutuellement de leurs forces de terre et de mer.

Quoique Charles IV, par le fait de sa parenté avec Louis XVI, eût un motif plus plausible que tout autre souverain de persister dans son inimitié contre la république française, la guerre, et surtout une guerre malheureuse, étant une grande calamité pour

les peuples, on ne saurait le blâmer d'avoir fait la paix avec la France; mais il était impolitique de contracter une alliance qui l'assujettissait à des sacrifices de toute espèce, qui devait nécessairement le brouiller avec l'Angleterre, contre laquelle son nouvel allié ne pouvait le secourir, et qui compromettait la sûreté de ses vastes possessions d'outre-mer. En effet, aussitôt que le cabinet britannique eut connaissance de ce traité, il déclara la guerre à l'Espagne. Les bâtiments marchands de cette puissance devinrent la proie des corsaires anglais; ses flottes, battues dans toutes les rencontres, éprouvèrent des pertes considérables. Le séjour prolongé d'une de ses escadres dans les ports de la France lui occasionna de grandes dépenses; la ville de Cadix essuya les désastres d'un bombardement; enfin, à la paix d'Amiens, elle fut obligée de renoncer, en faveur de l'Angleterre, à l'île de la Trinité.

Bientôt de nouvelles contestations s'étant élevées, entre le cabinet des Tuileries et celui de Londres, au sujet de l'île de Malte, les hostilités recommencèrent. Le prince de la Paix, dans l'espérance d'éviter une seconde guerre avec la Grande-Bretagne, offrit au ministère français de lui payer un subside de 6 millions par an, en remplacement des secours stipulés par le traité d'alliance. Sa proposition fut acceptée; mais le ministère anglais, ayant eu connaissance de cet arrangement, ordonna à ses escadres, sans aucune déclaration de guerre préalable, de s'emparer des frégates venant de Buenos-Ayres, et de saisir les nombreux bâtiments marchands que

l'Espagne avait mis en mer, convaincue que sa neutralité serait respectée.

Napoléon, sous prétexte de combattre l'ennemi commun, disposa, dans l'intérêt de la France, des ressources de son allié comme des siennes propres. Il exigea son adhésion aux décrets par lesquels il voulait exclure du continent le commerce anglais, et employa une partie des troupes espagnoles, d'abord en Toscane, puis sur les côtes de la Baltique. Les communications de la cour de Madrid avec ses possessions d'Amérique devenaient chaque jour plus rares et plus difficiles; les liens qui les unissaient à la métropole se relâchèrent; les chefs s'accoutumèrent à disposer des ressources locales, sous le prétexte de mettre le pays en état de défense, et des idées d'indépendance germèrent dans l'esprit des peuples; enfin, l'Espagne ne tarda pas à perdre ce qui restait de ses escadres. Sa dette publique s'accrut de plus d'un milliard, et néanmoins son armée était incomplète, mal payée et mal entretenue; ses places fortes dans le plus mauvais état, et manquant, la plupart, des objets nécessaires à leur défense.

Cependant le prince de la Paix, voyant la guerre près d'éclater entre la France et la Prusse, soutenue par la Russie, fut persuadé qu'une nouvelle coalition générale allait se former contre Napoléon, qu'elle entraînerait inévitablement la chute du colosse, et se disposa à faire cause commune avec nos ennemis. Au lieu de se préparer en secret, au lieu d'attendre pour manifester ses intentions que le moment d'agir fût venu, il fit, le 3 octobre 1806,

une proclamation véhémente au peuple espagnol, en l'appelant aux armes. Cette proclamation, à la vérité, était rédigée de manière à pouvoir être interprétée suivant les circonstances : toutefois, on ne pouvait s'empêcher de reconnaître qu'elle était dirigée contre la France et non contre l'empereur de Maroc, ainsi que Godoy chercha à le persuader à Napoléon après la victoire d'Iéna. Il lui envoya, à cet effet, une ambassade extraordinaire, pour tâcher de lui faire prendre le change sur les intentions du cabinet de Madrid, et le féliciter sur ses triomphes. L'Empereur feignit d'être satisfait des explications qu'on lui donna ; mais il aurait pu dire à l'Espagne, après Iéna, ce qu'il dit à la Prusse après Austerlitz : « Voilà un compliment à qui la victoire a fait changer d'adresse. » Quoi qu'il en soit, Napoléon dissimula son juste ressentiment, pensant, selon son système favori, que toute chose a son moment, et que bientôt il pourrait s'occuper à son tour de la Péninsule ibérique.

Godoy se trouvait dans une situation critique ; il n'ignorait pas que sa trop fameuse proclamation avait fort irrité l'Empereur, et que si ce monarque exigeait son éloignement, il l'obtiendrait de la faiblesse de Charles IV ; il savait que sa disgrâce serait célébrée dans toute l'Espagne comme l'événement le plus heureux ; enfin il avait à redouter le ressentiment du prince des Asturies, quand ce dernier succéderait à son père. Espérant désarmer le courroux de Napoléon, et trouver même auprès de lui un appui contre le danger qui le menaçait du côté

de Ferdinand, il envoya à la cour des Tuileries don Eugenio Yzquierdo, en qui il avait la confiance la plus absolue, et le chargea de renouveler les protestations de sa soumission *la plus entière à toutes les volontés de Napoléon.*

L'Empereur profita de la peur, de l'avarice et de l'ambition du favori, pour le faire concourir à l'accomplissement de ses desseins. Un traité et une convention secrète relative à ce traité furent signés à Fontainebleau, le 27 octobre 1807, par le grand maréchal du palais Duroc, au nom de l'Empereur, et par don Yzquierdo, au nom du roi d'Espagne. Les principales dispositions de cet acte diplomatique portaient :

1° Que le roi d'Étrurie cédait ses États d'Italie à l'Empereur ;

2° Que la ville d'Oporto et la province d'Entre-Douro-e-Minho seraient données au roi d'Étrurie, qui prendrait le titre de *roi de la Lusitanie septentrionale;*

3° Que la province d'Alentejo et le royaume des Algarves seraient possédés en toute souveraineté par le prince de la Paix, qui prendrait le titre de *prince des Algarves ;*

4° Que les autres provinces portugaises resteraient en dépôt jusqu'à la paix générale, et qu'alors on en disposerait suivant les circonstances ;

5° Que le roi d'Espagne serait reconnu par l'Empereur des Français, dans trois ans au plus tard, comme empereur des deux Amériques, et qu'il aurait droit d'investiture sur les nouvelles principautés

du Portugal, si les dynasties régnantes venaient à s'éteindre;

6° *Qu'une armée française de* 25 *mille hommes, soutenue par trois divisions espagnoles, ferait exécuter le traité;*

7° *Qu'une autre armée française de* 40 *mille hommes serait réunie à Bayonne, et se tiendrait prête à entrer en Espagne pour marcher sur le Portugal, si les Anglais y envoyaient des renforts.*

Ainsi, le prince de la Paix, pour satisfaire son ambition et pourvoir à sa sûreté personnelle, faisait participer son maître aux actes contraires à la justice et à l'intérêt de ses propres États. Les troupes espagnoles allaient aider à dépouiller de ses provinces du continent le prince du Portugal, uni par les liens du sang au roi Catholique! Ce faible monarque consentait à ce que le roi d'Étrurie, son petit-fils, cédât le plus beau pays de l'Italie en échange d'une province montueuse, peu fertile, située dans le nord du Portugal! Il fournissait enfin à l'Empereur l'occasion d'inonder l'Espagne de ses troupes, sous prétexte d'aller secourir celles qui se trouveraient en Portugal!

L'Empereur n'avait pas attendu la signature du traité pour faire ses préparatifs contre le Portugal. Dès le mois d'août, il avait fait signifier au comte de Lima, ambassadeur de Lisbonne à Paris, qu'il eût à transmettre à sa cour les trois propositions suivantes :

1° Que les ports du Portugal fussent fermés au commerce anglais;

2° Qu'on arrêtât et qu'on renvoyât aussitôt tous les sujets de la Grande-Bretagne;

3° Que leurs biens meubles et immeubles fussent séquestrés.

On exigeait une réponse catégorique dans un court délai; en même temps un corps de 25 mille hommes avait été rassemblé entre Bordeaux et Bayonne, sous les ordres du général Junot, et avait pris le nom d'*armée d'observation de la Gironde*.

Le prince régent ayant inutilement essayé de se soustraire aux dures conditions qui lui étaient imposées, par l'offre de sacrifices pécuniaires, consentit à rappeler son ambassadeur de Londres, à renvoyer celui d'Angleterre, et à fermer ses ports aux vaisseaux de cette puissance; mais il refusa formellement de faire arrêter les sujets de la Grande-Bretagne et de séquestrer leurs propriétés, déclarant que si on persistait à exiger l'exécution de cette disposition, et si des troupes étrangères pénétraient dans ses États, il se retirerait au Brésil. L'Empereur, peu satisfait de cette réponse, ordonna au général Junot de se diriger sur le Portugal. La tête de ce corps d'armée se trouvait déjà *près de Valladolid*, lorsque le traité de Fontainebleau fut connu à Madrid.

A la même époque, l'Espagne fut plongée dans la consternation en apprenant, par un décret du roi daté du 30 octobre de l'Escurial, que l'héritier de la couronne venait de perdre sa liberté, et que sa vie était en danger. Voici ce qui s'était passé :

Le prince des Asturies était veuf de Marie-Antoi-

nette, fille du roi de Naples. Du vivant de cette princesse, qui avait un grand ascendant sur l'esprit de son mari, la reine Caroline, sa mère, essaya de faire partager à la cour d'Espagne sa haine contre la France. Cette intrigue n'aboutit qu'à faire naître des discussions au sein de la famille royale. Le favori parvint à tenir l'héritier du trône en dehors des affaires, et fit observer toutes ses démarches. Après la mort de la princesse, Godoy chercha à se rapprocher du prince, et même à lui faire épouser Louise de Bourbon, sa belle-sœur. Ferdinand repoussa ses avances, et témoigna un éloignement invincible pour l'alliance qu'on lui proposait; en sorte que la haine que s'étaient vouée ces deux hommes devint plus active. Le froid continua, par suite, à régner entre le prince et ses parents.

Les amis de Ferdinand, au nombre desquels se trouvait le chanoine Escoiquiz, son précepteur, lui insinuèrent, soit de bonne foi, soit en haine de Godoy, que celui-ci complotait sourdement pour le perdre, et lui enlever la couronne lors de la mort du roi son père. Le but du favori, disait-on au prince des Asturies, ne tendait à rien moins qu'à usurper le trône, ou au moins à conserver, sous un titre quelconque, l'autorité absolue dont il jouissait. Afin de déconcerter ces projets, vrais ou supposés, les amis du prince lui conseillèrent de témoigner à l'Empereur le désir d'épouser une princesse de sa famille. Des conférences secrètes eurent lieu à ce sujet entre l'ambassadeur de France et le chanoine. Le premier ayant demandé que Ferdinand manifestât lui-même ses intentions, ce

prince lui fit remettre, pour l'Empereur, une lettre par laquelle, après avoir exprimé ses sentiments d'admiration, *de respect, d'estime et d'attachement pour Sa Majesté Impériale et Royale, et imploré sa puissante protection, il la priait de lui accorder l'honneur de s'allier à une auguste princesse de sa famille, et d'aplanir toutes les difficultés et faire disparaître tous les obstacles qui pourraient s'opposer à cet objet de ses vœux.*

Cette lettre resta sans réponse (1).

Le prince de la Paix ne tarda pas à avoir connaissance de cette négociation. Craignant d'être sacrifié au ressentiment de Ferdinand si l'Empereur approuvait l'alliance proposée, il chercha à parer le coup dont il était menacé en attirant sur la tête du prince toute la colère du roi son père. Il fit, à cet effet, parvenir à Charles IV une lettre anonyme qui l'informait que son fils conspirait contre son trône et sa vie. Le roi effrayé se transporta dans l'appartement du prince, saisit ses papiers, lui demanda son épée, le déclara prisonnier d'État, et créa une commission de onze membres du conseil suprême de Castille, pour faire son procès et celui de tous ses serviteurs. Le procès eut lieu; il résulta, des explications que donna Ferdinand et de l'examen de ses papiers, qu'on n'avait à lui reprocher que la lettre

(1) Toutefois, il est permis de penser que ce projet d'union entre Ferdinand et une des nièces de Napoléon fut loin d'être rejeté par l'Empereur, puisque c'est vers cette époque qu'eut lieu l'entrevue de Napoléon et de Lucien à Milan, et qu'il en résulta l'arrivée à Paris de la fille de ce dernier.

écrite à l'Empereur à l'insu de son père, et un brevet de généralissime délivré au duc de l'Infantado à la fin de 1806, pour le cas seulement où le roi, qui était sérieusement malade, viendrait à mourir. Il y était joint des pleins pouvoirs de faire ce que le duc jugerait convenable, *si quelqu'un* voulait tenter de troubler le nouveau roi dans l'exercice de sa souveraineté.

Le favori vit bien que les juges ne condamneraient pas l'héritier du trône pour des actes qui prouvaient, à la vérité, que le prince le soupçonnait de porter ses vues ambitieuses jusque sur la couronne, mais dans lesquels on n'apercevait aucune apparence de desseins criminels contre la personne du roi, ni contre son autorité. En outre, des cris d'indignation s'élevèrent de toutes parts contre lui. On l'accusait hautement de vouloir sacrifier Ferdinand pour conserver l'exercice du pouvoir absolu, et même pour succéder à Charles IV. L'audace du favori recula devant ces obstacles : n'osant persister dans le dessein de faire périr le prince, il chercha à l'avilir. Après l'avoir effrayé sur les dangers de sa position, il lui insinua d'avoir recours à la clémence de son père. Ferdinand eut en effet la faiblesse de se reconnaître coupable, et d'implorer sa grâce. La reine, qui n'était pas étrangère aux menées du favori, parut intercéder pour son fils, et le roi pardonna.

Charles IV, qui avait accusé son fils auprès de Napoléon d'avoir conçu les *horribles projets de le détrôner et d'attenter à la vie de sa mère*, l'informa également du pardon qu'il venait de lui accorder.

L'Empereur ne vit dans cet événement qu'une méprisable intrigue de cour, et exigea que, dans la procédure instruite contre les serviteurs de Ferdinand, il ne fût mention ni de son ambassadeur, ni de la lettre du prince. Les juges les acquittèrent. Toutefois cela n'empêcha pas Godoy de les exiler loin de Madrid.

Tous ces événements de l'Escurial n'avaient pas retardé la marche de Junot. Le 30 novembre, il avait fait son entrée à Lisbonne sans coup férir, mais non pas sans avoir perdu bien du monde, la plus grande partie de son matériel et la presque totalité de ses chevaux. Ces pertes énormes avaient été occasionnées par des marches d'une longueur extrême, dans la saison la plus mauvaise de l'année, à travers un pays montueux et aride, où l'on ne trouvait que des chemins à peu près impraticables, et où rien n'avait été préparé pour la subsistance des troupes. Cette armée, composée de conscrits nouvellement levés, n'avait pu supporter longtemps la rude épreuve à laquelle on l'avait soumise ; elle s'était en partie débandée pour chercher des vivres. Les soldats, marchant par bandes, s'étaient livrés au pillage ; les paysans les assassinèrent d'autant plus aisément, que plusieurs n'ayant plus la force de porter leurs armes, les avaient abandonnées. Enfin, le désordre fut tel, que si 5 à 6 mille Portugais eussent attaqué ces troupes éparpillées, exténuées par la faim et la fatigue, elles eussent été anéanties. Mais le prince régent jugea à propos de n'opposer aucune résistance, et de se réfugier au Brésil.

A peine le général Junot était-il entré à Lisbonne, que l'Empereur, qui s'était rendu à Milan, fit signifier à la reine d'Étrurie d'abandonner ses États, et de se retirer à Madrid près du roi son père, en attendant qu'elle pût aller prendre possession du nouveau royaume de Lusitanie septentrionale promis à son fils par le traité de Fontainebleau. Il donna ordre en même temps à trois nouveaux corps d'armée d'entrer en Espagne, sans consulter et même sans prévenir la cour de Madrid, quoiqu'il fût stipulé, par l'article 6 de la convention du 27 octobre, qu'il n'entrerait de nouvelles troupes que quand les deux hautes parties contractantes se seraient mises d'accord à ce sujet. Le général Dupont, avec 23 mille hommes, s'avança jusqu'à Valladolid, où il établit son quartier général; le maréchal Moncey, commandant un corps de force à peu près égale, porta le sien à Burgos, après avoir fait occuper la Navarre et la Biscaye. Le général Duhesme entra en Catalogne à la tête de 12 mille hommes, et s'établit à Barcelone. Ce dernier corps était soi-disant destiné à marcher sur Cadix, pour de là se rendre dans le midi du Portugal.

Cette subite invasion donna des inquiétudes d'autant plus vives à la cour de Madrid, que les Anglais n'avaient encore fait aucun préparatif sérieux pour s'opposer à l'invasion de l'armée commandée par Junot : toutefois, répugnant à supposer que Napoléon avait d'autres intentions que celles qu'il avait avouées contre le Portugal, et comptant toujours sur l'exécution du traité de Fontai-

nebleau, elle donna l'ordre formel aux commandants des provinces de pourvoir à tous les besoins des troupes de l'Empereur, de se mettre dans un accord parfait avec ses généraux, et de ne provoquer en aucune manière, même indirectement, leur inimitié et leur vengeance. D'un autre côté, le peuple, persuadé que les Français n'avaient d'autre dessein que celui de renverser le favori, et d'assurer à Ferdinand ses droits à la succession de son père, les accueillait avec l'amitié la plus cordiale. Cette bonne harmonie ne devait pas à être de longue durée.

Dans les premiers jours de février 1808, on apprit que Junot venait de supprimer le gouvernement créé par le prince régent au moment de son départ pour le Brésil, et déclaré qu'à l'avenir le Portugal tout entier serait gouverné et administré par lui, au nom de l'Empereur; on sut qu'il avait prononcé la confiscation de toutes les propriétés de la couronne, de la reine et des princes, et imposé au peuple une contribution de cent millions. Ces actes étaient une infraction manifeste au traité de Fontainebleau, puisqu'en vertu de ce traité l'administration des provinces destinées à composer le royaume de Lusitanie septentrionale et la principauté des Algarves était réservée au roi d'Espagne.

Peu de temps après, on fut informé que les généraux français s'étaient emparés de Saint-Sébastien, des citadelles de Pampelune et de Barcelone, et du château de Figuières. Enfin, dans les premiers jours de mars, Yzquierdo arriva à Aranjuez, chargé

de proposer à Charles IV la cession du Portugal en entier, en échange des provinces espagnoles situées sur la rive gauche de l'Èbre. L'envoyé ayant fait entendre que la cour devait accepter cette proposition, ou se préparer à la guerre, Charles IV se disposa à se retirer en Andalousie, afin d'être en mesure de se réfugier au Mexique, si besoin était. Il donna en même temps des ordres pour former un camp à Talavera, et faire rentrer en Espagne, sous prétexte de garder les côtes qu'on supposait menacées par une expédition anglaise, une partie de celles de ses troupes qui étaient en Portugal.

Yzquierdo repartit avec une lettre du roi et une du prince de la Paix pour l'Empereur. Le bruit du prochain départ de la cour se répandit avec une grande rapidité; le peuple, se voyant sur le point d'être abandonné de ses souverains et livré à la discrétion des troupes françaises qui s'approchaient de Madrid, entra en fureur contre le prince de la Paix, qu'il accusait d'avoir conseillé ce voyage. Secondé des soldats, qui abandonnèrent leurs casernes, il se porta en tumulte, dans la nuit du 17 au 18 mars, vers le palais de Godoy, dispersa les gardes qui en défendaient les approches, enfonça les portes, fouilla les appartements pour y chercher le favori, et, ne l'ayant point trouvé, brisa tous les meubles et les livra aux flammes.

Le roi, n'ayant plus d'autre moyen d'apaiser cette sédition, ordonna au prince des Asturies de se montrer au peuple. A la voix de ce prince, adoré de la nation, le désordre cessa; mais ce qui contribua surtout à

calmer l'agitation, ce fut la publication d'un décret du roi, qui enlevait à Godoy toutes ses charges.

La tranquillité paraissait rétablie, lorsque, le 19 au matin, le prince de la Paix, forcé par la faim et par la soif de sortir du lieu où il était caché, vint se livrer aux troupes placées autour du palais. Sa présence réveilla la fureur populaire, et, malgré les efforts du piquet qui le conduisait prisonnier, il fut blessé à la tête. Il eût probablement été massacré, si Ferdinand ne fût venu, par ordre du roi, le prendre sous sa protection, en déclarant que le prévenu serait jugé et puni suivant les lois. Le bruit se répandit, quelques heures après, que Godoy allait être transporté à Grenade. Le peuple s'attroupa de nouveau, et mit en pièces une voiture qui était à la porte de la caserne des gardes, et qu'on disait être destinée pour le voyage du prisonnier. Ferdinand fut encore obligé de paraître par ordre du roi, et de réitérer la promesse de faire juger et punir le favori. Le peuple, toujours docile à la voix du prince, s'apaisa et se dispersa.

A la suite de cette dernière émeute, Charles IV abdiqua en faveur de son fils Ferdinand. Il notifia le lendemain 20 son abdication à Napoléon, en lui annonçant l'intention d'aller habiter un climat plus doux, afin de rétablir sa santé délabrée. Le nouveau roi fut salué le même jour, 20 mars, des acclamations du peuple et des soldats, et reçut les hommages de la cour, des ministres et des chefs militaires. Le premier acte de son règne fut un décret par lequel il rappelait près de lui toutes les personnes exilées à l'occasion des événements de l'Es-

curial. Des ordres furent donnés en même temps pour mettre en jugement Manuel Godoy, et pour informer contre les personnes accusées d'avoir coopéré au crime qu'on lui imputait.

A l'arrivée à Madrid de la nouvelle de la chute de Godoy et de l'avénement de Ferdinand VII au trône, la joie fut universelle : le peuple porta en triomphe le buste du nouveau souverain, livra aux flammes celui de Godoy, et démolit sa maison et celles des personnes de sa famille. Les provinces suivirent l'exemple de la capitale : partout même enthousiasme pour Ferdinand, même haine pour Godoy, mêmes excès envers ses propriétés.

Cependant, au milieu de ces transports d'allégresse, la nouvelle cour n'était pas sans inquiétude. Étrangère aux négociations qui avaient introduit les troupes françaises en Espagne, elle ignorait quelles étaient les vues de l'Empereur. L'ambassadeur de France s'était abstenu de présenter ses félicitations à Ferdinand VII, et le grand-duc de Berg, qui se disait hautement l'ami du prince de la Paix, venait de prendre le commandement de l'armée, et manifestait l'intention d'entrer à Madrid. Cherchant à sortir de l'état d'incertitude où il se trouvait, le roi Ferdinand dépêcha le duc del Parque vers le prince Murat, alors à Aranda, pour le complimenter et sonder ses intentions ; il envoya, en même temps, à l'Empereur trois grands d'Espagne, pour lui annoncer son avénement au trône, et l'assurer qu'il désirait resserrer les liens d'amitié et d'alliance qui existaient entre les deux couronnes.

Murat sentit fort bien que, quel que fût le parti que prendrait l'Empereur au sujet des événements d'Aranjuez, il était important d'être maître de Madrid. Il pressa sa marche, et occupa militairement cette ville le 23 avril. Ferdinand fit lui-même, le lendemain, son entrée solennelle dans sa capitale; sa présence excita le plus vif enthousiasme parmi le peuple; et rien n'eût manqué à sa satisfaction, si le commandant de l'armée française, à l'exemple de l'ambassadeur, n'avait pas refusé de le reconnaître comme roi avant d'avoir reçu des instructions de sa cour.

La nouvelle de l'abdication de Charles IV et de l'avénement de son fils parvint à Paris le 28 mars. L'Empereur, qui comptait sur le prince de la Paix et sur la faiblesse du vieux roi pour amener le cabinet de Madrid à l'accomplissement de ses desseins, voyait toutes ses combinaisons dérangées; mais, présumant qu'il naîtrait de cet événement des incidents dont il pourrait tirer parti pour reconstruire son plan sur de nouvelles bases, il fit partir le duc de Rovigo pour Madrid avec des instructions secrètes. Lui-même quitta Paris le 3 avril, et arriva à Bayonne dans la nuit du 14 au 15. Ayant rencontré sur sa route les grands d'Espagne envoyés près de lui, il les fit prier de se rendre à Bayonne.

Pendant ce temps, le grand-duc de Berg éludait les instances qu'on faisait près de lui pour l'engager à reconnaître Ferdinand VII, et il chargeait le général Monthion de se rendre à Aranjuez, et de sonder les dispositions de Charles IV et de la reine

mère. Cette démarche eut tout le succès que pouvait désirer le grand-duc. Le vieux roi remit au général une lettre pour l'Empereur, datée du 23 mars, par laquelle *il déclarait qu'il avait été forcé d'abdiquer en faveur de son fils par la force des circonstances, et lorsque le bruit des armes et les clameurs d'une garde insurgée lui faisaient assez connaître qu'il fallait choisir entre la vie et la mort, qui eût été suivie de celle de la reine.* A cette lettre était jointe une protestation conçue dans les termes suivants : « Je proteste et déclare que mon décret du 19 mars, « par lequel j'abdique la couronne en faveur de « mon fils, est un acte auquel j'ai été forcé, pour « prévenir les plus grands malheurs et l'effusion du « sang de mes sujets bien-aimés. Il doit, en consé- « quence, être regardé comme de nulle valeur.

« Moi LE ROI.

« Aranjuez, le 21 mars 1808. »

De son côté, la reine, dans sa correspondance avec le grand-duc, insinuait que la vie du roi et la sienne étaient en danger, et suppliait Murat, dans les termes les plus pressants, d'arracher le prince de la Paix de la prison où il était détenu. On assure cependant que l'abdication de Charles IV fut libre et spontanée, et qu'en annonçant sa détermination il déclara que jamais il n'avait rien fait de plus agréable ni de plus conforme à ses intentions. On prétend même que la protestation est postérieure à la date du 21, et qu'elle fut arrachée au roi par la ruse et la violence. On affirme enfin que le prince des Asturies n'eut aucune part aux mouvements séditieux. La première de ces

assertions n'est pas vraisemblable : il est difficile d'admettre que le roi prit la détermination d'abdiquer sans le consentement de la reine, qui le dominait entièrement. Or, il est contre toute vraisemblance encore que cette princesse ait approuvé volontairement un acte qui mettait à la discrétion de son fils la vie de Godoy dont il était l'implacable ennemi, tandis qu'elle aurait été assurée de le préserver de tout danger tant que son mari conserverait la couronne. Il est bien plus probable que Charles IV ne céda qu'à la crainte que lui inspirèrent l'insurrection du peuple et la désobéissance des troupes, et que la reine ne parut donner son approbation que pour soustraire le prince de la Paix à la fureur populaire, et dans l'espoir de l'arracher des mains de ses juges avec le secours des Français qui s'approchaient de Madrid. Il paraît bien, à la vérité, que la protestation de Charles IV fut antidatée ; car la reine, dans une lettre du 22, adressée au grand-duc, s'exprime ainsi : « Obtenez « que nous puissions finir nos jours tranquilles, « dans un endroit convenable à la santé du roi, qui « est délicate, de même que la mienne, avec notre « unique ami, l'ami de Votre Altesse Sérénissime, le « pauvre prince de la Paix. »

Dans une lettre subséquente, elle dit encore au grand-duc : « Nous demandons à l'Empereur « qu'il sauve le prince de la Paix, qu'il nous sauve, « et qu'il le laisse auprès de nous pour toujours, « pour achever tranquillement nos jours ensemble ; « car nous voulons les finir tranquillement dans un

« climat plus doux, et retirés sans intrigue, sans « commandement, mais avec honneur. » Si, à l'époque où ces lettres ont été écrites, Charles IV eût révoqué son abdication, la reine n'aurait pas sollicité la protection de l'Empereur, pour obtenir, comme une faveur, la permission d'aller passer ses jours dans un climat plus doux, sans commandement. Mais, d'un autre côté, de ce que cet acte est postérieur à la date du 21, il ne s'ensuit pas qu'il ait été arraché par la violence. Sans doute il a été sollicité par Murat, afin de rendre l'Empereur arbitre de la querelle ; sans doute la reine, irritée contre son fils, tremblante pour les jours de Godoy, a dû engager son mari à révoquer son abdication, afin de se venger de l'un et de sauver l'autre : mais rien ne prouve qu'on ait eu recours aux menaces, et il est bien plus naturel de penser que le roi, rassuré par la présence de l'armée française, comptant sur l'appui de Napoléon, accueillit la proposition de ressaisir le pouvoir, dont il ne s'était dépouillé que pour éviter de plus grands malheurs.

La reine affirme dans sa correspondance que le prince des Asturies prépara l'insurrection du peuple à Aranjuez, fit distribuer de l'argent aux troupes, et donna le signal de l'explosion. A cette grave accusation on répond que les lettres de la reine, insérées dans le *Moniteur*, sont fausses ou falsifiées, sans toutefois en donner la preuve. Quand on admettrait que le prince ne trempa pas dans ce complot d'une manière aussi directe, il n'en serait pas moins certain qu'il avait informé ses partisans du pro-

chain départ de la cour, et témoigné la peine qu'il en éprouvait ; et on peut conjecturer que ceux-ci, dans l'espoir de lui plaire, agirent de leur mieux pour faire échouer le projet de voyage. Ceux qui connaissent le respect que portaient à cette époque les Espagnols à l'autorité souveraine, croiront difficilement que les peuples et les troupes se fussent mis en insurrection, s'ils n'avaient pas cru agir conformément aux intentions du prince, sur qui la nation fondait ses espérances. Ferdinand ne serait pas le premier héritier présomptif d'une couronne qui, pressé de la posséder, aurait donné tacitement son approbation à des tentatives criminelles.

Quoi qu'il en soit, le prince Murat prit sous sa protection le vieux roi et la reine, leur fournit une garde de ses propres troupes, et demanda avec instance qu'on lui remît le prince de la Paix, annonçant la prochaine arrivée de l'Empereur. Ferdinand, bien convaincu qu'il ne serait affermi sur le trône que quand Napoléon aurait approuvé ce qui venait d'arriver, s'apprêta à le recevoir magnifiquement, et fit partir son frère don Carlos pour aller à sa rencontre et le disposer en sa faveur.

Sur ces entrefaites, le duc de Rovigo arriva à Madrid. A sa première audience de Ferdinand, il annonça qu'il était envoyé par l'Empereur pour s'informer si le nouveau cabinet était dans l'intention de maintenir l'étroite alliance qui unissait la France à l'Espagne. Ayant reçu une réponse affirmative, il assura de la manière la plus positive que Napoléon ne tarderait pas à arriver à Madrid, et *in-*

sinua que quand Sa Majesté Impériale se serait assurée par elle-même des sentiments de Ferdinand, elle le reconnaîtrait comme roi d'Espagne. Il proposa en même temps au prince de se rendre au-devant de l'Empereur, faisant pressentir que cette démarche le flatterait, et contribuerait à aplanir bien des difficultés. Cette proposition, vivement appuyée par le grand-duc de Berg et par le comte de Laforest, ambassadeur de France, fit naître de fâcheux soupçons dans l'esprit du prince, qui venait d'acquérir la preuve que l'Empereur se souciait assez peu d'exécuter les clauses du traité de Fontainebleau. En effet, quelques jours après l'emprisonnement du prince de la Paix, il était arrivé à Madrid, venant de Paris, un courrier porteur d'une dépêche de don Yzquierdo adressée à ce prince, et qui fut remise au ministre secrétaire d'État. Le nouveau cabinet lut la dépêche, et y vit que Napoléon persistait dans le dessein de céder le Portugal à l'Espagne, en échange des provinces espagnoles contiguës à la France. Cet agent insinuait qu'il fallait accepter cette proposition, ou se préparer à la guerre : alternative également fâcheuse; car si les frontières de France étaient portées au delà des Pyrénées, le roi d'Espagne n'était plus en sûreté dans sa capitale; et si, entouré des troupes impériales, il manifestait l'intention d'avoir recours aux armes, il courait le danger de perdre sa couronne. Les conseillers de Ferdinand furent d'avis qu'il y avait moins de dangers à se mettre à la disposition de l'Empereur qu'à lui montrer de la défiance; ils es-

péraient que, flatté de cette démarche, il ne porterait pas les choses à l'extrême ; qu'il donnerait une princesse de sa famille à Ferdinand, et se contenterait de l'espoir de dominer dans le conseil, par l'ascendant qu'elle prendrait sur son époux. Si on agissait autrement, ils craignaient que l'Empereur, concluant, de cette première résistance, que le nouveau cabinet serait moins soumis à ses volontés que le précédent, ne replaçât sur le trône le vieux roi, qui, à l'instigation de la reine, n'aurait pas manqué de renouveler les scènes de l'Escurial, et de traiter son fils et ses confidents comme des rebelles.

Telles étaient les intrigues de toute nature qui se multipliaient et se croisaient dans cette grave question espagnole; tels étaient les motifs divers qui faisaient agir tous les acteurs du grand drame dont le premier tableau seulement se déroulait alors à Madrid. Chez l'Empereur, ambition et projets dynastiques; chez Charles IV, nécessité d'obéir par habitude aux impulsions de la reine; chez celle-ci, désir unique de sauver, à tout prix, son amant; chez Ferdinand, volonté d'écraser, dans Godoy, un implacable ennemi ; chez le peuple espagnol, soif d'assouvir sa rage contre un favori abhorré, aussi méprisé que méprisable.

Ferdinand, ayant enfin résolu de s'avancer au-devant de l'Empereur, quitta sa capitale le 10 avril, après avoir créé une junte de gouvernement pour expédier les affaires les plus pressées. Cette junte était composée de quatre secrétaires d'État, et présidée par l'infant don Antonio, son oncle. Arrivé à

Burgos, loin d'y trouver l'Empereur, il apprit, à son grand étonnement, qu'il n'était point à Bayonne. Néanmoins, entraîné par les mêmes motifs qui avaient déterminé le départ de Madrid, et par les vives instances de Savary, il continua son voyage, et fit, le 14, son entrée à Vittoria.

Arrivé aux frontières de ses États, entouré de troupes françaises, Ferdinand s'aperçut de la faute qu'il avait commise : il n'était plus libre. Toutefois, avant de se porter plus en avant, il écrivit à l'Empereur, lui rappela tout ce qu'il avait fait pour le convaincre de son désir de resserrer les liens d'amitié et d'alliance qui existaient entre son père et lui ; il lui exprima les regrets que lui causaient les refus du grand-duc, et de l'ambassadeur de France, de le féliciter comme souverain d'Espagne, et le pria instamment de mettre un terme à la situation pénible où le réduisait le silence qu'il avait gardé jusqu'alors sur les événements d'Aranjuez. Cette lettre fut confiée au général Savary, qui revint, trois jours après, avec la réponse de l'Empereur.

Napoléon déclarait d'abord qu'il n'était juge ni de ce qui s'était passé, ni de la conduite du prince de la Paix : cependant, quelques lignes plus bas, il prétendait que Ferdinand n'avait pas le droit de faire juger ce personnage, et demandait qu'il fût mis à sa disposition ; déclarait aux Espagnols, au monde entier, qu'il ne ferait aucune difficulté de reconnaître le prince des Asturies comme roi d'Espagne, si l'abdication du roi Charles IV avait eu lieu de son propre mouvement, *et s'il n'y avait*

pas été forcé par l'insurrection et l'émeute d'Aranjuez.

A la faveur de cette restriction, Napoléon conservait toute sa liberté d'action, puisqu'il avait entre ses mains la protestation du vieux roi. Il se constituait donc ainsi juge entre le père et le fils, ce qui ne l'empêchait pas d'ajouter, avec une apparente indifférence, qu'il désirait causer avec Son Altesse Royale sur ce sujet. Il traitait ensuite de démarche criminelle la lettre que le prince lui avait écrite de l'Escurial, et terminait par menacer l'Espagne d'une ruine totale, si des meurtres étaient commis sur des soldats français isolés.

Il semble que cette lettre aurait dû déterminer les conseillers de Ferdinand à suivre l'avis de M. d'Urquijo, ancien ministre secrétaire d'État, qui, après avoir développé, avec autant de force que de vérité, la politique de Napoléon, proposa de faire évader le roi pendant la nuit, et de le conduire en Aragon. Mais, beaucoup trop préoccupés des dangers personnels qu'ils courraient si Charles IV remontait sur le trône, ils conduisirent Ferdinand à Bayonne, dans le seul espoir de captiver le suffrage de l'Empereur par cette preuve de déférence et de confiance, et par quelques sacrifices. On assure que, pour vaincre la répugnance de Ferdinand, le général Savary alla jusqu'à lui dire : « Je me laisserai couper la tête, si, un quart d'heure après l'arrivée de Votre Majesté à Bayonne, l'Empereur ne vous a pas reconnu pour roi d'Espagne et des Indes. Il commencera peut-être par vous donner le titre d'Altesse ; mais bientôt après

il vous traitera de Majesté, et, trois jours après, tout sera en règle. » Quoi qu'il en soit, le peuple, plus sage que les imprudents ministres du prince, voulut s'opposer au départ des voitures, et on fut obligé de faire marcher des troupes françaises pour ouvrir le passage.

Les grands d'Espagne revenus à Bayonne, s'étant portés à la rencontre de leur roi jusqu'à Saint-Jean de Luz, lui annoncèrent que l'Empereur venait de leur déclarer que son intention était d'ôter le trône d'Espagne à la dynastie des Bourbons. Ferdinand fut donc instruit de la destinée qui lui était réservée, au moment même où il ne pouvait plus l'éviter. Il continua son voyage, et fit son entrée à Bayonne dans la matinée du 20 avril. Cependant, les démonstrations d'amitié qui lui furent prodiguées, deux heures après son arrivée, dans une visite de l'Empereur, calmèrent un peu son esprit; et l'accueil empressé qu'il reçut, le même soir, à la résidence impériale, où il fut invité à dîner, fit naître quelque espérance dans son âme. Tout devait bientôt changer de face. A peine rentré chez lui, le prince reçut Savary. Cet officier général, qui, peu de jours avant, lui avait garanti, sur sa tête, qu'il serait reconnu pour roi d'Espagne et des Indes, vint lui signifier d'avoir à consentir à l'échange de la couronne de ses ancêtres contre celle du royaume d'Étrurie.

Les ministres de Ferdinand repoussèrent avec énergie cette étrange proposition, rappelèrent les efforts continuels qu'avait faits l'Espagne pour soutenir la France, l'intention qu'avait manifestée le

prince de s'allier à la famille impériale, les preuves d'attachement et de sincérité qu'il avait données à l'Empereur, et la confiance qu'il venait de lui témoigner en se mettant à sa disposition. Ils firent pressentir que, si Napoléon faisait descendre Ferdinand du trône, la nation essayerait, sans nul doute, un soulèvement général. Ils allèrent jusqu'à laisser entrevoir que, dans la lutte, l'Espagne serait soutenue par l'Europe entière, alarmée pour son indépendance. Toutes ces remontrances furent inutiles.

L'Empereur persista dans son projet; assura qu'il agissait avec le consentement de l'empereur de Russie; se montra peu inquiet de la résistance que pourraient opposer les Espagnols; et déclara que, si on n'acceptait pas ses propositions, il traiterait avec Charles IV, et que Ferdinand n'obtiendrait aucun dédommagement. Sur ces entrefaites, le prince de la Paix, dont le grand-duc de Berg avait exigé l'élargissement, était arrivé à Bayonne, où il précédait de quelques heures Charles IV et la reine. Napoléon fit aussitôt signifier au prince des Asturies que toute négociation avec lui était rompue, et qu'à l'avenir il ne traiterait plus qu'avec le roi son père.

La première entrevue entre le père et le fils eut lieu le 1^er^ mai. Charles IV adressa de vifs reproches à Ferdinand, et lui ordonna de renoncer à la couronne, dont il s'était emparé avec violence. Le prince ne voulant s'en dessaisir qu'à certaines conditions, il s'établit entre ces deux hommes une correspon-

dance (1) qui faisait traîner en longueur la négociation, dont Napoléon avait hâte de brusquer le dénoûment. Les choses en étaient à ce point, quand on apprit à Bayonne l'émeute populaire qui avait éclaté le 2 mai à Madrid. Voici en effet ce qui avait eu lieu dans cette ville : Le départ de la nouvelle et de l'ancienne cour pour Bayonne, l'enlèvement du prince de la Paix, le bruit de la révocation de l'abdication du vieux roi, qui s'était répandu, et l'appareil militaire que déployait le grand-duc de Berg dans la capitale, avaient occasionné une fermentation dans les esprits, que la plus légère circonstance pouvait faire éclater.

Le peuple, ayant appris que Murat se disposait à faire partir pour la France la reine d'Étrurie et l'infant don Francisco, se porta en foule le 2 mai, de grand matin, dans les environs du palais. Toutefois, il ne s'opposa pas au départ de la reine, mais il s'ameuta, et coupa les traits des chevaux d'une voiture qu'il croyait destinée à l'infant. Les troupes françaises ayant voulu dissiper l'attroupement, l'alarme fut générale, et bientôt le combat s'engagea dans toutes les rues de Madrid entre les Français et les habitants : les troupes espagnoles, consignées dans les casernes, n'y prirent aucune part.

Don Gonzalez O'ffarill et don Miguel Azanza, membres de la junte du gouvernement, se précipi-

(1) Voir la lettre de Charles IV, en date du 2 mai, placée à la correspondance, et les pièces diverses contenues dans la note A. Du reste, toute cette affaire est admirablement analysée dans le huitième volume de *l'Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers.

tèrent courageusement au milieu des combattants, pour essayer de rétablir le calme. Leurs nobles efforts furent secondés par le maréchal Moncey et le général Harispe. Ces hommes généreux eurent la satisfaction de sauver la vie à bien des victimes, de calmer la multitude, et de faire cesser les hostilités. D'après le manifeste publié par le conseil royal de Castille, le nombre des habitants tués s'éleva à 104, celui des blessés à 54, et celui des individus dont on ignora le sort à 35.

Le rapport de ce fâcheux événement arriva à Bayonne le 5. Murat, jugeant sans doute que le mal n'était pas assez grand, portait la perte des Espagnols à plusieurs milliers, et présentait cette émeute comme une insurrection préméditée de toute la population de Madrid.

A la réception de la dépêche du grand-duc, l'Empereur, très-irrité, se rendit auprès de Charles IV, avec qui il resta en conférence pendant plusieurs heures (1). Le vieux roi ayant ensuite fait appeler son fils, lui reprocha durement, en présence de l'Empereur et de la reine, d'être l'auteur de l'effusion du sang qui venait de couler ; il lui signifia que si le jour suivant, avant six heures du matin, il ne lui avait point remis la couronne par un écrit signé de sa main, sans explications et conditions quelconques, lui, ses frères et sa suite seraient traités comme criminels de lèse-majesté. L'Empe-

(1) On peut consulter, à propos de ce fait historique, les *Mémoires du duc de Rovigo*, quasi témoin de toutes ces scènes, et qui donne dans son ouvrage, des détails très-curieux.

reur ajouta qu'il se déclarerait le protecteur d'un père et d'un roi malheureux, contre un fils rebelle qui l'avait cruellement offensé. Ferdinand voulut répondre ; mais son père lui imposa silence, s'écria que son fils avait voulu le détrôner et l'assassiner ; il l'accabla d'injures, et alla, dit-on, jusqu'à se lever pour le maltraiter.

Par un traité fait le même jour, 5 mai, entre le grand maréchal du palais Duroc et le prince de la Paix, le roi Charles céda à l'Empereur tous ses droits à la couronne des Espagnes et des Indes, sous la condition de l'intégrité du royaume, de l'indépendance du prince qui serait placé sur le trône par l'Empereur, et de l'exercice exclusif de la religion catholique, apostolique et romaine. Napoléon promit au roi la propriété du château de Chambord et de ses dépendances, la jouissance de celui de Compiègne, une liste civile pour lui et pour la reine, et des rentes annuelles pour les infants. Le lendemain, Ferdinand renonça à la couronne d'Espagne en faveur de son père ; mais cette cession n'ayant pas paru suffisante à l'Empereur, il exigea de ce prince son adhésion à celle faite par Charles IV. Cette adhésion lui fut donnée par un traité fait à Bayonne le 10 mai, et signé par le maréchal du palais Duroc et le chanoine Escoiquiz (1).

Pendant ce temps, le grand-duc de Berg faisait partir pour Bayonne les infants don Francisco et

(1) Voir, pour ces deux traités et celui fait entre Napoléon et Joseph, le 5 juillet de la même année, la note A′ placée à la fin de ce volume.

don Antonio, les seuls princes de la famille royale qui fussent restés à Madrid. Don Antonio fit ses adieux à la junte, dont il était président, dans les termes suivants :

« Je fais savoir à la junte, pour sa règle, que « je suis parti pour Bayonne par ordre du roi ; et « je préviens ladite junte qu'elle ait à se maintenir « sur le même pied que si j'étais au milieu d'elle. « Dieu nous soit en aide! Adieu, Messieurs, jusqu'à « la vallée de Josaphat.

« Antonio Pascal. »

Lorsque ce prince s'exprimait ainsi, il ne conservait sans doute aucun espoir du rétablissement de son neveu sur le trône d'Espagne, et ne prévoyait pas que l'on traiterait un jour comme criminels les membres de la junte qui partageaient cette opinion!

Le grand-duc de Berg, débarrassé de la présence importune des deux infants, déclara à la junte qu'il croyait nécessaire, au maintien de l'ordre et de la tranquillité publique, de s'associer à ses travaux. Quelques membres, et notamment MM. O'ffarill et Azanza, repoussèrent avec force cette prétention; mais bientôt la contestation fut tranchée. Un décret du roi Charles, par lequel ce prince déclarait reprendre les rênes du gouvernement et nommer le grand-duc de Berg lieutenant général du royaume, arriva à Madrid. En outre, une dépêche de Ferdinand, en date du 6 mai, adressée à don Antonio qu'il croyait encore à Madrid, annonçait à ce dernier qu'il avait restitué purement et simplement la cou-

ronne à son père. Les pouvoirs de la junte étaient révoqués; il lui était prescrit d'obéir aux ordres de Charles IV, de vivre en bonne intelligence avec les Français, d'épargner le sang, et d'éviter les malheurs qui seraient le résultat des circonstances actuelles, si on se laissait aller à l'esprit de vertige et de désunion.

Peu de jours après la réception de ce document, il arriva à Madrid un homme à pied, porteur d'un message pour M. Azanza. Le paquet contenait deux autres décrets que Ferdinand avait signés le 5 mai, sur la proposition de don Évariste Pérez, envoyé secrètement par la junte à Bayonne, pour prendre ses ordres. L'un, adressé à la junte, l'autorisait à se transporter elle-même, ou en substituant ses pouvoirs à une ou plusieurs personnes, dans tel lieu qu'elle jugerait convenable; à exercer au nom de Ferdinand, et à sa place, la souveraineté. Il était enjoint à la junte de commencer les hostilités au moment même où elle apprendrait le départ du roi dans l'intérieur de la France, départ qu'on n'obtiendrait que par la violence. Elle devait s'opposer, dans ce cas, par tous les moyens qu'on jugerait convenables, à l'entrée de nouvelles troupes françaises sur le territoire de la Péninsule. Le second décret, adressé au conseil royal, et, à défaut de lui, à quelque chancellerie que ce fût, portait l'ordre de convoquer les cortès dans l'endroit qui paraîtrait le plus propre à leur prompte réunion, pour qu'elles eussent à s'occuper uniquement, et sans délai, de rassembler les forces et les subsides nécessaires à

la défense du royaume, se déclarant, au reste, en permanence pour pourvoir à tout ce qui se présenterait.

Azanza ayant communiqué ces décrets à ses collègues, ils furent unanimement d'avis qu'ils se trouvaient annulés par le décret postérieur du 6, qui révoquait les pouvoirs de la junte; et qu'ils ne pourraient recourir à la voie des armes sans se déclarer en révolte ouverte contre Charles IV, devenu le souverain légitime depuis que son fils lui avait restitué la couronne. D'ailleurs, ils n'avaient pas seulement à s'occuper de leurs dangers personnels, ils savaient aussi qu'en agissant ostensiblement au nom de Ferdinand, par ses ordres, tandis qu'il avait déclaré par un acte authentique qu'il n'était plus roi, ils exposaient ce prince à être considéré par son père comme chef de la révolte, et traité comme criminel de lèse-majesté. Ils acquirent bientôt la preuve que les plus intimes confidents de Ferdinand partageaient leurs craintes, par ces paroles adressées à O'ffarill par don Pérez de Castro, revenu à Madrid : « Combien j'étais content d'être revenu avant l'exécution des décrets du 5! Là, à Bayonne, nous étions tous tremblants du résultat, et nous craignions pour le roi, si lesdits décrets avaient produit quelque effet! »

Malgré les soins qu'avait pris l'Empereur pour donner de la validité aux divers actes qui lui avaient transmis les droits de la dynastie des Bourbons à la couronne d'Espagne, on peut dire qu'ils étaient radicalement nuls en ce qui touchait la nation. En effet, si les rois et les princes sont les maîtres de re-

noncer au trône, peuvent-ils, sans le consentement de leurs peuples, appeler légalement une dynastie étrangère à gouverner le pays?... S'il en était ainsi, les peuples ne seraient plus qu'une propriété royale pouvant être léguée à volonté. Napoléon sentit si bien la force de cette vérité, qu'il chercha à fortifier par une sorte de sanction nationale les actes de renonciation.

Lorsque ces actes eurent été publiés à Madrid, le grand-duc de Berg annonça au conseil général de Castille, à la junte du gouvernement et à la municipalité, que l'Empereur désirait connaître leur opinion sur le choix à faire d'un nouveau souverain parmi les princes de sa famille. Le conseil royal, après avoir fait quelques difficultés, répondit qu'il lui paraissait convenable que le choix tombât sur le prince Joseph, roi de Naples; et le conseil consentit à faire porter son avis à Napoléon par une députation de quatre de ses membres. La junte et la municipalité manifestèrent le même vœu par des adresses. Le cardinal de Bourbon, oncle de Ferdinand, écrivit de son propre mouvement à l'Empereur pour le féliciter des droits qu'il venait d'acquérir sur le trône d'Espagne, et lui promettre de reconnaître comme souverain celui qu'il désignerait, assurant, en outre, qu'il éprouverait une grande joie, parce qu'il n'avait en vue que le bien de la patrie. Muni de ces documents, Napoléon, par décret du 6 juin, proclama roi d'Espagne et des Indes son frère Joseph.

Nous avons laissé ce prince en route pour Bayonne,

ne connaissant encore que bien imparfaitement les projets de son frère, et beaucoup plus désireux de revenir reprendre à Naples, au milieu de sa famille, le gouvernement d'un peuple qu'il aimait et dont il était aimé, que de ceindre une nouvelle couronne.

Mais Napoléon en avait décidé autrement (1). A

(1) Le comte de Garden, dans le onzième volume de son bel ouvrage sur l'histoire générale des traités de paix, affirme, de la façon la plus positive (p. 200 et suivantes), que le trône d'Espagne avait été offert, le 27 mars 1808, d'une manière formelle, par Napoléon, au roi Louis de Hollande. Il cite une lettre de l'Empereur à ce prince, lettre des plus curieuses, et rapporte que le roi *refusa vertement* cette proposition. Nous n'avons rien trouvé dans les papiers du roi Joseph qui eût trait à ce fait historique, d'une grande importance ; nous ferons remarquer seulement que ce ne fut que *le* 18 *avril*, c'est-à-dire lorsqu'en effet il pouvait avoir reçu la réponse du roi Louis, que Napoléon fit pressentir à son frère ses projets à son égard relativement au trône d'Espagne. On remarquera également qu'à partir de cette époque (18 avril 1808), la correspondance de Napoléon avec son frère aîné, de dure qu'elle était, prend un cachet de douceur et de confiance dont il n'est pas sans intérêt de suivre le développement. (Voir la correspondance relative aux deux derniers livres sur Naples et au premier sur l'Espagne.)

On comprend du reste parfaitement que Napoléon, qui connaissait à fond, d'un côté, le peu d'ambition de Joseph, d'un autre, son abnégation aux devoirs de sa position, son dévouement absolu, ait songé d'abord à son frère Louis pour l'Espagne, bien sûr qu'en cas de refus de ce dernier, Joseph ne ferait aucune difficulté à sacrifier de nouveau ses instincts, ses goûts, ses habitudes déjà prises à Naples, aux exigences de la politique.

Voilà, selon nous, ce qui expliquerait l'offre faite d'abord à Louis, puis à Joseph. Le premier ne crut pas devoir sacrifier son nouveau peuple aux projets de l'Empereur, d'autant que cette affaire d'Espagne lui semblait injuste et impolitique ; le second, tout en jugeant cette même affaire d'une manière identique, crut devoir se sacrifier de nouveau aux projets d'un frère qu'il blâmait quelquefois, auquel il obéissait toujours.

Pour apprécier sainement la conduite des hommes, il faut se placer au point de vue de leur caractère particulier.

peu de distance de Bayonne, Joseph rencontra l'Empereur qui venait au-devant de lui, et qui lui dit que les passions des princes de la maison d'Espagne avaient précipité la crise qui arrivait trop tôt; qu'ils n'avaient pu s'accorder à Bayonne, pas plus qu'en Espagne; que Charles IV avait préféré se retirer en France, à de certaines conditions, plutôt que de rentrer en Espagne sans le prince de la Paix; qu'ainsi que la reine, il avait préféré voir monter sur son trône un étranger plutôt que Ferdinand; que ni Ferdinand ni aucun Espagnol ne voulaient de Charles, s'il devait recommencer le règne de Godoy, et qu'ils lui préféraient aussi un étranger. Que lui (l'Empereur) reconnaissait qu'il lui faudrait plus d'efforts pour soutenir Charles et le prince de la Paix, que pour changer la dynastie; que Ferdinand lui avait paru tellement médiocre et d'un caractère si peu sûr, qu'il ne lui convenait pas de se commettre pour lui, en soutenant un fils qui détrône son père; que cette dynastie ne convenait plus à l'Espagne; que nulle régénération n'était possible avec elle; que les premiers personnages de la monarchie, par leur rang, leurs lumières, leur caractère, réunis à Bayonne en junte nationale, étaient en général convaincus de cette vérité; que puisque le destin le veut ainsi, et qu'il peut faire aujourd'hui ce qu'il n'eût pas voulu entreprendre, il avait désigné, pour régénérer l'Espagne, son frère le roi de Naples, qui était agréable à la junte, et qui le serait à la nation. Que Ferdinand lui avait demandé depuis longtemps une de ses nièces en ma-

riage, et le royaume d'Étrurie ; mais que, depuis son séjour à Bayonne, connaissant plus particulièrement ce prince; il ne pensait pas devoir accéder à ses demandes.

Que les princes espagnols étaient partis pour la France; qu'ils lui avaient cédé leurs droits à la couronne ; qu'il les avait transmis à son frère le roi de Naples; qu'il était important que celui-ci n'hésitât pas; que les Espagnols, comme les souverains étrangers, pourraient penser que lui, Napoléon, voulait entasser encore cette couronne sur sa tête, comme il avait fait de celle de Lombardie quelques années auparavant, sur le refus de Joseph ; que la tranquillité de l'Espagne, de l'Europe, la réconciliation de tous les membres de la famille (1), dépendaient du parti que lui, Joseph, allait prendre ; qu'il ne pouvait penser que le regret de quitter un beau pays, où il n'y avait plus de danger à courir, pût lui faire refuser un trône où il y avait des obstacles à surmonter, mais aussi beaucoup de bien à faire.

Arrivé à Bayonne, Joseph trouva tous les membres de la junte réunis au château de *Marrac*. Il répondit vaguement aux discours qui lui furent faits, et il remit à voir, les jours suivants, en particulier les divers membres de la junte.

Les princes espagnols étaient partis ; le duc de l'Infantado et M. Cevallos passaient pour les partisans les plus chauds de Ferdinand : l'un et l'autre se présentèrent le lendemain pour prendre congé.

(1) Il était alors question de faire reconnaître Lucien roi de Naples.

Joseph eut un long entretien avec l'Infantado, qui finit par lui offrir ses services, en lui disant qu'il voyait bien que tout ce que lui avaient mandé ses agents de Naples, où il possédait des fiefs, était vrai; et que si Joseph devait être en Espagne ce qu'il avait été à Naples, nul doute que la nation entière ne se ralliât à lui. Il l'assura qu'il trouverait les mêmes dispositions dans Cevallos et dans tous les membres de la junte; que ceux qui passaient pour être les plus chauds partisans de Ferdinand n'avaient pour ce prince, qu'ils connaissaient peu et dont ils espéraient beaucoup, que cet attachement d'une nation mal gouvernée, qui se tourne vers celui qui peut le plus facilement faire cesser ses maux. Cevallos tint à peu près le même langage à Joseph, qui vit ensuite successivement tous les membres de la junte : ils étaient au nombre de près de cent. Ils peignirent énergiquement les maux de leur patrie, et la facilité qu'il y aurait de les faire cesser. En effet, les courtisans du père et du fils étaient d'accord sur un seul point, l'impossibilité de vivre ensemble sous le père ou sous le fils. Joseph seul, sacrifiant le trône de Naples pour monter sur celui d'Espagne, leur paraissait devoir accorder tous les partis, et ramener et surpasser le règne de Charles III.

Le soulèvement de Saragosse et de plusieurs provinces, sous le prétexte que l'empereur Napoléon voulait assujettir l'Espagne à la France; l'assurance que les membres de la junte (tous sans exception) donnaient à Joseph que son acceptation devait cal-

mer tous les troubles, assurer l'indépendance de la monarchie, l'intégrité de son territoire, sa liberté et son bonheur, qui paraissait si facile à un prince qui ne passait les Pyrénées que dans ce but sacré, exaltèrent la générosité naturelle de Joseph. Il céda, en sacrifiant ses intérêts les plus chers à l'espoir de faire le bien d'un plus grand nombre d'hommes, et finit par se résoudre à accepter le trône qui lui était offert. Il crut de son devoir d'aller au poste le plus périlleux. La vertu, et non l'ambition, le conduisit en Espagne.

Mais il ne voulut quitter le trône de Naples qu'avec l'assurance que ses institutions seraient conservées, et que les Napolitains jouiraient des bienfaits d'une constitution qui n'était que le résumé de ses principales lois, suffisantes alors aux besoins de ces peuples. Il obtint pour elle la garantie de l'empereur Napoléon, et ne consentit à entrer en Espagne qu'à cette condition.

L'Empereur voulait introduire de nouvelles institutions en Espagne; à cet effet, il avait convoqué à Bayonne, pour le 15 juin, une assemblée dite *junte constitutionnelle*, composée de personnages marquants de divers ordres de l'État. Son intention était de leur proposer une constitution. Cette assemblée devait être composée de 150 députés, les uns nommés par le grand-duc de Berg, et les autres par les provinces, les villes et les corporations. Ceux de ces députés qui se trouvèrent réunis à Bayonne le 7, jour de l'arrivée du roi Joseph, s'empressèrent de lui porter leurs respectueuses félicitations. La plu-

part d'entre eux se montrèrent plus tard ses plus grands ennemis.

Le duc de l'Infantado, portant la parole au nom des grands d'Espagne, s'exprima ainsi : « Sire, les « Espagnols attendent du règne de Votre Majesté « tout leur bonheur. *On désire ardemment votre « présence en Espagne* pour fixer les idées, concilier « tous les intérêts, et rétablir l'ordre si nécessaire « pour la régénération de la patrie. Sire, les grands « d'Espagne se sont toujours distingués par leur « fidélité envers leurs souverains ; Votre Majesté « l'éprouvera, ainsi que notre affection personnelle.

« Agréez, Sire, ces témoignages de notre loyauté, « avec cette bonté si connue par vos peuples de Na- « ples, et dont la renommée est parvenue jusqu'à « nous. »

La députation du conseil royal de Castille disait au nouveau roi : « Sire, Votre Majesté est la branche « d'une famille destinée par le ciel à régner..... Gé- « néreux Espagnols, ne croyez pas que votre sainte « religion reçoive la moindre atteinte ; elle sera tou- « jours unique et dominante en Espagne dans toute « sa pureté. La législation, les usages, les coutumes et « formes usitées, les tribunaux, le clergé, les corps « nationaux, seront conservés et améliorés avec une « grande utilité pour l'Église et pour l'État..... « Veuille le ciel que nos vœux soient exaucés, et que « Votre Majesté devienne le roi le plus heureux de « l'univers, comme nous le lui désirons au nom du « tribunal suprême dont nous sommes députés ! »

L'inquisiteur don Raymond Estenhard, organe

des conseils de l'inquisition, des Indes, des finances et des ordres militaires, protestait, en leur nom, « qu'ils étaient pleins de fidélité et d'affection, et « qu'ils formaient des vœux pour que Joseph, chargé « de régir la patrie, trouvât le bonheur dans son « sein, en faisant celui de ses sujets, et l'élevât au « degré de prospérité qu'on devait attendre, surtout « aidé du génie et du pouvoir de Napoléon le Grand, « son auguste frère. »

Enfin le duc del Parque, à la tête d'une députation qui représentait l'armée, donna les assurances les plus formelles de sa fidélité.

Ces discours ne prouvent pas que les personnages dont ils exprimaient les sentiments approuvaient le renversement de l'ancienne dynastie : tous regrettaient sincèrement leurs princes ; mais, cédant à la force des circonstances, ils se réunissaient de bonne foi au souverain qui leur était imposé, afin de prévenir, par la prompte organisation d'un nouveau gouvernement, la funeste anarchie dont leur patrie était menacée. Ils se fortifièrent dans cette opinion, et conçurent l'espoir de voir l'Espagne heureuse sous le pouvoir du nouveau roi, lorsqu'ils eurent l'occasion de l'approcher et de le connaître dans les audiences particulières qu'il leur accorda. Dans leurs conversations, dans leurs correspondances, il n'était question que de la bonté, de l'affabilité de ce prince, et de la noblesse de ses sentiments. M. Cevallos, qui avait défendu les droits de Ferdinand avec tant de courage et de persévérance, et qui plus tard appela par ses écrits toute l'Europe au soutien de l'in-

surrection des peuples de la Péninsule, écrivait alors à don Eusèbe Dardaxi-Azara : « J'ai eu l'honneur « d'être présenté au roi, qui était arrivé hier de Na- « ples ; et je crois que sa seule présence, sa bonté « et la noblesse de son cœur, qu'on découvre à la « première vue, suffiront pour pacifier les provinces, « sans avoir recours aux armes. »

L'ouverture de la session de la junte eut lieu le 15 juin, sous la présidence de M. Azanza. Le nombre des membres présents n'était que de 91, soit que les autres n'eussent pas pu ou n'eussent pas voulu se rendre à Bayonne. Ils eurent la plus grande liberté d'émettre leurs opinions et leurs votes sur le projet de constitution qui leur fut présenté. Après avoir été discutée dans douze séances et subi quelques modifications, la constitution fut acceptée le 7 juillet, par un acte signé de tous les membres de la junte (1). « Attendu, disaient-ils dans cet acte, que « nous sommes convaincus que sous le régime qu'elle « (la constitution) établit, et sous le gouvernement « d'un prince aussi juste que celui que nous avons « le bonheur de posséder, l'Espagne et toutes ses « possessions seront aussi heureuses que nous le dé- « sirons, etc., etc.

(1) Cette constitution est rapportée textuellement dans un des numéros du *Moniteur* de juillet 1808. Elle a beaucoup d'analogie avec celle donnée au royaume des Deux-Siciles par Joseph. Si les événements eussent laissé le pouvoir à ce prince en Espagne, cette constitution eût certainement suffi pour régénérer graduellement la nation. La reconnaissance de la souveraineté nationale représentée par les cortès, l'indépendance des pouvoirs, la démarcation du patrimoine de la couronne et du Trésor national, eussent pu retirer le pays du gouffre où il était plongé.

La constitution étant acceptée, le roi composa son ministère et sa cour.

M. Urquijo, qui avait été ministre des relations extérieures et conseiller d'État sous Charles IV, fut nommé ministre secrétaire d'État. M. Cevallos, ministre des relations extérieures sous Ferdinand, conserva ce ministère; celui des Indes fut confié à M. Azanza, qui avait été ministre de la guerre et vice-roi du Mexique sous Charles IV, et ministre des finances sous Ferdinand. M. O'ffarill fut confirmé dans le ministère de la guerre; celui de l'intérieur fut donné à M. Jovellanos, qui avait été ministre de grâce et de justice sous Charles IV. M. Pinuela fut confirmé dans celui de la justice, et le lieutenant général de marine Mazaredo fut nommé ministre de la marine.

La maison du roi fut composée des mêmes hommes qui naguère servaient Ferdinand. De ce nombre étaient les ducs de l'Infantado, de Frias, de Hijar, del Parque; le prince de Castel-Franco; les comtes Fernand Nunez de Orgaz, de Castel-Florida, de Santa-Colona, de Casa-Tilly; les marquis d'Ariza, de Cavallos, d'Astorga, et plusieurs autres grands personnages. Tous ceux qui étaient présents à Bayonne prêtèrent serment entre les mains du roi, et entrèrent en fonctions.

Le roi Joseph quitta Bayonne le 9 juillet, et entra dans son royaume, entouré des membres de la junte, des grands d'Espagne, de ses ministres et des officiers de sa maison. Ceux qui restèrent fidèles au serment qu'ils lui avaient prêté ne s'attendaient

pas qu'un jour Ferdinand leur en ferait un crime. Comment auraient-ils pu le soupçonner, lorsqu'on faisait passer sous leurs yeux une lettre *écrite de la main de ce prince, le* 22 *juin, au nouveau roi*, par laquelle il le félicitait sur son avénement au trône d'Espagne, et lui disait « qu'il espérait « voir sa patrie heureuse sous un roi qui avait « donné à Naples tant d'éclatantes preuves de « sagesse, etc. (1)? » Lorsqu'en envoyant cette lettre à l'Empereur, et en le priant de la remettre à son frère, Ferdinand lui disait : « L'objet de tous « nos désirs ayant toujours été le bonheur de la « nation généreuse qui habite ce royaume, nous « ne pouvons voir à sa tête un monarque si digne et « si propre par ses vertus à le lui assurer, sans en « ressentir une joie bien pure. C'est l'espoir d'être « honoré de son amitié qui nous a porté à lui « écrire la lettre ci-jointe, que je prends la liberté « d'envoyer à Votre Majesté Impériale et Royale, en « la priant, après l'avoir lue, de daigner la présenter « à Sa Majesté Catholique. Une médiation aussi res- « pectable nous assure qu'elle sera reçue avec la « cordialité que nous lui souhaitons. » Lorsqu'enfin tous les Espagnols attachés au service de Ferdinand à Valençay écrivaient, par son ordre, aú nouveau roi : « La générosité de Votre Majesté Catho- « lique, sa bonté, son humanité, leur font espérer « que, vu les besoins où sont tous les princes de « la continuation de leurs services dans la situation

(1) Voir cette lettre à la correspondance.

« où ils se trouvent, elle daignera confirmer la per-
« mission qu'ils ont eue jusqu'ici, pour cet effet,
« de la magnanimité de Sa Majesté Impériale et
« Royale; et que Votre Majesté Catholique, avec une
« égale magnanimité, daignera aussi leur conserver
« leurs biens et leurs emplois en Espagne..., assu-
« rés par ce moyen d'être regardés comme de fidèles
« sujets de Votre Majesté Catholique, et de vrais
« Espagnols, prêts en même temps à obéir aveuglé-
« ment à ses moindres ordres, si elle veut les em-
« ployer ailleurs. »

Mais les doctrines monarchiques se sont rapidement perfectionnées; il est bien souvent admis que, si un prince parvient à recouvrer un pouvoir que les circonstances l'ont forcé d'abandonner ou de modifier, il peut traiter comme rebelles ceux de ses sujets qui ont ajouté foi à ses paroles, à ses actes, et même à ses serments.

L'acceptation du trône d'Espagne par Joseph lui a été reprochée souvent, et a été qualifiée de condescendance fatale aux volontés de Napoléon. On a prétendu que ce prince, connaissant déjà l'opposition dont il était l'objet de la part du peuple espagnol, n'aurait pas dû accepter de son frère une couronne arrachée au fils des anciens souverains. En parlant ainsi, on ne veut pas se souvenir que le traité de Bayonne était déjà signé, le roi Charles IV et les princes ses fils partis pour leurs nouvelles résidences, lorsque Joseph arriva lui-même, le 7 juin, sur les frontières d'Espagne. Il trouva là une assemblée de notables espagnols qui tous le priaient de cein-

dre le diadème et de sauver l'Espagne. Hors de Madrid, dans presque toutes les provinces, se développait, il est vrai, une opposition formidable à tout ce qui avait été fait à Bayonne. Cette opposition était marquée déjà par des violences qui prouvaient l'exaltation des esprits et la difficulté de les réprimer; mais les personnes recommandables par leur position de pouvoir, de fortune, de dignité, désapprouvaient cette opposition, y voyaient plus de mal que dans la soumission. Le roi fut instruit de l'état des esprits et des choses par les mêmes notables. Il chercha à gagner leur confiance, à les faire s'expliquer avec franchise : tous le prièrent, le supplièrent d'accepter, l'assurant que sa présence serait le signal de la paix et de la concorde. Son entrée en Espagne devait, disaient-ils, calmer les esprits, ramener l'opinion égarée. C'était, en un mot, ajoutaient-ils, le seul moyen de sauver ce malheureux pays de l'anarchie et des calamités qui le menaçaient d'une ruine complète.

Joseph fit pour son frère, pour l'Espagne, ce qu'il avait fait toute sa vie ; il se sacrifia. Il eût préféré le calme d'une vie de famille et de tranquillité à la couronne de Naples, la couronne de Naples à celle d'Espagne; son ambition à lui était de vivre en philosophe. Les destins s'opposaient à ses désirs.

LIVRE PREMIER

DE MAI A LA FIN D'AOUT 1808.

Insurrection générale en Espagne. — Formation des juntes provinciales. — Elles organisent diverses armées. — Les insurgés sont battus sur plusieurs points. — Le général Dupont marche sur l'Andalousie. — Le maréchal Moncey est repoussé devant Valence. — Victoire de Médina de Rio-Seco (14 juillet). — Joseph arrive à Madrid (20 juillet). — Relation de l'expédition du général Dupont. — Capitulation de Baylen (22 juillet). — Séjour du roi à Madrid. — Il évacue cette ville. — Attaque de Saragosse. — Levée du siége de cette place. — L'armée française prend ses cantonnements sur la rive gauche de l'Èbre. — Réflexions.

Immédiatement après l'insurrection de Madrid, les provinces que les troupes impériales n'occupaient pas encore cessèrent de reconnaître l'autorité de la junte et du conseil royal de Castille, placés sous l'influence des baïonnettes étrangères. Des juntes provinciales s'emparèrent du pouvoir, et l'exercèrent au nom de Ferdinand VII ; de sorte que l'Espagne fut divisée en autant de gouvernements que de provinces. Cette forme de gouvernement fédératif rompait l'unité d'action des moyens de résistance ; mais elle en créait de nouveaux et de bien énergiques sur tous les points de la Péninsule. Malheureusement pour l'Espagne insurgée, ces premiers mouvements d'un noble patriotisme furent suivis des horreurs de l'anarchie. Des rassemblements formés au son du tocsin, et guidés par les hommes les plus exaltés,

commirent les crimes les plus atroces. A Valence, un attroupement de paysans vint demander la mort de tous les Français domiciliés dans cette ville depuis longtemps : les autorités parvinrent à sauver la vie à ces infortunés en les renfermant dans les prisons de la ville ; mais elles ne purent prévenir l'assassinat de M. Saavedra, riche propriétaire, qui s'était attiré la haine du peuple à une époque antérieure, pour avoir secondé l'établissement des milices dans la province, et accepté un emploi supérieur dans ce corps. Sa tête fut promenée au bout d'une pique. Quelques jours après, un bâtiment français, poursuivi par une frégate anglaise, s'était réfugié sur la côte ; l'équipage fut massacré, à la suite d'un discours véhément prononcé par un prêtre fanatique. A Cadix, le capitaine général Solano périt dans une émeute populaire excitée par des moines, principaux agents du comte de Tilly, membre de la junte de Séville, et venu à Cadix pour faire soulever la population de cette ville. Le successeur du malheureux Solano, le général Morla, cédant aux menaces, força, par le feu des batteries de côte, cinq vaisseaux français et une frégate, qu'une escadre anglaise tenait bloqués dans la rade, à amener leur pavillon. Heureusement pour les équipages, ils furent livrés aux Anglais. Enfin, on poursuivait partout, comme partisans de Godoy et fauteurs des projets de l'Empereur, les magistrats et les chefs militaires qui essayaient de calmer la fermentation. C'est ainsi que périrent victimes des fureurs populaires don Francisco de Borja, le comte de Torre-Fresca, gouver-

neur de Badajoz; don Santiago de Gusman et Vittoria, gouverneur de Tortose; le lieutenant général Filangieri; les maréchaux de camp don Miguel de Cevallos et don Pedro de Truxillo; don Juan de Toda, gouverneur de Villa-Franca de Penados; le comte de Aguila, et plusieurs autres personnages.

Quoiqu'il n'y eût pas un Espagnol qui ne désirât ardemment le triomphe de l'indépendance nationale, beaucoup d'entre eux étaient néanmoins plus effrayés des désordres que commettaient les rassemblements populaires, et redoutaient encore plus l'anarchie que la domination des Français. D'autres, voyant l'Europe entière fléchir sous la puissance de Napoléon, ne pouvaient s'imaginer que l'Espagne se sentît en état de reconquérir ses provinces et son indépendance. La résistance ne pouvait être pour eux que la ruine de leur pays. Cette incertitude se faisait particulièrement remarquer dans les classes supérieures; de sorte que, si les Français avaient eu des forces suffisantes pour occuper toutes les provinces et réprimer les premiers mouvements insurrectionnels, l'effervescence se fût peut-être calmée peu à peu, et la nouvelle dynastie aurait eu des chances pour se fonder. Mais l'Empereur, accoutumé à ne voir la force que dans le gouvernement et les troupes régulières, crut trop facile de conquérir un royaume dont les princes étaient ses prisonniers, et qui n'avait à lui opposer que le simulacre d'une armée. Dans cette persuasion, il se borna à renforcer les trois corps d'armée dont nous avons déjà parlé. Un quatrième corps, aux ordres du ma-

réchal Bessières, porta le total des troupes françaises en Espagne à environ 80 mille hommes. Cette armée, trop peu nombreuse pour soumettre une population de plus de 10 millions d'âmes, déterminée à se défendre, était encore faible par sa composition. Excepté un détachement de la garde impériale et quelques bataillons suisses, polonais ou italiens, il n'y avait que des bataillons provisoires de conscrits, commandés par des officiers restés longtemps sans emploi.

A cette époque, la totalité des troupes espagnoles, y compris les milices provinciales, s'élevait à peine à 100 mille hommes, nombre dont il fallait défalquer la garnison des places de l'Afrique, des îles Baléares et des Canaries; le corps de la Romana, alors en Danemark comme auxiliaire des Français, et celui sous les ordres de Junot, en Portugal. Il ne restait donc, dans la Péninsule, qu'environ 50 mille hommes de troupes régulières, en y comprenant le corps du camp de Saint-Roch, et les garnisons des places maritimes.

Les juntes provinciales ayant fait reconnaître leur autorité par les régiments stationnés dans leurs arrondissements, en formèrent le noyau de l'armée que chacune d'elles se hâtait d'organiser. Celle d'Oviédo réclamait les secours des Anglais, qui dès lors cessèrent les hostilités contre l'Espagne, et devinrent bientôt ses alliés. En même temps le brigadier Acevado faisait, sous l'autorité de la même junte, une levée de paysans, qui prenait le nom d'*armée des Asturies*. La junte de la Corogne don-

nait au général Blake le commandement des troupes de cette province et d'une foule de volontaires, sous la dénomination d'*armée de Galice*. Les paysans des provinces de Léon, Zamora et Valladolid, et quelques détachements de troupes, se constituaient en *armée de Castille*, sous les ordres du général Cuesta. La junte de Badajoz formait, avec les mêmes éléments, l'*armée d'Estramadure*, dont le brigadier Galluza prenait le commandement. Celle de Séville répandait ses proclamations dans tout le royaume, proposait la création d'une junte suprême, et nommait Castanos général en chef de l'*armée d'Andalousie*, forte de plus de 30 mille hommes de corps réguliers et de nouvelles levées des provinces du midi. Le lieutenant général comte de la Conquista, capitaine général des provinces de Murcie et de Valence, rassemblait les troupes répandues dans son gouvernement, les paysans qui avaient pris les armes, et organisait l'*armée de Murcie et de Valence*. La junte de Saragosse annonçait l'intention de s'ensevelir sous les ruines de la ville qu'elle se hâtait de fortifier. Le peuple nommait par acclamation don Joseph Palafox général en chef de l'*armée d'Aragon*, composée de quelques corps réguliers, d'une foule de paysans de la province, et d'une partie des habitants de Saragosse. En Catalogne, la plus grande partie de la population prenait les armes. On a évalué à environ 150 mille hommes la totalité de ces diverses armées; mais, ne recevant pas l'impulsion d'une autorité forte et centrale, elles agirent isolément. D'ailleurs, elles manquaient d'officiers ins-

truits, étaient mal payées, mal armées et mal équipées. Les nouvelles levées n'étaient même pas habillées.

Le grand-duc de Berg ordonna aux chefs des divers corps d'armée de faire marcher des troupes contre les insurgés. Le général Verdier dispersa facilement ceux qui s'étaient emparés de Logrono. Le général Lasalle, à la tête de quelques escadrons de chasseurs, sabra à Torquemada un rassemblement plus considérable. Celui posté à Cabezon, pour couvrir la ville de Valladolid en pleine insurrection, fut culbuté par les généraux Merle et Lasalle. Les habitants de cette ville obtinrent leur pardon, à la sollicitation de l'évêque et de son clergé, et firent porter leur soumission au roi par des députés.

Les généraux Merle et Ducos marchèrent sur Santander pour dissiper un soulèvement excité par les prédications de l'évêque; les insurgés, battus dans plusieurs rencontres, se dispersèrent, et les Français occupèrent la ville. Ségovie, où les insurgés s'étaient réunis en grand nombre, fut emportée de vive force par le général Frère.

Le général Lefebvre-Desnouettes défit un détachement de l'armée d'Aragon entré dans Tudela, et poursuivit les fuyards jusqu'aux portes de Saragosse. Hors d'état d'attaquer cette place, défendue par les habitants exaltés au dernier point, il dut se borner à enlever quelques postes extérieurs en attendant des renforts. Le général Duhesme dispersa également en Catalogne quelques rassemblements; mais n'ayant pas, à beaucoup près, des forces suf-

fisantes pour arrêter l'insurrection, elle prit dans cette province un caractère imposant. Le général Dupont, qui fut dirigé sur Cadix avec environ 8 mille hommes, arriva jusqu'à Andujar sans rencontrer d'obstacle; mais bientôt il se trouva en présence de l'armée d'Andalousie.

Le maréchal Moncey marcha par Cuença sur Valence, remporta divers avantages sur le général Caro, et le contraignit à rentrer dans la ville. N'ayant pas l'artillerie nécessaire pour attaquer cette place, et quelques jours après ayant essuyé un échec, il se retira sur San-Clemente. La population de Valence, enivrée de ce succès, ne connut plus de frein : non-seulement elle assassina les Français détenus, mais encore les Espagnols qu'elle soupçonnait d'être leurs partisans.

Le maréchal Bessières fut plus heureux. Informé que les généraux Cuesta et Blake étaient à Benavente avec les armées de Castille et de Galice, fortes ensemble d'environ 30 mille hommes, dont 18 mille de troupes de ligne et 12 mille de bandes d'insurgés, il marcha à leur rencontre, et les défit complétement, le 14 juillet, sur les hauteurs de Médina de Rio Seco. Les vieux régiments espagnols combattirent vaillamment, mais les troupes de nouvelle levée se débandèrent presque de suite. L'ennemi perdit 4 à 5 mille hommes; l'artillerie, les armes, les munitions restèrent au pouvoir des vainqueurs. Les villes de Zamora et de Léon se soumirent.

Telle était la situation de l'Espagne lorsque le roi Joseph arriva à Madrid le 20 juillet 1808.

Ce prince, parti de Bayonne le 9, fut obligé de s'arrêter quelques jours à Burgos, ne pouvant dépasser cette ville avant que les troupes espagnoles du général Cuesta, qui menaçaient d'intercepter la route de Madrid, eussent été repoussées; c'est ce qui eut lieu le 14 juillet à Médina de Rio Seco. Dès qu'il eut connaissance de cette victoire, Joseph se remit en marche. Après avoir reçu la soumission des villes et des provinces qu'il traversa, il fit son entrée dans la capitale. On ne remarqua pas l'empressement et la joie que le peuple manifeste dans ces occasions. L'impression produite par les affaires du 2 mai n'était pas encore effacée; les flatteuses espérances qu'avait fait naître l'avénement de Ferdinand VII étaient trop récentes encore, et l'indignation causée par la captivité des princes était surtout trop profonde. Cependant le roi reçut les félicitations et le serment des grands d'Espagne et de toutes les autorités, le conseil royal de Castille excepté. Ce conseil ayant précédemment émis le vœu que la couronne fût décernée au prince Joseph, et fait proclamer tous les actes de Bayonne, son refus serait inexplicable, si on ne savait pas que quelques-uns de ses membres venaient d'être informés de la malheureuse affaire de Baylen.

Le nouveau souverain avait été reçu, suivant l'étiquette ordinaire, au bas du grand escalier du palais, par la noblesse du pays, et proclamé, sur les places et dans les rues principales de Madrid, avec l'appareil accoutumé lors de l'avénement des rois d'Espagne. Cependant le marquis d'Astorga, comte

d'Altamira, qui, en sa qualité d'*alfarès mayor* de Madrid, devait faire cette proclamation, s'y était refusé, sous prétexte de maladie, et avait dû être remplacé par le marquis de Camps-Alange, qui fut depuis grand écuyer et ministre des affaires étrangères.

Pendant cette cérémonie la ville fut silencieuse, et quelques nouvelles confuses, quelques bruits vagues d'échecs éprouvés par les Français en Andalousie, circulèrent sourdement. L'impression de crainte produite par la victoire de Médina de Rio-Seco, l'impression de respect causée par l'arrivée du frère de Napoléon, diminuèrent dans les classes populaires. Les Espagnols commençaient à calculer les forces de nos armées dans leur pays, et nous soupçonnaient de n'être plus invincibles.

Occupé des premiers soins à donner à son nouveau gouvernement, Joseph ignorait le danger de sa position. Il en fut cependant averti deux ou trois jours après son arrivée à Madrid, par le changement soudain qui se fit autour de lui. Les grands cessèrent de paraître au palais, des demi-confidences préparaient à un événement sinistre ; enfin, la nouvelle fut connue le 23 juillet.

Ainsi que nous l'avons dit, le général Dupont arriva à Andujar dans les premiers jours de juin. Ayant pour instruction d'occuper l'Andalousie et particulièrement la ville de Cadix, il devait être renforcé par trois régiments suisses au service d'Espagne, qui se trouvaient dans les provinces du midi, et par une brigade de l'armée de Portugal : mais les régiments suisses ayant pris parti pour les insurgés, et

les circonstances n'ayant pas permis à la brigade de sortir du Portugal, son corps d'armée se trouvait réduit à la division du général Barbou, composée de deux bataillons du 4e léger, de deux bataillons du 3e léger, et de deux bataillons de la garde de Paris; à la division de cavalerie du général Frésia, composée de deux régiments provisoires de chasseurs, de deux régiments provisoires de dragons, et d'un escadron de cuirassiers; à un bataillon de marins de la garde impériale, et à deux régiments suisses au service d'Espagne, venus avec lui des provinces de Castille. Ce général, qui, dans la supposition où il n'eût rencontré aucune résistance, aurait eu à peine assez de troupes pour exécuter les ordres qu'il avait reçus, ne pouvait espérer remplir sa mission lorsque toute l'Andalousie était soulevée, et lorsqu'une armée régulière soutenait l'insurrection. Cependant, après avoir rendu compte de sa situation au lieutenant de l'Empereur, et demandé des secours, il se détermina à marcher sur Cordoue, où se trouvait, sous les ordres du général Echavari, un détachement d'environ 3 mille hommes de l'armée d'Andalousie, réuni à un nombre considérable de paysans armés.

Le 7 juin, les Français, après un combat opiniâtre, emportèrent les ouvrages qui couvraient le pont d'Alcolea, passèrent sur la rive droite du Guadalquivir, et forcèrent les ennemis à rentrer dans Cordoue. Les magistrats ayant refusé d'ouvrir les portes, sur la sommation qui leur en fut faite, et malgré l'assurance qui leur fut donnée de respecter les per-

sonnes et les propriétés, elles furent enfoncées, et un nouveau combat s'engagea dans les rues. Les Espagnols, après de vains efforts pour résister à l'impétuosité française, évacuèrent la ville et se dispersèrent. Les troupes impériales se livrèrent au pillage, et à tous les excès qui accompagnent ordinairement la prise d'assaut d'une place.

Ce désastre, loin d'intimider les Espagnols, parut augmenter leur fureur : les juntes, les prêtres, les moines et les journalistes, en peignant au peuple, sous les couleurs les plus affreuses, le sac de Cordoue, ne manquèrent pas d'insinuer que les églises avaient particulièrement excité la cupidité des soldats français; qu'ils avaient enlevé les vases sacrés et profané les hosties. Ils les signalèrent comme autant d'hérétiques qu'il fallait immoler au Dieu qu'ils outrageaient. On ne tarda pas à ressentir les effets de ces provocations. Les insurgés de Jaën se portèrent sur Andujar, et en massacrèrent la garnison. Un détachement surpris à Montore subit le même sort. Les malades et les blessés, restés dans les hôpitaux en arrière de l'armée, furent égorgés; les courriers, les officiers et les soldats voyageant isolément, assassinés de la manière la plus barbare, et les communications avec Madrid interceptées. En même temps l'armée réunie à Séville, sous les ordres de Castanos, s'apprêta à marcher sur Cordoue.

Le général Dupont, après avoir inutilement attendu pendant dix jours de nouvelles troupes et de nouvelles instructions, sentit qu'il ne pouvait rester plus longtemps dans la dangereuse position où il se

trouvait. Il quitta Cordoue le 16, et arriva le 18 à Andujar. Dans l'intention de punir les habitants de Jaën, et dans l'espoir de tirer de cette ville des subsistances dont son corps d'armée avait le plus grand besoin, il envoya un détachement qui la trouva déserte, mais qui ne put rien amener, faute de moyens de transport. Cependant la disette augmentait tous les jours dans le camp français. Entourées de populations insurgées et de bandes de partisans, les troupes ne pouvaient se procurer des vivres qu'à la pointe de l'épée, et ne recevaient que des distributions insignifiantes. Ayant enfin appris, par l'arrestation d'un courrier espagnol, le départ de Tolède, le 19 juin, de la division Védel et sa marche vers l'Andalousie, le général Dupont envoya dans la Sierra-Morena un détachement, pour se mettre en communication avec cette division qui lui arrivait si à propos.

Le général Védel avait en effet culbuté, le 26, les insurgés qui défendaient les défilés de Despena-Perros, et pris position à Sainte-Hélène. Le lendemain, il fut joint par le détachement envoyé à sa rencontre; il fit passer au général Dupont les dépêches du grand-duc de Berg, lui communiqua ses instructions, et lui annonça qu'un envoi de biscuit qui lui était destiné avait été pillé par les insurgés.

Védel prétend que le lieutenant de l'Empereur prescrivait au général Dupont de concentrer ses troupes à Baylen, et que lui-même avait reçu pour instruction de revenir dans la Manche, en pleine insurrection : il prouve, par une lettre écrite au général Dupont le 29, qu'il lui donna connaissance du

mauvais état des affaires sur les communications de Madrid, et qu'il lui démontra l'impossibilité où était le grand-duc de lui envoyer de nouveaux secours. Toutefois, Dupont persista à rester à Andujar, et ordonna au général Védel de venir prendre position à Baylen.

Il couvrit le pont du Guadalquivir de quelques ouvrages de campagne, et disposa ses troupes sur la rive droite du fleuve, pour en défendre le passage.

Les subsistances devenant tous les jours plus rares, le général Dupont fit partir de Baylen, le 1er juillet, une brigade de la division Védel, commandée par le général Cassagne, pour en aller chercher à Jaën. Cette brigade chassa les insurgés de la ville, et repoussa leurs attaques dans les journées du 2 et du 3 ; mais on ne put amener des vivres, parce que, comme lors de la première expédition, les habitants s'étaient enfuis, et avaient emporté ou détruit les moyens de transport. Védel, ayant rappelé à Baylen le général Cassagne, établit, d'après les ordres du général en chef, sur le point de Mengibar, deux bataillons, un escadron et deux pièces de canon, sous les ordres du général Ligier-Belair, pour garder les gués du Guadalquivir, qui furent couverts de redans. C'est dans cette position que les Français attendirent l'armée espagnole, qui s'avançait de Séville par Cordoue.

Cette armée, forte d'environ 30 mille hommes, s'étant montrée le 15 juillet sur la rive gauche du Guadalquivir, le général Dupont donna ordre au général Védel de se porter au soutien du général

Ligier-Belair; et il écrivit au général Gobert, qui venait d'arriver à la Caroline avec une partie de sa division, de se rendre à Baylen. Le même jour, 15 juillet, le général Castanos engagea une vive canonnade vers Andujar, et fit quelques démonstrations qui avaient pour but de reconnaître la position des Français, d'attirer leurs forces, sur lui, et de masquer une attaque qu'il projetait sur un autre point. En effet, le général Reding marcha sur Mengibar avec environ 10 mille hommes, et força les postes français établis sur la rive gauche du Guadalquivir à se replier sur la rive droite; mais comme il ne montra qu'une partie de ses troupes et point d'artillerie, on supposa qu'il n'était destiné qu'à faire une fausse attaque, et que c'était vers Andujar que l'ennemi voulait forcer le passage. Dans cette persuasion, Dupont manda à Védel de lui envoyer un bataillon et un escadron, et même une brigade, *si l'ennemi ne se montrait pas en force devant lui*. Ce général, croyant sans doute qu'il n'y avait rien de sérieux du côté de Mengibar, au lieu d'exécuter littéralement l'ordre de son général en chef, ne renforça le détachement du général Ligier-Belair, établi à Mengibar, *que de quatre compagnies*, et se dirigea sur Andujar avec toute sa division. Il est vrai qu'il prévint sur-le-champ le général Dupont du parti qu'il prenait, et que celui-ci fit la faute de ne pas lui envoyer de nouveaux ordres; ce qui eût été facile, puisque Védel ne le rejoignit que le lendemain 16, vers les dix heures du matin.

Dans cette même matinée du 16, l'ennemi renou-

vela ses démonstrations sur Andujar avec encore plus de vivacité que la veille ; mais, s'apercevant de l'arrivée du général Védel, il cessa son feu, et fit marcher de nouvelles troupes sur Mengibar. Pendant ce temps, le général Reding culbutait le général Ligier-Belair, et le forçait à se replier sur Baylen. Le général Gobert, qui venait d'y arriver, se porta rapidement à son secours, et un nouveau combat s'engagea sur la rive droite du Guadalquivir. L'action fut des plus vives, et l'avantage paraissait pencher du côté des Français, lorsque le général Gobert fut blessé mortellement. Le général Dufour, qui prit le commandement, se retira sur Baylen sans être poursuivi.

Le rapport de cette malheureuse affaire étant parvenu au général en chef dans la soirée du 16, il ordonna au général Védel de se rendre à Baylen avec sa division ; de se réunir au général Dufour, qu'il mit sous ses ordres ; *de repousser l'ennemi sur Mengibar, et de lui faire repasser le fleuve ; d'aller même l'attaquer à Baeza, s'il avait pris cette direction, de revenir ensuite à Baylen, et de là à Andujar, en laissant des postes à Baylen pour garder ce point important.* Védel quitta Andujar à neuf heures du soir, et arriva, le lendemain matin 17, à Baylen, où, à son grand étonnement, il ne trouva plus le général Dufour, qui, sur un faux avis de la marche de l'ennemi pour s'établir sur les communications de l'armée, s'était retiré sur la Caroline, afin de le gagner de vitesse et de l'empêcher de s'établir sur la ligne de retraite. Védel, partageant

l'erreur du général Dufour, et sans attendre de nouveaux ordres de son général en chef, partit précipitamment de Baylen, et rejoignit le général Dufour à Guarraman, dans la nuit du 17 au 18. Si, au lieu d'agir avec tant de précipitation, il eût envoyé des reconnaissances, il aurait appris que le général Reding, loin de chercher à menacer les communications, comme on le supposait, s'était replié, le 16 au soir, sur Mengibar, pour y attendre les nouvelles troupes que lui menait le général Coupigny ; et il n'eût pas commis la faute de courir après le général Dufour, faute qui eut des suites funestes. Toutefois, le général Dupont, à qui il rendit compte de la détermination qu'il prenait, lui répondit : « *D'après le mouvement de l'ennemi, le général Dufour a très-bien fait de le gagner de vitesse sur la Caroline et Sainte-Hélène, pour occuper la tête des gorges. Je vois avec plaisir que vous vous hâtez de vous réunir à lui, afin de combattre avec avantage, si l'ennemi se présente. Mais, au lieu de se rendre à Sainte-Hélène, l'ennemi peut suivre la vieille route : s'il prend ce parti, il faut le gagner encore de vitesse, afin de l'empêcher de pénétrer dans la Manche; s'il a des forces considérables, manœuvrez pour suspendre sa marche ou pour le combattre dans les gorges, en attendant que j'arrive à votre appui.* » Ainsi, la fausse nouvelle donnée au général Dufour, acceptée si facilement par lui, communiquée et admise également par Védel, influant sur toutes les opérations, allait causer la ruine de ce corps d'armée.

Aussitôt après son arrivée à Guarraman, Védel fit partir le général Dufour pour Sainte-Hélène, et se rendit avec sa division à la Caroline, où il arriva le 18, à neuf heures du matin. Là, ayant enfin acquis la certitude que l'ennemi n'avait pas marché dans cette direction, il manda au général Dufour de laisser deux bataillons à Sainte-Hélène, et de venir le joindre avec le reste de ses troupes ; il prévint en même temps le général en chef qu'il allait envoyer une reconnaissance sur Linarès, et revenir à Baylen. Il affirme que, dans la même journée du 18, il reçut l'accusé de réception de son rapport, et une nouvelle approbation de ce qu'il avait fait et de ce qu'il se proposait de faire. Cependant il résulte, du rapport officiel du général Castanos, que le général Coupigny s'étant réuni le 18, à la pointe du jour, au général Reding, ce corps d'armée vint occuper la position de Baylen, ce qui dut couper toute communication entre les généraux français.

Pendant que le général Védel s'éloignait de deux marches du général Dupont, celui-ci restait tranquillement à Andujar, laissant, on ne sait trop pourquoi, aux Espagnols, la liberté de lui couper toute communication avec le général Védel, et même toute retraite en se portant sur Baylen par Mengibar. Il ne pouvait pourtant pas méconnaître le danger de sa position, puisque, le 17, il donna ordre à ses troupes de se tenir prêtes à partir dans la soirée. Mais cet ordre fut révoqué par le motif, assure le général Dupont, qu'ayant reçu du duc de Rovigo, qui avait remplacé le grand-duc de Berg, *l'ordre*

positif de garder Andujar, il ne pouvait l'abandonner sans y être forcé par les circonstances les plus impérieuses. Jamais cependant retraite n'avait été commandée par des circonstances plus impérieuses, et même elle aurait dû être effectuée plus tôt; car la position d'Andujar cessa d'être tenable au moment où le général Reding fut maître du passage de Mengibar, d'où il pouvait arriver à Baylen bien plus promptement que le général Dupont.

Ce ne fut que le 18, au soir, que le général Dupont se détermina à se replier sur Baylen.

L'avant-garde, formée de quatre compagnies d'élite, d'un bataillon de la 4^{e} légion, d'un escadron de chasseurs et de deux pièces de 4, partit à six heures. Une heure et demie après, les autres troupes se mirent en marche dans l'ordre suivant : 1 bataillon de la 4^{e} légion; 4 pièces de canon; la file des équipages, où se trouvaient, dit-on, 800 voitures ou fourgons, escortée par le 3^{e} bataillon et le 4^{e} régiment suisse; 2 régiments suisses; 2 bataillons de la 3^{e} légion; 2 bataillons de la garde de Paris; 1 bataillon des marins de la garde; 1 escadron de cuirassiers; 2 régiments provisoires de dragons; 2 régiments provisoires de chasseurs. Nous avons rapporté cet ordre de marche, parce qu'il nous semble que si, comme l'a avancé le général Dupont, il savait que l'ennemi occupait Baylen en force, il aurait dû en prendre un tout autre; et parce qu'on verra bientôt que celui qu'il adopta eut une funeste influence sur les événements de la journée.

Le général Reding, arrivé dans la journée du 18,

sur les hauteurs de Baylen, avec environ 16 mille hommes, fit occuper le pont sur le Rumblar. Ce fut là que l'avant-garde de l'armée française trouva les premiers postes espagnols : attaqués vivement, ils se replièrent sur le corps d'armée.

Aux premiers coups de canon, le général Dupont ordonna aux deux régiments de chasseurs de se porter à l'avant-garde; *mais, retardés dans leur marche par la longue file de voitures qui obstruait la route,* ils n'arrivèrent en face de l'ennemi qu'après cinq heures du matin. Les autres corps qui les suivirent n'y arrivèrent successivement qu'à sept, huit et neuf heures. Le général Barbou resta, avec la brigade du général Cassagne, près du pont, pour en défendre le passage au général Castanos, qu'on s'attendait à voir paraître d'un instant à l'autre sur les derrières de l'armée, puisque Mengibar était en possession de l'ennemi.

Si le général Dupont, en partant d'Andujar, avait fait marcher la plus grande partie de ses troupes en avant de ses équipages, il se serait trouvé en état, dès le commencement de l'action, d'attaquer brusquement une des ailes du général Reding, et vraisemblablement il se serait ouvert un passage ; mais les régiments n'étant arrivés que successivement sur le champ de bataille, ils furent engagés dans des combats partiels, qui épuisèrent leurs forces et éclaircirent leurs rangs. Lorsque ensuite on se trouva en mesure de faire une attaque générale, on échoua, parce qu'on avait essuyé des pertes déjà considérables, et que les soldats étaient harassés par la fatigue, la

chaleur et la soif. Ils firent néanmoins des prodiges de valeur. Les régiments de chasseurs culbutèrent plusieurs bataillons, et prirent des drapeaux. L'infanterie ne combattit pas moins vaillamment; mais, malgré les plus grands efforts des généraux, des officiers et des soldats, on ne put percer la ligne de l'ennemi.

Pendant ce temps, le général Castanos, qui ne s'était aperçu qu'au jour du départ des Français, se hâtait d'atteindre leur arrière-garde. La tête de sa colonne s'étant montrée sur le Rumblar, le général Dupont, entouré de toutes parts, perdit l'espoir de sortir de la position critique où il se trouvait, et envoya M. de Villoutrey, capitaine d'état-major et écuyer de l'Empereur, demander une suspension d'armes au général Reding, qui l'accorda. Mais quand on lui proposa de laisser passer librement les troupes françaises par Baylen, pour rentrer dans la Manche, il déclara, après de longs pourparlers, qu'il fallait s'adresser au général en chef Castanos.

Dupont désigna, pour remplir cette mission délicate, le général Chabert, à qui il adjoignit le capitaine de Villoutrey et le général Marescot. Quoique ce dernier, chargé par l'Empereur d'aller inspecter les fortifications de Cadix, fût étranger au corps d'armée, il se rendit au désir du général en chef, dans l'espérance qu'au moyen des relations qu'il avait eues anciennement avec le général Castanos, il pourrait obtenir des conditions moins rigoureuses; mais il voulut n'être revêtu d'aucun caractère officiel, et ne prendre part à la négociation que par son

intervention officieuse. Ces officiers se rendirent, le 20 au matin, au grand quartier général d'Andujar.

Sur ces entrefaites, il survint un événement qui dut faire regretter au général Dupont de s'être trop pressé d'entamer des négociations. Nous avons dit plus haut que le général Védel avait pris, dès le 18, la détermination de revenir à Baylen, et qu'il *affirme en avoir informé le général Dupont, et même avoir reçu l'accusé de réception de sa dépêche, ce dont ce dernier ne convient pas* (1). Malheureusement, ayant cru nécessaire de séjourner à la Caroline pour faire reposer ses troupes et réparer son artillerie, il n'en partit que le 19, à la pointe du jour, et ne tarda pas à entendre gronder le canon dans la direction d'Andujar. Arrivé à Guarraman sur les dix heures, il jugea à propos de faire une halte de deux heures, suivant les uns, et de quatre heures, suivant les autres, pour, dit-il, rafraîchir, rallier ses troupes, marcher réuni à la rencontre de l'ennemi, et le combattre avec certitude de succès. Il devait, ajoute-t-il, suivant ses instructions, faire reconnaître la position de Linarès, qu'on assurait occupé par l'ennemi. Ces motifs ne nous paraissent pas suffisants pour justifier une si longue halte. Le général Védel aurait dû, au contraire, se hâter d'arriver, au moins avec sa cavalerie, au secours

(1) L'éclaircissement de ce fait serait fort important; mais on pourrait toujours trouver singulier que, dans des circonstances aussi graves, le général Védel ait cru pouvoir rester un jour à la Caroline, au lieu de se hâter d'occuper Baylen. Là est tout le nœud de cette triste affaire.

de son général en chef, qu'il savait aux prises avec l'ennemi. Quelques coups de canon tirés par lui, avant la démarche pour la suspension d'armes, auraient prévenu cette fatale démarche, ranimé les troupes du général Dupont, et intimidé celles du général Reding, qui à leur tour se seraient trouvées enveloppées, et qu'il aurait attaquées vivement lorsqu'il aurait été joint par son infanterie. Quant à la reconnaissance sur Linarès, il pouvait charger de ce soin le général Lefranc, qu'il laissa à Guarraman avec le reste de la division Gobert; d'ailleurs, du moment où on avait la certitude que Dupont était engagé à Baylen avec l'ennemi, la reconnaissance sur Linarès n'avait plus aucune importance. Védel prétend que le canon cessa de se faire entendre à dix heures trois quarts, ce qui lui fit supposer que le général Dupont avait repoussé l'ennemi, quoique ce dernier assure que le combat se prolongea jusqu'à deux heures, et qu'il soit certain qu'il dura au moins jusqu'à midi et demi. Mais, en tout cas, Guarraman, où s'était arrêté Védel, n'étant qu'à *deux lieues* de Baylen, il était facile à ce général d'envoyer de ce côté pour savoir quel était l'état réel des affaires. Quoi qu'il en soit, Védel, arrivé sur les derrières du général Reding vers les deux heures, suivant les uns, et vers les quatre heures, suivant les autres, se disposait à l'attaquer, lorsqu'un officier espagnol se présenta pour l'informer de la suspension d'armes qui venait d'être arrêtée. Voulant s'assurer de la vérité de ce fait, il envoya un de ses aides de camp à Baylen, où on lui assu-

rait que se trouvaient deux officiers de l'état-major du général Dupont, lui prescrivant d'être de retour dans un quart d'heure. Cet officier n'étant pas revenu, il ordonna l'attaque. Déjà il avait gagné du terrain, fait 1,000 à 1,200 prisonniers, enlevé deux pièces de canon et deux drapeaux, lorsqu'il reçut ordre de son général en chef de cesser les hostilités. Il obéit, et fit prendre position à ses troupes. Le général Reding ayant réclamé la restitution des prisonniers et des trophées, sous prétexte que ses troupes, se reposant sur la foi de l'armistice, avaient été surprises, elle fut ordonnée par le général Dupont, quoique le général Védel affirmât que l'ennemi était sur ses gardes, et qu'il avait repoussé deux fois l'attaque dirigée sur la position de l'Ermitage.

Cependant le général Védel n'ayant communiqué avec les officiers porteurs des ordres du général Dupont qu'en présence des officiers espagnols qui les accompagnaient, ne connut que le 20 au matin, par le retour de son aide de camp, la véritable position de son chef. *Il lui fit proposer de rompre la trêve, et de tenter encore une fois le sort des armes. La même proposition avait été faite par le général Privé;* mais le général Dupont, jugeant qu'une nouvelle tentative n'aboutirait qu'à la destruction totale de son corps d'armée, préféra attendre l'issue des négociations, dans l'espérance d'obtenir une capitulation honorable. Toutefois, il fit dire au général Védel de se retirer dans la Sierra-Morena. Aussitôt que le général Reding s'aperçut du départ de la division Védel, il adressa les plus vifs reproches au général

Dupont, l'accusant de perfidie, et le menaçant de faire passer ses troupes au fil de l'épée, si cette division ne venait pas reprendre sa position, pour y attendre ce qui serait stipulé à son égard. Le général Dupont, cédant aux instances et aux menaces du général ennemi, envoya ordre au général Védel de revenir devant Baylen, ce qui fut exécuté.

Le premier chercha à se justifier en alléguant le refus des généraux espagnols de traiter, à moins que le général Védel ne fût compris dans la capitulation ; celui-ci, en disant qu'en désobéissant à son général en chef, il aurait cru se rendre coupable de la violation de la capitulation, et qu'il s'était sacrifié à l'existence de la division Barbou, contre laquelle l'ennemi aurait tourné sa rage. On ne peut qu'admirer la noble abnégation, dans cette circonstance, du général Védel, qui pouvait se retirer, sans courir aucun risque, dans la Sierra-Morena. Toutefois, nous ferons remarquer que, dans sa position, le général Dupont n'avait plus le droit de donner un pareil ordre, et que, par la même raison, le général Védel pouvait très-bien se dispenser d'obéir, et continuer sa retraite. Nous ajouterons que si les généraux espagnols avaient exécuté leurs atroces menaces, ils se seraient déshonorés aux yeux de toutes les nations civilisées, attendu qu'ils n'étaient autorisés ni par les lois, ni par les usages de la guerre, à exiger que les troupes aux ordres du général Védel, dont il n'avait été fait aucune mention dans la suspension d'armes, fussent comprises dans la capitulation.

Les négociations, ouvertes le 19, furent enfin ter-

minées par un traité signé le 23. Le lendemain, les troupes françaises déposèrent les armes, se mirent en marche pour San-Lucar et Rota, où elles devaient être embarquées pour la France; mais les Anglais ayant refusé les passe-ports nécessaires, quoique les Espagnols se fussent engagés à les obtenir, elles furent livrées à la rage d'une populace effrénée, et jetées dans des forteresses, dans des prisons et sur des pontons, où le plus grand nombre périt de misère et de faim. Le général Dupont ayant adressé au gouverneur de Cadix des réclamations contre la violation de la capitulation, en reçut une réponse dans laquelle l'insulte était jointe à l'ironie.

La guerre d'Espagne s'ouvrait sous de lugubres aspects. Seuls, les généraux, un certain nombre d'officiers supérieurs, et les employés de l'administration, furent embarqués et conduits en France. Les généraux Dupont, Marescot, Védel, et quelques officiers, furent arrêtés par ordre de l'Empereur. Une procédure fut instruite contre eux par le procureur général près la haute cour; mais Napoléon, craignant le mauvais effet de semblables débats, suspendit la procédure, et se borna à exiler quelques-uns des accusés, notamment les généraux Dupont et Marescot. Les autres accusés furent mis en liberté.

Telle fut l'issue de cette expédition, qui priva l'armée d'Espagne de plus de 20 mille hommes tombés sous le fer des soldats ennemis et des assassins, ou prisonniers de guerre. D'après le rapport officiel du général Castanos, la perte des Espagnols fut, dans

la journée du 19, de 243 morts et de 755 blessés.

Si, au lieu de s'obstiner à rester sur le Guadalquivir, le général Dupont se fût retiré dans la province de la Manche, le roi aurait pu y réunir une armée de 40 mille hommes, capable de battre toute armée espagnole qui eût osé s'approcher de Madrid. On eût ainsi pu attendre de nouvelles troupes de France pour reprendre les expéditions contre Valence et l'Andalousie; on aurait réduit la ville de Saragosse, et peut-être prévenu la catastrophe du général Junot, à qui on aurait pu faire passer des secours lorsque les Anglais débarquèrent en Portugal. En outre, la présence du roi Joseph dans la capitale aurait retenu les hommes incertains qui, pour se décider, attendaient les événements; ceux qui lui avaient prêté serment et accepté des emplois seraient restés fidèles; et la douceur de son caractère, ses nobles sentiments, son ardent désir de faire le bonheur de ses sujets, lui auraient acquis de nouveaux partisans. Enfin, les juntes, peu d'accord entre elles, n'étant pas soutenues par l'exaltation d'un grand succès, et surtout d'un grand succès moral, auraient mieux apprécié les dangers d'une guerre qui exposait leur patrie à une ruine totale. L'Angleterre elle-même ne se serait peut-être pas tant pressée d'envoyer une armée dans la Péninsule.

La capitulation de Baylen eut donc, par le fait, des conséquences incalculables, et une influence terrible sur tout le reste de cette triste guerre dans la Péninsule.

Le roi, informé, le 28 juillet, d'une manière offi-

cielle, de cet événement, jugea à propos de replier l'armée sur l'Èbre. Loin de chercher à se faire suivre par les Espagnols qui étaient près de lui, il leur laissa la liberté d'agir d'après leur propre opinion. Parmi les personnes qui se déterminèrent à l'accompagner, on remarquait cinq de ses ministres : MM. Massaredo, Cabarrus, Urquijo, Azanza, et O'-ffaril. Ils avaient accepté leurs hautes fonctions dans la persuasion que tout espoir de rétablir l'ancienne dynastie était perdu; ils ne virent, dans le succès obtenu à Baylen par leurs compatriotes, qu'un fait isolé, qui, loin d'être avantageux à l'Espagne, n'aboutirait qu'à y attirer toutes les forces de l'Empire : ils crurent devoir persister dans le parti politique qu'ils avaient embrassé. Les deux autres ministres, MM. Cevallos et Pinuela, ainsi que beaucoup d'autres grands personnages, s'excusèrent, alléguant des affaires personnelles qui exigeaient leur présence à Madrid, ou la difficulté des moyens de transport.

Pendant ce premier et court séjour à Madrid, Joseph s'était occupé avec beaucoup de soin et d'activité de mettre un peu d'ordre dans les finances, et dans les autres administrations et affaires intérieures de ses nouveaux États.

Par son ordre, son ministre des finances, le comte de Cabarrus, lui fit un rapport sur la situation des affaires de son département, sur la dette publique et sur les contributions. Dans ce rapport, le ministre exposait que l'affermissement de l'autorité royale et le rétablissement de la tranquillité dans les pro-

vinces permettraient seuls d'y recouvrer et d'y améliorer les contributions; il concluait à ce que le roi obtînt de la France l'acquittement des dépenses de son armée dans les provinces soumises. Toutefois, comme il était indispensable de pourvoir aux premières nécessités, Joseph, après avoir lu le rapport du comte de Cabarrus, fit un décret pour une répartition d'un nouvel impôt extraordinaire (1).

Arrivé le 2 août à Buitrago, ce prince voulut avoir une idée bien nette de la situation des choses, appréciée par ses propres ministres; il demanda aux cinq qui l'avaient suivi un rapport circonstancié; et à celui de la guerre, le général O'ffaril, un autre rapport, dans lequel il donnerait son avis sur ce qu'il y avait à faire relativement aux négociations avec les insurgés (2).

Vers la même époque, la nouvelle de l'insurrection générale des provinces espagnoles ayant pénétré en Danemark, le corps du marquis de la Romana se révolta, et se montra résolu à s'embarquer pour l'Espagne, sous la protection des escadres anglaises (3).

Un des résultats de la retraite du général Dupont fut la levée du siége de Saragosse.

Dès le 29 juin, le général Verdier, réuni au général Lefebvre-Desnouettes avec sa division, avait pris le commandement des troupes assiégeantes.

(1) On trouvera le rapport et le décret à la note B'.

(2) Ces deux pièces importantes sont à la note C'.

(3) Voir les trois lettres de la note D', relatives à cette affaire, sur laquelle elles donnent les détails les plus circonstanciés.

Palafox, qui commandait dans la place, avait également reçu quelques secours; toutefois, il trouvait ses principaux auxiliaires dans les moines, qui, un crucifix dans une main et un poignard dans l'autre, marchaient à la tête des troupes, et entretenaient, par leurs prédications sur les places publiques, le fanatisme patriotique et religieux du peuple, en lui promettant le secours miraculeux de *Notre-Dame del Pilar,* en grande vénération dans toute la province. Les femmes elles-mêmes, organisées en compagnies, enlevaient les blessés sous le feu le plus meurtrier, et portaient des vivres aux soldats dans les postes les plus périlleux. Lorsqu'elles apercevaient de l'hésitation sur quelques points, elles y accouraient, et, par leurs discours et leurs exemples, ranimaient les courages chancelants.

Après diverses tentatives infructueuses, le général Verdier demanda des renforts en troupes et en artillerie; il les reçut vers la fin de juillet. Les attaques alors furent poussées avec une nouvelle vigueur, et les batteries des assiégeants détruisirent les ouvrages qui couvraient les portes del Carmen et de Portillo. Le 4 août, les colonnes d'infanterie pénétrèrent dans la ville à travers les ruines des édifices, et malgré le feu le plus meurtrier. Elles repoussèrent les Espagnols jusqu'au delà du Corso, grande rue qui entoure, dans un demi-cercle, la moitié de Saragosse.

Verdier croyant avoir dompté par cet important succès l'opiniâtreté des assiégés, leur offrit une capitulation.

Pour toute réponse, on ne lui dit que ces trois mots : *Guerre à mort!*

Le lendemain de cette sanglante action, Palafox reçut un nouveau secours d'environ 3 mille hommes, et essaya de reconquérir la partie de la ville qu'il avait perdue. Pendant les jours suivants, chaque rue devint un champ de bataille, chaque maison un poste retranché, et les deux partis combattirent avec un égal acharnement jusqu'au 15, époque à laquelle le général Verdier, conformément à l'ordre qui lui en fut adressé, se replia sur la Navarre. Cet officier général étant tombé malade, remit le commandement au général Lefebvre-Desnouettes.

Le 29 juillet, Joseph avait quitté Madrid, huit jours après y être entré. Il emmena avec lui les troupes françaises, en petit nombre, qui se trouvaient dans cette ville, et qui étaient sous les ordres du duc de Rovigo. Un des hommes sur lesquels il devait le plus compter, le duc del Parque, celui qui lui avait adressé à Bayonne un discours si humble, et qui avait été fait capitaine des gardes, refusa de le suivre.

On prit la même route que pour venir. La petite armée passa par Saint-Augustin, Buitrago, Somo-Sierra, Aranda de Duero, Lerma, Burgos et Miranda, où le roi fixa son quartier général, résolu à se maintenir derrière le fleuve jusqu'à ce que l'Empereur lui eût envoyé ou amené des renforts.

Castanos, au lieu d'entrer de suite à Madrid après son succès à Baylen, préféra envoyer des renforts

aux différentes armées insurgées : il ne se présenta dans la capitale que le 24 août.

L'armée française, réunie surl'Èbre, occu pa des cantonnements de la manière suivante : La droite à Bilbao, et la gauche à Tudela. Le corps du maréchal Bessières, formant l'avant-garde, campé en avant du défilé de Pancorbo, poussait ses avant-postes jusqu'au delà de Briviesca. Le grand quartier général était à Miranda : c'est là que le maréchal Jourdan, qui venait de Naples, rejoignit, le 22 août, le roi Joseph, près duquel l'Empereur l'envoyait en qualité de major général. Vers la même époque, Napoléon adressa à son frère des observations très-importantes sur le placement de ses troupes.

Le parti pris par Joseph de se replier sur l'Èbre fut désapprouvé par l'Empereur, et a été critiqué par quelques auteurs. Cette critique serait peut-être fondée, si l'armée française n'avait eu qu'à combattre l'armée espagnole; car, dans ce cas, on aurait pu réunir les troupes qui se trouvaient en Espagne, et marcher contre Castanos, ou l'attendre dans les plaines de la Manche. Mais, pour opérer cette réunion, il aurait fallu abandonner toutes les provinces intermédiaires entre Madrid et la frontière; ces provinces, déjà fort agitées, se seraient soulevées; les populations auraient pris les armes; les communications avec la France auraient été interceptées, et les insurgés, postés dans les défilés des Pyrénées, si faciles à défendre, auraient empêché les secours de pénétrer en Espagne. Comment l'armée française, dont l'influence ne se serait pas étendue au delà de

la portée de ses canons, aurait-elle pu, au centre de l'Espagne insurgée, se procurer des subsistances, se pourvoir de munitions, mettre en sûreté ses dépôts et ses hôpitaux? Il est probable qu'elle eût été détruite en détail avant qu'on eût réuni des moyens assez puissants pour la dégager. Notre opinion est confirmée par l'insurrection qui éclata en Biscaye, et surtout à Bilbao, au moment où l'armée arrivait sur l'Èbre. Nous pensons donc que, dans l'état des choses, le roi n'avait rien de mieux à faire que de se rapprocher des provinces du nord, pour les retenir dans la soumission, et conserver ses communications avec la France.

CORRESPONDANCE

RELATIVE AU LIVRE PREMIER

Le roi Charles IV au prince des Asturies. Bayonne, 2 mai 1808.

« Mon fils, les conseils perfides des hommes qui vous environnent ont placé l'Espagne dans une situation critique; elle ne peut plus être sauvée que par l'Empereur. Depuis la paix de Bâle, j'ai senti que le premier intérêt de mes peuples était de vivre en bonne intelligence avec la France; il n'y a pas de sacrifices que je n'aie jugé devoir faire pour arriver

à ce but important : même quand la France était en proie à des gouvernements éphémères, j'ai fait taire mes inclinations particulières, pour n'écouter que la politique et le bien de mes sujets. Lorsque l'empereur des Français eut rétabli l'ordre en France, de grandes craintes se dissipèrent, et j'eus de nouvelles raisons de rester fidèle à mon système d'alliance. Lorsque l'Angleterre déclara la guerre à la France, j'eus le bonheur de rester neutre, et de conserver à mes peuples les bienfaits de la paix. L'Angleterre, depuis, saisit quatre de mes frégates, et me fit la guerre avant même de me l'avoir déclarée ; il me fallut repousser la force par la force : les malheurs de la guerre atteignirent mes sujets. L'Espagne, environnée de côtes, devant une grande partie de sa prospérité à ses possessions d'outre-mer, souffrit de la guerre plus qu'un autre État. La cessation du commerce, et les calamités attachées à cet état de choses, se firent sentir à mes sujets ; plusieurs furent assez injustes pour les attribuer à moi et à mes ministres. J'eus la consolation du moins d'être assuré du côté de la terre, et de n'avoir aucune inquiétude sur l'intégrité de mes provinces, que seul, de tous les rois de l'Europe, j'avais maintenues au milieu des orages de ces derniers temps. Cette tranquillité, j'en jouirais encore, sans les conseils qui vous ont éloigné du droit chemin. Vous vous êtes laissé aller trop facilement à la haine que votre première femme portait à la France, et bientôt vous avez partagé ses injustes ressentiments contre mes ministres, contre votre mère, contre moi-même. J'ai dû

me ressouvenir de mes droits de père et de roi : je vous fis arrêter. Je trouvai dans vos papiers la conviction de votre culpabilité; mais, sur la fin de ma carrière, en proie à la douleur de voir périr mon fils sur l'échafaud, je fus sensible aux larmes de votre mère, et je vous pardonnai. Cependant mes sujets étaient agités par les rapports mensongers de la faction à la tête de laquelle vous vous étiez placé : dès ce moment je perdis la tranquillité de ma vie, et aux maux de mes sujets je dus joindre ceux que me causaient les dissensions de ma propre famille. On calomnia même mes ministres auprès de l'empereur des Français, qui, croyant voir les Espagnes échapper à son alliance et les esprits agités même dans ma famille, couvrit, sous différents prétextes, mes États de ses troupes. Tant qu'elles restèrent sur la rive droite de l'Èbre, et parurent destinées à maintenir la communication avec le Portugal, je dus espérer qu'il reviendrait aux sentiments d'estime et d'amitié qu'il m'avait toujours montrés. Quand j'appris que ses troupes s'avançaient sur la capitale, je sentis la nécessité de réunir mon armée autour de moi, pour me présenter à mon auguste allié dans l'attitude qui convenait au roi des Espagnes. J'aurais éclairci ses doutes et concilié mes intérêts. J'ordonnai à mes troupes de quitter le Portugal et Madrid, et je les réunis des différents points de la monarchie, non pour quitter mes sujets, mais pour soutenir dignement la gloire du trône. Ma longue expérience me faisait comprendre d'ailleurs, que l'Empereur des Français pouvait nourrir des désirs

conformes à ses intérêts, à sa politique du vaste système du continent, mais qui pouvaient blesser les intérêts de ma maison. Quelle a été votre conduite? Vous avez mis en rumeur tout mon palais, vous avez soulevé mes gardes du corps contre moi; votre père lui-même a été votre prisonnier; mon premier ministre, que j'avais élevé et adopté dans ma famille, fut traîné sanglant de cachot en cachot; vous avez flétri mes cheveux blancs; vous les avez dépouillés d'une couronne portée avec gloire par mes pères, et que j'avais conservée sans tache; vous vous êtes assis sur mon trône; vous avez été vous mettre à la disposition du peuple de Madrid que vos partisans avaient ameuté, et de troupes étrangères qui, au même moment, y faisaient leur entrée. La conspiration de l'Escurial était consommée, les actes de mon administration livrés au mépris public. Vieux et chargé d'infirmités, je n'ai pu supporter ce nouveau malheur : j'ai eu recours à l'empereur des Français, non plus comme un roi à la tête de ses troupes et environné de l'éclat du trône, mais comme un roi malheureux et abandonné. J'ai trouvé protection et refuge au milieu de ses camps; je lui dois la vie, celle de la reine et de mon premier ministre. Je vous ai suivi sur vos traces à Bayonne. Vous avez conduit les affaires de manière que tout dépend désormais de la médiation et de la protection de ce grand prince. Vouloir recourir à des agitations populaires, arborer l'étendard de la faction, c'est ruiner les Espagnes, et entraîner dans les plus horribles catastrophes vous, mon royaume, mes

sujets et ma famille. Mon cœur s'est ouvert tout entier à l'Empereur; il connaît tous les outrages qu'il a reçus, et les violences qu'on m'a faites; il m'a déclaré qu'il ne vous reconnaîtrait jamais pour roi, et que l'ennemi de son père ne pouvait donner de confiance aux étrangers. D'ailleurs, il m'a montré des lettres de vous qui font foi de votre haine pour la France. Dans cette situation, mes droits sont clairs; mes devoirs, davantage encore : épargner le sang de mes sujets, ne rien faire sur la fin de ma carrière qui puisse porter le ravage et l'incendie dans les Espagnes, et les réduire à la plus horrible misère. Ah! certes, si, fidèle à vos devoirs et aux sentiments de la nature, vous aviez repoussé des conseils perfides; si, constamment assis à mes côtés pour la défense, vous aviez attendu le cours ordinaire de la nature, qui devait marquer votre place dans peu d'années, j'eusse pu concilier la politique et l'intérêt de l'Espagne avec l'intérêt de tous. Sans doute, depuis six mois, les circonstances ont été critiques; mais, quelque critiques qu'elles fussent, j'aurais obtenu de la contenance de mes sujets, des faibles moyens qui me restaient encore, et surtout de cette force morale que j'aurais eue en me présentant dignement à la rencontre de mon allié, auquel je n'avais jamais donné de sujet de plainte, un arrangement qui eût concilié les intérêts de mes sujets et ceux de ma famille. En m'arrachant la couronne, c'est la vôtre que vous avez brisée; vous lui avez ôté ce qu'elle avait d'auguste, ce qui la rendait sacrée à tous les hommes. Votre

conduite envers moi, vos lettres interceptées ont mis une barrière d'airain entre vous et le trône d'Espagne. Il n'est ni de votre intérêt ni de celui des Espagnes que vous y prétendiez. Gardez-vous d'allumer un feu dont votre ruine totale et le malheur de l'Espagne seraient le seul et inévitable effet! Je suis roi du droit de mes pères; mon abdication est le résultat de la force et de la violence; je n'ai donc rien à recevoir de vous. Je ne puis adhérer à aucune réunion d'assemblées : c'est encore une faute des hommes sans expérience qui vous entourent. J'ai régné pour le bonheur de mes sujets; je ne veux point leur léguer la guerre civile, les émeutes, les assemblées populaires, et les révolutions. Tout doit être fait pour le peuple, et rien par lui : oublier cette maxime, c'est se rendre coupable de tous les crimes qui dérivent de cet oubli. Toute ma vie, je me suis sacrifié pour mes peuples; et ce n'est pas à l'âge où je suis arrivé que je ferai rien de contraire à leur religion, à leur tranquillité, à leur bonheur. J'ai régné pour eux, j'agirai constamment pour eux. Tous mes sacrifices seront oubliés; et lorsque je serai assuré que la religion de l'Espagne, que l'intégrité de ses provinces, leur indépendance et leurs priviléges seront maintenus, je descendrai dans le tombeau en vous pardonnant l'amertume de mes dernières années. »

« Sire, il m'est impossible d'organiser l'ordre des Deux-Siciles, et ne pas arrêter ma pensée sur les généraux de l'armée de Votre Majesté qui ont fait la conquête du royaume de Naples, et qui aujour- Jos. à Nap. Bayonne, 8 juin 1808.

d'hui ne se trouvent plus dans ce pays. Je prends le parti d'envoyer à Votre Majesté leur nomination, en la suppliant de ne pas permettre qu'ils puissent croire que je les ai oubliés.

Votre Majesté a trouvé bon que je donne la décoration du nouvel ordre aux officiers français qui servent aujourd'hui dans l'armée de Naples, et dont j'ai eu l'honneur de lui soumettre la note. Ceux compris dans la note ci-jointe ne peuvent pas non plus n'être pas présents à ma mémoire, et Votre Majesté appréciera le sentiment qui me fait désirer qu'ils soient traités comme les présents. »

Le général la Romana à Joseph. Neybourg en Fionie, 14 juin 1808.

« Sire, la division espagnole dans le Danemark, que j'ai l'honneur de commander, s'empresse de témoigner à Votre Majesté, par mon organe, sa grande satisfaction de savoir qu'un frère du grand Napoléon, du héros incomparable qu'a produit la France, a été reconnu roi d'Espagne. Son émotion a été vive en apprenant que c'était Votre Majesté, dont il suffit de prononcer le nom pour désigner la réunion de toutes les vertus; que c'était, dis-je, Votre Majesté qui allait monter sur le trône. Que Votre Majesté me permette de lui adresser, au nom de toute la division, l'hommage de notre entière soumission, et de notre inviolable dévouement envers sa personne; c'est l'expression de nos cœurs, et particulièrement de celui qui se dit, de Votre Majesté, le très-humble et fidèle sujet (1). »

(1) Quelques semaines après avoir écrit cette lettre, le marquis de la Romana tournait ses armes contre la France. (Voir la note D').

« Mon frère, j'écris à M. de Laforest. Prenez des renseignements de votre côté auprès du... (1) que vous voyez, sur l'individu dont je vous parle. C'est le chef de la justice criminelle de Madrid. S'il a autant de talents et de fermeté qu'on le dit, étant sûr de sa fidélité, on peut se servir avantageusement de lui. La junte doit venir vous porter demain une adresse. Préparez votre réponse. Il faut que vous parliez de la douleur que vous éprouvez des troubles qui ont lieu en Espagne; de ce qu'on est obligé d'employer la force pour les réprimer, et arriver à un résultat que la raison et la conviction auraient seules dû produire; et laisser entrevoir le désir que vous avez de vous rendre bientôt au milieu de vos nouveaux sujets, pour concilier tous les intérêts, et commencer votre règne par des actes de pardon et de clémence. Il sera bon que ce discours soit un peu étendu et soigné. Hédouville parle parfaitement espagnol : vous pourriez vous l'attacher comme secrétaire intime. Jusqu'à ce que vous vous le soyez définitivement attaché, je lui conserverai son rang de ministre plénipotentiaire. C'est un homme parfaitement sûr, sur le dévouement et la probité duquel

Nap. à Jos. Bayonne, 16 juin 1808.

(1) Lorsque le roi Joseph quitta la Suisse en 1815, pour venir rejoindre l'Empereur à Paris, il fit enfouir par M. Maillard, dans un bois près du château de Prangias, ses papiers et ses objets les plus précieux. La caisse qui les contenait resta dans la terre jusqu'en 1818; il en résulta des avaries pour plusieurs pièces. Voilà ce qui explique les lacunes, heureusement peu nombreuses, qu'on remarquera dans quelques lettres et pièces officielles. Nous n'avons pas voulu essayer de combler les lacunes, préférant donner ces lettres telles qu'elles sont venues entre nos mains.

vous pouvez compter. Il faut vous occuper de nommer un grand maître de la maison, un grand chambellan et un grand écuyer. Causez de cela avec d'Azanza, d'Urquijo, et le duc del Parque. Il serait nécessaire que, sous trois ou quatre jours, les grands officiers de la couronne fussent nommés, ainsi que les ministres. Ce sera la plus belle proclamation que vous puissiez faire, que ces nominations. »

Ferdinand, prince des Asturies, à Joseph. Valençay, 22 juin 1808.

« Sire, permettez-moi, tant au nom de mon frère et de mon oncle (1), qu'au mien, de témoigner à Votre Majesté la part que nous avons prise à son installation sur le trône des Espagnes. L'objet constant de tous nos désirs ayant toujours été le bonheur de la nation généreuse qu'elle est appelée à gouverner, nous le voyons aujourd'hui rempli par l'avénement au trône des Espagnes d'un prince que ses vertus ont rendu si cher aux Napolitains.

Nous espérons, Sire, qu'elle accueillera nos vœux pour son bonheur, auquel se lie celui de notre patrie, et qu'elle voudra bien nous accorder son amitié, à laquelle nous avons droit par celle que nous portons à Votre Majesté.

Je prie Votre Majesté Catholique *d'agréer le serment que je lui dois comme roi d'Espagne, ainsi que celui des Espagnols qui sont aujourd'hui auprès de moi.*

De Votre Majesté Catholique l'affectionné frère. »

Joseph

« Monsieur mon frère, j'ai reçu la lettre de Votre

(1) Don Carlos et don Antonio.

Altesse Royale du 22 juin, qui me porte ses vœux et ceux des princes son frère et son oncle. Elle ne doit pas douter de la satisfaction qu'ils m'ont procurée, dans un *moment aussi décisif* pour la tranquillité de la nation espagnole. Votre Altesse me parle de son amitié : je la prie de compter aussi sur la mienne; elle me trouvera toujours disposé à lui en donner des preuves dans toutes les circonstances, ainsi que des vœux sincères que je forme pour son bonheur.

De Votre Altesse Royale l'affectionné frère. »

À Ferdinand, prince des Asturies. Bayonne, 2 juillet 1808.

« Mon frère, j'ai nommé les généraux Salligny et Maurice Mathieu comtes de l'empire, et le général Merlin, baron. J'ai donné l'aigle de la Légion d'honneur au duc de Noga. J'ai aussi nommé comte de l'empire Stanislas Girardin. J'ai accordé au marquis de Gallo cinq mille ducats de rente. Quant au maréchal Jourdan (1), je crains qu'en lui donnant un titre aussi élevé que celui de duc de Fleurus et une fortune assurée, il ne veuille revenir à Paris. Il faut le laisser venir à Madrid, lui dire que je lui destine un des dix duchés auxquels j'ai encore à nommer, et gagner ainsi quelques mois. Il vous servira en Espagne, et s'y accoutumera. »

Nap. à Jos. Bayonne, 7 juillet 1808.

« Mon frère, l'officier d'ordonnance que j'avais envoyé hier à Saint-Sébastien m'a appris votre arrivée. A l'heure qu'il est, vous devez être à Tolosa.

Nap. à Jos. Bayonne, 10 juillet 1808.

(1) Le roi Joseph, voulant reconnaître les bons services que Jourdan avait rendus à Naples, avait demandé pour lui, à son frère, le titre de duc de Fleurus.

J'espère que vous m'avez écrit de cette ville; s'il en était autrement, écrivez-moi par le retour du page que je vous envoie. Je désire que vous m'écriviez tous les jours dans votre voyage. Le général de division Reille a pris possession de Figuières avec une division. Il y restera quelques jours pour s'y réunir; après quoi il marchera sur les différents points de la Catalogne. Je pense que vous devez écrire tous les jours au général Savary à Madrid, et au maréchal Bessières à Burgos, afin de vous faire mettre au fait de tout ce qui se passe. Azanza et Urquijo écrivent sans doute tous les jours à la junte de Madrid. Il est nécessaire que Cevallos (1) écrive de Vittoria une dépêche à tous les ministres à l'étranger, pour leur annoncer votre arrivée en Espagne, votre arrivée à Vittoria, etc., etc. Il faut que cette dépêche soit bien faite : s'il ne veut pas expédier de courrier, il peut envoyer ses dépêches à M. de Champagny, qui les fera partir. Il devra écrire de Burgos une seconde circulaire, en traçant aux agents diplomatiques le langage qu'ils doivent tenir sur les événements et sur la constitution. »

Nap. à Jos. Bayonne, 10 juillet 1808. (6 heures après midi.)

« Mon frère, je reçois votre lettre d'aujourd'hui. Vous pouvez faire ce que vous voulez sur la contribution imposée à Santander. J'avais ordonné au maréchal Bessières de la frapper au même moment que je faisais marcher sur elle les troupes. Ils ont traité

(1) C'est M. Cevallos, ministre des affaires étrangères, qui avait été chargé d'annoncer à tous les souverains l'avénement de Joseph au trône d'Espagne.

avec tant d'indignité le consul et les Français qui se trouvaient là, qu'ils méritaient bien une punition. Quelque parti que vous preniez, ce qui m'importe, c'est que les Français qu'ils ont arrêtés et dont ils ont pillé les propriétés soient indemnisés, ce qui n'est pas un objet considérable. Je vous prie de m'écrire un peu plus en détail. *J'ai eu des nouvelles de Russie. On y connaissait toute l'affaire d'Espagne, on la reconnaissait.* »

« Sire, j'ai prolongé mon séjour dans cette ville jusqu'à ce moment, pour connaître les dispositions des habitants, qui ne sont pas bonnes, et faire en sorte que mon voyage n'y soit pas tout à fait inutile. Une députation de Santander est venue ici demander que je décharge cette ville d'une contribution de 12 millions de réaux (1) qui lui a été imposée. Je ne pense pas que l'on doive imposer aucune contribution sans mon ordre, désormais. La population entière d'une ville ne peut pas non plus être imposée, lorsque l'on connaît les chefs principaux; il suffit de prendre les biens des chefs : si l'on fait autrement, nous ne gagnerons rien sur l'esprit du peuple, et sans cela il est impossible de réussir à rien dans une nation comme celle-ci. Cette contribution de 12 millions de réaux est-elle ordonnée par Votre Majesté ? Suis-je autorisé à la diminuer, à en libérer totalement Santander, selon les circonstances? Les Anglais ont quatre frégates sur les côtes; ils ont

Jos. à Nap. Saint-Sébastien, 10 juillet 1808. (10 heures du matin.)

(1) Quatre réaux font un franc.

fait ici des propositions; ils offrent un commerce libre et des armes.

Il y a beaucoup à faire pour conquérir l'opinion de cette nation ; avec de la modération, de la justice, cela sera possible, surtout dès que les insurgés auront été battus. »

Jos. à Nap. Vergara, 11 juillet 1808.

« Sire, j'adresse à Votre Majesté les lettres que j'ai lues. La situation des choses est telle, que je me reproche le temps que j'ai perdu dans de misérables villages. Je me décide à partir pour Madrid par le chemin le plus court, pour y arriver le plus tôt possible. L'esprit est partout très-mauvais. Madrid donne le ton; il faut entrer à Madrid, et s'y faire proclamer. Toutes les troupes espagnoles se réunissent à ceux qui les payent. Il n'y a à Madrid aucun ordre, la plus grande division règne parmi les troupes; je verrai au moins par mes propres yeux où en sont les choses, et je verrai ce que je pourrai faire. Ce que je sais, c'est le grand besoin d'argent : nous ne possédons que des provinces pauvres, rien n'entre au Trésor. Avec de l'argent, on pourrait remonter les cadres des régiments qui restent encore à Madrid. Au reste, je recevrai les lettres de Votre Majesté à Burgos, et je me déciderai après. »

Nap. à Jos. Bayonne, 12 juillet 1808. (8 heures du matin.)

« Mon frère, je fais partir un escadron de 200 dragons pour Vittoria. J'en ai donné le commandement à votre aide de camp Tascher. J'ai en cela deux buts : le premier, de former ce jeune homme, qui n'a jamais commandé de troupes; le second, d'avoir un

œil sur vos derrières. Vous l'autoriserez à correspondre directement avec vous. Cet escadron arrivera le 14 ou le 15 au matin à Vittoria, où il tiendra garnison. J'ai également ordonné au 3e bataillon du dépôt des régiments provisoires, fort de 400 hommes, de se rendre à Vittoria; ce qui, avec l'escadron de dragons, formera là une garnison suffisante. Je désire que vous laissiez Tascher avec cet escadron, afin qu'il s'exerce, se forme, et devienne bon à quelque chose. Lorsque je quitterai Bayonne, il faudra que vous ayez un de vos aides de camp dans cette ville, pour vous instruire de tous les mouvements, et avoir une correspondance directe avec vous. Je vous suppose, à l'heure qu'il est, arrivé à Vittoria. L'escadron que j'envoie à Vittoria couchera aujourd'hui 12 à Irun, et demain 13 à Tolosa, et sera, au plus tard, le 15 au matin à Vittoria. Le bataillon du dépôt des régiments provisoires, qui couche demain à Tolosa, sera également le 15 à Vittoria. En attendant que cette troupe y soit arrivée, laissez à Vittoria un bataillon du 2e d'infanterie légère, qui en partira après que la tête de la garnison y sera arrivée, pour rejoindre à Burgos. J'ai à Burgos, indépendamment de 500 mille francs que je vous ai prêtés, à peu près 300 mille francs. Vous trouverez ci-joint un bon pour les prendre, et vous m'enverrez un bon sur votre trésorier pour me rembourser de ces 300 mille francs sur ce qui reste à vous être payé de votre apanage de prince français pour 1808. Ayant été porté sur le budget, vous devez jouir de ce traitement jusqu'au 1er janvier prochain. »

Nap. à Jos. Bayonne, 12 juillet 1808. (4 heures du soir.)

« Mon frère, je reçois votre lettre du 11. Je suppose que vous êtes aujourd'hui à Vittoria. Il n'y a plus aucune troupe à Burgos, si ce n'est des dépôts et une garnison dans le château. Je ne pense donc pas qu'il soit prudent que vous arriviez dans cette ville avant que le 12e régiment d'infanterie légère y soit arrivé, c'est-à-dire avant le 15. Vous apprendrez là des nouvelles importantes, et vous vous déciderez. Le maréchal Bessières a dû entrer en opération ce matin 12. Il est probable que, le 14, il sera venu aux mains. Une fois qu'il aura battu Cuesta à Benavente ou à Léon, je crois que le moment sera opportun pour entrer en pourparler avec les troupes de ligne. O'ffarill assure qu'elles ne demandent pas mieux que de se soumettre, et qu'elles comprennent que tout cela est un mauvais jeu. Si vous parvenez à ramener les troupes de ligne de Galice, le plus fort serait fait. On a combiné les choses de manière que le maréchal Bessières peut avoir battu les rebelles au moment de votre arrivée. Faites-leur alors porter des paroles de paix par quelques-uns des Espagnols qui sont auprès de vous, en ayant soin de ne pas envoyer des ministres ni des personnes en place, de peur qu'ils ne les retiennent. Si, de Burgos, vous vous décidez à aller à Madrid en poste, vous pouvez y aller en trente heures par la route d'Aranda. Je viens de faire demander quand partaient les 3 millions que vous avez ici; votre agent a répondu qu'ils ne pouvaient partir que jeudi. J'ai ordonné qu'un million partît ce soir; il arrivera à Vittoria, sous l'escorte de Tascher. »

« Sire, j'arrive dans cette ville, où j'ai été proclamé hier. L'esprit des habitants est très-contraire à tout ceci. Les personnes en place craignent les menaces du peuple et les insurgés de Saragosse, dont les lettres et les gazettes les intimident beaucoup; les nouvelles qu'ils reçoivent des Asturies, de la Galice, de Valence, de l'Andalousie, ne les rassurent pas davantage. *Personne n'a dit jusqu'ici toute la vérité à Votre Majesté. Le fait est qu'il n'y a pas un Espagnol qui se montre pour moi, excepté le petit nombre de personnes qui ont assisté à la junte, et qui voyagent avec moi. Les autres, arrivés ici et dans les autres villages avant moi, se sont cachés, épouvantés par l'opinion unanime de leurs compatriotes.* Jos. à Nap. Vittoria, 12 juillet 1808.

Il ne reste plus de troupes à Bayonne au corps du maréchal Bessières, si on en excepte les deux corps qui voyagent avec moi, et qui bientôt auront dépassé Burgos. Si Saragosse ne tombe pas, il n'est pas douteux que les pays que je viens de traverser ne s'insurgent : il est donc urgent de faire occuper toutes ces positions par de nouvelles troupes. Un régiment de chasseurs devait arriver à Bayonne avant mon départ; je n'en ai pas encore de nouvelles.

Il est passé aujourd'hui un courrier de Votre Majesté allant à Madrid. Il n'a pas voulu remettre ses dépêches; il n'en avait aucune pour moi. Je ne suis pas étonné de la gravité des circonstances; *mais il est plus essentiel que jamais qu'il n'y ait pas deux centres d'autorité dans l'armée.* Je désire

que Votre Majesté me fasse adresser tout, et que tout me soit subordonné. Je vais à Madrid; je m'y ferai proclamer, je réunirai un corps de troupes : les circonstances feront le reste. Votre Majesté est trop juste pour ne pas sentir que, dans une circonstance semblable, *je dois avoir sa confiance tout entière et exclusive*. Vous devez me connaître assez pour ne pas croire que je ne consulte pas, dans l'occasion, ceux qui ont de l'expérience, et assez de bon sens pour prendre le parti le plus sage.

Si Votre Majesté n'a pas la guerre continentale, elle doit s'occuper sérieusement d'envoyer en Espagne beaucoup de troupes et d'argent; dans le cas contraire, il faut se réunir, ne pas séparer l'armée dans les provinces lointaines, et garder, autant que possible, Madrid et les provinces qui réunissent à la France la capitale de l'Espagne. »

Jos. à Nap. Vittoria, 12 juillet 1808.

« Sire, je me détermine à envoyer à Cuesta deux colonels espagnols que l'on juge propres à faire impression sur son esprit. Ils sont accompagnés par un officier français, qui porte au maréchal Bessières la lettre dont Votre Majesté trouvera ci-joint copie. MM. Cevallos, Urquijo et Azanza, écrivent à Cuesta; je suis très-content de la fermeté de ces messieurs; tous ne voient pas le moment que j'arrive à Madrid. Je suis forcé, toutefois, de rester ici demain, pour donner un peu de repos aux troupes. J'espère recevoir demain des nouvelles de Votre Majesté. »

Berthier

« J'ai rendu compte à l'Empereur, général, de

votre lettre du 8. *Sa Majesté trouve que vous vous êtes dégarni de trop de monde à Madrid; que vous avez fait marcher trop de troupes au secours du général Dupont; qu'on ne doit pas agir offensivement jusqu'à ce que les affaires de la Galice soient éclairées.* De tous les points de l'armée, général, le plus important est la Galice, parce que c'est la seule province qui ait réellement conclu un traité avec l'Angleterre. La division de ligne des troupes espagnoles qui était à Porto s'est jointe à celle qui était en Galice, et enfin par la position de cette province, la plus rapprochée de l'Angleterre. Indépendamment de ces considérations, la position la rend encore plus intéressante; car les communications de l'armée se trouveraient compromises, si le maréchal Bessières n'avait pas un entier succès; et il faudrait bien alors replier toutes vos troupes, et marcher isolément au secours du maréchal Bessières (1). »

au général Savary. Bayonne, 12 juillet 1808.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 12 de Salinas. Un des 4 millions que vous avez ici est parti hier au soir, sous l'escorte de Tascher. Les 3 autres partiront demain, avec une escorte d'infanterie. Ainsi, le 16, vous aurez à Vittoria 4 millions, 3 à 400 hommes de cavalerie, et un millier d'hommes d'infanterie. Cette cavalerie et cette infanterie

Nap. à Jos. Bayonne, 13 juillet 1808. (6 heures du soir.)

(1) Cette lettre de Berthier semble être en contradiction avec celle de l'Empereur du 23 juillet, dans laquelle il dit qu'on aurait dû renforcer Dupont; mais il faut remarquer qu'à l'époque de cette dépêche du major général, le maréchal Bessières n'avait pas encore gagné la bataille de Rio-Seco, et que l'affaire principale était la défaite de l'armée de Cuesta.

sont nécessaires à Vittoria. Le maréchal Bessières est aujourd'hui avec toutes ses forces réunies à Médina de Rio-Seco. Il est probable que, le 15, il en sera venu aux mains avec Cuesta. Dans la journée du 16, vous saurez donc à quoi vous en tenir. Vous trouverez le 16, à Burgos, avec 6 pièces de canon, 4 bataillons d'élite et 1 escadron de cavalerie, indépendamment d'un millier d'hommes qui occupent la citadelle de Burgos. Envoyez au camp du maréchal Bessières un aide de camp qui puisse vous rapporter des nouvelles. Gardez près de vous Merlin. Dans cette situation de choses, vous vous conduirez selon les circonstances. Ou vous marcherez avec votre réserve au camp du maréchal Bessières pour le renforcer, et présider vous-même à la première victoire, en annonçant à l'Espagne votre arrivée par un événement marquant, et en faisant suivre la bataille par des paroles de paix et des moyens conciliatoires; ou vous enverrez votre réserve d'infanterie au maréchal Bessières, et vous vous dirigerez en poste par Aranda sur Madrid. La position des armées françaises en Espagne était excellente. Dans le métier de la guerre, une fausse disposition change les choses. Elle est cependant toujours très-bonne; mais, contre mon avis, Savary a fait la sottise de disséminer les divisions Frère et Gobert. J'avais destiné la division Gobert à renforcer le corps du maréchal Bessières avec un régiment de cuirassiers. Étant ainsi fort de 6,000 hommes de plus, il n'y avait plus aucune chance contre lui. Vous trouverez ci-joint des notes que je viens de dicter au général

Bertrand pour le général Savary, où la position de l'armée est décrite dans toutes les hypothèses. Gardez cette copie (1). Lorsque vous saurez que le maréchal Bessières a battu Cuesta, votre position sera meilleure que jamais. Il n'y a dans la situation de l'armée que deux points principaux. Le premier de tous est celui où se trouve le maréchal Bessières, et c'est pour cela que je suis fâché que le général Savary n'ait pas senti la faute qu'il faisait en hésitant à renforcer le maréchal Bessières. Le deuxième point est celui où se trouve le général Dupont : il y a là plus de forces qu'il ne faut. Quant à Saragosse et à Valence, ce sont des points peu importants. Saragosse est utile pour la pacification, pour achever l'ouvrage, mais est nul dans le système offensif. Valence, si l'on n'avait pas fait la faute d'y envoyer le général Frère, est d'un ordre inférieur. Dans trois jours arrivent trois beaux régiments de ligne que je destine à contenir la Biscaye et à vous renforcer. Le maréchal Bessières a donné ordre au général Gaulois, qui avait deux bataillons à Santander, de le joindre. Comme ce général n'est parti que le 12, il n'arrivera que tard au corps du maréchal Bessières. Faites demander l'itinéraire de cette brigade à ce maréchal, afin que, si les circonstances devenaient majeures, vous sachiez où la trouver.

Soyez sans inquiétude, rien ne vous manquera.

(1) On trouvera cette note imprimée dans l'ouvrage de Napier, *Guerre de la Péninsule* (tom. II, p. 195). Cette pièce et quelques autres furent prises à la bataille de Vittoria, en 1813, dans la voiture du roi Joseph. Nous croyons inutile de les placer ici.

Le général Rey, mon aide de camp, envoie demain 10 mille hommes à Figuières en Catalogne. Soyez gai, et surtout portez-vous bien. Arrivez à Madrid. »

Jos. à Nap. Vittoria, 13 juillet 1808.

« Sire, je n'ai aucune nouvelle de Bayonne ni de Madrid depuis vingt-quatre heures. Je pars dans la nuit pour Miranda, où je serai obligé de coucher, pour donner aux troupes le temps de reposer, et pour arriver à Burgos avec les deux régiments d'infanterie.

Je répète à Votre Majesté qu'elle ne saurait faire assez d'efforts pour pacifier l'Espagne; il faut des troupes et de l'argent. Je prie Votre Majesté d'ordonner le départ du général Reynier de Naples, et celui du maréchal Jourdan.

Ma femme doit être partie de Naples le 7 : elle emmène avec elle trois dames napolitaines. A moins d'un changement bien grand dans les choses, je ne pense pas qu'elle doive arriver à Madrid. »

Nap. à Jos. Bayonne, 14 juillet 1808.

« Mon frère, dans une de vos lettres, vous me parlez de guerre continentale. Je croyais vous avoir dit que j'étais très-bien avec la Russie. Quant à l'Autriche, tout ce tapage qu'elle fait est le résultat d'une peur panique; tout cela est de nulle importance. Une note, que vous trouverez ci-jointe, vous fera connaître comment vos derrières, Vittoria, Burgos, sont gardés, et vous donnera un aperçu général de la situation de mon armée en Espagne. »

Nap. à Jos.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 13 de Vitto-

ria. Vous recevrez cette lettre à Burgos, où j'apprends par une dépêche du maréchal Bessières qu'indépendamment de la brigade du général Rey, vous aurez trouvé la brigade du général Gaulois et un bataillon de Paris. Ces troupes doivent partir le 17 pour la joindre. Ainsi le général Rey sera en mesure aussi d'appuyer le maréchal Bessières. Bayonne, 14 juillet 1808. (11 heures du soir.)

Ne vous inquiétez pas de la Biscaye : il y aura infanterie, cavalerie et artillerie en suffisance pour la contenir. Santander a été évacué, parce que le maréchal Bessières a voulu réunir toutes ses forces. Si vous pouvez y envoyer un colonel espagnol ou quelqu'un pour y commander en votre nom, ce sera très-avantageux. Il est possible qu'ils veuillent vous demander des troupes; vous leur direz qu'on leur en envoie. Le maréchal Bessières a dû se trouver en présence aujourd'hui. Ainsi le 16, jour où vous recevrez cette lettre, vous aurez les rapports de l'aide de camp que vous avez envoyé, qui vous feront connaître en quoi consistent les forces de Cuesta, et ce que le maréchal Bessières a fait. L'idée de vous diriger sur Madrid immédiatement après la prise de Benavente et l'avantage du maréchal Bessières, ne peut qu'être très-bonne. En vous rendant à Palencia avec les brigades Rey et Gaulois, le bataillon de Paris et votre garde à cheval, cela vous fournira une division de près de 5 mille hommes et de 10 pièces de canon, ce qui est une bonne réserve pour appuyer le maréchal Bessières.

Tascher, avec le 12e escadron de marche, a dû arriver ce soir à Vittoria. Du moment que le 13e es-

cadron de marche, qui couche ce soir à Irun, sera arrivé à Vittoria, l'escadron que commande Tascher partira pour Burgos. Je suppose que vous avez écrit tous les jours au maréchal Bessières et au général Savary. Cela est nécessaire pour qu'ils vous rendent des comptes ; ainsi, vous prendrez réellement le commandement de l'armée. *Soyez gai et content, soignez votre santé.* L'affaire du maréchal Bessières va tirer le rideau de toute cette affaire d'Espagne. Des troupes arrivent ici de tous côtés. »

Jos. à Nap. Miranda, 14 juillet 1808. (11 heures du soir.)

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 13 à onze heures du soir. J'ai en conséquence expédié un courrier au maréchal Bessières, auprès duquel j'avais déjà envoyé hier un aide de camp ; un autre courrier au général Savary. Je trouve toutes les observations de Votre Majesté si justes, qu'il me semble que je les aurais toutes faites. Mais ce n'est qu'après les avoir lues que je fais cette remarque.

Je me déterminerai, à Burgos, à aller à Madrid par Aranda ou au camp.

Je n'ai pas de nouvelles de Madrid depuis quarante-huit heures.

M. Azanza reçoit l'avis que quelques partisans du corps d'armée de Cuesta se sont faitvoir à Valladolid.

J'ai écrit formellement au général Savary de faire occuper le château de Ségovie. Je me porte très-bien, et remercie Votre Majesté des avis qu'elle me donne et des secours qu'elle m'envoie. »

Nap. à Jos. Bayonne, 15 juillet

« Mon frère, je reçois votre lettre du 14 à huit heures du soir, que me remet le page que je vous

ai envoyé. Vous avez dû recevoir depuis un courrier avec des notes qui vous feront connaître la situation de l'armée. Vous me dites dans votre lettre que vous n'avez pas de nouvelles de Madrid depuis quarante-huit heures. Jusqu'à ce moment, il ne me manque rien de Madrid. L'estafette que j'ai reçue hier était partie de Madrid le 11, à minuit. J'attends ce soir, avant minuit, celle du 12. Au moment même, je reçois des nouvelles de Saragosse du 13. Les choses y vont bien. On avait fait des sottises et des fautes militaires qui avaient gâté les affaires; elles sont rétablies. Un pont a été jeté sur l'Èbre à mille toises de la ville, et une tête de pont y a été établie. Les rebelles, sentant l'importance de cette position, sont venus l'attaquer; ils ont été coupés, ont eu beaucoup de morts et de prisonniers, et ont perdu leurs pièces de 8. Il y a parmi les morts plusieurs officiers de la ligne. Je vous envoie le rapport du général Verdier. D'un autre côté, les tranchées de boyaux avancent sur deux points d'attaque sur ce fort et sur un autre point. L'artillerie s'approvisionne. On s'est emparé d'un couvent à 60 toises des murailles, que l'ennemi avait un grand intérêt à défendre. 1808. (9 heures du soir.)

La situation des troupes devant Saragosse est de 12 mille hommes d'infanterie, de 1,300 hommes de cavalerie, avec une grande quantité de pièces de campagne attelées par 600 chevaux du train.

J'ai envoyé à Pampelune une garnison de 2 mille hommes, afin d'avoir une colonne de 12 à 15 mille hommes à envoyer pour contenir la Navarre.

Faites recommander par les autorités, à Burgos et dans toutes les villes de l'Aragon et de la Navarre, d'ouvrir toutes les lettres, et d'arrêter les imprimés et les mauvaises nouvelles que font circuler les insurgés. C'est un grand moyen pour laisser de la tranquillité sur vos derrières. »

Rapport du général Verdier. Au camp devant Saragosse, 13 juillet 1808.

« Monseigneur, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Altesse Sérénissime que tous les matériaux nécessaires à construire un pont de bateaux sur l'Ébre étant réunis sur ses bords, j'ai fait passer dans la nuit, sur la rive gauche de cette rivière, au moyen de deux petites barques que j'étais parvenu à me procurer, le bataillon du 70^{e} régiment, et le 1er bataillon du 3^{e} régiment de la Vistule, avec 200 lanciers qui ont traversé à gué, pour éloigner une nuée de tirailleurs ennemis qui bordaient cette rive. Cela fut effectué de vive force sous le feu de l'ennemi; et ce dernier ayant été repoussé, la main a été mise à la construction du pont, qui n'a pu être terminé qu'hier, vers midi. Les révoltés, sentant de quelle importance il était pour eux d'empêcher la construction de ce pont, ont fait tous leurs efforts pour renverser les troupes que j'avais fait passer les premières; trois fois, dans la journée d'avant-hier, ils sont venus les attaquer avec la plus grande résolution ; mais toujours ils ont été repoussés avec perte, et conduits, la baïonnette aux reins, à plus d'une lieue de la position que j'avais fait prendre à mes troupes pour soutenir la tête du pont, à laquelle le colonel Lacoste faisait travailler en même temps.

L'ennemi avait amené là tout ce qu'il avait de mieux en troupes; beaucoup de soldats des gardes vallones et des gardes espagnoles ont été tués. Les révoltés, ne renonçant point au projet de renverser ces deux bataillons, ont paru de nouveau dans la journée d'hier, beaucoup plus en force, et ont pris position sur les hauteurs du village de Jourlival, avec deux pièces de 8 qui voyaient de flanc le pont et mes deux bataillons. Le pont étant fini, j'ai fait passer le restant du 3e régiment de la Vistule, que j'ai laissé à sa tête; et, avec les bataillons du 70e, le 1er du 3e régiment de la Vistule, j'ai fait attaquer la position de Jourlival, laquelle a été emportée dans un instant, l'ennemi l'ayant abandonnée après quelque résistance, laissant sur le champ de bataille ses deux pièces de 8, une centaine de morts et onze prisonniers, dont un officier. Maître de cette position et de l'artillerie qui la défendait, j'ai fait poursuivre les fuyards jusque dans Saragosse, où pas un ne serait rentré, si le pays, extrêmement couvert et coupé de ruisseaux d'irrigation, n'avait empêché ma cavalerie de les atteindre. Poursuivant l'ennemi, je suis arrivé sur le Gallego, que j'ai descendu jusqu'à ce que j'aie été arrêté par le feu du faubourg de Saragosse, qui fait tête de pont, que les révoltés ont retranché en conséquence, et farci d'hommes et de canons à l'égal de la ville. La nuit étant survenue, et ayant reconnu l'impossibilité d'enlever le faubourg d'un coup de main, j'ai fait rentrer les troupes dans leur position à la tête du pont, laissant 200 lanciers sur la route de Villa-Nueva et Gallego, pour ôter toute commu-

nication avec la Navarre, et balayer tout ce qui paraîtrait dans cette position.

Pour finir de bloquer Saragosse, il faudrait que je pusse me rendre maître du pont qui est sur le Gallego, sur la route de Saragosse à Villa-Major. Mais, pour cela faire, il faudrait que je pusse embrasser tout le faubourg, ce qui ne peut être que par 15 ou 16 mille hommes, vu le grand développement de cette partie de la ville, les forces qui s'y trouvent, et l'éloignement de ce point du restant de ma ligne, laquelle se trouve avoir plus de quatre lieues d'étendue de la droite à la gauche, malgré que tous mes postes soient placés à demi-portée de fusil, et, dans plusieurs endroits, à portée de pistolet des murs de la ville. Je me borne donc, conséquemment aux instructions de Votre Altesse en date du 8 courant, à porter sur ce point la majeure partie de ma cavalerie, à l'effet d'arrêter tout ce qui voudrait entrer en ville.

Ce soir, je me porterai en force sur le pont de Gallego, où viennent aboutir les routes de Barbastro et de Lérida. Je tâcherai de l'enlever, et de voir si un bataillon bien retranché pourrait s'y maintenir. Cette opération réussissant, je serai maître, avec la cavalerie qui tiendra la plaine, d'empêcher que l'ennemi ne reçoive aucun secours tant de la Navarre que du reste de l'Aragon, par les routes de Barbastro et de Lérida. Le pont de Gallego ne pouvant être tenu par un bataillon, je devrai renoncer à l'occuper; vu que si je mettais davantage de troupes, il ne me resterait plus rien pour porter au se-

cours des points attaqués, ou repousser tout ce qui pourrait venir sur mes derrières. Depuis le dernier compte que j'ai rendu à Votre Altesse, j'ai attaqué et pris un couvent de capucins qui est à ma droite, en face de la porte de la ville, dit *Saint-Ingratia*. Cette position me rapproche à 150 toises de la place, et me donne la liberté de manœuvrer derrière, de façon à tout préparer pour l'attaque de la ville dans la partie indiquée par Votre Altesse, c'est-à-dire sur le terrain compris entre le torrent Huerba et le couvent des capucins, dont je me suis rendu maître. Tout se prépare pour cela, et le colonel Lacoste fait connaître, par un croquis qu'il envoie, les premières idées de l'attaque projetée. Ces idées n'ayant pu être encore bien dirigées et arrêtées par les travaux qui nous ont empêchés de nous en occuper exclusivement, le seront mieux dans quelques jours, surtout s'il me réussit de pouvoir m'établir sur le pont de Gallego, comme je l'ai dit.

MM. les colonels Robert, du 70^{e}, et de Pyré, ont été présents aux affaires d'hier et d'avant-hier. Je suis très-satisfait de leur conduite particulière, et de celle de la troupe qu'ils commandaient. M. le colonel de Pyré s'est trouvé choqué de ce que je ne lui ai point donné exclusivement le commandement des troupes qui ont agi sur la rive ganche de l'Ebre. Il me l'a témoigné, se plaignant, dit-il, du peu de confiance que j'ai en lui. Je l'ai rassuré sur cet article; mais je n'ai pu me dispenser de lui faire entrevoir que, ayant peu d'usage du commandement de l'infanterie, il était naturel que je confiasse la garde d'un

poste difficile, où l'infanterie seule peut agir, à un officier qui a toujours servi dans cette arme. Si le colonel de Pyré se plaint à Votre Altesse de la réponse que j'ai cru devoir lui faire, j'ai l'honneur de la prier de croire que le bien du service de Sa Majesté l'Empereur me l'a seule dictée. Du reste, je vais faire en sorte de réunir, autant que possible, les troupes du colonel de Pyré, et de le placer sur un point où il puisse agir seul et sans concurrent.

J'aurais des excursions bien importantes à faire, par exemple, sur Villa-Taliche, où se trouve une grande manufacture de poudre en pleine activité; sur Olitta, où, dit-on, il se fait des rassemblements: mais le caractère d'opiniâtreté et d'audace que prend la défense de Saragosse m'impose la nécessité de garder le peu de monde qui me reste en réserve, pour pouvoir le porter sur les points les plus pressés de mes postes, ce que souvent je suis obligé de faire trois fois par jour; de manière que quelques mille hommes de plus, ainsi que je l'ai dit à Votre Altesse dans mon dernier rapport, me suffiraient. »

Jos. à Nap. Briviesca, 15 juillet 1808. (6 heures du soir.)

« Sire, le maréchal (1) m'écrit d'Ampudia, en date du 13; il comptait être à Médina de Rio-Seco le 14, à huit heures du matin. Il n'avait encore aucune nouvelle certaine de l'ennemi : le maréchal pensait que l'ennemi cherchait à se porter sur Valladolid; je lui écris qu'il doit faire ses efforts pour le joindre, et, dans tous les cas, couvrir Burgos, et donner le temps à d'autres troupes de s'avancer à

(1) Bessières.

sa rencontre, à quelques journées de Madrid; que j'espérais cependant qu'il pourrait culbuter l'ennemi et le jeter dans la Galice.

Je n'ai pas de lettres de Madrid. »

« L'armée ennemie a été rencontrée à Médina de Rio-Seco par le corps du maréchal Bessières; elle a été mise en pleine déroute. Cuesta s'est retiré sur Benavente; il avait 35 mille hommes, dont 25 mille de troupes de ligne. (11 heures du soir.)

Le général Merlin doit être arrivé au camp du maréchal Bessières avec M. de Musquitz, qui a été jugé le plus propre à la pacification avec Cuesta : le moment est favorable, et je vais lui expédier un nouveau courrier. Le général Savary m'écrit de Madrid, du 13. Je serai demain à Burgos, et me mettrai en route pour Madrid : c'est, dans l'état actuel, ce que j'ai de plus simple à faire.

Les 2,500 hommes que le général Savary a envoyés sur Valladolid à ma rencontre seront envoyés au maréchal Bessières. Je prendrai la route d'Aranda. Je ferai occuper le château de Ségovie, s'il ne l'est pas encore. Je prie Votre Majesté de continuer toutefois à m'envoyer des secours, afin que je puisse pousser vivement Cuesta et renforcer Dupont. »

« Mon frère, je vous envoie des lettres (1) que le général ... a saisies dans son expédition du ... Palafox s'était sauvé lors du bombardement. Au mo- Nap. à Jos. Bayonne, 16 juillet 1808. A midi.

(1) Sans importance.

ment même arrive l'estafette de Madrid du ... à ... heures du soir. Il n'y a aucune espèce de doute que le maréchal Moncey n'ait eu du succès contre les insurgés de Valence; qu'il n'a pas jugé à propos d'attaquer cette ville, qu'il aura trouvée barricadée, et qu'il sera devant en parlementage, ou campé. Je vous envoie une lettre de Laforest. Il ne faut pas que M. Urquijo commence par faire des sottises. Le secrétaire d'État doit tout envoyer aux ministres respectifs, et les ministres doivent seuls agir; sans cela, il n'y aurait en Espagne qu'un seul ministre, le secrétaire d'État, et les autres ministres ne seraient rien. Le secrétaire d'État a eu tort d'envoyer la constitution à l'assemblée ; il devait l'envoyer au ministre de la justice. La mesure que Laforest propose relativement à la cour de cassation me paraît fort bonne. Je suis toujours dans l'opinion que vous ne pouvez pas avoir un meilleur ministre de la police que celui que je vous ai désigné (1), qui est décidé, qui a de l'esprit et de l'intrigue. »

Jos. à Nap. Burgos, 16 juillet 1808. (4 heures du soir.)

« Sire, le maréchal Bessières a eu affaire avec les deux armées de Galice et de Castille ; leur perte a été plus grande qu'il n'avait d'abord cru.

Le général Gaulois n'arrivera ici que demain ou après-demain, et partira sur-le-champ pour rejoindre le maréchal Bessières. C'est surtout de la cavalerie dont le maréchal aurait besoin ; je lui annonce celle dont Votre Majesté me parle.

(1) M. Caballero.

Je suis arrivé ici ce matin, je compte y séjourner demain, et partir après-demain pour Madrid. »

« Sire, j'adresse à Votre Majesté les dépêches du maréchal Bessières, dont est porteur son aide de camp. Jos. à Nap. Burgos, 16 juillet 1808.

Le général Lefebvre, parti de Madrid le 14, se rend à Valladolid avec 2 mille hommes d'infanterie, 300 chevaux et 3 pièces de canon; il renforcera le maréchal Bessières, et remplacera la brigade du général Rey, que je suis forcé d'employer pour m'accompagner à Madrid par la route d'Aranda, le maréchal ayant retiré les troupes qui se trouvaient sur cette route. Elles forment une colonne aux ordres du général Bonnet. Les 2,300 hommes de Lefebvre remplaceront au delà la brigade Rey. Le 12e est déjà parti pour garnir la route de Madrid, qui n'est pas sûre.

Le général Gaulois arrive demain; il partira sur-le-champ pour joindre le maréchal Bessières.

Je prends la route d'Aranda, parce que dans trois jours elle me mène à Madrid. Il n'en est pas de même de celle de Valladolid, où il n'y a pas de chevaux, je serais forcé d'aller à petites journées. Il m'importe beaucoup, d'après tout ce que j'apprends par Expert que j'y avais envoyé, d'arriver à Madrid vite. Il m'assure que depuis son arrivée dans cette ville, il y a vingt jours, nos affaires y avaient empiré de cent pour cent. J'y serai le 17 ou le 20. Il paraît que je trouverai le maréchal Moncey à Madrid; le général Savary écrit qu'il l'a remplacé par

le général Lagrange. On m'assure que le million que Votre Majesté comptait que j'aurais trouvé à Madrid est dépensé en grande partie.

M. de Canisi peut faire savoir à Votre Majesté combien de mauvaises petites dilapidations ont jeté le discrédit et la honte sur les officiers qui ont été logés au palais de Madrid. On s'est amusé à couper et à emporter jusqu'aux boucles d'argent des harnais de la cour.

Si M. de Canisi est bon serviteur de Votre Majesté, il ne lui laissera rien ignorer, pour que cela serve de règle à Votre Majesté; ou il devait n'en parler à personne, puisque c'est aujourd'hui le secret de tout le monde. »

Nap. à Jos. Bayonne, 17 juillet 1808.

« Mon frère, je reçois à l'instant votre lettre qui m'annonce la victoire de Medina de Rio-Seco. Cette victoire est très-glorieuse. Témoignez-en votre satisfaction au maréchal Bessières en lui envoyant la Toison d'or. Cet événement est le plus important de la guerre d'Espagne, et donne une couleur décidée à toutes les affaires. Il faut actuellement appuyer le général Dupont. La division Gobert et celles qui sont placées en intermédiaires peuvent filer sur ce général.

Il est bien important que le général Dupont mette en déroute l'armée d'Andalousie. Quand j'aurai des nouvelles plus claires du résultat des événements du maréchal Bessières, de ceux de Valence, je vous enverrai un plan de conduite. Les brigades Rey et Gaulois doivent rejoindre le maréchal Bessières, qui

aura alors plus de 21 mille hommes dans ses divisions actives. Il aura de quoi conquérir toutes les Asturies et la Galice. Le 14ᵉ et le 44ᵉ de ligne arrivent ici ce soir. Le 43ᵉ et le 51ᵉ seront ici dans cinq jours. Beaucoup d'autres bataillons de réserve arrivent; ainsi vos derrières seront bien suffisamment gardés. Il faut donc spécialement penser au général Dupont. »

« Sire, j'adresse à Votre Majesté les dépêches que je reçois du général Savary. Le général Merlin, qui arrive à l'instant du champ de bataille de Rio-Seco, dit que l'ennemi a réellement perdu plus de 10 mille hommes, tués, blessés ou prisonniers. Le maréchal Bessières, renforcé de la brigade du général Gaulois qui partira demain d'ici (il est arrivé hier soir), et de celle du général Lefebvre qui arrivera le 20 à Valladolid, sera en état de se porter sur Léon, après avoir vu ce qui se passe à Benavente. Le 26ᵉ de chasseurs sera utile au maréchal Bessières; je le ferai diriger vers lui dès qu'il sera ici. » Jos. à Nap. Burgos, 17 juillet 1808. (8 heures du matin.)

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 15. La brigade du général Gaulois ne pourra partir que le 19; elle a absolument besoin de ce séjour-ci. (4 heures après-midi.)

J'ai fait faire des tentatives auprès de Cuesta, qui, au reste, ne paraît pas avoir beaucoup de crédit parmi les gens qu'il commande.

Tous ces pays ont les yeux sur Saragosse. J'attends avec une nouvelle impatience les nouvelles du siége de cette ville.

L'on prétend que le commissaire anglais qui est

à l'armée de Galice donne beaucoup d'argent. J'espère que mon arrivée à Madrid fera changer le cours de l'opinion, qui est dans ce moment bien travaillée contre nous. »

Nap. à Jos. Bayonne, 18 juillet 1808.

« Mon frère, je reçois votre lettre d'Aranda du 17. Le prince de Neufchâtel m'a communiqué la lettre du général Savary. Savary est un homme très-bon pour des opérations secondaires, mais qui n'a pas assez d'expérience et de calcul pour être à la tête d'une si grande machine. Il n'entend rien à cette guerre de marche. *Je désire bien que Jourdan vous soit arrivé.* L'habitude de commander en chef, qui donne celle des calculs et des combinaisons, ne peut être suppléée par rien. Vous recevrez demain des notes sur la situation des affaires. La reine (1) est partie le 15 de Stupini; ainsi je la suppose le 18 à Lyon. Je pars demain pour aller à Pau. Le général Drouet d'Erlon, qui commande la 11e division militaire, va rester à Bayonne. A Barcelone, le général Duhesme a fait fouiller les couvents : on y a trouvé des cartouches, de manière que, comme de raison, il a fait tout prendre. Je vous mande ce qu'il a fait pour qu'il vous serve de règle, et que vous ayez soin de faire fouiller les couvents. Il ne faut pas laisser entrevoir à Savary l'opinion que j'ai de son incapacité. Du reste, c'est un homme d'énergie, de zèle et d'exécution, qu'il vous sera utile d'avoir. Je vous prie de me parler quelquefois de la conduite de l'Infantado, et de la plupart des personnes qui

(1) La reine Julie.

vous environnent. La *renonciation des princes de la maison d'Espagne a été mise dans le journal officiel de Saint-Pétersbourg, que je reçois aujourd'hui.* N'ayez aucune crainte de la guerre, et n'ayez pas d'inquiétude sur le succès de mes armées en Espagne. Voici en deux mots le résumé de la note que vous recevrez demain : Laisser Moncey à San-Clemente ou environs, pour qu'il menace Valence. Garder 12 mille hommes, cavalerie, infanterie et artillerie, à Madrid, y compris la communication jusqu'à la Manche. *Porter le corps du général Dupont à 22 mille hommes*, infanterie, artillerie et cavalerie, *et 3 mille hommes sur les défilés des montagnes* et pour les communications de la Manche, et qu'il puisse appeler pour lui servir de réserve un jour d'action; lui fournir le supplément pour arriver à ce point le plus tôt possible, afin qu'il attaque et batte sans délai. Vous trouverez sur cette feuille la situation de votre armée. »

Note sur la situation de l'armée française en Espagne. Bayonne, 13 juillet 1808.

Corps des Pyrénées-Orientales (le général Duhesme, commandant), opérant isolément dans la Catalogne, 20,000 hommes. C'est ce que ce corps-là a, y compris la division du général Reille, qui a pris position à Figuières.

Corps d'Aragon, 16,000 hommes (le général Verdier, commandant). C'est ce que ce corps-là a, y compris la garnison de Pampelune et 3,000 hommes des 14^{e} et 44^{e} de ligne, qui partent demain de Bayonne pour s'y rendre.

Corps des Pyrénées-Occidentales (le maréchal

Bessières, commandant) : 1re division active dans le royaume de Léon, 17,000 hommes ; 2e colonne de Burgos, 2,000 ; 3e colonne d'Aranda, 1,000 ; 4e colonne, Vittoria, 2,000 ; total, 22,000 hommes. Ces forces existent. Des troupes sont en marche de Bayonne pour Burgos et Vittoria, pour les porter à ce nombre.

Corps de Madrid. Corps du maréchal Moncey, y compris la communication jusqu'à la Manche, la brigade Rey comprise, 18,000 hommes. Corps du général Dupont, y compris la communication de la Manche, 25,000 hommes. C'est sur ces deux corps-là qu'il y a quelques mouvements à faire. Total général, 101,000 hommes.

L'état-major n'a pas envoyé des états assez clairs du corps de départ, pour que l'on puisse bien connaître ce qu'il y a. Il est de fait qu'il y a plus de 116 mille hommes présents sous les armes en Espagne.

Nap. à Jos. Bayonne, 18 juillet 1808.

« Mon frère, la lettre du général Reynier ne me plaît pas ; il a l'air de faire des concessions (1). J'ai donné l'ordre au maréchal Jourdan de partir en poste. Il sera à Madrid vers le milieu d'août. Je lui ai mandé de laisser le commandement de l'armée de Naples au plus ancien général de division. Il réunira

(1) L'Empereur avait fait écrire au général Reynier de venir près de Joseph. Son intention était de lui confier les fonctions de major général, et de laisser Jourdan à Naples dans la haute position qui lui avait été faite ; mais, ainsi qu'on le voit, la réponse de Reynier ne fut pas du goût de l'Empereur. Du reste, Joseph préférait le maréchal Jourdan.

les deux places de commandant de mon armée sous le titre de votre major général, et de capitaine de vos gardes, si vous voulez lui confier ces fonctions. »

« Mon frère, je reçois votre lettre du 17. Je suppose que vous êtes parti aujourd'hui pour Madrid. J'aurais préféré que vous eussiez passé par Palencia et Valladolid. Dès que j'aurai reçu de nouveaux rapports du maréchal Bessières et que j'aurai causé avec l'aide de camp du maréchal Moncey, je vous écrirai en détail sur la situation des affaires. Trois mille hommes partent demain pour se rendre devant Saragosse. Il est nécessaire d'avoir à Burgos un général de confiance, pour réunir les troupes qui vont s'y rendre et correspondre avec vous. Quelques détails sur la manière dont vous avez été reçu à Burgos m'auraient fait plaisir. Beaucoup de renseignements me porteraient à penser que le maréchal Bessières n'aurait battu que les deux tiers de l'armée de Galice, et que l'autre tiers n'aurait pas pris part à l'affaire de Rio-Seco. Ce que j'ai vu jusqu'à présent des opérations du maréchal Moncey me fait penser qu'il a fait tout ce qu'il a pu ; qu'il a battu les rebelles dans toutes les rencontres ; qu'il leur a fait un mal affreux ; et qu'enfin il ne mérite que des louanges. Si sa santé n'était pas trop mauvaise, c'est un homme qui serait un bon gouverneur de Madrid. Après la grande victoire de Médina de Rio-Seco, le général Dupont peut sérieusement penser à dissiper et détruire le général Castanos. Je suppose que vous

Nap. à Jos. Bayonne, 18 juillet 1808.

pourrez correspondre avec le maréchal Bessières par Valladolid. »

Jos. à Nap. Burgos, 18 juillet 1808. (3 heures du matin.)

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 15 à neuf heures du soir. Il est vrai que M. Urquijo a eu tort d'envoyer directement la constitution au conseil de Castille; mais il l'a aussi adressée au ministre de la justice.

L'opposition de ce conseil n'est pas une suite de ce double envoi, mais une conséquence de l'opposition constante que le conseil de Castille a toujours montrée sur tout ce qui s'est fait à Bayonne. Je conviens que Urquijo est d'un caractère un peu faiseur, mais il est encouragé dans ce penchant par les communications directes et continuelles qu'ont avec lui MM. de Champagny et Maret; c'est, au reste, un homme décidé et très-actif. Tout ce qui est autour de moi, à l'exception de lui et de M. Azanza, est tout à fait découragé. MM. Mazaredo, O'ffarill même, ne voient de ressources que dans de nouveaux renforts de 50 mille hommes de troupes françaises et beaucoup de millions; car rien n'entre dans les caisses publiques. Partout où l'opposition n'est pas armée, elle est au moins passive et sourde; c'est au point que le maréchal Bessières était en présence d'une armée de 40 mille hommes sans s'en douter; que le général Merlin, que j'avais envoyé auprès de lui, n'a pas pu trouver un guide en offrant de l'or à pleine main. *Il paraît que personne n'a voulu dire l'exacte vérité à Votre Majesté. Je ne dois pas, moi, la lui cacher.* La besogne taillée est très-grande;

pour en sortir avec honneur, il faut des moyens immenses. *La peur ne me fait pas voir double.* En quittant Naples, j'avais bien livré ma vie aux événements les plus hasardeux; depuis que je suis en Espagne, je me dis tous les jours : Ma vie est peu de chose, et je vous l'abandonne. Mais, pour ne pas vivre avec la honte attachée à l'insuccès, il faut de grands moyens en hommes et en argent. Alors seulement la facilité naturelle de mon caractère pourra me faire des partisans. Aujourd'hui, et tant que tout sera douteux, la bonté paraît une lâcheté, et je suis tout disposé à paraître moins bon. Pour sortir le mieux possible de cette tâche repoussante pour un homme destiné à régner, il faut un grand déploiement de forces, afin d'empêcher de plus nombreux soulèvements, et avoir moins de sang à répandre et moins de larmes à essuyer. De quelque manière que se résolvent les affaires d'Espagne, son roi ne peut que gémir, puisqu'il faut conquérir par la force; mais enfin, puisque le sort en est jeté, faudrait-il rendre les déchirements moins longs. Je ne suis point épouvanté de ma position, *mais elle est unique dans l'histoire : je n'ai pas ici un seul partisan.* »

« Sire, l'estafette porteur de la présente est chargé des dépêches du général Savary au prince de Neufchâtel, dont j'ai reçu copie. Je suis étonné que l'on ne sût pas encore à Madrid la victoire complète du 14. Jos. à Nap. Aranda, 18 juillet 1808. (7 heures du soir.)

J'écris au général Savary de ne pas faire rétrograder le général Gobert, ce n'est plus le cas au-

jourd'hui. Le maréchal Bessières sera renforcé de 5 à 6 mille hommes qui sont déjà en marche, et qui seront, le 20, à Valladolid et à Palencia. J'ai ordonné aux troupes du général Mermet de se porter sur Palencia, et de continuer leur route vers le maréchal Bessières, à qui j'ai envoyé un aide de camp. Le château de Ségovie sera fortifié.

Le général Savary craint un mouvement à Madrid. Je ne partage pas cette crainte; je compte sur l'effet de mon arrivée, et de ce que je me propose de dire aux moines et au clergé de Madrid. Les discours d'intérêt et de rigueur que j'ai tenus à ceux de Burgos paraissent avoir produit quelque effet. Le conseil de Castille marchera bon train; je m'en charge avec confiance.

Tout ce que l'on débite à Madrid de l'Infantado, de Cevallos, et des principaux membres de la junte, est loin de la vérité; ils sont inquiets et affligés, mais c'est tout. Saragosse les épouvante. Dès que j'aurai la nouvelle de la prise de cette ville, il y aura beaucoup moins d'inquiétudes.

Je crois qu'il est bon d'envoyer encore 3 mille hommes à Bessières.

Le point de San-Clemente, abandonné par les troupes de Moncey, doit être réoccupé après la bonne tournure que prennent les affaires du maréchal Bessières. Dès que je saurai qu'il a détruit les 10 mille hommes que le général Blake avait encore intacts dans la Galice, il faudra renforcer beaucoup le général Dupont. Tout cela dépendra de l'esprit de Madrid, des provinces environnantes, et des ins-

tructions de Votre Majesté, que j'aurai reçues avant ce moment. »

Berthier au général Savary. Bayonne, 18 juillet 1808.

« Je reçois, général, vos lettres du 14. L'aide de camp du maréchal Moncey a donné à Sa Majesté tous les détails sur ce qui s'est passé. La conduite du maréchal a été belle : il a bien battu les rebelles en campagne. Il est tout simple qu'il n'ait pu entrer à Valence; c'était une affaire de mortiers et de pièces de siége. Sa position à San-Clemente est bonne; de là, il est à même de remarcher sur Valence. Du reste, général, *l'affaire de Valence est une affaire de second ordre, même celle de Saragosse,* qui, cependant, est plus importante. L'affaire du maréchal Bessières était d'un intérêt majeur pour les affaires d'Espagne. La première, après cette affaire, c'est celle du général Dupont; et c'est le moment de laisser le général Gobert suivre sa route.

Le maréchal Moncey se repose; le général Reille marche sur Gironne. Ainsi, leurs trois colonnes pourront marcher ensemble sur Valence : le corps du général Reille, celui de Saragosse, et celui du maréchal Moncey, ce qui formera les 20 mille hommes que ce maréchal croit nécessaires. Mais l'Empereur, général, trouve que vous avez tort de dire qu'il n'a rien été fait depuis six semaines. On a battu les rassemblements de la Galice, de Santander, ceux d'Aragon et de Catalogne, qui, dans leur aveuglement, croyaient qu'ils n'avaient qu'à marcher pour détruire les Français. Le maréchal Moncey, les généraux Duhesme, Dupont, Verdier, ont fait de bonne be-

sogne; et tous les hommes sensés en Espagne ont changé dans le fond de leur opinion, et voient avec la plus grande peine l'insurrection. Au reste, général, les affaires d'Espagne sont dans la situation la plus prospère depuis la bataille de Médina de Rio-Seco. Le 14e et le 44e arrivent demain; après-demain, ils partent pour Saragosse, *non pas que ces troupes puissent avancer la reddition, qui est une affaire de canon,* mais elles serviraient contre les insurgés de Valence, s'ils voulaient renforcer ceux de Saragosse.

Enfin, si le général Gobert et les détachements qui sont à moitié chemin pour rejoindre le général Dupont font juger à ce général qu'il a des forces suffisantes pour battre le général Castaños, il faut qu'elles continuent leur direction, et qu'il attaque l'ennemi, s'il croit devoir le faire. »

Nap. à Jos. Bayonne, 19 juillet 1808. (10 heures du soir.)

« Mon frère, je reçois votre lettre du 18 à trois heures du matin. Je vois avec peine que vous vous affectiez; c'est le seul malheur que je craignais. Il entre des troupes de tous côtés, et constamment. Vous avez un grand nombre de partisans en Espagne, mais qui sont intimidés : ce sont tous les honnêtes gens. Je n'en disconviens pas moins cependant que votre tâche est belle et glorieuse. La victoire du maréchal Bessières, qui a entièrement défait Cuesta et l'armée de ligne de Galice, a apporté une grande amélioration dans toutes les affaires; elle vaut plus qu'un renfort de 30 mille hommes. Les divisions Gobert et Védel ayant joint

le général Dupont, il faut pousser vigoureusement l'offensive de ce côté. Le général Dupont a de bonnes troupes, et en viendra à bout. J'aurais préféré que le 2e et le 12e d'infanterie légère renforçassent le maréchal Bessières; mais, puisque vous avez jugé convenable de les mener à Madrid, gardez-les pour votre garde; 2 mille conscrits à l'école de bataillon vont les rejoindre, et ces deux beaux régiments, avec ceux de votre garde, vous feront un beau corps de réserve. Vous ne devez pas trouver trop extraordinaire de conquérir votre royaume. Philippe V, Henri IV ont été obligés de conquérir le leur. Soyez gai; ne vous laissez point affecter, et ne doutez pas un instant que les choses finiront mieux et plus promptement que vous ne pensez.

Tout va très-bien à Saragosse. »

Jos. à Nap. Aranda, 19 juillet 1808.

« Sire, toutes les lettres qui arrivent de Madrid se réunissent dans la même opinion sur l'état déplorable des affaires, dont le rétablissement ne peut plus résulter que des efforts extraordinaires que fera Votre Majesté. O'ffarill, Mazaredo, Savary lui-même, n'ont plus d'autre langage. Il est évident que nous n'avons pas le sol, puisque toutes les provinces sont insurgées, ou occupées par des armées très considérables d'ennemis.

Voici une lettre de M. Cabarrus, en qui j'espérais beaucoup, qui n'espère plus lui-même que dans les mesures promptes et extraordinaires qui seront prises par Votre Majesté, qui nous fourniront des soldats et des trésors que nous payerions après la guerre.

Sans cela, comme le hasard (comme vous dites si souvent) ne produit rien par lui-même, il n'est pas douteux que nous périrons sans réussir en rien : car, comment espérer des succès quand nous avons une opinion et des moyens qui tous les jours croissent, que les Anglais fourmillent, que les Espagnols s'arment, que les révoltés s'augmentent, et que nos moyens diminuent de toutes manières? Que Votre Majesté ne se flatte pas : tout ce que je lui dis n'est pas exagéré. Il faut 50 mille hommes et 50 millions de francs dans le plus court espace; le double ne suffirait pas dans trois mois. »

Jos. à Nap. Buitrago, 19 juillet 1808. (11 heures du soir.)

« Sire, je serai à Madrid demain au soir. Les deux régiments d'infanterie légère sont avec moi trop avancés pour ne pas entrer à Madrid. Si le maréchal Bessières a besoin de secours, nous lui enverrons des troupes fraîches de la garnison de Madrid. J'avais écrit hier au général Savary qu'il ne devait pas retirer la division Gobert au général Dupont : *ce mouvement rétrograde peut être très-funeste;* que le maréchal Moncey devait rester à San-Clemente, ou dans une distance égale de Madrid. Se trop approcher de la capitale, c'est étendre l'insurrection jusqu'à ses portes, et céder plus de terrain que cela n'est nécessaire. Ces deux mesures sont dictées par le succès du maréchal Bessières.

Le général Savary n'a fait aucun cas de ma lettre, et me répond en m'envoyant ouverte la dépêche qu'il écrit au maréchal prince de Neufchâtel, dans laquelle il insiste dans le parti de tout approcher de

Madrid. Quand nous serons réduits à Madrid, et que l'ennemi se sera raffermi et formé en grosses masses autour de la capitale, nous aurons beaucoup de peine à le chasser, et à vaincre l'opinion de la capitale, qui nous croira bien faibles. Quelles ressources, d'ailleurs, peuvent nous offrir les déserts qui entourent Madrid?

Les troupes du général Lefebvre et celles des généraux Gaulois et Bonnet font au maréchal Bessières un renfort de 5 à 6 mille hommes. Nous pouvons lui en envoyer encore 2 à 3 mille.

Que Votre Majesté me dise nettement quels sont mes rapports avec le général Savary. *Est-ce moi ou lui qui a le droit de commander?* Ce droit ne peut se partager. Je dois le consulter comme un officier qui connaît l'armée et Madrid; mais le commandement est indivisible. Je suis assez intéressé au succès de toutes ces affaires, et je le suis plus que personne. Les positions équivoques ne sont pas dans mon caractère, et j'ose dire que je ne mérite pas d'être mis dans une fausse position. Or, le roi d'Espagne, quand l'Espagne est insurgée et qu'une armée de 100 mille hommes est dans son sein, c'est le général qui la commande. Suis-je cet homme-là? Je prie Votre Majesté de donner ses ordres là-dessus d'une manière claire et précise. Votre Majesté est dans l'erreur lorsqu'elle paraît penser que je ne suis pas en état d'entendre ses instructions; que je ne saurai pas prendre le bon parti, et le soutenir avec la fermeté convenable. A mon âge et dans ma position, *je puis avoir des conseillers, mais non des*

maîtres en Espagne. Or, celui qui commande l'armée française est le maître de la partie de l'Espagne occupée par les troupes de Votre Majesté, comme les chefs des insurgés sont les maîtres de l'autre partie. Le sentiment de ma sûreté, de celle de l'armée ne doit pas me faire dissimuler davantage que le général Savary est moins propre qu'un autre à commander à Madrid. Il a rempli des fonctions pénibles, il a été chargé d'une mission qui le rend odieux. Bessières, Moncey, Dupont, ne sont pas bien pour lui. Votre Majesté fera ce qu'elle voudra ; mais la tempête est trop forte pour que je me perde par des ménagements qui ne sont pas de saison (1). »

Nap. à Jos. Bayonne, 21 juillet 1808.

« Mon frère, vous trouverez ci-joint des notes sur la situation des affaires, que je vous prie de lire avec attention. J'y ai tracé la situation du corps du maréchal Bessières, celle des corps de l'Aragon que commande le général Verdier avec la seule qualité de général de division, et du corps qui est en Catalogne, que commande le général Duhesme, avec la simple qualité également de général de division. Vous verrez que ces trois corps forment 60 mille hommes présents sous les armes. Vous savez mieux que moi la situation des corps qui sont du côté de Madrid, et qui forment les trois divisions

(1) On voit par cette lettre, on verra par bien d'autres encore, que Joseph, qui cédait volontiers à son frère dans les circonstances ordinaires, savait montrer de l'énergie et du caractère lorsque les circonstances l'exigeaient. On voit qu'il jugeait sainement, plus sainement que l'Empereur lui-même, de la véritable situation de l'Espagne, et que la bienveillance ordinaire de son noble caractère serait fort à tort prise pour de la faiblesse.

du général Dupont, les trois divisions du maréchal Moncey, et la réserve de la garde. Le seul événement de la prise de Saragosse vous rendra, sur 18 mille hommes qui forment ce corps en Aragon, 12 mille hommes disponibles. Il faut que les communications avec le maréchal Bessières soient ouvertes. Je n'en ai pas de nouvelles depuis le 16. Il faudrait tenir toujours un général actif et intelligent à Burgos.

Je pars cette nuit pour Pau, où j'apprendrai votre arrivée à Madrid. Je retarde depuis deux jours mon voyage, espérant recevoir des nouvelles de ce qui s'est passé à Benavente et à Léon. Le général Drouet, qui commande la 11e division militaire, va rester à Bayonne.

Portez-vous bien. *Ayez courage et gaieté, et ne doutez jamais d'un plein succès.* Renvoyez-moi Tournon lorsqu'il ne vous servira plus à rien. »

« Sire, j'ai fait mon entrée aujourd'hui à Madrid. Je n'ai pas été reçu par les habitants de cette ville comme je le fus par ceux de Naples, ni comme je l'ai été par les troupes françaises ; mais moins mal cependant que l'on ne devait l'attendre des habitants d'une ville dont les dispositions sont très-mauvaises. Votre Majesté aura vu, par ma lettre d'hier, que j'avais senti la nécessité de renforcer Dupont. *Un courrier, parti ce soir, porte au général Gobert l'ordre de le rejoindre* (1).

Jos. à Nap. Madrid, 20 juillet 1808. (11 heures du soir.)

(1) C'est donc à tort que l'on rejetterait sur Joseph la cause première du désastre de Baylen.

Je penserai au maréchal Bessières dès que je saurai où j'en suis pour la Toison d'or.

Je ne trouve pas un sou dans les caisses. Que Votre Majesté fasse tous les efforts possibles pour venir à notre secours. »

Jos. à Nap. Madrid, 21 juillet 1808. (10 heures du soir.)

« Sire, j'ai reçu beaucoup de monde aujourd'hui, et je me suis fort occupé d'affaires.

Cette nuit, nous avons eu encore beaucoup de désertions; l'esprit est aussi mauvais que possible. Je ne saurais assez répéter à Votre Majesté qu'il faut déployer de grands moyens pour terminer les affaires d'Espagne.

Le conseil de Castille est dans de très-mauvaises dispositions; beaucoup de gens, même bourgeois, ont rejoint les insurgés.

M. Caballero, que l'on m'avait proposé pour le ministère de la police, est tel, que je suis assuré qu'il est des ministres actuels qui donneraient leur démission : tous ont une répugnance invincible pour lui.

Ma femme doit être à Lyon. Je lui mande de prendre les eaux de Baréges, si elles lui sont conseillées. D'ici à ce temps, je verrai la tournure que prendront les affaires; sinon, je lui dis d'aller passer à Paris la forte chaleur. »

Jos. à Nap. Madrid, 22 juillet 1808. (11 heures du soir.)

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 18. Je n'ai pas de nouvelles du maréchal Bessières. Des lettres parvenues à des particuliers disent qu'il a battu l'ennemi à Astorga.

J'ai envoyé le général Godinot, qui a été long-

temps chef d'état-major, et qui a longtemps manié des troupes, à Burgos.

Je reçois à l'instant la nouvelle de l'entrée de 2 à 3 mille Asturiens insurgés à Santander; je penserai à eux dès que Bessières aura détruit entièrement Cuesta et Blake.

Le conseil de Castille a mis fin à son opposition aujourd'hui. Hier, je m'étais épuisé en beaux discours; et dans la nuit, sur l'assurance qui m'avait été donnée que la plupart de ses membres devaient quitter Madrid, j'ai donné l'ordre qu'on observât leurs maisons, et qu'on conduisît hors la frontière les fuyards. Ce matin, je leur ai fait dire que dans le jour tout devait être fini d'une manière ou d'une autre. Ils ont fait leur devoir ce soir. Je suis très-content du zèle et de l'activité du général Savary. Le général Grouchy est fort aimé dans Madrid, et je désire le conserver.

Si Votre Majesté faisait écrire au général C... qu'elle est informée du pillage froidement organisé dans les églises et les maisons de Cuenca, elle ferait beaucoup de bien. Je sais que le brocantage des vases sacrés, fait à Madrid, a fait beaucoup de mal ici. Toutes les personnes sensées de l'armée et du ministère me disent qu'il vaudrait mieux qu'il y eût essuyé un échec que d'avoir tenu cette conduite.

Toutes les caisses sont enlevées dans les provinces. A Talavera, 6 mille paysans ont enlevé 200 mille réaux. Dans cet état de choses, il est indispensable de faire face aux besoins. Je désire que

Votre Majesté ordonne le payement des journées d'hôpitaux des soldats dans les hôpitaux de Madrid. Ces établissements sont aux abois. Avec le temps et la paix, j'aurai des ressources. Aujourd'hui, je suis le plus pauvre des hommes.

Le général Lanchantin désire venir ici. Si Votre Majesté le trouve bon, je le verrai avec plaisir dans cette armée. »

Nap. à Jos. Pau, 23 juillet 1808. (4 heures du matin.)

« Mon frère, c'est vous qui commandez, je vous l'ai dit; je veux le mettre à l'ordre. Savary, dans les rapports qu'il fait au major général, le dit, puisqu'il dit qu'il ne fera pas un mouvement sans votre ordre : vous auriez donc pu vous épargner une page de bavardage. Actuellement, écrivez-moi souvent et en détail (ce que vous ne faites pas), et ordonnez que votre état-major envoie des états de situation, et écrive tous les jours en détail au major général. Les mouvements militaires de Savary font hausser les épaules; il n'a fait que de fausses marches. Gobert doit rester avec Dupont, puisqu'il y est; Moncey à San-Clemente, ou environs; et Dupont doit être renforcé (1). J'eusse voulu que la brigade Rey eût joint, le 20, le maréchal Bessières; mais puisqu'elle est à Madrid, gardez-la deux mois.

(1) Si ces instructions de l'Empereur, données au général Savary, eussent été exécutées à la lettre, il est à croire que le désastre de Baylen n'aurait pas eu lieu. Cet officier général ne comprit pas de quelle importance il était de renforcer le général Dupont. Dès que le roi Joseph arriva à Madrid, il dirigea en toute hâte, ainsi qu'on l'a vu, des renforts sur l'Andalousie par les défilés de la Sierra-Morena ; mais il était déjà bien tard.

Ces hommes sont fatigués, et ont besoin de repos; ils viennent de faire des marches forcées: si on les fait toujours aller, ils tomberont malades. Il me tarde d'avoir des nouvelles ultérieures de Bessières; je n'en ai pas depuis le 15. Portez-vous bien, et croyez à mon amitié. »

Nap. à Jos. Tarbes, 23 juillet 1808.

« Mon frère, je suis arrivé à Tarbes. Je vous ai écrit de Pau ce matin. Je vous renvoie vos lettres arrivées par l'estafette; j'en ai retenu une du maréchal Jourdan, où il n'y avait que des rapports militaires. *Je viens de recevoir des nouvelles de Russie, en date du 2 juillet. On y avait obtenu des succès contre les Suédois, et vos relations étaient au mieux avec cette puissance.* Le maréchal Bessières a ôté de Burgos le général qui avait l'œil sur Aranda et sur Vittoria. Il est cependant nécessaire de conserver quelqu'un à Burgos; vous connaissez l'importance de ce point. Le maréchal Bessières est dans une si belle situation de forces, qu'il peut tenir à Burgos une brigade ponr garder cette ville. »

Jos. à Nap. Madrid, 23 juillet 1808.

« Sire, j'ai reçu les deux lettres de Votre Majesté du 18 et du 19. Le général Belliard envoie au vice-connétable une lettre qu'il reçoit d'un chef de bataillon de Madridejos, qui porte qne le général Dupont a été attaqué et repoussé avec perte le 15, le 16 et le 17; que le général Gobert a été tué. J'attends la confirmation de ces nouvelles et celles de Bessières pour prendre un parti.

Le maréchal Moncey arrive; ses troupes ont beaucoup souffert dans les marches et les combats con-

tinuels qu'elles ont dû essuyer; il n'a trouvé partout que des ennemis. Il se plaint beaucoup des pillages du général C..., qui ont encore augmenté l'exaspération. L'amiral Mazaredo trouve de l'opposition dans les officiers généraux de la marine, qui se refusent, ainsi que le conseil de Castille, à prêter le serment. J'ai ici près de 25 mille hommes en état de battre tout ce qui pourrait arriver, et de prendre un parti après les événements quelconques. Français et Espagnols engagés avec moi, tous n'ont qu'un langage : *Des troupes vieilles et des millions, sans quoi nous ne conserverons pas l'Espagne.* Cinquante mille hommes et 50 millions le plus tôt possible. Je n'ai pas besoin d'en dire davantage à Votre Majesté. Depuis le pillage de la ville de Cuenca, beaucoup de familles riches emballent leurs effets, et partent. Il faudra que je me résolve à faire des exemples de quelques officiers. La confiance ne peut plus se rétablir : ce que je fais d'un côté est détruit de l'autre. Il n'y a plus que la force qui puisse terminer ceci. Ce langage répugne à mon caractère et à ma position, mais la vérité me l'arrache. C'est le moment des plus grands efforts, si Votre Majesté ne veut pas échouer en Espagne. »

Nap. à Jos. Auch, 24 juillet 1808.

« Mon frère, je suis arrivé aujourd'hui à Auch; je serai demain à Toulouse. Je vous envoie votre courrier de Naples. J'ai ouvert tous les rapports de la police et de l'armée; je n'y ai rien trouvé d'intéressant. La reine est arrivée à Lyon : si vous ne jugez pas à propos qu'elle aille à Madrid, peut-être

feriez-vous bien de la laisser venir à Paris. Dans la position actuelle des choses, il ne faut rien faire qui n'ait l'air d'être naturel. Je n'ai point de nouvelles de votre entrée à Madrid. Votre dernier courrier est de Buitrago le 19, à onze heures du soir. Je n'en ai pas davantage du maréchal Bessières. Je crois vous avoir mandé d'avoir l'œil sur Burgos, et d'y tenir un général de confiance. Les espèces sont parties de Paris pour former le second payement de l'emprunt. Je suppose que le ministre des finances aura fait la cédule royale, et se sera occupé de déposer les effets, conformément à la demande qu'en a faite la Banque au sieur Baguenault. »

« Sire, j'ai des nouvelles du maréchal Bessières, qui était à Benavente le 20. Il y a trouvé beaucoup de poudre et 10 mille fusils. L'ennemi était en retraite, mais il avait reçu des renforts. Jos. à Nap Madrid, 24 juillet 1808. (11 heures du soir.)

L'état de Madrid est encore le même ; l'émigration continue dans toutes les classes ; c'est le même feu qu'en 89 : jusqu'aux domestiques du duc del Parque qui l'ont abandonné, en lui écrivant qu'ils allaient à l'armée espagnole. L'homme qui s'était vanté dans ma maison d'avoir empoisonné le duc de Berg s'est sauvé (1).

Les conseils des Indes et d'État ont seuls prêté le serment jusqu'ici.

(1) Le grand-duc de Berg était tombé malade à Madrid ; quelques personnes crurent qu'il avait été empoisonné par vengeance, à la suite des affaires du 2 mai, et un Espagnol, employé chez le roi, s'était vanté de ce crime.

MM. de l'Infantado, de Castelfranco sont découragés; les députés de la junte aussi.

Nous n'avons bientôt plus le sou; toutes les provinces sont occupées par l'ennemi, qui est partout. Henri IV avait un parti, Philippe V n'avait à combattre qu'un compétiteur; et moi, j'ai pour ennemi une nation de 12 millions d'habitants, braves, exaspérés au dernier point. On parle publiquement de mon assassinat; mais ce n'est pas là ma crainte. Tout ce qui a fait ici le 2 mai est odieux; on n'a eu aucun des ménagements qu'il fallait avoir pour ce peuple. Sa passion était la haine du prince de la Paix; ceux qu'elle a accusés d'être ses protecteurs en ont hérité, et m'ont transmis cette haine. La conduite des troupes ne peut que l'entretenir. Le maréchal Moncey était propre à commander ici; il est aimé.

On a ici des nouvelles de Barcelone; la conduite du Duhesme et de Lechi y est, dit-on, digne de celle de C..... Il faut des forces immenses et beaucoup de millions, et le rappel de quelques voleurs et des gens exécrés par la nation. Je ne puis que répéter ce que j'ai déjà dit et écrit si souvent à Votre Majesté; mais elle n'a pas confiance dans ma manière de voir. *Quels que soient les événements auxquels je m'attends, cette lettre rappellera à Votre Majesté que j'avais raison.*

Si la France a mis sous les armes un million d'hommes dans les premières années de la révolution, pourquoi l'Espagne, encore plus unanime dans sa fureur et dans sa haine, ne mettrait-elle pas sur

pied 500 mille hommes, qui seront aguerris et très-aguerris dans trois mois?

Cinquante mille hommes, 50 millions avant trois mois!

Les honnêtes gens ne sont pas plus pour moi que les coquins. Non, sire, vous êtes dans l'erreur; *votre gloire échouera en Espagne*. Mon tombeau signalera votre impuissance, car personne ne doutera de votre affection pour moi. Tout ceci arrivera, car je suis décidé à ne pas repasser l'Èbre, quelque chose qui arrive. Cependant, 50 mille hommes de bonnes troupes, 50 millions avant trois mois, peuvent tout rétablir; le rappel de cinq à six généraux, l'envoi de Jourdan, de Maurice Mathieu, qui sont d'honnêtes gens; une grande confiance en moi, un empire absolu sur les officiers qui se conduiront mal : l'union de toutes ces mesures peut seule sauver ce pays et l'armée. »

Nap. à Jos. Toulouse, 25 juillet 1808.

« Mon frère, Faudras m'a apporté votre lettre du 20 juillet à onze heures du soir, qui m'apprend votre entrée à Madrid. Le maréchal Bessières mande de Benavente, en date du 20, qu'il marche sur Léon. Je reçois de Santander la nouvelle que 1,500 hommes des Asturies, qui étaient arrivés dans cette ville, en sont repartis, apprenant la défaite de Cuesta. L'officier d'ordonnance Destourmel, de chez le maréchal Bessières, raconte avoir donné dans une des colonnes de Cuesta près Benavente. Il paraît que Cuesta, avec un débris de 3 à 4 mille hommes, se dirigeait du côté de l'Estramadure. Le major général a donné des ordres pour qu'il y eût

à Burgos, dans les premiers jours d'août, 3 ou 4 mille hommes, ce qui assurera et maintiendra vos derrières. Comme ce sont en grande partie des conscrits, il faut les laisser s'exercer, et se trouver satisfait d'avoir les communications avec Madrid et le maréchal Bessières à l'abri de toutes surprises. Il faudrait envoyer à Burgos un général pour avoir l'œil sur Vittoria et sur Aranda, et qui correspondra avec Madrid et avec le maréchal Bessières, qui sera arrivé le 23 à Léon. Vous aurez reçu des lettres du général Verdier devant Saragosse. Le major général vous a mandé l'expédition du colonel Pepin sur Villa-Feliche, près Daroca, qui a dissipé 4 mille rebelles. On écrit de Saragosse que cette ville ne tardera pas à tomber. L'officier du maréchal Bessières dit que Zamora, Valladolid et Palencia sont fatiguées d'être pillées par les deux partis, et que les prêtres et même les moines désirent fort la tranquillité. Le colonel Pepin, qui est devant Saragosse, écrit que tous les villages et petites villes qu'il a parcourus demandent à grands cris la paix. J'approuve fort les mesures que vous avez prises pour renforcer le général Dupont. »

Jos. à Nap. Madrid, 25 juillet 1808.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 21. Aujourd'hui a eu lieu la proclamation dans cette ville. M. Tournon dira à Votre Majesté tout ce qu'elle peut désirer de savoir; il connaît bien ce pays : l'esprit en est mauvais. De tous les grands qui étaient à Bayonne, M. le duc de Frias a seul montré un absolu dévouement et une grande fermeté. M. Azanza

est aussi impassible. M. del Parque est un bon et brave homme ; le reste est lâche et découragé.

Cinquante mille hommes et 50 millions dans trois mois, et tout irait bien. Sans ces immenses moyens, je ne prévois pas comment cela finira. »

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 21. La situation des affaires n'est pas changée depuis hier. Jos. à Nap. Madrid, 25 juillet 1808.

La proclamation a eu lieu aujourd'hui ; tout a été médiocrement.

Le général Savary est malade depuis aujourd'hui ; le maréchal Moncey est à Madrid.

Deux mille hommes sont partis aujourd'hui pour rejoindre la division Gobert.

Le duc de Frias a montré un grand dévouement et une grande décision : seul de tous les grands de Bayonne, il a été constamment au palais, à pied, à cheval. Tous les caquets de la ville n'ont fait que fortifier son courage : il m'a bien surpris, mais les faits parlent. Les autres sont faibles. »

« Sire, les nouvelles du 16 confirment la mort du général Gobert et d'une centaine d'hommes. Les 1,200 hommes à la tête desquels il se trouvait auraient gardé la position contre un corps ennemi de 12 mille hommes : c'est un officier de cuirassiers qui donne ces détails. On s'est battu les jours suivants. Nous n'avons pas de nouvelles ; les bruits populaires sont fort alarmants pour le corps d'armée. J'ai envoyé à sa rencontre un corps de 5 mille hommes, pour rouvrir les communications. J'ai envoyé Jos. à Nap. Madrid, 26 juillet 1808. (11 heures du soir.)

au maréchal Bessières tout ce qui me restait ici en cavaliers polonais et mamelouks.

J'ai ce matin réuni chez moi tous les chefs du clergé séculier et régulier; je leur ai parlé pendant une heure. Il me paraît qu'ils sont partis dans de bonnes dispositions.

Il paraît que Dupont a affaire à 60 mille hommes; il est sûr que le corps ennemi est très-fort. Je répète toujours la même chose à Votre Majesté : 50 mille hommes et 50 millions en trois mois ne seront pas de trop. La nation est unanime contre nous. Dupont a contre lui 60 mille hommes; Bessières, même aujourd'hui, 40 mille. Vous avez vu 89 et 93; il n'y a pas ici moins d'enthousiasme ni moins de rage. »

Jos. à Nap. Madrid, 27 juillet 1808.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté de Pau du 23. Voici les nouvelles que nous recevons du général Dupont. Les bruits les plus fâcheux courent sur le sort de son corps d'armée. Je ne les crois pas tous; mais il est à craindre qu'une partie ne se vérifie. Dans ce cas, je ne doute pas que l'armée insurgée ne pût s'avancer sur Madrid, et nous présenter 100 mille hommes à combattre. Je pourrai aller à sa rencontre avec 20 mille hommes. Je me renforcerais de ce qui serait resté du corps de Dupont; nous pourrons battre l'ennemi. Dans le cas contraire, il faudra abandonner Madrid, se lier avec le maréchal Bessières, et attendre les secours qui, dans tous les cas, me sont nécessaires, et qui, dans celui-là surtout, seraient plus nécessaires encore.

Les efforts que je fais pour remonter ici l'opinion ne seraient pas tout à fait perdus, si les événements de la guerre ne détruisaient mon ouvrage. Les grands et les riches, les femmes surtout, sont détestables ; rien ne résiste à l'opinion qu'elles ont mise en vogue, et tout homme veut et doit rejoindre les armées, et sortir de Madrid. Les ministres même sont ébranlés; tous sont cependant des gens d'honneur. Je suis convaincu qu'aucun d'eux ne serait où il est, s'il était encore libre de choisir.

Des grands, Frias et del Parque sont les seuls qui fassent tête à l'orage ; le reste est courbé sous l'opinion toute-puissante de la nation et de la capitale.

Il y a eu aujourd'hui combat de taureaux ; le peuple s'y est porté en foule. Le clergé, que j'ai vu hier, s'est bien conduit aujourd'hui. On me rapporte que beaucoup de prêtres ont inspiré de bons sentiments au peuple.

Tous ces moyens ne sont rien, lorsque la nouvelle d'un échec détruit tout en un instant ; j'en suis plus convaincu que jamais. Sire, 50 mille hommes, 50 millions, si vous voulez sauver votre armée et me conserver en Espagne !

Le général Savary est un peu indisposé ; je suis très-content de lui (1). »

« Mon frère, le général Mathieu Dumas vous re- Nap. à Jos.

(1) On retrouve souvent les mêmes nouvelles et les mêmes demandes dans des lettres écrites par Joseph pendant plusieurs jours de suite ; cela tient à ce qu'à cette époque déjà les guérillas interceptaient souvent les correspondances, et qu'il y avait nécessité de faire connaître la situation des choses à l'Empereur.

Toulouse, 28 juillet 1808. mettra cette lettre. Il se rend à l'armée d'Espagne. On verra ensuite à le traiter comme il pourra le désirer. Le principal est qu'il vous serve. Votre écuyer Filangieri (1) vous a été expédié ce matin. Je serai le 31 à Bordeaux. J'ai reçu ce matin des nouvelles *de la Russie du* 9 *et des lettres de l'empereur. L'affaire d'Espagne était déjà là une affaire fort ancienne, et tout y était arrangé. L'Autriche est prise d'une terreur panique qui n'a pas de bon sens.*

Le maréchal Bessières a dû arriver le 23 à Léon. Une gazette anglaise dit que mon escadre a été canonnée pendant trois jours par les insurgés de Cadix; qu'elle a été obligée d'amener, et qu'elle est dans le port de Cadix. Ce sont les Anglais qui disent cela. Il paraît que tout va bien du côté de Lisbonne. Du moment que le général Dupont aura appris la victoire du maréchal Bessières, j'espère qu'il ne sera pas resté en arrière. Bessières, à ce qu'il paraît, a trouvé beaucoup de fusils, de cartouches et de poudre à Benavente.

J'ai nommé le maréchal Pérignon gouverneur de Naples et commandant de mon armée. Le grand-duc (2) est toujours fort malade. Je suis fort satisfait de l'esprit de tout ce pays. Dessolles m'a fait demander à Auch à être employé en Espagne; il va s'y rendre. La reine m'a écrit de Lyon; je suppose que vous me parlerez d'elle dans votre prochaine lettre. Je pense qu'il faut qu'elle aille, pour le reste de l'été, à Paris; il fait trop chaud pour elle en Espagne

(1) Aujourd'hui prince, et gouverneur de la Sicile.
(2) Murat.

dans ce moment. Au reste, j'attendrai ce que vous déciderez là-dessus. »

« Sire, la copie ci-jointe apprendra à Votre Majesté tout ce que je sais du corps d'armée du général Dupont. Jos. à Nap. Madrid, 28 juillet 1808.

Je me décide à faire évacuer sur Burgos les hôpitaux de Madrid, et je me porte sur Burgos avec toutes les troupes que j'ai à ma disposition ; elles s'élèveront *à* 18 *à* 20 *mille hommes*. Le maréchal Bessières me rejoindra avec ses 17 mille hommes. En arrivant à Aranda, je me déciderai, suivant les événements, à faire lever le siége de Saragosse, pour me renforcer des troupes aux ordres du général Verdier, et me mettre à même de livrer bataille au général Castanos, qui pourra être considérablement renforcé. Je n'ai pas besoin de dire à Votre Majesté qu'il faut aujourd'hui 100 mille hommes pour conquérir l'Espagne. Je lui répète que nous *n'y avons pas un partisan, et que la nation tout entière est exaspérée*, et décidée à soutenir, avec les armes, le parti qu'elle a embrassé.

Les ministres et deux ou trois seigneurs se retireront avec moi ; le reste, déjà découragé, restera ici. »

« Sire, l'officier porteur de la capitulation du général Dupont n'est pas encore arrivé ; mais la ville est déjà pleine de ce bruit. Les échelons sont compris dans cette capitulation, et je ne réunirai pas plus de 18 *mille hommes en sortant de Madrid*. Jos. à Nap. Madrid, 29 juillet 1808. (Midi.)

Voici les nouvelles du maréchal Bessières. Il était déjà fort avancé ; nous aurons beaucoup de peine à

évacuer 3 mille malades de Madrid. Cette mesure retardera notre départ autant que ce retard sera possible. »

(4 heures après midi.) «Votre Majesté recevra en même temps que cette lettre la capitulation et le rapport du général Dupont (1).

L'officier qui en est porteur a besoin de se reposer à Madrid quelques instants; c'est M. de Villoutreys, écuyer de Votre Majesté. Il donnera à Votre Majesté tous les détails, lui dira que Castanos a plus de 60 mille hommes; que les paysans s'enrôlent avec plaisir; que, dans un mois, son armée pourra être portée à 80 mille hommes; que l'escadre française s'est rendue aux Espagnols; que les Anglais ont voulu donner à Castanos 8 mille soldats, que celui-ci a refusés; que cependant la junte de Séville a fait sa paix avec les Anglais, et que le commerce s'est rouvert; que Castanos parle de négociations; qu'il a dit que, dans le principe, lui, Cuesta et Blake avaient été mis à la tête du mouvement contre leur volonté; qu'ils reconnaissaient aujourd'hui que ce mouvement spontané était tellement national et universel, qu'ils en espéraient le plus grand succès; que cependant ils ne voulaient pas se jeter entre les bras des Anglais, et qu'ils espéraient que la France ne voudrait pas les y forcer.

Je presse mon mouvement. Valence et l'Estramadure sont en mouvement; les armées ennemies ne dissimulent pas que leur but principal serait de

(1) Ce rapport du général Dupont nous manque.

me faire prisonnier. Réuni au maréchal Bessières et au corps d'armée de Saragosse, je pourrai leur présenter une armée respectable. »

« Sire, personne ne peut ici concevoir la capitulation du général Dupont. Les Espagnols ne peuvent pas croire à un événement qui les flatte beaucoup. Il est aussi impossible que tout ce qui est au delà des Pyrénées conçoive l'exaltation et l'acharnement unanime de toutes les classes de la société contre tout ce qui a été fait à Bayonne. MM. O'ffarill, Mazaredo, Azanza, del Parque, Frias, Urquijo, Cabarrus, qui sont très-décidés, et qui ont de la fermeté, ne pensent pas que l'Espagne puisse être réduite *à moins de trois armées de* 50 *mille hommes qui agiront en masse, et* 50 *mille hommes pour conserver les communications.* Jos. à Nap. Madrid, 29 juillet 1808.

Le peuple de Madrid est redevenu insolent depuis les nouvelles d'hier, et il est à craindre que j'aie ici une mauvaise scène avant mon départ.

Il faut d'immenses moyens pour réduire l'Espagne; ce pays et ce peuple ne ressemblent à aucuns autres; on ne trouve pas un espion ni un courrier. »

« Mon frère, je reçois votre lettre du 23. Le major général reçoit des lettres du matin du même jour du maréchal Bessières, qui marque qu'il n'y a plus d'armée ennemie en Castille; que Cuesta, avec 500 hommes de cavalerie, se dirigeait du côté de Toro, et qu'il croit être certain que le point de sa retraite est Badajoz, dans l'Estramadure; que la ville et province de Léon, et Zamora, se sont soumises; et que Nap. à Jos. Agen, 30 juillet 1808.

son intention était de se reposer le 25 et le 26 à Léon, et de marcher ensuite sur la Galice. Le général Dessolles a reçu des lettres de service pour l'armée d'Espagne ; il se rend à Burgos. Le major général vous instruit des ordres qu'il reçoit. Le général Dessolles aura, à son arrivée à Burgos, près de 5 à 6 mille hommes. Cinq cents chevaux du 26e régiment de chasseurs et 500 chevau-légers polonais de ma garde se dirigent sur Burgos. Il est inconcevable que le maréchal Moncey se soit retiré sur Ocaña depuis San-Clemente. La conduite de cet officier est fort extraordinaire. Ce mouvement est défavorable pour tout, mais particulièrement au général Dupont, puisque les provinces de Murcie et de Valence cessent d'être menacées. Il paraît que le général Dupont a déjà 20 mille hommes ; *s'il n'a pas fait de faute, avec cela il n'a rien à craindre de l'ennemi* (1). J'ai reçu des nouvelles de Saragosse à peu près de la même époque que celles du maréchal Bessières, qui sont tout aussi satisfaisantes que ces dernières. Le général Mathieu Dumas vous aura joint. Il fait ici très-chaud. Je suis fort satisfait de l'esprit de ces provinces. Je serai à Rochefort le 3, et probablement le 7 ou le 8 à Nantes. »

Jos. à Nap. Madrid, 30 juillet 1808.

« Sire, la position des affaires est à peu près la même aujourd'hui qu'hier.

On évacue avec beaucoup de peine les hôpitaux et l'artillerie. On s'était établi ici de manière à ne pas être préparé à l'événement arrivé au général Du-

(1) L'affaire de Baylen n'était pas encore connue de l'Empereur.

pont. Cet événement met à la disposition de l'ennemi des chevaux, des fusils, et lui donne une confiance qu'il est difficile de vous peindre; il suffit que Votre Majesté sache que tous *mes officiers espagnols m'ont abandonné, moins cinq à six personnes.*

L'ennemi était à Madridejos le 29, au point du jour; cette nouvelle arrive à l'instant.

Je n'insiste sur aucun besoin; je rends trop de justice à Votre Majesté pour lui dire qu'il nous faut de tout en grande et très-grande abondance. »

Jos. à Nap. Chammartin près Madrid, 31 juillet 1808. (6 heures du matin.)

« Sire, j'ai déjà écrit à Votre Majesté. Je profite d'un moment de tranquillité pour vous donner quelques détails qui vous feront apprécier la véritable situation des affaires d'Espagne. Vous vous persuaderez que les dispositions de la nation sont unanimes contre tout ce qui a été fait à Bayonne.

Les paysans brûlent les roues de leurs voitures, afin de n'être pas obligés aux transports.

Tous les grands m'ont quitté, à l'exception de MM. del Parque et Frias.

Pas un Espagnol ne peut être employé avec succès à vous instruire des mouvements de l'ennemi.

J'apprends que des partis ennemis se sont montrés à Tolède. Je ne doute pas que Castanos ne cherche à nous tourner, avant notre réunion avec le maréchal Bessières. J'ordonne le départ pour quatre heures du soir. Nous ne pouvons emmener tous nos malades : l'artillerie n'avait ici aucun moyen, elle a tout épuisé. Les jours qui ont précédé la connaissance des événements de Dupont, beaucoup de

gens avaient quitté Madrid. Depuis, tous les Français employés ici et établis sont aussi partis, ce qui a beaucoup diminué les moyens de transport. Votre Majesté ne peut pas se faire une idée exacte de l'exaltation de toutes les classes de la société, et de leur unanimité. Mazaredo même a hésité de partir! Les ministres de la justice et des affaires étrangères restent; les autres viennent.

Castanos est accompagné par deux députés de la junte de Séville, qui a rédigé une constitution sur le modèle de celle d'Angleterre. M. Savedra est le président de cette junte; elle donne quelques mois aux princes qui sont en France pour se présenter, et user de leurs droits. Ce temps expiré, elle appelle le prince de Sicile, que les Anglais promettent de leur amener.

Le très-petit nombre de gens marquants qui m'accompagnent sont découragés et désespérés de se voir d'un parti qui a contre lui leur nation. L'activité de l'ennemi à publier les nouvelles les plus absurdes, à inonder le public d'imprimés de tous les genres, n'est expliquée que par ce sentiment général d'exécration qui existe dans ce peuple, qui ne peut plus être conquis méthodiquement. Il faut 100 mille hommes au moins de bonnes troupes en sus de ce qui est ici, sans quoi la fin de cette guerre ressemblera à son commencement,

Je le prédis à Votre Majesté, et, depuis que je suis en Espagne, je ne lui ai rien écrit que l'événement n'ait vérifié; je prédis à Votre Majesté que dans trois mois il ne sera plus temps. D'ici là, l'Es-

pagne aura 4 ou 500 mille hommes sous les armes, aussi aguerris que les bataillons français qui ont vaincu dans les premières années de la révolution française.

Je charge de M. de Villoutreys de dire beaucoup d'autres choses à Votre Majesté. Dès que je serai réuni au maréchal Bessières, je serai en mesure d'en venir à une bataille générale, dont Votre Majesté sent toutes les conséquences dans la situation actuelle des choses. Je suis sans nouvelles du général Junot. »

« Mon frère, j'ai reçu vos lettres des 24, 25 et 26. Le style de votre lettre du 24 ne me plaît point. Il ne s'agit point de mourir, mais de vivre et d'être victorieux; et vous l'êtes et le serez. Nap. à Jos. Bordeaux, 31 juillet 1808. (11 heures du soir.)

Je trouverai en Espagne les colonnes d'Hercule, mais non les limites de mon pouvoir.

Au reste, des troupes et des secours de toute espèce se dirigent de votre côté. Vous avez le tiers plus de forces qu'il ne vous faut, si cela est dirigé avec la précision convenable. Hormis Moncey et son incroyable retraite de San-Clemente sur Ocaña, et son triste conseil de guerre, je suis fort content de mes troupes.

Savary est un homme de tête et de cœur, qui a erré dans ses dispositions générales, parce qu'il n'a pas l'habitude de commander en chef, mais qui cependant est encore plus fort que ce que vous avez autour de vous. Caulaincourt a fait très-bien à Cuenca. La ville a été pillée, c'est le droit de la guerre, puis-

qu'elle a été prise les armes à la main. *La Russie vous a reconnu. La lettre en a été envoyée à M. de Strogonoff. A mon arrivée à Paris, j'apprendrai que l'Autriche a fait de même.* Votre position peut être pénible comme roi, mais elle est brillante comme général. Il n'y a qu'une chose à craindre. Prenez garde de perdre l'esprit de l'armée, et de le sacrifier aux Espagnols. Il n'y a point de ménagements à garder avec les brigands qui assassinent nos blessés et commettent toutes sortes d'horreurs. Il est fort naturel de les traiter comme l'on fait. Je vous l'ai déjà dit, et je vous le répète : depuis la belle victoire de Médina de Rio-Seco, qui a si promptement décidé les affaires d'Espagne, le maréchal Bessières est le maître absolu du nord. J'ai vu avec plaisir que vous n'ayez pas envoyé la division Morlot au maréchal Bessières, comme on le proposait. *Il faut soutenir Dupont.* Soyez tranquille sur l'issue de tout cela. Rien de tout ce qui est arrivé ne m'a surpris : aurais-je sans cela envoyé 150 mille hommes en Espagne, levé deux conscriptions, et dépensé 80 millions ? J'aurais mieux aimé perdre une bataille, que de lire le procès-verbal de Moncey. Ma santé est bonne. Je suis arrivé à Bordeaux ce matin. Je vais me rendre à Rochefort. »

Jos. à Nap St-Augustin, 1er août 1808.

« Sire, je suis arrivé aujourd'hui à midi ici, avec tout le corps d'armée; l'arrière-garde couchera à Alcovendas, d'où elle partira à deux heures du matin. Le soldat est, en général, fatigué; les corps n'ont point d'officiers très-valides, les soldats sont

jeunes et sans habitude de la guerre. Je pense que Votre Majesté devrait faire incorporer tous ces soldats dans de vieux corps, et faire rentrer les officiers aux dépôts. Le fait est qu'excepté les vieux régiments et la garde, tout le reste est trop évidemment un assemblage de jeunes gens qui ne sont pas encore soldats. Si Votre Majesté le demande à tout officier qui vient d'Espagne, il lui dira que cette opinion est celle de tout le monde.

J'attends des nouvelles des mouvements de l'ennemi et du maréchal Bessières pour prendre un parti sur la levée du siége de Saragosse, chose que je ne ferai qu'à la dernière extrémité. Le matériel de l'artillerie est dans le pire état; pour remarcher en avant, il faut renouveler tout le matériel, et que Votre Majesté adopte un système entier et vigoureux. Il faut opposer des vétérans aux essaims de nouveaux soldats qui vont se lever partout, qui combattent chez eux, animés par tous les sentiments qui donnent de l'énergie. Les conscrits du dernier appel sont trop jeunes; ils arrivent fatigués, le climat les achève. *Ces aperçus ne sont pas flatteurs, mais ils sont vrais.* Castanos a plus de soldats qu'il n'en veut, il en renvoie beaucoup; tous les paysans s'enrôlent à l'envi, et ils sont habitués aux chaleurs et dans la vigueur de l'âge.

Je désire avoir des lettres de Votre Majesté avant de me décider à un parti absolu. Dans tous les cas, je ferai pour le mieux. Que Votre Majesté ne croie pas que je sois découragé; je suis plus plein d'ardeur que jamais; et, quelles que soient les déterminations

de Votre Majesté et le parti qu'elle prenne, je suis résigné à tout. Je désire faire la guerre aux Espagnols, puisqu'il le faut, mais avec des moyens qui rendent le succès probable. Je préfère m'ensevelir ici, que de traîner ailleurs le fantôme d'un roi qui serait descendu de deux trônes qu'il ne savait défendre. *Je veux conquérir moi-même l'Espagne, ou servir sous Votre Majesté, si elle se résout à faire elle-même cette guerre, qui mérite bien tout l'ascendant de son génie.* Si Votre Majesté ne vient pas elle-même ici, je la prie de ne pas me donner d'autre chef d'état-major que le maréchal Jourdan, et les officiers qu'elle voudra pour commander les trois corps d'armée qu'il faudra employer à cette conquête.

Dans tout arrangement politique qui modifierait le sort de l'Espagne, *tout me convient.* Je mets mon bonheur à faire la volonté de Votre Majesté, et mon devoir dans l'honneur, dont la voix ne me permet pas de ne pas mériter moi-même le trône par mes travaux et le sacrifice de toute mon existence.

Jos. à Nap. Buitrago, 3 août 1808.

« Sire, MM. Azanza et Urquijo se rendent auprès de vous ; ils ont la mission de vous exposer la situation véritable de l'intérieur de l'Espagne, de répondre à toutes les questions que vous voudrez leur faire, et de vous mettre dans le cas de prendre un parti en connaissance de cause.

Il faut aujourd'hui des moyens extraordinaires et un grand développement de forces pour terminer d'une manière convenable les affaires d'Espagne.

J'envoie à Votre Majesté les observations qui m'ont été présentées par mes ministres, qui sont, avec MM. Campo-Alange, Negrette, capitaines généraux, Friasc et Caballero, les seuls Espagnols de marque qui m'aient suivi; le duc del Parque, lui, a manqué de courage au dernier moment, et il est resté à Madrid.

L'artillerie est dans un état pitoyable; depuis hier, on a dû en laisser en route 60 voitures qui ont été brûlées. »

« Sire, le chevalier Azanza vous remettra cette lettre; il n'a pas démenti l'opinion que vous en aviez conçue; je dois dire même qu'il l'a surpassée. Il est impossible d'avoir plus de fermeté, de véritable grandeur d'âme et de bon sens. MM. Azanza et O'ffarill sont très-respectés de tous les partis, et nul doute que la junte de Séville ne les eût accueillis à Madrid comme des hommes dont elle a besoin. Jos. à Nap. Buitrago, 3 août 1808.

M. Azanza vous dira la vérité, Votre Majesté n'écoutera que lui; il n'y a dans lui ni timidité, ni jactance, ni exaltation. Tout ce qu'il dira est vrai. Le tableau ne sera pas beau, mais il ne sera pas chargé. Il faut des moyens extraordinaires en politique et en guerre. Vous avez trop de pénétration pour ne pas tout voir, et trop de sagesse pour ne pas tout prévoir; je m'abandonne donc entièrement à vous, et vous prie de ne considérer que le bien général dans vos déterminations pour moi: l'honneur sauf, tout le reste m'est indifférent.

J'ai toujours cru mon âme au-dessus des grandeurs; je la sens aujourd'hui au-dessus de toutes les adversités, dès qu'elle sera d'accord avec elle-même. Je désire surtout répondre à la confiance que vous avez en moi, et à tout le bien que vous me voulez. »

Berthier au général Savary. Bordeaux, 3 août 1808.

« Les événements du général Dupont sont une chose sans exemple, et la rédaction de sa capitulation est de niveau avec la conduite tenue jusqu'à cette catastrophe. L'Empereur pense qu'on n'a pas tenu compte du vague de la rédaction de l'acte, en permettant que les corps en échelons sur la communication entre vous et le général Dupont aient marché pour se rendre aux Anglais; car on ne doit pas présumer qu'ils aient *la loyauté de laisser passer les troupes qui s'embarquent* (1). Comme vous ne parlez pas de cela, on pense que vous avez retiré ces échelons sur Madrid? Après avoir lu attentivement la relation du général Dupont, on voit qu'il n'a capitulé que le lendemain de la bataille, et que les corps des généraux Védel et Dufour, qui se trouvent compris pour quelque chose dans la capitulation (on ne sait pourquoi), ne se sont pas battus. Par la relation même du général Dupont, tout laisse à penser que l'armée du général Castanos n'était pas, à beaucoup près, aussi forte qu'on le dit, et qu'il avait réuni à Baylen tout ce qu'il avait de forces. Sa Majesté ne lui calcule pas plus de 25 mille hommes de troupes de ligne et plus de 15 mille

(1) En effet, une partie fut massacrée par les Espagnols.

paysans. Par la lettre du général Belliard, il paraît que l'ordre est donné *de lever le siége de Saragosse,* ce qui serait prématuré : car vous comprenez qu'il n'est pas possible qu'on ne laisse pas un corps d'armée qui couvre Pampelune et contienne la Navarre; sans quoi l'ennemi peut cerner Pampelune, insurger la Navarre; et alors la communication de France par Tolosa serait coupée, et l'ennemi sur les derrières de l'armée. Supposant l'ennemi réuni à Pampelune, la ville bloquée, il peut se trouver en cinq ou six marches sur les derrières de Burgos. L'armée qui assiége Saragosse est donc à peu près nécessaire pour contenir la Navarre, les insurgés de l'Aragon et de Valence, et pour empêcher de percer sur notre flanc gauche; car si, comme le dit le général Belliard, le général Verdier se porte avec ses troupes à Logrono, en jetant 2 mille hommes dans Pampelune, la communication de Bayonne venant sur-le-champ à être interceptée, le général Verdier serait mieux à Tudela qu'à Logrono. Si le général Castanos s'avance et que vous puissiez lui livrer bataille, on ne peut en prévoir que les plus heureux résultats; mais, de la manière dont il a marché vis-à-vis du général Dupont, tout donne à croire qu'il mettra la plus grande circonspection dans ses mouvements. Si, par le canal des parlementaires, l'on peut établir une suspension d'armes sans que le roi y soit pour rien en apparence, cette espèce d'armistice pourrait se rompre en se prévenant de part et d'autre huit jours d'avance, donnant aux Français la ligne du Duero, passant par

Almazan pour joindre l'Èbre. Cette suspension d'armes, que les insurgés pourraient regarder comme avantageuse afin de s'organiser à Madrid, ne nous serait pas défavorable, parce qu'on verrait pendant ce temps l'organisation que prendraient les parties insurgées de l'Espagne, et ce que veut la nation. »

Jos. à Nap. Frenillo di Punte, 5 août 1808.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 31. J'attends ses premières dépêches; elles me feront connaître le système général que Votre Majesté aura adopté, après la connaissance des affaires de l'Andalousie. Je ne parlerai plus à Votre Majesté de la situation actuelle de l'armée; le général Savary l'aura éclairée parfaitement. M. Azanza ne laissera rien ignorer à Votre Majesté des affaires intérieures, des dispositions du pays, et de ses craintes, et de ses espérances pour ramener le calme, et empêcher cette grande et intéressante nation de tomber dans un chaos dont il serait difficile de débrouiller et de prévoir la fin. L'unanimité des Espagnols est telle, que nous ne trouvons pas un espion. Le corps d'armée du maréchal Moncey sera demain à Aranda; il y séjournera. J'aurai là des nouvelles du maréchal Bessières et de l'ennemi, et je prendrai le parti le plus convenable. Je suis bien aise que le général Dessolles soit en route avec 9 mille hommes; il faut bien d'autres troupes encore, et surtout des troupes qui aient fait la guerre. Excepté la garde et les 2^{e} et 12^{e}, je n'ai, dans le corps du maréchal Moncey, que des conscrits, et des officiers des 3^{e} bataillons trop vieux et en trop petit nombre pour que des

régiments puissent être formés. L'affaire de Dupont nous a beaucoup appauvris en cavalerie et en artillerie. Votre Majesté connaît nos besoins. Je ne doute pas qu'elle y pourvoie. Ce que je pourrais faire aujourd'hui avec 30 mille hommes de renfort en exigera le double le mois prochain, et le triple dans trois mois; et si l'on tarde quelques mois, il arrivera un temps où 200 mille hommes ne conquerront et ne garderont pas le pays. Il y aura des siéges à faire. Tout le pays que nous traversons ressemble, au dire de ceux qui ont été en Égypte, au désert. Dans trois mois ce sera absolument un désert, où il faudra tout transporter.

Il me tarde d'avoir des nouvelles définitives de Saragosse; cette ville est bien importante.

Je n'ai pas de nouvelles du Portugal; il est bien à craindre que Junot ne soit fortement inquiété: avec les troupes que j'ai, il m'est impossible, dans la situation actuelle, de lui donner la main. La province de Tra-los-Montes est en insurrection; le mouvement est dirigé par un lieutenant général. Votre Majesté ne doit pas m'envoyer de soldats portugais; ils feront cause commune avec les Espagnols, et ils déserteront.

Votre Majesté est dans un moment important. La guerre et la politique doivent être combinées pour terminer les affaires d'Espagne; ni l'une ni l'autre séparément n'en viendrait à bout.

Que Votre Majesté ne soit pas incrédule à tout ce que lui diront MM. Savary et Azanza: l'un lui parlera de la guerre et l'autre de la paix, et l'un et l'autre lui diront des vérités bien exactes.

Le maréchal Bessières devait être le 2 à Mayorga. Un corps d'insurgés est entré de nouveau à Léon; un autre, moins considérable, à Santander, où les Anglais embarquent tout le blé qu'ils peuvent y faire transporter.

Dans la situation actuelle, il me paraît que le Portugal doit être considéré, dans le système général, comme partie extrême de la Péninsule, et que l'on doit le conserver ou l'évacuer, selon les moyens militaires que l'on a, comparés à ceux de l'ennemi. Le Portugal complique la question, et rend préjudiciable le système définitif pour l'Espagne, même pendant quelques mois, durant lesquels le corps de Lisbonne éprouverait le sort du corps de l'Andalousie. C'est donc pour sauver le Portugal, pour conquérir l'Espagne, qu'il faut des forces considérables et promptes; qu'il faut traiter aussi, mais comme il convient à Votre Majesté, ayant en campagne des armées telles qu'elles imposent la loi aux passions, et forcent les ennemis à être raisonnables. Ce sont surtout de vieilles troupes qu'il faut : les insurgés volontaires espagnols se mesurent avec nos conscrits; ils fuiront devant les vieilles bandes du Nord et du Midi. »

Nap. à Jos. Bordeaux, 1er août 1808.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 27. Le rapport de l'officier de cuirassiers me fait assez présager les effets des sottises de Dupont. Être attaqué le 13, et le 18 n'avoir pas couvert sa retraite! Cela ne peut se concevoir. *Quelques revers que les circonstances vous puissent apprendre, n'ayez point d'in-*

quiétude; vous aurez plus de 100 mille hommes dans peu. Tout est en mouvement, mais il faut du temps. Vous régnerez; vous aurez conquis vos sujets pour en être le père. Les bons rois ont passé à cette école. Il y a plus de vingt jours que mes ordres sont partis. *Surtout santé, gaieté, c'est-à-dire force d'âme.* »

« Vous ne sauriez croire combien l'idée que vous êtes aux prises, *mon ami,* avec des événements au-dessus de votre habitude, *autant qu'au-dessous de votre caractère naturel,* me peine. Dupont a flétri nos drapeaux. Quelle ineptie, quelle bassesse! Ces hommes seront pris par les Anglais. Des événements d'une telle nature exigent ma présence à Paris. L'Allemagne, la Pologne, l'Italie, etc., tout se lie. Ma douleur est vraiment forte, lorsque je pense que je ne puis être en ce moment avec vous et au milieu de mes soldats. *J'ai donné l'ordre à Ney de s'y rendre. C'est un homme brave, zélé, et tout de cœur.* Si vous vous accoutumez à Ney, il pourrait être bon pour commander l'armée. Vous aurez 100 mille hommes, et l'Espagne sera conquise dans l'automne. Une suspension d'armes faite, par Savary, peut-être pourrait amener à commander et diriger les insurgés. On écoutera ce qu'ils diront. *Je crois que, pour votre goût particulier, vous vous souciez peu de régner sur les Espagnols.* Je me porte mieux que jamais. Je dis à Maret de vous envoyer un chiffre, pour correspondre sur les choses secrètes. Berthier vous envoie quelques notes sur la situation de l'armée d'Espagne.

Nap. à Jos. Bordeaux, 3 août 1808.

Dites-moi que vous êtes gai, bien portant, et vous faisant au métier de soldat : voilà une belle occasion pour l'étudier. J'ai écrit à la reine de se rendre à Paris. »

Nap. à Jos. Rochefort, 6 août 1808.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 30 juillet. La grande-armée est en marche. Ce secours vous arrivant, sa réunion avec Bessières doit vous mettre à même de montrer les dents. Je vous écrirai plus longuement, lorsque je saurai que vous avez reçu votre chiffre. J'apprendrai avec plaisir que vous avez montré du caractère et des talents.

Je serai à Paris sous peu de jours. »

Jos. à Nap. Aranda, 6 août 1808.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 1er. Je fais séjourner les troupes ici, deux jours, pour leur faire prendre un peu de repos. J'attends des nouvelles du général Bessières, qui doit avoir pris position à Mayorga : il est probable qu'il recevra l'ordre de se porter à Torquemada lorsque je me porterai à Lerma. Nous nous trouvons ainsi sur les deux routes de Burgos, et assez près pour pouvoir être réunis si cela était nécessaire ; mais j'attendrai les nouveaux régiments qui sont en marche avec le général Dessolles, de Bayonne, avant d'en venir à une affaire décisive; et si l'ennemi perd son temps à Madrid, je ne quitterai pas les rives du Duero, afin d'avoir moins de marches à faire pour arriver à Madrid, lorsque les immenses moyens que Votre Majesté m'annonce seront à ma disposition.

Votre Majesté me recommande la gaieté : jamais je n'ai été si tranquille et si bien portant, et si in-

fatigable; et si j'ai à envier à Votre Majesté un génie supérieur qui lui a toujours fait maîtriser la victoire, j'ai cela de commun avec tout le monde. Mais je n'ai besoin d'envier à personne le sang-froid et la tranquillité de l'âme; et je dois avouer que je sens que l'adversité me ferait éprouver un sentiment qui n'est pas sans quelque charme, celui d'être au-dessus d'elle. Je suis loin de recevoir des encouragements des personnes qui m'entourent, et je suis en mesure de leur en donner. Votre Majesté peut compter sur moi; j'espère qu'elle verra avec quelque plaisir que, sous quelques rapports, je suis digne d'être son frère. «

« Sire, je reçois une lettre de Votre Majesté, qui doit être du 3. Jos. à Nap. Lerma, 8 août 1808.

Je reçois en même temps une lettre du major général, qui est datée de Bordeaux de cette date.

J'envoie à Votre Majesté la lettre que je reçois du maréchal Bessières. Les deux corps d'armée vont être réunis près de Burgos. S'il est possible d'attaquer Cuesta et Blake avant leur réunion avec l'armée d'Andalousie, je n'y manquerai pas : c'est ce que je mande au général Bessières. Si leur réunion est faite, et que les 10 mille hommes que doit m'amener Dessolles ne soient pas arrivés, je prendrai conseil de la circonstance, et je me mettrai en mesure de pouvoir les attendre, ainsi que tous ceux qui sont en marche.

Je ne lève pas encore le siége de Saragosse ; je ne le ferai qu'à toute extrémité. Je ne sais ce qui s'y

passe; et, quels que soient les lettres, les avis qui ont été donnés par l'état-major aux généraux qui commandent devant cette ville, nous n'avons eu aucune réponse d'eux.

MM. Azanza et Urquijo se rendent auprès de Votre Majesté. M. O'ffarill a écrit, de son côté, à 40 (1).

Je me porte très-bien. Je désirerais sans doute avoir plus d'expérience militaire, j'aurais une conscience plus positive de mes forces; mais je dois assurer Votre Majesté que je suis bien tranquille sur tout ce qui m'est personnel, et que j'espère que les affaires iront bien, si nous en venons aux mains avant la réunion de la totalité des trois corps ennemis. Jamais je n'ai plus senti combien une âme noble et irréprochable est au-dessus des événements, et jamais je n'ai été mieux portant. Je prie Votre Majesté d'être bien tranquille sur les inquiétudes que sa tendresse pour moi peut lui inspirer. Je ne compte pour rien dans ses calculs politiques la position plus ou moins avantageuse dans laquelle ils pourraient me mettre, et de juger que je serai bien partout où je serai utile. Je ne désire rien bien vivement depuis que le sort m'a jeté dans la haute carrière des destinées humaines, et m'a éloigné des affections et des habitudes domestiques. Je trouve, dans la portion de caractère que j'ai de commune avec vous, tout ce qu'il faut pour ne craindre aucun événement, et sentir même quelque plaisir dans ce sentiment (2). »

(1) 40 est un chiffre qui désigne le ministre de la guerre de Napoléon.

(2) La dernière partie de cette lettre nous semble rétorquer victo-

« Mon frère, j'ai reçu votre lettre du 3 août. Je vous envoie une lettre que je reçois du maréchal Jourdan. Je suis extrêmement satisfait de l'esprit des départements de la Vendée, que je viens de traverser. Je ne puis que vous répéter, une fois pour toutes, que presque toute la grande-armée est en marche, et que d'ici à l'automne l'Espagne sera inondée de troupes. Il faut tâcher de conserver la ligne du Duero (1), pour maintenir la communication avec le Portugal. Les Anglais sont peu de chose; ils n'ont jamais que le quart des troupes qu'ils annoncent. Lord Wellesley n'a pas 4 mille hommes : d'ailleurs, ils se dirigent, je crois, sur le Portugal. » Nap. à Jos. Niort, 9 août 1808.

« Sire, j'ai reçu la lettre que Votre Majesté m'a écrite par le général Dumas. J'ai trouvé ici d'autres personnes de ma maison, parties de Naples Jos. à Nap. Burgos, 9 août 1808.

rieusement ce que M. Thiers, dans son XI^e^ volume du *Consulat et de l'Empire*, dit de la faiblesse et des craintes du roi Joseph. Celle du lendemain, 9 août, du roi, nous paraît aussi assez singulièrement interprétée par le grand historien. De ce que Joseph préfère la couronne des Deux-Siciles à celle des Espagnes; de ce qu'il demande à régner sur une nation *qui l'apprécie*, de préférence à se trouver à la tête d'un peuple qui le repousse; de ce que ce prince, tout en se sacrifiant à la politique de son frère, désire, *après avoir battu les Espagnols, après être rentré en vainqueur dans Madrid,* abdiquer volontairement une couronne parce qu'il se sent impopulaire, peut-on, doit-on en conclure qu'il y a chez lui *faiblesse de caractère, manque d'énergie?* Nous croyons, nous, qu'il serait plus rationnel d'en conclure *une absence totale d'ambition, une juste appréciation des événements d'Espagne.*

(1) On voit donc que Napoléon ne pensait pas qu'il fût possible à Joseph de se maintenir à Madrid après l'affaire de Baylen, puisqu'il lui recommande de garder la ligne du Duero.

après lui. Je suis ici depuis ce matin ; j'ai beaucoup réfléchi sur la situation des affaires d'Espagne, sur celles de Naples, et sur la lettre de Votre Majesté du 3 août, où elle me parle de mon goût pour les Espagnols. Je fais abstraction de toutes les idées intermédiaires, et voici le résultat de mes réflexions :

1° Puisqu'il faut beaucoup de sang et d'argent pour conquérir l'Espagne, la France est en droit d'y trouver une indemnité, et de s'assurer que ces peuples, qui conserveront longtemps un sentiment d'animosité contre elle, ne puissent point lui nuire essentiellement. Pour cela, il faut que les Espagnes soient réduites à l'impuissance de se livrer à ce ressentiment : la réunion des provinces au delà de l'Èbre à la France, la réunion de la Galice au Portugal, le partage des possessions espagnoles, feraient descendre ce qui resterait de l'Espagne au rang de troisième puissance ; c'est, à peu de chose près, ce que voulait le prince des Asturies. Je ne pense pas que le prince de cette maison, comme de toute autre, qui deviendrait roi d'Espagne, pût jamais être dans le cas de nuire aux intérêts de la France. Je ne pense pas que l'on puisse traiter avec les chefs des insurgés ; toutes les têtes sont en mouvement ; nul n'a la direction des affaires, et assez d'action sur les masses pour les conduire dans un sens déterminé.

Il serait possible, en rendant le Portugal ainsi accru à la maison de Bragance, disposant de l'Espagne et des possessions espagnoles, d'en faire des objets de compensation, le prix de la guerre et le gage de la paix générale, seul et unique objet des

vœux de tous les peuples du monde. La Providence offre peut-être ce moyen. Et quant aux Espagnes, seront-elles beaucoup plus malheureuses pour être moins puissantes ? Et puisqu'on ne peut point les arracher à la longue et sanglante crise dont la France est sortie, sans ce moyen, ne vaut-il pas mieux s'en saisir, et rendre, par là, la tranquillité à l'Espagne et au monde?

2° Lorsque je m'envisage dans cette question, il m'est impossible de ne pas devenir sur-le-champ étranger à l'Espagne. L'honneur, la conscience, ou enfin cet instinct secret qui est le mobile de toutes mes actions, ne me permettraient jamais de rester sur le trône d'Espagne, si cette monarchie était diminuée de la moindre de ses parties. Dans la supposition que la France voulût gratuitement prodiguer son sang et son or pour me placer et me maintenir sur le trône des Espagnes, je ne puis pas cacher à Votre Majesté que je ne pourrais pas supporter l'idée qu'un autre que Votre Majesté pût commander en Espagne les armées françaises. Devenu le conquérant de ce pays par les horreurs de la guerre à laquelle *tous les individus espagnols prendront part*, je serai longtemps un objet de terreur et d'exécration. Je suis trop vieux pour avoir le temps de réparer tant de maux ; et j'aurais semé trop de haines pendant la guerre pour que je pusse recueillir dans mes dernières années le fruit du bien que j'aurais pu faire pendant la paix, au milieu des préventions et des calamités de tous les genres. Votre Majesté voit que, même dans cette hypothèse, celle de la

conquête et de l'intégrité de la monarchie, je ne dois pas désirer de régner en Espagne.

Ce peuple est plus concentré dans ses ressentiments qu'aucun autre peuple de l'Europe; il y a quelque chose du caractère des peuples de l'Afrique qui lui est particulier. *Votre Majesté ne peut se faire une idée, parce que certainement personne ne lui aura dit, à quel point le nom de Votre Majesté est ici haï.* La guerre n'est point propre à diminuer ce sentiment; et quant à moi, je ne me sens pas le courage de régner sur des peuples qu'il faudrait sans cesse tyranniser, ou transiger avec l'affection que je vous porte et mes devoirs envers la France.

Dans l'état où sont arrivées les affaires, il faut démembrer la monarchie, y introduire de nouveaux intérêts, et mettre par là ces peuples dans l'impuissance de nuire.

Mais je reviens à la question qui m'est personnelle, et dans laquelle je suis meilleur juge qu'un autre. Voici ce que je désire :

Conserver le commandement de l'armée assez longtemps pour battre l'ennemi; rentrer dans Madrid avec elle, puisqu'elle en est sortie avec moi; et de cette capitale émaner un décret portant que je renonce à régner sur un peuple que j'ai dû réduire par la force des armes; et qu'ayant encore le choix entre un tel peuple et celui de Naples, qui sait apprécier mon gouvernement et rendre justice à mon caractère, je donne la préférence aux peuples qui me connaissent, et retourne à Naples, faisant des vœux pour le bonheur des Espagnes, et allant tra-

vailler à celui des Deux-Siciles. En remettant à Votre Majesté les droits que je tiens d'elle, elle en ferait l'usage que sa sagesse lui indiquerait.

Tout ceci peut être exécuté dans le mois d'octobre, si, dans le courant de septembre, je reçois un renfort de 50 mille hommes, quelque argent, et les secours en vivres, munitions et artillerie que j'ai demandés.

Je prie donc Votre Majesté d'arrêter toute opération relative au royaume de Naples (1). Je suis convaincu que les nouveaux arrangements trouveraient dans ce pays plus de résistance que Votre Majesté ne pense, et qu'en dernier résultat ils ne feraient le bien de personne. La députation que ce pays envoie à Votre Majesté est chargée, avant tout, de lui manifester ce vœu. Je connais les arrangements qui ont été faits à Bayonne sur ce pays depuis mon départ; je m'engage à les remplir tous avec la plus grande exactitude. L'espoir de mon retour maintiendra ces peuples tranquilles. L'envoi du maréchal Pérignon est déjà une mesure conservatrice. Que Votre Majesté ne pense pas que je m'en laisse imposer; mais il est de fait que mon retour arrangerait tout, et que l'arrivée d'un autre pourrait avoir des suites plus funestes qu'on ne pense; les Calabres même ont témoigné dans ces circons-

(1) Joseph ignorait alors l'élévation de Murat sur le trône de Naples. Il ignorait que madame Murat, sa sœur, était venue à Bayonne, et avait sollicité de l'Empereur la couronne des Deux-Siciles avec tant d'instance pour son mari, qu'elle avait obtenu une promesse formelle de son frère.

tances beaucoup de regrets; et je ne demande à Votre Majesté qu'à y retourner avec les hommes qui ont quitté ce pays avec moi.

J'ai bien réfléchi sur ma position; ce parti seul me convient. Je pourrai espérer de faire prospérer ce pays, et, en cas de guerre, de pouvoir y être utile; car Votre Majesté n'a pas oublié que ce n'est pas fugitif, mais vainqueur de l'Espagne, que j'entends retourner à Naples : une bataille gagnée me mène à Madrid. Si Votre Majesté approuve tout ceci, elle pourrait apprendre en même temps ma victoire, ma rentrée à Madrid, ma proclamation, et mon départ pour Naples. Je laisserais, dans ce cas, le gouvernement au maréchal Ney, et j'emmènerais avec moi le maréchal Jourdan.

Je le répète à Votre Majesté : point d'espoir de transiger avec les chefs des insurgés; la fièvre est dans la masse nationale, La voix de la raison et de la conciliation n'y peuvent rien ; il faut des moyens extraordinaires : et puisqu'il faut tant d'efforts, pourquoi ne pas les faire servir à la pacification générale et au bien particulier de la France? Et pourquoi vouloir m'attacher, moi à qui Votre Majesté porte tant d'affection, à un peuple qui me repousse parce que je suis son frère, et qui exigerait de moi, pour être tenu tranquille, le caractère sombre, soupçonneux et féroce de Philippe II, tandis que la nature m'a donné un sentiment d'honneur et de délicatesse que les Français peuvent apprécier, et l'âme qui a su me concilier l'affection des Italiens?

Il ne manquera pas à Votre Majesté de moyens

d'indemniser le prince qu'elle aurait voulu placer sur le trône de Naples : d'ailleurs, l'exacte justice, toutes les affections se pressent dans le cœur de Votre Majesté en ma faveur.

Si mes opinions ne sont pas conformes à celles de Votre Majesté sur le sort futur de l'Espagne, je la prie de ne pas s'appesantir là-dessus; je conçois qu'il peut y avoir beaucoup d'autres vues qui n'échapperont pas à la perspicacité de Votre Majesté. L'article qui me regarde particulièrement est conçu sur des données dont la vérité m'est démontrée; c'est surtout sur cet article que je désire que Votre Majesté fixe son attention avant de me répondre, et je la prie de se déterminer le plus tôt que cela lui sera possible, et de me faire connaître sa décision (1). »

« Sire, je suis arrivé ce matin ici; demain, tout le corps du maréchal Moncey y sera réuni; celui du maréchal Bessières se trouve entre Palencia et Burgos. J'envoie les gros bagages et tous les gens inutiles à Vittoria. Si Blake et Cuesta s'avancent encore, je les attaquerai avec avantage. Jos. à Nap. Burgos, 9 août 1808.

J'envoie à Votre Majesté copie d'une lettre du maréchal Bessières; je lui ai écrit de venir me voir; je l'attends ce soir.

J'ai envoyé, il y a trois jours, à Votre Majesté, un état de nos besoins. Le major général a dû en recevoir un pareil. Je prie Votre Majesté de donner

(1) Après avoir lu cette lettre, il est difficile d'admettre, ainsi que l'ont pensé et dit plusieurs auteurs, que l'ambition avait poussé Joseph sur le trône d'Espagne.

les ordres pour que l'on nous envoie tout ce que l'on pourra. »

Jos. à Nap. Burgos, 10 août 1808.

« Sire, le maréchal Bessières est aujourd'hui à Torquemada, le général Blake à Mayorga; Cuseta à Toro, Castanos à Valladolid. Quarante mille insurgés pressent le général Verdier, qui doit être entré à Saragosse, et qui doit avoir reçu l'ordre de l'évacuer, et de se retirer sur Tudela, et même Mélagro. Santander et Bilbao sont en révolte ouverte; les trois provinces, en mouvements préparatoires à une révolte.

Le maréchal Bessières va se porter sur Frias, et étendre sa droite jusqu'à Bilbao, si la position du pays le permet; le maréchal Moncey va se porter sur Miranda. J'ai envoyé reconnaître en quel état se trouvent les fortifications et les approvisionnements de Pampelune. Je fais filer sur Vittoria tous les gros bagages, et même sur Bayonne tous les Espagnols fugitifs de Madrid, qui, avec leurs familles, nous encombrent.

Dans la nouvelle position que va prendre l'armée, je serai embarrassé pour les vivres; il faut que Votre Majesté donne les ordres pour que l'on nous envoie tout ce que l'on pourra de France. Bayonne pourrait être le point d'où tous les transports de vivres, de munitions pourraient partir.

Je pense que Blake a aujourd'hui 25 mille hommes; Cuesta, 15; Castanos, 30 à 40 mille insurgés de Valence et de l'Aragon; mais toutes ces forces seront doublées dans un mois. Votre Majesté sent

combien nous avons besoin de secours de tous les genres, et très-promptement. »

Berthier à Joseph. Nantes, 11 août 1808.

« Sire, ni le général Savary, ni vos ministres Azanza et Urquijo, ne sont arrivés. Il paraît qu'il y a des rassemblements à Bilbao, d'après les nouvelles que nous recevons. Sa Majesté pense qu'il est important d'y faire marcher le plus tôt possible une colonne pour y rétablir l'ordre. *Votre Majesté sait que la moitié de Saragosse était en notre pouvoir, et que sous peu on espérait avoir le reste de la ville, lorsque le général Belliard a donné l'ordre de lever le siége. Il eût été à désirer que cet ordre fût conditionnel, comme cela paraissait être l'intention de Votre Majesté, ainsi qu'on le voit dans sa correspondance: c'est-à-dire que le siége ne fût levé que dans le cas où l'on n'aurait pas cru être maître de la ville avant cinq ou six jours. Cela aurait présenté des circonstances meilleures;* car, si le général Verdier évacue en entier la Navarre et l'Aragon, il est à craindre que la Navarre ne s'insurge, et Pampelune ne tarderait pas à être cernée. J'ai mandé à Votre Majesté que déjà des corps entiers de la grande-armée sont en mouvement pour se rendre *en poste* en Espagne. Les dispositions les plus vigoureuses sont prises de tous côtés, *et, dans six semaines, l'Espagne sera soumise.* L'Empereur, qui continue à jouir d'une bonne santé, quoiqu'il soit très-occupé, part dans une heure pour continuer sa route sur Angers, Tours et Paris. Votre Majesté doit être persuadée que toutes nos pensées sont sur elle et sur l'armée qu'elle commande. »

Jos. à Nap. Burgos, 11 août 1808.

« Sire, le corps d'armée du maréchal Bessières sera demain ici; j'ai vu aujourd'hui ce maréchal; il est très-content de son corps d'armée.

Le maréchal Moncey prendra demain position à Briviesca, et se rendra à Miranda.

Le général Verdier aura évacué Saragosse pour se porter sur Tudela : la prise de cette ville a produit un bon effet dans l'opinion, quoique d'ailleurs j'aie été obligé d'en retirer les troupes.

Castanos est entré à Madrid le 6. Il cherche à se réunir avec les autres corps d'armée.

Je voudrais bien être en mesure de donner la main au général Junot, dont je n'ai pas encore eu de nouvelles depuis que je suis en Espagne.

C'est surtout de la cavalerie qu'il me faudrait; dès que j'aurai reçu les renforts que j'attends, j'en profiterai pour prendre l'offensive, selon les événements. Il est bien instant que Votre Majesté nous fasse envoyer le plus de poudre qu'elle pourra; Saragosse a épuisé Pampelune. »

Jos. à Nap. Briviesca, 13 août 1808.

« Sire, je ne reçois pas de lettres de France depuis quatre jours; j'ignore si les courriers que j'ai envoyés à Votre Majesté n'ont pas été arrêtés. Je me détermine à envoyer près d'elle le général Dumas, qui lui fera connaître la position de l'armée, la situation des choses, et mes opinions sur tout ce qui se passe. Quelle que soit la détermination de Votre Majesté, je m'y conformerai; je l'aiderai de tous mes moyens; et Votre Majesté verra que les circonstances difficiles m'en donneront plus peut-

être qu'elle ne pense. Je suis touché de tout ce que vous m'écrivez *de fraternel*, et rien n'est au-dessus de mon amour pour vous, et de mon attachement à ce qui est juste et honorable.

J'envoie à Votre Majesté copie d'une grande lettre où je lui ai développé mes vœux et mes opinions; mais, quelle que soit la décision de Votre Majesté, je m'y conformerai. »

« Sire, je n'ai pas l'estafette depuis quatre jours. Je me suis rendu ici avec le corps du maréchal Moncey. J'ai envoyé une division sur Bilbao, qui est en insurrection; les officiers anglais qui y sont débarqués ne tarderont pas à s'en repentir. Jos. à Nap. Briviesca, 13 août 1808.

Le corps du maréchal Bessières, que j'ai vu hier à Burgos, est en bon état; je m'occupe de mettre dans une semblable position celui du maréchal Moncey.

J'ai reçu le chiffre provisoire que m'a envoyé M. Maret.

L'ennemi est en marche sur Burgos; je prendrai position sur l'Èbre, et j'attendrai d'avoir bien organisé l'armée pour reprendre l'offensive. Le siége de Saragosse a épuisé Pampelune de poudre. Je n'ai pas de nouvelles de Saragosse depuis le premier jour de l'entrée du général Verdier dans cette ville, dont les habitants se défendaient encore dans quelques quartiers. La discipline et l'ordre renaissent dans l'armée, et je suis content de l'esprit du soldat. »

« Sire, provoqué par la lettre de Votre Majesté Jos. à Nap.

Briviesca, 14 août 1808.

du 3 août, qui contient cette phrase : « *Je crois que, pour votre goût particulier, vous vous souciez peu de régner sur les Espagnols,* » j'ai écrit à Votre Majesté une très-longue lettre le 9 août, de Burgos. Je n'ai pas un mot à changer à cette lettre aujourd'hui; les choses sont dans le même état en Espagne; mes opinions sont les mêmes sur ce pays et sur Naples. Les nouvelles de ce pays m'apprennent la proclamation du nouveau roi; et j'avoue que, de tout ce qui m'est arrivé dans ma vie, c'est ce qui m'a affecté le plus, parce que je vois fermer la seule voie qui était encore ouverte pour concilier mon existence avec mon honneur. Votre Majesté, en me demandant si je me souciais de régner sur les Espagnes, me semblait entrevoir une hypothèse dans laquelle je ne devais pas y régner; et, dans ce cas, sa prévoyante sollicitude voulait s'assurer si mon goût pour les Espagnols serait un obstacle de plus. Dans ce cas, il était évident que je ne pouvais que vouloir retourner à Naples, dont j'aime les habitants et le pays. Ma renonciation par un article secret pour l'intégrité de la monarchie espagnole rendait facile et juste mon retour à Naples, puisque je me suis cru et que j'étais encore roi de Naples pour les Napolitains, jusqu'à la proclamation du nouveau roi. La monarchie espagnole ne peut plus être rangée dans son intégrité sous un seul prince; si elle l'était en Europe, si ce prince est un prince de votre maison, il ne se conservera sur le trône qu'en traitant les Espagnols comme ceux-ci ont traité les sujets de Montézuma. Je dois tout dire, d'ailleurs : ce n'est

plus aujourd'hui l'intérêt de la France; si son sang et son or doivent se verser pour cette conquête, il est juste que la France en profite, et qu'elle s'indemnise de tant de pertes; car il faut 200 mille Français pour conquérir l'Espagne, et cent mille échafauds pour y maintenir le prince qui sera condamné à régner sur eux. Non, Sire, on ne connaît pas ce peuple : chaque maison sera une forteresse, et chaque homme a la volonté de la majorité. Je ne répète qu'une chose, mais elle suffit pour en donner une idée : pas *un Espagnol* ne sera pour moi si on fait la conquête, pas même Azanza; pas un Espagnol n'a voulu rester au service des Français ou des ministres, et du petit nombre de ceux que les sentiments de leur sûreté fait quitter Madrid. Deux mille domestiques m'ont quitté à la fois, malgré les forts appointements que j'avais donnés : nous ne trouvons pas un guide, pas un espion. Quatre heures avant la bataille de Rio-Seco, le maréchal Bessières ne savait pas où était l'ennemi. *Tout ce qui écrit ou parle différemment, ment, ou n'a pas d'yeux.*

Cependant Votre Majesté n'écrit pas légèrement; elle a voulu me pressentir : je lui ai écrit sans réserve tout ce que je sentais et je désirais, et j'avoue que je ne l'aurais pas fait avec ce détail, si Votre Majesté ne semblait désirer savoir si réellement je me souciais de régner sur les Espagnols. Il est trop évident que, descendu du trône de Naples, présenté à celui d'Espagne, il est difficile que je puisse vivre convenablement pour Votre Majesté dans la retraite. Il est plus inconvenant encore d'aller cher-

cher un troisième trône pour un homme qui ne s'est pas conservé sur les deux premiers; mais ce qui était bien dans les convenances de Votre Majesté, dans celles des Napolitains, dans les miennes, c'était de me laisser au trône de Naples, dont je n'étais pas encore descendu par le fait ni par le droit : par le fait, puisque les actes se faisaient encore en mon nom ; par le droit, puisque je n'ai renoncé à Naples que pour l'intégrité de la monarchie espagnole, et que Votre Majesté, qui est la source de tout ce qui m'arrive de grand, ne peut pas vouloir me punir de ce que je n'ai pas cherché les formes diplomatiques, et que je me suis abandonné à son amour fraternel et à sa grandeur d'âme : car le traité secret ne devait raisonnablement parler de la renonciation à Naples que comme promesse d'un acte à effectuer, lorsque j'aurais été mis en possession de la monarchie espagnole. Je n'en ai pas agi ainsi ; mais mes intérêts et mes destinées restant dans les mains de Votre Majesté, je n'avais pas de semblables précautions à avoir, moi qui me suis entièrement et sans réserve abandonné à elle, en quittant un pays où j'étais heureux et où j'espérais pouvoir retourner, d'après la lettre de Votre Majesté et ma réponse, qui la confirmait dans l'opinion où elle était que je ne me souciais pas de régner sur les Espagnols.

Je prie Votre Majesté de peser tout ceci dans sa sagesse, de croire que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour remplir ses vues, mais que mon bonheur est dans le vœu exprimé par ma lettre du 9 :

1° Entrer victorieux à Madrid ;

2° Renoncer à l'Espagne;

3° Retourner à Naples, ce qui est plus difficile aujourd'hui; mais pas impossible dans un arrangement général.

Je dois ajouter combien il serait à désirer que Votre Majesté pût s'arranger avec le pape; cette brouillerie a nui essentiellement aux affaires d'Espagne.

Je charge le général Dumas de donner à Votre Majesté tous les détails militaires et politiques que Votre Majesté peut désirer sur son armée et ce pays. »

Jos. à Nap. Pancorbo, 15 août 1808.

« Sire, je suis venu visiter cette position. Le fort est très-étendu et à moitié fait; j'y ai fait placer un bataillon; il est approvisionné et en état de défense. Cependant cette position peut être tournée, mais à quelque distance; et si l'artillerie ennemie peut y passer, ce serait avec peine, et un détour et des chemins à ouvrir. En somme, ce fort vaut la peine qu'on se donne pour le mettre en état.

Le but de l'ennemi est d'insurger les provinces de la Biscaye et de la Navarre: déjà 10 mille hommes étaient en armes à Bilbao; ils attendaient d'être rejoints par les troupes de ligne. Le général Merlin, parti de Burgos, a rencontré à Vittoria le 26^{e} de chasseurs, le 43^{e} et le 51^{e}. Il a eu ordre de se porter sur Bilbao; il a dû attaquer aujourd'hui les rebelles : j'espère qu'ils auront eu une bonne leçon.

J'ai fait occuper les positions de Puente d'Ebro et Rodugua.

Castanos est, dit-on, à Sornia. Je viens de faire marcher une division sur Logrono, craignant que le corps de Saragosse n'y soit pas encore arrivé. Je conserve Burgos; Briviesca sera occupée par le maréchal Bessières. Je me fais éclairer sur Lerma, Castrouerits, Soria, et j'ai toute l'armée en mesure de tomber sur celui des corps ennemis qui voudrait se présenter. Je maintiens mes communications avec la France; je fais réparer l'artillerie, réorganiser l'armée, et attends les renforts qui doivent arriver de France pour reprendre l'offensive avec plus de succès.

Le général Dessolles est arrivé à Vittoria. Il m'est impossible d'avoir des nouvelles de l'ennemi par des espions : je n'en trouve pas un.

Il y a seize jours que je suis parti de Madrid, et je n'ai pas eu un seul rapport d'espion : nul Espagnol ne veut servir contre les insurgés.

L'avant-garde du maréchal Moncey est à Miranda, où elle restera. C'est entre ce point, Burgos, tenu par de la cavalerie, Frias, Orduno et Logrono, que je compte attendre l'ennemi et donner quelques jours à l'armée; après quoi je marcherai avec confiance dès que je saurai que les renforts arrivant de France garantiront la communication des provinces de la Biscaye, et assureront mes derrières.

C'est aujourd'hui la fête de Votre Majesté. Nous l'avons célébrée aussi bien que possible. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 16 août 1808.

« Mon frère, j'ai vu MM. Azanza et Urquijo; ils ne m'ont pas appris grand'chose. Ils resteront ici

en attendant, pour voir le pli que prendront les affaires d'Espagne. Je les charge de vous écrire les détails. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 16 août 1808.

« Mon frère, je reçois votre lettre du 10. Tout ce qui se passe en Espagne est bien déplorable. L'armée paraît commandée, non par des généraux qui ont fait la guerre, mais par des inspecteurs des postes. Comment peut-on faire évacuer l'Espagne sans raison, sans même savoir ce que fait l'ennemi? Car il résulte, des rapports du 8, qu'on ne savait pas le 10, à Burgos, si le général Castanos avait fait son entrée à Madrid. Dans tout ce qui se fait, il n'y a pas la première notion d'habitude de la guerre. J'espère que le maréchal Bessières vous aura donné le conseil de ne pas évacuer ainsi tout le pays sans voir l'ennemi. On me mande que Saragosse aurait été certainement pris, si le général Belliard n'avait ordonné de l'évacuer, et si, quarante-huit heures après, pendant lesquelles on a travaillé à l'évacuation et à consommer des munitions, n'était arrivé l'ordre de continuer le siége. Le 10, l'ennemi ne paraissait pas avoir plus de 5 à 6 mille hommes autour de Saragosse, ce qui est loin de 40 mille. Dans la position où vous êtes, on voit les ennemis partout, on les voit immensément forts. L'armée, telle qu'elle est organisée, est capable de battre tous les insurgés; mais il y manque une tête. Le pays qui vous convient pour faire la guerre est un pays de plaine, et vous vous enfoncez dans le pays de montagnes sans raison ni nécessité. Dans une retraite aussi pré-

cipitée, que de choses on doit avoir perdues, oubliées! Et l'armée, se retirant ainsi, ne peut être qu'excessivement démoralisée. J'espère que vous n'aurez pas évacué Burgos; de quelque côté que l'ennemi s'avance, ce sera une belle occasion pour vous de le battre. Avec le corps du maréchal Bessières, il y a de quoi battre le corps des insurgés; et quand vous saurez le mouvement qu'a fait l'armée du général Castanos, vous serez fort étonné de toutes vos manœuvres (1). Les troupes qui sont devant Saragosse sont sans doute très-compromises. Je ne conçois pas par quelle fatalité, n'ayant plus l'espoir de prendre la ville, elles sont restées dans cette fausse position. S'ils s'obstinent ainsi, il est à craindre qu'à la longue il ne leur arrive quelque catastrophe. »

Jos. à Nap. Miranda, 16 août 1808.

« Sire, je reçois la lettre de Votre Majesté du 9, de Nantes. Je n'ai pas encore de nouvelles de Bilbao; l'armée se réorganise, l'artillerie se répare, et j'espère que sous peu de jours le corps du maréchal Moncey sera dans le même état que celui du maréchal Bessières.

Le maréchal Jourdan est arrivé à Bayonne, et ne tardera pas à être ici. Le général Dessolles est arrivé à Vittoria; je l'attends ici.

L'armée a le plus grand besoin de capotes et de

(1) L'Empereur aurait voulu qu'on prît pour ligne de défense celle du Duero, afin d'être en mesure de recueillir Junot; mais l'insurrection avait fait de tels progrès, qu'il eût été dangereux de ne pas se replier jusqu'à l'Ebre.

souliers; les nuits sont déjà froides, et la saison des pluies s'avance. Dès que j'aurai reçu assez de forces pour assurer mes derrières, et empêcher les provinces de Biscaye et de Navarre de penser à se soulever, je pourrai me porter sur Aranda, comme le désire Votre Majesté. Je n'ai pas de nouvelles de Junot depuis que je suis en Espagne. Je désire que Votre Majesté me fasse connaître ses intentions sur le Portugal; elle seule peut ordonner ce qu'il convient de faire pour l'armée qui est dans ce pays. »

« Sire, j'envoie à Votre Majesté copie de la lettre que je reçois du général Merlin. L'insurrection de ces provinces aurait eu des suites, si elle n'était ainsi étouffée dans son origine. Jos. à Nap. Miranda, 17 août 1808.

Le général Dessolles est arrivé aujourd'hui ici. L'armée se réorganise; je m'occupe des moyens de la nourrir, et d'empêcher que les ressources du pays soient mal employées, afin que les habitants souffrent le moins possible de l'état actuel. »

« Sire, le général Merlin est entré hier à Bilbao; il a rencontré à une lieue de la ville 4 mille insurgés; il les a mis en déroute, leur a pris douze pièces de canon, et s'est emparé de vive force des premières maisons de la ville, et d'un couvent où les rebelles s'étaient retranchés. Il allait marcher sur Portugalette, où quatre frégates anglaises étaient occupées à débarquer des munitions de guerre, quelques officiers, et des pamphlets. » Jos à Nap. Miranda, 18 août 1808.

« Sire, la ville de Bilbao a reçu une leçon terrible, Jos. à Nap.

Miranda, 18 août 1808.

mais qui ne sera pas perdue pour les autres communes de ces provinces. Elle a perdu douze cents hommes qui ont péri dans le combat.

Le général Lasalle écrit, d'une lieue en avant de Burgos, qu'il avait aperçu quelques cavaliers ennemis. Logrono est occupé, ainsi que Milagro et Tudela; je ne pense pas que l'ennemi soit assez téméraire pour essayer de percer notre ligne.

Les nouvelles de Madrid sont que les membres de toutes les juntes d'insurrection allaient y être convoqués. L'opinion de celle de Séville était pour la république; celle de Galice, pour le roi Ferdinand. La division la plus grande règne parmi tout ce monde-là. Dès que j'aurai bien organisé mon armée, et que les premiers renforts assureront la communication avec la France, que Pampelune sera en bon état, je prendrai la ligne d'Aranda. Il n'y a d'ici là, ni de là à Madrid, aucun obstacle naturel; les positions de Somo-Sierra se tournent facilement.»

MM. Azanza et Urquijo à Joseph. Paris, 18 août 1808.

« Sire, nous sûmes hier par l'Empereur que Votre Majesté était à Burgos le 10 de ce mois, jouissant d'une bonne santé, et que par ailleurs il n'y avait rien de nouveau.

Il n'est peut-être pas hors de propos que nous fassions part à Votre Majesté que, par le rapport de plusieurs membres du corps diplomatique, il est venu à notre connaissance qu'à l'audience publique du 15 courant, Sa Majesté l'Empereur s'entretint longuement avec l'ambassadeur d'Autriche, et lui dit, de manière à ce que toutes les personnes pré-

sentes l'entendissent, qu'elle s'étonnait des préparatifs militaires de son maître, et que s'il ne les faisait cesser, et ne dissipait les soupçons que de tels mouvements pourraient inspirer, elle lui déclarerait sur-le-champ la guerre. Il paraît que l'ambassadeur répondit que les dispositions prises par son maître n'avaient d'autre objet que de se mettre en mesure contre tout événement.

Le ci-devant roi d'Espagne Charles IV se dispose à partir pour Nice le mois prochain, dans le dessein d'y passer l'hiver : il croit que ce climat, plus doux que celui de Compiègne, sera favorable à sa santé, qu'on nous assure être très-affaiblie. Ce voyage n'est cependant pas arrêté, d'après ce que nous a dit Sa Majesté l'Empereur.

Dans le cas où Charles IV partirait pour Nice, on prétend que la ci-devant reine d'Étrurie irait habiter le palais de Calorno, dans les États de Parme.

Don Pedro Macanaz, un des individus de la suite du prince des Asturies, et son secrétaire, est dans ce moment à Paris ; il vient nous voir fréquemment. Il nous a dit que le but de son voyage était de recouvrer deux mois échus des assignations faites à ce prince et aux infants don Carlos et Antonio, et d'obtenir qu'on ne considérât pas comme un à-compte les 200 mille francs qu'on leur remit pour les frais de voyage de Bayonne à Valençay.

Nous lui avons demandé à quoi en était le mariage du prince, et il nous a dit que tant l'Empereur que son ministre ont ratifié son accomplissement ; et il a ajouté confidentiellement que Son

Altesse, en formant ces liens, avait en vue d'inspirer de plus en plus de la confiance à la famille impériale, d'affermir sa sûreté personnelle, et de tâcher d'obtenir l'argent qui lui est nécessaire pour bâtir une maison sur les terres de Navarre qui lui ont été cédées.

C'est tout ce que nous avons à communiquer à Votre Majesté, en lui renouvelant l'hommage de nos respects. »

Jos. à Nap. Miranda, 19 août 1808.

« Sire, les nouvelles que j'ai de l'ennemi parlent de son entrée à Palencia, Soria et Aranda. Je m'occupe de la réorganisation de l'armée. Le maréchal Jourdan arrive à l'instant. »

Nap. à Jos. Saint-Cloud, 23 août 1808.

« Mon frère, voici des lettres que je vous envoie pour votre gouverne.

P. S. *On est trop circonspect autour de vous. Attaquez l'ennemi, et ne vous laissez pas attaquer* (1). »

Le général X... à sa femme. Burgos, 9 août 1808.

« Je ne sais si nous serons ici bien longtemps. Il paraîtrait que le roi désirerait y donner bataille, afin de rentrer bien vite à Madrid. Il regarde, à tort, comme une honte d'avoir quitté sa capitale, où il brûle de rentrer, les armes à la main. J'ai combattu quelquefois cette idée, mais j'ai toujours eu

(1) Les deux lettres qu'on trouvera à la suite de celle-ci, saisies et envoyées à Napoléon, qui les transmit à son frère, sont d'un officier général alors en Espagne auprès du roi Joseph, et fort attaché à sa personne; elles donnent des détails curieux et vrais sur la situation des choses après l'affaire de Baylen.

tort, et j'ai fini par me taire. Je suis obligé d'en faire autant sur bien d'autres choses, dont nous parlerons quand nous nous verrons.

« Je n'ai jamais été très-content de ma situation en Espagne, mon cher ami; j'aurais mieux aimé être modestement baron de l'empire à Naples, où j'étais bien établi, que de venir dans un pays qui m'avait paru fort désagréable dans le peu que je l'avais vu en l'an x. Ce qui arrive dans ce moment est bien fait pour me confirmer dans mon opinion; car ce qui avait paru devoir se faire, sinon sans opposition, du moins avec facilité, je veux dire l'établissement du roi, est devenu une chose très-difficile, à cause de l'opposition presque générale de la nation. Comme cette unanimité d'opinion contre le système n'avait pas été calculée, les troupes qui avaient été envoyées étaient peu aguerries et fort dispersées; et de là sont venus des malheurs inouïs depuis bien longtemps dans l'histoire de la guerre des armées françaises. Le général Dupont a été forcé de capituler, ce qui a forcé le roi à quitter Madrid. Nous sommes en marche depuis huit jours pour nous réunir à d'autres positions de l'armée, afin d'être en état de résister à un ennemi nombreux en troupes de ligne, et soutenu par toute la population du pays. Je sais bien que ces succès momentanés seront bien vengés par l'Empereur; mais ce sera une guerre longue et cruelle, et j'avoue qu'après vingt-sept jours de combats continuels, j'aurais désiré vivre plus tran-

x...à M. x... à Vitry-le-Français. Aranda, 6 août 1808.

quille. C'est ce qui m'avait fait envisager la retraite sans beaucoup de peine; et actuellement encore je ne la considérerais pas comme un grand malheur. »

MM. Azanza et Urquijo à Joseph. Paris, 20 août 1808.

« Sire, aujourd'hui, à l'issue du lever, Sa Majesté Impériale a daigné causer assez longtemps avec nous; et la matière de cet entretien nous a mis à même de voir avec quel soin elle s'occupe des affaires d'Espagne, et de juger du vif intérêt qu'elle prend à la situation de Votre Majesté. Toutes les fois que nous avons vu l'Empereur, il nous a dit qu'il y avait des troupes en marche; aujourd'hui, il a ajouté que 160 mille hommes de la grande-armée étaient déjà en plein mouvement.

Sa Majesté Impériale nous a rapporté qu'on a pris dans la Méditerranée un navire sorti de Sicile, et que, parmi les lettres qu'il portait, on en a intercepté une que la reine Caroline écrivait à la reine de Sardaigne, en date du 28 juillet, dans laquelle elle lui dit que le prince Léopold était parti deux jours auparavant pour Gibraltar, sur une frégate anglaise. Cet événement important nous laisse encore douter si l'intention des Anglais est de le mettre à la tête des insurgés de notre Péninsule, ou de le transporter en Amérique : ce dernier parti pourrait entraîner, à notre avis, des conséquences bien embarrassantes.

L'Empereur nous a donné ensuite une nouvelle qui nous a causé de la surprise et de l'affliction. C'est que le marquis de la Romana, abusant de la bonne foi du prince de Ponte-Corvo, et oubliant les actes

formels dans lesquels il a juré à Votre Majesté fidélité et obéissance, s'est embarqué sur des navires anglais, et a abandonné l'île de Fionie, emmenant avec lui un régiment espagnol. Cet événement imprévu mettra, à ce qu'il paraît, Sa Majesté Impériale dans la nécessité d'ordonner le désarmement des autres corps de l'armée auxiliaire, afin de prévenir, par ce moyen, l'imitation de l'exemple qu'a donné le général.

Il nous a dit aussi que les Aragonais ont porté si loin leur funeste résolution de s'opposer à l'établissement du nouvel ordre de choses en Espagne, que, par le moyen d'un bâtiment anglais qui est allé à Trieste, ils ont écrit à la cour d'Autriche pour demander l'archiduc Charles, qu'ils veulent mettre à leur tête, et reconnaître pour leur souverain. Sa Majesté Impériale a ajouté qu'elle en a été informée de Vienne, et même par la cour de Russie, et qu'il n'a été fait aucune réponse à la lettre des Aragonais. Le prince des Asturies, d'après des avis donnés à Sa Majesté Impériale par le prince de Bénévent, qui arriva hier de Valençay, n'ignore plus les principaux événements survenus en Espagne; mais jusqu'à présent il s'est borné à espérer qu'ils lui fourniront peut-être les moyens de retourner dans ce royaume. Le duc de Saint-Charles et don Juan de Escoiquiz ont demandé la permission de venir dans cette capitale; et il est à présumer que leur but est d'observer la tournure des affaires et de se conduire en conséquence.

Nous ne savons rien de Compiègne, si ce n'est

que le prince de la Paix a demandé qu'il lui fût permis de venir à la cour, et qu'on lui a répondu, de la part de Sa Majesté Impériale, de s'adresser au ministre Champagny. Il est à croire que son voyage n'a d'autre objet que celui d'empêcher le départ de Charles IV pour Nice : c'est là du moins l'idée que Sa Majesté Impériale nous a paru s'en être faite.

Nous avons eu l'honneur de nous présenter ce matin à Sa Majesté Impériale MADAME, et de lui donner des nouvelles de Votre Majesté; et nous avons la satisfaction de pouvoir dire à Votre Majesté que la santé de Sa Majesté Impériale continue à être très-bonne. »

Jos. à Nap. Miranda, 21 août 1808.

« Sire, le corps du général Verdier est à Tudela. Un 74 et quatre frégates anglaises sont au port de Portugalette. Le général Merlin y a envoyé un régiment; il s'est emparé de beaucoup de munitions débarquées par les Anglais, elles sont dirigées sur le parc; nous en avons besoin.

Les reconnaissances dirigées sur Palencia, Lerma, Soria, ne m'apportent encore rien de positif.

L'armée va être réorganisée de nouveau, selon les vues que Votre Majesté m'a fait connaître par les notes qu'elle m'a fait adresser (1).

Le général Dessolles commandera le corps destiné au maréchal Ney jusqu'à son arrivée, qui ne peut pas être éloignée.

Le maréchal Jourdan est ici.

(1) Voir la note E'.

Il paraît que les divers meneurs de Séville, de la Galice, de Madrid, ne sont pas d'accord entre eux. »

« Sire, je suis venu ici pour voir le corps du maréchal Bessières ; je me rendrai demain à Burgos. Jos. à Nap. Briviesca, 21 août 1808.

L'armée se rétablit parfaitement. Je renouvelle à Votre Majesté un vœu, celui de voir les jeunes conscrits incorporés dans de vieux cadres, et les vieux officiers des 3e bataillons retourner en France. C'est l'opinion de tous les généraux et de tous les officiers supérieurs.

Castanos paraît être encore à Madrid, où il a appelé Cuesta. Blake est à Léon. La division paraît s'être mise parmi les divers chefs civils et militaires. Dès que j'aurai reçu assez de forces pour assurer la Navarre et les trois Biscayes, je prendrai la ligne du Duero ; j'en suis plus impatient que Votre Majesté. Je viens de voir le maréchal Bessières ; il s'affecte de tout, prend une ombre pour un monstre. Il m'avait écrit pour quitter l'armée, je lui ai dit qu'il devait rester ici ; il connaît le pays, est fort soigneux de son corps d'armée, et fort bon pour les habitants. »

« Sire, j'ai écrit à Votre Majesté une longue lettre de Burgos, le 9. J'ignore si elle est parvenue à Votre Majesté. Je désire le savoir, car je serais fâché qu'elle fût tombée entre les mains de l'ennemi. Jos. à Nap. Burgos, 22 août 1808.

Je me suis porté ici, afin de voir par moi-même l'état des choses.

Mon mouvement rétrograde a pu seul contenir les provinces de Biscaye et le royaume de Navarre.

Bilbao a été bien châtié par le général Merlin. Le maréchal Moncey va se porter, avec celle de ses divisions qui est à Logrono, sur le corps qui s'est présenté le 17 à Tudela. Réuni au corps que commande aujourd'hui le général Lefebvre, je ne doute pas que le maréchal Moncey ne vienne facilement à bout du corps ennemi qui s'est formé à Cuenca, et que la renommée portait à 40 mille hommes, quoique l'on n'en ait vu jusqu'ici que 15 mille. Dès que cette expédition sera terminée, ayant ainsi inspiré une juste frayeur aux provinces derrière l'Èbre, je me porterai en avant de Burgos, et, selon les événements, je prendrai la ligne du Duero, si je ne puis pas faire mieux. Dans huit jours l'armée sera parfaitement organisée; les 36^{e}, 55^{e} et 9^{e} de chasseurs seront arrivés. Si je fusse resté sur le Duero, la Navarre tout entière et les trois provinces étaient en feu, mes communications coupées, et les ennemis encouragés singulièrement par ce concert unanime de soulèvement de toutes les provinces. Une armée considérable vit avec peine vers Aranda et sur le Duero.

J'ai pu réparer l'artillerie, refaire l'armée, prévenir les projets de l'ennemi, assurer mes communications, me débarrasser de tout ce qui était nuisible à la marche de l'armée; je n'ai pas perdu une position, puisqu'il n'y en a pas jusqu'à Aranda; je ne pouvais pas d'ailleurs tout occuper, et ce qui m'importait surtout, c'était de ne point laisser occuper par une armée ennemie les montagnes de la Biscaye, la ville de Pampelune elle-même, car elle était sans

approvisionnements et sans moyens de défense; il ne fallait pas surtout laisser accabler le corps de Saragosse, qui l'aurait été infailliblement s'il eût été abandonné à lui-même; il aurait eu affaire aux insurgés de Valence, qui, réunis à ceux de Palafox et à ceux de la Navarre, lui auraient présenté une force quadruple de la sienne. Par le mouvement que j'ai fait, je lui donne un bon coup de main aujourd'hui; et après avoir détruit les ennemis qu'il a devant lui, je me porterai en avant, laissant le maréchal Moncey, qui connaît le pays et qui est assez aimé, avec un corps de 15 mille hommes, pour assurer les communications et maintenir l'ordre au delà de l'Èbre. Les têtes de colonnes de la grande-armée arriveront, et j'exécuterai alors le plan adopté par Votre Majesté.

Le maréchal Jourdan m'a accompagné ici; je suis très-content de l'avoir. Je ne pouvais pas avoir personne qui convînt davantage à la chose et à moi. »

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

NOTES

RELATIVES AUX AFFAIRES D'ESPAGNE

NOTE A' (1),

Contenant : la proclamation du prince de la Paix aux Espagnols (3 oct. 1806), suivie de la circulaire aux intendants et aux corrégidors (11 oct. 1806). — Une lettre de Ferdinand à Napoléon (11 oct. 1807). — Une lettre de Charles IV à Napoléon (29 oct. 1807). — Un décret du roi Charles IV, suivi de deux lettres de Ferdinand au roi et à la reine (5 nov. 1807). — Un ordre relatif à la ville de Saint-Sébastien (3 mars 1808). — Le décret d'abdication de Charles IV (19 mars 1808). — La protestation de ce prince (21 mars 1808). — Sa lettre, du même jour, à Napoléon. — Une lettre de Napoléon à Ferdinand (16 avril 1808). — Le traité entre Napoléon et Charles IV (5 mai 1808). — Celui entre Napoléon et Ferdinand (5 mai 1808). — L'extrait d'une lettre du prince de la Paix au grand-duc de Berg, lors de l'entrée des Français à Madrid. — Une lettre de Ferdinand à Charles IV (6 mai 1808).

Proclamation du prince de la Paix aux Espagnols.
(3 *octobre* 1806.)

« Dans les circonstances moins dangereuses que celles où nous nous trouvons aujourd'hui, les bons et loyaux sujets se sont empressés d'aider leur souverain par des dons volontaires et des secours proportionnés aux besoins de l'État. C'est donc dans la situation actuelle qu'il est urgent de se montrer généreux envers la patrie. Le royaume d'Andalousie, favorisé par la nature dans la produc-

(1) Nous avons voulu réunir dans une seule note, et par ordre chronologique, les pièces officielles les plus importantes de cette partie des affaires d'Espagne.

tion des chevaux propres à la cavalerie légère, la province d'Estramadure, qui rendit en ce genre des services si importants au roi Philippe V, verraient-ils avec indifférence la cavalerie du roi d'Espagne réduite et incomplète, faute de chevaux? Non, je ne le crois pas. J'espère, au contraire, qu'à l'exemple des illustres aïeux de la génération présente, qui servirent l'aïeul de notre roi actuel par des levées d'hommes et de chevaux, les petits-enfants de ces braves s'empresseront aussi de fournir des régiments ou des compagnies d'hommes habiles dans le maniement du cheval, pour être employés au service et à la défense de la patrie *tant que durera le danger actuel.* Une fois passé, ils retourneront pleins de gloire au sein de leurs familles; chacun se disputera l'honneur de la victoire. L'un attribuera à son bras le salut de sa famille; l'autre, celui de son chef, de son parent ou de son ami : tous enfin s'attribueront le salut de la patrie. Venez, mes chers compatriotes, venez vous ranger sous les bannières du meilleur des souverains; je vous accueillerai avec reconnaissance; je vous en offre dès aujourd'hui l'hommage. Que le Dieu des victoires nous accorde une paix heureuse et durable, unique objet de nos vœux! Non, vous ne céderez ni à la crainte ni à la perfidie; vos cœurs se fermeront à toute espèce de séductions étrangères. Venez; et si nous ne sommes pas forcés de croiser nos armes avec celles de nos ennemis, vous n'encourrez pas les dangers d'être notés comme suspects, et d'avoir donné une fausse idée de votre loyauté, de votre honneur, en refusant de répondre à l'appel que je vous fais.

Mais si ma voix ne peut réveiller en vous les sentiments de votre gloire, soyez vos propres instigateurs; devenez les pères du peuple, au nom duquel je vous parle; que ce que vous lui devez vous fasse souvenir de ce que vous vous devez à vous-mêmes, à votre honneur, à la religion sainte que vous professez. »

Lettre circulaire dans l'esprit de la proclamation, adressée par le prince de la Paix, le 11 octobre 1806, aux intendants et corrégidors.

« Monsieur, le roi m'ordonne de vous dire que, dans les circonstances présentes, il attend de vous un effort de zèle et d'activité pour son service; et moi, en son nom, je vous recommande la plus grande activité dans le tirage au sort qui doit avoir lieu, vous faisant observer que nous ne nous contenterons, ni Sa Majesté ni moi, de ces efforts éphémères qu'on a coutume de faire dans les temps ordinaires. Vous pouvez notifier aux curés, au nom du roi, qu'ils seront secondés par les évêques pour porter le peuple à se réunir sous les drapeaux, et les riches à faire les sacrifices nécessaires pour les frais de la guerre que nous serons peut-être forcés de soutenir pour le bien de tous; et comme elle exige de grands efforts, les magistrats doivent sentir qu'il est plus particulièrement de leur devoir d'employer tous les moyens propres à exciter l'enthousiasme national, afin de pouvoir entrer avec gloire dans la lice qui va s'ouvrir. Sa Majesté a la confiance que vous ne négligerez aucun de ceux qui peuvent procurer un grand nombre de soldats dans votre province, et y exciter le courage généreux de la noblesse (car il s'agit de ses priviléges comme de ceux de la couronne), et que vous ferez tout ce qui sera en votre pouvoir pour atteindre ce but. »

Ferdinand à Napoléon. L'Escurial, 11 oct. 1807.

« Rempli de respect et d'amour filial pour celui à qui je dois le jour, et qui est doué du cœur le plus droit et le plus généreux, je n'oserais jamais dire qu'à V. M. I. (ce qu'elle connaît mieux que moi) que ces mêmes qualités, si estimables, ne servent que trop souvent d'instruments aux personnes artificieuses et méchantes, pour obscurcir la vérité aux yeux des souverains, quoique si analogues à des caractères comme celui de mon respectable père.

Si ces mêmes hommes, qui, par malheur, existent ici, lui laissaient connaître à fond celui de V. M. I. comme je

le connais, avec quelle ardeur ne souhaiterait-il pas de serrer les nœuds qui doivent unir nos deux maisons! Eh! quel moyen plus propre pour cet objet que celui de demander à V. M. I. l'honneur de m'allier à une princesse de son auguste famille? C'est le vœu unanime de tous les sujets de mon père; ce sera aussi le sien, je n'en doute pas, malgré les efforts d'un petit nombre de malveillants, aussitôt qu'il aura connu les intentions de Votre Majesté (1).

Cet effort de bonté, de la part de V. M. I., m'est d'autant plus nécessaire que je ne puis pas, de mon côté, en faire le moindre, puisqu'on le ferait passer pour une insulte faite à l'autorité paternelle, et que je suis réduit à un seul moyen, à celui de refuser, comme je le ferai, avec une invincible constance, à m'allier avec toute autre personne que ce soit, sans le consentement et l'approbation positive de V. M. I., de qui j'attends uniquement le choix d'une épouse.

C'est un bonheur que j'espère de la bonté de V. M. I., en priant Dieu de conserver sa précieuse vie par de longues années. »

Charles IV à Napoléon. San-Lorenzo, 29 oct. 1807.

« Monsieur mon frère, dans le moment où je ne m'occupais que des moyens de coopérer à la destruction de notre ennemi commun; quand je croyais que les complots de la ci-devant reine de Naples auraient été ensevelis avec sa fille, je vois, avec une horreur qui me fait frémir, que l'esprit d'intrigue le plus horrible a pénétré jusque dans le sein de mon palais. Hélas! mon cœur saigne en faisant le récit d'un attentat si affreux! Mon fils aîné, l'héritier présomptif de mon trône, avait formé le complot horrible de me détrôner; il s'était porté jusqu'à l'excès d'attenter contre la vie de sa mère. Un attentat si affreux doit donc être puni avec toute la rigueur exemplaire des lois. La loi qui l'appelait à la succession doit être révoquée : un de ses frères sera plus digne de le remplacer et dans mon cœur et sur le trône.

(1) Ferdinand était veuf, depuis le 21 mai 1806, de Marie-Antoinette de Naples, et venait de refuser la main de Marie-Louise de Bourbon, sa cousine, que le roi son père lui avait offerte.

Je suis en ce moment à la recherche de ses complices, pour approfondir ce plan de la plus noire scélératesse ; et je ne veux pas perdre un seul moment pour en instruire V. M. I. et R., en la priant de m'aider de ses conseils et de ses lumières.

Décret du roi Charles IV.

« La voix de la nature désarme le bras de la vengeance, et lorsque l'inadvertance réclame la pitié, un père tendre ne peut s'y refuser.

Mon fils a déjà déclaré les auteurs du plan horrible que lui avaient fait concevoir des malveillants. Il a été tout démontré en forme de droit, et tout constaté avec l'exactitude requise par la loi pour de telles preuves. Son repentir et son étonnement lui ont dicté les remontrances qu'il m'a adressées, et dont voici le texte :

Ferdinand à Charles IV, San-Lorenzo, 5 nov. 1807.

« Sire et mon père, je me suis rendu coupable. En manquant à Votre Majesté, j'ai manqué à mon père et à mon roi ; mais je m'en repens, et je promets à Votre Majesté la plus humble obéissance. Je ne devais rien faire sans le consentement de Votre Majesté ; mais j'ai été surpris. J'ai dénoncé les coupables, et je prie Votre Majesté de pardonner et de permettre de baiser vos pieds à votre fils reconnaissant.»

Ferdinand à la reine.

« Madame et ma mère, je me repens bien de la grande faute que j'ai commise contre le roi et la reine, mon père et ma mère : aussi, avec la plus grande soumission, je vous en demande pardon, ainsi que de mon opiniâtreté à vous celer la vérité, l'autre soir. C'est pourquoi je supplie Votre Majesté, du plus profond de mon cœur, de daigner intéresser sa médiation envers mon père, afin qu'il veuille bien permettre d'aller baiser les pieds de Sa Majesté à son fils reconnaissant.»

« En conséquence de ces lettres, et à la prière de la reine, mon épouse bien-aimée, je pardonne à mon fils ; et il rentrera dans ma grâce, dès que sa conduite me donnera des preuves d'un véritable amendement dans ses procédés.

J'ordonne aussi que les mêmes juges qui ont entendu dans cette cause depuis le commencement, la continuent ; et je leur permets de s'adjoindre d'autres collègues s'ils en

ont besoin. Je leur enjoins, dès qu'elle sera terminée, de me soumettre le jugement, qui devra être conforme à la loi, selon la gravité des délits et la qualité des personnes qui les auront commis.

Ils devront prendre pour base, dans la rédaction des chefs d'accusation, les réponses données par le prince dans l'interrogatoire qu'il a subi ; elles sont parafées et signées de sa main, ainsi que les papiers écrits aussi de sa main qui ont été saisis dans ses bureaux.

Cette décision sera communiquée à mes conseillers et à mes tribunaux, et on la fera circuler à mes peuples, afin qu'ils reconnaissent ma pitié et ma justice, et pour soulager l'affliction où ils ont été jetés par mon premier décret ; car ils y voyaient le danger de leur souverain et de leur père, qui les aime comme ses propres enfants, et dont il est aimé.

CHARLES.

San-Lorenzo, le 5 novembre 1807. »

Ordre concernant la place de Saint-Sébastien.

« Excellentissime seigneur, le sérénissime seigneur, prince généralissime, a reçu votre lettre datée d'avant-hier, dans laquelle Votre Excellence demandait des ordres positifs pour ce que vous devriez faire, si le grand-duc de Berg prétendait occuper la place d'armes de Saint-Sébastien ; et son altesse sérénissime a écrit en marge de votre lettre ce qui suit :

« *Ce* 3 *mars.* Qu'il cède la place, car elle n'a pas les « moyens de se mettre en défense. Mais que cela soit fait « d'une manière amiable, d'accord avec ce qu'ont pratiqué « les gouverneurs des autres places, sans qu'il y eût autant « de raisons et d'excuses qu'à Saint-Sébastien. »

« Le même seigneur prince nous a ordonné de vous le faire connaître ; et nous, pour lui obéir, avons transcrit mot pour mot son décret. Dieu conserve la vie de Votre Excellence pendant beaucoup d'années !

Antoine SOMPER, Joseph NAVARRO, à l'excellentissime seigneur duc de Mahon.

Madrid, le 3 mars 1808. »

Décret d'abdication de Charles IV. — Aranjuez (19 *mars* 1808).

« Comme mes infirmités habituelles ne me permettent pas de supporter plus longtemps le poids important du gouvernement de mon royaume, et ayant besoin, pour rétablir ma santé, de jouir dans un climat plus tempéré de la vie privée, j'ai décidé, après la plus mûre délibération, d'abdiquer ma couronne en faveur de mon héritier, mon très-aimé fils le prince des Asturies.

« En conséquence, ma volonté royale est qu'il soit reconnu et obéi comme roi et seigneur naturel de tous mes royaumes et souverainetés; et, pour que ce décret royal de ma libre et spontanée abdication soit exactement et dûment accompli, vous le communiquerez au conseil et à tous autres qu'il appartiendra. »

Protestation de Charles IV. 21 mars 1808.

« Je proteste et déclare que mon décret du 19 mars, par lequel j'abdique la couronne en faveur de mon fils, est un acte auquel j'ai été forcé pour prévenir de plus grands malheurs, et l'effusion du sang de mes sujets bien-aimés. Il doit, en conséquence, être regardé comme de nulle valeur. Moi, LE ROI. »

Charles IV à Napoléon. Aranjuez, 21 mars 1808.

« Monsieur mon frère, Votre Majesté apprendra sans doute avec peine les événements d'Aranjuez et leurs résultats : elle ne verra pas sans quelque intérêt un roi qui, forcé d'abdiquer la couronne, vient se jeter dans les bras d'un grand monarque son allié, se remettant en tout à sa disposition, qui seule peut faire son bonheur, celui de sa famille et de ses fidèles et aimés sujets. Je n'ai déclaré m'en démettre en faveur de mon fils que par la force des circonstances, et lorsque le bruit des armes et les clameurs d'une garde insurgée me faisaient assez connaître qu'il fallait choisir entre la vie et la mort, qui eût été suivie de celle de la reine. J'ai été forcé d'abdiquer; mais, rassuré aujourd'hui, et plein de confiance dans la magnanimité et le génie du

grand homme qui s'est toujours montré mon ami, j'ai pris la résolution de me remettre en tout ce qu'il voudra bien disposer de nous, de mon sort, de celui de la reine et de celui du prince de la Paix. J'adresse à Votre Majesté Impériale et Royale une protestation contre les événements d'Aranjuez et contre mon abdication. Je m'en remets et me confie entièrement dans le cœur et l'amitié de Votre Majesté. Sur ce, je prie Dieu de vous avoir en sa sainte et digne garde. »

Napoléon à Ferdinand. 16 avril 1808.

« Mon frère, j'ai reçu la lettre de Votre Altesse Royale du 11 octobre 1807. Elle doit avoir acquis la preuve, dans les papiers qu'elle a reçus du roi son père, de l'intérêt que je lui ai toujours porté : elle me permettra, dans la circonstance actuelle, de lui parler avec franchise et loyauté. En arrivant à Madrid, j'espérais porter mon illustre ami à quelques réformes nécessaires dans ses États, et à donner quelque satisfaction à l'opinion publique : le renvoi du prince de la Paix me semblait nécessaire pour son bonheur et celui de ses sujets. Les affaires du Nord ont retardé mon voyage. Les événements d'Aranjuez ont eu lieu : je ne suis point juge de ce qui s'est passé, et de la conduite du prince de la Paix; mais ce que je sais bien, c'est qu'il est dangereux pour les rois d'accoutumer les peuples à répandre du sang et à se faire justice eux-mêmes. Je prie Dieu que Votre Altesse Royale elle-même n'en fasse pas un jour l'expérience.

« Il n'est pas de l'intérêt de l'Espagne de faire du mal à un prince qui a épousé une princesse du sang royal, et qui a si longtemps régi le royaume. Il n'a plus d'amis; Votre Altesse n'en aura plus, si jamais elle est malheureuse. Les peuples se vengent volontiers des hommages qu'ils nous rendent. Comment d'ailleurs pourrait-on faire le procès au prince de la Paix, sans le faire à la reine et au roi votre père? Ce procès alimentera la haine et les passions factieuses; le résultat en sera funeste pour votre couronne. Votre Altesse Royale n'y a de droits que ceux que lui a transmis sa mère.

Si le procès la déshonore, Votre Altesse Royale déchire par là ses droits. Qu'elle ferme donc l'oreille à des conseils faibles et perfides.

« Elle n'a pas le droit de juger le prince de la Paix. Ses crimes, si on lui en reproche, se perdent dans les droits du trône. J'ai souvent manifesté le désir que le prince de la Paix fût éloigné des affaires ; l'amitié du roi Charles m'a souvent porté à me taire, et à détourner les yeux des faiblesses de son attachement. Misérables hommes que nous sommes, *Faiblesse et erreur*, c'est notre devise !

« Mais tout cela peut se concilier : que le prince de la Paix soit exilé d'Espagne, et je lui offre un refuge en France. Quant à l'abdication de Charles IV, elle a eu lieu dans un moment où mes armées couvraient l'Espagne ; et, aux yeux de l'Europe et de la postérité, je paraîtrais n'avoir envoyé tant de troupes que pour précipiter du trône mon allié et mon ami. Comme souverain voisin, il m'est permis de vouloir connaître avant de reconnaître cette abdication. Je dis à Votre Altesse Royale, à l'Espagne, au monde entier : Si l'abdication du roi Charles est de pur mouvement, s'il n'y a point été forcé par l'insurrection et l'émeute d'Aranjuez, je ne fais aucune difficulté de l'admettre, et je reconnais Votre Altesse Royale comme roi d'Espagne. Je désire donc causer avec elle sur cet objet : la circonspection que je porte depuis un mois dans ces affaires doit lui être garant de l'appui qu'elle trouvera en moi, si, à son tour, des factions, de quelque nature qu'elles soient, venaient l'inquiéter sur son trône. Lorsque le roi Charles me fit part de l'événement du mois d'octobre dernier, j'en fus douloureusement affecté ; je pense avoir contribué, par les insinuations que j'ai faites, à la bonne issue de l'affaire de l'Escurial.

« Votre Altesse Royale avait bien des torts : je n'en veux pour preuve que la lettre qu'elle m'a écrite, et que j'ai constamment voulu ignorer. Roi à son tour, elle sait combien les droits du trône sont sacrés : toute démarche auprès d'un souverain, de la part d'un prince héréditaire, est criminelle. Votre Altesse Royale doit se méfier des écarts, des émotions

populaires. On pourra commettre quelques meurtres sur mes soldats isolés; mais la ruine de l'Espagne en serait le résultat. J'ai déjà vu avec peine qu'à Madrid on ait répandu des lettres du capitaine général de la Catalogne, et fait tout ce qui pouvait donner du mouvement aux têtes.

« Votre Altesse Royale connaît ma pensée tout entière, elle voit que je flotte entre plusieurs idées qui ont besoin d'être fixées : elle peut être certaine que, dans tous les cas, je me comporterai envers elle comme avec le roi son père. Qu'elle croie à mon désir de tout concilier, et de trouver des occasions de lui donner des preuves de mon affection et de ma parfaite estime. »

Traité de renonciation à la couronne d'Espagne par Sa Majesté le roi Charles IV en faveur de l'Empereur des Français, conclu à Bayonne le 5 *mai* 1808.

Sa Majesté l'Empereur des Français, etc., etc., M. le général de division Duroc, grand maréchal du palais;

Et Sa Majesté le roi d'Espagne, etc., etc., et Son Altesse Sérénissime le prince de la Paix, comte d'Avora-Monti;

Lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, sont convenus de ce qui suit :

Art. Ier. Sa Majesté le roi Charles n'ayant eu en vue toute sa vie que le bonheur de ses sujets, et constant dans le principe que tous les actes d'un souverain ne doivent être faits que pour arriver à ce but; les circonstances actuelles ne pouvant être qu'une source de dissensions d'autant plus funestes que les factions ont divisé sa propre famille, a résolu de céder, comme il cède par le présent, à Sa Majesté l'empereur Napoléon, tous ses droits sur le trône d'Espagne et des Indes, comme le seul qui, au point où sont arrivées les choses, peut rétablir l'ordre; entendant que ladite cession n'aura lieu qu'afin de faire jouir ses sujets des deux conditions suivantes :

1° L'intégrité du royaume sera maintenue; le prince que Sa Majesté l'empereur Napoléon jugera convenable de pla-

cer sur le trône d'Espagne sera indépendant, et les limites de l'Espagne ne souffriront aucune altération.

2° La religion catholique, apostolique et romaine sera la seule en Espagne; il ne pourra y être toléré aucune religion réformée, et encore moins infidèle, suivant l'usage établi aujourd'hui.

II. Tous les actes faits contre ceux de nos fidèles sujets, depuis la révolution d'Aranjuez, sont nuls et de nulle valeur, et leurs propriétés leur seront rendues.

III. Sa Majesté le roi Charles ayant ainsi assuré la prospérité, l'intégrité et l'indépendance de ses sujets, Sa Majesté l'Empereur s'engage à donner refuge dans ses États au roi Charles, à la reine et à sa famille, au prince de la Paix, ainsi qu'à leurs serviteurs qui voudront les suivre, lesquels jouiront en France du rang équivalent à celui qu'ils possédaient en Espagne.

IV. Le palais impérial de Compiègne, les parcs et forêts qui en dépendent, seront à la disposition du roi Charles, sa vie durant.

V. Sa Majesté l'Empereur donne et garantit à Sa Majesté le roi Charles une liste civile de 30 millions de réaux, que Sa Majesté l'empereur Napoléon lui fera payer directement tous les mois par le trésor de la couronne. A la mort du roi Charles, 2 millions de réaux formeront le douaire de la reine.

VI. S. M. l'empereur Napoléon s'engage à accorder à tous les infants d'Espagne une rente annuelle de 400 mille francs, pour en jouir à perpétuité eux et leurs descendants, sauf la réversibilité de ladite rente d'une branche à l'autre, en cas de l'extinction de l'une d'elles, et en suivant les lois civiles. Dans le cas d'extinction de toutes les branches, lesdites rentes seront réversibles à la couronne de France.

VII. S. M. l'empereur Napoléon fera tel arrangement qu'il jugera convenable avec le futur roi d'Espagne pour le payement de la liste civile et des rentes comprises dans les articles précédents; mais S. M. le roi Charles IV n'entend

avoir de relations pour cet objet qu'avec le trésor de France.

VIII. S. M. l'empereur Napoléon donne, en échange à S. M. le roi Charles, le château de Chambord avec les parcs, forêts et fermes qui en dépendent, pour en jouir en toute propriété et en disposer comme bon lui semblera.

IX. En conséquence, S. M. le roi Charles renonce, en faveur de S. M. l'empereur Napoléon, à toutes les propriétés allodiales et particulières appartenant à la couronne d'Espagne, mais qu'il possède en propre; les infants d'Espagne continueront à jouir du revenu des commanderies qu'ils possèdent en Espagne.

X. La présente convention sera ratifiée, et les ratifications en seront échangées dans huit jours, ou le plus tôt qu'il sera possible.

Proclamation du roi Charles IV, faite à Bayonne le 8 mai 1808.

« Dans ces circonstances extraordinaires, nous avons « voulu donner une nouvelle preuve de notre amour à nos « aimés sujets, dont le bonheur a été pendant tout notre « règne le constant objet de nos sollicitudes. Nous avons « donc cédé tous nos droits sur les Espagnes à notre allié et « ami l'empereur des Français, par un traité signé et ratifié, « en stipulant l'intégrité et l'indépendance des Espagnes « et la conservation de notre sainte religion, non-seulement « comme dominante, mais comme seule tolérée en Espagne.

« Nous avons, en conséquence, jugé convenable de vous « écrire la présente, pour que vous ayez à vous y conformer, « à la faire connaître, et à seconder de tous vos moyens « l'empereur Napoléon. Montrez la plus grande union et « amitié avec les Français, et surtout portez tous vos soins « à garantir les royaumes de toute rébellion et émeutes.

« Dans la nouvelle position où nous allons nous trouver, « nous fixerons souvent nos regards sur vous, et nous se- « rons heureux de vous savoir tranquilles et contents.

« Donné au palais impérial, dit *du Gouvernement*, à « Bayonne, le 8 mai. Moi, LE ROI. »

Traité de renonciation à la couronne d'Espagne, par S. A. R. le prince des Asturies, en faveur de l'empereur des Français, le 5 mai 1808.

S. M. l'empereur des Français, etc.; M. le général de division Duroc, grand maréchal du palais;

Et S. A. R., etc.; don Escoiquiz;

Lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, sont convenus de ce qui suit :

Art. Ier. S. A. R. le prince des Asturies adhère à la cession faite par le roi Charles, de ses droits au trône d'Espagne et des Indes, en faveur de S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, et renonce, autant que le roi, aux droits qui lui sont acquis, comme prince des Asturies, à la couronne des Espagnes et des Indes.

II. S. M. l'empereur des Français et roi d'Italie accorde en France à S. A. R. le prince des Asturies le titre d'altesse royale, avec tous les honneurs et prérogatives dont jouissent les princes de son sang.

Les descendants de S. A. R. le prince des Asturies conserveront le titre de prince, celui d'altesse sérénissime, et auront toujours le même rang en France que les princes dignitaires de l'empire.

III. S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, cède et donne, par les présentes, en toute propriété à S. A. R. le prince des Asturies et à ses descendants, les palais, parcs et fermes de Navarre, et les bois qui en dépendent, jusqu'à la concurrence de 50 mille arpents; le tout dégrevé d'hypothèques, et pour en jouir en toute propriété à dater de la signature du présent traité.

IV. Ladite propriété passera aux enfants et héritiers de S. A. R. le prince des Asturies; à leur défaut, aux enfants et héritiers de l'infant don Carlos; à défaut de ceux-ci, aux enfants et héritiers de l'infant don Francisco; et enfin à

leur défaut, aux enfants et héritiers de l'infant don Antonio. Il sera expédié des lettres patentes et particulières de prince à celui de ces héritiers à qui reviendra ladite propriété.

V. S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, accorde à S. A. R. le prince des Asturies 400 mille francs de rente apanagère sur le trésor de France, et payable par douzièmes chaque mois, pour en jouir lui et ses descendants; et, venant à manquer la descendance directe de S. A. R. le prince des Asturies, cette rente apanagère passera à l'infant don Carlos, à ses enfants et héritiers, et, à leur défaut, à l'infant don François de Paule, à ses descendants et héritiers.

VI. Indépendamment de ce qui est stipulé dans les articles précédents, S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, accorde à S. A. R. le prince des Asturies une rente de 600 mille francs sa vie durant; la moitié de ladite rente sera réversible sur la tête de la princesse son épouse, si elle lui survit.

VII. S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, accorde et garantit aux infants don Antonio, oncle de S. A. R. le prince des Asturies, Charles et don François de Paule, frères dudit prince :

1° Le titre d'altesse royale, avec tous les honneurs et prérogatives dont jouissent les princes du sang : les descendants de L. A. R. conserveront le titre de prince, celui d'altesse sérénissime, et auront toujours le même rang en France que les princes dignitaires de l'empire;

2° La jouissance du revenu de toutes leurs commanderies en Espagne, leur vie durant;

3° Une rente apanagère de 400 mille francs, pour en jouir eux et leurs héritiers à perpétuité, entendant Sa Majesté Impériale que les infants don François et don Charles venant à mourir sans héritiers, ou leur postérité venant à s'éteindre, lesdites rentes apanagères appartiendront à S. A. R. le prince des Asturies ou à ses descendants et héritiers; le tout aux conditions que LL. AA. RR. don Charles, don Antonio et don François, adhèrent au présent traité.

VIII. Le présent traité sera ratifié, et les ratifications en seront échangées dans huit jours, ou plus tôt, si faire se peut.

Proclamation adressée par Ferdinand VII, son frère l'infant don Carlos, et son oncle l'infant don Antonio, aux Espagnols, datée de Bordeaux le 12 *mai* 1808.

« Don Ferdinand, prince des Asturies, et les infants don « Carlos et don Antonio, sensibles à l'attachement et à la « fidélité constante que leur ont témoignés tous les Espa- « gnols, les voyant avec la plus grande douleur, au moment « d'être plongés dans la confusion, et menacés des extrê- « mes calamités qui en seraient la suite, et sachant qu'elles « proviendraient en grande partie de l'ignorance dans la- « quelle ils sont, soit des motifs de la conduite que L. A. « ont tenue jusqu'ici, soit des plans déjà tracés pour le « bonheur de leur patrie, ils ne peuvent se dispenser de « chercher à les détromper par les salutaires avis qui leur « sont nécessaires pour ne pas entraver l'exécution de ces « plans, et, en même temps, de leur donner le plus cher « témoignage de l'affection qu'ils ont pour eux.

« Ils ne peuvent en conséquence s'empêcher de leur faire « connaître que les circonstances dans lesquelles le prince « prit les rênes du gouvernement à la suite de l'abdication « du roi son père, l'occupation de plusieurs provinces du « royaume et de toutes les places frontières par un grand « nombre de troupes françaises, la présence de plus de « 60 mille hommes de la même nation dans la capitale et « dans les environs, enfin beaucoup de données que d'autres « personnes ne pouvaient avoir, leur persuadèrent qu'étant « entourés d'écueils, ils n'avaient plus que la liberté de « choisir, entre plusieurs partis, celui qui produirait le moins « de maux, et qu'ils choisirent, comme tel, le parti d'aller à « Bayonne.

« Après l'arrivée de L. A. R. à Bayonne, le prince, « alors roi, apprit inopinément la nouvelle que le roi son « père avait protesté contre son abdication, prétendant

« qu'elle n'avait pas été volontaire. Le prince, n'ayant ac-
« cepté la couronne que dans la persuasion que l'abdica-
« tion était libre, fut à peine assuré de l'existence de cette
« protestation, que son respect filial le détermina à rendre
« le trône; et peu après le roi son père y renonça, en son
« nom et au nom de toute sa dynastie, en faveur de l'empe-
« reur des Français, afin qu'ayant en vue le bien de sa na-
« tion, l'Empereur choisît la personne et la dynastie qui de-
« vait l'occuper à l'avenir.

« Dans cet état de choses, LL. AA. RR., considérant la
« situation dans laquelle elles se trouvent, et les circons-
« tances critiques où l'Espagne est placée; considérant que,
« dans ces circonstances, tout effort de ses habitants à l'ap-
« pui de leurs droits serait non-seulement inutile, mais fu-
« neste, et qu'il ne servirait qu'à faire répandre des ruisseaux
« de sang, à assurer la perte tout au moins d'une grande
« partie de ses provinces et celle de toutes ses colonies
« d'outre-mer; s'étant d'ailleurs convaincues que le moyen
« le plus efficace pour éviter de tels maux serait que cha-
« cune de LL. AA. RR. consentît, en son nom et en tout ce
« qui lui appartient, à la cession de ses droits au trône, ces-
« sion déjà faite par le roi leur père; réfléchissant également
« que Sadite Majesté l'empereur des Français s'oblige,
« dans cette supposition, à conserver l'indépendance abso-
« lue et l'intégrité de la monarchie espagnole, ainsi que de
« toutes ses colonies d'outre-mer, sans en réserver ni démem-
« brer la moindre partie de ses domaines; qu'elle s'oblige à
« maintenir l'unité de la religion catholique, les propriétés,
« les lois, les usages, ce qui assure pour longtemps, et d'une
« manière incontestable, la puissance et la prospérité de la
« nation espagnole, LL. AA. croient donner la plus grande
« preuve de leur générosité, de l'amour qu'elles lui portent,
« et de leur empressement à suivre les mouvements de l'affec-
« tion qu'elles lui doivent, en sacrifiant, en tout ce qui leur
« appartient, leurs intérêts propres et personnels à l'avan-
« tage de cette nation, et en adhérant par cet acte, comme
« elles ont adhéré par une convention particulière, à la ces-

« sion de leurs droits au trône. Elles délient en conséquence « les Espagnols de leurs obligations à cet égard, et les « exhortent à avoir en vue les intérêts communs de la pa- « trie, en se tenant paisibles, en espérant leur bonheur des « sages dispositions et de la puissance de l'empereur Na- « poléon.

« Par leur empressement à se conformer à ces disposi- « tions, les Espagnols doivent croire qu'ils donneront à leur « prince et aux deux infants le plus grand témoignage de « leur loyauté, comme LL. AA. RR. leur donnent le plus « grand témoignage de leur tendresse paternelle, en cédant « tous leurs droits et en oubliant leurs propres intérêts pour « les rendre heureux; ce qui est l'unique objet de leurs dé- « sirs. — *Yo el principe.* — *Carlos Antonio.* »

Extrait d'une lettre du prince de la Paix au grand-duc de Berg.

« Une cruelle indisposition, qui m'a obligé de garder la chambre pendant huit jours, a été la cause de la faute que Votre Altesse Impériale me reproche, avec raison, dans son importante lettre du 11. Oui, prince, je n'aurais pas dû omettre de vous faire part d'un événement aussi grave que celui qui arrivait à la cour. Mais aujourd'hui que je suis en état de réparer ma faute, je vais satisfaire au devoir que m'impose, à l'égard de Votre Altesse Impériale, l'amitié dont elle m'honore. Voici donc quel a été l'événement :

Accoutumé malheureusement à l'esprit d'intrigue de sa femme, le prince a admis dans son conseil un ecclésiastique qui, en lui présentant mille idées séduisantes, l'a exposé au danger de commettre mille erreurs. Il a commencé par gagner quelques personnes de caractère; et lorsqu'il a cru en avoir assez pour développer ses idées, il s'est mis à écrire des libelles diffamatoires contre la reine sa mère et contre moi. Les brouillons que le prêtre lui en remettait étaient brûlés par celui-ci aussitôt que le prince les avait copiés de sa propre main. Ces copies ont été trouvées dans les papiers de Son Altesse, qui a déclaré le fait, ainsi que ses complices et ses séducteurs. Non contents d'avoir commis cette atrocité, qui devait servir, avec l'argent qu'ils répandaient entre des

personnes de basses classes, à s'en faire un parti et à déconsidérer le roi, ils avaient forgé un décret sur lequel le prince prenait le nom de roi, et par lequel le commandement de l'armée était donné à un des conjurés (au duc de l'Infantado). Cette pièce était sans date, et scellée de cire noire. Le tout était établi sur des déclarations et des documents. Bientôt, incertains ou craignant d'être découverts, ils formèrent un autre projet pour leur sûreté. Le prêtre sollicita et obtint de s'aboucher avec l'ambassadeur de Sa Majesté Impériale et Royale, M. de Beauharnais, qui, sans doute, s'en méfiait, et demanda un mot d'ordre du prince pour savoir si cet individu était autorisé à traiter avec lui; et Son Altesse donna celui-ci : « A la cour, je demanderai à l'ambassadeur s'il a été à Naples, et en même temps je tirerai mon mouchoir. » La chose se passa ainsi, et l'ecclésiastique fut introduit. C'est par son moyen que le prince a entretenu, suivant ce qu'il a avoué, une vaste correspondance; mais comme il n'a été trouvé aucune de ces lettres, j'ignore quel en était l'objet.

Malgré tous ces délits, le roi, n'écoutant que son amour pour son fils, et persuadé par les prières de la reine, auxquelles j'ai joint les miennes, a levé l'arrêt du prince. Son Altesse a demandé pardon à ses parents, et promis de se mieux conduire. Elle a continué de faire d'elle-même des déclarations, et m'a offert une amitié constante. Je ne sais si la lumière de la raison lui fera accomplir sa promesse; mais je me fie peu à qui m'a trompé une fois, et je pense que Votre Altesse ne condamnera pas mon opinion.

Voilà le résumé de cette affaire. Votre Altesse Impériale jugera, par la gravité de l'événement, quel trouble et quels soupçons elle a dû porter dans l'esprit de la reine, en observant que les coupables sont en grand nombre, et de la première classe. Je satisfais donc à mon devoir à l'égard de Votre Altesse Impériale, en la priant (si elle juge convenable d'instruire l'Empereur de ce qui s'est passé) de tâcher de le persuader de la sincérité du rapport que je viens de faire, et de l'assurer que je n'avance jamais rien qui ne soit

prouvé; et sachant que l'estime que Sa Majesté Impériale porte au roi mon maître met l'Espagne à couvert de tout danger, je ne sollicite de Votre Altesse Impériale que sa médiation pour que l'Empereur ne change pas de sentiments. »

Ferdinand à Charles IV, Bayonne, 6 mai 1808.

« Mon vénérable père et seigneur, pour donner à Votre Majesté une preuve de mon amour, de mon obéissance et de ma soumission, et pour céder au désir qu'elle m'a fait connaître plusieurs fois, je renonce à ma couronne en faveur de Votre Majesté, désirant qu'elle en jouisse pendant de longues années.

Je recommande à Votre Majesté les personnes qui m'ont servi depuis le 19 mars; je me confie dans les assurances qu'elle m'a données à cet égard.

Je demande à Dieu de conserver à Votre Majesté des jours longs et heureux.

Je me mets aux pieds de Votre Majesté Royale.

Le plus humble de ses fils.

NOTE B' (page 324).

Rapport à Sa Majesté par le comte de Cabarrus, ministre des finances. Madrid, 28 juillet 1803.

« Sire, le rapport que j'ai fait à Votre Majesté sur la dette publique, celui que je prépare sur les contributions, afin de mettre la recette au niveau de la dépense; tous ces travaux ont pour objet l'ordre à établir pour l'avenir.

Mais, pour établir ce même ordre, il faut que l'affermissement de l'autorité royale, et le rétablissement de la tranquillité dans les provinces, permettent d'y recouvrer et d'y améliorer les contributions actuelles.

Votre Majesté n'ignore pas que, pour atteindre ce but, elle a besoin non-seulement de la permanence, mais encore de l'augmentation de l'armée française : et cependant si cette armée donne à Votre Majesté des moyens de force et

de puissance, elle maintient et fortifie aussi toutes les résistances morales.

Je manquerais donc au premier de mes devoirs, si je n'appelais l'attention de Votre Majesté sur les moyens de vaincre ces obstacles, puisqu'ils influent sur toutes les opérations de mon ministère, en lui ôtant presque toutes ses rentrées, en même temps qu'ils en multiplient les charges.

Votre Majesté a vu, par les calculs les plus approximatifs tirés de la régie des approvisionnements de la junte centrale et de l'administration des hôpitaux; elle a vu, dis-je, que l'armée française, soit dans son passage en Portugal, soit par ses marches et son séjour dans le reste de l'Espagne, a causé une dépense qu'on ne peut évaluer à moins de *cinquante millions de francs*.

Or, tout le poids de cette dépense retombe uniquement sur les provinces qui seules sont tranquilles et paisibles, telles que la Navarre, le Guipuscoa, la Biscaye, les deux Castilles, ou, pour mieux dire, sur la longue mais très-étroite lisière que forment les deux routes de Madrid à Bayonne, et celle de Perpignan à Barcelone.

Il est facile de juger du degré de misère et de désespoir auquel un poids aussi disproportionné a dû réduire les habitants de ces malheureuses contrées.

Votre Majesté, sur son passage, a entendu leurs cris; elle a reçu les instances des députations des villes et des provinces, qui toutes demandent des secours, et allèguent l'impossibilité absolue de continuer, faute de fonds, le même service.

Encore, les communes de Castille se rembourseront-elles progressivement en donnant en payement de leurs contributions les bons de l'armée française; mais comme le montant de ceux-ci excède les contributions de plusieurs années, il en résulte une avance insupportable partout, et bien plus à nos municipalités exténuées par des siècles de désordre et d'oppression.

La portion de ces avances déjà acquittée par le Trésor

public fait un plus grand mal encore; car cette dépense extraordinaire ayant absorbé tous les fonds destinés à payer les appointements, les pensions et les intérêts de la dette publique, on ne doit pas trouver étrange que les tribunaux, les généraux, les veuves, les créanciers de l'État, en un mot toute la classe qui forme l'opinion ne soit la plus contraire au nouvel ordre de choses; et c'est ainsi que de ce centre, en apparence paisible et soumis, émanent tous les germes des troubles de nos provinces.

Enfin, la partie des dépenses de l'armée française qui n'a point été supportée ou par les communes ou par le Trésor public, aux dépens d'autres obligations; cette partie, dis-je, se doit à divers particuliers, qu'on a dépouillés ainsi tout à la fois et des moyens et de la confiance nécessaires à la continuation de ce service.

Ainsi, si cette somme de 50 millions de francs est un puissant obstacle à l'amélioration de l'esprit public, elle en est un bien plus insurmontable encore à la subsistance de l'armée française, telle que les circonstances actuelles la rendent nécessaire à Votre Majesté.

Dans les conférences que j'ai eues, par ordre de Votre Majesté, avec l'intendant de cette armée et le ministre de la guerre, on a supposé que le tiers de cette armée (ou 50 mille hommes) devait subsister dans les provinces depuis Irun jusqu'aux portes de l'Andalousie, de Valence, de l'Estramadure et de l'Aragon, et que les deux autres tiers pouvaient se payer par les contributions des provinces insurgées. Le premier tiers coûterait 25 millions de francs.

Votre Majesté sait si, dans les circonstances actuelles, il est humainement possible de faire face à cette dépense, et quoiqu'on puisse alléguer qu'elle représente celle que causerait l'armée espagnole, si elle était encore sur pied. Votre Majesté n'ignore pas que celle-ci se payait avec les revenus de toutes les provinces, et malheureusement celles qui sont les plus riches et les plus productives ne contribuent dans ce jour à rien, absolument rien au Trésor public.

Je crois donc indispensable, Sire, que Votre Majesté sol-

licite de son auguste frère, l'empereur des Français, qu'il rembourse les dépenses faites par son armée jusqu'à présent, et qu'il pourvoie à son entretien pour l'avenir.

Qu'on impute et qu'on retienne sur cette somme ce que le trésor de France aura déboursé pour l'armée espagnole qui est dans le Nord, rien de plus juste; mais il ne l'est pas moins, il est de la plus impérieuse urgence que le surplus soit promptement acquitté.

Une esquisse rapide de nos rapports pécuniaires avec la France prouvera à Votre Majesté combien est péremptoire cet acte de justice et de nécessité.

L'Espagne, Sire, avec un sol fertile, est essentiellement pauvre. Les mauvaises institutions y ont corrompu tous les dons de la nature; et l'excessive inégalité des fortunes y a fait de la misère une règle, et de l'opulence une exception.

Que Votre Majesté daigne à présent parcourir d'un coup d'œil l'étendue des sacrifices exigés de l'Espagne au milieu de cette pauvreté habituelle !

Une faute de précision et de clarté dans les stipulations du traité de Bâle donna lieu à ce que les Français recouvrassent en totalité et en valeurs effectives tout ce qu'on leur avait séquestré en Espagne, et à ce que les Espagnols recouvrassent au contraire en assignats tout ce qu'ils avaient en France. Les Espagnols perdirent, à cette époque, *cinquante millions de francs*, pour le payement desquels ils n'ont obtenu que de vagues promesses insignifiantes, et une commission qui a anéanti leurs prétentions en les éternisant.

La banque d'Espagne réclame en vain, à peu près depuis la même époque, *sept millions de francs* que lui doit la maison française de Lecoulteux.

L'envoi et l'entretien de l'escadre espagnole à Brest, exigé par le Directoire, causa à l'Espagne un sacrifice pécuniaire très-considérable par lui-même, et qui devint plus onéreux encore par les moyens concertés à Paris pour l'acquitter. On y vendit à *cinquante-cinq sous* la piastre forte des Indes, qu'on aurait pu négocier ailleurs à *trois livres quinze sous*.

L'établissement et l'entretien d'une nouvelle cour à Florence n'ont été non plus ni gratuits ni peu chers.

La guerre s'étant déclarée de nouveau, l'Espagne s'obligea à payer, et paya réellement, *quarante-huit millions de francs* de subsides à la France, pour conserver sa neutralité.

L'impossibilité d'acquitter ponctuellement ces subsides fut cause que le trésor de France autorisa Ouvrard à venir les recouvrer.

Son arrivée coûta à l'Espagne le sacrifice le plus énorme et le plus inouï.

On lui donna d'abord, en payement de *trente-quatre millions de francs* qu'on lui devait seulement, des lettres de change acceptées par la caisse de consolidation, et en outre d'autres traites sur les Indes, s'élevant à *sept millions de piastres*, de façon qu'Ouvrard *reçut réellement une double valeur*.

Quelque temps après, le trésor de France prétendit qu'Ouvrard lui devait *quatre-vingt-sept millions de francs*. Il s'empara de nos traites sur les Indes; et la caisse de consolidation, qui ne devait à Ouvrard que 34 millions de francs, s'obligea, sans qu'on sache pourquoi, à en payer pour lui 60, et par conséquent se constitua prêteur bénévole de *vingt-six*.

Mais, n'ayant pas eu la précaution, si nécessaire et si usitée en pareil cas, de retirer du moins ses propres acceptations de trente-quatre millions au lieu desquels elle en payait soixante, et Ouvrard s'étant servi rondement de ces acceptations, la caisse de consolidation a dû ou devra payer deux fois cette somme.

Ainsi, les sacrifices ou les pertes causés par Ouvrard s'élèveront au moins à *soixante millions de francs*, sans compter les intérêts énormes qui grossissent cette somme.

Enfin, pour payer au Trésor public ces soixante millions de francs, on commit à don Eugenio Isquierdo, auteur du traité qui avait causé cette perte scandaleuse, un emprunt en Hollande pour une somme plus considérable. Isquierdo

a rempli l'emprunt à des conditions extrêmement onéreuses, et n'a rendu aucun compte de l'excédant.

Mais, tandis que ces sacrifices faits à la neutralité épuisaient l'Espagne, cette même neutralité lui coûtait encore *quatre-vingts millions de francs* que les Anglais lui enlevaient sur mer.

Je ne parle, Sire, que de sommes connues; mais combien de justes réclamations pour suppléments faits à la marine française et aux troupes de la même nation, et pour diverses commissions en Europe et dans les Indes, sont ensevelies dans les différents bureaux de vos ministres !

Je ne crains pas, Sire, d'exagérer en affirmant à Votre Majesté que la réunion de toutes ces parties présente une somme de plus de *quatre cents millions de francs*, qui a disparu par des causes aussi extraordinaires de la circulation de l'Espagne, et que les trois quarts de cette somme ont grossi celle de la France.

Et puisque la première s'est enrichie en appauvrissant la seconde, ne serait-il pas juste qu'elle la vivifiât, en acquittant la dépense d'une armée dont elle serait obligée de supporter les frais dans ses provinces ?

La nécessité l'exige aussi impérieusement que la justice; et de tout ce que Sa Majesté Impériale et Royale pourrait faire en faveur de la cause de Votre Majesté et du bonheur de l'Espagne, rien ne sera aussi efficace que cet accomplissement des promesses les plus solennelles que le lieutenant général de Sa Majesté Impériale et Royale, et tous ses généraux, n'ont cessé de faire et de répéter depuis l'entrée des troupes françaises en Espagne.

Je propose donc à Votre Majesté d'autoriser son ministre des relations extérieures à représenter à Sa Majesté Impériale et Royale la nécessité absolue des mesures suivantes :

1° Qu'attendu la nécessité qui a obligé Sa Majesté à disposer du petit nombre des diamants de la couronne qui nt restés, on la relève de la condition de l'emprunt qui l'obligeait à les remettre à Paris ;

2° Que Sa Majesté Impériale et Royale, prenant pour son

compte cet emprunt, consente que toute sa valeur serve à couvrir partie des dépenses faites jusqu'à présent par son armée, et daigne aviser aux moyens d'envoyer des fonds pour couvrir cette dépense ;

3° Qu'elle daigne également, pour l'avenir, ordonner à ses trésoriers ou payeurs de satisfaire aux fournisseurs et payeurs respectifs les frais que feraient ses troupes dans nos provinces soumises, pour les trois objets de vivres, ustensiles et hôpitaux.

Votre Majesté décidera, dans sa sagesse, ce qu'elle croira le plus convenable. »

Joseph Napoléon, par la grâce de Dieu et la constitution de l'État, roi d'Espagne et des Indes.

Au milieu des calamités que causent les funestes perturbateurs des provinces, qui les animent contre une constitution faite exclusivement pour le bien du peuple; parmi toutes ces calamités, dis-je, celle qui affecte le plus notre cœur est la nécessité d'entretenir les troupes qui se trouvent déjà dans ce royaume, et toutes celles qui, en très-grand nombre, sont de toutes parts en route pour s'y rendre, avec le seul objet d'y rétablir le calme et la tranquillité. Les moyens pour subvenir à ces frais énormes ayant manqué à la couronne à mesure que les dépenses augmentent, nous avons cru que le moyen le plus équitable était d'imposer à tous un service extraordinaire, comme la nécessité qui en est la cause, savoir : en l'exigeant dans les denrées mêmes qui constituent la dépense; faisant toutefois percevoir les réquisitions par les communes, pour qu'il ne reste pas le moindre doute sur leur juste emploi. Ce service sera réparti non-seulement entre toutes les classes de propriétaires, mais encore également dans tous les endroits éloignés ou rapprochés de la route militaire, ainsi qu'à ceux qui s'y trouvent, afin que les derniers ne soient pas, comme ils l'ont été jusqu'à présent, victimes de leur situation.

Le produit de cet impôt étant pourtant insuffisant aux be-

soins des circonstances, et d'un autre côté, comme il ne tomberait pas sur ceux qui, quoique n'ayant pas de grandes propriétés, jouissent néanmoins de revenus considérables, en raison des *dimes*, nous avons trouvé juste d'exiger une partie de ces denrées à titre d'emprunt proportionné aux moyens de chacun. Avons en conséquence décrété et décrétons ce qui suit :

Art. I^er^. Les provinces de Castilles et Léon, le royaume de Navarre, les provinces d'Alava et Guipuscoa, ainsi que la seigneurerie de Biscaye, donneront à la couronne, à cause des circonstances actuelles, un service extraordinaire de huit pour cent sur les denrées suivantes, savoir : blé, orge ou avoine, paille, pois secs, petit pois, fève, haricot et lentille, vin et huile, mouton, vache et cochon.

Art. II. Tous les fonds, quel que soit leur privilége ou ceux dont jouissent leur propriétaire, payeront sans aucune exception ce qui est fixé dans l'article précédent.

Art. III. Ce service extraordinaire n'aura lieu que pour une fois seulement, et cessera le 1^er^ du mois de mars prochain, dernière époque de la récolte d'huile.

Art. IV. Le produit de ce service sera employé seulement pour l'entretien de l'armée pendant son passage et séjour dans les mêmes provinces ; on évitera par là, à l'avenir, le poids des réquisitions dans les localités les plus voisines de la grande route.

Art. V. Pour ce qui regarde les fournitures faites jusqu'à ce jour, chaque commune retirera tous les bons ou reçus, et en fera un double état, l'un desquels elle retiendra en envoyant l'autre, avec les pièces justificatives à l'appui, à l'intendance respective, pour que la liquidation en soit faite, et le remboursement en soit effectué avec les revenus des provinces de Castilles et de Léon ; revenus qui seront particulièrement affectés à cet objet. Et dans la Navarre et autres provinces privilégiées, le remboursement se fera avec le produit de la douane de Vittoria, et avec d'autres moyens qui pourront nous être proposés par la suite.

Art. VI. Les communes auront soin de la perception de

cet impôt sous la surveillance des intendants, auxquels elles devront rendre compte toutes les semaines de tout ce qui rentrera dans leur pouvoir, étant en outre obligées de suivre leurs ordres pour la garde, transport et distribution et vente des denrées.

Art. VII. Chaque intendant fera et remettra à l'intendant général du royaume de Castille un état toutes les semaines, pour que celui-ci puisse, d'accord avec l'intendant de l'armée française, disposer, d'après la direction des troupes, de la distribution et transport de ces objets.

Art. VIII. Les députations de Navarre, Alava, Guipuscoa et Biscaye feront les fonctions d'intendants des provinces pour cette branche administrative, et s'entendront avec l'intendant général.

Art. IX. Les intendants des provinces ou députés, après avoir fourni les denrées nécessaires aux troupes, devront garder le reste à la disposition de l'intendant général.

Art. X. Ce service extraordinaire pour ce qui regarde les denrées provenant des terres louées ou affermées, sera réparti dans la proportion suivante : les deux tiers pour le propriétaire, et l'autre pour le cultivateur ou le fermier.

Art. XI. Tout ce qu'on exigera des propriétaires ou des fermiers, après avoir satisfait ce service, sera payé par les mêmes communes en argent comptant, à compte de leur contingent.

Art. XII. Aux propriétaires et fermiers qui auraient déjà récolté ces denrées, on fera la perception suivant le prorata.

Art. XIII. Les évêques, chanoines et couvents, contribueront aussi à ce service en fournissant, à titre d'emprunt, suivant la forme et dans la quantité qui seront prescrites par la junte, composée des intendants respectifs, et présidée par le conseiller d'État don Juan Llorente, auquel j'ai confié l'emploi provisoirement de commissaire général de Cruzada, etc., etc.

Art. XIV. Dans les dix jours de la publication du présent décret dans cette résidence, les susnommés évêques, cha-

noines et couvents devront manifester à la junte leur obéissance, en remettant une note exacte des denrées et magasins où se trouve leur service, afin que ladite junte puisse en rendre compte à l'intendant général, lequel indiquera les points où on doit les verser.

Art. XV. Le transport, l'exactitude et la célérité des versements de ces denrées dans les magasins sont sous la responsabilité des évêques, chanoines et couvents.

Art. XVI. Le remboursement de ces emprunts se fera par la caisse de consolidation, suivant les règles que nous avons adoptées pour le payement de la dette arriérée de la couronne.

Art. XVII. Nos ministres de la guerre et des finances sont chargés de l'exécution du présent décret, chacun en ce qui le concerne.

NOTE C′ (page 324).

Rapport à Sa Majesté le roi d'Espagne par ses cinq ministres. Buitrago, 2 août 1808.

« Sire, le voyage dans lequel nous avons l'honneur d'accompagner Votre Majesté ramène naturellement notre pensée à l'événement qui le cause, et aux suites qu'il peut avoir.

Nous ne concevons que la possibilité de l'un de ces trois résultats :

Renoncer, conquérir, ou négocier.

Renoncer : cet effort, Sire, n'est pas supérieur à votre grande âme ; mais quand la gloire de l'Empereur le permettrait, la politique ne le veut pas.

Conquérir : si ce mot terrible emporte avec lui l'idée d'un asservissement complet et durable par l'action rapide d'une armée, Sire, la conquête de l'Espagne est impossible. Nous connaissons et notre histoire et nos localités, et tous ces invincibles auxiliaires que nous devons autant à nos mauvaises institutions qu'à la nature elle-même : la faim, la soif, des saisons dévorantes et insalubres, et par-dessus tout ce caractère national, moins altéré peut-être que celui

des autres peuples. Il retrace encore aujourd'hui Numance et Sagonte sous les murs de Saragosse, et a donné à Castanos un des succès de Viriate.

Ainsi, Sire, ce ne serait pas une conquête que Votre Majesté adopterait, mais des siècles de guerre, tels qu'en éprouvèrent les Romains pour la même entreprise.

Mais les Romains furent favorisés par des discordes intérieures, et Votre Majesté voit cet étonnant concert d'une résistance ouverte ou cachée, cette interceptation unanime d'avis, de communications et de fonds; elle voit que la force ne possède que l'espace qu'elle foule; qu'à deux pas on l'élude ou on la brave, et que même, dans la capitale, la très-grande majorité de ceux qui étaient convaincus comme nous du double avantage de vous posséder et d'avoir une constitution, a reculé devant un vœu aussi universel et aussi prononcé.

Ainsi, Sire, il est permis de douter que ces guerres continuelles, pendant lesquelles un ou deux revers, comme celui d'Andujar, pourraient désenchanter et réveiller l'Europe, eussent un dénoûment heureux. Mais en le supposant tel, ah! Sire, quel bonheur! des ruines, des déserts, des ossements! Notre main se glace en traçant cette affreuse image; le cœur de Votre Majesté la repousse, s'il est possible, avec encore plus d'indignation.

Le seul triomphe vraiment sublime est celui que Votre Majesté avait commencé à remporter dans le peu de jours qu'elle a passés dans sa capitale. Déjà sa justice, ses connaissances, ses qualités aimables perçaient de toutes parts; et si quelque succès militaire eût rouvert les communications, il nous était permis d'espérer que cette douce conquête de la vertu et de la raison se serait étendue à plus d'une province.

Le sort en a décidé autrement. Les rassemblements populaires sont devenus des armées, et leurs chefs, illustrés par la victoire, seront peut-être proclamés demain les magistrats des peuples espagnols.

Mais ces chefs, Sire, nous les connaissons, nous les esti-

mons ; ils sont ou nos parents ou nos amis. Aucune autre ambition que celle de la gloire ou du bonheur national n'a pu les égarer, et tout nous porte à croire que des négociations ayant cette double base seraient admises par eux et secondées de toute leur influence.

La partie faible du système actuel sur l'Espagne, Votre Majesté ne saurait se le dissimuler, est la conservation des Indes : tout le monde étudie, dans les assurances et les garanties que donne l'Empereur à ce sujet, les moyens qu'il peut avoir de les réaliser, et l'on est généralement convaincu que les Indes sont perdues, et qu'après nous être épuisés pendant trois siècles pour les acquérir ou les défendre, leur émancipation soudaine nous condamne à une période peut-être égale de misère.

Voilà, Sire, bien plus que l'idolâtrie des Bourbons, ce qui donne tant d'attrait à l'alliance des Anglais, pour tous les ports d'un royaume qui n'est qu'une presqu'île. Ils rouvrent les Indes à notre commerce, tandis que, si d'ailleurs ils nuisent à quelques branches de notre industrie, consommateurs-nés des fruits du Midi, ils vivifient puissamment notre agriculture.

Nous osons donc croire, Sire, que la possession paisible de l'Espagne et de ses Indes est d'un assez grand prix ; que les conséquences d'une marche rétrograde sont trop graves pour que l'Empereur ne puisse pas leur sacrifier des vues secondaires, quelque importance qu'il y ait mise jusqu'à présent.

Votre auguste frère vous a fait roi, Sire ; qu'il permette que Votre Majesté le soit en effet, sans autre dépendance que celle des intérêts de l'Espagne. Or ces intérêts exigent impérieusement que, toujours bons voisins et amis sûrs de la France, nous ne soyons jamais ses alliés, jamais gouvernés par sa politique ni entraînés par ses querelles. Tous nos maux, tous nos malheurs, sous les Autrichiens comme sous les Bourbons, sont nés de ce que l'on a substitué des passions de famille à des calculs d'État.

Que Votre Majesté puisse donc annoncer à la nation le

grand, l'inappréciable bienfait d'une paix séparée, mais permanente, avec l'Angleterre! En calmant nos inquiétudes sur les Indes, elle suffira à désarmer la résistance de tous les côtés.

L'un de nous a tracé à Votre Majesté le tableau des exactions que la France, depuis quinze ans, a fait éprouver à l'Espagne; et Votre Majesté sait combien serait puissant, pour ramener dans l'intérieur les cœurs ulcérés par la misère et le désespoir, le payement si souvent et si solennellement promis des dépenses de l'armée française.

Si la politique a décidé que la maison de Bragance ne doit plus régner en Portugal, la réunion de cette ancienne dépendance de la couronne, fût-ce par voie d'échange avec quelque portion de l'Amérique méridionale, flatterait infiniment la dignité nationale, et serait très-utile à nos intérêts.

Enfin il est un point en apparence subalterne, mais auquel la nation entière met le plus grand prix. Nous voulons parler, non de la personne du prince de la Paix, mais de ses biens, qui, de notoriété publique, ne sont que d'immenses rapines. Il serait non moins à désirer que l'Empereur permît que ces biens rentrassent sous l'empire des lois, et que nos tribunaux pussent faire restituer au Trésor public cette dépouille énorme, et qui est le gage d'une très-grande partie de la dette arriérée. Cent mille familles intéressées à cette dette se rattacheraient à Votre Majesté par ce grand bienfait.

Voilà, Sire, les quatre propositions que nous désirerions que Votre Majesté pût nous autoriser à faire passer aux chefs des armées, après avoir sondé l'opinion des Anglais pour ce qui les concerne; car cette paix séparée serait tellement avantageuse à la France, que notre seule crainte serait que les Anglais la repoussassent.

La paix, l'acquittement des dépenses de l'armée française, la réunion du Portugal, la dépouille du prince de la Paix rendue au Trésor public, nous pensons qu'il est impossible que l'opinion publique résistât à d'aussi grands avantages.

Quelle objection pourrait-elle faire encore? Serait-ce la constitution? Mais les chefs sont trop éclairés pour ne pas voir combien elle est préférable à l'anarchie absurde dont elle nous délivre. Serait-ce la personne de Votre Majesté? Nous ne croyons pas la flatter en l'assurant que, la connaissant par le bien qu'elle a fait et par celui qu'elle est capable de faire, ils la préféreraient, sans hésiter, à des princes obscurs ou peu avantageusement connus.

C'est là du moins l'opinion, comme le vœu, des ministres qui suivent Votre Majesté, et qui, plus attachés encore à sa personne qu'à sa dignité, ne mettent d'autres bornes à leur dévouement que celles que sa vertu y mettra elle-même. Car, nous n'en doutons point, l'idée de noyer l'Espagne dans le sang de ses habitants est la seule qu'elle n'admettra jamais. »

Rapport au roi.

« Sire, j'ai souvent exposé à Votre Majesté que tout arrangement avec les insurgés était impossible en ce moment; que ce serait blesser la dignité de Votre Majesté de le solliciter, ou même d'en faire indirectement la proposition. Quoiqu'il m'eût été facile de donner alors plus de développement à mon opinion, je me suis contenté de l'indiquer, parce que je croyais fermement que les ouvertures conciliantes qui avaient été faites ne présentaient aucun espoir de succès, et n'avaient d'autre but que celui de convaincre les révoltés que Votre Majesté voulait, à tout prix, éviter l'effusion du sang. Je vois qu'on insiste sur le projet chimérique d'un accommodement avec les chefs des rebelles; qu'on met une grande confiance dans les petits moyens qu'on emploie pour y parvenir; et qu'on sollicite de l'Empereur des concessions qu'on se propose de présenter comme les bases de la négociation. Je crains que Sa Majesté Impériale et Royale, induite en erreur par des espérances trompeuses, ne prenne une fausse idée de l'esprit qui anime les séditieux, des dispositions dans lesquelles ils se trouvent, des desseins qui leur ont mis les armes à la main, et ne soit dissuadée d'envoyer toutes les troupes né-

cessaires ; ou au moins qu'on ne perde en négociations infructueuses le temps qu'il faudrait employer à agir vigoureusement. J'ai pensé que mon amour pour Votre Majesté, ma fidélité, mon honneur, l'intérêt même de ma patrie, m'imposaient le devoir de combattre un projet si funeste, et de faire connaître à Votre Majesté toute la vérité sur un point qui l'intéresse si essentiellement. Je me suis donc déterminé à lui soumettre les observations qui suivent, et j'espère qu'elle voudra bien les accueillir avec bonté.

Dans l'état actuel des choses, un arrangement quelconque avec les rebelles est-il possible? Voilà la question qu'il faut examiner avant tout : car, s'il ne l'est pas, toute démarche pour y parvenir est inutile.

Il me semble que Votre Majesté, et quiconque voudra se ressouvenir du peu de succès qu'ont eu jusqu'à présent les tentatives faites pour parvenir à une pacification dans un temps où les insurgés étaient moins puissants et moins présomptueux, se fera facilement une idée du résultat qu'on doit attendre de celles qu'on pourrait faire aujourd'hui qu'ils sont dans l'ivresse des succès auxquels naguère il leur paraissait à eux-mêmes impossible de prétendre ; que leurs forces, augmentées et réunies, les mettent en état d'agir d'après un plan général d'opérations combinées, ce qui jusqu'alors leur a été impossible. Je rappelle à Votre Majesté l'époque à laquelle l'insurrection n'était pas encore bien organisée ; les révoltés ne pouvaient pas compter sur la protection et les secours de l'Angleterre, les armées françaises les pressaient de toutes parts, et les mettaient successivement en déroute à Logrono, Tudela et Mallen ; à Ségovie, Torquemada, Cabazon et Rio-Seco ; à Reynosa et Santander. Dans le même temps, Moncey, victorieux, se présentait sous les murs de Valence ; Dupont entrait dans Cordoue, et menaçait le reste de l'Andalousie. Cependant ils furent sourds à toutes les proclamations de la junte suprême : les circulaires du conseil de Castille, les exhortations qui leur furent adressées de Bayonne, l'intervention des personnes recommandables qui leur portèrent des paroles

de paix, les promesses solennelles de l'Empereur, l'espoir flatteur d'une constitution libérale, les bienfaits mêmes que Votre Majesté se plaisait à répandre en se rendant au milieu d'eux; rien enfin ne put les ébranler. Peut-on raisonnablement se flatter qu'ils déposeront les armes dans ce moment, où la scène vient de changer entièrement à leur avantage? Saragosse, délivrée d'un siége qui la réduisait aux abois, unit ses forces à toutes celles de l'Aragon et d'une partie de la Catalogne. Valence, encouragée par la retraite de Moncey, et plus envenimée qu'auparavant par le ressentiment des maux que cette expédition lui a causés, poursuit ses enrôlements avec vigueur, et d'un côté envoie ses troupes jusqu'à la capitale, et de l'autre jusqu'à Tudela. La capitulation de l'armée de Dupont, qui occupait à la défense du pays toutes les forces de l'Andalousie, permet à celles-ci de s'avancer, et de se joindre à celles de l'Alcarria, de la Manche et de l'Estramadure. L'armée de Castille, échappée comme par miracle à une destruction totale, peut se refaire dans les lieux mêmes que les Français viennent d'abandonner. Les Anglais exaltent les esprits crédules par les promesses les plus flatteuses de coalition avec les insurgés contre la France, et leur font passer d'abondants secours d'armes, de munitions et d'argent. Enfin, Votre Majesté a été forcée de reculer jusqu'à l'Èbre. Cet événement, préconisé, exagéré dans toutes les provinces, a porté les esprits au plus haut degré de fermentation, et a attaché à l'insurrection non-seulement ceux qui jusqu'alors étaient restés dans l'incertitude, mais encore quelques-uns de ceux qui avaient embrassé le parti de Votre Majesté. Dans cet état de choses, est-il raisonnable de supposer que les Palafox, les Castanos, les Blake et d'autres chefs du parti rebelle, dont la raison est offusquée par l'ivresse d'un succès qu'eux-mêmes regardent comme un songe, consentiront à déposer leurs lauriers éphémères aux pieds d'un monarque qu'ils n'ont pas voulu reconnaître lorsqu'ils se croyaient vaincus ou sur le point de l'être? Et quand ces chefs seraient assez prudents pour prêter l'oreille à des propositions honorables de la part

d'un parti qu'ils supposent entièrement anéanti, les généraux subalternes, les soldats se soumettront-ils aux résolutions de ceux qui tiennent leur autorité de leur choix, et qu'ils peuvent déposer aussitôt qu'ils leur déplaisent? Supposer pour un moment que Castanos, Palafox, Cuesta, déterminés par les considérations d'intérêt général, ou séduits par des avantages personnels, consentent à se réunir sous les drapeaux de Votre Majesté et à la servir comme de bons et fidèles sujets, ce qui est d'autant moins vraisemblable qu'ils sont aujourd'hui trop avancés dans la rébellion; auront-ils assez de pouvoir sur l'esprit de leurs soldats pour les déterminer à mettre bas les armes et à rentrer dans leurs foyers? Aux premières paroles de paix qu'ils feront entendre, ils seront taillés en pièces au milieu de leurs armées par les mains de leurs propres soldats. Celui qui se persuade qu'il suffit de gagner les chefs pour disposer à son gré de la soldatesque, connaît mal ce que c'est qu'une armée révolutionnaire. La France nous a offert plus d'un exemple contraire.

Je suppose pour un instant que la pacification soit possible; que les généraux, les troupes sous leurs ordres, les juntes provinciales, à l'autorité desquelles les armées sont actuellement soumises, s'empressent à l'envi de la conclure. Je suppose même que si l'on établit, comme le bruit s'en est répandu, une junte unique et suprême à Madrid, celle-ci se prête à écouter les propositions de Votre Majesté pour parvenir à une pacification générale: qui peut assurer, je dis plus, qui peut se flatter que la populace, devenue depuis les événements d'Aranjuez l'arbitre suprême de l'Espagne, acceptera les conventions stipulées par les chefs militaires et les juntes? Peut-on se dissimuler que si les uns ou les autres autorisent le plus léger soupçon de leur dessein d'entrer en négociation avec Votre Majesté, ils seront immédiatement égorgés par ceux-là mêmes dont ils paraissent aujourd'hui les idoles? Qui peut ignorer que la canaille fait en ce moment la loi aux honnêtes gens, qui ont eu l'imprudence de la seconder et de se confondre avec elle; qu'elle

est incapable d'écouter les conseils de la raison; que les arguments les plus convaincants ne feront qu'augmenter la fureur et le délire qui la tourmente; que tout projet de composition avec les Français serait aujourd'hui considéré comme un crime de haute trahison, que l'auteur payerait de sa tête; que le commun des habitants de la capitale, des villes de province, des campagnes, et même une grande partie de ceux que l'on peut regarder comme au-dessus du vulgaire, entrent en fureur à la seule idée de voir tout autre prince que Ferdinand s'asseoir sur le trône des Espagnes; que la présence de nombreuses armées françaises pourra seule dissiper cette illusion qui les séduit, et les forcer, par la dispersion ou la défaite de leurs partisans, à reconnaître enfin que la puissance de Sa Majesté Impériale est irrésistible, et qu'il ne leur reste de ressource que celle de se jeter aux pieds de Votre Majesté pour implorer sa clémence?

Mais, je le répète encore, je suppose pour un instant que la pacification soit possible, serait-il honorable pour Votre Majesté, pour Son Altesse Impériale, de la proposer à des rebelles dans les circonstances où nous nous trouvons? Il me semble, quant à moi, qu'une défaite en bataille rangée exposerait à moins d'ignominie. Quel que soit le mode adopté pour entamer et suivre une négociation de ce genre, l'empereur des Français et son frère, soutenu de toute sa puissance, ne peuvent s'humilier à demander la paix à des révoltés sans blesser toutes les convenances. Quelles que soient les propositions qu'on leur fasse, ils les envisageront toujours sous cet aspect. Jamais on ne viendra à bout de leur persuader qu'elles ont été dictées par des sentiments d'humanité, et par le désir de les soustraire aux horreurs de la guerre; ils les regarderont comme un aveu tacite de la faiblesse de Votre Majesté, et une conséquence de l'impuissance dans laquelle les deux souverains se trouvent de les soumettre par la force. Quoique les ouvertures ne se fassent pas au nom de Votre Majesté, et qu'on veuille les présenter comme un bon office de quelques-uns de leurs affidés, ils n'en seront pas la dupe; ils savent bien que de pareilles dé-

marches ne se hasardent pas sans le consentement et l'autorisation du roi.

Je suppose enfin que cette pacification soit à la fois possible et honorable : les moyens qu'on emploie, les propositions qu'on veut faire, sont-ils de nature à amener sa conclusion ? Je ne parlerai pas des moyens ; ils sont si faibles et si inefficaces, qu'on ne pourrait en faire usage, même pour terminer une querelle de limites entre deux villages. Votre Majesté connaît sans doute mieux que moi les conditions qu'on a proposées à Sa Majesté Impériale de souscrire, comme base de la négociation à entamer. Cependant, si je suis bien instruit, je crois qu'elles se réduisent à quatre principales : 1° l'Empereur devra renoncer à l'alliance offensive et défensive de l'Espagne avec la France ; 2° il devra consentir à ce que l'Espagne traite d'une paix séparée avec l'Angleterre ; 3° il devra payer toutes les dépenses que son armée a occasionnées à l'Espagne ; 4° enfin, le Portugal sera réuni aux autres États de Votre Majesté. Si tels sont en effet les préliminaires qu'on doit présenter, je supplie Votre Majesté de me permettre de lui demander s'il est présumable que des insurgés qui ont pris les armes pour se venger des offenses qu'ils prétendent avoir reçues de la part des Français, pour forcer Sa Majesté Impériale à leur restituer un prince devenu l'objet de leurs plus flatteuses espérances, qu'ils adorent aveuglément, puisqu'ils n'ont pas eu le temps nécessaire pour l'éprouver, enfin, pour satisfaire l'orgueil national intéressé à ne pas recevoir la loi d'une autre nation, se soumettront à un souverain qui n'est point encore en possession de leur amour, dans le moment même où ils se croient victorieux et sur le point d'atteindre le but de leurs efforts ; et cela pour faire l'acquisition d'une province dont ils ne connaissent pas l'importance ; pour obtenir la paix maritime, qui, quoique généralement désirée, n'est pas aujourd'hui l'objet principal de leurs vœux ; pour mettre fin à une alliance dont leurs partisans les plus instruits reconnaissent la nécessité pour le bonheur et la sûreté de l'Espagne ; et enfin, pour obtenir le

remboursement de dépenses qu'ils n'ont pas faites, puisque les provinces qui se sont soulevées les premières sont précisément celles que les troupes françaises n'ont pas traversées, et qui conséquemment n'ont rien fourni pour leur entretien ?

J'admets que ces propositions soient capables de faire quelque impression sur l'esprit des révoltés, de les désarmer même si l'on veut, quel moyen existe-t-il de les réaliser ? L'Empereur ne peut consentir à la paix séparée de l'Espagne, parce qu'elle serait contraire à ses intérêts, et diamétralement opposée au système adopté par les grandes puissances du continent. Quand il voudrait ou pourrait la permettre, il n'est pas en son pouvoir d'obliger l'Angleterre à y souscrire, et il est bien certain que celle-ci ne consentira jamais à signer un traité de paix dont les conditions reconnaîtraient un frère de l'Empereur comme roi d'Espagne, et autoriseraient la réunion du Portugal à cette couronne. Quel est donc le motif de tant de confiance ? Je ne m'étendrai pas davantage sur cet objet. Votre Majesté, beaucoup plus instruite en ces matières, connaît mieux que moi tout ce que de semblables propositions présentent d'absurde, de ridicule et d'impraticable. Je me contenterai donc de répéter à Votre Majesté ce que j'ai eu l'honneur de lui exposer tant de fois : l'unique moyen de pacifier l'Espagne est l'emploi de la force et la présence de nombreuses armées. Je dis la présence, parce qu'en effet elle suffira, suivant moi, sans qu'il soit besoin de livrer des batailles décisives. Ceux qui proposent des négociations avec les insurgés commettent sur ce point une erreur bien grossière et sont en contradiction avec eux-mêmes : ils supposent, d'un côté, qu'il est facile de les désarmer avec de belles paroles ; et, de l'autre, ils prétendent que l'enthousiasme patriotique qui les anime est tel, qu'il sera impossible de les vaincre ; ou, au moins qu'il faudra verser des flots de sang avant de parvenir à les soumettre par la force.

Quant à moi, je vois les choses sous un aspect bien différent : je sais très-bien que les forces des rebelles sont im-

menses à leurs yeux. C'est par cette raison que je soutiens qu'ils n'accepteront aucune conciliation, qu'ils n'écouteront aucune proposition, tant qu'ils ne seront pas détrompés sur ce point ; mais en même temps je suis persuadé que les forces réelles de l'insurrection ne sont pas aussi considérables que quelques personnes se l'imaginent, et je crois fermement que si, après avoir mis la rive gauche de l'Èbre à l'abri de toute attaque, on fait marcher simultanément trois divisions fortes de cinquante mille hommes chacune, deux mois suffiront pour parcourir, désarmer et pacifier toute l'Espagne, sans qu'il soit besoin d'en venir à une action importante. Les rebelles n'ont acquis tant d'audace, et n'ont obtenu les triomphes passagers qui les enorgueillissent et rendent toute conciliation très-difficile ou impossible, que parce qu'on ne leur a jamais opposé que des divisions isolées, faibles, et mal pourvues ; chacune d'elles agissait indépendamment et à de grandes distances des autres. Mais quand ils se verront en présence de puissantes armées, qui les attaqueront en même temps sur plusieurs points et d'après un plan général d'opérations, alors ils commenceront à connaître la puissance de l'Empereur, qu'ils bravent aujourd'hui parce qu'ils n'ont eu jusqu'à présent à repousser que des attaques faibles et mal dirigées ; alors ils apercevront la profondeur de l'abîme dans lequel ils se sont précipités, ils réfléchiront sur leur position, ils tourneront leurs regards vers leurs foyers ; et peut-être ces armées si nombreuses se dissiperont d'elles-mêmes. Il est essentiel de remarquer en outre que, quelle que soit l'exaltation qu'on suppose à l'esprit national et au fanatisme religieux des Espagnols, il existe bien des causes qui diminuent cette double impulsion qui pourrait les rendre redoutables, et qui neutralisent les efforts dont ils seraient capables en toute autre circonstance : désunion et rivalité des chefs militaires ; le peu d'autorité qu'ils ont sur leurs troupes, aux caprices desquelles ils sont soumis, quand ils devraient leur commander ; la rivalité établie entre les juntes de provinces et le conseil de Castille ; l'absence d'un pouvoir central auquel tout le monde se réunisse et se sou-

mette ; l'indiscipline, l'ignorance et l'insubordination des paysans qui composent la force principale de leurs armées ; le petit nombre de troupes de ligne, le défaut de plusieurs objets nécessaires pour mettre de grandes masses de forces en mouvement ; la disette de numéraire ; toutes ces causes concourent à rendre en ce moment la conquête de l'Espagne très-facile, pourvu qu'on agisse avec vigueur et rapidité, qu'on emploie un nombre de troupes proportionné à son étendue. Mais si l'on néglige de faire occuper les principaux points par des forces respectables ; si l'on donne aux révoltés le temps nécessaire pour s'organiser, se discipliner et s'aguerrir, pour concentrer leurs mouvements et leurs opérations, pour se créer des ressources qui ne manquent jamais entièrement chez une grande nation, et surtout pour établir une représentation nationale à laquelle toutes les provinces obéissent : dans ce cas l'entreprise présentera plus de difficultés. C'est par cette raison que je supplie Votre Majesté de fermer l'oreille à toute proposition dilatoire, et de presser son auguste frère d'envoyer, avec toute la célérité possible, des armées assez nombreuses pour que Votre Majesté puisse dignement se présenter à leur tête, non pas pour négocier avec les rebelles, mais pour leur ordonner de mettre bas les armes, sans autre condition que celle d'oublier le passé et de leur pardonner leur égarement.

Je prie Votre Majesté d'agréer tout ce que je viens de lui exposer comme l'expression des sentiments de fidélité dont je suis animé, de mon amour pour la famille impériale, du vif intérêt que je prends à sa gloire et à sa prospérité; enfin de mon attachement pour ma patrie, à laquelle je suis persuadé que l'adoption du système que je propose épargnera bien des calamités. »

(Ce rapport très-remarquable n'est pas de M. O'ffarill, ministre de la guerre, comme nous l'avons dit par erreur dans le texte, mais de M. Urquijo.)

NOTE D' (page 324).

Le comte de Yoldi, ministre d'Espagne près la cour de Danemark, au ministre des relations extérieures. Copenhague, 6 août 1808.

« Monseigneur, c'est avec douleur que je me vois dans l'obligation de rendre compte à Votre Excellence de l'insurrection des troupes espagnoles qui se trouvent dans cette île, et des mesures, humiliantes pour elles, qu'on a dû prendre pour les faire rentrer dans le devoir.

Ces troupes se composent des régiments des Asturies et de Guadalaxara, sous les ordres du général français Fririon, qui, depuis son arrivée dans ce pays, s'appliquait avec ardeur à les instruire d'après les règles de la nouvelle tactique, sans négliger rien de ce qui pouvait contribuer à leur bien-être, et à rendre leur sort agréable. Aussi n'ai-je entendu jusqu'à présent que des éloges de ces troupes, dont la conduite et la discipline satisfaisaient complétement S. M. Danoise et le général français. Les six bataillons dont elles se composent se réunirent aussitôt après leur débarquement dans la ville de Roeskilde ; et le quartier général y ayant été établi, le général Fririon ordonna que deux bataillons de Guadalaxara et le 3e des Asturies campassent aux environs de la ville ; que le 3e de Guadalaxara se cantonnât dans un village voisin, et que le 1er des Asturies demeurât à Roeskilde. Cette distribution faite, on exerçait les troupes depuis quatre heures du matin, en commençant par les soldats, sergents et caporaux, et finissant par les officiers, qui avaient une école de tactique. Le soir, on faisait l'exercice général, afin de mettre en pratique les manœuvres étudiées dans la journée. Les officiers et les soldats se prêtaient à ces exercices sans donner le moindre indice de mécontentement, et le général Fririon m'a dit qu'il en était très-satisfait, et qu'il espérait achever sous peu leur instruction.

Les choses en étaient à ce point, lorsque le samedi 30 de juillet, à onze heures, arriva à Roeskilde l'émigré français M. Louis Siran de Cavagnac, qui, de capitaine du régiment des Asturies, est devenu adjudant du maréchal prince de Ponte-Corvo. Cet officier était porteur d'un ordre de ce

prince au général Fririon, pour qu'on fît prêter immédiatement aux troupes espagnoles le serment de fidélité au nouveau souverain. Cet ordre parut trop péremptoire à M. le brigadier Louis de la Vielleuse, colonel du régiment des Asturies et commandant des troupes. Cet officier croyait un délai nécessaire pour préparer les esprits, plus ou moins exaltés par les nouvelles confuses et mélancoliques que les soldats avaient reçues de leurs familles sur l'état des choses en Espagne. Néanmoins, on détermina que les troupes prêteraient serment le lundi 1er août, à huit heures du matin. Aussitôt que cette décision eut été rendue publique, on remarqua beaucoup d'agitation parmi les soldats. Quelques-uns d'entre eux refusaient hautement de prêter ce serment, en donnant pour motifs de leur résistance les nouvelles qu'ils avaient reçues du fâcheux état des affaires en Espagne, et la fausse idée que nous n'avions plus de roi; qu'on voulait leur enlever leurs drapeaux, et leur substituer les couleurs françaises. Voilà, à ce qu'il paraît, les paroles qu'on entendait confusément prononcer, et les motifs de l'insurrection.

Le jour suivant, à l'heure de la revue, les soldats, et surtout les grenadiers des Asturies, au lieu de se présenter sans armes, comme de coutume, les portèrent toutes; et le colonel de la Vielleuse leur en ayant fait des reproches, ils répondirent à hauts cris qu'ils ne voulaient point prêter serment, qu'ils n'obéiraient à aucun officier français, et qu'ils allaient exterminer tous ceux qui se trouvaient à Roeskilde.

En effet, ils s'acheminèrent vers le palais où étaient logés le général français et le colonel espagnol; et, malgré toute l'énergie que ce dernier développa pour les retenir, ils attaquèrent le palais, en demandant que le colonel en sortit, afin d'assouvir leur fureur contre le général et les officiers français. Ceux-ci s'esquivèrent par une porte secrète, et se réfugièrent dans une église contiguë; et, pendant que le colonel s'opposait avec fermeté à la colère des soldats, ils se déguisèrent sous des uniformes danois, et gagnèrent Copen-

hague. Mais, par malheur, deux adjudants du général français, attirés par le tumulte, eurent l'imprudente audace de venir à la place du palais, où étaient alors les grenadiers : l'un fut tué, et l'autre, déjà atteint de deux coups, aurait éprouvé le même sort, si le colonel et quelques Espagnols ne l'avaient sauvé.

Cependant les bataillons campés se soulevaient, et se formaient en ligne avec armes et drapeaux ; ils n'étaient contenus que par les représentations énergiques du lieutenant-colonel M. Jean Marly, adjudant-major attaché à l'état-major général français. Mais dès qu'ils entendirent tirailler dans la ville, ils sortirent du camp avec leurs drapeaux, en se dirigeant, les uns vers la ville, et les autres vers Copenhague, dans le dessein, dit-on, de remettre leurs drapeaux dans les mains du roi de Danemark.

Le colonel de Guadalaxara, M. Vicente Martorell, qui était retenu chez lui par une plaie sur le pied droit, n'eut pas plutôt connaissance de l'insurrection des troupes et de la marche des deux bataillons sur Copenhague, qu'il se fit transporter sur le chemin hors ville par deux grenadiers; et il parla aux soldats avec tant de fermeté et d'éloquence, qu'ils renoncèrent à leur projet, et retournèrent au camp.

Le lieutenant-colonel M. Jean Marly, pénétré de douleur à la vue de tant d'excès, revenait à la ville lorsqu'un soldat de Guadalaxara le prévint que les grenadiers le cherchaient pour le tuer. Il se vit donc obligé de fuir dans un canot qu'il trouva sur le bord de la mer, et il vint se réunir au général et aux officiers français qui allaient à Copenhague.

Je me trouvais alors dans une maison de campagne aux environs de cette ville, et j'y reçus la nouvelle de ce fâcheux événement le lundi 1er du courant par un exprès que m'expédia M. Jean Marly; et je vins aussitôt le trouver pour m'instruire de ce qui s'était passé, contribuer de tout mon pouvoir au rétablissement de la tranquillité, et prévenir de nouveaux désordres; car, quoique je ne fusse pas militaire, il me sembla que, comme ministre, je ne pouvais demeurer spectateur oisif et indifférent de pareils excès.

J'allai donc m'aboucher aussitôt avec le ministre de France, qui, rendant justice à mes intentions, et persuadé que ma présence pourrait contribuer à calmer les troupes, me pria de me présenter à elles sans perdre un moment.

De là je fus voir le général français, pour lui manifester mes regrets de voir les troupes espagnoles livrées à de pareils désordres, et pour lui offrir mes services, s'il les croyait propres au rétablissement de la tranquillité.

Ce général me témoigna sa reconnaissance, et son désir que je me montrasse aux soldats pour les ramener à l'obéissance.

Mais ces troupes étant sous les ordres du roi de Danemark et dans ses États, il me sembla que je ne devais point me mêler d'une affaire aussi délicate sans le consentement de Sa Majesté Danoise, dont les mesures ne permettaient peut-être pas que je fisse cette démarche. J'allai donc chez le ministre comte de Bernstorff, qui, profondément affligé de ces malheurs, appuya le projet, et m'assura que le roi son maître me saurait gré de me rendre à Roeskilde.

Ces visites absorbèrent toute la journée du lundi; et à neuf heures du soir, le comte Bernstorff me fit dire que le roi désirait me parler. Je fus ausitôt au palais, et j'eus l'honneur de m'entretenir pendant une heure avec Sa Majesté, qui parut très-chagrine et très-inquiète. Elle me témoigna qu'elle désirait vivement que je fisse le voyage de Roeskilde, dans l'espoir de calmer les esprits, et de les disposer, s'il était possible, à obéir aux ordres qu'on allait donner pour que les bataillons fussent séparés, et que les principaux coupables fussent livrés.

Le mardi suivant, de bonne heure, je me transportai à Roeskilde avec mon secrétaire, M. Fernan Gomez Xara. Je trouvai les troupes dans la même situation : trois bataillons dans le camp, un dans la ville, et les autres cantonnés dans les environs; mais on remarquait parmi eux beaucoup de mouvement, et leurs propos faisaient craindre qu'ils ne s'opposassent à l'ordre déjà donné par le commandant de la Vielleuse de les séparer.

Je m'entretins avec cet officier, non moins respectable par son âge que par sa valeur et sa prudence, qui lui ont mérité l'estime générale et l'amour des soldats : et d'après ce qu'il me dit, et les renseignements que je pris du colonel Guadalaxara et du baillif gouverneur de Roeskilde, ainsi que de plusieurs officiers et soldats, j'acquis la conviction que ces désordres n'avaient point été prémédités, et qu'on les aurait évités en agissant avec moins de précipitation, et en donnant aux officiers de chaque corps le temps de préparer les esprits, et d'en effacer les tristes idées qu'ils avaient conçues sur l'état de notre patrie. Une autre circonstance me paraît avoir singulièrement déplu au soldat : c'est que l'ordre de prêter serment fût parvenu directement du prince de Ponte-Corvo au général français, et non au général en chef de la division, M. le marquis de la Romana, et qu'il ait été porté par M. Louis Siran de Cavagnac, qui, d'après ce qu'on m'a dit, est très-mal vu et même détesté de tout le régiment des Asturies, où il a servi. Si à son arrivée au quartier général il s'exprima avec autant d'arrogance que je l'ai entendu le faire à Copenhague, il ne peut qu'avoir contribué pour beaucoup à l'irritation des esprits.

J'ai indiqué à Votre Excellence les trois causes qui me paraissent avoir amené le mécontentement des troupes ; mais il est d'autres circonstances dont la connaissance appartient aux chefs des corps, et qui, bien considérées, les rendront peut-être dignes de la clémence du souverain ; du moins leur prompt repentir me le fait-il penser, car, deux heures après mon arrivée à Roeskilde, les grenadiers désignèrent spontanément trois des plus séditieux d'entre eux, et ne s'opposèrent point à leur arrestation, qui s'effectua sur-le-champ. Pendant ce temps, le colonel de Guadalaxara se fit transporter au camp, et harangua ses soldats pendant deux heures, pour les engager à se soumettre à l'ordre de la séparation des bataillons. Je me rendis également au camp, et parlai à des officiers et à des soldats, que je trouvai tout disposés à obéir à leurs chefs. Ils se pressaient autour de moi,

et il n'y eut qu'un soldat très-jeune, et qui paraissait pris de vin, qui me parla avec insolence.

Le mardi soir, je retournai à Copenhague, mais si tard que je ne pus me présenter au roi, comme je le désirais, pour lui rendre compte du résultat de mon voyage, et l'instruire que j'avais laissé les troupes disposées à obéir aux ordres que Sa Majesté leur ferait passer par le commandant; mais je le fis le lendemain matin, et je trouvai Sa Majesté Danoise très-satisfaite des rapports qui lui avaient déjà été faits sur l'arrestation des trois soldats, et le bon ordre qu'observaient les troupes pendant leur séparation, qui commençait même à s'exécuter, deux bataillons étant déjà partis le même jour à quatre heures du matin, pour se rendre aux nouveaux cantonnements qu'on leur avait désignés. Le 3e bataillon partit également le jour suivant, et il n'est resté à Roeskilde que le premier bataillon des Asturies.

Sa Majesté Danoise a daigné me témoigner qu'elle me savait gré des démarches que j'avais faites, et m'a répété à cette occasion les expressions de bienveillance dont elle m'a toujours honoré.

Le comte de Bernstorff, le ministre de France et le général Fririon m'ont paru persuadés que ma présence à Roeskilde a contribué à calmer l'irritation des esprits. Je crois au moins qu'elle n'a pas été absolument inutile, et j'ai l'espoir que le roi et Votre Excellence rendront justice au zèle qui m'a animé dans cette circonstance extraordinaire.

Le comte Joldi au ministre d'Espagne. Copenhague, 13 août 1808.

« Excellence, par ma lettre du 6 courant, marquée n° 534, j'ai eu l'honneur de vous rendre compte de l'insurrection des troupes espagnoles qui se trouvaient dans notre île, et de l'espoir que j'avais que l'ordre fût rétabli à mon retour de Roeskilde, puisque leur dislocation s'était effectuée par ordre de Sa Majesté Danoise; mais deux jours après, c'est-à-dire le 8, j'appris que quelques bataillons s'étaient révoltés de nouveau, et que les soldats, qui cherchaient partout les Français, ne voulaient pas laisser leurs armes, même pour aller à l'église.

Le lendemain, j'appris que Sa Majesté Danoise, venant de recevoir la nouvelle que les troupes espagnoles stationnées en Fionie effectuaient leur embarquement sous la protection d'une escadre anglaise, avait ordonné immédiatement qu'une partie de son armée se mît en mouvement pour envelopper les deux régiments espagnols Asturies et Guadalaxara, les désarmer et les faire prisonniers. Cet ordre a été exécuté, et déjà deux bataillons sont arrivés à cette capitale, où ils ont été enfermés dans un des arsenaux de la ville. Les officiers, qui ont déjà remis leurs épées, resteront prisonniers dans les villes de Roeskilde, Ruigsledt et Holbeck.

Dans toute autre circonstance, voyant que l'on désarmait des troupes de mon souverain, et qu'on les constituait prisonnières dans la capitale même où je réside, j'aurais cru que, la dignité de mon caractère étant blessée, je devais réclamer contre une mesure si humiliante, ou bien quitter la capitale. Mais ayant égard aux circonstances où nous nous trouvons ici, et dans lesquelles ce souverain est obligé de veiller à la sûreté de ses États avant toute autre considération, j'ai jugé qu'il n'appartenait qu'au roi et à Sa Majesté Impériale d'apprécier les motifs d'une telle mesure; et que de mon côté je devais demeurer passif, et me borner à rendre compte de tout à Votre Excellence, afin qu'elle puisse en informer Sa Majesté le roi, et me transmettre les décisions souveraines sur cet important événement, et toute autre instruction qu'elle jugera à propos de me donner pour ma conduite.

En même temps que l'on donnait les ordres au général Fririon, celui-ci me fit comprendre qu'il serait agréable à ce souverain que quelques officiers espagnols, qu'il m'indiqua, demeurassent libres, et fussent considérés comme attachés à ma légation. Je me suis prêté à cela avec grand plaisir; mais j'ai prié le général de se concerter préalablement sur ce point avec Sa Majesté Danoise, afin que l'on ne puisse jamais croire que ces braves militaires ont voulu se séparer de leurs régiments, ou que j'ai pu le leur conseiller.

J'ai différé jusqu'aujourd'hui le départ du courrier, ne m'ayant pas été possible d'obtenir plus tôt la permission de Sa Majesté Danoise, en vertu des ordres rigoureux qui avaient été donnés pour empêcher de sortir de l'île qui que ce soit.

Quoique je n'aie point de nouvelles officielles, d'après le bruit public, et ce qui m'a été répété par plusieurs personnes de distinction, il paraît certain que toutes les troupes espagnoles qui étaient en Fionie se sont embarquées, laissant tous les chevaux, et emportant une partie de l'artillerie légère danoise. La grosse artillerie a été enclouée.

Votre Excellence peut aisément se faire une idée de la consternation que cette nouvelle a dû répandre ici, et combien on a dû craindre que les Anglais ou les Suédois ne s'emparassent de l'île de Fionie. Mais ces craintes ne se sont pas réalisées, et nous n'avons à déplorer que la perte de ces troupes, et des bâtiments de transport et de l'artillerie qu'elles ont emportés. Je tâcherai d'informer constamment Votre Excellence de tout ce qui parviendra à ma connaissance, quoique, pour savoir ce qui se passe, je doive m'exposer à entendre tout le monde se plaindre de la conduite de nos compatriotes. Mon affliction, dans cette circonstance, est au delà de toute expression.

Votre Excellence me permettra que je renouvelle la demande que je lui ai faite plusieurs fois d'un chiffre, qui me devient d'une grande nécessité. Le courrier Estenoz a reçu de moi 150 ducats de Hollande, valeur actuelle de 600 rixdalers courants de Danemark, que je porterai sur mon premier compte de dépenses extraordinaires. »

Lettre de M. Charles Gimbernat, pensionné de Sa Majesté Catholique près la cour de Bavière, à don Luis Mariano de Urquijo.

« Mon estimable ami, la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire le 3 courant, et que M. Otto m'a remise, est pour moi d'un prix infini, et la plus grande consolation que pût me donner le ciel dans les circonstances actuelles. Il y

a bien des années que je n'ai éprouvé un pareil plaisir. J'apprécie, autant que je le dois, votre estime, et le témoignage de votre attachement que vous voulez bien me donner au milieu de vos importantes occupations. Pouvais-je espérer une pareille satisfaction dans la solitude et l'oubli où je me trouve depuis quelque temps? La confiance mutuelle qui règne entre M. Otto et moi m'a déterminé à lui faire part de votre lettre. Ce ministre a été très-flatté des expressions de votre estime pour lui, et il m'a chargé de vous assurer de sa réciprocité. De plus, il m'a dit qu'il convenait que je montrasse cette lettre au roi de Bavière et au baron de Montgelas, son premier ministre, parce que ces propositions, que l'Espagne est soulevée par le fanatisme, et l'Empereur veut que nous soyons une nation, et il y parviendra, lui parurent propres à seconder ses vues, et à maintenir à la hauteur convenable l'esprit et le courage de son cabinet. J'ai suivi son conseil, et j'en ai vu les heureux effets. Le roi a lu deux fois votre lettre (car il comprend l'espagnol), et il m'a dit : «Je vous remercie de me l'avoir communiquée; elle me rassure.» Sa Majesté m'a parlé longuement du vif intérêt qu'il prend à l'établissement de la nouvelle constitution de notre patrie, de son amitié et de son admiration pour notre monarque Joseph Napoléon, et de son désir de voir le fanatisme détruit et la nation espagnole heureuse. M'entretenant ensuite de notre armée du Nord, il m'a dit que la conduite du marquis de la Romana lui paraissait infâme. Enfin, il m'a chargé de vous témoigner qu'il mettait du prix à l'opinion que vous vous êtes formée de son caractère, et qu'il s'intéressait à votre bonheur.

La communication de la lettre au ministre Montgelas n'a pas eu un résultat moins satisfaisant.

Il est assez naturel que, dans la crise et la perplexité où les nouvelles répandues chaque jour plongent tous les esprits, surtout en Allemagne, un mot satisfaisant, lorsqu'il vient d'une bonne source, tranquillise, encourage, et donne de l'énergie à ceux qui par principe et par intérêt se trouvent unis à son sort. C'est pour cette raison que M. Otto

m'a spécialement chargé de vous prier de vouloir bien m'écrire de temps en temps quelques lignes ostensibles dans le même genre, afin de pouvoir les mettre sans indiscrétion sous les yeux du roi. Il croit que cela peut faire beaucoup de bien, surtout dans des moments aussi critiques que ceux qui peuvent survenir. Vous ferez de cette insinuation l'usage qui vous paraîtra convenable, et je vous laisse le soin d'apprécier à sa juste valeur l'amitié de ce monarque, dont l'armée forme l'avant-garde de celle de l'empire français.

Il ne faut pas se fier à l'Autriche : malgré ses protestations pacifiques, elle augmente ses armements; et s'il survenait quelque malheur au commencement de la campagne prochaine, elle tournerait casaque. Le seul moyen de réprimer sa fureur et sa haine est de prendre à l'avance une attitude respectable, et on y travaille ici de bon cœur.

Cependant, il existe un parti d'opposition composé de gens de qualité qui, dans leur délire, publient que le moment est venu de lever la tête contre la France. Le roi les réprime avec une fermeté imperturbable; mais, comme tout homme, quelque forte que soit son âme, a besoin de temps à autre de confortatifs, rien de ce qui peut lui inspirer plus de sécurité ne doit paraître superflu. La confiance dont m'honore Sa Majesté, et le libre accès qu'elle m'accorde auprès de sa personne, me donnent les moyens de coopérer à cet heureux effet.

J'obtiens la même faveur du prince héréditaire; je passe tous les jours au moins une heure auprès de lui, et je puis assurer qu'il s'intéresse aussi vivement que son auguste père à l'établissement de la nouvelle dynastie en Espagne.

C'est une espèce de prodige que le hasard qui m'a fait connaître de ces princes, et m'a attiré leur estime. Les circonstances actuelles me font apprécier infiniment ce bonheur. Je peux leur parler aussi familièrement et avec la même franchise que nous le faisions entre nous deux à Londres.

La folie que vient de faire le marquis de la Romana m'afflige, mais ne m'étonne pas. Je vis le mauvais esprit de l'armée lors de son passage par la Bavière, et je pensai, dès ce

moment, qu'elle se comporterait mal. Il y avait trop de têtes à perruques, vieillards incurables, dans la cervelle desquels ne pénétreront jamais des idées neuves. Il faut des hommes de moins de cinquante ans pour en attendre quelque chose de raisonnable. Nous avons dans nos régiments des colonels de soixante et soixante et dix ans; qu'en peut-on espérer ? Il est malheureux qu'on n'ait pas songé assez tôt à éloigner nos soldats de la mer. Il eût mieux valu les mener sur le Rhin ; il conviendrait même d'y appeler ceux qui sont restés. Une preuve de confiance du roi pourrait gagner leur cœur. Tout dépend des chefs. Nos soldats, quoique ignorants, sont sensés, et peuvent entendre la raison si, de leur côté, leurs supérieurs l'entendent. J'en fis l'essai moi-même sur ceux qui passèrent ici. Ils juraient comme des enragés, ils étaient furieux, et prêts à faire quelque diablerie. Je découvris qu'ils cédaient à l'influence de leurs aumôniers et de leurs vieux capitaines. Je parlai bien simplement aux soldats ; ils m'écoutèrent, se calmèrent bientôt, et entendirent raison mieux que beaucoup de leurs officiers. Je vous assure que leur bon sens m'étonna, et me convainquit qu'on pourrait tirer d'eux un très-bon parti, si on les délivrait de l'influence des sots. Pour témoigner leur reconnaissance, ils disaient, toutes les fois qu'ils parlaient de moi, que le bon Dieu était venu les visiter.

Ces réflexions prouvent combien le marquis de la Romana est coupable. Je viens de lire les proclamations de Kindelan et du prince de Ponte-Corvo : elles sont bonnes, mais, pour porter les soldats à aimer la nouvelle constitution, il eût été fort à propos de leur faire apercevoir qu'ils gagnent tous à cet ordre de choses, puisque le gouvernement ne leur donnera plus pour capitaines des pages qui ne savaient que porter un cierge dans une procession, et des gardes du corps dont tout le mérite se réduisait à bien chanter ou à bien danser ; que la carrière militaire est ouverte jusqu'aux grades supérieurs à la valeur et aux talents de tous les soldats, sans distinction de naissance, etc. On peut aussi leur ouvrir les yeux et calmer leurs consciences en leur disant

tout ce qu'a fait l'Empereur en faveur de la religion catholique, qu'il a rétablie en France et protégée en Allemagne au point de réintégrer les catholiques dans leurs droits civils, dont l'intolérance des protestants les avait privés. Enfin, il serait facile d'exciter leur haine contre les Anglais, en leur faisant le tableau des maux qu'ils causent aux catholiques d'Irlande. Je crois qu'on leur persuaderait facilement que c'est un péché mortel que de communiquer et s'unir à des hérétiques excommuniés, qui brûlent tous les ans le pape au mois d'octobre.

Vous avez raison de dire que ce n'est plus le temps des missions. La force et le grand Napoléon peuvent seuls mettre un terme à ce délire, et rétablir la tranquillité. Si le ciel conserve une vie aussi précieuse, et nécessaire au monde entier, je ne doute pas du succès.

Quant à moi, je suis sans inquiétude sur mon sort, car je suis sûr que vous ne m'oublierez pas lorsque le moment sera venu. Depuis le mois de juillet, que mes appointements ne courent plus, je mange les 20 mille réaux que je reçus pour frais de voyage. Le ministre Otto m'a offert de l'argent, mais je ne voudrais pas être réduit à l'accepter. Je ne reçois ni des secours ni des nouvelles de ma famille.

Soyez heureux, mon cher ami ; ne doutez point de ma reconnaissance, et, pour la satisfaction du roi de Bavière, faites-moi part de tous les événements favorables relatifs à l'Espagne. »

FIN DES NOTES DU QUATRIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE QUATRIÈME VOLUME.

NAPLES.

LIVRE HUITIÈME.

Pages.

Du 20 septembre à la fin de décembre 1807..... 1

SOMMAIRE DU LIVRE HUITIÈME.

La tranquillité rétablie presque partout dans le royaume de Naples. — Voyage de Joseph dans le comté de Molise (du 19 au 30 septembre). — Napoléon presse son frère de s'emparer de Reggio et de Scylla, et d'approvisionner Corfou et les Sept-Iles. — Fête du 24 septembre à Naples (Saint-Janvier). — Voyage de l'Empereur en Italie. — Entrevue de Venise. — Retour de Joseph dans ses États, le 16 décembre. — Il voit son frère Lucien à Modène.

Correspondance relative au livre huitième..... 12

LIVRE NEUVIÈME.

Du commencement de janvier à la fin de février 1808..... 86

SOMMAIRE DU LIVRE NEUVIÈME.

Mauvais vouloir de la cour de Rome; formation du corps du général Miollis. — Approvisionnement de Corfou. — Projet d'expédition en Sicile. — Prise de Reggio et de Scylla. — Les deux escadres de l'Océan et de la Méditerranée réunies à Toulon. — Leur départ pour l'Italie (10 février). — Attentat contre le ministre Salicetti, à Naples (31 janvier). — Mesures à l'intérieur. — Remplacement de Reynier par le général Maurice Mathieu dans les Calabres (23 février).

Correspondance relative au livre neuvième..... 98

LIVRE DIXIÈME.

Pages.
De 20 février au commencement d'août 1808..... 166

SOMMAIRE DU LIVRE DIXIÈME.

Ravitaillement de Corfou par la flotte de l'amiral Ganteaume. — Le projet de descente en Sicile abandonné pour le moment. — Joseph continue son œuvre d'organisation intérieure. — Les événements d'Aranjuez connus à Naples (avril). — On apprend que Joseph est appelé au trône d'Espagne (22 mai). — Départ de ce prince (23 mai). — Attentats contre les partisans du gouvernement. — Installation des deux académies (27 juin). — Proclamation de la constitution donnée par Joseph (3 juillet). — Abdication de la couronne de Naples par Joseph (8 juillet). — Proclamation du nouveau souverain (1er août). — Réflexions.

Correspondance relative au livre dixième..... 184

NOTES RELATIVES AUX AFFAIRES DE NAPLES.

Note A..... 234
Note B..... 236
Note C..... 241
Note D..... 241

ESPAGNE.

Introduction..... 245

SOMMAIRE DE L'INTRODUCTION.

Situation de l'Europe au commencement de 1808. — Don Emmanuel Godoy, prince de la Paix. — Sa proclamation maladroite contre Napoléon (3 octobre 1806). — Convention de Fontainebleau (27 octobre 1807.) — Dispositions de l'Empereur contre le Portugal. — Événements de l'Escurial (fin d'octobre 1807). — Entrée de Junot à Lisbonne (30 novembre 1807). — Infraction au traité de Fontainebleau. — Insurrection d'Aranjuez (14 mars 1808). — Abdication de Charles IV en faveur du prince des Asturies, son fils. — Entrée du grand-duc de Berg à Madrid (23 mars 1808). — Protestation de Charles IV. — Départ de Ferdinand pour Bayonne (10 avril).

Pages.

— Son arrivée dans cette ville (20 avril). — Insurrection de Madrid (2 mai). — Abdication de Charles IV en faveur de Napoléon. — Négociations entre l'Empereur et Ferdinand. — Arrivée de Charles IV à Bayonne. — Adhésion de Ferdinand à l'abdication de son père en faveur de Napoléon. — Joseph proclamé roi d'Espagne (7 juin). — Réunion d'une junte à Bayonne. — Constitution donnée à l'Espagne. — Joseph forme son ministère et sa maison. — Son entrée dans ses nouveaux États (9 juillet).

LIVRE PREMIER.

De mai à la fin d'août 1808..... 297

SOMMAIRE DU LIVRE PREMIER.

Insurrection générale en Espagne. — Formation des juntes provinciales. — Elles organisent diverses armées. — Les insurgés sont battus sur plusieurs points. — Le général Dupont marche sur l'Andalousie. — Le maréchal Moncey est repoussé devant Valence. — Victoire de Médina de Rio-Seco (14 juillet). — Joseph arrive à Madrid (20 juillet). — Relation de l'expédition du général Dupont. — Capitulation de Baylen (22 juillet). — Séjour du roi à Madrid. — Il évacue cette ville. — Attaque de Saragosse. — Levée du siége de cette place. — L'armée française prend ses cantonnements sur la rive gauche de l'Èbre. — Réflexions.

Correspondance relative au livre premier..... 328

NOTES RELATIVES AUX AFFAIRES D'ESPAGNE.

Note A'..... 338
Note B'..... 456
Note C'..... 465
Note D'..... 478

FIN DE LA TABLE.

170620
HF.B.
B6983m
Author Bonaparte, Joseph
Title Memoires. Vol.3-4 in 1

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 13 17 06 03 005 1